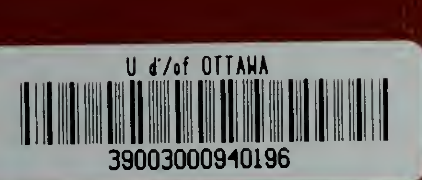


M. VICTOR COUSIN

SA VIE

ET

SA CORRESPONDANCE





CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.



M. VICTOR COUSIN

SA VIE

ET

SA CORRESPONDANCE

PAR

J. BARTHÉLEMY-SAINT HILAIRE



TOME PREMIER

PARIS

FÉLIX ALCAN, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

HACHETTE ET Cie, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1895

A LA MÉMOIRE

DE

M. VICTOR COUSIN

RESTAURATEUR DE LA PHILOSOPHIE SPIRITUALISTE

AU XIXe SIÈCLE

MES RELATIONS PERSONNELLES

AVEC

M. VICTOR COUSIN

Août 1892.

Voici de bien chers et lointains souvenirs : je ne les réveillerais point s'il ne s'agissait que de moi. En les évoquant, je me prépare des regrets, qui m'arracheraient des larmes, si la vieillesse pleurait encore. J'ai vécu plus de trente ans dans l'intimité de M. Cousin ; et il me semble qu'un témoignage appuyé sur une si longue liaison, ne peut pas être indifférent à ceux qui cherchent la vérité. J'ai dû toute ma carrière à M. Cousin : mais comme je ne lui ai jamais rien demandé, et que je ne l'ai jamais flatté, je ne suis pas suspect, malgré les services que j'ai pu accepter. Si je crois devoir raconter mes relations avec lui, c'est pour montrer sous un jour vrai son caractère, qui a été dénaturé par la malveillance et la calomnie. La postérité, qui l'appréciera uniquement d'après ses œuvres, ne sera pas injuste comme l'ont été quelques contemporains. C'est pour aider à un jugement

équitable que je prends la parole, quoique j'eusse préféré garder le silence.

Ma première rencontre avec M. Cousin date de 1834. En 1828 et 1829, j'avais suivi son cours à la Sorbonne, comme toute la jeunesse studieuse. Dans l'ardeur de mon âge, j'avais vivement partagé l'enthousiasme universel ; mais je n'avais jamais songé à entrer en rapport avec l'orateur qui remuait si puissamment nos âmes, par son éloquence et par la grandeur des problèmes qu'il agitait. Six ans plus tard, une occasion me fut offerte de le connaître personnellement. Très obscur employé au ministère des Finances depuis 1825, j'avais commencé en janvier 1832 la traduction générale d'Aristote, par la Politique. Deux ans m'avaient suffi pour collationner le texte sur les manuscrits et les éditions principales, et j'y avais joint une traduction. D'après les conseils de MM. Hase et Letronne, je présentai mon travail à la Commission des impressions gratuites près l'Imprimerie Royale. M. Cousin faisait partie de cette Commission, avec MM. Villemain, Vitet, Daunou, Arago, etc. M. Dubois, député de la Loire-Inférieure, qui avait patronné mes premiers essais dans le Globe dès 1826, m'introduisit auprès de M. Cousin, qui devait être un de mes juges. M. Cousin m'accueillit avec bonté, quoiqu'il ne crût guère à la possibilité de traduire Aristote tout entier, malgré mon spécimen en deux volumes in-8°. Il me garda plus d'une heure, et me fit en quelque sorte subir un examen. Il s'assura que ma résolution était sérieuse, et que j'étais en état de

l'accomplir, si Dieu m'en accordait le temps. Dès ce moment, M. Cousin me fut acquis : et il ne cessa d'avoir les yeux sur moi. Mes opinions républicaines, bien connues pour avoir signé la protestation des journalistes et pour collaborer au National, auraient pu m'aliéner un esprit moins haut : mais M. Cousin ne vit dans ce jeune homme que la promesse faite à la philosophie, et que l'intérêt de la science. Pair de France, et engagé dans la réaction de ce moment, il aurait pu se laisser aller à des préventions ; il n'en fit rien : et j'ai toujours observé en lui cette impartialité magnanime pour des principes qui n'étaient pas les siens.

Voici la demande d'audience que je lui avais adressée :

Paris, 2 septembre 1834.

Monsieur.

J'ai soumis à la commission dont vous êtes membre à l'Imprimerie Royale, une traduction de la Politique d'Aristote, avec un texte collationné sur 39 manuscrits ou éditions diverses, et un examen de tous les ouvrages qui se rapportent à celui du philosophe grec. Si cet essai réussit, je compte donner une édition et une traduction générale des œuvres d'Aristote.

Je désirerais, Monsieur, vous entretenir de ce projet tout philosophique : et si vos occupations vous le per-

mettent, je vous prierais de vouloir bien m'indiquer le moment où vous pourriez me recevoir.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer les salutations respectueuses

de votre très humble et très obéissant serviteur.

Barthélemy-Saint Hilaire.

On voit que ma jeunesse ne doutait de rien. La traduction française tient à elle seule 35 volumes. Il fallait doubler ce nombre, si l'on donnait le texte. Ce n'était pas absolument impossible : mais pour réaliser ce gigantesque projet, il me manquait une grosse fortune et la puissance qu'elle donne à qui sait l'employer.

De la Politique d'Aristote, j'étais passé à la Logique. J'avais déjà traduit les Premiers Analytiques, quand l'Académie des Sciences morales et politiques mit au concours la question de l'Organon, après la Métaphysique. C'était naturellement M. Cousin qui dirigeait ces fortes études à l'Institut, comme il les dirigeait à l'École normale. Je remportai le prix en 1837 : et l'excellent M. Damiron fut le rapporteur. Je continuais à me livrer passionnément à ma vaste entreprise, quand, un matin, M. Cousin vint me trouver dans le pauvre logement que j'habitais, avec une de mes tantes, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice ; et sans autre préambule, il me dit, d'un ton dramatique, qui était dans son habitude : « Saint Hilaire, mettez-vous là et écrivez ce que je vais vous dire : « M. Jouffroy, professeur de philosophie grecque

« et latine au Collège de France, vient de donner sa dé-
« mission. » Vous êtes lié avec des journalistes : portez-leur cela, et que cela paraisse demain matin dans le plus de journaux possible. Et puis, vous, portez-vous candidat à la chaire vacante. — Moi ! — Oui, vous. — Mais je ne suis pas professeur. — Vous le deviendrez. »

Ainsi fut fait : et je fus élu au Collège de France. M. Rossi, que je ne connaissais pas, mais que M. Cousin avait très probablement persuadé, soutint ma candidature et la fit triompher. C'était d'autant mieux à lui, qu'il avait eu à se défendre contre des sollications venues de très haut, qui, auprès de tout autre, auraient pu paraître irrésistibles.

Voilà donc la pensée de M. Cousin réalisée : il l'entretenait depuis quatre années : il m'enlevait à la Régie des Contributions indirectes : j'avais désormais une indépendance, dont mes labeurs philosophiques devaient profiter : la traduction générale d'Aristote gagnait quelques chances de plus.

Au début de 1839, la mort de M. Broussais faisant une vacance dans la section de philosophie de l'Académie des Sciences morales et politiques, M. Cousin présenta ma candidature, en déposant sur le bureau de l'Académie le volume des Premiers Analytiques, qui venait de paraître. Je fus nommé quoique bien jeune : et voilà comment je suis aujourd'hui le plus ancien membre de l'Institut. Je fus élu sans y avoir pensé un seul instant, ne devant ma nomination qu'à l'intervention spontanée de M. V. Cousin.

Cette intervention n'avait pas été moins efficace auprès de l'Académie française : et comme cette Académie distribue chaque année des prix de traduction, M. Cousin avait obtenu une récompense de trois mille francs pour mon travail sur Aristote, formant déjà plusieurs volumes. Mais, dans l'intervalle, j'étais devenu membre de l'Institut : je refusai la munificence qui m'était destinée. Désormais, j'avais le devoir de donner des prix : je n'avais plus à en recevoir. J'écrivis donc la lettre suivante, que j'ai retrouvée dans les papiers de M. Cousin ; il avait bien voulu la conserver. Je ne cache pas qu'à 55 ans de distance, j'ai quelque plaisir à la relire : mais je la reproduis surtout pour attester la sollicitude amicale d'un protecteur si actif.

Paris, 25 mars 1839.

Monsieur, et, permettez-moi d'ajouter maintenant, cher confrère,

Je sais que vous et le vénérable Monsieur Droz, avez eu la bonté de présenter ma traduction de la Politique d'Aristote pour un des prix que décerne l'Académie française. Veuillez en recevoir tous mes remerciments et les offrir à votre très honoré collègue, ainsi qu'à l'illustre compagnie, qui a bien voulu s'occuper quelques instants de mes travaux. Son suffrage, si je l'eusse obtenu, m'aurait été, vous le savez, un puissant encouragement dans la longue carrière que j'ai entreprise et

que je poursuis d'ailleurs avec persévérance, comme l'atteste le volume, publié ces jours-ci, de la traduction de la Logique. Mais l'honneur insigne que vient de m'accorder une des classes de l'Institut en m'appelant dans son sein, m'impose un devoir; et je le remplis en me désistant de toute prétention aux récompenses qui dépendent d'une autre classe, quelque honorables qu'elles soient. J'espère que vous approuverez ma résolution, et que l'Académie française m'excusera de décliner une distinction, qui, si j'en avais été jugé digne, aurait été une des plus flatteuses dans ma vie littéraire, mais qui désormais doit être utile à d'autres que moi.

Agréez, Monsieur et cher confrère, l'expression de ma sincère reconnaissance; et veuillez l'offrir à tous ceux de vos collègues qui partageraient vos intentions bienveillantes.

Votre bien dévoué serviteur.

B. St Hilaire.

Il est vrai que c'était aller un peu vite, et que l'Académie française, quoique portée à ratifier la proposition de M. Cousin, ne s'était pas officiellement prononcée. Le prix que je repoussais ne m'appartenait donc pas encore, et il pouvait être refusé ou diminué. Quelques membres de l'Académie en firent la remarque, entre autres M. Royer-Collard, je crois. Ce scrupule était fondé. J'aurais dû le ressentir aussi de mon côté, et attendre la décision définitive. Mais il aurait fallu patienter peut-

être trois ou quatre mois ; le moment serait alors venu d'un refus régulier. Il est clair que je cédais à un mouvement de vanité un peu trop juvénile. M. Cousin ne m'en blâma pas ; et d'après ce que l'on m'a dit alors, il n'était pas fâché lui-même de l'attitude prise par son protégé. Qu'on me pardonne ces détails, qui sont en effet bien personnels.

Puisque j'ai été le successeur de M. Broussais, je tiens à dire comment avait eu lieu la nomination d'un médecin dans la section de philosophie. En réalité, M. Broussais n'était que physiologiste ; il n'avait aucun titre comme métaphysicien. Loin de là, ses études le poussaient à un matérialisme tout scientifique : et il allait jusqu'à nier la psychologie. Il avait, en outre, attaqué le système de M. Cousin dans des termes peu mesurés. Mais M. V. Cousin, insensible à des critiques qui ne portaient pas, pensait que le nom de son adversaire devait appartenir à l'Institut national ; et la section spéciale de l'Académie des Sciences physiques n'ayant pas su le recueillir, M. Cousin s'était appliqué à réparer une injustice. Il l'avait fait admettre dans la section de philosophie, où la présence d'un physiologiste ne pouvait être qu'une exception, sans conséquence. En attendant, c'était un acte d'une rare impartialité. Elle était aussi naturelle à son auteur qu'agréable à celui qui en était l'objet.

Au 1er mars 1840, M. V. Cousin entrait comme ministre de l'Instruction publique dans le cabinet présidé par M. Thiers, son ami. Sa place y était depuis longtemps marquée : et l'opinion publique l'y appelait avant au-

cun de ses rivaux. Plus loin, je raconterai tout ce qu'il a fait durant les huit mois qu'il est resté au pouvoir. Ici, je me bornerai à ce qui me concerne. Dans la matinée du 1er mars, M. V. Cousin, en m'apprenant ses fonctions nouvelles, m'avait demandé de le suivre et d'être son chef de cabinet. Je refusai d'abord : mais sur son insistance, si honorable pour moi, je dus céder: et j'acceptai ce poste, qui allait m'enlever pour plus ou moins de temps à mes labeurs aristotéliques. Je servis de mon mieux le ministre, dans des occupations qui me convenaient assez peu. Je m'appliquai surtout aux questions budgétaires : et, quand elles furent vidées par la clôture de la session, je priai M. V. Cousin de me rendre ma liberté. Ce fut entre nous une séparation fort douloureuse, et il y a peu d'occasions où je lui aie vu une si poignante émotion : je n'étais guère moins troublé que lui. Mais ce nuage passager n'ôta rien à son affection ni à la mienne. Au mois de septembre de cette même année, il m'invita à passer avec lui une huitaine de jours à Fontainebleau ; et ce tête-à-tête fit cesser bien des rumeurs que ma retraite avait suscitées. Si j'avais pu prévoir la chute prochaine du cabinet, je serais resté auprès d'un ami et d'un maître. Mais qui pouvait s'attendre au traité du 15 juillet ? A Londres, notre diplomatie, peu clairvoyante, ne l'avait pas même soupçonné, bien que la quadruple alliance s'y formât sous ses yeux.

Les années qui suivirent n'offrent à ma mémoire rien de particulier : fréquentes conversations, longues courses et promenades aux jours de repos, échange constant

de sentiments affectueux, petits services à se rendre mutuellement, malgré la différence des situations, voilà ce qui remplit ces sept ou huit années, jusqu'à la révolution de 1848. M. Cousin la vit avec un profond regret : mais comme il était avant tout partisan déclaré des grands principes de 1789, il ne lui fut pas hostile, tout en doutant de son avenir. Quelques personnes même lui reprochèrent d'y être trop favorable. Pour moi, je m'y précipitai, parce qu'elle semblait devoir réaliser les rêves de ma jeunesse. M. Cousin ne m'en voulut pas de ce dévouement à ma vieille cause. Notre amitié resta tout ce qu'elle avait été jusque-là. Il ne me reprocha pas davantage mon implacable opposition à la loi funeste de 1850 sur l'Instruction publique. Je puis même supposer qu'au fond il m'approuvait, tout en ayant dû lui-même garder bien des ménagements.

Le coup d'État du 2 décembre 1851 détermina M. Cousin à prendre sa retraite, après quarante ans de services universitaires. Il évitait par là de prêter un serment qui lui répugnait. De mon côté, j'avais la même répulsion ; et, en mai 1852, je résignai ma chaire et l'administration du Collège de France plutôt que de me soumettre à une humiliation. Je me réfugiai dans une campagne à la porte de Meaux. M. Cousin y vint, avec quelques amis, MM. Mignet et Odilon Barrot, accepter un jour le modeste festin que je leur offrais dans une masure, dont tant d'illustres amitiés faisaient tout le charme.

En cette même année 1852, une place étant devenue

vacante au Journal des Savants, par la mort de notre cher Eugène Burnouf, M. Cousin, d'accord avec M. Mignet et M. Lebrun, me proposa la candidature. J'étais en ce moment en Angleterre. J'acceptai, parce qu'il n'y avait pas de serment à prêter, non plus qu'à l'Institut. Ma candidature réussit : car j'avais déjà publié quelques morceaux de philosophie sanskrite. J'étais bien assuré qu'en mon absence mes fidèles amis défendraient mon honneur aussi scrupuleusement que je l'eusse fait.

Je dois ajouter que M. Prosper Mérimée retira sa candidature quand il sut que l'on pensait à moi. Quoiqu'il désirât depuis longtemps faire partie du Journal des Savants, il me laissa très généreusement passer avant lui : et il dut attendre encore une dizaine d'années sa nomination. Je ne sus pas à cette époque le sacrifice qu'il me faisait : et je n'ai pu l'en remercier que beaucoup plus tard. Les honoraires sont peu élevés au Journal des Savants ; mais, vu mes pauvres ressources, c'était un accroissement notable. Je le devais encore à M. Cousin, qui voulut bien y mettre plus d'intérêt que moi-même. C'était dans une semblable intention qu'il avait fait tous ses efforts pour me déterminer à garder ma chaire au Collège de France. Dans les trois jours qui précédaient la prestation du serment, il ne m'avait pas quitté : je lui avais résisté non sans peine, et j'avais fini par le convaincre que, pour les philosophes, une ruine matérielle n'est rien auprès d'une ruine morale. Du reste, M. Cousin n'était pas seul de son avis : et M. Bethmont, l'ancien ministre du Commerce, me conseillait comme lui de rester en place.

Pendant toute la durée du second Empire, mes relations avec M. Cousin restèrent ce qu'elles avaient été jusque-là, non moins affectueuses et non moins dévouées, mais nécessairement moins fréquentes, à cause de mon séjour loin de Paris. Quand vers la fin de 1855, je me décidai à accompagner M. Ferdinand de Lesseps en Égypte, en qualité de secrétaire général de la Compagnie du Canal de Suez, M. Cousin me détourna de ce voyage. D'abord il approuvait médiocrement ma résolution : mais il craignait surtout pour ma vue un climat où l'ophthalmie est endémique. Cette fois encore, je ne crus pas devoir me rendre à ses appréhensions amicales ; et je n'eus pas à me repentir de ma collaboration à cette grande affaire, où je ne restai d'ailleurs que jusqu'en octobre 1858. Je pus dès lors me rapprocher de Paris ; et j'y rentrai vers 1860, fort heureux d'y retrouver mes anciennes amitiés, où celle de M. Cousin tenait toujours le premier rang. Je ne me doutais pas à ce moment de ce qu'il méditait pour moi et pour M. Mignet : je vais arriver bientôt à en parler.

On sait quelle a été l'attitude de M. V. Cousin à l'égard du second Empire. En général, nous trouvions que son opinion était beaucoup trop clémente. Comme nos amis communs, M. Thiers, M. Mignet, M. Ch. de Rémusat, M. le duc Victor de Broglie, Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne, Vivien, Dufaure, Berryer, etc., étaient tous ennemis de l'Empire, la dissidence de M. Cousin nous affligeait, en nous étonnant : il nous semblait que la morale plus encore que la politique nous

imposait une réprobation invincible. Nous eussions voulu que notre ami la ressentît au même degré que nous. Pour ma part, je lui donnais tort autant que personne : mais ce dissentiment, quelque grave qu'il fût, ne compensait pas tant d'autres motifs d'attachement mutuel. Il n'y eut aucun refroidissement : seulement nos conversations, sans cesser d'être aussi intimes, excluaient les questions politiques, où l'on ne se serait pas entendu. L'Empire est tombé dans le sang de la France : et le verdict des événements est irrécusable. Il n'y avait pas d'accommodement possible avec un tel régime : et l'on peut croire que M. Cousin avait bien aussi quelque chose de cette répugnance instinctive. puisqu'il a refusé constamment les offres brillantes qui lui ont été faites, à plusieurs reprises. Le souverain lui-même s'employa vainement à le séduire.

Ce qui explique ces hésitations singulières, c'est probablement l'influence de quelques personnages avec qui M. Cousin était resté lié. On lui représentait les choses inexactement, comme les courtisans sont en général portés à le faire. Dans une certaine mesure, M. Cousin pouvait être le confident de bonnes intentions, et un conseiller utile, quoique indépendant ; mais ces intentions étaient supposées bien plutôt que réelles : et notre ami ne pouvait s'y fier.

Mais voici l'instant suprême qui s'approche, où M. Cousin va nous être enlevé. Il n'est pas alors d'un âge bien avancé ; mais sa santé était depuis plusieurs années assez chancelante : il devait y donner quelques

soins. Il n'en avait jamais été bien soucieux, et je l'avais averti, autant que je le pouvais, de prendre plus de précautions. L'impétuosité de sa nature ne les admettait guère ; elles gênaient l'activité de ses travaux. En 1862, il se plaignait d'un mal de gorge persistant, et il se croyait atteint d'une bronchite chronique. Je lui conseillai d'aller passer l'hiver à Cannes. Je connaissais depuis plus de vingt ans ces lieux charmants et ce climat salubre : je n'en avais pas eu besoin : mais j'y avais plus d'une fois séjourné chez des amis. M. Cousin consentit à essayer ce facile remède : après un mois d'épreuve, il s'en trouva si bien qu'il n'hésita point à y retourner plusieurs hivers de suite. C'est là que la mort devait l'atteindre, encore plein de force et dans toute la puissance de ses facultés.

Il avait loué sur la route d'Antibes une maison qui était trop grande pour lui seul ; mais il se proposait d'y attirer des amis. Il m'avait tous les ans invité à y venir : je n'avais pu m'absenter de Paris. Mais, dans l'hiver de 1866, je cédai à son vœu, qui était aussi le mien : et je partis pour Cannes, où il ne vint me rejoindre que quelques jours après. Il avait changé de maison, et il s'était un peu plus rapproché de la grande route. Sa villa s'appelait la Villa des Anges, elle était à deux étages et suffisante : il devait habiter au premier, et moi au rez-de-chaussée. Avec ses fidèles serviteurs, M. Morin et sa femme, Mme Hyacinthe Morin, je préparai le logement, en attendant son arrivée, qui n'eut lieu que vers la fin de décembre : il avait été retenu à

Paris, un peu plus qu'il ne pensait : et comme l'hiver s'avançait, il m'avait prié d'aller faire pour nous deux le maréchal des logis.

Quand il arriva, il était en assez bonne santé : et dès le lendemain, il était au travail, selon son immuable coutume. Il corrigeait alors une nouvelle édition de l'Histoire générale de la philosophie. C'était la douzième, et c'est moi qui l'ai achevée en 1874. Le matin, le travail fini, nous allions nous promener et voir M. Mérimée, qui demeurait sur le port, non loin de la mairie actuelle. Nous dînions presque tous les jours chez lui, avec M. le Dr Maure, notre ami commun : et le soir, tous les quatre nous jouions au whist. M. Cousin et moi nous savions à peine tenir les cartes : mais avec nos deux partners, nous complétions le quatuor tant bien que mal. Eux jouaient très bien et toléraient notre ignorance. Quand on liquidait les enjeux et que la perte se montait à 1 franc ou 1 fr. 50, on poussait les hauts cris : et l'on se promettait de mieux jouer le lendemain. Je ne crois pas qu'aucun de nous ait jamais passé des soirées plus douces et plus sainement agréables. M. Prosper Mérimée, notre hôte, parlait fort peu : c'était sa nature, et peut-être aussi l'effet de la maladie : mais le peu qu'il disait était exquis d'élégance et de simplicité. Il était généralement très froid, d'un commerce parfaitement égal et tout à fait sûr. Il souffrait dès lors de l'affection qui devait l'emporter trois ans plus tard, malgré sa robuste constitution.

Nous nous retirions à dix heures au plus tard, pour

éviter la trop grande fraîcheur de la nuit. Deux chemins nous pouvaient conduire de la demeure de M. Mérimée à celle de M. Cousin : les rues, ou le bord de la mer. Nous avions essayé plusieurs fois de prendre cette dernière route, qui nous plaisait davantage ; mais nous dûmes y renoncer, parce que la vivacité de l'atmosphère marine oppressait la poitrine de M. Cousin. Était-ce un symptôme ? Nous l'ignorions à cette heure : pour moi, je ne le pensais pas, parce qu'en 1839 M. Cousin avait éprouvé le même malaise à Saint-Germain-en-Laye, où je passais l'été en famille, et où il n'avait pu séjourner que trois semaines, bien qu'il désirât y demeurer tout l'été. L'air de la Terrasse était beaucoup trop excitant pour sa constitution. A Cannes, nous prenions donc le plus souvent la route d'Antibes, qui nous menait presque directement à notre villa.

Les jours s'écoulaient ainsi, réguliers et tranquilles ; et il semblait que notre hiver devait suivre le même cours, travail et repos sous un climat délicieux. Mais un matin, le 7 ou 8 janvier 1867, Morin, accourant dans ma chambre, me pria de monter à l'instant chez M. Cousin. Il venait d'être saisi tout d'un coup d'une agitation excessive : il balbutiait, ne pouvant presque pas parler. C'était au milieu d'une lecture qu'il avait été surpris. Je le trouvai en effet fort pâle et fort ému : « Vous... le... « voyez bien, me dit-il, je... ne... puis... plus parler. Je « ne sais pas ce que j'ai : je n'en puis plus : je ne sais « pas ce que j'ai. Vous le voyez, vous le voyez bien. » Les premiers mots m'avaient fort alarmé : l'articulation

en avait été fort pénible. entrecoupée de sanglots qui trahissaient un violent effort. Les derniers mots prononcés au contraire avec volubilité, et très distinctement, calmèrent un peu mes craintes. et je rassurai M. Cousin : — « Oui. lui dis-je. votre voix était tout à l'heure entre-« coupée : elle ne l'est plus du tout. et votre parole est « parfaitement nette. Ce n'est rien ; c'est un éblouisse-« ment, par suite de fatigue : reposez-vous : et ce sera « bientôt passé. »

Ce symptôme était très significatif : et comme je connaissais le tempérament de M. Cousin presque autant que le mien, je lui proposai des pilules d'aloès, que j'avais apportées. Elles lui eussent fait du bien sans doute : mais il les refusa, parce que l'aloès, dont il avait fait usage quelquefois, lui avait toujours causé une congestion à la tête. La crise était finie : mais de peur qu'elle ne se renouvelât. je fis prévenir M. le docteur Buttura. M. Cousin l'avait consulté assez souvent, et le regardait comme un ami. M. Buttura vint en effet le lendemain, feignant d'entrer, en passant devant la villa, pour savoir des nouvelles de ceux qui l'habitaient. Dans un très court entretien, il recommanda à M. Cousin de se purger. Si ce conseil eût été mis à exécution, une précieuse existence eût peut-être été prolongée de quelques années.

Le mal semblait si bien conjuré que, deux ou trois jours après, M. Cousin put accepter de dîner en ville, chez un de nos amis, au golfe Jouan. Le repas avait été fort gai : nous étions rentrés d'assez bonne heure : et

rien ne présageait quelque nouvel accident. Néanmoins, je remarquai, dans la journée suivante, que M. Cousin était excessivement nerveux. Il se préoccupait outre mesure d'une plantation de quelques fleurs devant la maisonnette. Je n'attachai pas d'importance à cette impatience démesurée ; et deux journées s'écoulèrent encore sans alarme. Mais le 13 janvier (1867), M. Cousin, qui n'avait pu fermer l'œil de la nuit, avait répondu à son valet de chambre, entré à 7 heures, qu'il ne se lèverait qu'à 8. Accablé comme il l'était par l'insomnie, il ne se leva qu'à 9 heures ; et il se mit à corriger quelques pages du livre qu'il imprimait à cette époque. Notre déjeuner, qui devait avoir lieu à midi, fut retardé jusqu'à 1 heure et demie. En se mettant à table, M. Cousin se plaignit de n'avoir pas pu dormir un instant et de tomber de sommeil. Mais il avait à peine pris quelques aliments que sa tête s'affaissa sur sa poitrine, et il me dit : « Je « n'en puis plus d'envie de dormir : je n'ai pas fermé « l'œil ; j'ai besoin de dormir. — Dormez quelques « instants sur votre chaise, lui dis-je, et quand vous « vous serez un peu remis, vous regagnerez votre lit. » Je me plaçai derrière lui pour le soutenir sur sa chaise ; et il me dit : « Oui, c'est cela : c'est bien comme ça. » Je le soutins, dix minutes ou un quart d'heure, de manière à ce qu'il pût sommeiller ; et pour qu'il fût à l'aise et qu'il dormît, Morin, sa femme et moi, nous mîmes M. Cousin sur un canapé, qui remplaçait provisoirement le lit. Je disposai un oreiller sous sa tête, qu'il ne pouvait relever. Il s'aperçut du soin que je prenais ; et il

me serra doucement la main. C'était un remerciement, et le dernier signe de connaissance qu'il donna.

Cependant il y avait près d'une heure que nous étions dans les angoises quand je songeai à envoyer chercher le médecin : il pleuvait à torrents. Morin courut chez le Dr Buttura : mais le docteur était à Nice, où il avait été appelé en consultation : et il ne rentrait que par le train de quatre heures. Quant au Dr Maure, il était à Saint-Césaire, depuis deux jours ; je lui expédiai une dépêche : mais c'était à six lieues de Cannes, et il ne pût arriver qu'à minuit. Quand M. Buttura revint de Nice, avec deux de ses confrères qui l'accompagnaient, ces Messieurs trouvèrent M. Cousin toujours sans connaissance. Il était très difficile de recourir à aucun médicament drastique, parce que l'estomac du malade était encore chargé des aliments du déjeuner. Ces Messieurs prescrivirent quelques remèdes extérieurs; et ils constatèrent une apoplexie séreuse, qui ne laissait aucun espoir. Nous transportâmes M. Cousin sur son lit ; il respirait à grand'peine : et il perdait ses forces, sans sortir un instant de sa léthargie.

Cependant M. Mérimée était accouru dès que j'avais pu le faire prévenir ; et il demanda si, au milieu de notre affliction, nous savions quelles étaient les intentions de M. Cousin pour ses derniers moments. M. Cousin ne s'était jamais ouvert à personne sur ce délicat sujet. Morin et Mme Hyacinthe n'avaient reçu aucune confidence de leur maître ; je n'en avais pas reçu plus qu'eux. Dans l'état de prostration absolu où était notre

ami, on ne pouvait lui rien demander. M. l'abbé Blampignon, qui était lié avec M. Cousin, étant alors survenu et voulant procéder à quelques cérémonies de son ministère, je l'en détournai, parce que le malade ne pouvait y prendre aucune part. S'il recouvrait quelques instants sa connaissance, il pourrait lui-même exprimer ce qu'il désirerait ; et sa volonté serait faite sur-le-champ. Vers minuit, arriva le docteur Maure. M. Cousin respirait encore : mais l'agonie commençait ; et elle finissait à 5 heures et quelques minutes du matin. A cet instant, M. Cousin expirait entre mes mains.

J'avais à ramener le corps de notre ami à Paris, où l'inhumation devait avoir lieu. Mais les chemins de fer étaient encombrés de neige et ne marchaient plus. J'attendais à Cannes, quand une dépêche du notaire m'apprit que M. Cousin m'avait nommé, avec M. Mignet, un de ses légataires universels. J'en fus surpris ; car jamais, dans une intimité de plusieurs années, M. Cousin ne nous avait laissé soupçonner, ni à l'un ni à l'autre, qu'il eût le projet de léguer une partie de sa fortune à ses vieux amis. Quelle délicatesse et quelle réserve ! Comme il avait compris le caractère de M. Mignet et le mien ! Nous n'aurions pu lui en vouloir, s'il nous avait fait part de sa prévoyance pour le bien-être de nos dernières années ; mais notre commerce en eût été certainement gêné ; nous n'aurions pu avoir l'air de capter un testament.

Voilà donc un bienfait posthume, qui vient se joindre à tous ceux que M. Cousin m'avait prodigués pendant

plus de trente ans. Celui-là était inopiné aussi bien que tous les autres. Il m'avait prié, sept ou huit ans auparavant, d'être son exécuteur testamentaire et le conservateur de la bibliothèque qu'il laissait à l'État : j'avais accepté ces preuves de sa confiance ; mais je n'avais jamais eu la pensée que je serais un jour un de ses héritiers.

Cher maître, cher ami, en rappelant aujourd'hui tout ce que vous avez fait pour moi et tout ce que je dois à votre grand cœur, je tâche de me consoler de votre perte : et j'offre à votre ombre le monument que j'ai pu achever, grâce à vos exemples et à votre amitié. J'ai tenu l'engagement que je prenais quand je vous vis pour la première fois. La traduction générale d'Aristote, que je vous ai dédiée, répond à votre traduction de Platon ; et c'est à votre école que j'ai appris à les admirer tous les deux, presque également.

BARTHÉLEMY-SAINT HILAIRE.

Janvier, 1893.

En commençant la biographie de M. Cousin, je dois exprimer un regret. que je sens très vivement ; mais il n'a pas dépendu de moi de le prévenir. Voilà 26 ans que M. Cousin est mort : et durant ce très long intervalle. je n'ai pas pu m'occuper de sa mémoire. D'abord la traduction d'Aristote. et puis des devoirs civiques impérieux m'ont pris tout le temps dont j'aurais voulu

disposer. Je m'assure que M. Cousin ne m'aurait pas blâmé d'avoir subi ces nécessités. Dès que je me suis trouvé un peu plus libre, j'ai entrepris, vers 1890, le travail que j'achève aujourd'hui. Pendant trois ans de suite, j'ai recueilli tous les matériaux : je les ai classés et analysés : et au début de 1893, j'ai pu les mettre en œuvre, dans la rédaction que je soumets au jugement du public. Je n'ai rien négligé pour présenter sous un jour vrai le talent et le caractère de M. Cousin. J'ai évité autant que possible toute polémique, oiseuse ou irritante. Le champ eût été très vaste si je l'avais voulu : mais je respecte trop la postérité pour lui infliger ces controverses, qui n'intéressent, même parmi les contemporains, que la malveillance ou la légèreté de quelques lecteurs. Nous nous sommes efforcé partout d'être absolument impartial, soit envers un ami, soit envers ses adversaires. Nous espérons que ceux qui voudront bien nous lire auront le même amour de la vérité.

B.-S. H.

Continuons [illegible] de cette grande [illegible] touchée à jamais [illegible], où [illegible] n'ayant

si souvent effacé l'énergie du caractère et où les fautes étaient

extrêmes comme la vertu. Entrons dans la seconde [illegible] partie

de la vie de Mme de Longueville : [illegible]

[illegible] pendant la Fronde, y

suivons d'abord ce qu'elle avait fait la moitié de la politique et de ses cœurs, l'habileté

de sa destinée, et puis y marchant [illegible] pas à pas dernière [illegible], par

honneur, par faiblesse et à la fin [illegible] et n'est pas de belles motifs que nous ne cherchons

dissimuler [illegible]. Sans écrire une histoire de la Fronde, et nous

faisons bien le juger un peu connaître pour y marquer la juste place de

rôle véritable de Mme de Longueville. La Fronde [illegible] a été en quelque sorte [illegible]

[illegible]

AVERTISSEMENT

Les citations que nous devons faire des ouvrages de M. V. Cousin, se rapportent en général aux dernières éditions qu'il a publiées lui-même. Il avait l'habitude, et peut-être le tort, de remanier sans cesse ses écrits, pour les rendre plus dignes de ses lecteurs. Quand on est soucieux de se perfectionner, on peut revendiquer ce droit : ce serait être trop sévère que de le refuser. Mais on peut penser aussi que la méthode contraire est préférable ; et que c'est l'exemple de Descartes qu'il convient de suivre. Comme lui, il vaut mieux ne s'adresser au public que quand on a donné à ses pensées une forme définitive et immuable, dût-on méditer quelques années de plus dans le silence. Quant aux modifications successives que M. V. Cousin a pu faire à sa doctrine, elles sont beaucoup moins graves et beaucoup plus rares qu'on ne le dit : elles tiennent surtout aux progrès de son esprit. Mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler, et nous les retrouverons ailleurs.

Dans la correspondance, qui a elle seule remplira un volume, les lettres de M. V. Cousin sembleront peu nombreuses, comparativement à celles des étrangers. Il n'y a point à s'étonner de cette différence. M. V.

Cousin a conservé presque toutes les lettres qu'il recevait, tandis que les siennes ont été dispersées dans l'Europe entière, et aussi dans le Nouveau-monde. Même en s'y prenant à temps, il eût été fort difficile, si ce n'est tout à fait impossible, de les rassembler. Pour les lettres des étrangers, Allemands, Anglais, Italiens, Grecs, nous les avons traduites. Mais lorsqu'ils les ont écrites en notre langue, nous les avons laissées sans changement, et sans y corriger quelques fautes de grammaire. Les étrangers prennent la peine d'apprendre la langue française, et nous ne leur rendons pas la pareille. Les taches légères que parfois présente leur style attestent des efforts, dont nous devons leur être reconnaissants. On verra non sans plaisir que les principaux correspondants, tels que Schelling, Hégel, Manzoni, Azeglio, Thiersch, Peyron, Mme Austin, etc., écrivent le français presque aussi bien que nous.

M. V. Cousin avait eu la pensée, en 1846-1851, de faire une édition générale de ses œuvres; alors il les divisait en six séries; mais comme il ajoutait toujours de nouveaux ouvrages aux anciens, il dut renoncer à ce cadre, tel qu'il l'avait d'abord conçu. Il reprit son projet en 1865, et les cinq volumes in-8° des Fragments philosophiques en sont un spécimen. C'est sur ce plan qu'il comptait exécuter le reste, quand la mort le surprit. Ses œuvres complètes, si l'on y comprenait les traductions et les publications diverses, ne comporteraient pas moins de soixante volumes, peut-être même davantage.

PREMIÈRES ANNÉES

On ne sait presque rien de l'éducation que M. V. Cousin a dû recevoir dans sa famille. Comme l'indique son acte de baptême, il était né le 28 novembre 1792, dans la Cité, sur la paroisse Notre-Dame, au cœur du vieux Paris. Son père, Joseph Cousin, né en 1753, et sa mère Marie-Henriette Grivelet, plus âgée d'un an, étaient originaires de Pierrefitte, près Paris. Le parrain fut le frère aîné de M. V. Cousin, qui se nommait Claude-Henri-Victor ; et la marraine fut Marguerite Cousin, sa tante. Dans l'acte authentique, M. Joseph Cousin est qualifié de jouaillier, demeurant rue du Marché-Neuf. C'était un quartier fort pauvre ; et la situation de la famille devait être des plus modestes. Quelle a été l'influence des parents? On l'ignore ; et M. V. Cousin, quoiqu'il adorât sa mère, n'en parlait presque jamais. Notre temps est avide de détails sur les origines des gens illustres, pour expliquer leur génie. C'est une mode fort répandue, mais frivole. Certainement l'éducation est très féconde ; tous les parents éclairés, et même tous les États civilisés, y attachent

une juste importance, comme l'attestent les soins coûteux qu'ils y consacrent. Mais l'éducation ne fait que développer les germes que la nature et la Providence répartissent à chaque individu. Les circonstances extérieures sont relativement peu de chose. M. V. Cousin en est la preuve, après tant d'autres. Son frère, élevé comme lui, n'a rien été, et n'a rien voulu être, même quand son cadet aurait pu faire beaucoup pour sa fortune. C'est qu'Henri avait été moins bien doué en naissant. L'éducation a donc pu servir heureusement M. Victor Cousin : mais elle ne l'a pas fait.

Quelles que fussent ses facultés naturelles, il ne paraît pas qu'il ait été précoce dans ses études, probablement parce qu'on les lui avait fait commencer trop tard. Il avait déjà près de quatorze ans, et il était encore dans sa classe de Cinquième. Mais dès 1806, il était envoyé au Concours général, qui venait d'être fondé. Il suivait les classes du Lycée Charlemagne, en qualité d'élève externe, de la pension Lepitre (rue de Turenne n° 2, ancien hôtel de Joyeuse). Dans cette année, il remporta un accessit de thème latin. Dans les années suivantes, il fut constamment choisi pour représenter le Lycée au Concours. En 1807, il avait le premier prix de version latine, classe de Quatrième. Il redoubla cette classe : et en 1808, il remporta le premier prix de thème latin, et le premier prix de version grecque, outre un accessit de version latine. L'année 1809 fut presque aussi glorieuse : il eut encore le premier prix de version grecque, et des accessits en

version latine et en vers latins. Enfin 1810 vit un triomphe éclatant, et même inouï. On avait récemment créé la classe de Rhétorique. Cousin y obtint tout à la fois le premier prix de Discours latin, grand Prix d'honneur ; le premier prix de discours français (nouveaux) ; le premier prix de version latine, et un accessit de version grecque. Un succès pareil ne s'est pas reproduit depuis quatre-vingts ans dans de telles conditions. A cette époque, les études étaient à peine réorganisées : les méthodes n'étaient pas moins incertaines : et l'enseignement était loin d'avoir la régularité qu'il a peu à peu conquise. Mais alors le Prix d'honneur était unique : il n'était pas partagé en trois comme aujourd'hui. Le jeune homme qui le méritait était signalé à la bienveillance du gouvernement et à l'attention de la France entière. Un décret impérial permettait au jeune vainqueur qui avait remporté le Prix d'honneur, dans le Concours des Lycées de Paris, d'entrer au conseil d'État, en qualité d'auditeur, sans justifier d'aucune autre condition. Entre autres privilèges, le lauréat gagnait l'exemption du service militaire : ce qui était, par ces temps de guerres incessantes, une faveur très appréciée.

Remarquons l'application du jeune élève à l'étude du grec, et son ardeur persévérante au travail. Les lauriers scholaires sont trompeurs presque autant que les autres ; on a vu trop souvent ces triomphateurs de lycée avorter au sortir de leurs classes : et leur carrière dans le monde, ne rien tenir de ce que leurs débuts avaient

promis. C'était un dommage pour eux et pour la société. Au contraire, M. V. Cousin a toujours dépassé ce qu'on espérait de lui : son talent croissait encore quand la mort est venu l'enlever, après cinquante années de labeur. D'autre part, il faut qu'on sache que M. V. Cousin se passionna pour la langue grecque dès qu'on la lui apprit; et qu'il n'a cessé de la cultiver, depuis qu'en quatrième il gagnait le premier prix au Concours général. Nous verrons qu'il s'en est occupé jusqu'à la seconde édition de Proclus en 1864, trois ans avant sa mort. Il n'a jamais eu la prétention d'être un helléniste de profession : mais il l'a été dans la mesure où l'exigeaient ses travaux, sur Proclus, sur Platon et sur Aristote. C'est la réponse que nous pouvons faire dès maintenant à des critiques plus malicieuses que fondées.

La gloire n'est jamais sans danger, surtout quand elle arrive à la jeunesse, d'ordinaire présomptueuse et inexpérimentée. M. V. Cousin ne fut pas enivré de la sienne : il sut échapper à un péril qui aurait pu détruire, s'il ne l'eût évité, toute sa vie philosophique. Le grand-maître de l'Université, M. de Fontanes, frappé d'un succès qui avait excité la sympathie publique, lui offrit une place d'auditeur au Conseil d'État. Le jeune homme refusa, en déclarant qu'il se destinait à la carrière des Lettres, et qu'il voulait entrer à l'École normale, qui allait s'ouvrir. Il y fut admis en effet le 15 septembre 1810, le premier de la première promotion. Que fût-il advenu de M. V. Cousin s'il était entré dans l'administration ? On ne saurait le dire pré-

cisément : mais ce qu'on peut affirmer, c'est que les devoirs que lui eussent imposés des fonctions administratives l'auraient arraché nécessairement à la philosophie et à la littérature. Dès ce moment, il avait montré, dans ses compositions, victorieuses au Concours général, un style déjà presque formé, naturel et très sain, bien que les sujets qu'il avait eu à traiter ne prêtassent guère à la rhétorique.

A la fin de la première année, M. Cousin pouvait passer sa licence : le diplôme, du 12 novembre 1811, est signé de M. de Fontanes, Grand-maître, et de M. Royer-Collard, professeur de l'histoire de la philosophie moderne à la Faculté des Lettres de Paris, faisant fonctions de vice-recteur de l'Académie. En 1812, à la fin de la seconde année, qui terminait le séjour à l'École, M. V. Cousin était nommé élève répétiteur, remplaçant durant quelque temps M. Villemain pour la littérature française et les vers latins. En juillet 1813, il passa sa thèse de doctorat. Il avait choisi pour sujet : « de Methodo, sive de Analysi. » Il s'y montre fervent disciple de Condillac, « qui, selon lui, avait eu le mérite de résumer tout ce que Bacon, Descartes, Malebranche et Locke ont appris au monde. » Il est donc sensualiste, et il déclare que l'analyse est la vraie méthode philosophique. Il n'ignore point tout à fait la synthèse : mais il en fait peu d'état. Évidemment l'opinion régnante le domine ; quelques années plus tard, il secouera le joug universel, et il essaiera de le briser pour jamais.

En 1814 (14 janvier), il est attaché comme agrégé au Lycée impérial (Louis-le-Grand), « pour être em- « ployé par le Proviseur, dit l'arrêté, suivant les be- « soins du service ». Les terribles événements de 1815 le désolèrent sans le troubler. A-t-il été indigné du retour de l'île d'Elbe au point de s'enrôler parmi les Volontaires royaux ? C'est possible, bien qu'aucun document ne le prouve. En tout cas, cette résolution ne put durer que quelques jours, et elle n'eut aucune conséquence. Deux lettres de M. Cousin, en avril 1815, montrent bien où il en était à l'égard de l'Empire, renouvelé dans des circonstances où il était impossible qu'il réussît, même quelques mois, entraînant pour la patrie d'effroyables désastres, qui venaient s'ajouter à ceux des années précédentes. Si, en 1814, Napoléon avait déployé une énergie que jamais homme de guerre n'avait eue à ce degré prodigieux, en 1815, il ne servait que son ambition et son égoïsme insatiables, au risque de perdre la France, en l'exposant aux vengeances de l'Europe, exaspérée par une tentative criminelle. Voici les deux lettres de M. Cousin. Dans l'une, il refuse le serment à l'Empereur, tant que la nation n'aura pas été consultée ; dans la seconde, il se soumet quand le peuple, aussi aveugle que son souverain, s'est prononcé en faveur de son chef. Le Conseiller à qui ces deux lettres sont adressées n'est pas nommé : mais ce devait être un membre du conseil impérial de l'Instruction publique, ou un conseiller d'État délégué.

Paris, 16 avril 1815.

« Monsieur le Conseiller,

« Croyez que je suis pénétré, comme je dois l'être, « de la bonté que vous avez eue de m'accorder un jour « pour me décider ; mais je n'en abuserai point. Rentré « chez moi, j'ai consulté ma raison et ma conscience ; « et voici ma réponse :

« L'Empereur Napoléon a abdiqué ; le peuple, repré- « senté par les Chambres, a reçu son abdication. Aussitôt « que le peuple, représenté de quelque manière que ce « soit, l'aura relevé de son abdication, et l'aura de « nouveau nommé chef de l'État, sous le nom d'Em- « pereur, ou sous un autre, je prêterai le serment de « soumission, exigé par les lois, et aux Constitutions qui « auront été adoptées, et au chef qui aura été choisi. « Jusque là, on peut personnellement et comme homme « adorer ce cher Napoléon Bonaparte et faire des vœux « au fond de son cœur pour qu'il soit placé à la tête de « l'État. Mais comme citoyen, on ne peut encore prêter « serment à rien, parce que rien n'est encore établi. « Je refuse donc comme citoyen de prêter serment, et « à des Constitutions qui n'existent pas et à un empereur « qui n'est pas nommé. En attendant, je donne ma « parole d'honneur de garder dans l'École le plus pro- « fond silence sur toute autre question politique.

« Le 16 avril, à l'École Normale.

« V. Cousin. »

Cousin, ancien élève répétiteur et maître de conférences, pouvait exercer quelque action sur ses auditeurs et ses amis. C'est à cette situation, dont il ne veut pas abuser, qu'il fait allusion.

Quelques jours après, l'Acte additionnel, soumis à la sanction populaire, était accepté à la presque unanimité des votants. Sur 1,300,000 environ, c'est à peine si 4,206 l'avaient repoussé; mais une majorité considérable s'était abstenue, par défiance, quoique cette Constitution passe, à juste titre, pour la meilleure qu'ait essayée la France depuis 1789. On ne croyait pas à la sincérité de Napoléon, devenu libéral: et voilà comment le nombre des votes avait été si restreint. Quoi qu'il en fût, le jeune maître s'inclina, et il ne crut pas devoir refuser son adhésion. Il écrivit donc une seconde lettre, bien que le résultat du vote populaire n'eût pas encore reçu la publicité officielle, qui ne devait avoir lieu qu'au Champ de Mai.

28 avril 1815.

« Monsieur le Conseiller,

« La semaine dernière, comme je pensais que la « nation, représentée, au Champ de Mai, par les Collèges « électoraux, allait dans peu se donner une Constitution et se choisir un chef, je refusai de prêter « serment de soumission à des Constitutions qu'elle « n'avait point reconnues, et à un chef qu'elle n'avait « point nommé. Maintenant qu'elle consent à voter « seulement sur des Actes additionnels, et qu'elle recon-

« naît par là et l'ancien Empire et l'ancien Empereur,
« je me rends à sa volonté et à son silence : et de même
« qu'il y a six jours, je refusai sans crainte de prêter
« serment, de même aujourd'hui je le prête sans honte,
« et je jure soumission aux Constitutions de l'Empire
« et fidélité à l'Empereur.

« V. Cousin. »

Il est probable que cette concession dut coûter beaucoup au libéralisme, et même à la prudence patriotique du jeune maître. Il ne pouvait pas croire au succès d'une aussi folle aventure : mais il se résignait à ce qu'il ne pouvait empêcher. Treize cent mille adhérents, c'était une effrayante minorité sur sept à huit millions de citoyens ; mais l'apparence suffisait ; et les plus sages dûrent s'en contenter.

Dans l'été de 1815, M. Cousin était passagèrement professeur de philosophie au lycée Bourbon. Quel système suivait-il alors? Ce ne pouvait être que le Sensualisme, bien que, dès cet essai de professorat, il dût avoir plus que des doutes : il avait déjà pris parti pour le spiritualisme, sans peut-être entrevoir toute la portée de la réforme, dont il allait devenir le promoteur le plus décisif. Il n'est resté aucune trace de cet enseignement, quoique M. Cousin en ait rappelé le souvenir (Fragments philosophiques, tome V, p. 46, édit. de 1866). Au lycée Bourbon, il enseignait à ses élèves la philosophie Écossaise, qu'il avait étudiée sous M. Royer-Collard : et il leur lisait la traduction qu'il avait faite des

« Esquisses de philosophie morale » de Dugald-Stewart. Il se vantait d'être en état de réciter par cœur tous ses ouvrages, tant il les avait pratiqués.

Un arrêté du 13 novembre 1815 autorisa M. Royer-Collard, président de la Commission de l'Instruction publique et professeur d'histoire de la philosophie moderne à la Faculté des lettres de Paris, à se faire remplacer dans ses fonctions de professeur par M. Cousin, élève de l'École normale et maître de conférences pour la philosophie. M. V. Cousin avait 24 ans à peine; et c'était un bien périlleux honneur de succéder, si jeune encore, à un personnage entouré d'une telle autorité et d'un tel prestige. Qui avait inspiré le choix que faisait M. Royer? Qu'était-il lui-même? Élevé par les Pères de la doctrine chrétienne, professeur dans quelques collèges de province, avocat un peu avant la Révolution, il avait été membre du Conseil des 500. En 1811, il était appelé à la chaire qu'avait occupée trois ans M. Pastoret, qui était en même temps doyen de la Faculté des lettres. En devenant sénateur, M. Pastoret avait abandonné des fonctions qu'il n'avait jamais remplies; il avait offert sa succession à M. Royer, qui hésitait à accepter, quand M. de Fontanes le nomma sans attendre son consentement. Le Grand-maître ne se trompait pas, non plus que M. Pastoret: et quoique M. Royer, alors âgé de 48 ans, n'eût jamais rien publié en philosophie, personne n'était aussi capable que lui d'honorer le poste qu'on lui confiait. En 1815, il cessait de professer, et il entrait dans l'administration et dans la politique, dont

il avait fait l'apprentissage vingt ans auparavant. Ses opinions étaient bien connues, ainsi que sa fermeté. Le 18 Fructidor avait annulé son mandat; mais avant de le perdre, M. Royer avait demandé, dans un discours fameux (14 juillet 1797), la liberté religieuse et le rétablissement du culte catholique, quatre ans avant le Concordat. En 1806, il publiait dans le Journal des Débats un article qui avait eu un grand retentissement. C'était une déclaration de principe. A propos d'un ouvrage assez ridicule de M. de Guibert, il avait annoncé une guerre implacable à la philosophie du XVIIIe siècle, convaincu d'avoir corrompu tout à la fois « le goût, la morale et la politique, pour flatter la folie de ce temps. » Il raillait d'une ironie presque cruelle les gens de lettres qui s'étaient improvisés philosophes et grands hommes, et il les accablait de ses sarcasmes. Il traitait de désastreuse toute cette période de notre histoire; et il prenait hardiment la défense de la religion contre d'abominables outrages.

Cette polémique était de mise dans un journal; mais M. Royer-Collard s'était bien gardé de porter ce ton acerbe dans son cours. Seulement, il s'y montrait l'adversaire persévérant de toutes les doctrines qu'avait enfantées le sensualisme de Locke et de Condillac. En s'éloignant de sa chaire, il remettait l'achèvement de la révolution qu'il avait commencée à des mains novices, qu'il jugeait de force à poursuivre la lutte et à remporter la victoire. Il avait vu M. V. Cousin à l'École normale, qu'il avait inspectée plus d'une fois; il l'avait vu aussi

à ses leçons, qui comptaient assez peu d'auditeurs, et il l'avait distingué parmi les plus assidus et les plus intelligents. Ce n'était donc pas une imprudence que d'imposer ce lourd héritage à l'ancien lauréat, toujours applaudi, du Concours général.

Quant à M. Cousin, il ne se dissimulait pas de quelle responsabilité il allait être chargé. Mais depuis plusieurs années déjà, il s'était voué sans réserve à la philosophie et avait renoncé aux lettres. C'est lui-même qui nous l'apprend : écoutons-le :

(Fragments philosophiques, Tome V, p. LVIII, édit. de 1866.)

« Il est resté, dit-il, et restera toujours dans ma mé-
« moire, avec une émotion reconnaissante, le jour où,
« pour la première fois, en 1810, élève de l'École nor-
« male, destiné à l'enseignement des lettres, j'entendis
« M. Laromiguière. Ce jour décida de toute ma vie : il
« m'enleva à mes premières études, qui me promettaient
« des succès paisibles, pour me jeter dans une carrière
« où les contrariétés et les orages ne m'ont pas manqué...
« M. Laromiguière enseignait la philosophie de Locke
« et de Condillac, heureusement modifiée sur quelques
« points, avec une clarté, une grâce qui ôtaient jusqu'à
« l'apparence des difficultés, et avec un charme de bon-
« homie spirituelle qui pénétrait et subjuguait. L'École
« normale lui appartenait tout entière... L'année sui-
« vante, un enseignement nouveau vint nous disputer
« au premier : et M. Royer-Collard, par la sévérité de

« sa logique, par la gravité et le poids de sa parole, nous « détourna peu à peu... A côté de ces deux éminents « professeurs, j'eus l'avantage de trouver encore un « homme sans égal en France pour le talent de l'obser- « vation intérieure..., je veux parler de M. de Biran. Me « voilà donc, de compte fait, trois maîtres en France : « je ne dirai jamais tout ce que je leur dois... C'est sous « cette triple discipline que je me suis formé : c'est ainsi « préparé que je suis entré en 1815 dans l'enseignement « public de la philosophie, à l'École normale et à la « faculté des Lettres. »

Nous en croyons M. Cousin, et nous comprenons son enthousiasme reconnaissant pour ses trois maîtres. Mais nous ne pouvons pas être absolument de son avis. Il a dû sa vocation à M. Laromiguière : et M. Maine de Biran a pu lui fournir d'utiles modèles d'analyse psychologique : mais M. Royer-Collard a fait bien davantage ; il lui a transmis une initiative que les deux autres n'avaient abordée que timidement. Lui, au contraire, soutenait une doctrine nouvelle, encore peu développée, mais hautement hostile au passé, qu'il réprouvait. C'était l'aurore d'une pensée plus vraie, que son disciple devait féconder. C'est beaucoup de modestie à M. Cousin de louer si sincèrement ceux qui ont affermi ses premiers pas : mais il a emprunté à l'un d'eux infiniment plus qu'aux autres ; ce n'est pas être assez équitable que de faire à tous trois une part égale, parce que le fond est toujours essentiel, et que la forme ne l'est pas, quelque parfaite qu'elle soit.

Grâce à M. Royer-Collard, M. V. Cousin, à la fin de 1816, put monter sur la scène qu'il ne cessa de remplir durant un demi-siècle, instruisant et charmant tous les esprits qui s'intéressent aux problèmes mystérieux des destinées humaines et à la délicate culture des lettres. M. Cousin a dit quelque part (Philosophie Écossaise, 3e édit.. p. v, 1857) : « La philosophie spiritualiste du « dix-neuvième siècle se rattache assurément à Des- « cartes, et c'est ce grand nom tout national et tout « français que nous portons sur notre drapeau ; mais « nous serions bien ingrats si nous ne confessions que « nous devons aussi beaucoup à Reid ; car nous lui « devons M. Royer-Collard. C'est là, ce semble, un « assez bel ouvrage du philosophe Écossais et de sa « méthode. » A notre tour, nous pouvons, à plus juste titre, adresser cet éloge à M. Royer-Collard ; nous lui devons aussi beaucoup, puisqu'il nous a donné M. V. Cousin. Il l'avait apprécié aussitôt qu'il l'avait rencontré ; il l'a toujours aimé de l'affection la plus tendre, et il a suivi toutes les péripéties de son existence philosophique avec une sorte de sollicitude paternelle. Il avait trente ans de plus que lui ; mais si M. Cousin n'était pas son fils par la nature, il l'est devenu par l'intelligence. Leur amitié mutuelle n'a jamais connu de refroidissement. C'est un bien beau témoignage, quand on pense que cette constance vient d'un homme tel que M. Royer ; il n'a cessé d'en donner des marques éclatantes tant qu'il a vécu.

Ces premières années de M. Cousin annonçaient un

très brillant avenir. Il l'a réalisé autant qu'il l'a pu par un travail qui n'a cessé qu'avec sa vie, et que l'âge même n'a pas arrêté. C'est un exemple qu'il a donné, sans la moindre ostentation, et qu'on peut recommander à la jeunesse. Après d'heureux commencements, elle risque de succomber aux entraînements du monde et à des ivresses qu'elle ne sait pas dompter. Le travail est, à cette période de notre existence, le meilleur de tous les préservatifs : il est de tous les jours, de tous les instants : et quand une habitude virile a été contractée, elle surmonte tous les périls. Nous ne savons pas quelles luttes M. Cousin eut à soutenir et à quelles tentations dangereuses il a dû résister. Mais ce que nous savons positivement, c'est que la passion de la science l'a sauvé de bien des écueils, et que les cours de la Faculté des Lettres, les cours de l'École normale, la pénible publication de Proclus, celle de Descartes et la traduction de Platon, ont enlevé aux passions redoutables presque tout le temps dont elles auraient abusé.

PREMIÈRE PÉRIODE

1815-1830

LA PHILOSOPHIE

Parmi les hommes les plus illustres du XIXe siècle, il n'en est aucun qui ait eu une carrière plus active et plus féconde que M. V. Cousin. Dans tout ce qu'il a fait, il a déployé un talent extraordinaire, et les questions auxquelles il s'est appliqué sont les plus élevées et les plus vastes que puisse embrasser l'esprit de l'homme. Professeur de philosophie, maître de conférences, philologue, érudit, administrateur, homme d'État, orateur parlementaire, ministre, critique, écrivain, historien, il a été, dans toutes les situations, supérieur aux fonctions qui lui étaient confiées, ou aux honneurs dont on l'accabla, sans qu'il les ait jamais recherchés. Ses occupations peuvent sembler bien diverses : mais la philosophie en a fait l'unité et le fond. C'est elle, bien qu'il lui ait été parfois infidèle, qui l'inspira toujours, même quand il paraissait s'en écarter. Sans ses études psychologiques, il n'eût pas aussi bien jugé les événements et

les personnages auxquels ses récits ont rendu une vie nouvelle, en en faisant presque des contemporains. C'est donc surtout le philosophe que nous étudierons en lui.

Mais, sous ces transformations apparentes, nous ferons connaître aussi l'homme, avec sa nature particulière, son caractère et ses qualités, indépendamment de toutes les relations du dehors. Nous ne cacherons même point les légères imperfections qu'il a eues, comme nous tous, assuré que lui-même nous approuverait de préférer la vérité à toute autre considération.

La première question qu'on doive poser à un philosophe, c'est de savoir comment il entend la philosophie, et quelle idée il s'en fait, en la cultivant. Que si l'on était surpris de cette enquête préalable, il faudrait se rappeler que les philosophes les plus dévoués à leur science ne s'en sont pas abstenus, et que, même de nos jours, il y a eu des philosophes qui faisaient profession de ne pas croire à la philosophie. M. Jouffroy, le disciple de M. Cousin, et celui sur lequel « il fondait ses plus fermes espérances », a soutenu, dans une dissertation très étudiée, que la philosophie n'est pas une science, parce que l'idée n'en est pas encore fixée, non plus que son objet. Il lui conseillait, si elle voulait enfin s'organiser, de se mettre à l'école des sciences naturelles. Cette erreur n'avait pas été inventée par M. Jouffroy : elle venait des Écossais, qui, tout sages qu'ils sont, prétendaient faire de la philosophie une science soi-disant exacte, comme la géométrie, l'astronomie, la physique. M. Royer-Collard était assez d'accord avec eux, quand il déclarait que

« la longue enfance de la philosophie avait duré jus- « qu'au temps où Bacon avait donné le précepte, et « Newton le premier exemple de la seule méthode qui « conduise au vrai dans l'étude de la nature. » M. Royer-Collard ajoutait avec douleur : « Que l'histoire des « opinions philosophiques est fatigante ! et que ce « tableau de l'esprit humain est humiliant ! » Il allait même jusqu'à dédaigner l'Antiquité, qu'il accusait « d'avoir épuisé les absurdités, » et il n'excluait de cet anathème, ni Aristote, ni la Scholastique (Reid, traduction de Jouffroy, tome III, pages 403 et 410 ; et tome IV, page 333).

Quand le maître tenait ce langage, il était tout simple que le suppléant s'en fît l'écho. M. Cousin, dans son Discours inaugural, le 7 décembre 1815 (Premiers Essais, éd. de 1855, p. 5) parle aussi de « l'enfance de la philosophie. » A l'entendre, le XIXe siècle était appelé à poser la première pierre de l'édifice, que d'autres mains achèveraient : c'était Reid qui l'avait commencé, pour conjurer « les délires de son temps ». Par ces déclarations, M. Cousin cédait au torrent de l'opinion commune ; mais plus tard, il a bien réparé cette méprise, en faisant pour le passé de la philosophie autant et plus peut-être que qui que ce soit, ne négligeant ni l'Orient, ni l'Antiquité, dans sa perfection ou sa décadence, ni le Moyen-âge, ni la Renaissance, ni les temps modernes. On doit d'autant plus excuser le débutant que Kant avait ressenti les mêmes hésitations, jusqu'à la fin de sa vie. Il avait grand'peine, dans un de ses derniers ouvrages, à

déterminer avec précision l'idée de la philosophie; et il ne s'en étonnait pas, puisque les philosophes, disait-il, disputent encore entre eux pour savoir si la philosophie existe (Cousin, Fragments philosophiques, éd. de 1866, tome V, p. 15). En 1802, causant avec M. Hasse, son collègue à l'université de Kœnigsberg, Kant lui demandait l'étymologie exacte du mot de Philosophie, et il croyait la découvrir dans l'hébreu.

Il faut donc être indulgent envers M. V. Cousin quand pour la première fois il porta la parole en public. Dans la seconde année (5 décembre 1816), il croit déjà plus fermement à la philosophie : mais les définitions qu'il en essaie sont toujours peu précises : surtout elles sont trop étroites. parce qu'il se renferme dans la psychologie, ainsi que les Écossais et les Idéologues. Tantôt la philosophie est « la science de la nature humaine, étudiée dans les faits qu'elle livre à notre observation; » tantôt elle est « l'expression de la pensée de l'homme : » ou bien. « elle n'est que la vue de l'âme généralisée. » En 1817 (Discours du 4 décembre, p. 10, édit. de 1856), il conseille encore à la philosophie d'imiter les sciences physiques et de procéder comme elles, « en réunissant dans un ensemble vaste et harmonieux » toutes les observations justes qu'elle a déjà recueillies... Il semble plus près de la vérité quand il dit : « L'énigme de l'univers doit avoir son mot : c'est ce mot que cherche la philosophie » (Souvenirs d'Allemagne. 1866, p. 72). « La « philosophie, disait-il encore, roule, dans tous les « temps. sur les idées fondamentales du vrai, du beau

« et du bien. Ce sont là les points essentiels qui com-« posent son domaine entier. » Dans les leçons de 1828, qui devaient avoir un retentissement universel, le premier soin du professeur fut de justifier la philosophie, en expliquant sa nature et son objet. Mais cette justification, acceptable à certains égards, n'est pas encore très satisfaisante. Des cinq sphères entre lesquelles se partage toute l'intelligence humaine, l'utile, le juste, le beau, le saint et le vrai, c'est la philosophie qui tient le rang le plus haut : elle est exclusivement la sphère du vrai. Cette définition n'est pas fausse, sans doute ; mais l'industrie, l'État, l'art, la religion prétendent aussi au vrai : et la philosophie n'en a pas réellement le monopole. M. Cousin ajoute que « la philosophie est le complet développement de la pensée se saisissant elle-même : qu'elle est le culte des idées et des idées seules : le suprême degré de la liberté de l'intelligence : le dernier progrès de la pensée, la lumière de toutes les lumières, l'autorité des autorités, et qu'elle élève doucement la religion du demi-jour du symbole à la clarté de la pensée pure. » (Ire leçon de 1828, édition originale, pages 25 à 30). Vers 1840, un critique d'une rare sagacité, M. Louis Peisse, déclarait que la philosophie n'est encore qu'une science qui se cherche.

Si ces déterminations de l'idée de la philosophie ne sont pas assez précises, M. V. Cousin n'en a pas moins défendu avec une énergie indomptable les droits de la raison, qui ne sont après tout que les droits imprescriptibles de la philosophie. Il les a revendiqués cons-

tamment contre l'école théologique. qui entreprend de détruire la philosophie, et qui, tout en niant l'autorité de la raison, doit commencer cependant par l'invoquer pour lui demander une abdication. M. Cousin signalait ce paralogisme intolérable, en des termes qui ne souffrent plus de contradiction. (Avant-propos à la 2e édition du Manuel de Tennemann, page II, 1839.) (Fragments philosophiques. tome V, édit. de 1866, page LXIX.) Or c'est là le fondement indestructible de la raison. Elle ne relève que de Dieu, qui l'a donnée à l'homme, et lui en a permis le libre exercice. On peut donc affirmer que M. V. Cousin a été philosophe dans toute la portée de ce grand et modeste mot, que nous devons à Pythagore. On le verra bien dans ses démêlés avec la Congrégation de l'Index.

Descartes n'a pas défini la philosophie plus que M. V. Cousin: mais il en a exposé et pratiqué le principe, laissant à ses successeurs le soin de l'éclaircir et de l'expliquer sciemment. Ainsi, dans « la Recherche de la vérité par les lumières naturelles » (Édit. de M. Cousin, tome XI, page 334), il dit : « J'ai dessein, dans cet ouvrage, d'en-
« seigner quels sont les moyens de mettre au jour les
« véritables richesses de notre nature, en ouvrant à
« chacun la voie par laquelle il peut trouver en lui-
« même, sans rien emprunter à un autre, la science,
« ce qui lui est nécessaire pour diriger sa vie et ensuite
« acquérir, en s'exerçant, les sciences les plus curieuses
« que la raison humaine puisse posséder. » Le critérium de l'évidence dans le Discours de la méthode n'est pas autre chose que la lumière de la raison.

Dans cet emploi des lumières naturelles ainsi entendu, ne reconnaît-on pas la philosophie elle-même? Grâce à la méthode que Descartes recommande, la raison individuelle acquiert non pas seulement les sciences les plus curieuses, comme il le lui promet, mais encore les sciences les plus essentielles : c'est par là qu'elle s'instruit scientifiquement sur elle-même, sur le monde et sur Dieu.

Si l'on osait, en s'appuyant sur les opinions de Descartes et de M. V. Cousin, tenter une nouvelle définition, en la dérivant des leurs, on pourrait dire : « La philosophie est la libre application de la raison aux problèmes les plus généraux et les plus importants, concernant l'esprit de l'homme, l'univers qu'il contemple, et la cause infiniment puissante qui les a créés ». Dans cette large acception, la raison n'a de bornes que celles qui sont imposées à l'humanité ; elle ne dépend de personne : elle est sa propre autorité, parce que l'esprit ne peut se soumettre à autrui qu'en cessant de s'appartenir et en se suicidant. Voilà bien toute l'extension que M. Cousin accordait à la philosophie. L'Antiquité ne l'avait jamais comprise autrement, dans les définitions qu'en donnaient Platon et surtout Aristote. Mais jamais l'Antiquité n'avait connu un pouvoir qui dictât à la raison humaine ce qu'elle doit croire. Dans le siècle où nous sommes, nous ne blâmons plus ce pouvoir despotique, qui, en face des Barbares, s'efforçait de corriger les maux de l'invasion, et qui disciplinait les âmes. Jadis, ce pouvoir a pu être bienfaisant : aujourd'hui, il

ne serait que dangereux et impuissant, s'il persistait à entretenir des prétentions exorbitantes et surannées. La philosophie n'a donc plus à s'inquiéter des objections qu'on lui oppose : elle n'a qu'à suivre l'exemple de M. Cousin et de Descartes, respectueuse de tout ce qui doit être respecté. mais indépendante et souveraine.

A côté de la question préliminaire que l'on doit poser au philosophe, il en est une autre qu'il doit se poser lui-même, et qui est faite pour le diriger dans des études si délicates. Luttant contre cette immensité qui renferme toutes choses, l'esprit et la matière, avec leur cause, l'intelligence court grand risque de s'égarer, si elle ne sait pas se prescrire une voie sûre, pour se comprendre elle-même et pour comprendre le reste. La méthode doit montrer tout à la fois le point d'où l'on part et le terme où l'on peut aboutir. Sur cette question capitale, M. V. Cousin n'a jamais hésité ; il la résout avec la même fermeté qu'il proclame les droits de la raison. L'unique méthode qu'il conseille et qu'il pratique, c'est la méthode psychologique. En ceci, l'on ne saurait être d'un autre avis, et comme il a été permis à l'esprit humain de s'observer et de réfléchir, il est tenu avant tout de savoir ce qu'il est, de quelles facultés il dispose, quel est le nombre de ces facultés, leurs différences, leur destination spéciale et leurs relations. Une psychologie bien faite procure à l'intelligence une marche régulière ; l'observation de la conscience, si elle est complète, est l'auxiliaire obligé de toute science, puisque l'esprit ne peut jamais cesser d'être présent à lui-même, quand il

se transporte au dehors. Il s'adapte alors tout entier à l'objet extérieur, et dans la connaissance qu'il en acquiert, à quelque degré que ce soit, il est toujours un des deux éléments inséparables dont la science se compose.

Ici, il y a deux écueils à éviter : l'un, d'attacher tant d'importance à la psychologie qu'on y trouve toute la philosophie ; l'autre, de nier la psychologie et de vouloir se passer de ce secours indispensable. Les disciples de l'École Écossaise et ses admirateurs se sont laissé aller à la première de ces erreurs ; Schelling a toujours soutenu la seconde. Rester obstinément dans la psychologie, avec Kant, sans oser passer à l'ontologie, c'est se vouer au scepticisme, où s'est perdue la Critique de la raison pure, après Hume. Repousser la psychologie avec Schelling, c'est se tromper peut-être encore plus lourdement. En se jetant dans le monde extérieur sur la foi d'un axiôme, qu'on juge de toute évidence, on est entraîné à toutes les chimères de la Philosophie de la nature, et fatalement à l'athéisme. D'une part, on est trop timide, si l'on se contente d'être psychologue : et d'autre part, si l'on veut se passer de la psychologie, c'est un aveuglement qui produit des chutes irréparables. Entre ces deux excès, M. V. Cousin a gardé un sage milieu, qu'il ne choisissait pas arbitrairement, mais qui ressort de la nature des choses. Désormais, il n'est plus permis de prendre une autre voie que celle-là, à moins que, sur les traces périlleuses de nos physiologistes modernes, on veuille ne voir dans l'homme que la partie matérielle : ce qui est une autre manière de nier la philosophie, d'accord avec

une théologie intolérante, qui ne comptait pas sans doute sur de tels alliés.

Les cours de 1816 et 1817 furent employés à établir solidement les bases de la méthode, et à traiter quelques questions, comme celle de l'existence personnelle, qui remplit toute une année, ou celle de la nature et de la légitimité de nos connaissances. M. V. Cousin se conformait encore docilement au plan adopté par M. Royer-Collard, et aussi par M. de Gérando ; c'est-à-dire qu'il prenait un des problèmes principaux de la métaphysique, en épuisait l'analyse, et ensuite rapportait les divers systèmes à cette mesure pour juger de leur vérité. Mais déjà, en 1818, le cadre s'élargissait : et le professeur, à peine âgé de 26 ans, au lieu de reproduire simplement les opinions d'autrui, pouvait désormais présenter magistralement les siennes, et son système, qui visait à être complet. C'est de là qu'est venu plus tard le livre définitif du Vrai, du Beau et du Bien, dont le succès a presque égalé celui des leçons de 1828.

Les trois années de 1815 à 1818 ont été peut-être les plus fertiles de toutes pour le professeur et pour ses élèves. De quelle ardeur les uns et les autres n'étaient-ils pas animés ! Quelle application ! Quel désintéressement ! Quelle virile activité ! Quel enthousiasme, communiqué par le maître à ses jeunes et constants auditeurs ! M. V. Cousin se partageait entre la Faculté des Lettres et l'École normale : mais c'était surtout à cette école que son cœur se prodiguait, parce qu'il y voyait l'avenir de la science et une pépinière de penseurs et de philosophes.

Trente ou quarante ans après (1845-1855), il en était encore ému autant qu'à ces premiers jours : « Une confiance vraiment fraternelle, a-t-il dit, unissait le pro- « fesseur et ses élèves. Si les élèves se permettaient de « discuter l'enseignement qu'ils recevaient, le professeur « aussi s'autorisait de ses devoirs et de son amitié pour « être sévère. Nous aimons tous aujourd'hui à nous rappe- « ler ce temps de mémoire chérie, où ignorant le monde « et ignorés de lui, ensevelis dans la méditation des pro- « blèmes éternels de l'esprit humain, nous passions « notre vie à essayer des solutions qui, depuis, se sont « modifiées, mais qui nous intéressent encore par les « efforts qu'elles nous ont coûtés et les recherches sin- « cères et persévérantes dont elles sont le résultat. » (Premiers Essais. édit. de 1855, p. 343).

Heureuses les jeunes âmes qui ont pu ressentir en commun ces élans sublimes et s'enivrer de si pures espérances ! Heureux le maître qui a pu former des disciples comme ceux qu'il nomme avec amour ou regret, Charles Loyson, Larauza, Jouffroy, Damiron, Frébault, Bouillet, Farcy et même Beautain, qui devait un jour oublier la philosophie pour se donner à l'Église !

Quel était alors le système de M. V. Cousin ? Un résumé de ce système avait été publié d'après des rédactions insuffisantes en 1836. Il a été dicté par M. Cousin lui-même en 1845, à M. Paul Janet, un de ses élèves les plus distingués de la seconde époque. C'est sous cette forme, et de la propre main de M. Cousin, que l'ouvrage s'est présenté au public (1855), et que désormais on doit

l'accepter. Primitivement le cours était de 38 leçons; l'auteur les a réduites à 17. A notre tour, nous en donnerons une esquisse, afin de faire voir quelle en était la doctrine en 1818, et afin d'en mieux comprendre le complément, qui est venu dix ans après.

Dans la première partie, qui est relative au Vrai, c'est naturellement par les principes que M. Cousin débute. L'observation la plus exacte de la conscience démontre qu'il existe dans l'esprit humain des principes universels et nécessaires, qui ne dépendent ni des temps ni des lieux, et où l'esprit se repose avec une confiance illimitée. Ils sont universels en ce double sens qu'ils se retrouvent dans tous les hommes, sans distinction de savants ou d'ignorants; et de plus, dans tous les phénomènes particuliers, quelque vulgaires que soient ces phénomènes. Ils sont nécessaires, parce que sans eux il n'y aurait pas de science possible, de même qu'il n'y a pas de mathématiques sans axiômes et sans définitions. Tels sont les principes de la substance, de la cause, de l'espace, du temps, etc. : ils ne permettent pas à notre raison de supposer jamais qu'une qualité soit sans sujet, qu'un phénomène se produise sans une cause, qu'un corps quelconque existe sans être dans un lieu, et dans un certain moment de la durée. Chacun de nous, par cela seul qu'il est homme, possède ces principes. Mais à la réflexion, nous sentons aussi que nous n'en sommes pas les auteurs. Ces principes nous sont attestés par l'expérience et la conscience; mais ils n'en dépendent pas : ils s'imposent à notre raison, dont ils sont les lois.

Quant à l'origine de ces principes, ils ne viennent ni de la réflexion, ni de l'abstraction. Ils ne sont pas davantage le résultat d'une induction provenant de la conscience ; la perception du phénomène particulier et la conception rationnelle du principe sont simultanées. En quoi, M. Cousin se sépare de M. Maine de Biran, et de M. Royer-Collard, qui avaient reçu de Turgot l'hypothèse inadmissible d'une induction transportée de la conscience au monde extérieur. L'universel n'a pas besoin d'être répété : il se trouve instantanément tout entier dans chaque cas particulier. « Le moi entre inévi-« tablement dans toute connaissance, puisqu'il en est le « sujet. » Rencontrant ici la théorie de Kant, qui refuse aux principes la puissance de nous faire connaître le monde extérieur, et qui les réduit à n'être que subjectifs, M. Cousin réfute cette théorie, avec une vigueur de dialectique qui égale celle de son maître, M. Royer-Collard. Sous ces deux autorités, le sceptisisme Kantien est écrasé, et il n'est pas possible qu'il se relève de coups si rudes.

Enfin, M. V. Cousin démontre que le principe des principes ne peut être que Dieu, en qui résident les vérités absolues, dont il a bien voulu nous faire une part accessible à notre faiblesse : « il conclut que Dieu est la « substance, la raison, la cause suprême, l'unité de « toutes ces vérités. Dieu et Dieu seul est le terme au « delà duquel nous n'avons plus rien à chercher. » Pour confirmer ces théories, M. Cousin invoque les témoignages les plus autorisés, ceux des penseurs

que l'humanité révère comme des guides infaillibles : Platon, saint Augustin, saint Thomas, Descartes, Malebranche, Fénelon, Bossuet et Leibniz.

A tous ces grands noms, ajoutons celui de M. Cousin lui-même, sans craindre d'offenser sa modestie : associons-le à cette compagnie sacrée. Entre ces personnages, il a justement sa place, parce que dans notre siècle personne n'a tenu un langage supérieur, ni même égal au sien. Une fois que ces sommets ont été atteints, une fois qu'une telle éloquence s'est fait entendre, quand une telle lumière a été répandue, le spiritualisme est prouvé, la révolution est faite : l'entreprise philosophique, commencée par M. Royer-Collard, est achevée, en moins de cinq ans. Ceci ne veut pas dire que le XIXe siècle, à la voix de M. Cousin, se soit rangé sous son drapeau. Non : le spectacle que nous offre le siècle finissant serait un cruel démenti. Mais quand ces accents platoniciens ont réveillé tant d'échos, et qu'ils n'ont cessé de les provoquer durant cinquante ans, l'honneur n'est pas perdu. Un jour, lorsqu'arrivera la rénovation religieuse, la philosophie pourra se dire qu'elle y a puissamment contribué. C'est un rôle qui lui convient, quoiqu'il soit souvent bien ingrat : les calomniateurs n'ont pas manqué à M. Cousin plus qu'à d'autres.

Laissons de côté une admirable leçon sur le mysticisme, qui se flatte d'arriver jusqu'à Dieu directement, sans le secours de la raison : et poursuivons l'examen de ces précieuses théories. Chose assez singulière ! L'étude du Beau, qui tenait tant de place dans la philosophie

ancienne, avait été négligée par le Moyen-âge, par la Renaissance, et même par le xviie siècle. C'est l'École Écossaise et Kant, après elle, qui ont réparé cet oubli et ressuscité des études charmantes, dont Platon et Aristote avaient été ravis. Les principes universels et nécessaires régissent le Beau comme ils régissent le Vrai. Des deux façons d'analyser la beauté, soit hors de l'esprit dans les objets qui la représentent, soit dans les émotions qu'elle nous cause, la méthode exige que l'on commence par la seconde, et que d'abord on se rende compte de l'impression que le beau produit en nous. Le Sensualisme y échoue, parce qu'il confond le beau avec l'agréable, malgré leurs différences évidentes, de même qu'il confond le désir avec l'amour. La conception des trois ordres de la beauté, physique, intellectuelle et morale, ne s'adresse jamais qu'à l'idéal, qui, de degré en degré, nous conduit jusqu'à la beauté suprême, à Dieu, infiniment beau, infiniment juste et infiniment bon. « Dieu « est le beau par excellence, il est le sublime, parce « qu'il satisfait à toutes nos facultés, la raison, l'ima« gination et le cœur. » Et M. V. Cousin, emporté dans ces régions splendides, ne croit pas pouvoir mieux exprimer sa pensée sur le Beau qu'en citant le Banquet de Platon et l'opinion de Diotime, l'étrangère de Mantinée, dont Socrate se portait le garant.

L'art est, comme le Beau, et comme le Vrai, soumis aux principes universels et nécessaires. Il est la reproduction libre de la beauté idéale. Il n'est pas une imitation de la nature ; mais le spectacle et l'étude

approfondie de la nature vivifient dans l'artiste la notion de l'idéal. C'est toujours une beauté morale qu'il poursuit, et qui est le fond de toute vraie beauté : la beauté physique n'en est qu'un symbole. Le génie est une perception sûre de la juste proportion dans laquelle l'idéal et le naturel, la forme et la pensée, doivent s'unir. Ici encore M. V. Cousin s'appuie sur Platon dans le Timée ; il y joint Cicéron, dans l'Orator, expliquant le génie de Phidias, comme il y joint le témoignage de Raphaël, révélant le procédé de ses chefs-d'œuvre. L'art a donc son domaine propre, qui n'est, ni celui de la religion, ni celui de la morale, ni celui de l'État : il est l'allié de ces trois puissances ; mais la sienne est indépendante, ainsi que les leurs. Il puise aux mêmes sources, quoique son but soit autre. La loi de l'art, c'est de nous rappeler à la pensée de l'infini : sa qualité suprême est l'expression, qui ne s'adresse pas aux sens, mais à quelque chose d'invisible et d'impalpable. La vue et l'ouïe sont les seuls sens qui peuvent, à différents degrés, exciter en nous l'idée du Beau.

L'éloquence, l'histoire, la philosophie ne sont pas des arts, parce que le beau n'est pas leur objet principal, quoiqu'elles puissent le trouver aussi, sans le chercher pour lui-même. C'est le pouvoir plus ou moins grand de l'expression qui sert à classer les arts : selon qu'ils expriment davantage, ils sont les premiers. C'est ainsi que la poésie est le plus grand des arts, parce qu'aucun d'eux n'exprime autant de choses et ne les exprime aussi bien qu'elle. La peinture, la scul-

pture, l'architecture, la gravure, la musique ne viennent qu'après la poésie, selon le degré où elles sont expressives.

Il serait inutile de suivre M. V. Cousin dans son étude si patriotique sur l'art français : qu'il suffise de dire qu'il l'a vengé d'un injuste oubli ; car il est encore bien grand, sans être le plus grand de tous.

Reste la troisième et dernière partie du système, le Bien, qui est la morale tout entière. M. V. Cousin y a donné une étude, qui égale en étendue les deux autres : car, ainsi qu'il l'a répété plus d'une fois : Toute philosophie qui n'aboutit pas à une morale est à peine une philosophie. Le Bien est encore plus essentiel à la vie de l'être raisonnable que le Beau et le Vrai. M. V. Cousin interroge d'abord le sens commun ; et il trouve dans les langues, chez tous les peuples, des mots pour distinguer le bien et le mal, et marquer les diverses nuances de l'un et de l'autre. Nulle part on ne confond l'égoïsme habile avec la vertu désintéressée, l'estime avec le mépris, l'admiration avec l'indignation. Et de là vient la puissance de l'opinion, qui juge les choses, comme les juge notre conscience. Le langage humain et les sentiments qu'il exprime seraient inexplicables, si l'on n'admettait pas la distinction essentielle du bien et du mal, de la vertu et du crime. En ébranlant cette distinction, on ébranle la vie de l'individu et la société tout entière, qui n'a plus le droit de punir. Les lois qu'elle fait à son usage ne sont légitimes que par leur rapport aux lois éternelles, qu'elle ne fait pas,

parce que ces lois-là sont antérieures aux siennes et qu'elles sont le fondement du droit promulgué par nos codes.

L'idée de l'intérêt, substituée à l'idée du bien, corrompt la morale et la détruit, non pas que l'intérêt n'ait une place dans la vie de l'homme et dans la société : mais c'est une place secondaire : s'il usurpe la première, ce n'est qu'en amenant les conséquences les plus funestes. La morale de l'intérêt, professée si imprudemment par le Sensualisme du dernier siècle, abolit le libre arbitre, nie la distinction du mal et du bien, l'obligation, le devoir, et la Providence. Elle ne peut servir qu'à justifier le despotisme, chargé de réfréner les excès intolérables qu'elle entraîne.

A côté du faux principe de l'intérêt, il en est d'autres, qui, pour être moins nuisibles, n'en sont pas moins défectueux : le sentiment, l'utilité sociale, la volonté arbitraire attribuée à Dieu, l'espérance des récompenses futures, tous ces systèmes sont inadmissibles. M. V. Cousin les écarte après les avoir refutés, et il en arrive à « la doctrine qui est à ses yeux la vérité parfaite, parce « qu'elle n'admet que des faits certains, qu'elle n'en « néglige aucun, et qu'elle leur maintient à tous leur « caractère et leur rang. »

Le phénomène moral, dans son ensemble, se compose de faits qu'il faut soigneusement analyser. C'est d'abord un jugement, qui est absolu; il nous oblige par l'idée même du bien, loin que l'idée du bien vienne de l'obligation, ainsi que Kant le croyait, en se trompant.

Un autre fait, qui n'entre pas moins nécessairement dans le phénomène moral, c'est la liberté, qui constitue essentiellement la personne : puis, le sentiment du mérite et du démérite, qui exige des peines et des récompenses, et qui ne promet le bonheur qu'à la vertu, toujours prête d'ailleurs à se passer du bonheur si Dieu le lui refuse.

Cette forte doctrine, que M. V. Cousin proclame la seule vraie, n'a pas d'autre prétention que d'exprimer exactement les faits de conscience, de les énumérer tous et d'en faire paraître à la fois les différences et l'harmonieuse unité.

M. V. Cousin, applique ces solides données à la morale privée et publique : et il en arrive à une théodicée qui nous ramène à Dieu par l'idée du bien, plus directement encore que par le beau et par le vrai. Il termine par les considérations les plus pratiques et les plus impartiales sur les services incomparables que le Christianisme rend à l'humanité et sur les vrais rapports de la philosophie et de la religion. Enfin, résumant tout ce système, il en parle déjà comme en parlera l'équitable postérité, quand il le déclare essentiellement scientifique, et qu'il ajoute : « L'esprit qui anime cette doc-
« trine est celui qui inspira jadis Socrate, Platon,
« Marc-Aurèle, qui nous fait battre le cœur quand nous
« lisons Corneille ou Bossuet… » Puis, adressant un dernier conseil à ses auditeurs et à ses élèves, il leur dit :
« Puisse cette pensée vous être toujours présente et
« vous accompagner comme une amie fidèle et géné-

« reuse, partout où le sort vous conduira, sous la tente
« du soldat, dans le cabinet du jurisconsulte, du sa-
« vant, du médecin, de l'homme de lettres, comme
« aussi dans l'atelier de l'artiste ! Puisse-t-elle
« enfin vous rappeler quelquefois celui qui en a été
« auprès de vous le bien sincère, mais trop faible,
« interprète ! »

Affirmons encore une fois que le vœu de M. V. Cousin a été exaucé, et qu'il sera dans l'avenir exaucé perpétuellement, tant que subsistera notre langue et notre littérature. La parole du professeur a éclairé bien des cœurs et les a convertis à la philosophie ; mais si cette voix s'est tue, trop tôt, comme tout doit se taire dans la vie, reste l'œuvre qui ne meurt pas, et qui subsiste à jamais quand elle est, tout ensemble, vraie et belle. La pensée de M. Cousin est un des plus fidèles reflets de la vérité éternelle, et son style est d'une perfection qui honore la langue française. Le XIXe siècle peut en être fier, et grâce à lui, se comparer au XVIIe, sans trop de désavantage. M. V. Cousin, n'eût-il à se présenter qu'avec ce seul livre, sans l'escorte de tant d'autres, pourrait compter encore parmi les premiers et les plus habiles écrivains de sa patrie. Le matérialisme peut faire des objections contre la doctrine : mais il faudrait être entièrement dénué de goût pour ne pas sentir la forme merveilleuse dont elle est revêtue.

Ne nous trompons-nous pas? Ces théories si vraies, si utiles et si belles, datent-elles réellement de 1818 ? Trois ans à peine après avoir succédé à M. Royer-Col-

lard, M. Cousin, qui avait été condillacien, en était-il arrivé à reconnaître la fausseté de ses premières convictions? Par bonheur, nous pouvons répondre victorieusement aux doutes qu'on a trop légèrement soulevés. En 1838, M. Cousin, sollicité par des amis de la philosophie, avait permis à M. Adolphe Garnier de publier ses leçons de 1818 sur le Vrai, le Beau et le Bien. L'éditeur, maître de conférences à l'École normale, s'était acquitté scrupuleusement de cette tâche difficile, en choisissant les meilleures rédactions du cours professé vingt ans auparavant. Mais cette publication, attendue longtemps, avait excité la curiosité plutôt qu'elle ne l'avait satisfaite. On entrevoyait dans ce travail incomplet la grandeur des idées et des solutions; mais on désirait une rédaction plus achevée. M. Cousin crut devoir céder aux prières qu'on lui adressait: et il remania l'ouvrage, qui ne l'avait pas contenté plus que le public. Il en a changé l'ordonnance générale et surtout le style. A-t-il rien changé au fond de la pensée? A cette question, la réponse est aussi aisée que péremptoire. On n'a qu'à rapprocher le travail de M. Adolphe Garnier de l'édition du Vrai, du Beau et du Bien en 1853, et l'on se convaincra que ce sont absolument les mêmes principes, aboutissant aux mêmes conclusions; c'est le même spiritualisme résolu, appuyé sur les mêmes bases, plus scientifique et d'autant plus immuable. A ce témoignage, ajoutez le programme du cours lui-même, tel que M. Cousin le communiquait à ses élèves en 1818.

Qu'il soit donc bien entendu que le spiritualisme est la doctrine publique, et officielle en quelque sorte, de la philosophie française, puisqu'il est professé dans les établissements de l'État. Le spiritualisme aura peu d'adhérents dans le monde des sciences, qui retombera presque tout entier dans les liens du vieux matérialisme : mais il en aura relativement beaucoup parmi les intelligences d'élite. La philosophie aurait tort de jamais demander ou d'espérer davantage.

Cette première défiance contre les théories de 1818 n'est pas la seule : on leur a opposé une autre objection, dont le caractère est beaucoup plus sérieux. Qu'on en juge. M. Delcasso, ancien élève de l'École normale, admirateur passionné de M. Cousin, et M. Charles Cuvier, ancien professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg, avaient comme auditeurs rédigé le cours de 1820 ; et leurs manuscrits appartiennent aujourd'hui à la Faculté des Lettres de Paris. Ces rédactions offrent ce double intérêt qu'elles sont plus amples que celles que consultait M. Vacherot en 1841, et qu'en second lieu, la doctrine y est absolument différente. Dans ces leçons inédites, que M. Paul Janet cite dans son excellent volume sur « M. Victor Cousin et son œuvre » (1885, p. 123), le panthéisme est hautement professé. On ne saurait le nier : c'est le système de l'identité absolue de Schelling ; et ce serait, à partir du 6 décembre 1819 à la fin de mars 1820, que ces leçons auraient été prononcées. Elles étaient, à ce qu'il semble, au nombre de douze, tandis que, dans la publication abrégée de

M. Vacherot, il n'y en a plus que sept. Il faut bien dire que, dans ces sept leçons, il n'y a pas la moindre trace de panthéisme, non plus que dans le compte rendu de M. Augustin Thierry et de M. Kératry, qui assistaient à ce cours et le résumaient pour les journaux. Les leçons inédites étant beaucoup plus étendues que les leçons imprimées, on suppose que même en 1841, M. Vacherot n'aura eu à sa disposition que des matériaux déjà expurgés avec le soin le plus circonspect.

Pour qu'on puisse se prononcer en connaissance de cause, voici quelques-uns des passages recueillis par M. Paul Janet : ils portent sur la métaphysique et sur la morale.

« Lorsque dans le développement de ma philosophie, « dit M. Cousin, j'aurai épuisé cet univers, où la pen- « sée comme pensée est enfermée, lorsque je serai « sorti du cercle moral et physique qui nous envi- « ronne, peut-être alors tomberai-je dans l'unité ab- « solue. Je rayerai cette distinction de la pensée de « l'homme et de la nature : je détruirai le sujet et « l'objet pour atteindre cette unité absolue, ou la subs- « tance éternelle, qui n'est ni l'un ni l'autre, et qui les « contient tous deux. Mais cette substance éternelle « ne tombe pas sous l'œil de la pensée. Sans doute, le « moi n'est pas son fondement à lui-même ; il ne se « suffit pas : il n'est ni sa fin ni son origine : il a été et « il retournera à la substance éternelle, dont il émane « et dont il n'est pas sorti ; et sous ce rapport, la « préexistence des âmes est indubitable. Le moi, avant

« d'être, avant de penser, se préexiste à lui-même, et « l'on peut affirmer d'avance, qu'il se survivra à lui-« même et qu'il retournera à la substance dont il est « venu.... »

« Si je faisais de la synthèse, continue M. Cousin, « je commencerais par poser la substance éternelle ; « je vous montrerais comment, du sein de cette subs-« tance éternelle sortent les deux grandes apparitions « de l'homme et de la nature, avec des caractères con-« traires, bien qu'elles sortent toutes deux d'une subs-« tance commune, et comment ensuite elles retourneront « à cette substance, dont elles sont émanées. »

Ces passages, avec plusieurs autres, regardent la métaphysique ; ceux qui concernent la morale sont moins décisifs. Dans les leçons inédites, M. V. Cousin professe, comme dans toutes ses autres leçons, la souveraineté de la raison : la morale n'est que la conformité de l'action à la raison, parce que la raison dans l'individu, est tout ensemble absolue et relative : « Elle « prononce dans chaque cas, mais jamais d'une ma-« nière générale. Chacune de ses décisions est l'oracle, « et ne la lie pour aucune autre décision... Lorsque « l'esprit agit, de telle ou telle manière, ce n'est pas « cette manière d'agir qui est sacrée : c'est le jugement « intérieur de l'esprit : c'est le principe agissant ; c'est « la conscience intime..... »

Ainsi, en morale, les leçons inédites ne contiennent pas expressément d'innovation : la doctrine y est bien celle que M. V. Cousin a toujours soutenue. On a

beau la trouver dangereuse, parce qu'elle aboutit à la souveraineté de l'individu. cette souveraineté est réelle : l'individu, dans son indépendance et sa liberté, ne peut se décider que par le dictamen de la raison, qui parle à sa conscience, et qui doit diriger sa résolution. Ce dictamen ne fait pas loi pour le monde entier : mais il est, pour celui qui l'entend, la loi supérieure à laquelle il doit se soumettre. C'est là si bien la pensée de M. V. Cousin, que les leçons inédites la reproduisent aussi clairement qu'aucun de ses ouvrages publiés : « L'homme-Dieu, c'est-à-dire l'homme fait à « l'image de Dieu, et qui a pris Dieu pour modèle, « l'homme, dis-je, doit prendre conseil en toutes « choses, non pas des circonstances qui changent, mais « de lui-même, de l'intérieur, c'est-à-dire de la raison, « fille de Dieu, parole divine, et agir conformément à « cette parole. »

Devant des assertions si précises et des arguments si puissants, la critique est obligée de désarmer : et elle approuve la morale des leçons inédites, si elle persiste à en blâmer la métaphysique. Cette métaphysique est sans aucun doute une contrefaçon du panthéisme de Schelling. Mais si les leçons inédites sont authentiques, sont-elles exactes ? Les jeunes gens qui les ont rédigées ont-ils bien compris et rendu la pensée du maître ? N'ont-ils pas pu confondre les opinions qu'il réfutait avec les siennes ? Ont-ils bien distingué les deux faces contraires de toute polémique ? Leur bonne foi est incontestable : mais n'ont-ils pas pu se tromper ?

N'ont-ils pas forcé les nuances, en se laissant aller à leur sympathie personnelle pour la philosophie allemande ?

Si l'on croit devoir soulever ces questions, c'est qu'on trouve absolument invraisemblable une telle mobilité dans l'esprit de M. Cousin. En 1813, en 1814, en 1815 même, il est Condillacien ; mais il ne tarde pas à se décider pour le spiritualisme, à la voix de M. Royer-Collard. En 1817, en 1818, il est très spiritualiste ; il ne l'est pas moins en 1819, quand il combat le scepticisme de Kant. Tout à coup en 1820, il se serait déclaré le partisan du panthéisme de Schelling, pour revenir peu de temps après à la doctrine spiritualiste, conviction inébranlable du reste de sa vie. Ces changements étranges ne sont pas prouvés. D'autre part, s'il est des principes que M. V. Cousin ait constamment défendus, c'est la réalité substantielle du moi, qu'il a analysée minutieusement, devant son auditoire, durant toute une année ; c'est la liberté de l'homme, sans laquelle il n'y a pas de morale : ce sont les conséquences nécessaires, qui découlent de la personnalité et du libre arbitre. Nous nous refusons à croire qu'en 1820, il ait déserté ces solides doctrines, même pour peu de temps, et qu'il se soit donné, à lui d'abord, et à la vérité, ce démenti par trop évident. La justesse de son esprit n'a pas pu s'égarer à ce point.

On lui impute en outre d'avoir supprimé ces leçons par des considérations de prudence, qui seraient bien peu philosophiques. Si M. V. Cousin était réellement panthéiste en 1820, pourquoi ne l'aurait-il pas avoué, même au risque de discussions qu'il n'a jamais craintes ?

Loin de là, il s'est toujours disculpé de l'accusation de panthéisme, si souvent portée contre lui par le parti théologique ; il a repoussé ces accusations avec la dernière énergie : et il a fait ce qu'il a pu pour parler de Dieu dans les termes les plus vrais. Mais il est si difficile de sonder les mystères de l'essence divine ! Il est si difficile de contenter dans un tel sujet, non seulement ses adversaires, mais aussi ses propres amis ! A moins d'embrasser la formule orthodoxe, et de la répéter servilement, ne s'expose-t-on pas à toutes les attaques ? N'est-ce pas toujours de vains efforts qu'on fait pour éclaircir ces problèmes, qui dépassent la faiblesse de l'homme ? M. V. Cousin ne devait-il pas un jour apprendre que l'on ne gagne rien à discuter avec la Congrégation de l'Index ?

Mais ici interviennent dans la vie de M. V. Cousin trois épisodes de genres différents, dont l'influence s'est fait vivement sentir dans sa carrière : ses voyages de 1817 et 1818 en Allemagne, la suspension de son cours en 1820, et sa détention à Berlin en 1824.

M. V. Cousin a raconté lui-même son voyage de 1817. (Fragments philosophiques, édition de 1866, tome V, pages 14 et suiv.) Fatigué de deux années, laborieuses entre toutes parce qu'elles étaient les premières, fatigué du double cours de la Faculté des Lettres et de l'École normale, il quittait le Collège du Plessis et la rue des Postes, et prenait quelques mois de relâche. Pour mettre à profit cette course nécessaire à sa santé, il ne songeait à voir que des hommes et des philosophes :

car il se disait, avec Socrate et Platon, que les arbres seuls et les montagnes ne voulaient rien lui apprendre. Entre l'Écosse et l'Allemagne, son choix se fixa sur la seconde, parce que, pour s'y rendre, il ne fallait pas affronter l'Océan. Mais il avait un plus réel motif de décision. La philosophie allemande était à cette époque presque inconnue en France, tout en y jouissant d'un énorme prestige ; « Major è longinquo ». Le peu qu'on en savait par M. de Gérando, M. Ancillon, Madame de Staël, de Villers, Stapfer, éblouissait les esprits bien plus qu'il ne les éclairait. Au début de l'année, le jeune professeur, qui alors apprenait l'allemand, avait pu, avec le secours de la traduction latine de Born, donner péniblement à ses auditeurs un aperçu de la Critique de la raison spéculative et de la Critique de la raison pratique de Kant.

Mais il n'en restait pas moins beaucoup à faire pour savoir ce qu'était l'Allemagne, et juger la plus fameuse des philosophies de ce temps. En France, le Sensualisme était à peu près mort : et les Écossais, quoique plus connus que les Allemands, l'étaient eux-mêmes bien peu. Tout en ne cherchant qu'un délassement, le voyageur audacieux allait rapporter à son pays une révélation, qui, bonne pour quelques intelligences, pouvait en même temps être nuisible à bien d'autres. Personnellement, il s'exposait lui aussi à subir ces deux influences contraires. Il n'allait pas d'ailleurs en Allemagne pour travailler : il allait s'y promener. « Dans « cette course rapide, a-t-il dit, j'ai vu des choses nou- « velles qui m'ont vivement frappé ; j'ai rencontré des

« hommes dont les entretiens ont déposé dans mon « esprit plus d'un germe : j'ai contracté des amitiés que « le temps a fortifiées et que la mort seule a pu rompre. » Sa correspondance montrera en effet combien ces amitiés furent tendres et durables.

Parti le 25 juillet (1817), il rentrait à Paris vers le milieu de novembre, après avoir terminé cette promenade philosophique de quatre mois, dans le nord de l'Allemagne, réservant le sud pour une autre excursion. C'est à lui qu'il faut demander tout ce qu'il a rencontré d'hommes distingués et illustres, les idées qu'il a pu recueillir en passant, les impressions qu'il a reçues à l'aspect des lieux et des souvenirs de l'histoire, les conversations instructives ou aimables qu'il a engagées avec cette foule d'esprits, cultivés si sérieusement et si diversement. Pour notre part, nous nous bornerons à quelques traits, ne nous arrêtant qu'aux personnages philosophiques avec qui les relations de M. Cousin ont été les plus intimes et les plus longues.

Parmi eux, c'est Hégel qui tient le premier rang. C'était presque par hasard que M. V. Cousin lui rendit visite à Heidelberg, en août, d'après l'indication de M. Daub, son collègue. Mais cette entrevue, quoique fort courte, l'avait ravi. « Il avait trouvé, sans le cher- « cher, l'homme qui lui convenait. Dès les premiers « mots, dit-il, j'avais plu à M. Hégel, et il m'avait plu ; « nous avions pris confiance l'un dans l'autre : et j'avais « reconnu en lui un de ces hommes auxquels il faut « s'attacher, non pour les suivre, mais pour les étudier

« et les comprendre, quand on a le bonheur de les « trouver sur sa route. » M. V. Cousin restait donc quelque temps à Heidelberg auprès de M. Hégel, et il se promettait de revenir, après avoir accompli la tournée qu'il se proposait. A Marbourg, il vit M. Tennemann l'auteur de l'histoire de la philosophie et du Manuel, avec qui il dut parler latin, par suite d'une ignorance réciproque du français et de l'allemand : à Göttingue, Heeren le charma par sa politesse et par son érudition, qui n'ôtait rien à sa complaisance : Ernest Schulze, l'auteur d'Ænésidémus, et Bouterwerk, tous deux adversaires de la philosophie de Schelling : à Berlin, dans les premiers jours de septembre, MM. Ancillon, libéral à ce moment, et ami de la France, Schleiermacher, le traducteur spinosiste de Platon, de Wette, l'exégète ; à Dresde, l'américain Edward Everett, qu'il rencontra dans la Suisse saxonne : à Leipsick, Platner, Krug et Swabedisen : à Iéna, M. Fries : à Weimar, le grand Goëthe, qu'il vit deux fois, et qu'il devait revoir en avril 1825, et en juillet 1832, peu de jours avant sa mort : à Wurzbourg, M. Wagner, le philosophe mathématicien, etc.

Revenu à Heidelberg, vers la fin d'octobre, il y voyait les frères Boisserée, Creuzer, auteur de la Symbolique, qui peut-être inspira à M. Cousin le goût de la philosophie Alexandrine : mais surtout il voyait Hégel, qui était alors « dans la plénitude de ses forces », complètement maître de son vaste système, et qui de plus était libéral et conservateur à la façon de M. Royer-

Collard, quoique fort intolérant pour le catholicisme. Hégel était d'ailleurs admirateur de Descartes, dont il vantait la clarté et la précision, et qu'il préférait à Leibniz. Malgré quelques dissentiments, le lien d'une amitié mutuelle était noué entre M. Cousin et Hégel : et ce lien se resserra de plus en plus pendant 15 années.

En 1817, M. Cousin n'avait pu aller à Munich, où se trouvaient Schelling et Jacobi. L'année suivante, il eut le temps de les visiter ; et il resta dans leur compagnie un mois entier, en août et en septembre. Il est probable qu'avec ces deux hommes éminents, M. Cousin en a plus appris dans ce court intervalle, que dans tout son voyage précédent.

28 septembre 1817.

Est-ce auprès de ces deux philosophes, ou auprès de quelque autre personne, que M. Ancillon l'introduisait par le billet suivant, en français ? « Monsieur Cousin, « professeur de Philosophie à Paris, élève et ami de « M. Royer-Collard, voyage en Allemagne pour étu- « dier la philosophie allemande, et la voir dans les « entretiens des philosophes les plus distingués : je « vous l'aurais donc adressé, cher ami, quand il ne « m'aurait pas demandé de faire votre connaissance : « mais il vous connaît de réputation, il désire de vous « connaître de plus près : et je suis charmé de pouvoir « le rapprocher de vous : et j'en suis charmé non par « amitié simplement mais surtout par orgueil national.

« ANCILLON. »

Il est évident, par la date même de ce billet, que M. V. Cousin avait dû demander cette introduction à M. Ancillon. Il était alors à Berlin, où il séjourna du 10 au 25 septembre. Peut-être avait-il déjà rencontré M. Ancillon à Paris, dans le salon de Mme de Staël, en 1816. Il connaissait de plus ses ouvrages de métaphysique, où M. Ancillon réfutait le système de Schelling. On peut voir dans les Souvenirs d'Allemagne les entretiens que M. V. Cousin essaya d'avoir avec M. Ancillon, interlocuteur assez peu commode, à ce qu'il semble.

Quelle action ce contact avec l'Allemagne a-t-il eue sur l'esprit de M. V. Cousin? Jusqu'à quel point ces conversations fugitives, ou prolongées, ont-elles instruit le jeune homme et changé la direction de ses opinions philosophiques? C'est là un sujet de controverse qui n'a pas été jusqu'à présent vidé : et cette polémique pourra renaître plus d'une fois. On ne saurait nier que M. Cousin, ardent comme il l'était à 25 ans, n'ait dû être très frappé de tout ce qu'il entendait de neuf et de grandiose. L'horizon de la philosophie française était borné à l'étude des sensations et des idées. La loi organique de l'Institut national l'avait décrété ainsi (Loi du 25 octobre 1795); et cette vue étroite ne s'était guère élargie, ni dans les théories de Laromiguière, ni dans celles de M. Royer-Collard, toutes novatrices qu'elles étaient, ni même dans celles de son suppléant, beaucoup plus entreprenant que lui. C'était donc un champ immense qui s'ouvrait devant M. Cousin. Ce

qui tout d'abord l'avait gagné à M. Hégel, c'était de trouver en lui « un esprit d'une liberté sans bornes, « qui soumettait à ses spéculations toutes choses, les « religions aussi bien que les gouvernements, les arts, « les lettres, les sciences, et qui plaçait au dessus de « tout la philosophie. » Certes ce n'était pas la timidité qui avait retenu l'esprit français et le XVIIIe siècle. Quel sujet eussent-ils craint d'aborder? Mais la philosophie de ce siècle avait dévié : loin de rester sur son ferme terrain, elle s'était jetée dans les réformes sociales et dans la politique. Les prétendus philosophes n'étaient que des publicistes et des littérateurs : ils pouvaient être utiles à leur temps ; mais ils délaissaient les grandes questions de métaphysique et d'histoire pour se mettre au service de besoins plus urgents, et de passions qui n'avaient rien de philosophique. Quel contraste n'offrait donc pas l'Allemagne ? Quelle étendue ! quelle largeur de vues ! quelles perspectives ! quelle science ! quelle conviction ! quel désintéressement ! Les systèmes pouvaient être faux ; mais ils étaient aussi sincères qu'originaux, aussi graves que nombreux. Point de préoccupation étrangère qui vînt les pervertir : ils ne recherchaient que la vérité. Ce spectacle était saisissant et méritait l'estime, même en écartant toute pensée d'imitation ou de rivalité.

M. V. Cousin n'était pas homme à y rester insensible ; mais heureusement pour lui, il n'était pas homme non plus à se laisser séduire. La témérité de son âge avait une sauvegarde. C'était la méthode, qu'il pratiquait à bon

escient, et qu'il ne pouvait quitter à aucun prix, pour condescendre à des systèmes qui la méconnaissaient outrageusement, au risque des plus fâcheuses aberrations. La méthode d'observation, adoptée par lui, et appliquée aux faits de conscience, ne venait pas de Bacon, ainsi qu'on le croyait superstitieusement : elle ne venait pas davantage des Écossais. Comme elle est une nécessité de la constitution de l'esprit humain, l'Antiquité la plus reculée en avait usé tout autant que les Modernes. Seulement, cette méthode avait été de mieux en mieux employée depuis l'Antiquité ; le XIXe siècle n'en devait pas dire le dernier mot, non plus que les siècles précédents, non plus que ne le diront les siècles futurs. Cette méthode, embrassée sans retour, était un obstacle infranchissable entre M. Cousin, tout jeune qu'il était, et l'esprit allemand, qui oubliait cette méthode avec tant d'imprudence. Sur ce point, M. Cousin ne pouvait transiger, en 1817, non plus que dans les dernières années de sa vie.

Ce préservatif fut-il à lui seul absolument efficace ? On ne saurait en douter, quand on consulte le livre du Vrai, du Beau et du Bien. La doctrine qui l'anime d'un bout à l'autre, a été professée publiquement, dans l'année qui suivit le voyage d'Allemagne. En quoi s'en est-elle ressentie ? Quel élément de germanisme y découvre-t-on ? N'est-elle pas la conséquence forcée des doctrines antérieurement admises ? N'est-ce pas le développement nécessaire du spiritualisme, proclamé dès 1816 et 1817 ? M. Cousin, en restant fidèle à sa

méthode, ne faisait que se continuer lui-même : et son bon sens avait si bien compris la valeur d'un tel principe qu'il sauva son inexpérience d'un danger où tant d'autres auraient failli. Ni Hégel, ni Schelling ne se sont imposés à lui, malgré sa sympathie et son respect pour des hommes qui avaient la supériorité de l'âge, de la science, de la gloire et du génie. S'il avait succombé à l'attrait, il aurait commis une faute : mais il l'a pressentie, et il s'en est défendu. Dans la dernière nuit qu'il passe en Allemagne, il se recueille : il résume son rapide voyage ; et il se dit sagement : « Je serais plus « jeune encore que mon âge, si j'allais troubler notre « naissante école spiritualiste en la jetant brusquement « dans l'étude prématurée de doctrines étrangères, « dont il n'est pas aisé de bien saisir les mérites et les « défauts, et de mesurer la juste portée. Non : laissons « la nouvelle philosophie française se développer natu« rellement par sa vertu propre, par la puissance de sa « méthode, cette méthode psychologique, si dédaignée « en Allemagne, et qui est, à mes yeux, la source « unique de toute vraie lumière, en suivant les instincts « héréditaires du génie français, considéré particuliè« rement à l'époque la plus illustre de sa grandeur « passée, et dans ce qui fait aujourd'hui en quelque « sorte l'âme des temps nouveaux : je veux dire les « principes de la révolution de 1789. »

Que ces lignes aient été écrites le 15 novembre 1817, à Kehl, à 10 heures du soir, en quittant le sol allemand, ou qu'elles soient antidatées, ainsi qu'on l'a cru, il

n'importe; la réalité n'a pas démenti cette déclaration. Elle ne serait pas aussi louable, si elle n'était que patriotique ; au fond, elle est vraie ; et la méthode française, la méthode psychologique, est la seule que la raison et la logique puissent jamais approuver. Si M. Cousin l'eût répudiée, pour marcher avec ses aventureux amis, la réforme spiritualiste était perdue : les destins du spiritualisme français étaient compromis, pour un temps plus ou moins long. L'élève de M. Royer-Collard désertait le poste qui lui avait été confié. Par bonheur, il n'en fut rien. M. Cousin sortit de l'épreuve, plus affermi que jamais dans ses desseins. S'il est resté par hasard quelques traces de panthéisme germanique, dans les leçons inédites de 1820, ou même dans celles de 1828, elles ont été bientôt effacées par des opinions absolument contraires. L'erreur, si elle a été commise, en une certaine mesure, a été bien passagère : et aux yeux de juges impartiaux, elle disparaît, puisqu'elle n'a point été réellement nuisible.

En s'écartant des systèmes de nos voisins, M. Cousin n'est pas injuste envers eux ; et en mettant fin à sa dernière méditation sur le sol allemand, il se dit avec assurance : « Oui sans doute, l'Allemagne est une « grande école de philosophie ; il faut l'étudier et la « bien connaître : mais il ne faut pas s'y assujettir. La « nouvelle philosophie française, s'il m'est donné de « lui servir de guide après M. Royer-Collard, ne cher- « chera pas plus ses inspirations en Allemagne qu'en « Angleterre : elle les puisera à une source plus élevée

« et plus sûre, celle de la conscience et des faits qu'elle « atteste, et celle aussi de notre grande tradition natio- « nale du XVIIe siècle. Déjà par elle-même, elle est forte « du bon sens français : je l'armerai encore de l'expé- « rience de l'histoire entière de la philosophie ; et Dieu « aidant, nous saurons bien échapper ainsi au scepti- « cisme de Kant, traverser le sentiment de M. Jacobi. « et parvenir sans hypothèse à un dogmatisme un peu « meilleur que celui de la Philosophie de la nature. »

Plus tard, M. Cousin, revenant sur la philosophie allemande, dit encore : « Hégel a beaucoup emprunté à « Schelling : moi, bien plus faible que l'un et que « l'autre, j'ai emprunté à tous les deux. Il y a de la « folie à me le reprocher ; et il n'y a pas à moi grande « humilité à le reconnaître... Il m'est doux de renou- « veler aujourd'hui cet hommage : et je ne le répéterai « jamais assez, au gré de ma sincère admiration et de « ma tendre amitié... » Puis il ajoute : « A présent, le « lecteur en sait autant que moi sur tous ceux qui ont « exercé quelque influence sur mon esprit et sur mes « idées. Quant à mon originalité, j'en fais très bon « marché. Je n'ai jamais cherché et ne cherche qu'une « chose, la vérité, d'abord pour m'en nourrir et m'en « pénétrer moi-même, ensuite pour la communiquer à « mes semblables. » (Fragments philosophiques, édit. de 1866, tome V, pages LXIV et LXVI). M. Cousin, en voulant être juste envers les autres, faisait trop bon marché de lui-même : et en 1853, il corrigeait ainsi des aveux excessifs : « Un sentiment de délicatesse et

« de fierté m'a porté à peindre en beau la Philosophie
« de la nature, et à exagérer un peu ce que je lui dois.
« A mesure que la nouvelle philosophie allemande s'est
« développée et a mieux laissé paraître ses principes et
« ses conséquences, je m'en suis séparé visiblement ; et
« le spiritualisme français est aujourd'hui, pour le fond
« des idées et pour la méthode, l'adversaire le plus dé-
« cidé de l'école qui se donne, en Allemagne, et ail-
« leurs, comme l'héritière de M. Hégel. »

Le durable honneur de M. V. Cousin, ce sera d'avoir accompli, autant qu'il l'a pu, cette résolution digne de lui et digne de notre esprit national, qu'il avait à représenter et à instruire.

Mais, tout en voulant rendre à l'Allemagne ce qui lui est dû, M. V. Cousin ne s'est peut-être pas aperçu du mauvais service qu'il allait en recevoir. A côté de la philosophie, florissait l'érudition, bien au dessous d'elle, mais beaucoup plus sûre de ses résultats et de ses procédés. Les savants pouvaient être pris pour modèles bien mieux que les philosophes. La philologie élevait, sur son modeste domaine, des monuments inébranlables, tandis que la métaphysique ne poursuivait que d'insaisissables chimères, qui fourvoyaient les intelligences, loin de les éclairer. M. V. Cousin fut fasciné par la philologie : et de là, l'entreprise de travaux considérables, auxquels il n'était pas propre, qui néanmoins ont été utiles, mais qu'il pouvait laisser, tout en les inspirant, à d'autres mains que les siennes, parce qu'ils avaient l'inconvénient de dérober un temps précieux à

la philosophie, tout en servant son histoire. Lui-même a reconnu que « l'édition de Proclus était une entre-« prise ingrate, qui n'a pas été au-dessus de sa cons-« tance, mais qui était au-dessus de ses forces ».

Voilà, nous le croyons, la part équitable de ce qu'a produit le voyage en Allemagne. Quant aux relations personnelles qu'il a créées, on ne peut que s'en féliciter, soit pour l'Allemagne, soit pour la France.

On voit clairement, dans le récit de M. V. Cousin, les impressions qu'il a reçues. De son côté, quelles impressions a-t-il faites sur ceux qu'il visitait? C'est à la correspondance de nous le dire, bien qu'une foule de détails aient dû inévitablement être omis; mais on peut penser que la séduction fut égale. M. Cousin est alors dans toute la fleur de la jeunesse: son enthousiasme répond à l'ardeur de son tempérament: c'est un but honorable qu'il poursuit en traversant le Rhin. Sa personne est naturellement pleine de vigueur, d'élégance et de distinction, bien qu'il la soigne assez peu. Sa physionomie énergique et régulière est d'une vivacité singulière; ses yeux jettent des éclairs. Sa conversation est étincelante d'esprit, de bon sens et de bon goût: elle n'a rien de la légèreté qu'on attribue ordinairement à ses compatriotes; elle est solide sans pédantisme, et d'un entrain qui provoque une gaieté sereine. L'imagination est abondante et variée, sans jamais sortir de la mesure: la raison la règle et en redouble la force. Tout est fait dans ce jeune homme pour frapper ceux qui le reçoivent; le charme opère presque à l'instant, et on ne

l'oublie plus quand une fois on l'a éprouvé. La conversation a beau être difficile dans des langues peu familières, le geste supplée aux mots; et comme M. Cousin était très dramatique, sans l'ombre d'affectation, les idées ne laissent pas que de s'échanger dans des phrases incorrectes. Cette individualité si vivante et si originale a dû surprendre plus d'un de ces graves professeurs, peu habitués à tant de mouvement et d'agitation; mais pas un n'a pu refuser sa bienveillance: la sympathie a été prompte: et, dans bien des cas, elle est devenue de l'amitié.

Des hommes tels que Schelling et Hégel ont dû être touchés autant que personne. Ils sont l'un et l'autre de vingt ans plus âgés que M. Cousin: leur nom est répandu dans toute l'Allemagne: ils ont autour d'eux des écoles; leurs doctrines ont suscité de bruyantes controverses : s'ils ont des adversaires, ils ont des disciples aussi dévoués que nombreux. Dans la gloire qui les environne déjà, ils doivent être flattés qu'un jeune professeur d'un pays voisin vienne leur demander des lumières. Les sages de l'Antiquité, dit-on, faisaient de ces voyages d'instruction: mais la mode en semblait passée: et l'on ne s'attendait pas à ce qu'elle fût renouvelée par la France, dont les terribles agressions avaient cessé depuis deux ans à peine. C'était un hommage rendu à la science germanique.

Voici la lettre que Hégel répondait à M. V. Cousin, qui lui avait demandé les adresses de ses amis à Munich. Cette lettre est du 15 août 1818, c'est-à-dire

à l'époque où M. V. Cousin comptait se rendre, dans cette ville, auprès de Schelling et de Jacobi. Elle est écrite en français.

Heidelberg, 15 août 1818.

« Monsieur,

« Il m'a fait bien du plaisir de recevoir de vos nou-« velles, et surtout la certitude que vous m'avez conservé « votre souvenir, et cette amitié que j'ai tant estimée, « et que j'estimerai toujours. Ce qui y ajoute encore « beaucoup, c'est le plaisir, que vous me faites envi-« sager comme prochain, de vous revoir ici.

« Vous me demandez des adresses pour des amis à « Munich. Je joins une lettre pour M. Roth, conseiller « au département ministériel des finances, financier, « mais surtout historien et politique; il habite la même « maison que M. Jacobi, à qui je prie M. Roth de vous « présenter, et auquel vous ne manquerez pas sans cela « de faire visite. Je vous prie de lui témoigner toute « l'estime et l'amour que je ne cesse de lui porter, et « encore de lui dire que je n'ai pas oublié que c'est lui « qui a donné la première impulsion à ma vocation « pour Berlin. Ensuite, je vous prie de faire mes com-« pliments à M. Niethammer, conseiller à la section « des études : je me souviens que vous avez passé une « soirée chez moi en compagnie avec son fils, qui « vaque ici aux études. Pour la manière de penser de « ces messieurs, vous les trouverez très libéraux, du

« reste avec des nuances que vous saisirez aisément, et
« qui tirent peut-être un peu vers ce patriotisme teu-
« tonique et antifrançais.

« Pour M. Schelling, je vous prie de le saluer de ma
« part ; vous trouverez sans doute auprès de lui un
« accueil ouvert, et une façon de penser politique sans
« préjugés antifrançais.

« Voilà à quoi se réduisent mes liaisons à Munich :
« il est peut-être superflu d'ajouter, que M. Schelling
« et Niethamer sont bien ensemble, mais que M. Schel-
« ling et Jacobi sont sur un pied tel qu'il est plus
« convenable de ne pas faire mention d'une liaison
« avec l'un d'eux, dans la conversation avec l'autre.

« A Stouttgard, ma ville natale, où j'ai passé ce
« printemps quelques jours, après vingt ans d'absence,
« il m'est bien resté quelques anciens amis, surtout
« M. Schelling, frère du philosophe à Munich, médecin
« au reste très occupé toute la journée : je vous prie,
« si vous le verrez, de le saluer très cordialement de ma
« part.

« Pour des philosophes, il y a M. Fischhaber, profes-
« seur au Gymnase, qui vient de publier le premier
« cahier d'un journal philosophique, où il y a plusieurs
« articles de M. le conseiller aulique Schwab, philo-
« sophe anti- et anté-Kantien, qui a remporté, je crois,
« en partage avec M. Rivarol, il y a trente ans, un prix à
« l'Académie de Berlin sur les causes de l'universalité
« de la langue française. Mais je ne connais aucun
« d'eux personnellement.

« Pour Tubingue, j'ai écrit une lettre pour vous à « M. Eschenmaier, philosophe, surtout ami du magné- « tisme animal. Mais pour ne pas appesantir trop ce « paquet, je l'ai envoyée directement, quoi qu'elle com- « mence par dire qu'elle lui sera présentée par vous.

« Vous ne m'indiquez pas l'époque, à laquelle vous « pensez à peu près d'arriver ici. Cet Heidelberg, qu'il « vous plaît d'appeller votre patrie adoptive, je l'échange- « rai cet automne contre Berlin, où j'ai été appellé. « Je compte de m'acheminer au milieu de septembre : « je vous en avertis, en vous priant, si cela ne dérange « pas le plan de vos courses philosophiques, de vou- « loir bien faire en sorte, que le plaisir de vous voir « encore cet automne ne m'échappe pas.

« Ma femme, dont vous avez bien voulu vous sou- « venir, me charge de vous faire ses compliments : et « moi, je me réjouis d'avance de causer avec vous aussi « de politique : et je vous salue très cordialement.

« Hegel. »

P.-S. « Quelques occupations tracassières ont retardé « l'envoi de cette lettre, j'en suis fâché : vous serez « depuis longtemps à Munich : je souhaite qu'elle « vous puisse encore être utile.

« M. A. W. Schlegel, qui séjourne ici depuis « quelques semaines, a célébré hier ses fiançailles avec « Melle Paulus, très connue de MM. Roth et Niethamer, « à qui il fera plaisir de recevoir par vous cette nou- « velle. »

Cette lettre parvenait à M. Cousin quelques jours après qu'il était arrivé à Munich: car le 12 août 1818, il écrivait à Schelling les deux billets ci-joints, qui supposent déjà des rapports assez faciles et une sorte d'intimité. La personne à laquelle M. Cousin fait allusion ne nous est pas connue. Hégel, qui avait été appelé à l'Université d'Heidelberg depuis peu de temps, la quittait, à la fin de 1818, pour celle de Berlin, où il devait jusqu'à sa mort occuper la chaire de Fichte. Quant à Schelling, il habitait alors Munich, comme secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Munich, 12 août (1818).

A M. Schelling.

» Monsieur,

« Ne vous est-il point arrivé une nouvelle lettre « pour moi? Je le crains pour vous, et je l'espère pour « moi.

« Avez vous jetté les yeux sur les deux articles que « je vous ai envoyés? Je désirerais pouvoir rendre au« jourd'hui les deux numéros des Archives philoso« phiques au secrétaire du Muséum, qui me les « redemande.

« Croyez, je vous prie, à ma sincère reconnaissance.

« V. Cousin. »

Autre billet, sans date.

« Monsieur,

« La personne que j'attendais à Munich étant
« arrivée, je me trouve dans la nécessité de lui faire
« voir un peu la ville, le parc; et, au risque de m'y
« perdre, je vais errer avec mon ami dans les détours
« de Munich. Je ne vous fatiguerai donc point aujour-
« d'hui ; mais je vous prie de vouloir bien vous résigner
« à me donner encore quelques leçons demain. — Je
« prends la liberté de vous adresser un article sur le
« Beau, où vous verrez quelques soupçons des hautes
« idées que vous avez eu la bonté de me développer.

« Je reçois à l'instant une lettre de M. Hegel : il se
« rappelle à votre bon souvenir, et me recommande à
« votre bienveillance : mais il m'annonce son départ
« prochain pour Berlin. Demain, je vous en parlerai
« plus au long. Pardon de toutes mes importunités.

« Votre reconnaissant serviteur,

V. Cousin.

M. V. Cousin, qui avait quitté Munich en septembre 1818, avait dû écrire à M. Schelling vers la fin de l'année. A en juger par la réponse de M. Schelling, on voit que M. Cousin lui avait parlé politique dans sa lettre, et qu'il avait exprimé des pensées qui convenaient peut-être à un professeur en France, mais qui ne pouvaient être accueillies d'un professeur allemand. L'organisation et les mœurs des deux pays étaient trop

différentes. En Allemagne, les professeurs étaient entourés d'une considération sans égale, et la politique eût été pour eux une sorte de déchéance. Il était loin d'en être de même chez nous ; et l'on conçoit que ce qui semblait tout simple à M. Cousin étonnât beaucoup M. Schelling, qui n'avait jamais eu la moindre velléité de se mêler aux affaires publiques. Il se contentait d'y toucher très indirectement par ses leçons universitaires. Quant aux succès politiques auxquels Schelling fait allusion, ce ne sont pas des succès personnels de M. Cousin, puisqu'il n'était pas dans des fonctions politiques. Il s'agit probablement des progrès du parti libéral, auquel appartenait M. Cousin, mais que Schelling ne devait pas approuver. Selon toute apparence, c'est une ironie. Il blâmait la chute du ministère Richelieu, remplacé par le ministère Decazes, à la fin de décembre 1818. Le libéralisme s'était réjoui de ce changement, qui était en effet une victoire pour lui.

Munich, le 28 Janvier 1819.

En français.

« Monsieur.

« Il m'a été bien agréable d'avoir de vos nouvelles :
« je vous fais mon compliment de vos succès politiques
« et de l'énergie que, vous aussi, semblez avoir dévelop-
« pée à cette grande occasion.

« Je présume que c'est dans l'exaltation qui vous en
« est restée, et tout plein encore de cette tactique poli-

« tique, que, vous vous êtes avisé de me donner des « règles et des conseils sur ma conduite politique. Mais « tout ceci est de fort peu d'application chez nous. Ce « n'est pas une lutte à mort, c'est une évolution lente « mais sûre, infaillible, et surtout sans danger, par « laquelle tout doit s'opérer chez nous ; et, quels que « soient les vœux que je puisse former pour la conso- « lidation politique de l'Allemagne, non seulement « mes idées, mais les circonstances même, sont de « nature à n'imposer aucune nécessité de les cacher « ou de voiler ses pensées. Tout ce que je pense à ce « sujet peut être dit et sera dit publiquement, aussitôt « que j'y serai amené. D'ailleurs, tout ce qui ne peut « pas se faire d'une manière droite, franche et loyale, « est tout à fait hors de mon caractère ; et je crois que « vous devez me connaître à cet égard.

« Pour sentir la grande différence qu'il y a de la posi- « tion où vous êtes à celle où nous nous trouvons, « vous n'avez qu'à prendre votre propre exemple. Chez « nous, aucun professeur, donnant un cours de droit « politique, aurait à craindre l'autorité, à moins qu'il « ne se départît pas de la ligne droite de la science. « En forme de doctrine, tout est accueilli chez nous ; « et ce qui n'est pas marqué au coin de la science, « quelque apparence qu'il puisse se donner, est bientôt « conculqué et foulé aux pieds par l'opinion publique, « sans que le gouvernement ait besoin de s'en mêler. « Voilà pourquoi le seul point auquel l'entier de « l'Allemagne est sensible, ce sont vos Universités.

« Vous avez dû voir, dans les journaux, comme on en « a usé à cet égard avec M. Stourdza. Ce sont des corps « vraiment représentatifs, plus anciens et plus réels « que tous ceux qu'on va établir, parce qu'ils repré- « sentent l'opinion nationale par excellence, les idées « dominantes, les idées fondamentales et régulatrices « de toute la vie humaine. Jugez, après cela, si je « pourrais être tenté de me faire élire député, (quand « même cela pourrait se faire), l'influence que me « donne la science, aussitôt que je veux m'en servir, « étant incomparablement plus vaste, et allant bien « plus au loin que toute influence qu'on pourrait exer- « cer dans un corps représentatif quelconque.

« J'applaudis à votre résolution de vous retirer de « la politique, (au moins pour un moment) et de vous « vouer entièrement aux recherches philosophiques. « Le fruit de ces recherches viendra sans doute trop « tard pour pouvoir encore influer sur la marche poli- « tique de votre nation. Vous touchez déjà au but que « semblent s'être proposé ces coryphées de doctrine poli- « tique en France : bientôt, vous aurez démoli tout l'édi- « fice et ôté jusqu'au dernier reste de poétique, ou de « romanesque, qui accompagne la monarchie. Qu'im- « porte ? Pensez toujours que, avancé comme vous êtes « devant peut-être la totalité de vos compatriotes, dans « l'étude des idées fondamentales, votre mission est « pour la science, que vous avez à conquérir pour votre « nation.

« Je serai bien charmé d'avoir de vos lettres sur des

« matières de science et sur les problèmes qui vous « occupent. Écrivez-moi toujours, puisque cela même « vous servira ; mais n'exigez pas que je vous réponde « toujours exactement, puisqu'au point où vous êtes, « on doit à l'intérêt de la science de se garder même « de toute influence, qu'on pourrait avoir sur la « marche de vos idées. D'ailleurs, je suis moi-même « dans ce moment tout à fait enfoncé dans mon travail ; « je ne vois personne et ne m'occuppe que de l'exécu- « tion de ce vaste plan scientifique, dont j'ai eu le « plaisir de vous donner l'idée et quelques notions « principales.

« Je me suis bien réjoui du portrait que vous avez « fait de M. Gœrres : je ne doute pas, qu'il ne soit « bien ressemblant. Je ne sais pas précisément ce que « je peux avoir dit à l'égard de M. Gœrres ; tout ce « dont je me souviens, c'est d'avoir souhaité que M. G. « entreprît un nouveau journal, qui fût pour la littéra- « ture ce que le Mercure avait été pour la politique. »

« Je vous salue avec affection et avec une amitié « sincère.

« Schelling. »

Voici un billet de Jacobi, qui était aussi à Munich, président honoraire de l'Académie royale.

Mercredi 5 août XVIII (1818).

En français.

« Je prends la liberté de proposer à Monsieur

« Cousin de venir dîner avec moi, après demain, 7 août,
« à 2 heures. Mais je ne voudrais pas que mon invitation, si Monsieur Cousin me fait l'honneur de
« l'accepter, me privât du plaisir de le voir d'ici à
« vendredi. Je lui répète qu'à mon gré, il ne saurait
« venir me visiter trop souvent. Si je ne suis pas
« encore venu rendre mes devoirs à Monsieur Cousin,
« dans son hôtel, il doit l'attribuer uniquement au
« triste état de ma santé et me pardonner.

« Voici les deux écrits que Monsieur Cousin m'a
« demandés hier. Si d'ici à demain M. Schlictegroll dût
« ne pas procurer à Monsieur Cousin les Mélanges de
« Bouterwek, je lui livrerai mon exemplaire : car j'ai
« extrêmement à cœur qu'il lise et qu'il médite les
« deux articles que je lui ai nommés hier, surtout le
« premier.

« Recevez, mon cher confrère en philosophie, mes
« salutations les plus cordiales.

« Jacobi. »

Jacobi est alors âgé de 75 ans : il est malade, et il meurt l'année suivante. Après avoir été président de l'Académie royale, il avait dû, pour cause de santé, résigner ses fonctions, en conservant d'ailleurs le titre et les émoluments. Schelling, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, semblait désigné pour lui succéder ; et en effet il lui succéda en 1820. L'hostilité qui les séparait, remontait très haut. En 1811, Jacobi, dès longtemps célèbre par son roman de Woldemar,

et adversaire déclaré des systèmes de Kant et de Fichte, avait également attaqué celui de Schelling, dans un pamphlet virulent intitulé : « Les Choses divines ». Il s'en était suivi une polémique, où les combattants ne s'étaient guère ménagés. La discorde n'avait jamais été apaisée ; et c'est à quoi se rapportait l'avis donné par Hégel à M. Cousin. Jacobi était, comme le jeune Français, partisan déclaré du libre arbitre, et l'ennemi du panthéisme. La liaison entre eux eût été facile et intime : mais elle devait être trop courte, au gré de leur mutuelle sympathie. Dans une autre visite, Jacobi remettait à M. Cousin sa brochure sur Hume, où il avait résumé ses idées principales, bien qu'elle remontât à plus de trente ans. Elle avait été son début philosophique.

Pour montrer une fois de plus quels sentiments avait laissés la visite de M. Cousin dans tous ceux qui l'avaient approché, nous citerons quelques lettres, une entre autres de Baader, qui atteste que l'on comptait sur la bienveillance de M. V. Cousin, même quand on n'avait fait que l'entrevoir. Baader, médecin et naturaliste, s'était prononcé contre le panthéisme aussi énergiquement que Jacobi. Mais son style, beaucoup moins clair et moins littéraire, avait diminué son succès. Il avait signalé, un des premiers, les conséquences du scepticisme de Kant, et de la Philosophie de la nature. Il ne paraît pas que la correspondance se soit continuée entre lui et M. Cousin, qui peut-être avait trouvé que la liberté qu'on prenait avec lui dépassait un peu les bornes.

En français.

« Monsieur,

« Le départ de M. le Professeur Iengstrôm, d'Abo,
« pour Paris, me donne l'occasion de réveiller en vous,
« Monsieur, la réminiscence de mon individualité,
« parceque, depuis votre départ de Munic, je n'ai reçu
« aucune nouvelle de vous, Monsieur; et je vous prie
« donc de vouloir bien me donner, ou de me faire
« donner de vos nouvelles, par le porteur de cette lettre,
« M. le Docteur Iengstrôm, lequel restera quelque
« temps à Paris, et le quel je recomande à vos amitiés,
« comme il me fut recommandé par un ami respectable.
« Comme je n'ai pas encore reçu l'ouvrage de M. Xa-
« vier d'Ollivet, vous me ferez une bonté si vous vou-
« driez bien me l'envoyer, et je vous retournerai mes
« pensées là-dessus,

« Pour ce qui regarde mes poursuites scientifiques,
« je continue toujours; et si ce remplissement continue
« de cette sorte, le débordement suivra assez tôt : car
« comme vous savez, avant que notre esprit déborde,
« il faut qu'il soit tout rempli, et avant qu'il soit rempli,
« il faut qu'il soit vide de tout remplissement faux.
« Destructio unius, generatio alterius. Mais ces hommes
« sont rares qui ont le courage de vider ou de laisser
« vider leur esprit, comme leur cœur, pour atteindre,
« par cette mort d'une vie fausse, à la jouissance d'une
« vie et lumière vraie. Le reste des hommes ne veulent
« pas de cette mort mystérieuse : ils nous disent qu'ils

« craignent la mort, pendant que ce n'est que de la
« vie qu'ils ont peur !

Per ignem ad lucem !

Munic, le 17 janvier 1819.

Estime et salut,
François Baader.

Terminons ce qui est relatif aux voyages en Allemagne de 1817 et de 1818, par deux lettres, l'une de M. Cousin, l'autre de M. Schelling. La première est datée du mois de juillet 1821, la seconde est sans date ; mais comme elle est d'Erlangen, où Schelling s'était retiré en 1820, et où il résida sept ans avant de revenir à Munich, la date doit être de 1822. C'était l'année où le premier volume de Platon, dont parle M. Schelling, venait de paraître. Quant au Proclus, dont M. V. Cousin offre la dédicace à Schelling, il s'agit très probablement du quatrième volume, qui parut en 1821. Il est dédié à trois personnes, Boissonade, Hégel et Schelling. M. Cousin nomme les deux derniers : « Præsentis philosophiæ ducibus ». C'était un souvenir d'admiration quelque peu excessive. Schelling et Hégel étaient les chefs de la philosophie allemande : mais la philosophie française ne leur était pas soumise. M. Cousin, spiritualiste, ne pouvait pas suivre la voie que lui présentait un panthéisme aussi peu déguisé. C'était donc une politesse, plutôt qu'un hommage, qu'il faisait à ses amis allemands : il les jugeait plus favorablement qu'un grand nombre de leurs compatriotes.

Paris, 20 juillet 1821.

« Monsieur,

« Ne sachant si ce billet et le livre ci-joint vous
« arriveront, je ne vous écris, après un long silence,
« que pour vous prier de recevoir la dédicace d'un
« commentaire de Proclus sur le Parménide de Platon.
« J'espère que vous verrez dans ce commentaire quel-
« ques lueurs de vos idées. Je désire surtout, que vous
« voyez dans mon travail la preuve que l'Allemagne ne
« m'a pas été tout à fait inutile, et que l'on commence
« en France à regarder aussi du côté de la philosophie
« Platonicienne, dont l'étude approfondie, avec celle
« de la philosophie allemande, peut ranimer chez nous
« le goût de la haute spéculation. — Aussitôt que
« mes publications philologiques seront terminées, je
« courrai à Erlangen vous entendre. Adieu, ne m'ou-
« bliez pas entièrement.

« Votre serviteur,

« VICTOR COUSIN. »

Réponse de M. Schelling.

Erlangen le 1 Août (1822 ?).

« Monsieur,

« Je saisis volontiers l'occasion qui se présente de
« me rappeler à votre souvenir. J'avais toujours espéré
« que vous prendriez votre retour par la Franconie :
« on est allé jusqu'à faire des recherches sur votre

« séjour à Munich : et, on en est venu jusqu'à moi. Vous
« pensez bien quelle a été ma réponse.

« Je viens de voir une critique du premier volume
« de votre Platon. Que fait votre Proclus? J'en dois le
« premier et le deuxième volumes à vos bontés.

« Le porteur de cette lettre est M. Rapp, professeur
« de philosophie à l'Université d'Erlangen, désirant
« faire votre connaissance. Je n'ai pas besoin de vous
« le recommander, c'est un homme parfaitement
« instruit, possédant tous les moyens de la science,
« et surtout très initié dans les abstractions de M. Hé-
« gel. Je serai bien charmé d'avoir par lui quelques
« notices sur votre situation et vos travaux. Quant à
« moi, il vous dira que je me porte assez bien ; mais il
« ne vous saura rien dire sur les idées qui m'occupent,
« parce que, en général, je suis fort peu communicatif :
« c'est par principe : pourquoi aussi, j'ai arrêté le cours
« de mes leçons publiques, jusqu'à la publication de
« mes ouvrages. J'espère, sous peu, vous faire parve-
« nir le Ier volume de mes leçons sur la Mythologie ; le
« IIe et le IIIe le suivront immédiatement. Cet ouvrage
« méritera d'exciter votre attention particulière : je
« présume même que, sous cette forme, les idées qu'il
« contient pourraient s'introduire en France.

« Je vous salue avec attachement et amitié.

Schelling.

On peut voir la suite des lettres de Schelling dans le volume de la Correspondance générale.

Tandis que M. Cousin, revenu d'Allemagne, était tout entier à ses travaux et à ses deux cours, il s'amoncelait un orage politique, dont il devait être une des victimes. Depuis 1815, le libéralisme, luttant contre les excès des légitimistes, avait fait chaque jour les plus sérieux progrès dans l'opinion publique. A la fin de 1819, pendant que le professeur commentait l'École Écossaise et Kant, le ministère de M. le général Dessolle se retirait devant M. le duc Decazes. Était-ce bien réellement un triomphe pour le parti modéré? Mais comme le nouveau Cabinet possédait la faveur royale contre les partis extrêmes, il était permis d'espérer que le gouvernement de la Restauration allait répondre de plus en plus aux aspirations nationales. Elles étaient fort modestes alors : il eût été assez facile de les satisfaire par quelques concessions opportunes. M. Cousin appartenait à la nuance que représentaient les hommes politiques les plus sages, et à leur tête, M. Royer-Collard. Ce parti était essentiellement constitutionnel et dévoué à la dynastie. Il paraissait donc à l'abri de la persécution. M. V. Cousin, fort conservateur et passionné dans ses sentiments politiques, comme en tout le reste, n'était pas militant : il se bornait à remplir ses devoirs d'enseignement. Mais il avait de grands succès auprès de la jeunesse : et sa popularité croissante devenait une menace, et pouvait être, dans des mains moins loyales, une arme d'opposition dangereuse. Il n'en fallait pas tant pour exciter des ombrages que la faction ultra-cléricale s'efforçait de provoquer et d'en-

tretenir. Une orthodoxie soupçonneuse et jalouse ne cessait pas d'avoir contre la philosophie d'incurables préventions. Elle n'était même pas étrangère aux difficultés que M. Royer-Collard rencontrait à la Commission de l'Instruction publique, et qui l'avaient amené à renoncer à ses fonctions. Il donnait sa démission quelques jours après la distribution des prix du Concours général, où il avait fait ses adieux au corps enseignant.

Telle était la disposition des esprits dans les deux camps, lorsque l'abominable meurtre du duc de Berry (13 février 1820) vint déchaîner toutes les passions. Elles allèrent jusqu'à la fureur : on échangeait des deux parts les calomnies les plus odieuses et les moins fondées. Il était néanmoins prouvé que le crime était isolé et qu'il n'y avait qu'un seul coupable, sans complices. Le ministère Decazes succomba, sous une proposition de mise en accusation pour complicité dans l'assassinat du prince, et surtout, sous les démarches de la famille royale auprès du monarque, qui soutenait toujours son favori. Le duc de Richelieu acceptait de remplacer M. Decazes (20 février) ; et M. de Chateaubriand, emporté par la haine, déclarait que M. Decazes était tombé parce que « les pieds lui avaient glissé dans le sang ».

La réaction triomphante ne tarda pas à se faire sentir jusque dans les paisibles régions de l'Instruction publique. Il paraît bien que, dès le mois de mars, M. V. Cousin était inquiété. On pensa tout d'abord à lui retirer la parole à la Faculté des lettres et à l'École normale. De prétexte réel, il n'y en avait point : on n'incriminait pas

son enseignement : mais on savait qu'on n'avait en lui, ni un partisan, ni un approbateur. Dès la fin d'avril, on redoutait, à l'École normale, sa destitution : les craintes étaient d'autant plus vives que l'on connaissait sa situation de fortune, et qu'on savait qu'il n'avait pas d'autres ressources que les appointements de sa place. C'était un motif déjà suffisant de sympathie : mais les élèves de l'École et les maîtres de conférences allaient être privés des leçons d'un professeur, dont personne ne consentait à se séparer. Depuis près de dix ans, M. Cousin n'avait pas été seulement l'honneur de l'École : il en était en quelque sorte la vie. S'il venait à lui manquer, n'allait-elle pas perdre une partie de sa force et de son indépendance ? Si l'arbitraire le frappait, d'autres ne pourraient-ils pas être atteints comme lui ? Les amis, les collègues étaient également émus. L'amitié parla la première : et dès le 30 avril, M. Jouffroy, son ancien élève, lui écrivait du Jura, où le retenait le soin de sa santé, la lettre suivante, pour lui faire les offres les plus généreuses. Il était lui-même dans une position de fortune très modeste : mais il redoutait que son maître et son ami ne fût exposé à une gêne imméritée et presque intolérable. Il lui offrait d'un cœur dévoué et reconnaissant tout ce qu'il possédait lui-même. Le village de Pontets, d'où Jouffroy écrivait, était une pauvre commune de 150 habitants.

« Mon cher Cousin,

« Étant à Besançon, d'où j'arrive, un journal a an-

« noncé votre mise en retraite, ou votre destitution.
« Un autre a démenti cette nouvelle, mais d'une ma-
« nière vague et peu positive. Je suis encore dans l'in-
« certitude sur un fait qui intéresse vivement tous vos
« amis. J'ai besoin que cette incertitude cesse promp-
« tement. Écrivez-moi de suite deux lignes, je vous en
« prie ; vous me rendrez le plus grand service.

« Si vous êtes destitué, ma démission et celle des
« autres professeurs de philosophie, vos élèves, doivent
« suivre. Nous vous devons, nous nous devons à nous-
« mêmes et à la liberté d'enseignement, qui est dans
« nos principes, cette éclatante protestation. D'ailleurs,
« nous professons les mêmes doctrines que vous. Si
« vous êtes destitué pour ces doctrines, et si nous con-
« tinuons à enseigner, nous les désavouons : nous les
« abjurons ; nous les sacrifions lâchement au pouvoir :
« nous mentons à notre conscience pour conserver nos
« places : ou l'autorité qui vous destitue et qui nous
« laisse est inconséquente. Assurément, nos places ne
« valent pas que nous exposions notre honneur aux
« hasards d'un pareil dilemme. Pour ma part, j'envoie
« ma démission si la Commission vous a réellement
« destitué. J'attends impatiemment votre réponse.

« Je serai profondément affligé si elle confirme mes
« craintes. Je sais que la science ne perdra rien à votre
« destitution. Ce ne sont pas les applaudissements du
« public qui vous animent à la cultiver. Tant qu'il vous
« restera un souffle de vie, dans le silence de la retraite,
« vous poursuivrez vos travaux, qui ne seront pas

« perdus pour l'avenir. Mais dans ces temps malheu-
« reux où tant de voix qui parlaient de liberté et de
« justice sont condamnées au silence, un cours comme
« le vôtre est d'une haute importance : sa suppression
« serait un malheur public. Je n'oublie pas, d'un autre
« côté, la position particulière où vous vous trouvez ;
« je sais que vous avez un père et une mère : je sais
« qu'ils ne vivent que par vous, mon cher Cousin.
« Sans doute, vous ne manquez pas d'amis ; mais ne
« m'oubliez pas dans le nombre. Ce que j'ai est à moi ;
« et n'est pas nécessaire à mes parents. Ce que j'ai est
« donc à vous aussi : et la plus sincère amitié vous
« supplie, vous conjure d'en user, si jamais vous en
« aviez besoin.

« Parlez-moi de votre santé, sur laquelle une lettre
« de Pouillet me donnait, il y a quelques mois, des
« inquiétudes. Dites-moi si vous devez aller en Italie ;
« et si vous y allez, promettez-moi de visiter mon
« village, qui est presque sur votre route, à quatre
« lieues de Pontarlier, à quatre de Morez. Que j'aurais
« de joie à vous revoir ! et que j'aurais besoin de causer
« avec vous ! Vous ranimeriez mon âme affaiblie par le
« chagrin, la maladie et une oisiveté forcée. Souffrant
« beaucoup de la poitrine et des nerfs, depuis la mort
« de mon père, j'espérais que le printemps me guérirait
« et me permettrait de retourner à Paris. Je me suis
« mis en route : mais arrivé à Besançon, j'ai senti que
« mes forces auraient peine à supporter la fatigue du
« voyage. L'impossibilité bien démontrée de travailler



« avec quelque suite lorsque je serais à Paris, et le
« désir de me guérir parfaitement, m'ont confirmé
« dans la résolution de revenir sur mes pas. J'ai donc
« demandé un nouveau congé à la Commission, et je
« suis revenu. Je me sens plus mal depuis mon arrivée :
« mais je suis dans ma famille, au milieu d'une nature
« riante ; je guérirai, si je suis guérissable.

« Ne pouvant écrire qu'avec peine, je n'écris à personne, et je n'ai de nouvelles de personne : j'en espère de vous ; j'en demanderai incessamment à Pouillet, à qui vous voudrez bien dire mille choses de ma part. Le peu de lignes que je viens d'écrire m'ont extrêmement fatigué. Adieu donc,

« Tout à vous,

« TH. JOUFFROY. »

Pontets, 30 avril 1820.

On ne saurait avoir des sentiments plus nobles, ni les exprimer avec plus de simplicité et de naturel. Cette lettre si honorable de Jouffroy semble démontrer que c'était à cause de ses doctrines que M. V. Cousin était menacé : mais peut-être visait-on ses doctrines philosophiques moins que ses opinions libérales. C'était une des conséquences presque inévitables de la politique qui avait amené le nouveau Cabinet. Le libéralisme, si violemment combattu dans les Chambres et dans toutes les branches de l'administration, devait l'être dans les ramifications les plus lointaines : l'Instruction publique devait être encore moins épargnée que toute

autre. L'enseignement, qui a sur les esprits une influence si décisive, était depuis 1815 soumis à une surveillance sévère ; les leçons de M. V. Cousin étaient d'autant plus suspectes qu'elles étaient mieux accueillies du public. Les craintes de Jouffroy n'étaient donc pas vaines : et l'École normale les partageait si bien que, dans le mois de mai, tous les maîtres de conférences, se rendant solidaires de leur collègue, adressaient la lettre suivante, au directeur de l'École normale, M. Guéneau de Mussy.

Paris, 1er mai 1820.

A Monsieur le chef de l'École normale.

« Monsieur,

« Les difficultés qui paraissent s'opposer à la conti-
« nuation des conférences de M. Cousin, notre col-
« lègue, nous feraient éprouver une véritable douleur
« et de véritables inquiétudes, si nous n'étions rassurés
« par notre confiance dans l'équité de la Commission
« d'Instruction publique, et par la certitude que nous
« avons de la disposition de M. Cousin de subordonner
« à ses vues l'enseignement dont il est chargé dans
« l'École. N'ayant point qualité pour intervenir auprès
« de l'autorité, même par nos prières, et ne pouvant
« pas cependant nous refuser d'exprimer nos justes
« sentiments dans cette occasion, nous en trouvons en
« vous, Monsieur, l'interprète naturel. C'est donc à
« vous que nous nous adressons, persuadés que vous

« voudrez bien encore, dans la personne de notre « collègue, donner une nouvelle marque de la bien« veillance que vous nous avez toujours témoignée, et « que vous présenterez nos vœux à la Commission avec « autant d'efficacité que d'intérêt.

« Nous avons l'honneur d'être, avec respect, Mon« sieur,

« Vos très humbles et très obéissants serviteurs,

« Pouillet, Guigniaut, Loyson, Larauza, Deflers,
« Naudet, Patin, Dulong, Viguier, F. Leroy,
« Burnouf, Mablin, J. de Cardaillac. »

Le 17 mai, M. Guéneau de Mussy transmettait, après quelque hésitation, cette lettre respectueuse et ferme à la Commission d'Instruction publique : et une semaine après, il recevait la réponse suivante, signée probablement par M. Cuvier.

Paris, 25 mai 1820.

A Monsieur le chef de l'École normale.

« Monsieur le Directeur,

« La Commission serait fâchée que les talents d'un « homme aussi distingué que M. Cousin fussent perdus « pour l'École normale, et elle désire connaître le pro« gramme détaillé des leçons qu'il pourrait y faire.

« Elle croit ce professeur d'autant plus disposé à le « remettre qu'il en a fait, il y a quelque temps, la « promesse verbale à M. le Président, et que vous,

« Monsieur, dont les conseils seront pour lui d'un
« grand poids, devez l'engager à la remplir.

« Nous espérons donc que M. Cousin n'apportera
« aucun obstacle à ce que les vœux de ses collègues,
« que la Commission partage entièrement, puissent se
« réaliser.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de notre considé-
« ration distinguée. »

Sans signature.

« A Monsieur Guéneau de Mussy, directeur de l'École
« normale. »

Cet ordre était assez humiliant. Soumettre le programme d'un cours à une autorité quelconque, c'était presque abdiquer sa propre pensée, pour subir une pensée étrangère et hostile. La fierté du professeur dut se révolter : mais comme la fin du second semestre approchait, le sursis était obligé : et l'on dut attendre la fin de l'année. Si les opinions de M. V. Cousin paraissaient coupables, l'administration n'avait-elle pas toujours le droit de le destituer, au cas où cette sévérité lui semblerait nécessaire? Pour le moment, on ne crut pas devoir prendre cette mesure extrême. Mais elle devenait de plus en plus probable. La politique, fort mal inspirée, n'arrêtait pas ses vengeances. Dans le mois de juillet, M. Royer-Collard lui-même était atteint. Le garde des sceaux, M. de Serre, son ancien ami, croyait devoir l'exclure du Conseil d'État, en compagnie de Camille Jordan, Guizot et de Barante. Une violence de ce genre,

frappant de tels personnages, présageait d'autres exécutions plus faciles : et M. V. Cousin ne pouvait être oublié, si ce n'est peut-être pour quelques mois. Dans l'intervalle, la Commission de l'Instruction publique était devenue le Conseil royal de l'Instruction publique : le nombre des membres du nouveau Conseil était porté à sept, et un d'eux était spécialement chargé de la surveillance de l'École normale.

Le mois de novembre arrivé, M. V. Cousin rédigea le programme de son cours, et le communiqua, comme on l'avait exigé, en l'accompagnant de la lettre suivante, dont la date est suffisamment indiquée par le contenu. Elle s'adressait non à M. Guéneau de Mussy, mais à un membre du conseil Royal, peut-être M. Cuvier.

Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous envoyer la première partie « de mon programme. La fatigue d'un long voyage, la « multitude de visites à faire et à recevoir ne m'a pas « permis d'aller plus vite. Dans quelques jours, vous « recevrez la fin. Si vous avez la bonté de me faire vos « observations et de secourir ma mémoire de la vôtre, « qui paraît aussi familière avec Photius et des citations « moins connues, qu'avec Haller et Aristote, j'espère « que je pourrai cette année faire un cours qui ne chasse « pas trop le public, et fasse entièrement ma paix avec « l'Université.

« Vous avez désiré que j'imprimasse mon programme : « je me rends, voulant en cela vous donner une preuve

« particulière de la déférence que j'ai pour vos conseils.
« Le programme sera imprimé aussitôt qu'il vous plaira
« et que vous m'aurez averti. Ainsi, pour terminer cette
« affaire, j'aurai changé de terrain et pris un autre texte
« à mes leçons, pour rassurer davantage l'autorité. J'au-
« rai donné un programme contre les usages de la
« Faculté : et pour imposer silence, s'il est possible, à
« toute calomnie étrangère, j'aurai imprimé mon pro-
« gramme. Ma tâche est finie. Ma conscience et ma
« raison sont à l'abri de tout reproche : le reste ne
« dépend plus de moi : et j'attends tout ce qui peut arri-
« ver, non pas avec indifférence, mais avec une parfaite
« résignation et l'inaltérable résolution de ne pas faire
« un pas de plus et de ne jamais franchir la ligne qui
« sépare la modération de la faiblesse. Mais j'ai trop de
« confiance en vous pour rien craindre, et je vous prie
« d'agréer l'hommage de ma parfaite confiance et de
« mon profond respect.

« V. Cousin.

« Rue d'Enfer, n° 14. »

La résolution était fort digne et bien justifiée. Mais le ton de cette lettre n'était pas fait pour amener une conciliation : et l'ironie, qui répondait sans doute à quelque passage d'une lettre que nous n'avons pas, pouvait paraître peu convenable de la part d'un subordonné : il eût mieux valu ne pas se la permettre. Photius, Haller, Aristote, n'avaient rien à voir dans ce conflit ; les invoquer était un souvenir assez déplacé peut-être. Mais

à quoi bon le signaler? M. Cousin était jeune; et son amertume avait un sérieux motif. Pourtant, il eût été préférable de ne pas l'exhaler.

Le 14 novembre, M. Cousin recevait du Conseil royal de l'Instruction publique la lettre suivante, qui devait être de la main de M. Cuvier :

Paris, le 14 novembre 1820.

« J'ai communiqué, Monsieur, au Conseil royal de « l'Instruction publique le programme que vous m'avez « adressé. Le Conseil a consenti à ce que, après l'avoir « fait imprimer, vous ouvriez sur ce plan le cours dont « vous avez été chargé par M. Royer-Collard. Le Con- « seil n'ignore pas sans doute qu'en pareille matière un « programme n'est pas un indice certain de doctrine; « mais il compte en cette occasion sur votre bonne foi, « et me charge d'ailleurs de vous prévenir qu'en vous « donnant une marque de la considération qu'il porte « à vos talents, il se réserve, s'il était trompé dans son « attente, le droit de faire ce que réclamerait l'honneur « de l'Université, et surtout l'intérêt de la jeunesse, qui « doit être le premier objet de sa sollicitude.

« Je vous renvoie les deux premières feuilles para- « phées de ma main. Veuillez me faire parvenir de « même les suivantes, avant de les livrer à l'impression.

« Je vous prie d'agréer l'assurance de ma considéra- « tion distinguée. »

Sans signature.

Le lendemain, cette lettre était suivie d'une autre ainsi conçue et venant du même conseiller :

« Monsieur,

« Vous ne m'avez point accusé réception de la pre-
« mière partie de votre programme, que je vous ai
« renvoyée hier matin paraphée de ma main : et je
« reçois aujourd'hui la seconde sans aucun avis ni
« lettre d'envoi, dans un paquet que m'adresse M. le
« Doyen de votre Faculté. Je remarque en outre que
« l'annonce de votre cours, telle que vous l'avez donnée
« à M. Barbié du Bocage, est très différente du titre que
« portait le commencement du programme que vous
« m'avez remis. Je vous serai donc obligé, pour éviter
« toute erreur, de prévenir le Doyen de ce que je vous
« ai dit au sujet de votre cours, et de ce que vous êtes
« convenu de faire.

« J'ai l'honneur de vous renvoyer la seconde partie
« de votre programme, paraphée comme la première.
« Vous voudrez bien m'envoyer l'épreuve du tout, que
« je vous renverrai pour le tirage. Je m'en réfère d'ail-
« leurs entièrement à ma lettre d'hier.

« Agréez, je vous prie, l'assurance de ma haute con-
« sidération et de mon attachement. »

Sans signature.

Le 16, M. V. Cousin, répondait :

Paris, 16 novembre.

« Monsieur le Chancelier,

« La personne qui est venue me remettre hier la

« première partie de mon programme avec votre lettre
« du 16 novembre, m'ayant dit que l'envoi de la seconde
« partie de mon travail attesterait assez la réception de
« la première, j'ai cru pouvoir ne pas vous écrire. Après
« cela, comment des papiers remis pour vous aux
« mains de votre propre employé vous parviennent-ils
« par M. le Doyen de la Faculté des Lettres, c'est ce
« qui me surprend autant que vous.

« La raison de la différence dont vous vous plaignez
« entre le titre du programme que je vous ai envoyé,
« et l'affiche de la Faculté, est très simple. M. le Doyen
« étant fort sévère sur le rapport presque matériel de
« l'enseignement annoncé avec le titre de la chaire,
« m'a fait remarquer que l'affiche que je lui proposais,
« c'est-à-dire l'affiche convenue avec vous, empiétait
« trop visiblement sur les attributions de M. Millon,
« professeur spécial de l'histoire de la philosophie
« ancienne.

« Sur cette remarque, j'arrangeai mon affiche un peu
« à la moderne, et M. le Doyen l'agréa. Je verrai
« M. le Doyen, et je lui proposerai une affiche plus
« explicitement conforme à l'enseignement que je
« médite : et je me féliciterai, dans l'intérêt même de
« mon cours, si les scrupules de l'autorité peuvent
« lever les siens. Je me félicite encore que vous ayez
« donné connaissance à M. le Doyen de la lettre dont
« vous m'avez honoré, au nom du Conseil royal de
« l'Instruction publique. Témoin avec toute la Faculté
« du zèle irréprochable avec lequel j'exerce les fonctions

« qui me sont confiées, son intervention dans cette
« affaire ne peut m'être qu'agréable et avantageuse.

« Permettez-moi encore, Monsieur le Chancelier, de
« vous exprimer avec franchise le douloureux éton-
« nement dont je n'ai pu me défendre en lisant l'article
« de votre lettre où vous me demandez mes épreuves
« avant le tirage. J'ai la confiance que vous reconnaîtrez
« combien cet endroit de la lettre du 16 novembre est
« contradictoire avec celui de la lettre du 15, où vous
« me rendez pleinement justice, en m'avertissant que le
« Conseil compte sur ma bonne foi. Il ne peut être
« dans votre intention de flétrir à ce point l'Université
« entière, la Faculté, l'École normale et moi. Pour
« conserver une carrière à laquelle j'ai tout sacrifié
« depuis dix ans, j'ai donné à l'autorité toutes les
« garanties compatibles avec l'honneur. Encore une
« fois, je n'irai point au delà et ne prêterai point les
« mains à des méfiances qui m'avilissent.

« Je connais trop la noblesse de votre caractère pour
« redouter les suites d'une telle parole : mais je vous
« répète ici, sans faste, qu'au besoin je saurai la tenir.
« Daignez aussi considérer que ma fidélité à celle-là
« répond de ma fidélité à toutes les autres. J'aurai l'hon-
« neur de vous adresser dans le plus court délai, ainsi
« qu'au Conseil royal, mon programme imprimé.

« Agréez, Monsieur le Chancelier, l'assurance de
« mon profond respect et de mon entier dévouement.

« V. Cousin. »

Sur quoi portaient les méfiances dont M. V. Cousin parle dans sa lettre? Était-ce des théories philosophiques qui les suscitaient, comme pourraient le faire présumer les Leçons inédites? Était-ce des opinions libérales, que M. Cousin ne cachait pas, sans se laisser aller jamais à une hostilité flagrante? Nous devons croire que les deux causes agissaient simultanément. La Congrégation, dès lors très puissante, croyait de son devoir de maintenir l'enseignement public, et surtout celui des Facultés, dans les limites de l'orthodoxie. D'autre part, le parti politique qui avait éloigné M. Royer-Collard du conseil d'État, ne devait pas penser à traiter mieux ses amis. Enfin, une correspondance engagée sur ce ton ne pouvait pas se prolonger beaucoup, et le plus faible devait succomber bientôt.

En effet, quinze jours à peine s'étaient écoulés que parut au Moniteur une note ainsi conçue :

« L'annonce publiée par quelques journaux d'une « suspension que le Conseil royal de l'Instruction « publique aurait prononcée contre M. Cousin n'a « aucune exactitude. M. Cousin, qui n'est pas professeur, n'aurait pu, même dans aucun cas, être l'objet « d'une semblable mesure. Occupé de travaux importants sur d'anciens ouvrages grecs relatifs à la philosophie, il ne remplacera pas cet hiver M. Royer-« Collard. »

Cette note était perfide : et malgré l'hypocrisie qu'elle renfermait, personne ne s'y trompa : c'était la destitution de M. V. Cousin ; et comme M. Royer-Collard était

engagé dans la politique de manière à ne pouvoir la quitter, c'était une chaire de philosophie qui était supprimée. Elle devait rester muette huit ans de suite, jusqu'au ministère réparateur de M. de Martignac. M. Royer-Collard, qui s'était retiré à sa campagne de Châteauvieux (août), depuis la clôture de la session, n'apprit la nouvelle que par les journaux : et sur-le-champ, il écrivait à M. V. Cousin une lettre pleine d'affection. Il ne s'emportait pas contre cette persécution en termes indignés : mais on voit de quels sentiments il était animé. M. V. Cousin ne l'avait pas prévenu, craignant sans doute de redoubler le chagrin que son maître devait éprouver. Nous n'avons pas sa réponse à M. Royer-Collard : on se figure aisément ce qu'elle a dû être.

M. Royer-Collard à M. Cousin.

« Je vois dans le Journal des Débats que le cours de « M. R.-C. n'aura pas lieu cette année. C'est une basse « persécution exercée contre vous, sous mon nom. Me « plaindre serait me distinguer, et par conséquent me « séparer de vous et même de M. Guizot. Qu'ils fas-« sent ce qu'ils voudront par rapport à moi ; mais je « ne me résigne pas de même pour ce qui vous regarde. « J'espère que vous ne jugerez pas votre condition « comme vous la jugiez il y a deux ans. En effet, elle « n'est pas la même. Le statu quo s'applique natu-« rellement à un cours fermé : on le ferme dans l'état « où il est. Or dans cet état, vous êtes mon suppléant :

« cette qualité n'est point effacée. Je compte donc que « vous ne verrez point de difficultés à ce que notre « communauté subsiste ; de mon côté, elle subsistera « dans tous les cas.

« Voilà ce que j'avais besoin de vous dire tout de « suite. J'ai reçu votre lettre dans le tems, et ma « paresse m'a fait différer d'y répondre. Elle m'a fait la « même sorte de plaisir, c'est-à-dire votre lettre, que « vous avez eu à lire M. Guizot. J'aime à vous voir « établi dans un ordre d'idées supérieur et inaccessible « aux misères de ce temps et de tous les temps. On ne « m'a pas envoyé ici votre volume de Platon. Je le « trouverai à Paris, et le lirai avec toute l'attention dont « je suis capable, pour moi et non pour vous : car je ne « sais ni assez de grec, ni assez de philosophie, pour me « porter juge de Platon, et le vôtre.

« Adieu, mon cher ami, je serai à Paris au plus tard « du 20 au 25. J'aurai de la joie et du chagrin à vous « revoir.

« Royer-Collard. »

Châteauvieux, près Saint-Aignan, 4 décembre (1820).

Nous ne savons pas ce que M. V. Cousin avait répondu à la note du Moniteur : mais il est clair qu'il s'était plaint dès les premiers jours de décembre : la lettre de M. Cuvier le prouve. Quels arguments employait-il dans sa protestation? Peu importe : ses griefs étaient trop réels pour qu'ils n'aient pas été exprimés avec une certaine vivacité. De quel côté étaient les

torts? Étaient-ils réciproques? Le professeur avait-il été téméraire? Avait-il dépassé les convenances? L'autorité était-elle trop rigoureuse? En se reportant à l'ardeur des passions de ce temps, on peut croire que c'est la seconde hypothèse qui est la plus probable. Des doctrines panthéistes ne pouvaient être tolérées dans un établissement de l'État; car elles auraient semblé être professées en son nom. L'État ne peut rester indifférent à la propagation de principes qui minent les gouvernements et les sociétés. Mais, si en effet M. V. Cousin excédait la liberté permise, n'aurait-il pas suffi de l'avertir? Si la politique n'avait pas eu une part dans la décision du Conseil royal, cette décision eut été moins rigoureuse. C'était être bien peu équitable, que de dire, comme M. Cuvier, que M. V. Cousin n'avait aucun titre à la Faculté, et de lui enlever sa place, sans même consulter le titulaire, qui avait été autorisé à le choisir pour suppléant.

Conseil royal de l'Instruction publique.

Paris, le 5 décembre 1820.

« Je ne vois pas, Monsieur, comment vous pouvez
« vous plaindre de l'article du Moniteur, qui n'est que
« l'expression de ce que je vous avais annoncé, deux
« jours auparavant, de la part de mes Collègues. Le
« Conseil pour vous mettre à même de vous livrer plus
« librement cette année à vos travaux littéraires, ne
« demandera point à M. Royer Collard de se pourvoir

« d'un autre suppléant. C'est, à ce qu'il me semble,
« la seule forme de congé qu'il est possible de vous
« donner dans votre position. N'ayant, comme vous
« le savez parfaitement, aucun titre dans la Faculté, et
« n'en ayant jamais eu, il m'est impossible de com-
« prendre quels sont ceux que vous désirez que l'on
« vous conserve. Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le
« dire, le Conseil a pris la résolution que je vous ai
« fait connaître dans l'espérance que les ouvrages que
« vous publierez seront de nature à justifier aux yeux
« de tout le monde, les marques d'intérêt qu'il pourra
« être dans le cas de vous donner par la suite. Je re-
« grette beaucoup, pour ma part, que vous n'ayez pas
« fait plus d'attention à l'avis que je vous avais donné,
« il y a six mois, de faire imprimer un programme
« étendu et qui ne laissât aucune équivoque, et que les
« incidents relatifs à l'annonce de votre cours ayent
« fait revenir le Conseil sur l'autorisation que, dans un
« moment d'indulgence, il m'avait donnée de parapher
« et d'approuver l'abrégé du programme que vous
« m'aviez fourni. L'annonce mal fondée et malveillante,
« soit pour vous soit pour nous, de votre suspension
« a seule obligé de donner quelque publicité à ces
« détails de famille ; j'espère qu'il n'en sera plus ques-
« tion de cette manière. Croyez d'ailleurs, Monsieur,
« à toute l'estime que je fais de vos talens, et au désir
« que je conserve de voir bientôt revenir le moment
« où l'on pourra de nouveau les rendre utiles à la
« jeunesse de nos écoles. « Bn Cuvier. »

Cette lettre est peu digne de l'homme de génie qui passe, à bon droit, pour le plus grand des naturalistes. C'est une sorte de persifflage ; la sympathie qu'on a l'air d'affecter est une injure, ajoutée à une injustice. Le baron Cuvier est au sommet des honneurs et de la gloire. Le jeune homme auquel il adresse ces sarcasmes, va être privé de la seule ressource qu'il possède : il est bien décidé à continuer ses travaux ; mais encore faut-il qu'il puisse vivre. M. Cuvier ne paraît pas s'en inquiéter : et sa sollicitude prétendue sonne absolument faux. Quant à la victime, elle saura supporter la misère, et par là triompher de ses persécuteurs. Comme M. V. Cousin a toujours réduit ses besoins matériels à presque rien, la disgrâce ne dut pas l'émouvoir, si ce n'est en ce qu'elle lui ôtait la parole. Il avait alors 28 ans ; sa santé chancelante ne ralentissait pas son activité, et la maladie même ne suspendait pas ses études, qui étaient fort multiples. Les leçons allaient cesser. Mais Proclus, Descartes, Platon les remplaceraient : et le public resterait toujours en communication avec le professeur, par d'autres moyens, qu'il était impossible de lui enlever. Ces huit années de silence furent peut-être les plus fécondes de toutes : et quand M. V. Cousin fut rendu à sa chaire, il y reparut avec toutes les forces que la retraite et la méditation avaient accumulées. Il n'y rapporta pas, malgré ce qu'il en a dit, « les monologues d'un solitaire » ; il y rapporta bien plutôt les fruits de ses entretiens avec ce que l'esprit humain a produit de plus grand et de plus utile, avec les maîtres de la pensée et des mœurs.

Mais en attendant l'avenir, qui ne pouvait manquer à son talent et à sa persévérance, M. Cousin se devait à lui-même de répondre à M. Cuvier. Il le fait dans la lettre suivante, avec une véhémence bien excusable. On lui a fait des promesses qu'on ne tient pas ; on le frappe avec une rigueur qui le ruine ; et après dix années de bons services, il a perdu tout espoir de poursuivre une carrière à laquelle il s'est dévoué. Toutes ses plaintes ne sont que trop fondées ; mais elles restent inutiles.

« Monsieur,

« Je vous demande pardon ; mais ou ma mémoire et « celle d'une autre personne est grandement en défaut, « ou il n'y a rien de commun entre ce que vous m'aviez « annoncé, il y a quinze jours, et ce qui s'est passé « depuis.

« Rappelez-vous que vous deviez m'écrire au nom « du Conseil Royal une lettre bienveillante ; au lieu de « cela, il m'a fallu arracher, par importunité, une lettre « qui prononce mon expulsion définitive de la Faculté ; « car votre lettre ne fait rien autre chose ; elle se réduit « à ceci : Vous n'êtes plus rien à la Faculté, mais tra- « vaillez toujours, et le Conseil fera ensuite ce qu'il lui « plaira. Or, je vous le demande, Monsieur, est-ce là « ce que vous m'aviez promis ?

« Il avait été nettement convenu entre vous et moi, « et une autre personne encore, que ma disgrâce se bor- « nerait à l'interruption de mes leçons ; qu'à la place « de ces leçons, le Conseil voudrait bien agréer les tra-

« vaux auxquels je me livre, c'est-à-dire, que ces tra-
« vaux me donneraient droit aux avantages dont je
« jouissais, savoir, le titre de suppléant quoique sans
« exercice, l'insertion de mon nom sur l'affiche de la
« Faculté, et conséquemment les appointements attachés
« par M. Royer-Collard à sa suppléance. Voilà ce que
« vous m'aviez promis ; voilà ce qui est encore, quoique
« obscurément, dans la fin de l'article du Moniteur :
« voilà sur quoi comptait et M. Royer-Collard, et tous
« mes amis et mes confrères de l'Université. Or, je vous
« le demande, où est l'exécution de cette promesse ?
« Où est ce que vous m'aviez annoncé avec l'effusion
« d'une bienveillance qui m'avait trouvé si sensible ?

« Premièrement, mon nom n'est plus inscrit sur
« l'affiche : cet oubli, ou plutôt cette mesure si contraire
« à vos paroles, m'a surpris douloureusement.

« Secondement, le Moniteur insinuait ce qu'aujour-
« d'hui vous m'expliquez enfin avec une clarté tardive,
« mais qui ne laisse plus rien à désirer, que, nul titre
« ne m'attachant à la Faculté, je n'y pouvais perdre et
« n'y puis conserver aucun titre. Que ne me parliez-
« vous ainsi, Monsieur ? Et pourquoi le Moniteur, après
« m'avoir prononcé cet arrêt, contre lequel je proteste,
« parle-t-il de travaux qui remplaceraient mes leçons et
« m'en assureraient les droits et le prix, aux yeux de
« l'Autorité ? Des paroles équivoques réparent mal une
« injustice. Si je n'eus jamais de titre, si je n'en puis
« conserver aucun, si ne remplaçant pas *ipso facto*
« M. Royer-Collard, je ne porte pas même le titre de

« son suppléant, pour le public et sur l'affiche, je ne « recevrai rien de M. Royer-Collard; je n'en veux rien « recevoir, et je me trouverai, comme je vous l'ai déjà « dit, sans titre, sans fonctions et sans traitement! « Je vous le demande, est-ce là ce que vous m'aviez « promis, Monsieur? Et concevez-vous maintenant « pourquoi je me plains de l'article du Moniteur.

« Non, Monsieur, je ne reconnais point que j'aye été « et que je sois sans titre dans la Faculté. Je pense que, « tant que M. Royer-Collard n'aura pas choisi un autre « suppléant, ce titre, tel quel, m'appartient. Ainsi pen- « saient jusqu'ici la Commission qui m'a toujours écrit « sous ce titre, et mes confrères, qui me l'ont toujours « donné, et le public qui me le donne encore. Ce titre, « je ne crois pas l'avoir déshonoré, et je m'imaginais « que cinq ans d'une possession assidue me l'avaient « assez fortement acquis pour qu'on ne pût me l'ôter « d'un trait de plume. Ce titre, Monsieur, est le seul « prix de dix ans de services actifs et honorables dans « l'Université, et dans tous les degrés de l'Instruction. « M'en dépouiller, c'est détruire avec les fruits du passé, « mes espérances pour l'avenir, et me fermer une car- « rière à laquelle j'avais tout sacrifié. Encore une fois, « est-ce là ce que vous m'aviez promis?

« J'aurais encore beaucoup à dire sur divers points « de votre lettre, sur « le moment d'indulgence », et « sur ce que vous appelez « des détails de famille ». Si « l'Université est une famille, que j'y sois donc traité « comme un enfant.

« Mais si, au lieu de m'admonester paternellement, « on me frappe, si même, au lieu de me frapper loyalement, on enveloppe le coup, alors, Monsieur, ce que « vous appelez des détails de famille ne me paraîtront « plus que des rigueurs excessives : et, malgré mon « éloignement pour l'éclat, je me verrai forcé à porter « devant un autre tribunal un procès où j'ai été con- « damné sans être entendu, où la religion du Conseil « Royal, infidèle à elle-même, après s'être arrêtée à « une décision équitable, quoique sévère, se contredit « tout à coup par une mesure de rigueur sans exemple, « qui à la fois me trompe, me ruine et me déshonore.

« Je me résume, et demande au Conseil Royal qu'il « lui plaise, dans sa bonté et dans sa sagesse, de vouloir « bien m'adoucir la rigoureuse interruption de mes « leçons, en me laissant le titre, tel quel, de professeur « suppléant de M. Royer-Collard, ou du moins en lais- « sant mon nom inscrit sur l'affiche de la Faculté, « comme par le passé, et par là de me continuer le « droit d'accepter de M. Royer-Collard la moitié de « ses appointements, qu'il me propose, et que je suis « décidé à refuser si le Conseil me raye absolument de « l'affiche de la Faculté.

« Je vous conjure, Monsieur, de vouloir bien mettre « cette lettre sous les yeux du Conseil, dont j'attends la « décision avec une confiance respectueuse.

« Votre très humble et dévoué serviteur,

« V. Cousin. »

Paris, le 8 décembre 1820.

Ainsi qu'on devait s'y attendre, la réclamation ne fut pas écoutée ; M. Cousin fut exclu de la Faculté des Lettres de Paris, qu'il avait honorée depuis cinq ans, et qui devait, à quelques années de là, recevoir de lui un lustre inaccoutumé. Une disgrâce si peu méritée et si cruelle n'avait pas seulement ému toute la jeunesse studieuse. Un des grands établissements de l'Etat, le Collège de France ne craignit pas de se faire l'interprète du sentiment public ; et la chaire de Droit naturel étant vacante par la retraite de M. Pastoret, le Collège présenta une liste de candidats où M. Cousin figurait au premier rang. Cette démonstration, si honorable pour le Collège de France et pour celui qui en était l'objet, n'eut pas de suite : et la lettre suivante de M. Cousin peut jeter quelque jour sur cet incident.

« Non, mon cher confrère, il ne m'est pas possible de « vous donner la satisfaction que vous me demandez, et « qui, dans ma position de solliciteur, serait une lâcheté « indigne de tous deux. Qu'il suffise de vous rappeler « que le Collège de France n'aura point à se repentir « de son choix, si l'Académie le confirme ; que les idées « élevées, quelle que soit leur nature, n'agitent point les « passions ; que l'ordre m'est plus cher qu'à personne, « puisque l'ordre véritable est la justice ; et que les « personnes dont les opinions sont modérées, pourront « toujours avouer, sinon tous mes principes, au moins « leur caractère général, et surtout la manière dont je « me propose de les enseigner. Ainsi, ce que j'ai promis

« à Monsieur de Sacy, je le tiendrai : et la sagesse par-
« faite des conseils de cet homme respectable, ne sera
« point démentie par mes leçons. Mais franchement ce
« qu'un certain parti pourrait me demander, ne l'atten-
« dez point : par exemple, vous me demandez si mon
« intention est de tenir *religieusement la parole que j'ai*
« *donnée à Monsieur de Sacy, c'est-à-dire de consacrer*
« *mes talens à l'établissement des saines doctrines*. Sur
« la première partie de la phrase, je réponds : Oui, sans
« hésiter : sur la seconde, je vous demande moi-même
« ce que vous entendez par les *saines doctrines*. Celles
« qui me paraissent *saines* à moi, je tâcherai de les
« exposer de mon mieux : mais je ne sais quelles sont
« celles qui vous paraissent telles : votre lettre n'en dit
« rien. Seulement, à ne vous rien cacher, j'en trouve
« quelques phrases un peu violentes. Enfin, mon cher
« Monsieur, si vos amis veulent se résigner à un homme
« qui se propose de parler, au nom de la science, un
« langage calme et modéré sur des matières qu'il croit
« avoir approfondies, je me trouverai heureux et glo-
« rieux de leur choix. Mais, et je n'ignore pas ce que je
« fais en parlant ainsi, et les conséquences de ce que je
« vais écrire n'arrêtent point ma plume : mais, dis-je,
« si l'on voulait un représentant d'un certain parti, du
« parti aujourd'hui victorieux : si l'on voulait un pro-
« fesseur, qui, sous prétexte de combattre les opinions
« populaires, flattât les opinions des puissances, prêchât
« l'avilissement de la nature humaine, et le mépris réel
« de Dieu et de ses pauvres créatures, je suis peu propre

« à remplir un tel emploi. En un mot, je repousse toute
« considération tirée de la politique, qui passe, et prie
« qu'on n'ait égard qu'à des considérations tirées de
« l'étude et de la science. Ç'a toujours été dans un intérêt
« politique que les partis, quels qu'ils soient, ont pré-
« senté leurs candidats. J'ai déclaré à Monsieur de Sacy
« que, si je pressentais que ma nomination eût une
« couleur politique, je me retirerais. Je n'avoue point,
« je n'avouerai jamais que les amis qui me soutiennent
« à l'Académie veuillent donner à ma présentation une
« couleur politique ; et j'ai la vanité de croire que bien
« des personnes, examinant mes titres à la chaire, les
« ont trouvés bons, et me portent en conséquence, sans
« s'être demandé à quel parti politique j'appartiens, ni
« quelles étaient mes opinions morales et religieuses.
« Sur ce dernier article, je vous dirai qu'il est cruel à
« moi Platonicien, qui ai sinon vieilli, au moins pâli sur
« ces matières, de m'entendre citer au tribunal du pre-
« mier venu, qui se croit en état de me comprendre et
« de me juger. Je pense de Dieu et de la morale, comme
« Platon, mon maître. Mais dans ce siècle hypocrite,
« où les petitesses politiques tâchent de se hausser un
« peu en s'appuyant sur ce qu'il y a de plus grand et de
« plus auguste, parler de Dieu, à propos de tout, est
« fort à la mode, mais non pas à la mienne. Connaissez-
« moi bien, je hais les grimaces, et veux que l'on parle
« du fond du cœur. Un jour peut-être, quand des excès
« superbes auront, au nom de Dieu et de la vertu, fati-
« gué tout ce qu'il y a de vraiment religieux et moral

« dans le monde, et soulevé d'affreux orages, quand le
« nom de Dieu, et la vieille et sublime morale de Platon
« et du Christ seront accusés et blasphémés par les
« populations furieuses, alors, mon cher confrère, au
« péril de ma vie, je soutiendrai ma philosophie et par-
« lerai de Dieu et de religion. Mais aujourd'hui que
« l'on a fait de tous ces noms sacrés des ralliements pour
« l'égoïsme, la bassesse, l'intrigue et les passions les plus
« mesquines, je ne joins pas ma voix à ces blasphèmes;
« je resserre au fond de mon cœur mes plus chers sen-
« timents, et ne les donne pas en profanation à ce peuple
« de courtisans et de spéculateurs politiques, habiles et
« ardents à prendre la livrée du jour.

« Tel je fus, tel je suis, tel je veux vivre et mourir.
« Dites cela à vos amis, s'ils me veulent à des titres
« honorables, je suis leur homme; sinon, non. Mon
« honneur vaut mieux qu'une chaire ; pour rien au
« monde, je ne veux servir d'instrument à aucun parti :
« et si j'effraye une partie de vos amis, comme j'effrayais
« une partie de ceux qui m'ont porté au Collège, je
« m'en consolerai avec les hommes modérés et sages,
« tels que Monsieur Boissonuade, Letronne et autres,
« qui ne sont pas des révolutionnaires, mais qui ne sont
« pas non plus des courtisans.

« Voilà, mon très cher Monsieur, ce que j'ai à
« vous dire. Montrez ce chiffon de papier à qui vous
« voudrez : montrez-le, je vous prie, à Monsieur Dacier,
« à Monsieur de Sacy et à Monsieur de Quatremère ; je
« vous l'envoie sans la relire, et le barbouille au plus

« vite pour ne pas faire attendre votre domestique. Mon « dernier mot est mon premier. Je garde et veux « garder jusqu'à la fin de ma vie ma foi religieuse, « morale et politique. Ainsi, n'attendez ni désaveu, ni « rétractation. Monsieur de Quincy rirait bien s'il savait « qu'on me parle de tout cela. N'attendez, dis-je, rien « de pareil. Mais comptez, ce que je refuse donne du « poids à ce que j'ajoute, comptez sur ma sagesse et sur « ma fidélité à tenir ce que j'ai promis à Monsieur de « Sacy. Je vous répète que Monsieur Boissonade, « me trouvant bon, me sert aussi de garantie; et je « vous renvoye à celle-là.

« Adieu, V. Cousin. »

« N'ayant pas le temps de faire un double de ce brouil-« lon, je vous prie de me le renvoyer, après en avoir « fait tout l'usage qu'il vous plaira.

« Adieu, V. C. »

Cette lettre est sans date: mais la date ressort de ce qu'elle contient. A qui est-elle adressée? Elle ne le dit pas non plus; mais il semble assez vraisemblable que ce doit être à M. Raoul Rochette, qui était collègue de M. Cousin au Journal des Savants: ou peut-être, à M. Sylvestre de Sacy, qui y est nommé. Quoi qu'il en soit, cette bienveillance du Collège de France, qui, dans ce moment, était fort courageuse, avait profondément touché M. Cousin; et après vingt-cinq ans, le souvenir lui en était encore très doux. Dans un de ses

discours à la Chambre des Pairs (14 avril 1845), il avait eu à parler du Collège de France, troublé par les cours de MM. Michelet et Quinet : et il avait exposé les devoirs et les droits des professeurs, placés sous la haute surveillance de l'État : « Appliquons, disait-il, « tout ceci au Collège de France. En prononçant ce « nom, il m'est impossible, Messieurs, de me défendre « d'une émotion reconnaissante, lorsque je me rap- « pelle qu'en des jours de disgrâce, le Collège de « France me fit l'honneur de me présenter, à la « presque unanimité des suffrages, pour remplacer « M. le comte de Pastoret, dans la chaire du Droit « de la nature et des gens. Le ministère d'alors me « repoussa, en déclarant ma présence dans une chaire « publique incompatible avec les maximes du gou- « vernement du Roi, et cela pour des leçons que j'avais « faites comme suppléant de M. Royer-Collard, à la « Faculté des Lettres, leçons fidèlement publiées, il y « a une dizaine d'années, et qui paraissent aujourd'hui « à certaines personnes quelque peu rétrogrades, ou « du moins, innocentes jusqu'à l'insignifiance. La « bienveillance du Collège de France a donc été stérile « pour moi : mais elle m'a laissé un souvenir toujours « présent ; et dans toutes les circonstances, je serai « heureux et fier de défendre ses intérêts et ses droits, « s'ils avaient besoin d'être défendus. » L'administration n'accepta point la présentation du Collège de France, et elle préféra nommer un candidat qui n'avait pour lui que ses opinions ultra-légitimistes et cléricales.

M. Cousin, privé de sa suppléance à la Faculté des Lettres, restait maître de conférences de philosophie à l'École normale, jusqu'au moment où l'École fut supprimée (8 septembre 1822).

Depuis trois ans, M. Cousin était condamné au silence; et il ne se rappelait au monde savant que par les publications les plus sérieuses, et les plus utiles à l'histoire de la philosophie. Dans l'intérêt de ses études, il avait fait plusieurs voyages en Italie pour y consulter les manuscrits grecs des bibliothèques. Dans l'année 1824, il en avait entrepris un nouveau en Allemagne, en compagnie du jeune duc de Montebello, que sa mère, Mme la Maréchale, avait confié à ses soins, lorsque tout à coup il fut arrêté à Dresde, le 14 octobre, et conduit prisonnier à Berlin, où il fut gardé au secret pendant plusieurs mois. On ne l'interrogea qu'en décembre. De quel crime était-il accusé? Quelle police s'était rendue coupable de cette violence? M. Cousin n'a presque point parlé de cet incident, qui a laissé, quelque grave qu'il fût, peu de traces dans sa vie, et encore moins d'amertume en son cœur. Comme il attribuait son arrestation à la police française, qui l'avait dénoncé à la police étrangère, on peut croire que c'est par une réserve de sage patriotisme qu'il a étouffé cette sotte affaire autant qu'il a pu, faisant bon marché de ses souffrances personnelles, par respect pour son pays. Il venait de donner les sept premiers volumes de Descartes, dédiés à M. Royer-Collard et des volumes de Platon, dédiés à Fauriel et à Alexandre Manzoni. Il ne

prenait aucune part à la politique active, quoique fort intéressé aux événements publics. Son caractère, bien connu, l'éloignait de tout complot et de toute complicité occulte. D'où pouvait donc partir un coup aussi imprévu qu'immérité? Selon M. Cousin (Préface à la 4e édition de l'Introd. à l'hist. de la philos.), c'est M. Franchet, directeur de la police sous le ministère de M. de Villèle, qui avait ourdi cette trame. La police allemande n'avait pas hésité à s'y associer; et elle ne pouvait faire autrement, puisqu'en effet l'initiative venait du gouvernement français.

D'après le traité de la Sainte-Alliance (14 septembre 1815), les grandes puissances étaient unies pour surveiller et punir toutes les menées révolutionnaires. C'était la France qui était accusée d'avoir déchaîné, depuis vingt-cinq ans, les principes subversifs de l'ordre européen. Les puissances étaient convenues de s'entendre et d'agir d'accord, pour découvrir les perturbateurs. Elles devaient tenir, à des époques déterminées, des Congrès, « pour discuter les intérêts communs, afin d'assurer le repos et la prospérité des peuples. » Un premier Congrès des Souverains avait eu lieu en 1818, à Aix-la-Chapelle ; un autre Congrès des princes allemands s'était tenu à Carlsbad en 1819; en 1821, un troisième à Laybach, où le Czar venait assister, et qui prenait les mesures les plus énergiques contre les sociétés secrètes, et contre la révolution du Piémont, où Santa-Rosa était compromis. En 1822, un quatrième Congrès, celui de Vérone, se composait de l'em-

pereur d'Autriche, de l'empereur de Russie, du roi de Prusse, et résolvait l'expédition d'Espagne, dont la France se chargeait. Enfin, en 1824, les ambassadeurs des puissances avaient, à Johannisberg, arrêté de nouvelles mesures contre les tendances révolutionnaires. Ainsi, depuis dix ans, l'Europe n'avait pas cessé d'être agitée par des conspirations et par des supplices : la France était troublée plus que les autres pays. M. Cousin avait le seul tort d'être sympathique à l'Italie, au Piémont, à la Grèce, et d'être secourable à tous les proscrits. Il n'en fallait pas plus pour le signaler à une administration aveuglément prodigue de ses soupçons.

Sur quoi portèrent les interrogatoires que M. V. Cousin dut subir à Berlin, il serait difficile de le savoir, à moins que M. Cousin et les juges eux-mêmes n'eussent voulu révéler ce secret. Ce qui est plus clair, c'est qu'aussitôt que Hégel connut l'arrestation de son ami, il alla auprès du gouvernement se porter garant de l'innocence du professeur français. M. Cousin l'en a publiquement remercié, en lui dédiant, l'année suivante, le troisième volume de Platon, où se trouve le Gorgias. Cette dédicace fait autant d'honneur à celui qui l'a écrite qu'à celui qui l'a reçue. Elle est bien connue : mais nous tenons à la reproduire.

A M. G. W. F. Hégel, Professeur de philosophie
à l'Université de Berlin.

« Je viens, mon cher Hégel, vous prier d'accepter
« l'hommage de cette traduction du Gorgias. Il était dû

« sans doute à celui qui le premier replaça avec hon-
« neur, parmi les principes éternels de la philosophie
« du droit, les maximes contenues dans cet antique
« monument. Mais un autre motif encore me dirige en
« vous adressant cet hommage.

« Hégel, il y a dix ans que vous me reçûtes à Hei-
« delberg comme un frère, et que, dès le premier mo-
« ment, nos âmes se comprirent et s'aimèrent. L'absence
« et le silence ne refroidirent pas notre amitié : et quand
« dans ces derniers temps, voyageant de nouveau en
« Allemagne, une police extravagante, dirigée à son
« insu par une politique odieuse, osa attenter à ma
« liberté, me charger des accusations les plus atroces,
« et me déclarer d'avance convaincu et condamné, vous
« accourûtes spontanément vous présenter devant mes
« juges, leur dire que j'étais votre ami, et engager votre
« parole pour la mienne.

« J'ai voulu, Hégel, vous remercier publiquement
« de cette noble conduite, non pour vous ni pour moi,
« mais pour la philosophie. Vous avez prouvé qu'elle
« n'est pas toujours une occupation stérile, et que le
« génie de l'abstraction peut très bien s'allier avec la
« fermeté de l'âme et le courage dans la vie. Encore
« une fois, Hégel, je vous en remercie.

« VICTOR COUSIN. »

Paris, le 15 juillet 1826.

Une lettre de M. Royer-Collard à M. de Barante, dans les derniers jours d'octobre 1824, exprime l'émo-

tion que l'arrestation de M. Cousin avait produite à Paris :

« ..... L'affaire de Cousin vous a été portée par les « journaux. Sur l'avis de notre police, la Commission « de Mayence a requis un pouvoir exécutif, qui est le « roi de Prusse, d'arrêter le prétendu propagandiste. Il « a été arrêté, il est détenu à Berlin. Il est positif que « notre Gouvernement a fait sincèrement ce qu'il de- « vait ; mais je crains les lenteurs de la délibération « allemande, pendant laquelle la santé si délicate du « prisonnier court de grands risques. Du reste, il n'y « a rien de plus honorable pour lui, et aussi pour la « société de Paris, que la vivacité et l'unanimité de « l'intérêt qui a éclaté, en cette occasion, sans distinc- « tion de partis. Entre les journaux, c'est le Drapeau « blanc qui a crié le premier et le plus haut. » (La Vie politique de M. Royer-Collard par M. de Barante, tome II, p. 238).

Cette lettre de M. Royer-Collard, prouve qu'il n'attribuait pas toute la faute au gouvernement français. La fameuse Commission de Mayence, dont il parle, était chargée de diriger l'espionnage dans l'Europe entière, et d'avertir les Souverains de chaque État des dangers que pouvait courir l'ordre public. Depuis près de cinq mois, M. Cousin était en prison, ou en surveillance sous l'œil de la police. Mais le gouvernement français, mis en demeure, s'était enfin occupé du détenu, quoique le chargé d'affaires de France à Berlin eût hésité d'abord à entendre les protestations de M. Cousin : et le

Moniteur du 17 février 1825 contenait cette note : « Quelques journaux avaient annoncé, il y a déjà près d'un mois, que M. Cousin avait été mis en liberté. Des lettres de Berlin du 6 février disent que M. Cousin ne tardera pas à être mis en liberté. Déjà il a pu sortir seul pour se rendre chez M. le chargé d'affaires de France. » Le Moniteur du 10 mai 1825, publiait une correspondance de Berlin, 28 avril, ainsi conçue :

« La résolution de la Commission de Mayence portant que les documents dont il lui a été donné connaissance ne constituent aucun délit contre l'accusé, ayant été communiquée à ce dernier, il se dispose à se rendre dans sa patrie. Cette affaire servira à prouver en France, où les passions sont encore en mouvement, que l'innocent n'a rien à craindre dans ce pays : et à l'avenir on accueillera les dénonciations avec plus de prudence. » Quelques lignes plus bas on lisait dans le même numéro du Moniteur :

« Les dernières lettres de Francfort annoncent l'ar-
« rivée en cette ville de M. le professeur Cousin. »

De Francfort, M. Cousin se rendait à Paris : et le Moniteur du 19 mai 1825 annonçait son arrivée en ces termes :

« M. Cousin, dont nous avons annoncé le départ de
« Berlin, où il a reçu, ainsi que dans toutes les villes
« d'Allemagne qu'il a traversées, d'honorables témoi-
« gnages d'intérêt, est arrivé récemment à Paris. »

Enfin, le Moniteur du 21 mai 1825 empruntait l'article suivant au Drapeau blanc :

« Les journaux ont annoncé l'arrivée à Paris de
« M. Cousin, arrêté et détenu pendant quelque temps
« en Prusse. La justification de ce jeune savant a été
« complète : et un article semi-officiel a été inséré à cet
« égard dans un des journaux les plus répandus de
« l'Allemagne. M. Cousin a montré autant de dignité
« que de mesure dans l'ensemble de sa conduite, et
« prouvé par là qu'il ne professait en rien les doctrines
« des révolutionnaires. Bien loin d'exploiter ce qui
« vient de lui arriver au profit d'un parti, il a soigneu-
« sement écarté tout ce qui pouvait donner lieu à
« enflammer les passions ; et sa conduite passée et
« présente est un garant de la sagesse de sa conduite
« future. »

Ainsi, M. Cousin semblait être rentré en grâce : le certificat que lui donnait le Drapeau blanc était significatif. Ce journal était connu pour être l'organe le plus avancé de l'opinion ultra-légitimiste : et du moment qu'il répondait de la bonne conduite et de la sagesse de M. Cousin, le gouvernement pouvait être rassuré : la confiance, qu'il avait naguère retirée sans motif, pouvait être rendue sans danger. L'indulgence du Drapeau blanc faisait même préjuger que l'Administration se relâcherait bientôt de sa rigueur.

M. de Kératry avait été un des premiers à féliciter M. Cousin : et il lui écrivait :

Paris, 28 mai 1825.

A Monsieur Cousin, homme de lettres et professeur de philosophie,

« Mon cher collègue,

« Je sens le besoin de vous exprimer d'une manière « directe ma satisfaction de votre retour dans vos « foyers. Cependant je suis bien aise de vous dire que « je n'ai pas été plus étranger qu'aucun de vos nom- « breux amis au sentiment des persécutions que vous « a fait subir une police étrangère, sans doute sur les « avis charitables de la nôtre. J'ai exprimé quelquefois « dans le Courrier français ce que j'en pensais. Tou- « jours j'ai applaudi de cœur à ce qu'il renfermait « d'honorable pour vous et votre caractère. Vous avez « prouvé que vous n'étiez pas seulement philosophe de « nom : car vous avez fait marcher de front la pratique « et la science. Je vous en félicite. J'ai félicité mon « pays qui, par vous, aura au moins conquis quelque « estime, dans ces temps malheureux, en dehors de ses « frontières.

« Je vous envoie, mon cher collègue, un article sur « le Cartésianisme, ou plutôt sur Descartes, qui m'a été « demandé par M. Courtin pour son Encyclopédie. Il « eût pu s'adresser mieux qu'à moi. Vous étiez absent. « D'un autre côté, vous éleviez un beau monument à « la gloire de ce grand homme ; et il ne lui fallait qu'un « cippe modeste. Il m'a confié le soin de celui-ci, sur « lequel je n'ai eu garde d'omettre votre nom. L'ou-

« blier eût été me rendre coupable ; vous êtes vraiment
« le prêtre en exercice de l'autel sur lequel j'ai un ins-
« tant sacrifié.

« Adieu, mon cher collègue, que le ciel continue à
« vous protéger, ainsi que vous le méritez : et il n'ou-
« bliera pas la cause du bon droit sur la terre. C'est
« dans ce sens que j'ai l'honneur d'être

« Votre ami, Kératry. »

Ces félicitations étaient faites pour consoler M. Cousin de bien des souffrances ; mais elles pouvaient le pousser à quelque imprudence. Il eut la sagesse de se défendre contre tout entraînement ; et fort heureux d'être rentré dans sa patrie, il ne se laissa point aller à la moindre rancune. Il pouvait être ulcéré ; mais il ne manifestait aucun ressentiment ; et tout en poursuivant quelques démarches auprès du Gouvernement prussien, il était bien décidé à ne faire aucun éclat, et à ne point en appeler au public.

Rendu à la liberté, mais resté quelque temps à Berlin sous la surveillance de la police, M. V. Cousin avait joui de l'amitié et des entretiens de Hégel ; et il s'était lié avec quelques-uns de ses disciples. A peine rentré à Paris, il lui écrivait la lettre suivante, où il épanche sa douleur sur la mort de Santa-Rosa ; et où il donne quelques détails sur son retour à Paris.

Paris, 1er août 1825.

« Je vous écris, mon cher ami, le cœur navré de

« chagrin. Après un mois de la plus douloureuse in-
« certitude, je reçois la nouvelle certaine que S. R.
« n'est plus. Il est mort en cherchant à donner l'exem-
« ple à des lâches, qui ne l'ont pas suivi. Vous savez
« comment j'aimais S. R. J'ai perdu, Hégel, ce que je
« ne retrouverai de ma vie, l'alliance intime et pro-
« fonde des deux seules choses que j'estime le plus, la
« tendresse et la force. Pardon si je n'insiste pas : mais
« si je commence à parler de lui, je ne pourrai plus
« vous parler d'autre chose, et je veux vous apprendre
« tout ce qui m'est arrivé depuis notre séparation.

« ...A Paris, un certain parti me préparait une
« sorte d'ovation, que j'ai refusée pour plus d'une
« raison. J'ai trouvé tout le monde furieux contre la
« Prusse. On aurait voulu que je fulminasse un pam-
« phlet contre elle et sa police : mais après avoir été
« modéré contre elle à Berlin, il ne me convenait pas
« de m'aviser tout à coup de me mettre en colère à
« Paris, à trois cents lieues du péril. Je suis donc resté
« tranquille, libre dans mes propos, selon mes prin-
« cipes et mes habitudes, mais sans violence. Même
« j'ai osé dire que la vie à Berlin était fort supportable;
« et cela a fait jeter les hauts cris à un professeur plein
« de génie, si l'on veut, mais méchant et tracassier,
« qui aurait été charmé que je tournasse tout Berlin
« en ridicule. Enfin, pendant quinze jours j'ai surpris
« et mécontenté les amateurs de scandale. Puis, tout a
« passé, comme tout passe à Paris.

« Cependant vous concevez que mes vrais amis,

« Humann et Royer-Collard ont approuvé ma con-
« duite, et avec eux le très petit nombre d'hommes
« d'État de l'Opposition. Excepté les intrigants et les
« brouillons, et quelques faux amis qui cherchent
« depuis quelque temps des prétextes d'ingratitude et
« de trahison, le public, qui ne s'arrête pas aux bavar-
« dages, a compris l'ensemble de ma conduite. Toute
« cette affaire a prouvé deux choses: que j'étais inva-
« riablement attaché à la cause de la liberté, mais que
« m'entraîner dans aucune folie n'était au pouvoir de
« personne. Ceux qui par leurs dénonciations m'ont
« suscité cette persécution et ceux qui espéraient ex-
« ploiter mes ressentiments, sont découragés par la fer-
« meté et la modération de mon attitude: et en général
« ma situation est à peu près celle que vous pourriez
« me désirer dans mon pays.

« V. Cousin. »

En écrivant à Hégel, M. V. Cousin n'oubliait pas M. Schelling, bien que, depuis sept ans qu'il l'avait vu à Munich, leur correspondance n'eût pas été très régulière. Il est probable que Schelling s'était ému comme tout le monde de l'acte tyrannique dont M. V. Cousin avait eu à souffrir ; il lui avait sans doute adressé quelques mots de sympathie; M. Cousin y fait allusion dans la lettre suivante:

Paris 28 septembre 1825.

« Si vous vous souvenez bien, Monsieur, du cœur

« et des sentiments de celui qui a fait pour vous seul
« le voyage de Munich en 1818, vous saurez quel
« plaisir a dû me faire une preuve de souvenir de votre
« part. Recevez-en mes remerciements les plus sincères
« et les plus tendres.

« Je suis au désespoir qu'on soit venu jusqu'à vous,
« dans des recherches déplorables qui ont eu du moins
« l'avantage de mettre en lumière mes principes et mon
« caractère, et de calmer l'imagination du Gouverne-
« ment prussien sur l'importance de menées ridicules
« auxquelles mes amis et moi nous rougirions d'avoir
« pris la part la plus indirecte. Quant à votre conduite
« envers moi, je n'ai pas besoin de la connaître pour
« être assuré qu'elle a été digne de vous et de moi.
« Mais parlons de choses plus intéressantes.

« Enfin donc, va paraître le fruit de vos méditations
« sur toute la Mythologie. Je l'attends avec une impa-
« tience égale à mon admiration et à mon amitié pour
« vous, et je désire vivement que notre littérature, qui
« commence à sentir sa pauvreté, s'enrichisse de votre
« ouvrage. Il le faut absolument, et je vous supplie,
« de permettre à mon amitié de se charger de cette
« affaire.

« Si des travaux nombreux et pressants me permet-
« taient de me présenter moi-même, je ne laisserais à
« aucun autre l'honneur de vous naturaliser en France.
« Mais à mon défaut, je désire que votre choix tombe
« sur un des trois amis que je vais vous désigner, et
« qui seuls parmi nous, sont capables de vous com-

« prendre, et de ne pas trop vous défigurer en vous
« traduisant: ce sont MM. Beautain, à Strasbourg,
« Pictet, à Genève, et Guigniault, à Paris. Malheureu-
« sement M. Beautain est tombé dans un mysticisme,
« qui le sépare un peu de la philosophie et de moi.
« Mais déjà vous connaissez M. Pictet : il vous entend :
« il a traduit vos Divinités de Samothrace ; il en a
« donné une sorte de contre-épreuve dans les Chants
« Irlandais : et s'il vous traduisait, il ne ferait que
« continuer la tâche qu'il a commencée. Peut-être
« même avez-vous déjà pris avec lui quelque engage-
« ment. Vous pouvez être sûr qu'en ce cas je l'enga-
« gerai à soigner encore plus son style, et lui demanderai
« de me laisser revoir les épreuves. Quant à M. Gui-
« gnault, c'est de beaucoup le plus avancé des trois,
« en ce qui concerne spécialement les études mytho-
« logiques, auxquelles il consacre sa vie entière. Il vient
« de publier le 1er volume d'une traduction de la
« Symbolique de Creuzer, avec des notes qui attestent
« une érudition saine et profonde. J'ai enhardi mon
« ami à vous envoyer son ouvrage par M. Kopp et je
« vous demande d'y jeter les yeux, particulièrement
« sur l'Inde, qu'il a totalement refaite à sa manière.

« Voilà, Monsieur, les trois traducteurs que je
« vous indique, et vous prie de croire que, quel que
« soit celui que vous choisissiez, il ne fera rien que je
« ne surveille attentivement. Vous les connaissez, ou
« à peu près : vous connaissez votre ouvrage, et le
« genre de mérite qu'il recèle particulièrement. Choi-

« sissez donc, et répondez moi là-dessus aussitôt que
« vous le pourrez. Je serais même flatté que vous
« eussiez la bonté de m'envoyer les feuilles à mesure
« qu'elles paraissent. Je suis impatient de lire et
« d'étudier ce qui sera sorti de votre solitude.

« Je réserve pour une autre fois de vous parler de
« moi et de mes travaux, auxquels je vous remercie de
« prendre toujours intérêt. Je me borne à vous
« envoyer par M. Kopp les trois volumes qui vous
« manquent de mon édition de Proclus, avec le pros-
« pectus d'une édition de Descartes, que j'ai cru devoir
« à mon pays. Adieu, je vous embrasse de cœur.

« V. Cousin. »

Rue d'Enfer, nº 14, ou

Librairie Levrault, rue de la Harpe, 80.

A Monsieur Schelling, à Erlangen.

Parmi les lettres nombreuses que M. Cousin reçut alors de ses compatriotes, aucune ne lui aura fait plus de plaisir que celle de M. Charlot. Ancien élève de l'école normale, il avait dû quitter la carrière universitaire, et il était entré dans la magistrature. Il était substitut du procureur du Roi à Montmédy. Mais il n'avait pas abandonné la philosophie ; et après avoir félicité son ancien maître, rendu à la liberté, il l'entretenait de la conférence qu'il essayait d'organiser à Nancy, sous les auspices de M. Cousin. Obligé de se rendre à son poste, il avait renoncé à ce projet ; et il se

bornait à des détails intimes sur ses études et sur l'état de ses croyances et de son âme. Il lit, d'après les conseils de M. Cousin, l'Évangile, Marc-Aurèle, Épictète. Mais sa préférence est pour le premier de ces admirables ouvrages. C'est le Christ qui le rassure sur notre destinée après cette vie. Il aime et il admire Socrate, affirmant l'immortalité de l'âme dans le Phédon : mais le demi-sourire du bon vieillard lui fait craindre son scepticisme. Le jeune substitut voudrait avoir une révélation nouvelle, pour calmer toutes ses incertitudes. Il semble presque attendre de M. Cousin ce don précieux. Mais M. Cousin n'a pas cette puissance, non plus qu'aucun mortel : et tout ce qu'il peut faire, c'est de rectifier les idées du néophyte. Le ton de sa réponse respire une affection paternelle, et il fallait qu'il eût été bien charmé des sentiments et des vertus de M. Charlot. pour lui adresser ces lignes pleines de raison et de tendresse.

Voici d'abord la lettre de M. Charlot :

Montmédy, le 23 juin 1825.

« Monsieur et cher maître,

« Si je n'avais écouté que mon vif attachement et ma « reconnaissance pour l'obligeant accueil que vous « m'avez fait l'an passé, et pour les principes de cette « pure morale que j'ai recueillis à votre cours en 1820, « au moment où mon inexpérience me les rendait bien « nécessaires, je me serais empressé depuis longtemps

« d'user de la liberté de vous écrire que vous m'avez
« accordée. J'y aurais mis mon bonheur, je dirais
« presque mon orgueil, si ce dernier sentiment pouvait
« être toléré dans celui qui fait profession d'aimer la
« philosophie. Mais j'ai cru devoir me priver de cette
« satisfaction et de cet honneur, jusqu'au moment où
« j'aurais pu vous donner quelque nouvelle de la con-
« férence que nous avions formé le projet d'établir à
« Nancy, sous vos auspices. A peine avais-je eu le temps
« d'en faire la proposition à ceux de mes amis qui
« avaient aussi suivi vos leçons, que les journaux nous
« ont appris votre arrestation à Dresde et l'iniquité du
« Gouvernement prussien. Ce malheureux événement
« a jeté le découragement parmi nous et fait avorter
« notre projet : Percutiam pastorem et dispergentur
« oves. Vous voyez que je lis l'Évangile. Depuis ce
« moment, j'ai quitté Nancy pour venir habiter le rocher
« de Montmédy (Meuse), où je débute dans la magistra-
« ture, et où ne je pourrais trouver les éléments d'une
« conférence philosophique. Ce n'est donc point là l'objet
« de ma lettre: je n'ai pu résister au plaisir de vous féli-
« citer sur votre retour dans notre patrie, près de votre
« mère (je sais comme on aime une mère), au milieu
« de vos amis, à qui vous êtes si cher, dans un lieu enfin
« où je vous sens en sûreté. D'après la dernière lettre
« de notre cher Paravey, votre détention nous a heureu-
« sement causé plus d'inquiétudes qu'à vous de souffran-
« ces ; j'avais besoin de recevoir cette assurance : et elle
« m'a comblé de joie. Lorsque j'ai connu qu'enfin vous

« deviez rentrer en France, j'ai pensé que, pour revenir
« à Paris, vous passeriez par Strasbourg, et selon toute
« apparence par notre ville. Mes parents et moi nous
« avions espéré que vous pourriez vous arrêter quelques
« instants au milieu de nous, et que vous auriez accepté
« une hospitalité que je vous aurais offerte de bon cœur.
« Ma nomination à la place de substitut à Montmédy
« m'ayant forcé à quitter Nancy, je vous assure que
« c'est avec peine que j'ai renoncé à mes espérances.

« Depuis mon retour de Paris, j'ai souvent pensé à vos
« sages conseils : je me suis efforcé d'en profiter. J'ai lu
« et relu plusieurs fois l'Évangile, Marc-Aurèle et Épic-
« tète, et il me semble que je n'ai pu le faire sans y
« gagner. Le premier de ces trois livres surtout, où j'ai
« trouvé les plus touchantes maximes sur la charité,
« sur l'amour que nous devons avoir pour nos frères,
« où j'ai vu proclamées et sanctionnées des règles que
« je crois n'avoir jamais méconnues, ni avant, ni
« depuis, ce livre ne m'a laissé aucun doute sur l'éten-
« due de nos obligations dans l'enceinte de ce monde ;
« mais un voile épais couvre encore pour moi ce qui est
« au delà. J'attends qu'une main amie et plus sûre
« vienne le soulever. Sans doute, notre existence n'est
« point bornée aux jours agités et si courts que nous
« passons sur cette terre où nous sommes tombés ; je
« pense bien que notre vie a un but, que tout ne finit
« pas avec elle, que la mort renferme le germe d'une
« vie meilleure. Le principe de ces idées est en moi :
« elles me consolent et m'encouragent quand je m'y

« arrête ; mais ont-elles une réalité dont je puisse être
« sûr ? Je ne puis dire que je les dois à une investiga-
« tion certaine, que je les sais de certaine science,
« qu'elles sont vraies d'une vérité absolue. Le demi-
« sourire qui trahit le scepticisme du bon et spirituel
« vieillard Socrate, dans le Phédon, m'inquiète un peu
« sur le sort de ces vieilles et nobles croyances, qui me
« sont si chères. Mais je me rassure cependant quand
« je me souviens qu'il voulait qu'on prît confiance dans
« la mort : et quand je pense aux nombreux versets où
« le Christ parle de cette autre vie. Où trouver les
« lumières qui me manquent ? J'aurais besoin d'une
« révélation nouvelle. N'est-il pas, dites-moi, de remède
« à mon incertitude ? N'auriez-vous pas un avis utile à
« donner à un jeune homme que vous avez nommé votre
« ami, et qui vous prie d'ajouter ce nouveau service à
« ceux que vous lui avez déjà rendus, sans vouloir pour-
« tant dépasser les bornes de la discrétion ?

« Je suis, de tout mon cœur, votre affectionné disciple,

« Charlot,
« Substitut à Montmédy.

« P.-S. Nous attendons du Cousin, du Platon et du
« Descartes. Je vous prie de me recommander a l'ami-
« tié de Ch. A. Paravey, quand vous le verrez.

« Je charge mon beau-frère de déposer cette lettre
« chez votre portier. »

M. Cousin répond :

Paris, 13 août 1825.

Monsieur Charlot, substitut du Procur. du R. à Montmédy, dépt. de la Meuse.

« Mon cher enfant, j'ai tardé bien longtemps à vous « répondre : n'en accusez que mes occupations et ma « santé, qui déjà a repris ses mauvaises habitudes. Je « vous invite de nouveau à m'écrire et même longue- « ment ; non que je puisse correspondre avec vous « exactement, mais parce que cela même vous fournira « l'occasion de développer avec ordre vos pensées, et « de vous rendre compte à vous-même de votre vie « intérieure. Que faites-vous de votre âme? A quoi l'em- « ployez-vous sur votre rocher de Montmédy? Quelle « destinée vous faites-vous, outre celle que le sort vous « impose et qui déjà peut être si utile? Voilà ce qu'il « faut vous demander. Parlez-m'en pour vous en « mieux parler à vous-même ; mais permettez que je ne « vous réponde que de loin en loin et brièvement.

« Je vous remercie d'avoir suivi mes conseils et de « lire assidûment l'Évangile, Marc-Aurèle et Épictète, « et surtout l'Évangile, dont la métaphysique est plus « haute que celle du Stoïcisme, et la morale, à la fois plus « profonde et plus vaste. Mais je vois avec peine que « vous vous êtes heurté d'abord à une question que « vous ne pouvez résoudre qu'à l'aide des solutions « réunies de beaucoup d'autres questions préparatoires, « par lesquelles il faudrait commencer. Que le sourire « du bon Socrate ne vous inquiète pas sur le sort de ces

« nobles croyances: car il ne tombe pas sur elles, mais
« sur leur partie extérieure, c'est-à-dire sur les prévi-
« sions, un peu trop détaillées, des traditions que So-
« crate rapporte sans s'y abandonner. Je suppose que
« vous m'entendez.

« En somme, mon enfant, ou vous êtes sorti de l'en-
« ceinte de la foi chrétienne, ce qui n'est pas un grand
« bonheur, ou vous y êtes encore. Dans ce dernier cas,
« tenez-vous attaché au fond sacré des dogmes, et péné-
« trez-vous en : car ils contiennent la vérité. Dans le
« premier, je vous plains, et votre unique asyle est, avec
« le sentiment intérieur, une philosophie que l'on ne
« peut comprendre en peu de temps, et dont la paix
« sévère ne convient pas à toutes les âmes. Attachez-
« vous, attachez-vous au christianisme. Rendez votre
« cœur chrétien, votre intelligence chrétienne ; vous
« aurez beaucoup fait, et la vraie philosophie n'aura plus
« grand'chose à faire. Adieu.

« J'attends que vous m'écriviez bientôt pour me
« rendre compte du plan et des progès de vos études,
« sans oublier vos amis de Nancy, qui, j'espère, tra-
« vaillent et avancent. Dites-leur bien que je leur suis
« attaché comme ils le sont à la philosophie. Adieu, je
« vous embrasse de cœur.

« Les tomes VIII et IX de Descartes vont paraître
« la semaine prochaine.

« V. Cousin. »

M. Cousin pouvait compter en Allemagne sur des

cœurs non moins dévoués : et voici la lettre qu'il écrivait à M. Lamothe-Fouqué, qui l'avait accueilli à Berlin :

A M. le Baron de Lamothe-Fouqué, sous les Arbres, à Berlin.

Paris, 1er septembre 1825.

« Non, mon cher Monsieur, ne prenez pas mon « silence pour de l'oubli. Rappelez-vous nos dernières « paroles : « Foi pour toujours ». Je vous aime, La- « mothe-Fouqué, je vous honore, et mon cœur est à « vous et avec vous pour toute ma vie. Dans toutes les « épreuves, dans le chagrin, dans le bonheur, qui est « une épreuve aussi, je penserai à vous comme à un « idéal d'honneur, de loyauté et de bonté : et je porterai « mieux les fardeaux, quels qu'ils soient, que m'enverra « la Providence. Voilà l'amitié que je vous ai promise « et que je vous tiendrai. Mais écrire, mais parler, et « parler en vile prose, à vous à qui de beaux vers « seraient bien dus, parler, c'est-à-dire, mon cher, tout « affaiblir et tout gâter, traduire l'énergie par la lan- « gueur, et envoyer de la glace à 300 lieues, quand on « se sent du feu dans l'âme, voilà ce qui m'ennuie et « m'a empêché de vous écrire plus tôt. Heureux les « poètes qui vont directement à l'âme ! Plus heureux les « anges, dont les âmes s'entendent sans aucune parole ! « Combien de fois n'ai-je pas dit à mes amis, car j'en « ai eu, oui j'en ai eu : « O mes amis, laissons là les « paroles : aimons-nous et taisons-nous. » Je me sou-

« viens qu'en vous quittant, Lamothe-Fouqué, je ne
« vous dis pas grand'chose : mais je vous serrai la
« main : dans ce serrement de main, il y avait dix
« années de lettres.

« Je vous dirai encore une chose entre vous et moi.
« Depuis mon retour dans ma patrie, des montagnes
« de chagrin ont été sur ma tête. Je les supporte en
« homme : mais je ne puis les secouer. Mon cœur n'est
« pas abattu : mais il est comme flétri, pour quelque
« temps du moins : car misérables que nous sommes,
« il viendra un temps où je souffrirai moins. J'espère
« que vous comprenez, sans que je vous le dise, qu'il
« n'est pas question de politique ni d'événements ex-
« térieurs. Non, l'ennemi m'a attaqué au centre, et je ne
« puis me défendre qu'en me déchirant les entrailles.
« Croyez-moi, j'ai mille fois pensé à vous : je vous ai
« souvent appelé en tiers de mes souffrances, et surtout
« de mes résolutions. Vous avez été toujours là : vous y
« serez toujours. Je suis plébéien, Lamothe-Fouqué ;
« mais mon âme est à jamais enchaînée à l'idéal de che-
« valerie héroïque et chrétienne, que vous avez souvent
« peint avec tant de charme. Quels ont été mes cha-
« grins ? Vous ne pouvez les supposer, et je ne puis
« vous les dire : car d'abord, je n'aime guère à en
« parler : ensuite, nous ne nous connaissons pas. Qu'est-
« ce que notre amitié ? Une rencontre, une foi subite. Elle
« ne sera jamais trouvée fausse : mais il lui doit suffire,
« au lieu de particularités, de quelques mots généraux
« qui lui révèlent l'état moral de l'âme : car c'est là

« pour elle l'essentiel. Contentez-vous donc de savoir « que j'ai beaucoup souffert, que je souffre beaucoup « encore, mais que je n'ai rien, non rien, à me repro- « cher, dans le présent au moins.

« Adieu, mon noble ami : rappelez-moi au souvenir « de l'aimable et bonne Madame Lamothe-Fouqué : « aimez-moi, croyez à ma fidélité, et pardonnez mon « silence et la manière dont je viens de le rompre.

« V. Cousin. »

Réponse de M. Lamothe-Fouqué.

Neuhausen, 16 octobre 1825.

« Mon honorable ami,

« Le jour même où cette lettre m'est parvenue, je « parlais avec un vif intérêt à Madame de Fouqué (ou « permettez-moi de le dire en bon allemand, sans y « trouver de ridicule, comme dans votre brillant fran- « çais, à ma femme) je parlais, dis-je, à ma femme du « silence inexplicable de notre ami, et nous avions « terminé cet entretien en disant : « Non, il est impos- « sible que Cousin nous oublie. » Et comme un « agréable écho, votre lettre est venue répéter quelques « heures après : « Non, ne prenez pas mon silence « pour de l'oubli. » Un pareil accord n'est donné « qu'aux véritables sentiments.

« Vous avez souffert depuis notre séparation. C'est « le sort de cette vie imparfaite ; vous avez souffert des « peines déchirantes et profondes. Mon cœur s'émeut

« avec le vôtre, sans avoir besoin de connaître l'objet
« de votre douleur. Les maux de notre prochain,
« Cousin, je veux dire de ceux qui cherchent plutôt le
« bonheur de l'âme que les biens extérieurs, ces maux
« sont tous du même genre ; il n'est pas nécessaire d'en
« connaître les détails pour qu'on les puisse ressentir,
« et y prendre part du fond de l'âme.

« Ces quelques mots ne sont autre chose que le
« renouvellement de ce serrement de mains avec lequel
« nous nous sommes quittés. Nous avons ensemble
« d'autres sentiments et d'autres communications. Si
« tous ceux que vous appelez plébéiens vous ressem-
« blaient, mon cher Cousin, en vérité votre accord
« serait bientôt conclu avec la noblesse, pour le bien
« des rois. Faites-moi savoir bientôt votre adresse
« directe. C'est bien rue d'Enfer, je m'en souviens
« encore à cause du contraire. Mais j'ai perdu l'adresse
« qui porte le numéro. Avez-vous eu la complaisance
« de remettre mon petit envoi à Madame de Sabran-
« Custine ? Ma femme vous salue bien sincèrement.

« Votre tout dévoué,

« Lamothe-Fouqué. »

M. le baron de Lamothe-Fouqué était poète. Épris d'une vive sympathie pour M. Cousin, pendant sa détention, il lui avait adressé une pièce de vers le 22 avril 1825. Il lui en avait adressé, trois mois après, une seconde, où il se plaignait du silence de M. Cousin. Toutes ses lettres sont extrêmement affectueuses. La corres-

pondance n'a pas continué, à ce qu'il semble; et comme elle ne se rapportait en rien à la philosophie, on conçoit qu'elle ait été peu régulière; elle subsistait cependant encore en 1826; et même en 1840, M. de Lamothe-Fouqué recommandait un de ses amis au ministre. M. le baron de Lamothe-Fouqué descendait d'une famille française refugiée en Prusse, après la révocation de l'édit de Nantes. Il s'était fait connaître par diverses publications; mais sa femme, Mme la baronne, était plus connue que lui. Elle était un romancier fort distingué, et ses ouvrages très nombreux avaient obtenu le succès le plus légitime. Le mari et la femme avaient été liés avec Fichte. Dans la vie de Fichte par son fils (tome II, pp. 462 et suiv.), il y a des lettres très affectueuses des deux parts.

Une lettre de M. Varnhagen d'Ense montre bien aussi quels souvenirs M. V. Cousin avait laissés à Berlin : elle est écrite en français :

Berlin, 1er octobre 1825.

« Un ami, qui se rend à Paris, m'offre l'occasion, « Monsieur, de vous écrire. De retour d'un voyage « que nous avons fait sur les bords du Rhin, j'ai trouvé « chez moi une suite de numéros du journal le Globe, « et j'en reçois encore de temps en temps la conti- « nuation. Je ne puis attribuer qu'à votre bienveillante « amitié, Monsieur, cet envoi si agréable, ce don si « précieux, qui nous représente à la fois, votre aimable « souvenir et la sphère d'idées et de sentiments où

« nous nous sommes rencontrés avec vous, et où nous
« sommes sûrs de vous retrouver toujours. Soyez per-
« suadé que nous sentons tout le prix que nous devons
« attacher au témoignage de votre prévenante bonté, et
« veuillez en recevoir nos remerciements les plus vifs
« et les plus sincères.

« Dès la première de nos entrevues, hélas! beaucoup
« trop rares et trop courtes, nous avons dû être péné-
« trés du sentiment que nous avons le droit d'être de
« vos amis, et que vous devez être essentiellement des
« nôtres. Les liaisons d'esprit ne se forment pas, elles
« se découvrent : et ce n'est pas tant la conformité des
« vues et des directions particulières qui les constitue
« que la région élevée où elles se tiennent, la pureté
« des sentiments qu'elles respirent. Ainsi, un accord
« parfait peut encore subsister au-dessus de la plus
« grande divergence d'opinions secondaires, qui dé-
« pendent si souvent de la situation personnelle et des
« influences locales. Les deux nations auxquelles nous
« appartenons, commencent à se rapprocher et à s'en-
« tendre dans leurs tendances idéales. Il doit résulter
« de ce rapprochement, s'il réussit, jusqu'à un certain
« point un grand développement pour ces deux nations,
« et pour l'humanité entière. La philosophie, telle
« que vous l'entendez dans le sens ancien de cette déno-
« mination, et la littérature en général, ouvrent sous
« ce rapport un champ libre et presque indépendant
« des événements. A cet égard, ce n'est plus seulement
« un agrément que je me donne, mais aussi un devoir

« que je remplis, en cultivant de mon mieux les rap-
« ports littéraires qui se rattachent à l'avantage que
« j'ai eu de faire ici votre connaissance. Je vous écris
« ceci bien maladroitement, mais avec la confiance
« que votre esprit et vos sentiments suppléeront bien
« facilement ce qui manque à mon expression défec-
« tueuse.

« Nous avons passé une demi-journée délicieuse à
« Weimar chez Goethe, où il a été beaucoup question
« de vous, de votre aventure, de vos travaux. L'inspiré
« vieillard a vivement exprimé ses regrets de n'avoir
« joui que très peu de votre entretien, et dans un temps
« où il se sentait très indisposé. Nous voyons ici souvent
« M. Hegel, qui est bien véritablement votre ami.
« M. Bekker est allé se marier en Poméranie, et puis,
« faire un voyage, dont il n'est pas encore de retour.

« Tous vos amis de Berlin, et j'y compte avec assu-
« rance M. de Kamptz, applaudissent à votre conduite
« sage et mesurée, par rapport à votre procès. Ceux qui
« vous demandent du bruit ne comprennent rien à
« votre cause. Votre silence, plein d'une noble abnéga-
« tion personnelle, honore la philosophie, et l'effet n'en
« sera pas perdu. Les doctrines que vous professez, et
« les amis qui se sont faits vos garants, n'y peuvent
« que profiter.

« J'aurais souhaité de vous envoyer mes deux
« volumes d'essais biographiques : mais M. de Cha-
« misso, qui se charge de cette lettre, ne les saurait
« emporter. La vie du roi Théodore et celle du comte

« de Schulembourg, célèbre par sa défense vaillante de
« Corfou contre les Turcs, prêtent à des réflexions fort
« piquantes pour la situation politique du moment.

« J'envoie à M. Oelsner un fragment d'une lettre de
« Mad. de Varnhagen sur la musique de Spontini. S'il
« veut bien se donner la peine d'en reviser la traduc-
« tion faite de main d'écolier, et qu'il trouve le tout
« présentable, il vous le communiquera. Cela ferait
« peut-être un article fort original pour le Globe. On
« pourrait y mettre pour titre : « Lettre d'une dame
« de Berlin sur etc. »

« Mad. de Varnhagen me charge de vous faire bien
« des compliments de sa part ; et vous prie de lire le
« Fragment sur Spontini en Allemand, ou de vous le
« faire lire par M. Oelsner.

« Recevez, Monsieur, l'assurance réitérée de ma
« haute estime et de mon sincère attachement.

« Varnhagen d'Ense. »

La carrière de M. Varnhagen avait été passablement aventureuse. Il était né à Dusseldorf en 1785. Littérateur, soldat contre la France en 1809, blessé à Wagram, au service de la Russie en 1813 et 1814, diplomate, ami de Goethe en 1817, il publiait en 1824 des biographies qui avaient fait grand bruit. Sa femme, qui était juive, était plus âgée que lui de 14 ans. Elle était mieux douée encore que son mari. Mais les publications du ménage ne laissèrent pas quelquefois de causer du scandale, notamment quand, après

la mort de M. Alexandre de Humboldt, furent révélés les entretiens intimes du roi de Prusse avec le savant. La correspondance de M. Cousin et de M. Varnhagen d'Ense ne paraît pas avoir duré, quoique M. Varnhagen ne soit mort qu'en 1858.

En même temps que M. Cousin recevait cette lettre de M. Varnhagen, M. F. de Müller, ami de Goethe, lui en adressait une plus sérieuse :

M. F. de Müller.

Weimar, 26 septembre 1825.

« Monsieur,

« Recevez l'expression de toute ma reconnaissance « de l'aimable souvenir que votre lettre me témoigne « et que M. Eichhoff m'a confirmé verbalement.

« Je suis charmé d'avoir pu être de quelque utilité « à un si brave et excellent homme, dont le séjour « nous a été fort intéressant, et qui, j'espère, ne regret- « tera pas d'avoir passé quelques jours de plus à Wei- « mar, que vous, Monsieur, qui parfois étiez trop avare « de votre temps. M. Eichhoff vous pourra attester « combien toutes les personnes, qui ont eu l'avantage « de faire votre connaissance, ont été charmées de « recevoir de vos nouvelles, et d'apprendre que vous « leur gardez un souvenir si fidèle et si flatteur, nommé- « ment M. et Mad. de Gersdorf, et les familles Schwendler « et Goethe, ainsi que M. Peucer.

« M. Eichhoff a paru très enchanté de son entretien

« avec Goethe, qui, à la vérité, était d'une cordialité
« parfaite et d'excellente humeur ce jour-là. Il a de
« même passé une soirée chez Madame de Goethe, qui
« lui a adressé nombre de questions sur votre compte,
« et qui ne cesse de regretter de ne point vous avoir vu
« une seconde fois chez elle.

« Mille remercîments pour l'intéressant cadeau que
« vous m'avez fait de l'excellent discours de M. Royer-
« Collard, et de votre prospectus, qui nous promet un
« ouvrage des plus marquants. Je n'ai pas manqué de
« le communiquer à Goethe, qui l'a accueilli avec le
« plus vif intérêt.

« M. de Gersdorf vous fait cependant dire que vous
« seriez bien coupable, si vous pouviez oublier Platon
« pour Descartes. Vous allez donc encourir une
« grande responsabilité vis-à-vis des admirateurs de
« Platon, si vous ne voulez pas vous décider à faire
« marcher de front deux aussi grandes et aussi vastes
« entreprises.

« Désirant beaucoup vous pouvoir présenter aussi
« quelque nouveauté de Weimar, je vous envoie les trois
« petites, mais bien intéressantes poésies de Goethe, par
« rapport au Jubilée de notre Prince, qui du reste
« m'a bien grondé, de ne vous avoir pas amené chez
« lui.

« Je pense que la profondeur des idées, qui sont
« renfermées dans la seconde de ces poésies, ne pourrait
« trouver un plus digne appréciateur que vous, Mon-
« sieur, le zélé admirateur de Platon et de Hegel. Si

« je me permets d'y joindre quelques peu de stances « de ma propre fabrique, c'est purement en faveur de « l'objet.

« Je vous envie bien le bonheur de jouir de l'ines- « timable conversation de M. Reinhard, avec lequel « j'ai passé quelques jours délicieux avant son départ.

« Veuillez me conserver votre souvenir, et être per- « suadé de ma considération très distinguée et de mon « sincère attachement.

« DE MULLER.

« N'oubliez pas, Monsieur, je vous en prie aussi de « la part de Mad. de Goethe, de nous faire jouir de la « traduction du « Faust » de M. Stapfer, aussitôt qu'elle « paraîtra. »

Philippe-Albert Stapfer, dont il est question dans cette lettre, était un savant et un diplomate suisse. Il s'était distingué comme théologien et professeur de philosophie, avant de prendre part aux affaires publiques, à une époque où son pays avait des démêlés dangereux avec la République Française. Quand Napoléon devint le médiateur de la Confédération suisse, P.-A. Stapfer avait résigné ses fonctions; et retiré en France, il s'était livré exclusivement à des travaux littéraires. Dès 1821, il avait publié une biographie de Goethe, en tête d'une traduction de ses œuvres. En 1828, parut la traduction du Faust, ornée de dessins lithographiques, in-folio. Mort en 1840, il avait laissé un fils, qui a été rédacteur

du National, où nous l'avons tous connu et aimé, et qui était lié avec M. Cousin.

Cependant l'iniquité commise contre M. Cousin était trop criante et la réprobation publique trop prononcée, pour que les deux gouvernements, Prussien et Français, pussent rester impassibles. La Prusse s'était plu à reconnaître qu'on l'avait trompée ; mais, le Gouvernement français fut le premier à s'exécuter. Comme on l'avait soupçonné d'avoir pris l'initiative, il tint à se disculper par quelques mesures de bienveillance et de justice. Une décision ministérielle vint donner satisfaction à l'opinion, et rendre à M. Cousin une partie de ce qu'on lui avait enlevé quelques années auparavant. On lui restitua le titre de suppléant sur l'affiche de la Faculté des Lettres, et aussi son traitement à l'École normale, bien qu'elle n'existât plus. On ne le laissa d'ailleurs, ni remonter dans sa chaire, ni reprendre ses conférences. Mais ces adoucissements montraient assez qu'on s'avouait l'injustice, et c'était tout ce que demandait celui qu'elle avait frappé.

Les notes du Moniteur, si nombreuses en quelques jours, et marquant une sollicitude peu ordinaire, avaient été de bon augure. Mais la réparation devait tarder encore près de trois ans. En 1825, le ministère Villèle était dans toute sa force. Le règne de Charles X commençait à peine, et les espérances qu'il avait fait naître dans le parti extrême, étaient loin encore d'être remplies. En présence d'une administration dominée par des passions persécutrices et inassouvies, c'était déjà

beaucoup d'avoir obtenu d'elle les concessions qu'elle avait accordées. On ne pouvait en attendre davantage, et il n'y avait qu'à prendre patience.

Tous les amis de M. Cousin avaient applaudi à ces actes du gouvernement : et parmi eux, M. Royer-Collard y avait été sensible plus que personne. Il y avait dix ans qu'il avait fait choix de M. Cousin pour le remplacer. Le jeune homme avait répondu à toutes ses prévisions, et les avait même dépassées. En cinq ans, son enseignement avait fait faire un immense progrès à la révolution philosophique inaugurée par le maître. Le spiritualisme avait été hautement professé. La doctrine nouvelle avait été accueillie avec la plus grande faveur, et s'était propagée, non pas seulement parmi la jeunesse studieuse, mais aussi dans tous les rangs de la société. Elle commençait même à attirer les regards de l'étranger, toujours curieux de ce qu'on fait et de ce qu'on pense dans notre pays. Quant à M. Cousin, le silence qui lui avait été imposé avait redoublé son activité. Le temps que l'enseignement lui demandait lui était rendu : et il en avait fait le plus louable emploi. Enfin, la persécution l'avait atteint, quoiqu'il ne l'eût provoquée en rien. A tous ces titres, M. Royer-Collard pouvait se glorifier de son disciple : et il devait être heureux que l'heure des réparations fût arrivée. M. Cousin s'était empressé de l'informer du changement survenu dans sa position universitaire : et M. Royer-Collard l'en félicitait dans une lettre affectueuse :

« Votre lettre, mon cher ami, m'a fait grand plaisir.

« Madame votre mère remise, votre position reprise
« dans l'Université, l'intérêt déclaré de M. de D., enfin
« vos travaux reprenant naturellement leur cours, tout
« cela est excellent, et il n'y a pas mieux dans la con-
« dition humaine. Je regrette pour moi que vous ajour-
« niez Descartes. Pour vous, vous faites bien, si vous
« ne voulez que prendre un peu plus de temps ; mais il
« faudra en venir là et pas trop tard, ou vous manque-
« riez à votre vocation et à la juste attente de votre
« public. C'est l'immensité, il est vrai ; mais cette
« immensité-là n'est que la philosophie elle-même. En
« attendant, je serai charmé d'avoir pour cet hiver un
« nouveau volume de Platon. J'ai achevé le Philèbe ici
« et relu le Théétète. Votre traduction est parfaite ; je
« ne connais pas mieux.

« Je n'ai point de mystère à vous faire sur ce qui
« m'occupe. Le temps m'a jeté dans l'étude de la reli-
« gion. Plus je la connais, ou crois la connaître, moins
« je comprends M. d'Eckstein. Il écrit en vérité
« d'étranges choses depuis quelques mois. A qui parle-
« t-il donc ? Cela n'empêche pas que ce ne soit un homme
« d'infiniment d'esprit, mais à qui la foi manque, comme
« à ses adversaires.

« Vous avez appris que M. de Talleyrand a quitté Va-
« lençay pour aller passer l'hiver dans le midi. Je regrette
« son excellent commerce et celui de Mme de D. Il est sin-
« gulier que ce soit M. de T. qui me réconcilie avec les
« grands seigneurs. Rien n'est plus vrai et plus juste.

« Adieu, mon très cher : comptez que je serai heu-

« reux de vous revoir et de vous embrasser. Vous m'é-
« crirez encore, n'est-ce pas ?

« R.-C. »

Châteauvieux, le 16 octobre (1825).

Le gouvernement de Prusse, qui avait des reproches à se faire presque autant que le gouvernement Français, ne paraît pas avoir consenti à les avouer, surtout à les avouer publiquement. M. Cousin, qui avait l'intention de faire le moins de bruit possible, avait cependant demandé à la Prusse de retirer les accusations injustes dont il avait été l'objet ; il se contentait d'une simple note diplomatique, sans aucune publicité. Le ministère Prussien avait bien compris qu'il ne pouvait résister à une demande aussi modérée ; mais il ne s'y résignait pas ; et bien qu'il eût pris quelques engagements, il ne se hâtait pas de les tenir. La note qu'avait reproduite le Moniteur lui semblait suffisante. Parmi les élèves de Hégel que M. Cousin avait vus à Berlin, et qu'il avait revus récemment à Paris, M. Gans, un des plus distingués, s'était chargé de continuer les démarches à Berlin ; mais il n'avait pas réussi à vaincre le mauvais vouloir du gouvernement Prussien. Voici la lettre qu'il adressait à M. Cousin, dès qu'il avait été de retour à Berlin ; elle est de janvier 1826, sans date précise :

Berlin, le janvier 1826.

« Mon cher M. Cousin.

« A peine arrivé à Berlin, j'ai eu avec M. Kamptz

« une discussion assez grave à votre égard. Je lui ai dit
« que vous demandiez positivement et sans délai une
« justification, en termes communiqués par notre minis-
« tère au ministère des affaires étrangères à Paris. Je
« lui ai fait sentir la manière noble dont vous vous êtes
« comporté vis-à-vis d'un gouvernement, que vous
« auriez pu rendre ridicule aux yeux du public.
« M. Kamptz m'a paru sensible pour tout cela : il a pro-
« mis de tout faire : et cependant, si j'ose dire la vérité,
« je ne crois à rien. On veut laisser la chose comme
« elle est, vous nourrir de promesses ; et l'on craint de se
« compromettre par une déclaration quelconque. C'est
« le système de notre gouvernement, très décidé de ne
« jamais s'aventurer. Vous feriez bien de venir à Berlin,
« vous y auriez bientôt une déclaration justificative.
« Écrivez cependant à M. Kamptz et cherchez à vous
« faire promettre par écrit cette justification. Quoique
« on ait décidement la conscience parfaite de votre inno-
« cence, on craint le ridicule. Voilà l'explication de la
« chose.

« Ce que je vous avais dit est vrai. Ce n'est qu'une
« paresse exorbitante qui a empêché vos amis, Hegel et
« Henning, de vous écrire: on a été tous les jours sur
« le point de le faire : mais on n'y est jamais parvenu.
« Cependant vous ne pouvez pas avoir un ami plus
« tendre, plus empressé que M. Hegel : il vous écrira
« bientôt ; du moins, se propose-t-il sérieusement à le
« faire. Entre nous, moi et M. Hotho d'une part, et
« M. Henning et Foerster de l'autre, quelques diffé-

« rences d'opinion ont éclaté. De retour de France,
« je ne puis plus entrer dans ce Prussianisme déclaré,
« dont ces messieurs se sont faits les partisans ; et quoi-
« que monarchique je dois à mon séjour de France et à
« vous surtout, Monsieur, une indépendance de carac-
« tère et de vues politiques bien plus grande que celle
« que j'ai emportée en France. Ces messieurs, en
« m'entendant parler, m'ont déclaré démagogue ; car je
« trouve mauvais ce que le gouvernement fait, et je
« crains qu'il ne marche vers sa ruine, MM. Henning et
« Foerster au contraire trouvent tout bien fait, supposé
« que le gouvernement le fasse, de sorte que vous aurez
« bientôt la philosophie Hégélique divisée en deux
« branches, une libérale monarchique, l'autre ministé-
« rielle. Il me faut, je le sens quelquefois, un bain poli-
« tique en France et en Angleterre ; car nous ne sommes
« qu'une « Tabula rasa ». Notre parlement est celui de
« France et d'Angleterre.

« Mille compliments à MM. Dubois et Guignaut.
« Gœthe a été charmé du Globe ; probablement, il en
« parlera bientôt dans son journal. Il m'a dit mille
« douceurs pour vous et m'a chargé de vous les trans-
« mettre. M. Dubois m'avait promis de m'envoyer le
« Globe par la poste, je ne l'ai pas reçu. Je me propose
« de lui envoyer quelques articles. L'entreprise de M.
« Cotta, et la mission de M. Robert à Paris favo-
« risera beaucoup nos rapports. Je serai charmé d'en-
« tendre votre opinion là-dessus : *Êtes-vous un des*
« *rédacteurs du Catholique, comme l'a dit l'Étoile ?*

« La grande entreprise dont je vous ai déjà parlé à
« Paris, et dont M. Cotta sera l'éditeur, une Gazette libé-
« rale de Berlin organisée sur des principes tout à fait
« graves, aura probablement lieu. M. Hegel entre beau-
« coup dans mes vues et s'associera à moi. Je suis sur le
« point d'écrire le plan de cette entreprise : je la tradui-
« rai en français pour la faire insérer dans le Globe.

« Adieu, mon cher ami. Mille compliments de la
« part de M. et de Mme Varnhagen, de M. Bloch et
« notre Hotho.

« Votre dévoué
« GANS. »

Édouard Gans, professeur de droit et de philosophie à l'université de Berlin, était de six ans plus jeune que M. Cousin. Il avait parcouru toute l'Europe, avant de se fixer dans sa patrie. Il aimait vivement la France, et il était même partisan de la révolution française. Ses opinions, trop libérales, exprimées dans de savants écrits, avaient alarmé son gouvernement : et elles lui avaient causé quelques désagréments. Après la mort de Hegel, c'est Édouard Gans qui rédigea ses leçons sur la Philosophie de l'histoire ; et il servait la mémoire de son maître, en apportant dans des pensées obscures plus d'ordre et de clarté. Gans devait mourir à peine âgé de 40 ans, en 1839. Il était resté en correspondance avec M. Cousin.

La persécution dont M. Cousin avait été victime avait ému même des souverains.

Le roi des Pays-Bas lui avait fait offrir une chaire de philosophie à Bruxelles ; mais M. Cousin, fort touché de cette générosité, avait cru néanmoins devoir ne pas accepter, pour ne pas s'expatrier.

Après ce misérable incident, qui nous a retenu peut-être trop longtemps, il faut revenir à la philosophie de M. Cousin, et en poursuivre l'exposé, interrompu par les épisodes du voyage en Allemagne, de la suspension des cours et de la détention dans les prisons de la Sainte-Alliance. A peine de retour, il avait repris tous ses travaux ; et le 1er avril 1826, il donnait un recueil de Fragments philosophiques, déjà parus isolément. Les Fragments philosophiques ne formaient alors qu'un volume : ils ont fini par en former cinq. Ils étaient par eux-mêmes intéressants : mais c'était surtout la Préface qui était faite pour exciter l'attention ; elle fut bientôt traduite en allemand, en italien, et même en anglais aux États-Unis. Elle méritait en effet d'être remarquée. En 1826, le public connaissait encore fort peu le style de M. Cousin : on ne savait qu'imparfaitement ce qu'avait été son enseignement de 1815 à 1820, et ce qu'était sa grande entreprise philosophique. La Préface du 1er avril 1826 l'apprit à tous ceux qui se plaisaient à ces fortes études, et qui en attendaient la résurrection de la philosophie française. M. Cousin ne touchait qu'un seul point : mais c'était le point capital, la méthode. Il avait approfondi cette question dans ses cours, en donnant toute l'ampleur désirable ; mais cette discussion n'avait pas franchi le seuil de l'École normale et

de la Faculté des lettres. Dans la Préface de 1826, la solution était proclamée définitivement; et cette solution didactique s'appuyait sur de si solides arguments qu'elle en devenait irrésistible. Oui, il n'y a qu'une méthode : l'observation exacte des faits, mais l'observation des faits de conscience, tout aussi bien que des faits extérieurs. Le Sensualisme n'est pas faux en lui-même, mais il est incomplet : il se borne à observer la sensation, tandis que l'analyse psychologique atteste qu'outre la sensation, il y a encore dans la conscience deux autres phénomènes, qui ne sont pas moins certains que celui-là, les faits volontaires et les faits rationnels. M. Cousin étudiait d'abord les lois de la raison, qui est impersonnelle et absolue : c'est la raison qui éclaire la conscience, puisque sans la raison il n'y aurait pas de connaissance possible, et, par conséquent, aucune conscience. Les deux éléments essentiels de la raison sont le principe de causalité et le principe de substance. Tous deux nous affirment au même degré la réalité du monde extérieur. Sur ce point fondamental, Kant, malgré tout son génie, s'est trompé en croyant que les lois de la raison ne peuvent être que subjectives.

M. Cousin appliquait une analyse également pénétrante à la volonté et au libre arbitre, qui constituent toute la personnalité, soit à l'état spontané, soit à l'état réfléchi. L'étude complète de la conscience mène nécessairement à Dieu, qui l'a créée, et qui lui parle par la raison. M. Cousin s'exprimait sur Dieu en un superbe

langage, qui rappelait parfois celui des Pères de l'Église les plus éloquents, mais qui cependant ne l'a pas mis à l'abri des accusations les plus violentes. Enfin, il terminait cette Préface devenue fameuse, en annonçant l'Éclectisme comme la fin dernière et le vrai nom de son système.

Dans une seconde préface de 1833, M. Cousin ajoutait peu à ce que contenait la précédente : mais il insistait de nouveau sur l'application de la méthode à la psychologie, et sur le passage de la psychologie à l'ontologie et à la métaphysique, c'est-à-dire sur le passage de la conscience au monde extérieur. Il présentait aussi quelques vues générales sur l'histoire de la philosophie. Puis, revenant à lui-même et aux attaques dont il était l'objet, il se défendait d'être panthéiste, avec une loyauté qui n'a pas désarmé ses adversaires, mais qui convaincra tous les juges impartiaux. Il appréciait les mérites et les défauts de la philosophie allemande, représentée par Hegel et Schelling, et il protestait une fois de plus contre une théocratie despotique qui, au grand dommage de la religion elle-même, voudrait étouffer la philosophie et la raison.

Après ces deux Préfaces, une troisième de 1838 ne faisait guère que répéter les deux autres, et maintenait que l'Éclectisme devait être le caractère éminent de la philosophie du XIXe siècle, comme il l'était déjà de la politique constitutionnelle, au dire de M. Cousin.

Il eût été curieux de savoir ce que M. Royer-Collard pensait de ces déclarations systématiques : mais sa cor-

respondance de 1826 ne nous donne que deux lettres, où il est peu question de philosophie, et où sa constante affection s'épanche avec une vive tendresse. Les voici l'une et l'autre dans leur simplicité et leur naturel, qui conservent toute la gravité du personnage, n'échappant à la politique que pour se livrer à la méditation.

M. Royer-Collard à M. V. Cousin.

« Votre lettre, mon cher ami, a été la bienvenue,
« votre santé se soutient, puisque vous ne m'en parlez
« pas : soignez-la, c'est votre premier bien. Je vous
« remercie de votre volume de Platon. M. Bourgeois ne
« devant venir qu'à la fin de ce mois, ou au commen-
« cement d'octobre, je lui marque de ne le pas prendre.
« Il serait trop tard de le commencer ici. Je le réserve
« pour mon hyver. Nous serons à Paris du 15 au 20
« novembre. Ce sera quatre mois entiers de solitude, de
« loisir et de liberté. J'en jouis profondément, et n'oserai
« pourtant jamais vous proposer de venir vous perdre,
« même pour 24 heures, dans ce désert. Je crois que
« vous ne supporteriez pas le manque absolu de vie ex-
« térieure. Vivre seul à Paris n'est pas du tout la même
« chose. Le mouvement de Valençay ne vous convien-
« drait peut-être pas davantage. Ce sont mes antipodes.
« Le commerce du maître de la maison est excellent et
« incomparable : mais il faut le prendre comme je le
« fais, dans quelques visites du matin. J'ai trouvé là
« Dutroy et Martin : je n'avais pas vu Dutroy depuis

« 1813 : mais je ne l'avais pas oublié. M. de T. les a
« amenés ici.

« La mémoire reviendra à notre bon Humann, n'en « doutez pas, et il sera sûrement à Paris avant moi. Je « ne pense guère ici à mes affaires, bien qu'elles soient « nécessairement impliquées dans la crise générale. J'ai « la confiance qu'elles ne péréclitent pas ; et je dors sur « l'oreiller Paravey. Quant à la politique, j'en suis aux « journaux. Valençay n'en sait pas davantage. J'étudie, « j'observe, je prémédite quelque peu ; et j'attends la ses- « sion, où on ne fera rien, mais où le ton de la tribune « doit s'élever un peu.

« Bonjour, mon cher ami, écrivez-moi, ne fût-ce que « pour me dire où vous êtes, comment vous allez et ce « que vous faites. Mille amitiés.

« R. C. »

Châteauvieux, le 17 septembre 1826.

Le volume de Platon dont parle M. Royer-Collard, était le troisième, dédié à Hegel. M. Royer-Collard lisait avec la plus grande attention les ouvrages qu'il choisissait avec scrupule. Sur le point de rentrer à Paris, il n'aurait pas eu le loisir nécessaire pour la lecture du Gorgias. Voilà ce qu'il veut dire en priant M. Cousin de ne pas lui envoyer le volume à la campagne, qu'il va quitter. Quant à MM. Dutroy et Martin, ce sont, à ce qu'il semble, des diplomates que M. le Prince de Talleyrand avait jadis employés, et qu'il recevait chez lui. Valençay, où résidait le Prince, que M. Royer visitait

quelquefois le matin, était assez loin de Châteauvieux, dans le département de l'Indre ; Châteauvieux est dans le département de Loir-et-Cher. La distance était de 16 kilomètres à peu près, quatre ou cinq lieues au plus. L'aller et le retour pouvaient se faire dans la journée.

Autre lettre de M. Royer-Collard à M. V. Cousin.

« Il faut, mon cher ami, que je me hâte de vous « répondre, pour que ma lettre me précède. Nous par- « tons décidément vers la fin de la semaine prochaine ; « je ne sais pas encore quel jour. Cependant, je veux « encore vous donner signe de vie et d'amitié par écrit. « Qu'il y a loin des travaux où vous êtes enseveli à ce « qui m'occupe uniquement depuis quinze jours ! Je « visite mes champs : je mets fin à mes travaux de « l'année, et j'ordonne ceux de l'année prochaine : je « règle mes comptes ; enfin je plante. Tout cela n'est « pas si insipide que vous pouvez le croire de votre « cabinet : et ce n'est pas, en vérité, le profit qui en fait « l'intérêt : car il est bien mince : c'est le plaisir d'agir et « de gouverner.

« Je suis bien aise que vous ayez fini Descartes : je « voudrais bien aussi que vous fussiez hors de Proclus « et qu'il ne vous restât que Platon ; vous seriez rendu « à vous-même. Je ne suis pas de ceux qui vous auraient « conseillé le moindre effort pour reprendre votre chaire. « Si vous y étiez rappelé, à la bonne heure : mais « quand vous vous accommoderiez à l'Université, ce que « je tiens pour impossible, elle n'est pas en état de por-

« ter votre nom. Nous causerons avant 15 jours de cela
« et de toute autre chose. Ce sera pour moi une résurrec-
« tion. Il y a longtemps que je n'avais vécu dans une si
« parfaite solitude. Je la regretterai dans la triste carrière
« où il me faut rentrer. Bonjour, mon très cher, j'es-
« père vous trouver en bonne santé. Votre lettre me le
« fait croire, quoique vous ne m'en parliez pas.

« Mille amitiés.

« R. C. »

Châteauvieux, le 14 novembre 1826.

L'édition de Descartes finissait avec le XIe volume : Proclus n'en était qu'au Ve volume : et il devait en avoir six. La pensée de M. Royer-Collard, sur ces travaux de pure érudition, était aussi celle de tous les amis de M. Cousin. D'autres que lui auraient pu les faire à sa place et sous sa direction. Proclus, un des représentants de la philosophie antique, méritait d'être connu ; mais ces labeurs ne convenaient pas à l'impétuosité naturelle de M. Cousin : et son temps était trop précieux pour se dissiper sur des collations de manuscrits. Si M. Cousin n'y épargnait pas ses veilles, c'était un motif de plus pour que ses amis tinssent à l'en détourner. Quant à ce que M. Royer-Collard dit à son élève sur la reprise de ses leçons, ces conseils virils sont dignes des deux amis. Quoique d'un caractère fort différent, M. Cousin n'aurait pas plus que son maître consenti à s'abaisser. On est heureux de voir les intimités de cœurs si vaillants. Il est possible d'entretenir de tels sentiments sans être philo-

sophes : mais la philosophie rend ces sacrifices bien légers, quand l'honneur les exige, quelque pénibles qu'ils soient pour ceux que la philosophie ne guide pas.

Si nous n'avons pas l'opinion de M. Royer-Collard sur la Préface, nous connaissons celle de Schelling, à qui M. Cousin l'avait envoyée.

M. Cousin à M. Schelling.

Paris, 7 avril 1826.

« Il y a longtemps, mon cher maître, que je voulais « vous parler de mes travaux, comme je vous l'avais « annoncé dans ma lettre par le professeur Kopp. « Mille contrariétés, dont la vie est semée, m'en ont « empêché. Au lieu donc de vous mander les travaux « dont je m'occupe aujourd'hui, je viens vous offrir « l'esquisse de ceux qui ont rempli pour moi les années « 1816, 1817 et 1818. C'est du passé, et un passé qui « ne vous donnera pas une grande idée du présent : « mais je me confesse à vous dans la naïveté de mon « cœur. De grâce, lisez-moi, et écrivez-moi quelques « lignes, non de compliments, je sais que je n'en mérite « point, mais de critiques et de conseils : car j'en ai « besoin : je les sollicite de votre intérêt pour moi, et « les attends avec la confiance que j'ai en votre bonté. « Je demande des conseils à tout ce qui s'intéresse « à moi. Les vôtres seront reçus avec une reconnais- « sance que je vous offre d'avance, et ajouteront encore « à la tendre vénération que j'ai pour vous.

« Qu'avez-vous décidé pour votre Mythologie? Quand

« paraîtra-t-elle? Je l'attends avec une impatience égale
« à mon admiration.

« V. Cousin. »

Le professeur Schelling, à Erlangen.

M. Schelling se hâte de répondre :

Erlangen, 16 avril 1826.

« Mon cher et excellent ami,

« Je viens de recevoir en même temps votre lettre
« du 1er Avril et la Préface aux Fragments philoso-
« phiques. Toutes les deux m'ont fait un vrai et grand
« plaisir, à l'exception près de ce que vous dites des
« contrariétés qui entravent vos travaux. N'en soyez
« pas impatient, vous dont l'âme a reçu la trempe de
« l'héroïsme. Des fatalités, peut-être encore plus acca-
« blantes, puisque ma santé est toujours affectée, m'ont
« empêché également d'achever des travaux hautement
« demandés. J'y suis cependant, et je peux vous
« annoncer avec assurance la publication prochaine du
« premier volume de mon ouvrage sur la Mythologie.
« qui frayera la route à bien des autres.

« Vous me demandez des conseils! Eh bien, je ne
« peux que vous dire : Continuez; vous avez tout à fait
« suivi l'idée du vrai système. Peut-être que le chemin
« que vous vous êtes proposé de suivre est un peu plus
« long qu'il ne faut au fond, mais quelle, enfin, que
« soit la méthode qui, la première, parviendra à faire
« sortir des ténèbres, et paraître au monde, ce système
« unique et universel, toujours pour avoir tout fait, on

« sera obligé de faire ce que vous pensez faire, d'éclairer
« l'histoire de la philosophie par ce système ; et vous,
« vous venez de démontrer ce système par l'histoire
« entière de la philosophie. Je suis aussi tout à fait de
« votre avis sur l'impossibilité où l'on est, de faire
« revenir le temps moderne de la route de l'empirisme,
« qu'il a suivie avec tant de constance et de succès.
« C'est à la vérité une pitoyable pusillanimité, ou un
« singulier excès de modestie, qu'en France, comme
« en Angleterre, de ce vaste empire de l'empirisme la
« philosophie l'ait cru pour elle, et se soit laissé
« borner à ce pauvre domaine des observations minu-
« tieuses et stériles dites psychologiques. Malgré cela,
« vouloir rappeler ces peuples de cet empirisme,
« ce serait vouloir leur commander un mouvement
« rétrograde. Ce n'est pas à eux de reculer ; mais c'est
« à nous autres Allemands, qui depuis l'existence de
« la philosophie naturelle, sommes sortis de cette triste
« alternative d'idées creuses d'une métaphysique sans
« base, dont on a toute raison de se moquer, et d'ob-
« servations minces et arides d'une psychologie infruc-
« tueuse, c'est à nous, dis-je, et à ceux qui nous
« comprennent, à pousser le système universel, partant
« lui-même d'un premier principe qui, à cause même
« de son *objectivité* ou *positivité absolue* ne se laisse
« connaître qu'à *posteriori*, jusqu'au point où il doit
« se confondre avec cet empirisme, reconnu à si juste
« titre, et ne former avec lui qu'une seule masse, dès
« lors irrésistible et inébranlable.

« Je vous ai tantôt parlé des Allemands. mais à dire
« le vrai, on est encore bien loin de comprendre en
« Allemagne ce que, par exemple, vous, vous avez
« deviné avec tant de sagacité. Il y en a, au contraire,
« qui croient nous aider et nous corriger en ramenant
« tout à un Wolfianisme. Je me flatte qu'au point, où
« vous en êtes. mon travail sur la Mythologie vous doit
« singulièrement convenir : je vous le ferai tenir dès le
« moment de la publication. Je vous rends bien des
« grâces, des soins que vous vous chargez de prendre
« de l'introduction de cet ouvrage en France. Il y a
« déjà plusieurs années que, pour la traduction, ou
« plutôt pour la rédaction française, je m'en suis remis
« à M. Pictet : vous m'obligeriez bien en l'aidant de
« vos conseils. Oserais-je vous charger de mes remer-
« ciments profonds pour M. Guigniaut, qui m'a
« fait l'honneur de me faire présent de son travail sur
« M. Creuzer? Je l'ai lu avec admiration, et j'ai tâché
« d'en profiter pour mon travail autant qu'il était pos-
« sible. S'il ne semblait pas trop de présomption à le
« dire. je serais bien tenté de prier M. Guigniaut de
« différer son discours préliminaire jusqu'à la publica-
« tion au moins du premier volume de mon ouvrage.
« Ce serait peut-être lui épargner un double travail,
« puisque la philosophie de la Mythologie, que j'y don-
« nerai. diffère totalement de toutes les théories adoptées
« jusqu'ici, et même de celle de M. Creuzer. C'est au
« plus tard dans trois mois que je pourrai lui envoyer
« ce premier volume.

« Je vous remercie encore de votre Proclus et de « votre prospectus de l'édition de Descartes : il m'a « paru digne de vous.

« Adieu, mon cher et vaillant ami, croyez toujours « que tout ce qui vient de vous et qui vous regarde me « tient à cœur, et que je n'ai pour vous d'autres senti- « ments que ceux de la plus haute estime et de la plus « parfaite amitié.

« Schelling. »

M. V. Cousin à M. Schelling :

16 août 1826,

« Vous me connaissez trop pour douter du plaisir « que m'a fait votre lettre, mon cher maître. Merci « mille fois de vos leçons et de vos encouragements : « je tâcherai de les mettre à profit.

« Je suis heureux de voir que vous ne désapprouvez « pas trop ma marche, et que vous reconnaissez qu'en « France comme en Angleterre, le vrai début de tout « philosophe qui veut se faire écouter, est la psycho- « logie. Mais même indépendamment de cette consi- « dération, j'avoue que je reste convaincu que, si cette « route est plus longue, elle est aussi plus sûre, et « mène parfaitement au but. Car enfin, qu'est-ce que « la psychologie ? L'étude régulière de la pensée et de « ses lois dans le monde de la conscience et de l'hu- « manité. Or, si comme vous l'avez prouvé, les lois de « la pensée humaine se retrouvent à leur manière dans

« le monde extérieur de la nature, et si pour celui qui
« n'aurait pas une connaissance approfondie des lois de
« la pensée dans l'homme, le caractère intellectuel des
« lois du monde extérieur est à jamais impénétrable, et
« si par conséquent le principe absolu est insaisissable
« dans sa véritable essence, comment ne pas être frappé
« de la lumière qui sort de la psychologie profondément
« étudiée? Sans doute logiquement, les lois psycholo-
« giques de la pensée humaine et les lois naturelles du
« monde extérieur se fondent sur celles de la pensée en
« soi ; et c'est dans celles-ci qu'est, sous ce rapport, le
« point de départ de la science : mais en fait et chrono-
« logiquement, c'est de la pensée en nous que nous
« partons pour aller à la pensée hors de nous, et enfin
« à la pensée en elle-même : et sans le sentiment de
« notre propre intelligence, il n'y a pour nous d'intel-
« ligence nulle part. Je crois donc ne pas mal faire de
« suivre dans mes travaux la même marche que l'hu-
« manité ; et puisqu'elle passe par elle, pour arriver à
« tout le reste, c'est par elle aussi que je commence
« l'étude régulière des choses. J'ai encore cet avantage,
« que vous apprécierez, d'appeler d'abord l'attention
« de mes compatriotes, sensualistes et matérialistes
« d'habitude et de préjugés, sur des phénomènes
« incontestablement intellectuels, et de les pénétrer
« longtemps du sentiment de l'intelligence et de la
« pensée ; et ce sentiment, une fois implanté dans leurs
« âmes, portera ses fruits.

« Je suis heureux surtout de tenir de vous-même

« que vous approuvez mes recherches historiques. J'y « suis enfoncé. Je viens de publier le quatrième vo- « lume de ma traduction de Platon ; j'imprime le on- « zième et dernier volume de Descartes, et le sixième « et dernier du texte de Proclus. La continuation de « ma traduction de Platon me donne des peines « infinies.

« Dieu veuille que votre santé se rétablisse et vous « permette de consacrer vos idées par de nouveaux « monuments ! Au fond, vous n'en avez pas besoin « pour votre gloire. Il y a quinze ans que vous aviez « déjà fait ce qu'une longue vie suffit à peine à accom- « plir, et que votre nom était à jamais attaché à la « dernière et immortelle époque de la philosophie alle- « mande. Cependant, comme votre ami bien sincère, « je désire, même pour vous, qu'un nouvel ouvrage, « plus général et plus complet pour le fond des idées, « et plus européen par sa forme, présente au monde « votre système tel qu'il est dans votre esprit, dans « toute sa simplicité et sa grandeur. J'attends donc « avec impatience pour vous et pour nous votre My- « thologie. M. Guigniault vous remercie de l'honneur « que vous lui faites de le lire, et diffère son discours « préliminaire jusqu'à la publication de votre ouvrage. « Pictet est prêt, et je n'ai pas besoin de vous dire que « je n'épargnerai rien pour que sa traduction réponde « à l'attrait qu'excitera votre nom.

« Adieu, j'ai rejetté loin de mon âme les chagrins « qui l'assiégeaient de tous côtés, et je rallie toutes mes

« forces autour du but sacré de ma vie. Soutenez-moi « et aimez-moi, et soyez bien sûr que vous trouverez « toujours en moi les sentimens d'un disciple, d'un « fils et d'un frère, d'un ami dévoué.

« V. Cousin. »

M. Schelling était de dix-sept ans plus âgé que M. Cousin ; sa réputation avait commencé de fort bonne heure : depuis vingt ans, elle remplissait l'Allemagne. La déférence de M. Cousin, bien qu'exprimée en termes un peu forts, était toute simple : mais il n'a jamais fait à son ami des concessions qui auraient pu lui paraître des atteintes à la vérité. Schelling proscrivait la méthode psychologique ; M. V. Cousin, au contraire, y tenait par une conviction inébranlable. Il n'est pas possible de passer sous silence ce dissentiment, qui devait avoir tant de conséquences pour la philosophie française.

Un autre témoignage devait être pour M. V. Cousin presque aussi flatteur que ceux de M. Royer-Collard et de M. Schelling. Gœthe, auquel il avait sans doute envoyé ses Fragments, y donnait toute son approbation ; M. Frédéric de Müller se chargeait de la transmettre à l'auteur. Fr. de Müller était ami dévoué de Gœthe, dont il devait être l'exécuteur testamentaire et le biographe. Le grand poète suivait avec sympathie le mouvement des esprits en France ; il louait beaucoup le Globe, qui représentait la partie la plus saine de l'opinion publique en littérature, en politique, en philosophie ; et il dut être très frappé de la Préface de M.

Cousin. Il se souvenait sans doute aussi du Français qui, l'année précédente, était venu le voir à Weymar, en sortant des cachots de la Prusse. L'entourage de Gœthe n'avait pas oublié non plus cette courte visite, qui avait fait sur toute la famille la plus heureuse impression. A côté de ces précieux témoignages, on pourrait en citer encore un grand nombre, à côté de celui de M. de Müller et aussi de M. de Gersdorf, général d'un esprit fort distingué, qui allait devenir le ministre du grand-duc de Saxe-Weymar.

Lettre de M. de Müller, en français.

Weymar, 30 mai 1826.

« Je profite, Monsieur, du voyage d'un de mes « amis, de M. le Président Weiland, à Paris, pour « vous faire parvenir ces lignes, une petite pièce que « je viens de faire paraître sur le Jubilée de Gœthe, et « un exemplaire de la nouvelle édition de son Iphi- « génie, qui a été distribuée à cette fête vraiment na- « tionale. Le vif intérêt que vous avez voué à tout ce « qui se rapporte à notre révéré patriarche, me promet « d'avance que vous voudrez bien regarder cet envoi « comme une preuve de la confiance avec laquelle nous « vous comptons parmi les nôtres, et du désir qui en « résulte de vous voir associé à nos plus chers souvenirs.

« Veuillez m'excuser, Monsieur, si la perspective « de profiter du voyage de M. Weiland m'a fait retar- « der ma réponse à votre aimable lettre du 6 avril, et « l'expression de ma reconnaissance pour un témoi-

« gnage aussi flatteur de votre souvenir, que m'a été « votre excellente Préface.

« Non seulement moi, mais aussi M. de Gœthe et « M. de Gersdorf l'ont lue et relue avec le plus grand « intérêt, et elle nous a préparés à étudier, avec d'au- « tant plus de succès, vos Fragments philosophiques, « ouvrage qui marquera certainement pour toujours « dans la littérature philosophique de votre nation. Je « suis tenté de vous communiquer la lettre pleine « d'enthousiasme, que M. de Gersdorf m'a écrite, im- « médiatement après la lecture de votre Préface, au « risque même qu'il vous coûtera bien de la peine à « déchiffrer son écriture. Mais j'espère bien que vous « en serez payé, en découvrant dans le contenu de la « lettre la preuve la moins équivoque de la profonde « impression que vos idées et la clarté et précision, « dont vous avez réussi à les investir, ont pu produire « sur un esprit aussi impartial et pénétrant comme « celui de M. de Gersdorf.

« Nous ne pouvons que nous féliciter de vos succès, « et nous enorgueillir en même temps de ce que vous « avez pu tirer du terrain allemand une grande partie « des germes que votre génie a développés et fructi- « fiés, et à un tel degré même qu'à peine on saurait « croire que des vérités aussi claires et aussi lumi- « neuses que votre système nous fait apparaître, ayent « pu se trouver renfermées dans l'obscurité et dans les « brouillards dont nos philosophes se plaisaient à les « environner.

« Vous apprendrez sans doute avec plaisir, Mon-
« sieur, que le Globe est devenu la lecture favorisée de
« M. de Gœthe, et qu'il ne cesse de me répéter que
« son estime pour les auteurs s'accroît par chaque nou-
« velle feuille. Il y trouve une marche si ferme et con-
« séquente, un tact si pur et délicat, des principes
« si sains et si justes, qu'il croit pouvoir présager, avec
« raison, que, si ce journal se tient fidèlement dans la
« ligne qu'il paraît s'être tracée, une nouvelle ère de
« la critique française datera de son apparition.

« Les dames de Gersdorf et de Gœthe, ainsi que M.
« et Mmes de Schwendler sont infiniment sensibles à
« votre souvenir, et me chargent de vous exprimer
« combien elles seraient charmées si l'espoir que vous
« nous avez donné de vous revoir à Weimar, pouvait
« se réaliser par la première «Schnellpost», à condition
« pourtant qu'alors votre séjour parmi nous ne res-
« semble pas, comme la dernière fois lui-même, au
« passage rapide d'un vélocifère.

« Je laisse à M. Weiland le soin de vous entretenir
« en détail de tout ce qui peut vous intéresser à Wei-
« mar, et nommément du malheureux accident, qui est
« arrivé à Mme de Gœthe, mais qui, grâce au ciel, ne
« lui laissera point d'autres traces qu'une très petite
« marque sur le front.

« Agréez, Monsieur, l'expression bien sincère de ma
« parfaite considération et de mes sentiments distin-
« gués.

« Fr. de Muller. »

Pour Hegel, dont le jugement eût été plus important, il avait écrit à M. Cousin le 9 avril : à cette époque, il ne pouvait encore avoir reçu la Préface ; nous ignorons ce qu'il en pensait ; mais on ne peut guère douter qu'il ne l'approuvât.

Hegel, à M. Cousin.

En français :

Berlin, 9 avril 1826.

« Je ne peux commencer cette lettre, mon cher ami, « à laquelle j'arrive enfin, sans le sentiment amer des « reproches que je mérite d'avoir différé si longtemps à « répondre aux témoignages, précieux et réitérés, que « vous m'avez bien voulu donner, et n'avez pas discon- « tinué de donner, de votre souvenir amical. Attribuez « cette lenteur à une espèce d'idiosyncrasie, à laquelle « je suis assujetti sous ce rapport, et dont personne « ne peut être plus mécontent que moi-même. Dans « cette malaise, il me reste une seule consolation, mais « qui elle-même malheureusement a pu contribuer au « prolongement de ma négligence, c'est que je me tiens « pou. sûr que vous ne l'ayez pas attribuée à une tié- « deur de mes sentiments pour vous, et que, malgré la « justice de votre colère, si vous en avez conçu, elle n'aye « pas diminué le fond de votre amitié pour moi. Au « reste, pendant un temps considérable, qui s'est passé « depuis votre départ d'ici, je me suis considéré d'être « dans une espèce de conversation avec vous, par l'in- « termédiaire des amis comuns qui ont eu le bonheur

« de faire un séjour assez long à Paris, et surtout de
« jouir de votre société. Depuis qu'ils étaient enfin ren-
« trés tous, il fallait sans doute remplacer ces rappro-
« chemens indirects par des signes de propre vie.

« Ce qui augmente la gravité de ma culpabilité, c'est
« les grandes obligations, sous lesquelles vous m'avez
« mis, par la valeur des présents que vous m'avez fait
« parvenir, et qui m'ont procuré autant de plaisir que
« d'instruction. Dans votre prospectus, dont j'ai soi-
« gneusement distribué les exemplaires envoyés, et
« dernièrement encore celui qui est destiné à votre ami
« M. le baron de Fouqué, et j'ai de toutes parts à vous
« transmettre des remerciemens et des complimens,
« j'ai apprécié la profondeur des vues et des rapports
« aussi vrais qu'ingénieux que vous y exposez, autant
« que la force et la netteté de l'exposition. Ce style
« vigoureux et expressif n'appartient qu'à vous,

« Viennent ensuite les œuvres de Descartes et même
« de Proclus, présens de grande valeur sous tous
« les rapports, dont j'ai beaucoup à vous remercier.
« Ayant ce grand travail sous mes yeux, je vous félicite
« de l'assiduité dont vous êtes capable ; je félicite aussi
« la France de ce que de telles entreprisses de litéra-
« ture philosophique y puissent être faites. En me com-
« parant à vous, j'ai à me taxer de paresseux ; et en com-
« parant le dégoût de nos libraires pour l'entreprise des
« ouvrages philosophiques, je dois me persuader que
« le public français a beaucoup plus de goût pour la
« philosophie abstraite que le nôtre. Votre édition de

« Descartes nous présente non seulement, le point de « départ de la philos. moderne, mais le tableau aussi « des efforts savans de son temps dans toute leur « étendue. Je me réjouis d'avance surtout de l'exposé « que vous promettez de faire et de la critique de la « philosophie cartésiène, beau thème en lui-même, et « très fécond par rapport à notre temps, et à sa manière « d'envisager la philosophie.

« Outre ces remerciemens que j'ai à vous faire, je « vous prie de vouloir bien aussi vous charger à faire « parvenir mes remercimens à M. Guigniaut, qui a bien « voulu me faire présent de son précieux travail sur « l'ouvrage de M. Creuzer. C'est sans doute à votre « amitié que je dois cette bienveillance de la part de « M. Guigniaut, dont j'ai été vivement touché. Le travail « de M. G. a fait un livre de l'ouvrage de M. Cr. : et « outre ce mérite de la réfection, il l'a enrichi tellement « par son érudition et par le développement des idées, « que je ne connais pas d'ouvrage qui puisse donner « une idée plus nette, et en même temps richement déve- « loppée des religions que M. Guigniaut y traite, aucun « surtout, qui ne pourrait être plus commode pour l'es- « pèce de mes études, et qui m'aurait pu imposer des « obligations plus graves et plus agréables. Veuillez prier « M. G. d'agréer autant mes remerciments les plus vifs, « que les assurances de haute estime que j'ai conçue « de ce savant, par la lecture répétée que j'ai faite de « son travail.

« Mais pour revenir à vous, j'ai cru remarquer du

« sombre dans une de vos lettres, et je m'en suis étonné.
« Si vous y mettez en comparaison la paix de mon âme,
« j'avoue que j'en possède peut-être plus que vous;
« mais n'oubliez pas que vous êtes plus jeune, et par
« conséquent pas encore si endurci dans l'habitude des
« renonciations; et, si je possédais cet avantage, il serait
« trop amplement compensé par le relâchement des
« ressorts de l'activité, que mon âge commence à me
« faire ressentir. Il m'en est résulté le désagrément du
« même délai d'une nouvelle édition de mon Encyclo-
« pédie, que d'une réponse à vos lettres et à vos
« bontés. Elle devait paraître dans le cours de l'hiver,
« puis à ces Pâques; et dans ce moment encore, le
« manuscrit est loin d'être beaucoup avancé. J'ai à
« vous envier votre activité. J'appris de même avec
« grand plaisir la position intéressante, par rapport à
« la jeunesse, dans laquelle vous soutenez et nourrissez
« le besoin de la pensée. C'est aux individus qu'est
« dévolue la conservation des progrès de l'esprit et de la
« philosophie. La marche publique de vos affaires a
« pris une couleur très décidément uniforme, de
« manière que je m'étonne même de la modération du
« parti dominant. Si pour des cas particuliers concer-
« nant la liberté de la presse, il a succombé dans une
« cour de justice, il a pris non seulement sa revanche,
« dans la Chambre, mais d'une manière qui cause mon
« étonnement, qu'il s'est contenté d'une telle mesqui-
« nerie. Pour nous, nous allons notre train ordi-
« naire, que vous connaissez; une lettre qui commence

« à circuler en copie, et qui a été écrite par notre Roi « de sa propre main à sa sœur (naturelle) la duchesse « d'Anhalt-Cöthen, lors de sa conversion à la religion « catholique en compagnie de son mari, le duc, « très forte et très développée, ferait un contraste « singulier, si elle allait être imprimée avec vos pro- « cessions jubiliaires de Paris. Le Roi a eu aussi le « déplaisir de voir entraîné un autre de ses frères « naturels, le comte d'Ingenheim, par cette sœur, au « même pas ; et ce pas étant accompagné, à ce qu'on « dit, d'un manque de parole, le Roi l'a banni de la « Cour et de toutes les villes du royaume qui sont « ses résidences.

« Mais il faut hâter à finir cette lettre, en ajoutant « encore des nouvelles de vos amis d'ici, qui ne sont « pas toutes agréables. M. Bloch, qui s'attend à une « réponse de votre part à une lettre adressée à vous par « sa femme, je crois, a succombé à la tentation des « conjonctures commerciales qui l'année passée ont « séduit tout le monde. Mais il a encore pu s'arranger « tellement que sa position lui est conservée, et que, « dans quelques années, il pourra être à même de se « libérer de ses obligations. Mme Milder a, dans ce mo- « ment, un mal, pas tout à fait léger, au genou, qui la « retient au lit ; elle m'a tant de fois chargé de vous « dire, que, malgré le mécontentement qu'elle ne vous « avait pas vu à Paris, elle ne cesse pas de vous aimer. « Mme Liman est malade à la mort. M. Gans a été nommé « professeur en droit à notre Université ; ce qui m'a

« donné beaucoup de satisfaction, sous tous les rap-
« ports, surtout pour un projet que nous digérons
« dans ce moment d'un Journal des sciences, à publier
« ici. — M. Hotho se porte bien : il prendra dans peu
« le degré auprès de notre Faculté. Vous a-t-il écrit
« qu'il a choisi la philosophie de Descartes pour le
« thème de sa dissertation à défendre ? C'est de bonnes
« acquisitions pour le travail dans la vigne du Sei-
« gneur. M. de Henning et M. Michelet vous auront
« donné eux-mêmes de leurs nouvelles, en vous remer-
« ciant de vos bontés. J'ai le plaisir de voir éclore
« encore d'autres collaborateurs. A propos, sur notre
« malheureuse et inconvenable conduite envers vous,
« M. Gans vous aura écrit ; c'est du plomb impassible
« et irremuable.

« Enfin, adieu, mon cher, mon très cher ami ; com-
« bien de fois je suis à regretter les soirées que vous
« avez bien voulu passer avec moi ! Donnez-moi au moins
« souvent de vos nouvelles. Adieu, votre Hegel.

« P. S. J'ai à provoquer pour cette lettre votre
« indulgence, que je vous connais, pour mon style et
« pour mon élocution française ; j'y emploierai les
« quinze jours de vacances qui me restent encore.

« Mille complimens de la part de ma femme, qui se
« porte assez bien, comme mes enfants. »

A Monsieur Hegel, réponse de M. Cousin :

Paris, 1 août 1826.

« Je ne puis vous dire combien j'ai été touché de

« recevoir de vous, il y a quelques mois, une longue
« lettre, toute aimable et pleine de détails intéressants de
« tout genre, qui m'ont un peu rappellé nos conversa-
« tions du soir. Merci, merci, mille fois merci. Je crois
« sans doute, cher Hegel, à votre amitié, j'y croirai
« quand vous ne m'écririez de votre vie; mais sans
« être trop payé, je ne suis pourtant pas fâché d'avoir
« quelques preuves possibles de votre affection, et tout
« ce qui me vient de vous m'est extrêmement cher.

« J'ai aussi une autre raison d'aimer vos lettres. J'es-
« père qu'elles contiendront sur mes écrits des conseils
« salutaires. Je veux me former, Hegel : j'ai donc
« besoin, tant pour une publication particulière que
« pour ma conduite, d'avis austères; et je les attends
« de vous. Sous ce rapport, vous me devez de temps en
« temps une lettre sérieuse.

« Je vous ai envoyé mes Fragments, c'est-à-dire la
« préface, qui seule est lisible, et sur laquelle seule je
« sollicite et j'attends votre opinion motivée. C'est un
« compte rendu de mes essais de philosophie de 1815 à
« 1819. Descendez un peu de vos hauteurs, mon cher,
« et donnez-moi la main. Il y a quatre points dans ce
« petit écrit : 1° la méthode ; 2° l'application de la mé-
« thode à la conscience, ou la psychologie : 3° le pas-
« sage de la psychologie à l'ontologie : 4° quelques
« tentatives d'un système historique. Laissez tomber
« de votre bonne tête quelque chose sur ces quatre
« points. Soyez d'autant plus sévère que je suis plus
« assuré de votre bienveillance : et n'ayez pas peur

« d'abonder dans vos propres vues : car, déterminé à
« être utile à mon pays, je me permettrai toujours de
« modifier, sur les besoins et l'état, tel quel, de ce pauvre
« pays, les directions de mes maîtres d'Allemagne. Je
« l'ai dit fortement à notre excellent ami Schelling, et
« je crois l'avoir écrit aussi au Dr Gans. Il ne s'agit pas
« de créer ici en serre chaude un intérêt artificiel pour
« des spéculations étrangères ; mais il s'agit d'im-
« planter dans les entrailles du pays des germes féconds,
« qui s'y développent naturellement, et selon les vertus
« primitives du sol ; il s'agit d'imprimer à la France un
« mouvement français, qui aille ensuite de lui-même.
« Nulle considération ne me fera abandonner cette
« ligne de conduite. Par conséquent, mes amis de là-
« haut peuvent être avec moi d'autant plus sincères
« qu'ils ne doivent pas craindre de m'entraîner ici-bas
« dans des démarches mal calculées. Je mesurerai la
« force du vent sur celle du pauvre agneau ; mais quant
« à moi, qui ne suis plus tout à fait un agneau, je prie
« le vent de souffler dans toute sa force. Je me sens le
« dos assez ferme pour le supporter ; je ne demande
« grâce que pour la France. Hegel, dites-moi la vérité ;
« j'en passerai à mon pays ce qu'il en pourra com-
« prendre.

« Cela posé, parlez, parlez, mon ami ; mes oreilles et
« mon âme vous sont ouvertes. Si vous n'avez pas le
« temps de m'écrire, dictez à vos secrétaires Henning,
« Hotho, Michelet, Gans, ou Fœrster, quelques pages
« allemandes, en caractères latins. Ou bien, comme

« l'empereur Napoléon, faites rédiger votre pensée ; et « corrigez-en la rédaction, que vous m'enverez ensuite « corrigée de votre main. Il ne s'agit pas de compli- « ments à faire, mais de loyaux avis à donner. Je suis « charmé que vous n'ayez pas été trop mécontent du « prospectus de Descartes. Dix volumes de cette labo- « rieuse entreprise sont achevés ; le onzième et dernier « est sous presse, et contiendra des choses à peu près « inconnues d'une beauté ravissante. Dans un misé- « rable volume imprimé en Hollande, 50 ans après la « mort de Descartes, se trouvent des *Regulae ad direc- « tionem ingenii,* égales en vigueur et en profondeur au « Discours de la Méthode, et supérieures même à cet « admirable discours pour l'enchaînement et la forme « didactique. Toute la révolution cartésienne est là. « J'espère que, dans un mois, vous aurez ce dernier « volume, et je souhaite qu'il arrive à temps pour « servir à M. Hotho. Descartes fini, je m'enfonce dans « Platon. C'est ici que vos conseils me seront indis- « pensables ; et quand vous aurez payé ce que vous « devez de sévérité amicale à ma Préface, je réclamerai « la même dette pour mon Platon. Pour le moment, « je ne vous demande rien et vous envoye gratis le « tome troisième, qui vient de paraître, et qui contient, « comme morceau principal, le Gorgias. Un jour, il « faudra me lire tout entier : maintenant ne lisez que la « dédicace. Il y a une phrase sur votre police, qui ne « m'a pas paru trop vive quand je l'écrivais, et qui toute « imprimée me fait un autre effet et me laisse un peu

« incertain de l'impression qu'elle produira dans
« Berlin. Vous serez trop bon pour la blâmer ; mais je
« ne voudrais pas pour tout au monde que vous pus-
« siez la désapprouver intérieurement. Lisez et jugez.

« M. Guigniault vous remercie de la bonne opinion
« que vous avez bien voulu m'exprimer sur son ou-
« vrage : il tâchera de la mériter de plus en plus. Le
« voilà tout heureux de posséder ici Creuzer en per-
« sonne. Nous le promenons à travers ces rues inter-
« minables que les jambes alertes de M. Gans con-
« naissent très bien. Nous le fêtons de notre mieux, et
« tâchons de lui rendre ici son séjour agréable. Il s'y
« prête à merveille, et ne paraît pas mécontent de
« nous. Je dis De nous, car je me suis mis aussi de la
« partie.

« Il n'y a pas eu d'explication entre nous ; il ne semble
« pas se souvenir de son assez mauvaise conduite
« envers moi. Je n'ai pas l'air de m'en souvenir non
« plus, et de cette manière nous vivons très bien en-
« semble. En vérité, c'est un homme de génie, et plein
« de bonté aussi, avec quelque politesse. Il vous aime et
« nous parlons souvent de vous.

« A propos, vous ai-je dit que j'avais envoyé mes
« Fragments à votre Académie? J'ai besoin d'être bien
« dans Berlin, avec le plus de monde possible ; car il
« ne m'est plus permis de me faire illusion sur les ten-
« dresses apparentes d'une personne que j'ai appris ici
« à connaître mieux qu'à Berlin.

« Chaque chose a son temps. En attendant, con-

« servez-moi la bienveillance de Berlin, et rappellez-
« moi au souvenir de toutes les personnes qui ont été
« bonnes pour moi. Songez que, l'an prochain, à
« pareille heure, il n'est pas impossible que je sois sur
« la route de l'Allemagne, mais que je n'y veux et n'y
« dois reparaître que pour y rentrer en prison, ou y
« avoir une situation forte et élevée.

« Adieu, ne vous engagez pas trop vite dans l'entre-
« prise d'un journal. Favorisez-le, mais n'y entrez pas
« légèrement : c'est une grande responsabilité, un
« fardeau très lourd, avec assez peu de chance d'être
« utile, par le temps qui court. Laissez faire Gans ; il
« est jeune, ardent, infatigable ; il peut tous les jours
« descendre dans l'arène : vous, mon cher, à votre âge,
« vous ne pouvez guère recommencer ce métier. Armez-
« vous pour les grandes occasions. Une nouvelle édition
« de votre Encyclopédie vaut bien cent articles de
« gazette. Ceci bien entre nous : car d'ailleurs le projet
« est beau, et convenable à vos amis, s'ils sont sages
« et bien unis. Embrassez-les pour moi de cœur.

« Quant à vous.....

« V. C. »

Tous ceux qui ont connu M. Cousin attesteraient que ces sentiments de modestie étaient sincères. Ce n'est pas qu'il ignorât son propre talent, et qu'il le dédaignât ; mais il savait aussi combien il est facile de s'aveugler sur soi-même. C'est une faiblesse très commune ; mais il cherchait à s'en garantir, dans l'intérêt

bien entendu de sa gloire, et aussi dans l'intérêt de ses lecteurs. Il voulait toujours se présenter à eux sous la forme la moins imparfaite. Il n'a jamais rien publié sans l'avoir communiqué à un certain nombre de ses amis ; c'était un moyen de pressentir par eux l'effet qu'il allait produire sur le public. Ce n'est donc pas par une politesse banale, ou par une déférence exagérée, qu'il demande des conseils. Il respecte les juges auxquels il s'adresse ; mais surtout il les croit compétents ; et c'est à ce titre qu'il les consulte. Il est bien décidé à mettre leurs critiques à profit : tout habile qu'il est lui-même, il est prêt à se rendre à de justes observations, et il l'a montré bien des fois.

Voici la lettre qu'il écrit à Schleiermacher ; il l'avait vu à Berlin, lors de son premier voyage en Allemagne, en 1817.

A Monsieur le Professeur Schleiermacher, Wilhemstrasse, 73, à Berlin.

Paris, le 19 août 1826.

« J'ai reçu, mon cher et honorable ami, une lettre
« imprimée de l'Académie, qui m'apprend que vous
« avez eu la bonté de lui remettre mes Fragments. Je
« vous en remercie. Je vous remercierai davantage
« encore quand vous m'aurez enfin envoyé vos obser-
« vations sur ma Préface. Le reste ne signifie rien pour
« l'Allemagne et pour vous. Dieu veuille même que la
« Préface vous intéresse un peu, sinon en elle-même,
« du moins par les indications qu'elle peut fournir à

« l'ami de la philosophie sur son état présent en France,
« et la marche, faible mais progressive, qu'elle y a suivie
« depuis 1815. Vous me connaissez, Schleiermacher,
« je veux me former avec l'aide et les sages conseils de
« mes amis. J'ai reçu plusieurs lettres, importantes
« pour moi, sur cette pauvre Préface ; mais je désire
« connaître l'avis de différens maîtres pour les compa-
« rer et les mettre vraiment à profit. Me refuser ses
« critiques, c'est me faire tort, et j'attends encore les
« vôtres.

« Mais assurément vous m'enverrez votre opinion
« réfléchie sur ma traduction de Platon : c'est un devoir
« pour vous, en vérité, et il n'y faut pas manquer.
« Songez qu'il y a peut-être mille fautes qu'une obser-
« vation de votre part pourrait m'épargner par la suite,
« et dans lesquelles je retomberai sans cesse, faute
« d'être averti. Il ne s'agit point ici de critiques de dé-
« tail, mais de vues générales qui s'appliquent aussi
« bien à ce qui n'est pas fait qu'à ce qui est déjà
« exécuté. Permettez-moi de vous dire ce que j'ai voulu
« faire, et mandez-moi ce que vous pensez de mon but
« et de la manière dont je l'ai rempli.

« Mon but a été d'intéresser davantage aux recherches
« philosophiques en France, par la traduction du grand
« philosophe de l'Antiquité, dont le style forçerait mes
« très chers compatriotes de faire quelque attention aux
« idées auxquelles il sert d'interprète. J'ai donc dû avant
« tout tâcher d'être lisible. Mais en même temps, j'ai
« voulu rester fidèle à Platon. J'ai pensé que la littéra-

« lité, loin d'être un obstacle à l'intérêt, y pourrait
« même contribuer par l'attrait de la nouveauté. J'ai
« donc été aussi littéral que j'ai pu l'être, la langue
« française étant donnée, que j'ai dû respecter tout en
« prenant quelques libertés avec elle. Notre système de
« traduction est en général le même, sauf trois points :
« 1° Votre langue se prête mieux à la littéralité que la
« mienne ; 2° une littéralité trop minutieuse me paraît
« inutile, surtout dans un monument qui est loin d'être
« primitif. La littéralité de Voss est nécessaire pour
« Homère et pour Orphée : elle ne me paraît pas de
« mise avec Platon. Les gênes qu'elle impose ôtent
« beaucoup aux grâces et à l'abandon du style (ce qui est
« déjà une infidélité), et elles ne récompensent pas de
« cet inconvénient réel. Car le résultat qu'elles obtien-
« nent, savoir la vérité de l'effet, peut être obtenu à de
« moins dures conditions. A parler franchement, je
« crois que vous avez poussé le scrupule un peu trop
« loin, et que vous auriez été tout aussi fidèle en ne sui-
« vant pas toujours l'ordre des mots de la phrase
« grecque. J'ai entendu la fidélité un peu plus large-
« ment, et vous direz peut-être que c'est une fidélité un
« peu française. Je sais qu'ici la mesure est difficile à
« saisir ; et je la crois impossible à déterminer d'avance.
« Ici l'exécution seule justifie la théorie. Voyez com-
« ment vous trouvez que j'ai réussi. 3° Je vous accuse
« quelquefois d'obscurité à force de littéralité ; et cela,
« dans des passages délicats où le sens est douteux. Là,
« j'ai toujours voulu me prononcer. J'ai mieux aimé

« faire positivement une faute que laisser l'esprit en « doute. Convaincu que Platon portait toujours une « idée déterminée dans l'esprit de ses contemporains, « j'ai fait la même chose dans une certaine mesure. « Car il est bien décidé qu'il ne faut rien chercher ici « de trop absolu.

« Voilà, mon cher ami, ce que j'ai voulu faire. Dites-« moi votre avis, avec la loyauté dont je vous donne ici « l'exemple. Songez que je suis seul : et que dans mon « pays, il n'y a personne en état de me conseiller. Je « suis réduit, comme les artistes, à juger de mon ou-« vrage par l'effet qu'il produit sur le public, à son « insçu. Or, si je ne m'abuse, l'effet du système littéral, « mais sans superstition, que j'ai suivi, a été que cette « traduction, toute pâle qu'elle est, n'a pas paru tout à « fait morte, qu'elle s'est fait lire presque comme un « ouvrage du temps, qu'elle a agi sur l'imagination et « sur les esprits, et qu'elle a remis en circulation des « problèmes et des solutions qui ont deux mille ans, « sans pourtant avoir mérité d'être bannis du commerce « et de rester sans prix. C'était là précisément mon « but.

« Vous comprenez maintenant pourquoi je me suis « bien gardé de donner à chaque dialogue une intro-« duction historique sur l'authenticité du dialogue, ses « rapports avec les autres et sa valeur littéraire. Je ne « l'ai pas fait ; car, sans compliment, vous l'aviez fait à « ne plus rien laisser à désirer, et je ne suis pas assez « profondément versé dans l'Antiquité pour pouvoir être

« fort utile en ce genre. Sans doute quand un dialogue,
« par vos travaux et ceux de Ast ou de Socher, se trouve
« convaincu de n'être pas authentique, ou quand il est
« suspect, je l'ai dit, et j'ai dû le dire. Sans doute, dans
« l'ordre dont on présente les dialogues, il y a du mieux
« et du pis ; et l'ordre que vous avez suivi me paraît en
« général préférable. Mais outre qu'il y a encore ici un
« peu d'arbitraire, l'effet de pareils travaux est de rester
« plus ou moins dans le cercle de l'archéologie : et
« c'est l'effet contraire que je cherchais. Je voulais
« servir efficacement et presque immédiatement la phi-
« losophie. Je me suis donc contenté de considérer
« chaque dialogue sous le point de vue philosophique
« exclusivement, de reproduire la pensée de Platon, de
« l'éclaircir, d'en faciliter l'intelligence, surtout de la
« vivifier pour nous, en la mettant en contact avec la
« philosophie connue dans mon pays. Je ne parle point
« à des antiquaires mais à des penseurs : je parle sur un
« homme mort, mais à des vivants, sur un ancien,
« mais à des modernes, et à des Français. Dans un autre
« pays, dans un autre temps, dans une autre situation,
« j'eusse fait autrement.

« Il en est ainsi des notes. Je suis philologue encore
« bien moins que vous, et n'ai rien voulu que me jus-
« tifier, toutes les fois que je me suis écarté des maîtres,
« ou que j'ai dû choisir entre eux. On m'a demandé
« des notes complètes comme à un éditeur. Je m'en
« garderai bien : je ne ferais pas aussi bien que vous ;
« mais en cela je vous prends fidèlement pour modèle.

« Je serais honteux de tout ce bavardage égoïste sur « mon compte avec tout autre que vous, Schleiermacher ; mais vous croyez bien, j'espère, que mon « motif a été de provoquer de votre part des observa- « tions qui puissent m'être utiles; et par moi, à mon « pays. Vous en avez une occasion ; car je vous envoie « en ce moment les notes du tome deux, qui n'avaient « pu paraître à cause des tracasseries de votre gouver- « nement, et le tome trois, qui contient le Protagoras « et le Gorgias. Mandez-moi longuement, je vous prie, « votre opinion sur tous les points que je vous ai « signalés, et prouvez-moi votre amitié par votre sé- « vérité.

« Je n'ai encore donné que 4 volumes de Platon sur « 10 ! Mais, grâce à Dieu, voilà 10 volumes de Des- « cartes achevés ; et je publie en ce moment le 11e et « dernier, qui renfermera tous les écrits dont il n'exis- « tait jusqu'ici aucune traduction française. Vous avez « très bien deviné que les deux traités de Lumine et Ex- « plicatio Machinarum ont déjà été publiés par moi dans « les volumes précédens : car ce ne sont, dans l'édition « de Hollande dont vous vous servez, que des traduc- « tions très mauvaises de deux ouvrages français de « Descartes, dont l'un, sur la lumière, a été trouvé « dans ses papiers en français, et publié immédiatement « par son ami, M. Clerselier.

« L'autre est un petit fragment de méchanique, tra- « duit en latin du vivant de Descartes. J'ai publié ces « deux ouvrages dans le tome 5 de ma collection. Je ne

« donne ici, dans ce dernier volume, que des écrits
« latins publiés de son vivant et qui n'ont jamais été
« traduits, ou qui ont été trouvés dans ses papiers à sa
« mort. Parmi ces derniers, le plus important est :
« *Regulæ ad directionem Ingenii,* ouvrage admirable
« sans lequel on ne peut comprendre l'esprit de la ré-
« volution cartésienne. Il est aussi beau que le Discours
« sur la méthode et parfaitement ignoré. Je ne crois pas
« qu'aucun historien l'ait cité une seule fois. Vous le
« lirez avec étonnement, pour la simplicité vraiment
« sublime des préceptes. Combien j'aurais voulu pu-
« blier, outre la traduction, le texte de tous les ou-
« vrages de Descartes écrits primitivement en latin, et
« surtout de ceux dont il n'a pu revoir lui-même la
« traduction, comme ses lettres latines ! Impossible,
« impossible. Nul libraire ne l'a voulu ; et j'ai dû me
« résigner à donner cette édition toute française. Elle
« est du moins complète, et j'ai pu trouver une foule
« de lettres nouvelles très précieuses, et dont la date est
« fixée, ainsi que la vraie date de toutes les autres. Dans
« un mois, l'édition complète sera achevée, et je m'en-
« foncerai plus que jamais dans Platon.

« Adieu, mon cher ami, tenez-moi au courant de
« tout ce qui paraît d'intéressant pour la philosophie
« ancienne directement ou indirectement. Qu'elle soit
« un lien sacré entre nous, ainsi que la foi commune en
« notre commune loyauté ! Vous me rappelez mon
« affaire de Berlin ; mon cher, fiez-vous à moi, et croyez
« que mon honneur est entre bonnes mains. D'abord,

« lisez la dédicace de ce nouveau volume de Platon, et
« attendez tranquillement le reste. Toute chose a son
« temps. Adieu encore. Je vous embrasse, ainsi que
« notre cher Becker et sa jolie femme. Rappelez-moi à
« MM. de Humboldt et Savigny.

« V. Cousin. »

« *P. S.* — M. Baup. a-t-il fait copier votre livre sur « l'Histoire de la philosophie ancienne ? Je l'attends « impatiemment, avec votre Héraclite et votre Diogène « d'Appollonie, s'il est possible. »

En 1819, M. V. Cousin, lors de son premier voyage en Allemagne avait trouvé dans Schleiermacher « un « métaphysicien hardi, un moraliste, un théologien, un « politique, un orateur, un érudit. » Il ne se trompait pas. Schleiermacher, qui avait été élevé par des frères moraves, avait conservé toute l'austérité et toute la pureté morale de la confrérie. Il était aussi vénéré qu'admiré par toute l'Allemagne ; et quand il mourut, ce fut un deuil national. Il se recommandait à la sympathie spéciale de M. V. Cousin, comme traducteur de Platon. Il avait commencé sa traduction vers 1804, et il s'était arrêté au VIe volume ; mais ce travail était excellent, quoique incomplet, et M. V. Cousin devait en être charmé. Les détails dans lesquels il entre sur lui-même sont dignes d'intérêt ; et nous le répétons, il est parfaitement sincère en sollicitant les critiques de Schleiermacher. Nous ne savons pas s'il a obtenu satisfaction, et si le maître a répondu à ses prières. M. Cousin avait

conservé des lettres de Schleiermacher : mais elles sont presque indéchiffrables, tant l'écriture, trop pressée, en est mauvaise. Elles sont en général très affectueuses : mais elles ne paraissent pas importantes. Schleiermacher devait mourir à l'âge de 66 ans, en 1834. On lui fit à Berlin des funérailles solennelles, et cet hommage rendu à un homme éminent était d'autant plus touchant qu'il est plus rare. Toutes les nuances de parti s'étaient unanimement effacées ; les catholiques, les protestants, et toutes les sectes s'étaient spontanément réunis pour honorer ses vertus et sa science. M. V. Cousin était en dissentiment avec lui sur bien des points : mais son respect et son estime n'en étaient en rien diminués. Ce que M. Cousin dit de son système personnel de traduction est fort curieux. Il s'était proposé de faire une longue étude de l'ordre et du caractère des dialogues platoniciens ; il ne l'a pas faite, et on doit le regretter vivement, lorsqu'on pense à son talent de style. Quant à Descartes, on sait de reste qu'il lui a toujours rendu pleine justice : et son enthousiasme n'a rien d'exagéré.

M. Cousin avait envoyé les Fragments philosophiques à plusieurs savants en Allemagne, et entre autres à M. Krug de Leipzig, qui l'en remerciait, le 18 avril 1826 ; sa lettre était en français :

« Monsieur,

« J'ai reçu votre Préface des Fr. ph., et la lettre dont « vous avez bien voulu m'honorer, et dans laquelle

« vous demandez mon opinion sur cet intéressant
« opuscule. Quant au fond, je suis d'accord avec vous.
« en disant (C. p. XI et XII) : « Les faits..... la cons-
« science. » Vous avez précisément indiqué la vraie
« méthode de la philosophie, que j'ai aussi suivie,
« autant que mes faibles forces l'ont permis, dans ma
« Philosophie fondamentale et dans mon Système de la
« philos. théorique et pratique. Mais vous parlez aussi
« d'une philosophie positive. Qu'est-ce que cela ? Je ne
« connais que deux sciences positives : la théologie et
« la jurisprudence, dont l'une dépend de la sainte
« Écriture ; l'autre, de la législation civile. Toutes les
« autres sciences sont purement naturelles, c. à. d.
« indépendantes de toute autorité extérieure, au moins
« dans ce qui appartient à la théorie et qui est la science
« proprement dite. Peut-être avez-vous voulu dire
« philos. dogmatique. Mais la philos. dogmatique est
« aussi indépendante que la philos. sceptique ou cri-
« tique, d'une autorité extrinsèque. A mon avis, il n'y
« a point de positif dans toute la philosophie, parce
« qu'elle suit et doit suivre uniquement les principes
« de la raison, afin qu'elle ne redevienne, comme
« autrefois Ancilla theologiæ. Je trouve aussi dans les
« mots (C. p. VII) : « qu'il n'y a pas une seule connais-
« sance qui n'implique la notion d'existence c. à. d.
« de Dieu, » quelque penchant vers le système pan-
« théistique, appelé chez nous : « Absoluter Identitäts-
« system », qui a dominé pendant quelque temps en
« Allemagne, dont le règne cependant a déjà expiré.

« Mais je vous demande pardon, si je vous ai mal
« compris. Car nous autres Allemands nous prenons
« souvent les termes scientifiques dans un sens bien
« différent du vôtre. Au reste, je suis convaincu que
« vous rendrez à la philosophie des services très impor-
« tants, en poursuivant la carrière dans laquelle vous
« êtes entré avec autant de zèle que de gloire.

« Je vous enverrai, par MM. Treuttel et Würtz, une
« petite brochure que je recommande à votre indul-
« gente bienveillance, et je vous prie d'agréer l'assu-
« rance de la plus haute considération avec laquelle je
« suis,

« Monsieur
« Votre très humble serviteur,
« Krug. »

« Leipzig, 18 avril 26.

« Je vous prie aussi de saluer M. de Grouchy en
« mon nom, et de lui rendre le second exemplaire
« de la petite brochure mentionnée dans cette lettre. »

Réponse de M. Cousin.

10 août 1826.

« J'ai remis, Monsieur, à M. de Grouchy la bro-
« chure dont vous m'aviez chargé pour lui, et vous
« remercie de celle qui m'était destinée. Je l'ai lue avec
« un vrai plaisir et ne doute pas qu'elle ne puisse être
« utile en Allemagne à la cause de la liberté religieuse.
« Je vous remercie surtout, Monsieur, des observations
« que vous avez eu la bonté de me transmettre sur ma

« Préface. et je crois reconnaître cette bonté en vous « assurant que, des deux points sur lesquels vous me « marquez votre dissentiment. savoir : la philosophie « positive, et la phrase un peu panthéiste qui vous « alarme, le premier est un malentendu du terme : « car je suis totalement de votre avis sur l'indépendance « absolue de la philosophie : et le second, une appa- « rence que mes écrits ultérieurs dissiperont. Le soin « que je mets à me justifier vous indique assez le prix « que j'attache à votre suffrage.

« Je publie en ce moment le quatrième volume de « ma traduction de Platon, et je prends la liberté d'en « détacher la notice sur le Gorgias. que je vous adresse. « Il a paru l'année dernière dans un journal littéraire « de Leipzig (Leipziger Literatur-Zeitung, juin 1825, « n° 139) un article sur le premier volume de ma tra- « duction, qui m'a fait vivement désirer que l'auteur « veuille bien continuer, et examiner de même les « autres volumes. Il s'est plus d'une fois réellement « mépris sur mes intentions : mais sa sévérité, toujours « polie. est un attrait de plus à ma curiosité ; et vous « m'obligerez, Monsieur, si vous pouviez faire savoir à « la rédaction de ce journal le désir que j'ai d'avoir « l'avis loyal et sans fard du critique inconnu, sur les « volumes subséquents, que j'offre de lui faire passer, « s'il ne les a pas.

« Votre très humble serviteur,

« V. Cousin. »

A Monsieur le Professeur Krug, à Leipzig.

L'année 1827 se passait, pour M. Cousin, comme celle de 1826, dans des occupations qui absorbaient toute sa vie. Mais dès lors se préparait, dans la politique, un changement, qui devait avoir un contre-coup bienfaisant pour lui, en même temps que pour le pays. Ses amis d'Allemagne, bien qu'éloignés des événements, voyaient assez bien les conséquences qui en pouvaient sortir pour leur ami, et ils pressentaient qu'il allait remonter dans sa chaire. La prédiction était prématurée, puisqu'il fallait encore une année au moins pour qu'elle se réalisât. C'est ainsi que Creuzer lui faisait part de ses espérances dès le mois de janvier 1827. Lorsque, dix ans auparavant, M. Cousin avait vu M. Creuzer à Heidelberg, l'auteur de la Symbolique était dans toute l'ardeur de ses travaux. Il avait été, dans sa jeunesse, partisan de la Philosophie de la nature : et c'était sans doute sous l'inspiration de Schelling qu'il s'était livré aux études qui allaient le rendre célèbre. M. Cousin avait trouvé dans ses ouvrages infiniment d'esprit et d'imagination, mais peu de critique. La Symbolique expliquait les religions anciennes à peu près comme l'École d'Alexandrie ; et entraîné sur cette pente, Creuzer s'était mis à étudier Plotin, dont il voulait publier une édition nouvelle : il en avait même donné un spécimen, en en traduisant le chapitre sur le Beau. M. Cousin avoue que c'est à cet exemple qu'il a dû la pensée de s'occuper de Proclus. : « M. Creuzer, dit-il, se plaisait à m'instruire ; et j'aimais « bien mieux l'écouter que de lui faire des objections. » Creuzer avait alors près de cinquante ans.

A Monsieur V. Cousin.

Heidelberg, 30 janvier 1827.

« Monsieur!

« Aussi bien que votre lette du 15 décembre, j'ai « reçu votre extrait des œuvres de Proclus, et dix « feuilles du sixième volume de ses ouvrages : je vous « suis sincèrement reconnaissant de ce précieux ca- « deau. Vous rendez à la France un service immortel « en propageant Platon et les ouvrages des Platoni- « ciens. parmi les hommes instruits de votre nation. « Mais l'édition complète des œuvres de Proclus est « un grand service que vous rendez aux savants de « l'Europe entière. Que la Providence vous donne la « santé et la force pour mettre à exécution votre beau « projet! Je désire surtout que vous puissiez occuper « de nouveau une chaire de professeur, parce que je « sais que. par vos leçons orales, vous avez produit une « excellente impression pour le progrès des sciences, « pour le développement des sentiments religieux et « de l'énergie des caractères.

« Vous avez un grand admirateur et un disciple « reconnaissant en Monsieur Quinet, qui demeure « maintenant parmi nous. et auquel je parle souvent: « c'est un jeune homme aimable et vraiment instruit. « Il m'est si agréable de pouvoir vous annoncer que sa « santé va mieux. et que, débarrassé de sa fièvre. il peut « voir du monde. Sa traduction de Herder paraîtra « prochainement. Je souhaite à cette œuvre un bon

« accueil en France. Il m'a chargé de ses meilleures
« salutations pour vous.

« Je voudrais avoir plus de temps pour travailler à nos
« feuilles littéraires : mais je suis obligé de consacrer
« mes meilleures heures de la matinée à mes cours,
« et aux ouvrages philologiques du Séminaire ; et Plotin
« me prend toutes mes heures de loisir. Je tâcherai
« toutefois qu'il soit fait mention, cette année, de votre
« introduction de Platon et de Proclus, dans les Annales
« d'Heidelberg. Mais il ne faut pas vous attendre à
« une critique détaillée, vu la place restreinte qu'offrent
« nos Annales, qui ne sont pas faites à cette intention.

« Dans mes Prolégomènes de Plotin, je trouverai
« l'occasion de citer ce que vous avez fait pour la phi-
« losophie alexandrine.

« Plotin ne paraîtra que dans quelques années ; le
« texte étant presque détruit, le nombre des variantes
« est très grand, et je regarde comme un devoir de
« faire des remarques sur les mots et sur les choses,
« pour expliquer brièvement le sens des termes tech-
« niques, et démontrer, autant qu'il est possible, les
« sources de ces doctrines : cet ouvrage n'avancera que
« bien lentement.

« On y ajoutera un Index verborum, qui sera très
« utile pour les manuscrits de Plotin, et qui n'existe
« pas encore. Comme nous recevons le Journal des
« savants toujours très tard ici, je n'ai jeté qu'un coup
« d'œil sur votre premier article sur Eunapius, éd.
« Boissonade.

« C'est bien, de votre part, de porter cet important « ouvrage à la connaissance du public, et de lui ap- « prendre le grand mérite de Boissonade. J'aurais seu- « lement souhaité que vous eussiez été plus indulgent « pour le grand philologue Wyttenbach ; s'il a été par- « fois trop hardi dans ses conjectures sur Eunapius, « ce n'était pas le caractère général de sa critique sur- « tout, comme le montrent ses œuvres littéraires et ses « autres ouvrages. Cet homme de mérite a fait ce tra- « vail sur Eunapius dans les dernières années de sa vie, « en souffrant beaucoup. La littérature ancienne et « l'histoire de la philosophie auront à jamais de grandes « obligations à Wyttenbach.

« J'ai envoyé dernièrement un paquet de livres à « notre digne ami Guigniaut ; et j'y ai joint à votre « intention Damascii questiones de primis principiis, éd. « Jos. Viopp, Francfort, 1826. Je vous prie de vouloir « bien accepter ce petit cadeau de ma part, en retour « du vôtre.

« Vers Pâques, je ferai un nouvel envoi de livres, « auquel je joindrai quelques volumes pour vous, « M. Guigniaut, et pour quelques autres savants de « mes amis à Paris. Il vient de paraître : Anaxagorae « Clazomenii fragmenta et de vita et philosophiæ Ana- « xagoreæ commentationes.

« Portez-vous bien, et conservez-moi toujours un « souvenir amical. Je suis, avec considération et dé- « vouement, à vous.

« Fried.-Creuzer. »

« Mon ami et collègue Daub vous rend bien cor-
« dialement votre bienveillant souvenir. »

M. Cousin terminait l'édition de Proclus au commencement de l'année 1827. Ce travail lui avait coûté beaucoup d'efforts: mais il avait eu la constance nécessaire; et après sept ans entiers, il avait achevé cette tâche pénible. Il l'offrait à M. Schelling, qui en effet était revenu à Munich, ou allait y revenir, après être resté sept ans à Erlangen. L'Université de Munich avait été récemment organisée. Schelling devait la diriger jusqu'en 1841, où il fut appelé à l'Université de Berlin, pour y contrebalancer la domination de l'Hégélianisme. Il y est mort en 1854, à l'âge de 80 ans. Sa correspondance avec M. Cousin n'avait guère cessé depuis 1827 jusqu'en 1845, où elle se termine, du moins pour nous, puisque nous n'avons rien découvert passé cette date, dans les papiers de M. Cousin. On peut voir, au tome III, les lettres de Schelling.

Lettre de M. Cousin à M. Schelling.

15 mars 1827.

« Je viens, mon cher maître, vous offrir le sixième
« et dernier volume de mon édition de Proclus, entre-
« prise ingrate, qui n'a pas été au-dessus de ma cons-
« tance, mais que je reconnais au-dessus de mes forces.
« Grâce à Dieu, la voilà terminée, ainsi que mon
« édition de Descartes; et désormais, je suis tout à
« Platon et à mes propres idées.

« Je vous écris à Munich, sur la foi, il est vrai, très

« peu sûre, des journaux, qui vous y font professeur. Je « le souhaite dans l'intérêt de la philosophie et de « votre propre gloire. Car je suis bien convaincu que, « pour reprendre le sceptre philosophique, il vous « suffit de reparaître sur la scène. Si vous faites un « cours, je voudrais bien savoir quelle en est la matière ; « et vous m'obligeriez de me répondre un mot à cet « égard. et sur l'état de vos travaux mythologiques, que « j'attends toujours avec une impatience égale à ma « haute admiration pour vous, et à ma tendre amitié.

« M. Alleyes (?) vous remettra avec le volume de « Proclus, quelques prospectus pour plusieurs person- « nes de Bavière, auxquelles je désire que mes faibles « travaux ne restent pas inconnus. Il y aurait de l'in- « discrétion à vous prier de les faire remettre à leur « adresse, si j'avais entre les mains un autre moyen, « et si je ne comptais sur votre indulgente amitié.

« Je vous embrasse de cœur,

« Victor Cousin.

« Rue d'Enfer, 14. »

Billet de M. V. Cousin à M. Schelling.

1er avril 1827.

« Mon cher ami,

« Voici un jeune Génevois, Monsieur Prévost, pas- « sionné pour la philosophie allemande, et qui veut « traduire un de vos ouvrages. Il me demande quelques « lignes pour vous, et je les lui donne fort volontiers.

« Mille amitiés,

« Victor Cousin. »

Ce billet a par lui-même peu d'importance : mais ces échanges de légers services ne pouvaient tourner qu'au profit de la science. En se recommandant mutuellement les jeunes gens sérieux, les maîtres de l'enseignement se préparaient des successeurs, et contribuaient à des travaux réservés à d'autres mains que les leurs. Ces relations entre les savants ne sauraient être trop multipliées. Aujourd'hui, elles ont pris une autre forme ; et c'est par des congrès qu'on se rapproche les uns des autres. Seulement, les congrès, d'ailleurs fort utiles, ne peuvent rien avoir d'intime. On se voit durant quelques jours, où chacun ne peut songer qu'à son rôle personnel. On ne sait pas ce qu'est devenue la carrière philosophique du jeune Génevois, M. Prévost.

Cependant M. Cousin avait toujours en Allemagne d'autres amis, qui ne l'oubliaient pas ; et M. Gans lui écrivait la lettre suivante :

En français.

Berlin, le 3 juin 1827.

« Me voilà enfin en possession d'une lettre de vous.
« mon cher M. Cousin, que M. Panofka m'avait depuis
« longtemps annoncée. Je n'étais pas bien certain si ma
« lettre de Munich vous était parvenue. J'aurais dû
« vous écrire encore une fois ; mais ce serait, selon moi,
« empiéter sur votre prérogative de ne pas répondre.
« D'ailleurs, ne voulant pas revenir sur ma commission,
« de peur de gêner la famille de notre bon et malheureux
« Jourdan, j'ai cru prendre le meilleur parti en n'écri-

« vant pas. Vous pèserez donc les motifs de mon silence,
« et vous n'aurez alors aucun reproche à me faire. Je
« vous remercie de ce que vous avez eu la bonté de
« vous acquitter de ma commission. La voie la plus
« simple, afin que les mille francs m'arrivent, est de les
« déposer chez M. Laffitte, pour le compte de mes ban-
« quiers à Berlin, Messieurs Friedländer et Ce à
« Berlin, qui me paieront alors la valeur. Vous me
« parlez de notre Journal des savants, qui paraît
« depuis le 1 janvier, chez M. Cotta. Comme on l'im-
« prime à Augsbourg, je n'ai pas pu vous envoyer un
« exemplaire. Mais j'ai donné aujourd'hui des ordres
« positifs à Augsbourg, afin qu'un exemplaire vous
« arrive, que vous aurez la bonté de communiquer aussi
« aux rédacteurs du Globe. Vous y trouverez quelques
« analyses et quelques articles qui auront peut-être un
« assez grand intérêt pour vous. M. Hegel n'a pas
« encore pris une part assez active à cette entreprise ; la
« seconde édition de son Encyclopédie, qui en quelque
« sorte peut être regardée comme un livre tout nouveau,
« a occupé tous ses moments. Mais elle vient de paraî-
« tre ; et je le crois disposé à nous donner un article
« sur vos Fragments, votre Descartes et votre Platon.
« Tout ce que l'Allemagne renferme de bon et de savant,
« s'alliera bientôt avec nous, excepté quelques person-
« nes, qui sont trop occupées d'elles-mêmes pour pou-
« voir participer à une entreprise où chacun doit
« oublier, en premier lieu, son amour-propre.

« Je n'ai pas reçu votre fragment sur Eutrope.

« M. Hegel et M. Hotho n'en savent rien. L'argument
« du Gorgias nous a semblé très bien fait. M. Hegel ne
« manquera pas de dire quelque chose sur ce sujet.

« Vous recevrez, par M. Panofka, qui dans quelques
« semaines repartira pour Paris, les cahiers que vous
« désirez.

« M. Ampère est arrivé ici. C'est un homme que
« j'aime beaucoup, et qui plaît à tout le monde : les
« hommes les plus opposés d'opinions sont d'accord en
« ce qui le concerne. Il vous fait mille compliments.
« Mille amitiés à M. Guignaut. Je lui écrirai par
« M. Panofka. N'a-t-il pas encore oublié le rendez-vous
« sur les bords du Rhin, que j'accepte ?

« Mille amitiés à vous, mon cher M. Cousin.

« Votre

« Gans. »

Ces diverses lettres ne sont pas d'un très vif intérêt. En voici une de Hegel ; elle n'est pas longue, mais elle montre dans quelle intimité vivaient les deux amis. Cette affection allait devenir encore plus étroite par le voyage d'Hegel à Paris, où M. Cousin le recevait à bras ouverts.

En français.

« Berlin, 1er juillet 27.

« Voici enfin, mon cher ami, la lettre que j'écris
« depuis si longtemps, et que je vous dois sous tant de
« rapports : je suis enfoncé dans une banqueroute géné-
« rale, tout autant pour mes devoirs littéraires que de

« ma correspondance; je ne sais pas trop encore com-
« ment m'en tirer : je regarde votre créance comme
« privilégiée, et je commence par elle pour m'en
« acquitter avant toutes les autres. La seconde édition
« de mon Encyclopédie m'a occupé pendant tout
« l'hiver ; l'impression, qui s'est faite à Heidelberg,
« sera achevée ces jours-ci : et le libraire est chargé de
« vous envoyer avant tout un exemplaire. Comme ce
« livre n'est qu'une suite des thèses, dont le dévelop-
« pement et l'éclaircissement est réservé aux cours,
« je n'ai pu ôter que peu du formalisme et de concen-
« tration. qui y dominent : j'ai ajouté en plus des notes,
« qui soient mieux à la portée des lecteurs.

« Surtout. je suis en arrière pour les remerciements
« que je vous dois de cette multitude de productions,
« que votre assiduité est parvenue à mettre au jour, et
« que votre amitié m'a voulu faire parvenir. et de la
« dédicace d'une desquelles vous m'avez voulu m'ho-
« norer. Cette dédicace, monument de vos sentimens
« amicaux pour moi, contient enfin votre manifeste
« contre notre police, pour l'omniscience de laquelle,
« au reste, Platon est vraisemblablement un coin obscur,
« dans lequel probablement elle n'a pas pénétré.

« L'intérêt, que les Fragmens m'ont inspiré. m'a
« fait engager d'en faire un article pour notre journal
« critique ; je n'y ai pas renoncé ; mais l'accomplisse-
« ment sera tard. Au reste, manquer de l'a propos est
« une de nos qualités allemandes. C'est un beau pré-
« sent que vous m'avez fait de votre édition complète

« de Descartes. La naïveté de sa marche et de son expo-
« sition est admirable. On peut regretter de n'être pas
« doué de la puissance à forcer les hommes de rece-
« voir l'initiative de la philosophie, par les études de
« ces traités si simples et si clairs. Mais ce qui manque
« encore à rendre l'édition complète, c'est le plus inté-
« ressant, votre travail sur la philosophie cartésienne.

« Le jeune Ampère est ici, et a la bonté de venir
« quelquefois me voir. Pour s'enfoncer tout-à-fait dans
« le centre du monde romantique, il compte de visiter
« encore la Suède et le Danemark. Moi, qui ne suis pas
« trop indigène dans ces brouillards, je ne suis pas en
« état de contribuer à l'avancement de ses vues. J'ai
« eu dernièrement quelquefois de vos nouvelles par
« M. Panofka, qui aura la bonté de vous porter cette
« lettre, comme enfin les cahiers de M. Hotho. M.
« Panofka me dit que vous commencez à renoncer au
« projet dont m'aviez écrit antérieurement, de faire
« cet été une visite aux bords du Rhin. J'ai ruminé
« longtemps cette espérance de passer quelques jours
« avec vous : et j'ai donné même dans la hardiesse d'un
« projet, ou de vous accompagner dans votre retour à
« Paris, ou de vous en tirer pour vous mener chez
« nous. En tout cas, je vous prie de me faire avoir des
« avis de ce que vous arrêterez encore là dessus. Je ne
« suis pas mal disposé de vous surprendre à Paris cet
« automne, et de faire de là une excursion dans les
« Pays-Bas ; mais surtout, de n'arriver pas à Paris,
« dans votre absence. Au reste, vous étant un homme

« indépendant, mais moi étant soumis aux règlemens
« des supérieurs et des inférieurs, je suis forcé d'y
« conformer mes plans. Vous pourriez donc être beau-
« coup géné en voulant concerter vos projets avec
« moi. Au dessus de tout, tout cela n'est encore de
« ma part que chateaux d'Espagne, dont je ne parle pas
« encore ici, pour ne pas donner prise aux moqueurs ;
« car il m'est plus probable qu'il n'en sera rien de tout
« cela.

« M. A. W. de Schlegel va finir un cours, qu'il a
« donné ici aux Dames et Messieurs, sur les beaux-
« arts ; il n'a pas trop réussi ici, ni pour ses leçons, ni
« pour sa manière d'être en société. Au reste, nous
« sommes bien ensemble.

« Adieu, mon cher ami, j'espère avoir de vos nou-
« velles, dans le mois courant : portez-vous bien, ne
« soyez pas trop assidu dans votre cabinet, et conti-
« nuez de m'aimer.

« Hegel. »

« Madame Milder me charge de vous dire, que, dans
« le mois d'Avril vous la trouverez à Wiesbade, et le
« mois de Septembre à Ems : elle persiste à être votre
« bonne amie. »

Autre lettre de M. Creuzer, à Monsieur Cousin, professeur à Paris.

Par M. Mittermaier, professeur à Heidelberg.

« Heidelberg, 18 août 1827.

« J'ai reçu hier, très honoré Monsieur et ami, votre

« estimable lettre du 10 août, et je vous exprime ma « bien sincère reconnaissance pour ce bienveillant sou- « venir. Quoique n'ayant point encore reçu les nou- « veaux cadeaux que votre bonté me destine, je suis « dès à présent votre obligé pour cette nouvelle marque « de bienveillance : et je ne doute pas que vos grands « efforts pour Platon et la philosophie Alexandrine, « ne trouvent enfin un accueil favorable en France.

« On a envoyé une annonce de votre Proclus à la « rédaction d'Heidelberg : et en automne, j'espère pou- « voir vous en envoyer des exemplaires. Comme cette « feuille étroite nous offre peu de place, il ne faut pas « vous attendre à une description étendue de notre « part, non plus qu'il ne vous est donné de parler des « ouvrages d'autres savants dans le Journal des sa- « vants. En attendant, je serai bien aise que vous y « trouviez citée une juste reconnaissance des services « que vous avez rendus à la philosophie ancienne.

« Vous m'obligeriez beaucoup en m'envoyant, après « avoir achevé le troisième article de votre annonce « dans le Journal des savants, un exemplaire des trois « critiques intitulés : Initia philosophiæ et theolog. « Platonicæ : bien qu'il y ait un exemplaire du Journal « des savants à Heidelberg, je n'ai pas encore pu lire « à loisir votre critique.

« J'ai été très content du programme de concours de « l'Académie des Inscriptions sur la philosophie « Alexandrique, et j'ai pensé aussitôt à vous, mon ami. « En effet, je ne vois personne dans toute la France,

« qui puisse mieux que vous répondre à cette ques-
« tion, et je vous conseille sérieusement de vous en
« occuper, ne doutant nullement que vous n'en sor-
« tirez victorieux, et vous rendriez un réel service, par
« votre ouvrage, à la littérature : et surtout ce serait
« dans l'intérêt de la philosophie.

« M. Quinet, que je vois souvent, vous envoie ses
« salutations. Il a reçu votre lettre : il est maintenant
« rétabli ; le troisième volume de sa traduction de
« Herder paraîtra prochainement : il me trouve ordi-
« nairement occupé de Plotin lorsqu'il vient me voir.
« Si je conserve la santé, j'espère finir, l'année pro-
« chaine, avec ce long et pénible ouvrage.

« Vous aurez prochainement le plaisir de voir à
« Paris chez vous le digne ami, Monsieur Hegel, pro-
« fesseur à Berlin ; ce qui sera une fête pour vous.
« Ayez la bonté de me rappeler au souvenir de cet
« estimable ami, et de recevoir pour vous et Monsieur
« Hegel, les meilleurs salutations de l'ami Daub.

« Portez-vous bien, mon digne et très honoré Mon-
« sieur et ami : ayez la bonté d'accueillir favorablement
« le porteur de cette lettre, mon collègue M. Mittermaier,
« professeur, et conseiller.

« Je suis, avec la plus grande considération et dé-
« vouement, votre

« Frid. Creuzer. »

« *P. S.* — Jusqu'à présent, je n'ai pas vu l'écrit de
« Monsieur Carové, dont vous me parlez ; mais je le
« lirai avec grand intérêt. »

M. F. W. Carové venait de publier un volume intitulé : « La religion et la philosophie en France, » Göttingue. Il y avait parlé de la Préface de M. Cousin avec beaucoup d'estime. M. Cousin l'en a remercié dans la Préface de la seconde édition des Fragments philosophiques.

L'année 1827 touchait à sa fin : et bien des symptômes annonçaient un changement dans la politique du gouvernement français. Un projet de loi draconien sur la police de la presse avait soulevé une réprobation générale. Le parti modéré en était justement indigné. Le projet avait été fort amendé par la Chambre des Députés : mais il était encore si violent que l'Académie française avait cru devoir sortir de son rôle ordinaire pour protester, dans une pétition au roi, contre de tels excès. Le Cabinet n'avait pas osé présenter la loi à la Chambre des Pairs, où elle aurait été rejetée. Il y avait eu des troubles dans la rue. La garde nationale de Paris, passée en revue par le roi (29 avril), avait poussé des cris séditieux contre les ministres : elle fut dissoute immédiatement. A peine la session était-elle close que la censure était rétablie : et l'irritation publique était portée au comble. On pouvait dès lors prévoir des événements où, de part et d'autre, les passions les plus extrêmes se combattraient avec acharnement. Cette redoutable agitation n'atteignait M. V. Cousin que de très loin, et ses paisibles études n'en étaient pas suspendues. Il était libéral, de la nuance de M. Royer-Collard. Si le pouvoir, averti par les manifestations natio-

nales, avait la sagesse de se tempérer, un de ses premiers soins serait nécessairement de réparer les fautes commises. Le nouveau Cabinet aurait à songer aux victimes que ses prédécesseurs avaient faites : et il n'était pas possible qu'on oubliât le jeune professeur. Toute sa situation avait été détruite, sa chaire fermée, son traitement supprimé ; peut-être même on se rappelait que la police française n'avait pas été étrangère à l'arrestation en Allemagne. C'était autant de motifs pour qu'on pensât à M. Cousin, et qu'on prît soin de compléter les mesures de demi-justice dont il avait été l'objet depuis deux ans.

Quant à M. Royer-Collard, son influence avait encore grandi dans la session qui venait de finir. Il avait été le défenseur infatigable de la liberté de la presse ; et son opposition au projet ministériel avait été efficace, puisque le Cabinet avait dû reculer, bien qu'il eût à sa tête MM. de Villèle, Corbière et Peyronnet. Quelques jours après ces discussions brûlantes, l'Académie française, ayant à remplacer M. de Laplace, avait élu M. Royer-Collard, pour lui succéder. Le vote avait eu lieu à l'unanimité, parce que tous les concurrents s'étaient désistés devant une telle candidature. C'est à cet incident que fait allusion la lettre que M. Royer-Collard écrivait à M. Cousin le 17 septembre. Il trouvait que, chargé de faire l'éloge de M. de Laplace, la matière qu'il avait à traiter était fort belle : mais il la croyait au-dessus de ses forces ; et « rien n'était plus antipathique à ses habitudes d'esprit que de parler pour

parler. » Il fut reçu à l'Académie française peu de jours avant les élections générales, qui eurent lieu le 19 et le 24 novembre, à la suite de la dissolution de la Chambre. Son discours académique fut jugé digne de lui, ce qui était en faire le plus bel éloge. M. Royer-Collard n'était pas juste envers lui-même, quand il craignait d'être au-dessous de sa tâche : mais il était dans cette disposition d'esprit quand il écrivait à M. Cousin. Le volume de Platon dont il parle, le quatrième, était dédié à la mémoire de Santa Rosa, et contenait quatre des petits Dialogues. L'argument du Gorgias mérite toutes les louanges que M. Royer-Collard lui adresse.

M. Royer-Collard à M. V. Cousin.

« Je n'ai point, mon cher ami, votre volume de « Platon, qui n'a été remis chez ma fille qu'une heure « après son départ : mais je le retrouverai à Paris. C'est « une bonne provision d'hyver, que j'aurai sûrement « consommée avant que vous la renouvelliez. J'avais « apporté le précédent volume. Je finirai tout à l'heure « le Protagoras. J'avais commencé par le Gorgias. « C'est toujours très bien : mais l'argument du Gor-« gias mérite une mention particulière. C'est un bel « ouvrage : vous n'avez rien écrit avec une intelligence « plus large de votre matière, ni avec plus de fermeté. « Je l'ai relu deux fois comme un modèle de compo-« sition et de style.

« Vous n'en direz pas tant de mon pauvre discours : « je crains bien qu'il ne remplisse pas votre attente. La

« Chambre dans l'Académie, et la tribune dans la « littérature, le nœud de cette alliance, ensuite M. de « Laplace, c'est bien de la matière pour 30 ou 40 mi- « nutes. Vous verrez : je voudrais bien que vous eus- « siez déjà vu, car j'ai presque fini. Je serai infailli- « blement à Paris vers la Toussaint, un mois plutôt « que je ne le voudrais, parce que ma réception ne doit « pas, à ce qu'on dit, traîner plus loin que la mi- « novembre. Aussitôt arrivé, je solliciterai votre cri- « tique et vos conseils.

« Je suis fâché que vous n'ayez pas profité de l'occa- « sion de voir l'Angleterre avec M. de Pastoret ; vous « en trouverez difficilement une aussi bonne. Je ne « songe guère en ce moment à voyager. Nous avons « depuis huit jours ma fille et son mari, et une dame « de nos amies, avec un monsieur. J'attends au mois « d'octobre M. Humblot et Adolphe. Enfin M. de T. « est à Valençay : mais, pas encore que je sache, Ma- « dame de D., dont la santé donne toujours des in- « quiétudes.

« Eh mon Dieu, oui ! Voilà Mme G. morte. C'est « pour lui une perte irréparable, et qui se fera sentir de « plus en plus avec le temps. J'ai été bien remué de « cette catastrophe : nous nous écrivons assez souvent.

« Bonjour, mon très cher, je vous embrasse de tout « mon cœur. Rappelez-moi à Humann ; je compte bien « que vous m'écrirez encore.

« R.-C. »

Châteauvieux, ce 17 septembre (1827).

Mme G. est sans doute Mme Guizot (Mlle de Meulan).

M. Cousin ne devait faire le voyage d'Angleterre que longtemps après, en 1853. Il avait perdu une belle occasion, en n'accompagnant pas M. de Pastoret. Ce retard a été regrettable de toute façon, et il eût été à désirer que M. Cousin, dans l'intérêt même de ses études, connût ce grand pays mieux et plus tôt.

M. Royer-Collard était élu en novembre dans sept collèges, notamment à Paris et à Lyon. Un pareil succès politique ne s'était jamais vu, et il ne s'est renouvelé que de nos jours, sur une échelle quatre fois plus grande, dans des circonstances tragiques, où M. Thiers sauvait la patrie et la République. Les élections de 1827 ayant été libérales dans les grands collèges et dans les petits collèges, le Cabinet dut se démettre ; et le 4 janvier 1828, M. de Villèle faisait place à M. de Martignac. Un mois après, M. de Vatimesnil était nommé Grand-maître de l'Université et ministre de l'Instruction publique. C'était un monde nouveau, et comme le disait M. Royer-Collard, « une nouvelle France. » Il avait bien raison ; et quelques jours plus tard, la Couronne, qui avait à nommer le Président de la Chambre, sur une liste de cinq candidats, en était réduite à choisir M. Royer-Collard, malgré l'indépendance de ses opinions, attestée par ses élections multiples. Cette position lui était due, non pas pour lui, mais pour la chose publique. Personne ne pouvait mieux remplir les fonctions qui lui étaient confiées, et qui avaient besoin de son impartialité, reconnue de tous les partis.

Il n'y avait pas un mois que M. de Vatimesnil était ministre, quand, par un arrêté du 5 mars 1828, il rappela M. Cousin et M. Guizot dans leur chaire de la Sorbonne, devenue le chef-lieu de la Faculté des lettres de Paris. Dans cet arrêté, M. Cousin est nommé professeur-adjoint de la chaire d'histoire de la philosophie moderne. M. Royer-Collard en était averti par le ministre lui-même, pendant une séance de la Chambre: et il se hâtait d'en faire part à M. Cousin, par un billet, qui était fort éloquent dans sa concision.

Monsieur Royer-Collard à M. V. Cousin.

« Mon très cher,

« Votre nomination est signée. M. de Vatimesnil est « venu me le dire au fauteuil. Il a voulu que j'eusse le « plaisir de vous l'annoncer. Vous recevrez l'arrêté de- « main matin.

« R. C. »

« Ce mercredi (4 ou 5 mars 1828). »

L'élève a dû être bien flatté de cette attention de son maître : tous deux pouvaient s'applaudir de ce dénouement, attendu depuis tant d'années. Ils étaient justifiés l'un et l'autre des rigueurs passées ; ils les avaient supportées sans peine ; mais l'injustice dont ils avaient souffert, se liait étroitement à la politique dont le pays avait souffert autant qu'eux. C'était une satisfaction patriotique en même temps qu'une satisfaction personnelle. Les chaires étaient rendues à l'enseignement ; et

la liberté commençait à renaître. Les esprits, qui avaient accepté la Restauration et la Charte, pouvaient se féliciter de la défaite d'un parti aveugle, qui compromettait la monarchie. M. Royer-Collard était dévoué à la légitimité; M. Cousin l'était surtout à la Charte : mais leurs sentiments étaient assez rapprochés pour se confondre : et l'espoir se réveillait en voyant la Couronne faire des concessions aussi prudentes.

M. V. Cousin annonçait sa réintégration à Schelling et à Hegel.

Lettre de M. Cousin à M. Schelling :

Paris, 10 mars 1828.

« Il y a longtemps, mon cher ami, que je n'ai eu de « vos nouvelles : je viens vous en demander, et me « rappeler à votre souvenir. Votre amitié m'est si « connue que je crois vous faire plaisir en vous appre- « nant que la proscription qui m'avait enlevé ma chaire « est enfin cessée, et qu'à Pâques je reprendrai mon « cours de l'histoire de la philosophie, dans une situa- « tion convenable.

« Et vous, mon cher maître? Où en sont vos leçons, « vos travaux, et votre Mythologie? Je n'ai pas besoin « de vous dire que je vous attends avec impatience. « M. Guigniault, qui vous présente ses compliments, « va publier un nouveau volume de sa traduction de « Creuzer, qu'il ne manquera pas de vous faire parve- « nir. Bientôt, vous lui serez nécessaire; et il ne vou-

« drait pas hazarder son avis sur ces graves matières « sans connaître le vôtre.

« Pour moi, je suis enfoncé dans Platon. Je vais, d'ici « à un mois au plus tard, publier le sixième volume de « ma traduction, dont je vous demande la permission « de vous envoyer l'Introduction. Je prends même la « liberté de vous faire passer un article sur Xénophane, « qui vous donnera une idée de ma manière d'envisager « la philosophie grecque. Pourquoi ne m'en diriez-vous « pas votre opinion, et ne me signaleriez-vous pas les « défauts essentiels qui, de cet opuscule, pourraient « passer dans un plus grand ouvrage? Vous me ren- « driez un service d'ami.

« Si vous voyez M. Görres, voudriez-vous me rap- « peler à son souvenir? Et pourriez-vous saluer de ma « part M. Ast, dont les écrits me sont fort utiles? Adieu, « je vous aime et vous embrasse du plus tendre de mon « cœur.

« V. Cousin. »

Nous n'avons pas la réponse de Schelling ; il est facile de la supposer, il n'a pu que se réjouir, comme tous les amis de M. Cousin. Ce grand esprit jugeait sainement ce qui se passait en France ; et le triomphe d'une sage liberté devait lui être très sensible. Il ne se mêlait pas à la politique, et il ne l'aimait point : mais il la comprenait ; et le destin de la France devait le préoccuper.

Voici la réponse de Hegel ; nous n'avons pas la lettre de M. Cousin qui l'avait provoquée. Le jeune Rosen

dont parle Hegel, est l'indianiste, l'ami d'Eugène Burnouf. Frédéric Rosen mourut à 32 ans : mais il avait eu le temps d'ouvrir, par un chef-d'œuvre, l'étude du Rig-Véda : il l'a fondée, tout en ne commentant qu'une partie du monument. Il aurait certainement mené à bonne fin cette difficile entreprise, sans la mort, qui l'a ravi si prématurément.

Lettre de Hegel à M. Cousin : elle est en français :

« Enfin, direz-vous, mon très cher ami, voici une
« lettre de ce paresseux, pour lequel j'ai été tant sur
« pied à Paris, et me suis-je même mis en route pour
« quelques centaines de lieues, de cet ingrat que j'ai
« comblé d'amitié, de soins, d'attentions, de sacrifices
« de toute sorte. Quelque nombre de méchantes épi-
« thètes que vous entasserez sur moi, il faut que j'endure
« cela, que je m'y résigne, dans la componction d'une
« conscience qui se sait coupable de péchés. Au reste,
« voici à peu près comme ma paresse a raisonné ; elle
« a dit, pour la première lettre que je lui écrirais, il
« sait la faire, il s'en faudra peu, toute entière lui-
« même ; je ne lui conterais, et je ne pourrais pas
« m'arracher de cette matière pour en arriver encore
« à autre chose, que des agréables souvenirs que m'a
« laissés mon séjour à Paris, et le voyage qui m'a con-
« duit au Rhin. Mon ami a été lui-même à tout cela ;
« il a été témoin du plaisir que j'ai gouté, il aurait tort
« d'oublier la part qu'il a eue de me mettre partout à
« mon aisance, de me procurer les facilités, avis,

« moyens pour m'instruire et jouir de tout cela : ou
« d'oublier les agrémens et l'hilarité que son esprit, sa
« gaieté, sa bonne humeur a répandus sur tout. Ce qui
« me restait pour ma part à ajouter à ces souvenirs, c'était
« peu de chose, qu'en vous ayant laissé au bord du Rhin et
« ayant été rejetté à la merci des postes et de la compa-
« gnie de mes chers compatriotes, que j'ai été double-
« ment en cas de regretter la séparation de vous,
« que j'ai fait presque des vœux de ne sortir plus de
« Berlin, sinon ou dans un aërostat, qui me déposerait
« en quelques heures rue d'Enfer n° 14, ou y étant re-
« conduit par vous.

« Quelques jours que j'ai passés à Weimar m'ont un
« peu remonté ; j'ai retrouvé à Goethe son anciène
« sérénité, bienveillance, cordialité, surtout une santé
« beaucoup meilleure et affermie qu'elle n'a été depuis
« plusieurs années : je lui ai dû beaucoup conter de
« Paris et de vous ; et me voila enfin rejetté (et, il y
« a longtemps, rassasié) dans mes cours, nos tracas-
« series, ennuis ; ma santé, qui jamais n'a été meilleure
« qu'à mon retour, n'a résisté que pendant quelques
« mois à ces influences. Au reste j'ai été refait : mais
« sous nos brumes, la mauvaise humeur a été plus opi-
« niâtre qu'à Paris. Quant à cette dernière affaire de
« Paris, j'ai encore un reproche grave à me faire, de
« n'avoir pas plus fortement insisté de finir encore, pen-
« dant mon séjour à Paris, l'acquittement de ma dette
« que j'ai contractée envers M. Solon ; et je vous prie
« d'arranger cela pour moi, en marquant à lui toute ma

« reconnaissance, et faisant de même mes excuses sur
« l'exécution si tardive ; faites-moi parvenir le billet à
« paiement par M. Schlesinger, à Paris, avec le père
« duquel je suis en rapport.

« Mon cours sur l'histoire de la philosophie, dont
« les cahiers seront enfin entre vos mains, m'a
« conduit à consulter votre traduction de Platon, et
« d'en regarder de plus près plusieurs morceaux. C'est
« un modèle de traduction, d'après mon sens. Vous
« avez conservé la précision, la clarté, l'aménité origi-
« nale, et, on l'a dit, comme un original français ; vous
« êtes maître de votre langue par votre esprit ; il se
« retrouve de même dans vos argumens la même ori-
« ginalité et force de tours de phrases. Dans quelques-
« uns de ces articles, je ne serais peut-être pas tout-à-
« fait de votre avis sur le mérite que vous attribuez à
« votre protégé Platon, voir p. ex. l'argument d'Euthy-
« dème. J'ajoute cela, parce que vous voulez de ma
« critique, et je trouve très naturel que, n'étant pas
« satisfait de ce que vous avez trouvé dans un tel dia-
« logue, vous y suppléez en donnant à entendre au
« moins où cela aurait peut-être conduit.

« Mais comment ça va de votre travail, et de votre
« assiduité ? Je ai rien appris de vous pendant tout
« l'hiver : mais je me suis toujours figuré que vous ne
« vous êtes pas enfoncé dans la solitude projettée, au
« voisinage des vagues de la mer, et que vous avez
« préféré à leur brute rugissement d'être près de la
« musique du tocsin de l'énergie libérale, dont Paris,

« toute la France et l'Europe retentit. Je vous vois
« poussant de votre coté et rayônant de satisfaction des
« victoires, dont chaque jour de poste nous annonce
« une nouvelle. Je partage particulièrement avec vous
« la satisfaction de voir un professeur de philosophie à la
« tête de cette Chambre, dont la composition a si furieu-
« sement trompé les calculs des gens en place. Mais il
« reste encore beaucoup à faire, avant tout, de retablir vos
« cours : c'est ce qu'il faut, vos cours ; il semble qu'on
« ne cêde le terrain que pas à pas, et qu'on se laisse dou-
« cement forcer. M. Lainé a eu peut-être des raisons
« particulières, d'avoir, à ce qu'on dit, refusé d'entrer
« dans le Ministère. Au reste, il m'a semblé qu'on a
« gagné l'essentiel, c'est d'avoir produit dans les quar-
« tiers les plus hauts la conviction que la marche qu'on
« avait prise jusque là, ne peut se continuer, ni
« reprendre, qu'on y ait quoiqu'à regret sérieusement
« renoncé : de manière qu'il ne s'agit que de l'exé-
« cution du détail et des conséquences ; mais c'est elles
« devant lesquelles souvent on recule. J'espère que ce
« délai du rétablissement de vos cours se dérive d'une
« bienséance qu'on veut garder envers l'ancien Minis-
« tère, pour ne pas jetter un blâme trop prononcé sur
« lui, en abolissant un très grand nombre de ses actes
« très subitement, plutôt qu'il doive être attribué à
« une décision contre cette conséquence du désaveu
« général du système.

« Mais il faut finir. Cette lettre vous sera présentée
« par M. le Dr Rosen, sanscritain, jeune savant très

« estimable et très modeste. M. le Dr Michelet le suivra
« dans un mois ; et vraisemblablement, encore d'autres
« orientalistes. Un Chinois très distingué, c'est-à-dire
« M. le Min. de Humboldt vous arrivera dans quelques
« semaines ; vous aurez entendu parler du succès
« brillant des cours de M. Al. de Humboldt. Toutes les
« Princeses (ma femme aussi), quelque fois le Roi
« même, en sont. Mais, adieu, adieu mon cher, ne
« me châtiez pas par un long silence.

« Adieu, Votre Hegel. »

« Cettre lettre part enfin aujourd'hui, 25/3 28. Hier
« j'ai demandé à Mad. Robert si elle n'avait pas à me
« charger des complimens pour vous : elle y a accédé,
« ajoutant qu'elle se porte bien à Berlin, aimant à en
« fréquenter les Émigrés de Jérusalem, tout autant que
« d'autres prisent les Émigrés de Paris. Madame
« Milder se porte assez bien ; sa belle voix qui, il y a
« une année, semblait un peu souffrir, a repris tout à
« fait sa force et son brillant.

« Entendez-vous souvent notre Mad. Sontag ? Êtes vous
« plus épris de ce prodige que jadis ? Dans ce moment,
« il m'arrive un cahier du Lycée ; je vois que je le dois
« à vous, par un article dont vous êtes l'auteur : je l'ai
« parcouru avec plaisir. Au reste, Kant tant au-dessous
« de Platon ! Les Modernes, audessous des Anciens !
« Sous beaucoup de rapports sans doute, mais pour la
« profondeur et l'étendue des principes, nous sommes
« en général sur une ligne plus élevée.

« M. Bloch vient de me remettre un paquet pour

« vous. J'espère que M. Rosen le pourra encore em-
« porter avec lui.

« HEGEL. »

En même temps qu'Hegel, M. Creuzer écrivait à M. Cousin pour le féliciter.

Sa lettre est également en français.

« Heidelberg, 21 mars 1828.

« Il m'a été très agréable, très honoré Monsieur et
« ami, de recevoir des nouvelles de votre propre main ;
« et je suis très content des renseignements contenus
« dans votre lettre : je les ai communiqués aussitôt à
« Monsieur Quinet, qui y a pris une bien vive part, et
« qui vous est attaché d'une manière absolue. Le réta-
« blissement de Madame votre mère, les perspectives
« d'une nouvelle carrière qui s'offre à vous, et le succès
« de vos ouvrages littéraires sont assez de motifs pour
« regarder l'avenir d'un œil joyeux. Que la Provi-
« dence vous accorde à l'avenir encore bien du plaisir
« de ce genre !

« Il m'est agréable aussi de voir que notre article,
« sur votre Proclus, dans les Annales d'Heidelberg, ne
« vous a pas déplu. Je regrette que vous ne puissiez
« pas insérer votre critique sur mon Proclus dans le
« Journal des Savants. Ne pourriez-vous pas acheter
« pour moi, à Paris, les brochures du Journal des
« Savants, dans lesquelles se trouvent ces articles ? Je
« vous en restituerais volontier le prix par la librairie
« Levrault. Je ne puis être mécontent de vos critiques,

« quoi que j'euss désiré qu'on eût un peu plus d'égard
« pour la philologie, qui précisément coûte le plus de
« peines.

« Comme nous n'avons pas encore eu le Journal
« des Savants du mois de Janvier, je ne puis dire ce que
« contient la critique de M. Daunou, dont vous me
« parlez. Les journaux français arrivent toujours très
« tard ici.

« J'ai lu avec beaucoup d'attention votre Xéno-
« phane, et je regarde l'exposé de ce système comme
« un chef-d'œuvre. On sera bientôt obligé d'avouer
« que la philosophie, ainsi que l'histoire de la philoso-
« phie, se trouve en France chez elle. Sans connaissance
« de la langue symbolique de l'Antiquité, on mécon-
« naîtra à jamais la philosophie du temps passé. Vous
« avez évité la faute qu'on commet journellement en
« Allemagne. Ce sont de vrais Xénophanes que vous
« nous avez livrés : et vous auriez grand tort de ne pas
« envoyer votre travail à Hegel, à Brandis et à d'autres
« philosophes.

« Du côté de Brandis, qui me parait trop peu
« poetique pour bien juger des philosophes poë-
« tiques, vous trouverez peut-être quelques protesta-
« tions ; mais autrement, ce savant est un solide et
« juste juge de la philosophie ancienne ; il vous sera
« certainement reconnaissant de cette communica-
« tion.

« Je consacrerai encore toute cette année à Plotin :
« et à cause de cela, je remettrai mon second voyage à

« Paris à une autre fois. J'espère finir complètement « cet ouvrage sur Plotin l'année 1829. Si vous voulez « bien maintenant me faire des communications à ce « sujet, je vous prierais de le faire bientôt.

« Notre ami, Monsieur Quinet se plait beaucoup à « Heidelberg, et n'entreprendra probablement qu'en « été un voyage dans le nord de l'Allemagne.

« Vous m'obligeriez beaucoup en communiquant « l'annonce ci-jointe à quelques personnes d'influence « de votre capitale, comme à Messieurs Royer-Collard « et Benjamin Constant, ou à qui vous croyez devoir « le faire. Madame Kayser est une femme très ins- « truite, et à tout égard une femme estimable ; et dans « son institution figurent les professeurs les plus « habiles du gymnase d'Heidelberg. Je puis, par plu- « sieurs années d'expérience, recommander cet établis- « sement, à tous les points de vue.

« Monsieur Quinet, qui connait cet établissement, a « fait la traduction de cette annonce en français. « Comme la langue et la littérature allemande trou- « vent à présent tant d'amis en France, l'éducation de « jeunes Français dans une ville qui ne serait pas trop « loin des frontières de la France, offrirait plus d'un « avantage.

« Nos amis Daub et Mittermayer vous envoient leurs « salutations cordiales. Portez-vous bien et gardez-moi « un bon souvenir. Avec le plus grand respect et dé- « vouement, je suis tout à vous.

« Fr. Creuzer. »

« *P. S.* — Je vous enverrai, au mois de mai, quel-
« ques petits écrits, entre autres un discours de notre
« professeur de philosophie M. Erhart. Vous y verrez
« que l'étude de la philosophie s'affaiblit en Allemagne,
« et surtout dans le sud. On aurait à faire à Paris des
« observations bien fécondes, surtout si M. Royer-
« Collard et vous, mon cher ami, vous reprenez vos
« cours publics ; et l'intérêt en sera d'autant plus vif.
« Quinet vous adresse ses salutations bien affectueuses.
« Ayez la bonté de remettre la lettre ci-jointe, avec les
« deux annonces, à notre ami M. Guigniaut. Nous
« allons insérer cette année une annonce de votre
« Platon, et particulièrement de vos arguments, dans
« les Annales d'Heidelberg. »

M. Creuzer se trompait quand il croyait que M. Royer-Collard avait l'intention de reprendre son cours ; il n'y a jamais songé. C'était presque à son corps défendant qu'en 1811, il avait accepté une chaire ; les pressantes instances d'un ministre avaient pu seules le décider. Dans la situation politique qu'il occupait en 1828, il ne pouvait quitter des fonctions où sa présence était un devoir indispensable.

L'année 1828 restera fameuse dans notre histoire pour les espérances libérales qu'elle avait fait naître. Elle l'est aussi dans la vie de M. Cousin ; elle marque l'apogée de son professorat ; il le cessa l'année suivante, pour ne plus le continuer. L'arrêté qui lui rendait sa chaire était du 5 mars. Dans l'état général des affaires, il convenait

de ne pas tarder, et d'ouvrir le cours le plus tôt possible. D'autre part, il y avait un inconvénient non moins périlleux à se trop hâter et à venir sans préparation devant le public. Mais le professeur « regardait comme « un devoir, aussitôt que la parole lui était permise, de « renouer la chaîne interrompue des traditions de « l'École normale, et de reparaître sur le théâtre de ses « premiers travaux ». Six semaines après l'arrêté, il ouvrit son cours, le jeudi 17 avril : il devait le faire tous les jeudis suivants, en même temps que M. Guizot, amnistié comme lui, parlait les vendredis, et que M. Villemain, qui n'avait pas subi de disgrâce, parlait les mardis. Pour M. Cousin, le choix d'un sujet était très délicat. Il ne pouvait pas renouveler les austères leçons de 1816 à 1820. Des analyses psychologiques, quelque intéressantes qu'elles eussent été, n'auraient point répondu à l'attente publique. Mais en même temps il fallait se défendre des passions qui agitaient le pays. L'orateur pouvait les partager : mais il ne devait pas les montrer, sous peine de réveiller les anciens ombrages. Il se rappelait en outre que le titre de sa chaire était l'Histoire de la philosophie moderne. Il fallait donc choisir un sujet qui fût tout à la fois historique et didactique. Il se décida pour une Introduction à l'histoire de la philosophie. Ce cadre pouvait comprendre des questions très générales de philosophie et des questions spéciales d'histoire. Le professeur, grâce à ses études, pouvait également exposer les unes et les autres.

Quant à l'auditoire auquel il allait s'adresser, il était

animé des sentiments les plus divers. La politique le dominait, on n'en pouvait douter. Venir à la Sorbonne pour applaudir le retour des maîtres à qui un pouvoir détesté avait imposé silence, c'était encore protester contre l'ennemi vaincu, et en faveur de la liberté reconquise. On n'avait pas oublié que, depuis huit ans, M. Cousin avait dû se taire ; et que tout son talent, si utile à la jeunesse, n'avait pu le préserver d'une injustice flagrante. A la persécution en France, s'était jointe la violence étrangère. Des soupçons sans fondement avaient décidé une arrestation arbitraire, suivie de six mois de prison. M. Cousin avait donc été deux fois victime de l'iniquité : l'indignation contre ses épreuves passées en était accrue. Enfin, le professeur, si odieusement poursuivi, n'avait fait que redoubler de zèle : et tant d'obstacles n'avaient en rien abattu son courage. Il n'en fallait pas tant pour que le public qui se pressait à la Sorbonne, trouvât d'irrésistibles motifs à ses sympathies, qu'influençaient de si pénibles souvenirs.

A côté de ces éléments dont était formée la majorité du public, il y avait des ennemis déclarés de la philosophie, qui avaient naguère dénoncé le professeur, et qui épiaient une occasion de frapper de nouveaux coups. Ils n'étaient peut-être pas très nombreux : mais ils étaient toujours puissants et redoutables ; s'il n'y avait pas à s'étonner de leurs rancunes, on pouvait les craindre.

Les publicistes les plus sages d'entre les libéraux ressentaient ces appréhensions, et le Journal des Débats donnait au public les meilleurs conseils. Il recomman-

dait la prudence, non pas seulement à la jeunesse des Écoles, mais aussi aux professeurs eux-mêmes ; et il leur signalait pour modèle le cours irréprochable de M. Villemain, qui avait échappé aux plus mauvais jours. Par bonheur, ces pronostics ne se réalisèrent pas. Personne ne commit de fautes, et l'ordre ne fut pas un seul instant troublé.

Quel enthousiasme ! quelle foule ! quelle attention ! quelle éloquence ! On peut croire que la vieille Sorbonne n'avait jamais rien vu, rien entendu de pareil. On pourrait même affirmer que l'avenir ne sera pas plus heureux : il ne lui sera pas donné d'assister à de tels spectacles. S'ils sont rares dans la vie d'un homme, ils ne le sont pas moins dans la vie des nations ; il faudrait des coïncidences bien improbables pour qu'ils pussent recommencer. « Depuis les grands jours de la Scholastique, « a dit M. Cousin, au douzième et au treizième siècles, « il n'y avait pas eu d'exemple de pareils auditoires dans « le quartier latin. » M. Cousin, soutenu par tant de circonstances, s'éleva fort au-dessus de tout ce qu'on espérait. Sa parole causa autant d'étonnement que d'admiration ; et l'auditoire transporté s'enivrait de la profondeur des pensées et de la beauté de la forme. Grandeur, simplicité, naturel, clarté, toutes les qualités du langage humain étaient réunies, sans effort et sans fatigue. Treize leçons, durant la fin du semestre, n'épuisèrent, ni le professeur, ni l'auditoire.

Celui qui écrit ces lignes a suivi toutes ces leçons : et après 66 ans, l'impression est encore si vive en lui

qu'il chercherait vainement à la reproduire dans toute son énergie. La multitude inondait la vaste cour longtemps avant l'heure. Tous les âges s'y confondaient, depuis les élèves échappés du Lycée, de l'École normale, des écoles de Droit et de Médecine, jusqu'aux vieillards, amis de la science: depuis les citoyens les plus obscurs jusqu'aux personnages les plus illustres. On se précipitait dans le large amphithéâtre, dès que les portes en étaient ouvertes; en un instant, il était comble. L'auditoire était à peine rangé et en silence que le professeur arrivait dans la tribune; des applaudissements frénétiques se répétaient en son honneur à deux ou trois reprises. Il s'inclinait par politesse; et après quelques instants de recueillement, il se levait pour parler durant une heure, quelquefois davantage, sans la moindre note, sans la plus légère hésitation, avec l'expression toujours juste et correcte. L'auditoire restait sous le charme, et n'interrompait l'orateur que quand il ne pouvait plus contenir ses émotions. M. Cousin avait longtemps réfléchi aux graves pensées qu'il émettait; il eût été coupable s'il n'y avait pas appliqué ses plus sérieuses méditations, Mais pour la forme, c'était toujours une inspiration du moment, une improvisation dans toute la sincérité de ce mot. Si c'eût été un acte de mémoire et de récitation, la parole, à moitié morte, aurait produit cent fois moins d'effet. La vie qui était en M. Cousin, passait à son auditoire; en quelques instants, il vibrait à l'unisson. Nous étions tous remués jusqu'au fond de l'âme: et nous sentions ces magnifiques choses, sans

pouvoir sur-le-champ les bien comprendre dans toute leur étendue. On a souvent comparé M. Cousin, dans ces heures solennelles, à la Pythonisse sur son trépied. Ce rapprochement n'est pas faux ; mais le professeur ne perdait rien de sa tranquille sérénité ; et le souffle divin ne le mettait jamais hors de lui.

Ajoutez que la personne de l'orateur devait contribuer à la magie qu'il exerçait. M. Cousin avait alors 36 ans. Il était dans toute sa virilité. Sa taille était assez élevée, et il était très bien fait : ses yeux lançaient à tout moment des éclairs ; les traits de la figure étaient réguliers, et d'une beauté sculpturale : la physionomie, très expressive et mobile, attestait l'habitude de la pensée et du travail : quelques rides sur le front et des joues amaigries étaient loin de déparer l'ensemble. La voix était sonore, d'un timbre qui n'était, ni trop grave, ni trop aigu : elle n'avait rien de précipité, et elle n'était pas lente. Elle se faisait entendre dans toutes les parties de la salle : pas un mot n'était perdu. Une chevelure très brune et abondante surmontait le visage, qu'encadrait un collier de barbe allant sous le menton. Le costume était l'habit et le pantalon noirs. Le geste était sobre ; et comme il n'était pas fréquent, il ne pouvait pas détourner l'attention des auditeurs.

Tel apparaissait M. Cousin, et tel il apparaît encore à la mémoire de ceux qui ont pu le voir à cette époque déjà bien lointaine.

Quelle doctrine enseignait-il? Les leçons de 1828 sont en partie la répétition et le complément définitif

du système esquissé dans le livre du Vrai, du Beau et du Bien : mais elles touchent à plus de questions, et les perspectives qu'elles ouvrent sont beaucoup plus vastes. Les leçons des trois cours, sténographiées et revues par les professeurs, étaient publiées chaque semaine.

M. V. Cousin avait tout d'abord à définir la philosophie et à en expliquer la nature et la portée. Il la justifiait, en en faisant un besoin réel et un produit nécessaire de l'esprit humain. Nécessaire, c'était peut-être beaucoup dire, puisque tant d'hommes, chez les nations civilisées, se passent de la philosophie, et que bien des peuples barbares et ignorants ne l'ont jamais connue, tout en étant doués de la faculté de la connaître, comme les peuples et les individus les plus éclairés. Au-dessus de l'utile, du juste, du beau et même du saint, la philosophie se consacre au vrai, bien qu'elle n'en ait pas le monopole. Elle est la réflexion en grand : c'est l'esprit qui revient sur lui-même, et qui, assuré de sa puissance, projette sur le monde extérieur la lumière incomparable des idées qu'il trouve en lui. Une fois arrivé à cette hauteur, la philosophie peut affirmer sa suprématie : elle est l'intelligence absolue de toutes choses ; et par suite, elle est essentiellement tolérante, parce qu'elle juge et embrasse tout : l'industrie, l'État avec la société, l'art et la religion elle-même. Cette première leçon finissait et était couronnée par une exhortation à la jeunesse française d'aimer tout ce qui est bon, tout ce qui est beau, tout ce qui est honnête, et surtout d'être respectueuse et reconnaissante envers

le Christianisme, dont les nobles enseignements nous préparent à la philosophie, qui seule nous peut procurer une paix supérieure et inaltérable.

Jamais de pareils accents n'avaient retenti dans nos chaires: jamais langage plus patriotique ni plus magnanime n'avait éveillé de plus héroïques sentiments. L'auditoire était suspendu aux lèvres du professeur, qui semait dans les cœurs des germes et des principes si féconds et si purs. Si l'histoire est clairvoyante et impartiale, elle donnera une de ses pages à cet enseignement. Il n'a pas certainement converti tous ceux qui l'ont entendu: mais il les a conduits dans des régions sublimes, que sans lui ils n'auraient peut-être jamais entrevues. C'est une portion de la vie nationale et des destinées de la patrie.

La seconde leçon essayait de démontrer par l'histoire que la philosophie a eu dans tous les temps, chez tous les peuples, une existence réelle, analogue à celle que lui reconnaît l'analyse psychologique. M. Cousin parcourait le monde oriental; puis le monde grec, considéré surtout dans Socrate, qui a produit pour douze cents ans un immense mouvement de réflexion; le monde Alexandrin, la Scholastique du Moyen-âge, et le Cartésianisme du XVIIe siècle, auteur de la vraie méthode. Arrivant jusqu'à nos jours, il exaltait les progrès de la philosophie et lui prédisait un empire de plus en plus grand. « Il allait même jusqu'à prévoir que le « nombre des philosophes s'accroîtra sans cesse, et « qu'il deviendra la majorité dans l'espèce humaine. »

Pour notre part, nous ne saurions accepter ces espérances trop séduisantes; plus tard, nous exposerons les motifs de notre dissentiment, que nous avons plus d'une fois soumis à M. Cousin lui-même.

L'élément philosophique étant supérieur à tous les autres éléments de la nature humaine, il s'ensuit que l'histoire de la philosophie est plus claire que les autres parties de l'histoire de l'humanité, et qu'elle est également supérieure à toutes. Ce n'est pas sans quelque embarras que le philosophe attribue à la science qu'il professe cette supériorité: il craint sans doute d'être suspect dans une cause qui est la sienne. Mais on peut rassurer M. Cousin : et s'il soutient un paradoxe, il ne commet pas une erreur. Quand on voit de quels matériaux se compose l'histoire de la philosophie, il est tout simple que cette histoire ait le pas sur toutes les autres. Les systèmes qu'elle classe et qu'elle étudie, émanent tous, vrais ou faux, bons ou mauvais, de penseurs qui sont l'élite de leur temps et de leur pays. Ces monuments sont d'une netteté dont rien n'approche, dans le chaos et le désordre des monuments que recueillent les autres histoires. Quelle clarté n'ont pas les Dialogues de Platon ! Au contraire, quelles obscurités ne subsistent pas sur la vie politique du peuple athénien, malgré Hérodote, Thucydide et Xénophon ! Quelles obscurités même dans la vie du peuple Romain, industrielle, politique, littéraire, religieuse ! Et pourtant le peuple Romain est le plus grand de tous les peuples qui ont paru sur la scène du monde. Le peuple-roi n'a même pas eu

de philosophie propre, il s'est contenté du reflet appâli de la philosophie grecque. La philosophie n'est donc pas toujours la pensée complète d'une époque; elle l'est assez souvent, comme la philosophie socratique au temps de Périclès, le Cartésianisme au XVIIe siècle et le Sensualisme au XVIIIe. Mais il y a certainement de nombreuses exceptions.

L'histoire de la philosophie étant l'histoire la plus haute, elle est par cela même la dernière en date; elle ne se dégage qu'après les histoires inférieures, qu'elle domine et qu'elle seule peut comprendre dans leur sens véritable. Mais comme elle doit embrasser le cercle entier des phénomènes humains, la première qualité d'un historien de la philosophie, c'est l'amour sincère de l'humanité, sans préjugés fanatiques, sans exclusions aveugles et iniques. L'historien de la philosophie doit tout ensemble connaître les éléments qu'il observe dans sa propre conscience, et les développements que ces éléments, innés dans chaque homme, reçoivent sur le théâtre de l'espace et du temps, chez tous les peuples et à toutes les époques. Quel génie, quelle âme, doit donc posséder l'historien de la philosophie! M. Cousin détourne les yeux de cet idéal; et il fait bien; car cet idéal, tout souhaitable qu'il est, n'est pas réalisable. Du moins, jusqu'à présent, Dieu n'a pas créé le grand cœur qui devrait le réaliser.

Il y a deux méthodes pour écrire l'histoire de la philosophie: l'une purement expérimentale, l'autre purement spéculative. Chacune de ces méthodes, em-

ployée séparément, est stérile : il faut les combiner pour les féconder : et de même que les deux éléments fondamentaux de la raison, l'infini et le fini, se supposent l'un l'autre et coexistent dans la réalité, bien que l'infini soit antérieur rationnellement, de même les deux méthodes doivent être simultanées, afin que l'une et l'autre rendent tout ce qu'elles contiennent.

De ce rapport du fini et de l'infini, M. V. Cousin concluait à la nécessité de la Création, parce qu'une cause absolue doit créer par cela seul qu'elle est cause, et à moins de cesser d'être ce qu'elle est. Ce principe a été contesté, et il a fourni aux adversaires de M. Cousin prétexte à bien des accusations malveillantes.

Les catégories de la raison, réduites à l'essentiel, étant l'infini, le fini, et le rapport de l'un à l'autre, ces trois termes sont inséparables. Mais parvenu à cette hauteur d'abstraction, M. V. Cousin avoue que l'on a perdu terre ; et pour revenir à notre monde, il se demande quelle est la nature des Idées. Il ne veut être à cet égard, ni nominaliste, ni réaliste : et il admet que les Idées ne sont que des conceptions de la raison. Mais il faut expliquer ce que la raison est en nous. Selon M. V. Cousin, la raison n'a rien d'individuel : elle est en soi universelle et infaillible : si elle devient faillible, c'est qu'elle est tombée dans l'homme, c'est-à-dire en relation avec les sens, les passions et l'imagination. Ce n'est pas elle qui se trompe, mais c'est ce en quoi elle est qui l'égare. La vérité n'en subsiste pas moins, indépendamment de notre raison personnelle, qui ne

l'aperçoit pas ou qui l'aperçoit mal. M. Cousin rapporte cette profonde et exacte théorie à Platon et à Leibniz : il aurait pu leur adjoindre Fénelon, qui l'a exposée peut-être plus clairement que personne.

Ces trois termes qui constituent la raison, forment une unité, qui est l'intelligence divine elle-même. « Voilà jusqu'où, sur les ailes des Idées, pour parler « comme Platon, s'élève notre intelligence : voilà le « Dieu trois fois saint, que reconnaît et adore le genre « humain (5e leçon, 21 mai). » M. V. Cousin affirme, et à bon droit, que cette théorie n'a rien de panthéiste, et il va, autant qu'il peut, au devant de la calomnie. Il affirme avec non moins de force que l'essence divine ne nous est pas incompréhensible, et que, si Dieu l'était, il n'existerait pas pour nous. Heureusement, « Dieu « n'est pas incompréhensible ; et ce qui constitue sa « nature, ce sont précisément les Idées, dont la nature « est d'être intelligibles. » Le Christianisme lui-même n'a jamais cru que l'essence divine nous fût inaccessible, puisqu'il a fait de la Trinité la première des vérités qu'il inculque à ses enfants. Si l'on prétend que c'est là un mystère, nous ne devons pas oublier non plus que ce mystère est une vérité. « Laissons à la religion, dit « encore M. Cousin, la forme qui lui est inhérente : « elle trouvera toujours en nous le respect le plus pro- « fond et le plus vrai : mais en même temps, sans « toucher aux droits de la religion, j'ai défendu et « je défendrai constamment ceux de la philosophie. » Au fond, la religion et la philosophie ont le même con-

tenu : la forme seule diffère ; et en présence de cette identité, il serait puéril d'insister hostilement sur la différence de la forme. Dieu a créé l'univers, comme nous créons, nous aussi, toutes les fois que nous faisons un acte de notre libre volonté. Il n'y a entre Dieu et nous d'autre distance que celle d'une cause absolue à une cause relative. Dieu, pour avoir créé le monde, n'en reste pas moins tout entier, dans son unité et sa triplicité essentielles.

Arrêtons-nous un instant, et sans adopter toutes ces théories, admirons de nouveau la véhémence persuasive de l'orateur, la vérité et la grandeur de ses pensées, la persévérance des auditeurs toujours aussi nombreux et aussi attentifs. Louons même la Restauration, légitimiste et cléricale, d'avoir permis dans la Sorbonne des doctrines dont l'orthodoxie pouvait être alarmée. Aujourd'hui, à la fin du XIXe siècle, tolérerait-on, dans un établissement de l'État, de tels hommages à Dieu et à la religion nationale? Ce qui est certain, c'est qu'en 1828, ces manifestations, éloquentes et sincères, faisaient l'honneur du maître, et profitaient glorieusement à la patrie et à la liberté.

Mais poursuivons, en faisant nos réserves contre les théories de M. Cousin, un peu trop allemandes peut-être, sur l'histoire de l'humanité. De même que la conscience, en s'observant, ne peut découvrir en elle que ces trois termes, le moi, le non-moi, tous deux finis, leur cause qui est l'infini, et le rapport du fini à l'infini, de même il ne peut y avoir dans l'histoire de

l'humanité que trois époques. Elles correspondent aux trois éléments de la conscience : elles ne peuvent être ni plus ni moins. Leur ordre de succession est également réglé d'une manière invariable. Elles soutiennent même, l'une envers l'autre, un rapport de génération. L'humanité a ses lois nécessaires, que la Providence lui a données comme au reste de la nature : et M. Cousin va jusqu'à dire que « l'ordre admirable qui règne dans l'histoire est un reflet de l'ordre éternel. » On peut croire avec lui que l'humanité est soumise à des lois, et que le Tout-Puissant, qui a si bien ordonné la mécanique céleste, n'a pas oublié le monde moral : on doit être optimiste, parce qu'on doit se fier à la Providence. Mais ces lois nécessaires, quelles sont-elles? Jusqu'à présent, nul n'a pu les apprendre à l'homme ; et ce que l'homme a de mieux à faire, dans son passage sur la terre, c'est de se résigner à ces lois, sans savoir dans quel but elles agissent, depuis des milliers d'années, sur le genre humain. Cette action demeure, même pour les plus sages, une indéchiffrable énigme. Les individus ont leur loi évidente, qui est le devoir. Quelle est la loi de l'humanité? Nul ne le sait, et jusqu'ici la recherche a été stérile.

Quant à la succession des trois époques, il est bien vrai que l'humanité commence par l'infini : et qu'au début l'homme ne se distingue guère du tout dans lequel il est plongé : il se confond avec les êtres qui l'entourent et qui l'oppriment. L'humanité passe ensuite de l'infini au fini, son opposé : et ce n'est qu'en dernier lieu qu'elle

en arrive à distinguer le rapport du fini à l'infini, et à s'y reposer pour jamais. Mais cette succession, comment a-t-elle lieu ? Est-ce dans le fini d'un même peuple ? Ou bien est-ce d'un peuple à un autre peuple? Sur ce point il ne paraît pas que ces généralités par trop vagues soient bien conformes à la réalité. Telle nation chez laquelle a prédominé l'idée de l'infini, jusqu'à méconnaître la personnalité humaine, n'est pas sortie de cet abîme. S'il est un monde où la pensée de l'infini a tout absorbé et tout obscurci, c'est bien l'Inde : et l'Inde est aujourd'hui submergée dans cet océan, comme elle l'était du temps des Aryas. Les Védas, les Oupanishades, les Brahmanas, le Mahâbhârata, le Râmâyana, les Darçanas et les Pourânas portent la même empreinte. Bien plus, de nos jours, rien n'est changé : et l'esprit Hindou reste ce qu'il a été, c'est-à-dire soumis au joug de l'infini, qui l'écrase, et que peut-être il ne secouera jamais. Il n'y a donc pas eu de succession dans la vie de ce peuple : de l'infini, il n'a pas su passer au fini, et à plus forte raison, au rapport qui lie ces deux termes.

L'Inde a certainement avec la Grèce bien des ressemblances de langage, et de mythologie. Peut-on dire cependant que l'Inde ait engendré le monde hellénique? Il n'y a aucune apparence : et l'Iliade, qui date à peu près de mille ans avant notre ère, n'a rien reçu des épopées hindoues, d'une conception et d'une étendue monstrueuses. Outre l'Inde, la Grèce a dû quelque chose à l'Égypte ; mais elle a tellement transformé ce qu'elle a reçu que son originalité n'en a pas subi la

moindre atteinte. Si le monde moderne est issu du monde antique, ce n'est qu'un progrès propre à nos races privilégiées : ce n'est pas une succession, ni une génération. C'est un même germe qui s'est développé dans le passé, comme il se développe sous nos yeux, par une marche qui s'accélère à proportion qu'elle s'étend davantage. Il y a donc beaucoup de distinctions à faire dans les peuples, dont l'ensemble forme l'humanité. Chacun a été doué de qualités spéciales : ses destinées ne le sont pas moins : et jusqu'à présent, il n'y a pas entre ces peuples de loi commune et unique.

Mais un danger dont il faut surtout se défendre, c'est d'introduire le fatalisme dans les choses humaines, et d'en effacer le libre arbitre, dont le genre humain a été gratifié par son créateur. On peut admettre avec M. Cousin que la Providence est dans l'histoire comme elle est partout : mais il faut laisser aussi une part légitime à l'homme et à sa liberté, malgré les abus qu'il en peut faire. On ne nie pas que les lieux, le climat, les eaux, les vents et tant d'autres conditions, n'exercent une influence sur les hommes et leur constitution physique et morale. Mais l'esprit des peuples ne dépend pas de ces accidents purement matériels. L'Italie n'a pas changé de géographie ; et le peuple Romain en a disparu. Il n'est pas exact de penser que, tel climat étant donné, tel peuple suit et en est la conséquence. La Grèce ne s'est pas plus modifiée que l'Italie, sa voisine. Où est pourtant le peuple de Socrate et de Périclès ? Notre civilisation occidentale peut bien être venue des hauts plateaux

de l'Asie, dont les peuples sont restés immobiles ; mais, pour porter tous ses fruits, elle a dû s'incarner dans des peuples dont le caractère essentiel est la mobilité.

L'action des grands hommes sur les destinées des nations atteste hautement la liberté humaine. La guerre elle-même, que les peuples ne cessent de se livrer entre eux, en est une autre preuve. Les héros savent qu'ils vont à la mort, et ils y vont librement. Mais précisément parce qu'il y a intervention de la liberté dans ces collisions, il y a aussi en elles du bien et du mal. La guerre n'est pas toujours bienfaisante, comme on le prétend ; elle est horrible sur le champ de bataille : elle ne l'est pas moins par ses conséquences et par la désolation des familles. On peut absoudre la guerre en ce sens qu'elle dure depuis que l'humanité existe ; elle durera autant qu'elle, et par là il peut sembler qu'elle entre dans les desseins de la Providence. Mais la Providence ne nous a pas dévoilé son secret ; et jusqu'à ce que nous le sachions, on doit répéter avec le poète : « Bellaque matribus Detestata ». Il y a des batailles qui ont réellement sauvé le monde, comme celle de Platée ; mais Pharsale n'a rien sauvé ; elle n'a fait que la fortune de César et commencé la décadence, sous un pouvoir dictatorial, devenu nécessaire par la corruption des mœurs. Il arrive quelquefois que ce sont des idées qui se combattent par la guerre ; mais le plus souvent ce sont des ambitions populaires ou individuelles. Le vaincu n'est pas toujours un coupable ; et parfois on doit être de l'avis de Caton, même contre les Dieux. A plus forte raison, peut-on

quelquefois protester contre la foule. La gloire qu'elle accorde aux grands hommes est le plus souvent juste ; mais elle ne l'est pas toujours. Un peuple peut se tromper comme les individus ; on le flatte quand on lui dit que sa voix est la voix de Dieu. Le grand homme lui-même, qui, à lui seul, représente tout un peuple, n'accomplit pas toujours les desseins de la puissance supérieure qui agit en lui et par lui.

Après avoir montré toute l'importance et toute la beauté de l'histoire, manifestation de Dieu dans l'humanité, M. Cousin se fait un devoir de rechercher ce qui a été dit avant lui sur ce grand sujet : « Quand on « entre dans une carrière, dit-il, non pour briller un « moment sur la route, mais pour marcher au but et « pour l'atteindre, s'il est possible, c'est un devoir « étroit de rechercher les traces de ceux qui nous ont « devancés, et de reconnaître soigneusement les routes « qu'ils ont suivies, qui les ont bien conduits ou qui « les ont égarés, afin de choisir les unes et d'éviter les « autres. » C'est là une précaution de modestie et de prudence, dont Aristote avait donné l'exemple dans sa Politique. M. Cousin s'en inspire : et c'est ainsi qu'il étudie et qu'il juge les monuments élevés à l'histoire universelle par Bossuet, par Vico et surtout par Herder, sans oublier Turgot, ni même Voltaire. Il mesure avec impartialité leurs mérites et leurs défauts. De l'histoire universelle de l'humanité, il descend à l'histoire de la philosophie, qui en est le résumé le plus lumineux. Il apprécie Brucker, le père de l'histoire de la

philosophie. Tiedemann, aussi savant et plus critique que Brucker, et Tennemann, le représentant de l'idéalisme Kantien.

En présence de ces trois excellents ouvrages, dus à l'Allemagne, M. Cousin en attend un autre dans le XIXe siècle ; mais notre siècle se sera écoulé sans que son vœu ait été exaucé. Une multitude de travaux de détail ont porté la lumière sur des questions particulières ; mais le moment n'est pas encore venu, où ces matériaux seront rassemblés par un puissant architecte. Pour sa part, M. Cousin a donné un manuel de l'Histoire générale de la philosophie, qui contient tout ce qu'il y a d'essentiel, et qui le présente sous une forme accomplie.

Mais nous voici à la fin du cours de 1828, et la dernière des 13 leçons expose le nouveau système que préconise M. V. Cousin, et auquel il aurait voulu attacher son nom. Ce système, c'est l'Éclectisme. Mais comment faut-il comprendre ce mot, qui est bien ancien, et qui a été déjà le titre de plus d'une École ? En 1828, l'Éclectisme, entrevu et prédit par M. Cousin depuis dix ans, consistait à combiner, dans un juste équilibre, la philosophie allemande et la nouvelle philosophie française, « qui aspirent à se donner la main. » M. Cousin croit trouver des symptômes d'éclectisme, non pas uniquement en philosophie, mais dans l'état de la société européenne. La Charte, promulguée par Louis XVIII, lui semble un éclectisme véritable, où la monarchie et la démocratie s'unissent dans une har-

monie qui rapproche les contraires. En vertu de ces considérations, il prédit que la philosophie doit être éclectique, quand, autour d'elle et avant elle, tout est sur cette pente irrésistible.

On sait si les événements ont donné raison à ces généreuses hypothèses, qui n'étaient pas assez conformes aux réalités. M. Cousin a dû reconnaître lui-même que l'Éclectisme ne pourrait avoir en philosophie la place supérieure qu'il lui avait assignée d'abord, et que c'était un procédé utile, et non pas un principe.

Les leçons de 1828, causèrent un prodigieux effet. Et n'était-ce pas vraiment une merveille que de retenir, à cette hauteur, quatre mois de suite, un auditoire de deux à trois mille personnes, sur des questions de méthode, de psychologie, de métaphysique, de morale et d'histoire ? La France ne fut pas seule à être attentive. On peut dire que le monde en ressentit le contre-coup, et prit sa part de cette lumière, partout où la philosophie comptait des amis et des adeptes. Cette lumière venait de France sans doute ; mais le professeur s'était montré capable de la répandre plus qu'aucun de ses émules, avec les vertus communicatives de notre esprit national.

Il paraîtrait, d'après un billet de M. de Châteaugiron, que le bruit était parvenu jusqu'au roi Charles X, qui avait fait prendre une souscription pour lui aux leçons sténographiées. M. de Châteaugiron en exprime sa stupéfaction ; elle était en effet assez motivée.

Applaudies par la foule, comment ces leçons furent-

elles appréciées par les juges compétents ? A quelques années de distance, M. Cousin lui-même les condamnait, avec une sévérité qu'il tempéra plus tard, mais qui était permise à l'auteur. Ses amis ont pu lui entendre dire plus d'une fois, que, s'il eût été ministre à cette époque, il n'eût pas souffert un tel enseignement, et qu'il aurait fait taire le professeur. La mesure eût été excessive ; mais, si le Ministre d'alors n'allait pas aussi loin, il éprouvait cependant quelques scrupules : et M. de Vatimesnil écrivait à M. Cousin :

Paris, 6 novembre 1828.

« J'ai reçu, Monsieur, avec beaucoup de reconnais-
« sance, le volume que vous avez bien voulu m'envoyer.
« J'avais lu vos leçons à mesure qu'elles avaient paru
« en cahiers séparés : et j'avais admiré avec toute l'Eu-
« rope ces belles improvisations dans lesquelles la
« force de la pensée et la majestueuse simplicité de
« l'expression rappellent ce qu'il y a de plus noble et
« de plus beau dans la philosophie antique. Cependant
« je vous verrai avec plaisir descendre des généralités
« aux applications : car notre siècle a besoin d'ins-
« tructions positives et d'idées déterminées. Ayant le
« malheur de ne pouvoir être votre auditeur, je serai
« toujours votre lecteur attentif, et les applaudissements
« qui se feront entendre à vos cours auront leur écho
« dans mon cabinet.

« Je ne vous parle pas de l'École normale, parce
« que probablement, votre éloquent ami M. Jouffroy

« vous aura communiqué ce que je lui ai écrit à ce « sujet.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute estime « et de mon parfait dévouement.

« H. de Vatimesnil. »

M. de Vatimesnil était de très peu plus âgé que M. Cousin. On n'avait pas vu jusque-là de ministre aussi jeune : et sa nomination n'avait pas laissé que de causer quelque surprise. Il succédait à deux ecclésiastiques, MM. Fautrier et Frayssinous : et il devait apporter dans la gestion des affaires de l'Université plus d'impartialité qu'on n'en supposait à ses devanciers, qui d'ailleurs n'avaient point été hostiles. Entré de fort bonne heure dans la magistrature, et membre des parquets, il y avait fait preuve de grand talent et d'ardentes convictions politiques. Au ministère, il semblait incliner vers un libéralisme modéré : il avait rappelé M. Cousin et M. Guizot à leurs chaires. Sa lettre est fort aimable : mais elle annonce aussi quelques craintes. L'allusion qu'il y fait à sa conversation avec M. Jouffroy se rapporte peut-être à l'intention de rétablir l'École normale, supprimée depuis 1822, et qui ne devait renaître qu'après 1830.

Nous ne savons pas ce que M. Royer-Collard pensait du cours de 1828 ; il en aura parlé à M. Cousin ; mais il n'eut pas sans doute l'occasion de lui en écrire. Il est probable qu'il était heureux d'un succès si brillant, et si mérité à bien des égards : mais il est bien probable

aussi qu'il n'approuvait pas tout, et notamment l'apparence de fatalisme que présentaient certaines théories. Nous ignorons également ce qu'en jugeait Hegel, qui pouvait reconnaître dans plus d'un passage les traces de sa doctrine. Quant à Schelling, revenu depuis un an d'Erlangen à Munich, il écrivait à M. Cousin une longue lettre, dans laquelle il lui soumettait, avec sa hautaine franchise, quelques critiques assez fondées. Quoique Schelling écrive fort correctement en français, sa pensée n'est pas très nettement rendue. Ce n'est pas qu'il soit en rien gêné pour l'exprimer ; mais le même défaut peut se remarquer dans ses ouvrages allemands, et l'on ne doit pas s'étonner de le retrouver ici.

Munich, 27 novembre 1828.

« Mon très cher ami,

« J'ai eu plusieurs de vos lettres, sans y répondre : « l'excuse était dans les occupations qui me sont imposées ; la raison pouvait bien être ailleurs. Pendant cet « intervalle, les circonstances nous ont ramenés tous les « deux à la chaire philosophique : vous avez repris vos « enseignements ; et je n'ai pas besoin de vous dire « quelle était la satisfaction que ce changement de « votre destination m'a fait éprouver. J'ai eu le plaisir « depuis de voir vos premières leçons publiées par « cahiers. M. de Toutechef me les a communiquées : il « lui manque seulement la dernière. C'est justement « celle qui, sous plus d'un point de vue, doit m'intéresser le plus. Est-ce par hasard? Ou ce dernier cahier,

« quoique annoncé, n'a-t-il pas encore paru, ou ne
« paraîtrait-il pas du tout? Il m'a semblé que déjà, dans
« vos précédents ouvrages, ceux au moins qui me sont
« connus, vous aviez évité de nommer et de vous ex-
« pliquer sur les systèmes postérieurs à Kant et Fichte.
« Il me paraît que jusqu'à votre douzième leçon, qui
« cependant annonce une treizième, c'est tout de même.
« L'état actuel de la philosophie ne figure que dans le
« sommaire de la deuxième. Cependant, par exemple,
« cette triplicité indissoluble de l'Infini, du Fini et du
« rapport n'est assurément pas de Kant, au moins dans
« le sens transcendant que vous lui attribuez. Soit dit
« en passant, que cette manière d'exprimer l'idée sou-
« veraine pouvait bien s'excuser du temps du premier
« aperçu : aujourd'hui, il faut avouer qu'elle n'est pas
« juste et peut causer de la confusion, le Fini ne pou-
« vant jamais être un élément et encore moins un prin-
« cipe. Vous vous sentez peut-être un embarras parti-
« culier à vous prononcer sur le dernier temps. Vous
« êtes entré dans le territoire de la philosophie alle-
« mande du côté de Heidelberg ; vous n'avez commencé
« à connaître le système dérivant de moi que dans le
« sens que lui donnaient quelques personnes mal en-
« doctrinées, ou faibles de jugement, et dans la forme
« qu'il avait reçue en passant dans la tête étroite d'un
« homme qui a cru s'emparer de mes idées, comme
« l'insecte rampant peut croire s'approprier la feuille
« d'une plante qu'il a entortillée de son filage. Il s'est
« trompé : le système ayant un principe de vie que lui,

« il ne le connaissait pas, allait toujours en s'étendant,
« et a rompu depuis longtemps sa frêle filure, qui elle-
« même n'avait eu qu'un moment de possibilité. Il me
« semble, en lisant la fin de votre dixième leçon, que
« vous prenez la chose un peu du côté tragique. Ne
« vous y attendez pas ; la chose finira bien plus simple-
« ment, quoique peut-être avec quelque étonnement,
« sur la manière étrange dont quelques personnes se
« sont trompées : et s'il y en a des Brutus ou des César
« d'un còté, il n'y en a assurément pas de l'autre.

« Auriez-vous pensé : Non nostrum est tantas compo-
« nere lites ? Je n'aurais qu'à applaudir à un peu de
« retenue de votre part. Il faut peut-être, tels que nous
« sommes aujourd'hui, avoir été où vous êtes : mais il
« est encore bien loin de là jusqu'à la fin. On croit
« souvent être au bout, quand on n'est qu'à moitié
« chemin, et que les dernières questions ne sont pas
« même encore abordées. Tel point que nous croyons
« assuré, parce qu'il a fallu de la peine pour y arriver,
« s'enfonce encore devant nous ; et nous devons aller
« chercher plus loin le point fixe et stable. Je ne vous
« fais assurément pas le tort de présumer que vous
« n'êtes pas plus loin que n'indiquent vos leçons,
« calculées sur un public Français. Cependant, il s'y
« trouve des propositions qu'on n'avance pas, par pure
« condescendance, comme par exemple, celle de la
« Nécessité de créer, dans laquelle se trouve Dieu, et
« que, le monde « ne peut pas ne pas être », assertion par
« laquelle vous vous mettez en opposition directe et

« manifeste avec tout ce que jusqu'ici on a appelé
« Christianisme. Si, avant une douzaine d'années, quel-
« qu'un en qui vous aviez confiance, vous aurait assuré
« que le contraire de cette assertion était philosophi-
« quement possible, n'auriez-vous pas hésité un peu de
« vous impliquer tellement dans le système de la Néces-
« sité et du Néoplatonisme? Eh bien! l'homme qui a
« avancé cela, il y a bien plus longtemps, c'est moi : et
« c'est depuis, lorsque mon livre contre Jacobi (1812) et
« mon Traité sur la liberté de l'homme (1809) ont paru,
« que, pour des personnes sensées et intelligentes, il ne
« pouvait plus être question du jargon Néoplatonique
« de mon prétendu réformateur. C'est alors déjà qu'on
« devait deviner un tout autre développement de mes
« premiers principes. Si donc, dans la philosophie que
« vous proposez aux Français, il y a aussi un peu de la
« mienne, vous allez trop vite, mon cher ami, en pro-
« mulguant des résultats si peu assurés, quoique par cette
« même raison il ne vous appartient pas plus de décider,
« puisque en vérité vous semblez ignorer jusqu'au
« champ, où, pour entrer dans votre comparaison, la
« bataille décisive doit se livrer. Aussi ne veux-je assu-
« surément pas que vous vous occupiez à Componere
« lites. Je serais seulement fâché d'être si peu connu de
« vous, si par un égard quelconque que vous pourriez
« croire me devoir, vous vous laisseriez empêcher de
« prononcer votre opinion clairement et distinctement.
« Au contraire, ce que je crains le plus, c'est d'être
« confondu avec quoi que ce soit, qui est tout à fait con-

« traire à mes véritables intentions. Je laisse pleine
« liberté à tout homme de penser de moi, et de ceux
« qui sont venus après moi, tout ce qu'il veut, et de
« décerner le sceptre de la philosophie, que, dans une de
« vos dernières, je ne vois pas trop dans quelle intention,
« vous m'avez exhorté de reprendre, à qui lui plaira.
« C'est à chacun de voir ce qu'il fait. Pour moi, je veux
« seulement qu'on ne fasse pas un alliage, un mélange,
« une fusion de systèmes absolument incompatibles,
« si l'on remonte aux vrais principes. Qu'on me laisse,
« à moi, mes idées, sans y attacher, comme vous semblez
« faire, le nom d'un homme qui, tout en pensant me
« les escamoter, s'est montré aussi peu capable de les
« conduire à leur vraie perfection qu'il était capable de
« les inventer. Il y a encore un terme moyen que je
« vous ai proposé, dans ma dernière lettre, mais qui ne
« semble pas avoir eu votre approbation, puisque vous
« n'y faites aucune attention. C'était de ne pas passer
« du tout la ligne de l'Empirisme. Cette proposition
« peut vous paraître étrange : cependant, avec cette
« conviction que vous me connaissez, j'ose le dire, sur
« tout ce qui est au delà aujourd'hui, vous ne pourriez
« donner à vos compatriotes que des idées seulement à
« moitié vraies, qu'une fois fixées, vous ou vos succes-
« seurs auront bien de la peine à leur arracher de la tête.
« Refusant d'entrer dans la dernière profondeur de la
« chose, où seulement se trouve aussi la vraie clarté, vous
« vous laissez aller à des applications trop hâtées, faciles
« à la vérité, mais qu'un homme comme vous devrait

« laisser à des esprits subalternes, comme cette applica-
« tion ingénieuse, si l'on veut mais trop immédiate et
« par cette raison très à la portée d'être tournée en ridi-
« cule. cette application des idées du Fini et de l'Infini
« à l'histoire et même à la géographie, qui me paraît
« tout à fait dans le genre de M. Ast. Pourquoi ne pas
« épargner aux Français les années d'apprentissage que
« nous autres Allemands, nous avons dû parcourir?
« Pourquoi leur donner les idées peu expliquées par
« lesquelles nous avons commencé, lorsque avec un
« peu de patience on pourrait d'abord les mettre sur le
« chemin de la science claire, assurée et parvenue à son
« but? Pourquoi leur donner des idées éparses, impar-
« faitement conçues, d'une philosophie qui n'est
« jusqu'à présent achevée que dans l'esprit de son
« premier auteur, ou leur donner pour équivalent un
« système mesquin, insuffisant au fond, incapable d'être
« rendu intelligible tel qu'il est, et par conséquent d'être
« représenté fidèlement, et qui au reste ne formera
« jamais qu'un épisode, bien odieux dans l'histoire de
« la pihlosophie originaire dont il est issu?

« Les idées, en Allemagne même, ne sont pas encore
« mûries, au point d'être présentées aux Français. C'est
« dans l'unique but de porter la philosophie à cette
« haute généralité d'idées et d'expressions, où, par elle-
« même, elle est capable d'être comprise de tout peuple
« pensant, que j'ai mis un temps si considérable à mes
« ouvrages, qui cependant vont se publier dans le cours
« de l'hiver. J'espère qu'ils finiront d'un coup les

« discussions subalternes dans lesquelles je vous vois « encore impliqué. Quand ils seront publiés, il me suf- « fira de trouver un bon traducteur, et j'espère pouvoir « me passer d'un interprète.

« Je me suis d'abord laissé entraîner dans le fond de « la matière : je n'ai rien dit sur le grand mérite de « votre ouvrage, de la part de l'éloquence, de la clarté « avec laquelle vous avez rendu des idées jusqu'ici « étrangères à la France, et surtout de la grande péné- « tration que vous montrez dans tout ce qui est propre « à vous et n'appartient qu'à vous même. Mais cela « s'entend entre nous. Nous ne sommes pas au monde « pour nous faire des éloges l'un à l'autre, surtout quand « nous sommes, comme on dit en Allemagne, à quatre « oreilles. Je ne crois pas non plus devoir excuser la « liberté que j'ai prise de vous adresser une critique que « vous n'avez pas demandée. Et vous aussi, mon très « cher ami, soyez vrai et sincère avec moi. Je n'aime « que cela ; et je le mérite, étant comme toujours avec « un véritable attachement de cœur,

« Votre ami très dévoué,

« SCHELLING. »

« P. S. Dites à M. Guignaut, auquel j'ai tant d'o- « bligations, et que j'ai fait attendre si longtemps, que « je lui ferai tenir, par feuille, mon ouvrage sur la « mythologie. C'est pour cela que je vous prie de lui « demander son adresse, si toutefois, il en faut. Le « second ouvrage contiendra mes leçons de l'hiver

« passé (Introduction à la Philosophie), qui sont pour
« l'Allemagne à peu près ce que les vôtres ont été
« pour la France. Il y a une partie historique où je
« pense aussi parler de vous et de vos efforts, de faire
« valoir en France la philosophie Allemande.

« Répondez au moins si vous avez reçu cette lettre, et
« si votre dernière leçon a paru, pour laquelle j'ai déjà
« fait écrire à Paris. Si vous adressez : Monsieur
« Schelling, Président de l'Académie Royale des
« Sciences, il n'est pas nécessaire d'affranchir les
« lettres. Si vous pensiez à m'envoyer quelque chose
« par la diligence, il faudrait adresser : A l'Académie
« Royale des Sciences : c'est sous cette adresse que tout
« me parvient directement.

« SCH. »

On est peiné de trouver, dans l'âme de Schelling, tant d'amertume contre son ancien ami et collaborateur, Hegel. Il pouvait bien se sentir au-dessus de lui. Mais c'est précisément sa supériorité qui aurait dû le préserver de cette aigreur. Hegel avait été appelé à Berlin, la capitale intellectuelle de l'Allemagne, dès 1818, pour occuper la chaire de Fichte. Schelling ne monta dans cette même chaire que 23 ans plus tard, en 1841, dix ans après la mort de son condisciple de Tubingue et d'Iéna. La jalousie était-elle entrée dans le cœur de Schelling ? Nous hésitons à le supposer, parce qu'il nous semble qu'il devait être à l'abri d'un sentiment si peu fait pour lui. Il pouvait sans vanité se dire que le

renom qu'il possédait depuis bien des années, le dédommageait de toute injustice, si l'on en commettait envers lui. Il est assez présumable que M. V. Cousin dut être blessé comme nous le sommes, même après un long intervalle ; et c'est là peut-être ce qui retarda sa réponse. Elle est presque à un an de date. Elle est d'ailleurs pleine de sagesse et de bon sens. Il ne veut pas prendre parti entre les adversaires : il les aime et les admire tous les deux ; il voudrait pouvoir les réconcilier. Quant aux critiques que Schelling adresse à ses leçons, il l'en remercie en toute sincérité ; il accepte les unes ; il repousse les autres ; mais il est plein de reconnaissance pour le soin qu'on a pris de le lire, et pour le temps qu'on lui a consacré. Nous savons de reste que ce ne sont pas de vaines formules : et quand on est ami de la vérité, on la demande à tout prix, même avec quelques froissements d'amour-propre. Plus tard, Schelling exprimera un jugement général sur le système de M. Cousin.

Réponse de M. Cousin :

30 octobre 1829.

« Il y a longtemps, mon cher ami, que j'aurais dû « répondre à votre lettre du 27 novembre 1828. Mais « mes occupations s'amoncèlent tellement que je puis « à peine y suffire. Je ne veux pourtant pas rentrer « dans la vie universitaire sans avoir causé un peu « avec vous.

« Loin d'être choqué le moins du monde des cri-

« tiques que vous me faites sur mes leçons de 1828, je « vous en remercie sincèrement. Si j'avais pu douter « de votre amitié, je l'aurais reconnue là. Vous me « prouvez ainsi que vous me portez un véritable inté- « rêt, et même que mes travaux vous inspirent quelque « estime, puisque vous prenez la peine de m'en mon- « trer les côtés faibles, et le long chemin que j'ai encore « à parcourir pour arriver au but définitif. Merci, « encore une fois, merci. Vous me connaissez assez « pour être bien convaincu que je ne parle pas ainsi « par politesse, mais du fond du cœur: et je vous « supplie de vouloir bien me continuer les mêmes « avertissements sur mes leçons de 1829.

« Je mets d'autant plus de prix aux conseils que je « sollicite de votre amitié, qu'ils m'avertissent et « m'éclairent sans me subjuguer. Ainsi, je suis fort « aise de connaître votre opinion sur le passage de « mes leçons relatif à la Création, mais je suis loin de « m'y rendre. D'abord, je persiste à allier dans le prin- « cipe éternel la plus haute liberté et la plus haute « nécessité; et contre cette théorie vous me paraissez « assez mal venu, ne vous en déplaise, à me citer votre « essai sur la liberté de l'homme. Ensuite, il ne faut pas « qualifier cette théorie de Néoplatonisme : car préci- « sément les Néoplatoniciens, avec lesquels il ne faut « pas d'ailleurs plaisanter, pèchent pour n'avoir pas « assez profondément entendu cette théorie ; ce qui « leur a fait prendre en dédain ce monde et les choses « visibles. Il n'a jamais été non plus dans mon inten-

« tion de donner le Fini, ni pour un élément ni pour
« un principe primordial, puisque je pars de l'unité
« absolue ; et il est évident que je ne le donne comme
« un élément sui generis que dans la classification des
« éléments de l'ordre général, tel qu'il est aujourd'hui
« et tout formé. Et, avec votre permission, c'est ainsi
« qu'en juge Platon dans le Philèbe. Mais en même
« temps, mon cher ami, je suis assez de votre avis
« quand vous me dites que j'aurais mieux fait de ne
« pas appliquer brusquement et violemment ces Caté-
« gories à l'histoire et surtout à la géographie, applica-
« tion que vous trouvez un peu dans le goût de M. Ast.
« Ici, vous pourriez bien avoir raison, et je compte
« bien faire mon profit de votre critique.

« J'aborderai avec la même simplicité un autre
« point de votre lettre, celui où vous supposez que je
« sois embarrassé entre M. Hegel et vous. Non, je ne
« suis point embarrassé ; car je vous aime et vous
« estime profondément tous les deux, et profite de l'un
« et de l'autre, sans vouloir jurer ni par l'un ni par
« l'autre. Tous les deux vous m'avez reçu en 1818,
« avec une cordialité que je n'oublierai jamais : et
« quand une police en délire osa donner sur ma per-
« sonne le scandale d'une arrestation arbitraire, qui
« pouvait mettre en péril ma réputation de bon sens
« et de loyauté, tous deux, et lui surtout, vous m'avez
« donné des gages d'une estime et d'une amitié non
« équivoques. Jugez donc, après cela, quelle faiblesse
« d'âme il y aurait à moi d'aller abandonner l'un ou

« l'autre, pour tel ou tel système métaphysique, qui « certes ne pourra jamais être aussi évident à mes « yeux que cette pauvre petite maxime morale, qu'il « faut rester fidèle à ses amis. Vous vous êtes aimés, « puis vous vous êtes refroidis ; maintenant vous voilà « brouillés et presque ennemis. Je le regrette : mais je « suis bien déterminé, pour ma part, à ne pas me « brouiller volontairement ni avec l'un ni avec l'autre, « quoi qu'en puisse dire et penser l'un ou l'autre. Plus « d'une fois à Berlin, j'ai fait taire les amis de M. « Hegel, lesquels ne me plaisaient pas le moins du « monde. Pour lui, je lui rends cette justice que « jamais il ne m'a dit un mot qui pût blesser les senti- « mens que je vous porte. Je ne crains pas d'ajouter « qu'il me respecte assez et me connaît trop pour ne « s'en être jamais avisé. Trouvez bon, mon cher ami, « qu'il en soit de même avec vous. Votre parfaite « loyauté doit comprendre la mienne ; et vous con- « cevez que je ne dois ni ne veux souffrir, de qui que « ce soit, aucune expression de mépris pour un homme « dont je fais profession d'être l'ami. — Fort bien, direz- « vous, pour les individus : mais entre les systèmes, il « faut bien se prononcer. Je n'en vois pas la nécessité. « Je suis un ami de la vérité, qui, après avoir dépassé, « je crois, le peu qu'on peut savoir de philosophie en « France, a été demander des inspirations à l'Alle- « magne. Elle m'en a fourni abondamment. De là, une « reconnaissance et une vraie tendresse, qu'une indigne « persécution n'a point affaiblies. J'y ai étudié Kant,

« et je crois le comprendre. J'oserai presque en dire « autant de Fichte. Pour vous, je vous ai moins étudié, « je vous comprends moins ; vous êtes trop au-dessus « de moi pour que je puisse vous mesurer. Je profite « donc de ce qui me convient, ça et là, dans vos idées, « mais sans juger l'ensemble, sans adopter ni rejeter « votre système. Il en est de même de Hegel, avec « cette différence qu'avec lui j'en suis réduit à des con- « versations positives, ses livres étant pour moi lettre « close. Seulement, il me semble que vous vous ressem- « blez en beaucoup de points ; et quand je vous vois vous « battre, je vous dirais volontiers : Mes chers amis, « vous tirez contre vous-mêmes. Je n'aperçois encore « que vos ressemblances. Quant au fond, ne vous « entendant pas parfaitement, je ne me prononce pas « sur votre compte, et ne parle ni de l'un ni de l'autre, « excepté pour rendre hommage à votre mérite supé- « rieur, et à la bonté avec laquelle vous m'avez tous « deux accueilli. Voilà où j'en suis ; plus tard, je vous « étudierai tous deux sérieusement et me prononcerai « peut-être ; jusqu'ici je reste dans le doute et le « silence, comme un homme trop sincère et trop ferme « pour se laisser entraîner au delà de sa conviction.

« J'aurais encore cent mille choses à vous dire ; mais « j'en ai dit assez pour vous. Prenez-moi, mon cher « ami, pour un homme honnête et qui vous aime, et « dont les travaux philosophiques ne sont peut-être « pas tout à fait indignes de votre attention, si vous les « prenez dans leur vrai point de vue, c'est-à-dire relati-

« vement à la France, à laquelle seule je m'adresse.
« Elle commence à m'entendre ; et grâce à ma constance et à mon zèle, et aussi à ma prudente circonspection, le goût de la philosophie se répand ; et déjà des essais heureux attestent un travail véritable. Je suis tout enfoncé dans la polémique contre Locke, Condillac, Helvétius, Cabanis, Tracy, etc. Là est pour moi le champ de bataille. Je suis à Paris et non pas en Allemagne ; et Paris, mon cher ami, c'est Londres, c'est Édimbourg, c'est la Belgique, c'est l'Italie.

« Adieu, aimez-moi toujours ; écrivez-moi, et envoyez-moi d'utiles critiques ; elles seront toujours reçues avec les sentiments que je vous ai voués.

« VICTOR COUSIN. »

30 octobre 1829.

Voici diverses lettres de M. Pastoret et de M. Krug, le professeur de Leipzig, que M. Cousin avait vu en 1817, à son premier voyage en Allemagne.

M. Pastoret écrivait à M. Cousin le billet suivant, même avant que la mesure réparatrice n'eût été prise :

Paris, 7 janvier 1828.

« Je prie M. Cousin d'agréer les deux nouveaux volumes que je viens de publier de l'Histoire de la législation. S'il n'a pas les volumes précédents, je serai heureux de les lui offrir. Je lui renouvelle ici l'expression de ma haute estime et de tous les autres sentiments qu'il est si bien fait pour inspirer.

« PASTORET. »

Le 25 août 1828, M. Pastoret, qui avait reçu de M. V. Cousin la dernière leçon, lui écrivait :

« Je vous remercie, Monsieur, de la bonté que vous « avez eue de m'envoyer votre dernière leçon. Mon « attention s'est plus particulièrement portée, comme « vous le désiriez, sur ce qui concerne la Charte. Je ne « puis que réunir ma faible opinion à ce que vous avez « si bien dit. Je vous rends grâce surtout de vous être « élevé contre ces ridicules prétentions de balance et « d'équilibre, mots non compris par ceux qui les em- « ployent, et d'une exécution trop impossible pour que « des hommes de quelque sagesse ou de quelques lu- « mières osent le vouloir ou le tenter. Les bassins d'une « telle balance varieraient trop souvent, et ne pourraient « se soutenir en cet état pendant la plus courte durée. « Qu'entend-on, d'ailleurs, par ce désir d'égalité entre « des pouvoirs inégaux par leur nature, par leur ca- « ractère, par les obligations ou les devoirs que chacun « d'eux doit s'imposer? Comment pourrait-on vouloir « que le bassin démocratique fût égal en force et en « puissance au bassin de la royauté, de cette royauté « qui doit tout prévoir, tout surveiller, tout diriger, « inspiratrice et exécutrice suprême des lois, régula- « trice de la paix et de la guerre, des relations exté- « rieures de la France avec tous les peuples, protectrice « universelle et toujours présente dans tous les lieux, « dans tous les temps et pour tous les besoins ?

« La division des pouvoirs, je l'entends : elle est

« juste ; elle est nécessaire ; toujours même, elle exista
« en France avec plus ou moins d'étendue. L'autorité
« judiciaire en particulier y fut toujours indépendante
« du gouvernement de l'État. Elle s'étendit même au
« delà des bornes qui lui paraissent destinées, et cela sans
« réclamation, et non sans avantage peut-être pour les
« sujets. Et quant à l'administration intérieure, qui ne
« se souvient des États de plusieurs provinces et des
« droits qu'ils avaient conservés ?

« Je veux aussi vous remercier, Monsieur, de ces
« éloges, on peut dire courageux, que vous donnez à
« la modération. Toujours poursuivie dans des temps
« d'agitation, elle a quelque peine encore à se faire en-
« tendre dans des temps plus calmes : et cependant,
« elle seule forme à la longue l'opinion de l'histoire et
« le jugement de la postérité. Mais ceux qui passent
« leur vie à la conseiller, à la défendre, à la pratiquer,
« doivent s'attendre à tous les dédains de l'exagération
« et de cette violence qui se croit de la force. Leur
« conscience les rassure aisément, et non moins encore
« l'espérance, quoique éloignée, d'un triomphe sur lequel
« reposent la sagesse des États et le bonheur de tous.

« Je termine ma lettre, Monsieur, comme je l'ai
« commencée, en vous remerciant du haut témoignage
« d'estime que vous venez de me donner. Je sens bien
« vivement tout le prix que je dois mettre à la confiance
« d'un homme tel que vous.

« PASTORET. »

Enfin, le 14 novembre de cette même année, M. de Pastoret remerciait M. Cousin de l'envoi des Fragments philosophiques :

« Monsieur Cousin connaît depuis longtemps ma
« haute estime pour lui, et la gratitude que m'inspire
« son extrême bienveillance pour moi. Le savant ou-
« vrage qu'il m'envoie n'est pas de ceux qu'on peut
« lire avec rapidité. Les méditations de l'auteur y ap-
« pellent les méditations du lecteur : et le lecteur se
« trouve heureux d'avoir un tel guide. Je vais le suivre
« dans les Écoles de l'Antiquité, et auprès des grands
« hommes qui en furent les fondateurs ou la gloire. Je
« le remercie d'avance des nouvelles lumières que je
« lui devrai ; et je le prie d'agréer en même temps, avec
« le désir que j'ai de l'avoir pour confrère, l'assurance
« d'une considération bien distinguée et de mon bien
« sincère attachement.

« PASTORET. »

Né en 1756, M. de Pastoret avait, en 1787, été nommé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. En 1820, il était de l'Académie française. Il avait été ministre sous Louis XVI : et il avait dû sortir de France. A sa rentrée, il avait fait partie des Cinq Cents, bientôt dissous. Sénateur en 1809, Pair en 1815, en 1829 il devenait chancelier de France et tuteur du duc de Bordeaux. Il est mort en 1839. Son ouvrage principal est l'Histoire de la Législation, en 11 volumes.

La lettre de M. Krug, de Leipzig, était encore plus flatteuse :

Monsieur le Professeur,

« J'ai lu avec le plus grand plaisir vos Cours d'his-
« toire de la philosophie, et je m'empresse de féliciter
« les étudians français d'avoir recouvré un maître,
« dont les leçons doivent beaucoup contribuer à éclairer
« leurs esprits, et, en même temps, à confondre les en-
« nemis des lumières et de la philosophie, de cette
« science éminente qui domine toutes les autres. Puis-
« siez-vous longtemps encore continuer vos travaux
« salutaires, afin que la France bientôt soit tout à fait
« délivrée de ces monstres jésuitiques, qui veulent de
« nouveau détruire la liberté et répandre les ténèbres.

« Quant à moi, je travaille dans ma petite sphère
« avec vous, Monsieur, pour la même belle cause.
« C'est pour quoi j'ose vous prier de vouloir bien
« accueillir l'avis imprimé d'une collection de mes
« écrits philosophiques, politiques et théologiques, que
« vous recevrez avec cette lettre. Si vous voudrez en
« faire une honorable mention dans vos journaux litté-
« raires, vous m'obligerez infiniment ; car il y a peu de
« Français qui connaissent la littérature allemande si
« parfaitement comme vous.

« Au reste je vous prie d'agréer l'assurance de la
« plus haute considération avec laquelle j'ai l'honneur
« d'être, Monsieur le Professeur, votre très humble
« serviteur.

« Krug. »

A Leipsic, le 1er novembre 1828.

Parmi les félicitations de tous genres que provoqua le Cours de 1828, il n'y en a eu certainement aucune qui ait pu plaire à M. Cousin plus que trois lettres de Mme Angebert. Qu'était Mme Caroline Angebert? M. Cousin l'ignorait; et aujourd'hui nous ne le savons guère plus que lui. Tout ce qu'elle nous apprend sur elle-même, c'est qu'elle était la femme du commissaire de la marine à Dunkerque. Dans cette ville, on n'a pas conservé de souvenir qui la concerne. Mais ses lettres font foi qu'elle était philosophe autant qu'homme au monde. A la justesse et à la vigueur du raisonnement, elle ajoutait, avec trop de prolixité peut-être, la grâce et la douceur féminines. Parfois, comme on le verra, elle savait faire parler la raison, dans la conduite de la vie ordinaire, avec une autorité que de plus savants qu'elle auraient bien fait d'écouter. Après 1830, elle se permit de soumettre à M. Cousin d'excellents conseils, qu'elle n'était pas seule à lui offrir. C'est qu'elle était profondément dévouée à la science; et jamais désintéressement n'a été plus réel. D'où venaient de tels sentiments? Comment s'était formé ce solide esprit? Quelle éducation avait reçue Mme Angebert? S'était-elle instruite elle-même, par ses seules méditations? Dans la leçon 8e (page 19) M. Cousin avait assez mal parlé des femmes et des enfants. Mme Angebert avait été choquée de cette injustice: et elle s'enhardit à réclamer pour son sexe, auprès du professeur, qu'elle ne connaissait pas et que sans doute elle ne devait pas connaître de si tôt.

Dunkerque, le 30 septembre 1828.

« Monsieur,

« Vous n'avez pas un disciple plus fervent que moi, « ou qui, j'ose le dire, comprenne mieux vos sublimes « leçons. Je recherche, j'adore la vérité, et cependant, « je suis une femme. Jugez de l'impression qu'a dû « produire sur moi le dédain que vous exprimez pour « mon sexe, en l'assimilant à l'enfance! Votre cours fait « époque dans ma vie, comme une révélation. Vous, « Monsieur, si constant admirateur de Platon, vous « n'ignorez pas le culte qu'on rend à l'homme inspiré « à qui l'on doit une source de lumières. Pénétrée pour « vous de cet enthousiasme de la raison, je vous suivais « avec toute la confiance et l'abandon d'une femme « pour le guide de ses pensées: mais voilà que soudain, « cette voix si entraînante et si persuasive prononce un « anathème dans lequel tout mon sexe est enveloppé.

« Je crois vous entendre me dire, avec un accent de « mépris : « Femme, être incomplet et condamné à une « éternelle enfance, tu prétends t'élever à la philosophie! « Quel aveuglement est le tien? Tu n'es point animée du « même souffle que l'homme ; il n'est donné qu'à lui de « contempler la vérité. » Frappée d'étonnement et de « douleur, accepterai-je cette réprobation?

« Je ne puis, Monsieur ; car on ne saurait, sur la foi « de personne, abjurer sa propre conscience. Vous accu- « serai-je d'injustice ou d'erreur? A Dieu ne plaise que « j'oublie à ce point ma faiblesse, et qu'en entreprenant « de vous combattre, je montre un tel excès de présomp-

« tion que le ridicule seul pourrait me faire absoudre.
« Non, Monsieur, c'est avec déférence, avec timidité
« que j'en appellerai à vous de vos propres arrêts, ou
« plutôt de vos expressions ; car je ne puis croire
« qu'elles aient eu, dans votre pensée, le sens qu'elles
« renferment, que vous déshéritiez la femme du patri-
« moine intellectuel de l'humanité, que vous refusiez
« à la compagne de l'homme, à sa mère, à sa sœur, une
« âme composée des mêmes éléments que la vôtre. Si
« vous entendez que ces éléments n'existent dans la
« femme qu'à un degré inférieur, je me range à votre
« opinion. Mais, ce principe admis, la distance est assu-
« rément bien moindre de la femme à l'homme que de
« l'homme à Dieu. Cependant, Monsieur, votre foi
« religieuse et philosophique est que Dieu a donné à
« l'homme assez d'intelligence pour le comprendre ;
« comment admettre alors qu'il ait refusé à la femme
« la faculté de comprendre les idées de l'homme ? C'est
« pourtant ce que vous semblez dire, lorsqu'en entrete-
« nant vos auditeurs du haut degré de généralité que
« peut atteindre la pensée humaine, vous ajoutez que
« là tout est obscur pour les enfants et pour les femmes.
« Pour les enfants sans doute, puisque beaucoup de leurs
« idées sont dans l'enveloppement. L'enfant est un être
« incomplet, progressif ; la femme, au contraire, est un
« être achevé, selon sa nature ; et ma raison ne conçoit
« pas qu'elle puisse être, avec justesse, comparée à
« l'enfant. Ou la femme est privée du dernier élément
« qui se manifeste dans l'âme humaine ; ou, si cet élément.

« qui est enveloppé dans l'intelligence de son frère au « berceau, l'est aussi dans la sienne, il doit également « s'y développer, suivant son degré de force ou de « faiblesse. Vous l'avez dit, Monsieur : « A quelle con- « dition y a-t-il intelligence pour nous? Ce n'est pas « à la condition qu'il y aura un principe d'intelligence « en nous, mais à la condition que ce principe se déve- « loppera. » Je reconnais que ce développement est « plus rare chez la femme : je n'entreprendrai pas d'en « déduire les raisons, vous les connaissez et vous savez « mieux les apprécier que moi. Mais, si sur cent hommes, « il en est cinq qui réfléchissent, je suppose que sur dix « mille femmes il n'y en ait qu'une seule, toujours est- « il que cette femme sera supérieure aux quatre-vingt- « quinze hommes qui, sur cent, ne réfléchissent pas.

« Il me semble, Monsieur, que je trouverais, dans « l'histoire, comme dans la vie privée, plus d'un exemple « en faveur de ma cause : mais je vous ferai grâce de « mon érudition, convaincue d'ailleurs, que votre gé- « nérosité se chargera pour moi des arguments dont je « crois devoir m'abstenir.

« Cette lettre ne m'est point dictée par l'envie d'usur- « per quelques instants votre attention : je ne ferai « jamais du peu d'esprit que je possède un instrument « de vanité ; un sentiment plus sérieux, plus profond a « conduit ma plume : je me flatte, Monsieur, que vous « me rendrez cette justice.

« Quelque convenable que je trouve de ne point « vous parler de moi, j'ai besoin de vous assurer que

« si je n'ai cédé à aucun mouvement personnel; j'ai cédé
« encore moins à une impulsion étrangère : seule j'ai
« conçu l'idée de vous écrire, et seule je l'exécute. Je
« ne suis l'instrument, ni l'écho de personne ; tout ce
« qui m'entoure, ou ne vous connaît point, ou s'obs-
« tine à ne pas vous comprendre. Après avoir justement
« hésité, je cède, peut-être à tort, au désir que j'éprouve
« d'oser vous demander, Monsieur, si vous n'avez parlé
« qu'en général, et sauf les exceptions, ou s'il est vrai
« que vous jugiez mon sexe incapable de s'élever jusqu'à
« la pensée pure... Si telle est votre décision, peut-être
« la foi que j'ai eue jusqu'ici en moi-même sera-t-elle
« ébranlée, tant votre génie a d'ascendant sur moi. Mais
« que ce doute serait cruel ! Qu'il serait triste pour la
« femme d'être condamnée à passer sur la terre à côté
« de l'homme sans pouvoir jamais s'élever jusqu'à lui,
« de n'en obtenir qu'un sourire de pitié, quand elle s'ef-
« forcerait d'unir toute son âme à la sienne ! Trop rap-
« prochée de lui pour ne pas entrevoir au moins ce qu'il
« voit, pour ne pas entendre confusément ce qu'il
« entend, cette pauvre créature humaine, rejetée, sur
« un point, en dehors de l'humanité,

Mesurant d'un regard les fatales limites,
Resterait en pleurant aux portes interdites !

« Non, encore une fois, je ne puis croire, Monsieur,
« que ce soit là votre opinion : mais ne craignez-vous pas
« que, d'après vos paroles, on ne se l'imagine, et que vos
« disciples n'appliquent durement la doctrine de leur

« maître ?... Ne seriez-vous pas bien désolé d'avoir « affaibli, dans quelques familles, ces liens de sympathie « et d'amour pur qui ne sauraient être qu'avantageux à « la morale, je dirai même à la philosophie? Hé! « pourquoi la philosophie dédaignerait-elle la modeste « pierre que toute femme douée de réflexions peut « apporter à l'édifice de la pensée? Mais, c'en est trop, « Monsieur, je me laisse entraîner : j'ai dépassé les « bornes que je m'étais prescrites. A tout autre que « vous peut-être n'oserais-je adresser cette lettre, où « manquent la science et le talent, et dont le seul mérite « est d'être écrite avec sincérité. Mais l'homme émi- « nemment supérieur doit être éminemment bon et « indulgent. Votre profession de foi, d'ailleurs, me « rassure : Ne rien dédaigner, tout mettre à profit, tout « accepter et tout combiner, telle est votre méthode en « histoire, en philosophie, en toute chose. Je puis donc « espérer que, moi, faible et obscur fragment de l'hu- « manité, je ne serai point repoussée par son meilleur « ami et son plus éloquent interprète.

« Quoi qu'il en puisse être, Monsieur, je resterai « toujours et votre humble disciple et votre admiratrice « la plus zélée.

« Caroline ANGEBERT. »

« Mme Angebert, hôtel de la Marine, à Dunkerque. »

Nous n'avons pas la réponse que M. Cousin fit à cette lettre ; elle n'avait pu que le toucher ; mais il n'est pas probable que sa réponse ait été décourageante.

Autrement Madame Angebert n'aurait pas continué la correspondance. Sa modestie n'ôtait rien à sa fierté : et si elle eût été éconduite, elle se serait tue, voyant qu'elle se trompait sur le philosophe, si d'ailleurs son ardeur philosophique n'en eût pas été refroidie. Il paraît bien que l'Antiquité a connu des femmes philosophes, l'Aspasie du Ménéxène et la Diotime du Banquet, autant qu'on en peut juger. Dieu ne fait point parmi les hommes beaucoup d'âmes vraiment philosophiques. Ces âmes-là sont plus rares encore parmi les femmes. Madame Angebert a été un de ces êtres aimés du ciel. Mais ils sont toujours des exceptions. La femme a, dans l'ordre naturel des choses, d'autres fonctions à remplir que celles de la réflexion. Elle a tort en général de marcher sur les traces de l'homme : elle est faite surtout pour la pratique, bien que la spéculation ne lui soit point interdite.

Dunkerque, 12 octobre.

« Je reconnais, Monsieur, qu'on ne saurait trouver « dans vos leçons un anathème proprement dit contre « mon sexe, et que j'ai employé dans ma requête des « expressions un peu exagérées. Aussi est-ce de bon « cœur que je viens vous faire amende honorable, et « vous prouver que, si je me laisse quelquefois entraî-« ner par mon imagination, je sais du moins m'aper-« cevoir de ses écarts. J'espère d'ailleurs que vous « m'absoudrez entièrement, quand je vous aurai dit « que, depuis que je me connais, la destinée des

« femmes, leur éducation, leur position sociale, ont
« été le sujet constant de mes pensées les plus sé-
« rieuses. Je gémis de nous voir toujours opprimées ou
« gâtées. L'indulgence que l'on a pour nos charmants
« défauts m'indigne et m'humilie, parce qu'elle est
« une preuve qu'on nous estime trop peu pour exiger
« de nous une raison solide et des vertus fortes. Vous
« concevez, Monsieur, qu'avec de tels regrets, et mon
« admiration pour vous, ces mots « les enfants et les
« femmes » aient retenti douloureusement en moi,
« alors qu'ils sont tombés du haut de votre chaire,
« dans un sens qui m'a paru fait pour autoriser, chez
« certains jeunes gens, un dédain que je crois injuste et
« fâcheux. J'en restai d'autant plus frappée que j'avais
« attendu (comme j'attends encore), d'une philosophie
« aussi élevée, aussi consolante que la vôtre, une pro-
« tection puissante pour toutes les existences morales.

« Je me fusse abstenue, Monsieur, de cette explication
« si je n'avais surtout désiré vous écrire encore pour
« vous remercier de la bonté que vous avez eue de me
« répondre, et d'éclaircir mes doutes d'une manière
« aimable et satisfaisante. Soyez persuadé que je sens
« tout le prix d'un procédé aussi flatteur... Ne craignez
« nullement, du reste, que je veuille prendre l'habitude
« de vous faire part ainsi de toutes mes impressions ;
« je serais trop fâchée de vous être importune. Cette
« lettre-ci est tout à fait sans conséquence, et ne prétend
« pas à l'honneur d'une réponse. Elle est bien peu
« digne de vous être adressée : je vous l'écris pour ma

« propre satisfaction ; c'est un trait d'égoïsme que vous
« excuserez, en faveur des motifs qui me le font com-
« mettre. Toutefois, si je me renferme dans ces bornes
« étroites et toutes personnelles, c'est par pure dis-
« crétion ; car il n'est pas un seul de vos disciples qui
« n'eût une foule de réflexions à vous soumettre, de
« questions à vous adresser. Mais moi qui ne me suis
« déjà que trop donné carrière, je crois fort à propos
« de m'arrêter ici : et je me borne à vous réitérer,
« Monsieur, l'expression d'une reconnaissance qui va
« encore ajouter, pour moi, un intérêt de plus à vos
« enseignements. Je n'ai nul besoin, je pense, de vous
« assurer de ma plus haute et de ma plus parfaite con-
« sidération.

« Caroline Angebert. »

Dunkerque, 22 novembre 1828.

« Avez-vous prévu, Monsieur, à quoi vous vous ex-
« posiez en m'autorisant à vous communiquer mes ré-
« flexions, et en vous engageant à y répondre? Elles ne
« seront le plus souvent que la preuve de mon igno-
« rance. Quelle tâche pour vous alors, que celle de
« redescendre à l'a-b-c de la philosophie, de satisfaire
« à des questions nouvelles et difficiles pour moi, sans
« doute, mais depuis longtemps résolues par la science!
« Je vous comprends mieux que ne le font certains
« érudits ; je fais plus, je vous crois. Mais ma conviction
« est toute de sentiment et de raison. Je ne connais
« guère que les faits qui viennent directement à mon

« intelligence, je n'ai d'autre logique que celle de la
« nature : car j'ai à peine entrevu la méthode.

« Vous ne pourriez attendre beaucoup plus d'une
« femme, et surtout d'une femme vivant en province,
« privée de documents, de tout commerce intellectuel.
« Si vous n'étiez qu'un de ces philosophes qui le sont
« devenus à force d'étude, peut-être pourriez-vous, par
« fois, rajeunir vos pensées dans la naïveté des miennes :
« mais vous, Monsieur, qui possédez, avec les richesses
« de l'érudition, cette divination du génie qui précède
« la science, l'éclaire et la sait dominer toujours, quel
« fruit pouvez-vous retirer de mes observations ? Aucun,
« vous ne l'ignorez pas : et je le sens trop bien pour
« avoir la folie d'aller m'ériger en critique.

« Je n'ai nulle envie d'ergoter sur des mots. Il me
« faudra de plus puissants mobiles ; et certes, les sujets
« sérieux ne me manqueront pas. Il y a des abîmes où
« ma raison se perd et où je serais trop heureuse de vous
« avoir pour guide. Mais comment abuser à ce point de
« votre bonté ? Comment, par exemple, oser, suivant
« mes idées du moment, vous présenter de prime abord
« des problèmes de philosophie morale ou transcen-
« dante, en déraisonnant peut-être sur la philosophie
« élémentaire ? C'est pourtant à peu près ce qui doit
« résulter de la permission que vous me donnez. Inca-
« pable de vous servir, brûlant de m'éclairer, je ne
« pourrai guère vous entretenir que dans ce seul but.
« Il y aura là un avantage inappréciable pour moi ;
« mais pour vous, Monsieur !

« La conséquence de tout ceci, c'est qu'une mo-
« destie trop fondée me prescrirait de refuser l'hon-
« neur que vous voulez me faire. Hé bien, je ne saurais
« lui obéir. Je suis dominée par une puissance plus
« forte, dans laquelle je voudrais voir de la destinée.
« Une ère nouvelle vient de s'ouvrir pour moi. Agitée
« par l'incertitude des jugements et des systèmes divers,
« mon âme ne savait où se reposer : elle a trouvé son
« point d'appui dans une philosophie sublime. Ce
« n'était point encore assez : voilà que le représentant
« illustre de cette philosophie daigne m'accorder son
« attention, sa bienveillance. Étonnée d'un bienfait si
« inespéré, troublée de la crainte de m'en montrer in-
« digne, je sens que, si ce malheur m'arrivait, je ne
« pourrais me pardonner de n'avoir pas mis toutes mes
« facultés en usage pour le détourner. Vous voyez bien,
« Monsieur, qu'il faut que je m'épargne un semblable
« remords. Vous pourrez dire, d'après cette conclusion,
« que j'aurais dû me dispenser de vous parler si lon-
« guement de mes scrupules ; mais comme leur absence
« eût été de la présomption et un manque de délica-
« tesse, je n'ai pas voulu vous les taire. Je m'aperçois,
« d'une autre part, qu'il est inconséquent à moi de
« passer outre, en les trouvant si justes. Sur ce dernier
« point, je ne me défends pas, vous me jugerez : je ne
« veux point chercher à vous paraître supérieure à ce
« que je suis. C'est pour tous ces motifs que j'ai voulu
« vous faire une profession de foi, que je vous prie très
« instamment de ne pas regarder comme une précau-

« tion oratoire, mais bien comme l'expression sincère,
« quoique imparfaite, des sentiments qui me dirigent.

« Peut-être cet hiver pourrai-je moins que jamais
« vous présenter mes réflexions d'une manière conve-
« nable ; des soins tout différents, mais qui sont des
« devoirs, viendront, je le crains, m'en empêcher sou-
« vent. Veuillez avoir de la patience et ne pas désespérer
« de moi. Dans quelque temps, j'aurai plus de loisir :
« dans un an, dans deux, je vaudrai un peu plus.
« Quand la pensée s'est élevée, elle ne redescend pas.

« Il y a, Monsieur, dans vos dernières leçons,
« quelques théories dont l'évidence m'a échappé : sans
« doute, elles se reproduiront dans votre prochain
« cours. Je tâcherai alors de vous exposer mes doutes
« le moins mal possible : ce ne sera jamais qu'à titre
« d'écolière. D'ailleurs, presque toujours vous me per-
« suadez, et je ne pourrai guère vous envoyer que des
« reflets très affaiblis de votre propre lumière. Mais
« enfin, s'il est doux, même pour la raison, de rencon-
« trer une sympathie profonde et d'autant plus réelle
« qu'elle ne tient à aucun préjugé d'habitude ou d'édu-
« cation, si l'on aime à sentir son génie compris et
« admiré, je puis, Monsieur, vous offrir tout cela, en
« dédommagement de l'indulgence dont vous aurez
« besoin en ma faveur, et que je saurai toujours mériter,
« au moins par ma reconnaissance.

« Caroline Angebert. »

Voici la seule lettre de M. Cousin qui ait été con-

servée ; elle ne répond pas directement aux précédentes ; elle ne vient qu'après plus d'un an ; mais elle n'en est pas moins précieuse par les détails qu'elle contient. Elle est d'ailleurs aussi sage que respectueusement affectueuse.

Lettre de M. V. Cousin.

A Mme Caroline Angebert, Hôtel de la Marine, Dunkerque.

Paris, 2 mars 1830.

« Je n'ai qu'un mot à vous dire, Madame, pour jus-
« tifier mon silence. Ma mère est morte, après deux
« mois de la plus triste agonie : et moi je suis dans l'état
« que vous pouvez imaginer. Le médecin m'envoie
« hors de Paris, et peut-être hors de France, chercher un
« peu de repos, après tant d'orages. Je diffère encore et
« ne prendrai pas de parti avant Pâques. Alors comme
« alors.

« Je n'ai nulle autre remarque à vous faire sur vos
« occupations et vos lectures, sinon que, sans vous
« emprisonner dans l'étude exclusive de la philosophie,
« il serait bon peut-être de vous y livrer d'abord, avec
« assez de suite et de continuité pour y faire des progrès
« rapides, passer les élémens et gagner les hauteurs.
« sauf à vous donner plus tard un peu plus carrière
« et à étendre vos études. Qui trop embrasse, rien
« n'étreint. La science philosophique est longue, épi-
« neuse. Vous avez du courage : osez sacrifier le plaisir
« du moment à l'avenir. Surtout, défiez-vous de mes

« conseils : car malheureusement j'incline toujours, « malgré mes efforts, à demander aux autres pour mes « études chéries le même dévouement qui pour moi « n'est qu'un plaisir.

« Il faut absolument encourager le jeune philosophe « de Lille. Mais je voudrais bien aussi ménager mon « temps. Chargez-vous de grâce de revoir la traduction « d'Alison : et quand vous en serez contente, alors priez « votre jeune protégé de m'en écrire. Gardez-vous de « lire l'Anglais : car c'est un moyen infaillible de mal « juger une traduction. Il faut exiger d'elle qu'elle soit « aussi facile et aussi élégante qu'un original ; et là des- « sus fiez-vous à votre jugement. Pour la fidélité, elle va « sans dire, je suppose : n'allez pas vous ennuyer à la « vérifier. Vous avez à faire un peu mieux que cela.

« Je vous invite à avancer dans l'étude de l'Anglais. « Quand vous y serez tout à fait à l'aise, je vous passe- « rai un article de l'Edimburg Review sur mes leçons « de 1828, qui sera pour vous à la fois un sujet d'étude « littéraire et de méditation philosophique. L'auteur « est sans contredit le premier homme d'Écosse en « métaphysique. C'est là l'événement philosophique le « plus important dont je puisse vous donner la nou- « velle. J'espère à Pâques une longue lettre sur Locke « de votre main. N'oubliez pas le précepte : « Qui aime « bien, bat fort ».

« En attendant, je vous présente mes plus empressés « hommages ».

V. C.

Après le cours de 1828, le suivant ne pouvait avoir autant d'éclat, ni causer les mêmes émotions. Les circonstances n'étaient plus les mêmes ; les leçons allaient être beaucoup plus didactiques. Le premier semestre de 1829 était employé à une Histoire générale de la philosophie, succédant à l'Introduction ; et le second semestre, à une étude sur Locke. Il n'y eut rien de particulier dans ce nouvel enseignement. Nous aurons à nous en occuper en parlant de ce que M. Cousin a fait pour l'histoire de la philosophie, après la philosophie même. Mais si les chaires publiques avaient repris leur caractère pacifique et régulier, il n'en était pas ainsi des affaires de l'État : elles allaient être violemment troublées, non plus par des modifications de Cabinet, mais par une révolution, que les plus modérés regardaient comme inévitable, et que les partis politiques appelaient de tous leurs vœux. M. Cousin ne voulait pas le renversement de la dynastie ; mais il était trop clairvoyant pour ne pas pressentir des catastrophes, et trop bon citoyen, pour y rester indifférent. Le 9 août 1829, le ministère se retirait devant M. de Polignac ; et le 26 de ce mois, le Journal des Débats était poursuivi en police correctionnelle. M. Cousin était allé au tribunal, en nombreuse compagnie, escorter M. Bertin, l'aîné, que l'on condamnait à un emprisonnement de six mois, pour avoir averti la monarchie des dangers qu'elle courait. Le professeur aurait dû reprendre ses leçons en décembre 1829 ; mais indépendamment des circonstances politiques, il avait dans sa famille des empêchements in-

surmontables. Sa mère était gravement malade depuis plusieurs mois, et il la perdait dans les premiers jours de mars 1830, comme on vient de le voir. Ainsi, dans le premier semestre de cette année, des afflictions intérieures lui interdisaient la reprise du cours; dans le second, cette reprise était impossible, tant l'esprit public était bouleversé. Dans toutes les classes de la société, on ne songeait qu'aux événements redoutables qui allaient éclater infailliblement.

Nous terminerons cette analyse des leçons de 1828, en rappelant trois jugements considérables, qui ne sont pas cependant définitifs. L'un est de M. Cousin lui-même, un autre de M. William Hamilton, d'Édimbourg, et le troisième, de M. Schelling. Nous commencerons par ce dernier.

En 1833, M. Cousin fit paraître la seconde Préface à ses Fragments philosophiques. Cette nouvelle déclaration de principes attira presque autant d'attention que la précédente : et ce morceau fut traduit en allemand par M. Beckers, ami et ancien élève de M. Schelling, C'était un hommage à l'écrivain français. M. Schelling, qui se taisait depuis vingt ans, crut devoir prendre la parole à cette occasion : il se décida à rompre le silence, pour dire ce qu'il pensait de la philosophie française. Au fond, c'était une condamnation à peu près absolue. La forme était d'ailleurs fort courtoise : et M. Schelling ne ménageait pas les louanges au talent de M. Cousin, et à ses efforts pour restaurer la philosophie de son pays. Il n'admirait pas moins les mérites de la langue française. La

clarté de cette langue lui faisait envie pour sa patrie. Peut-être se disait-il, en bon citoyen, que la langue dont il se servait valait bien la nôtre : mais il critiquait vivement l'usage qu'en faisaient les philosophes germaniques, qui semblaient ne parler que pour eux seuls, sans être bien sûrs de s'entendre eux-mêmes. Ils restent inintelligibles à la foule, tandis qu'au contraire la philosophie doit être intelligible à tous. Cette remarque était sévère : mais elle est juste et impartiale. Pourtant, nous craignons que M. Schelling n'ait pas su profiter personnellement de conseils si pratiques, et appliquer à son propre style la règle qu'il recommandait à ses compatriotes. En dépit de son intention, ses idées restent obscures, à peu près comme celles de Hegel, à qui il ne peut s'empêcher de lancer encore quelques traits, bien que Hegel fût depuis deux ou trois ans disparu de la scène. Nous analysons l'article de M. Schelling, sans être certain de l'avoir bien compris.

Il censure M. Cousin sur quatre points : la méthode d'abord, puis l'application de la méthode, le passage de la psychologie à l'ontologie, et enfin l'histoire de la philosophie. Ce n'est que sur ce dernier point que M. Schelling est d'accord avec le philosophe français : sur tout le reste, le dissentiment est radical. Il porte principalement sur la méthode. On sait que M. Cousin veut que l'on commence par étudier l'esprit lui-même, qui est l'instrument de toute connaissance ; c'est la méthode psychologique. M. Schelling croit au contraire que la psychologie peut être une préparation à la philosophie,

mais qu'elle n'en est point le fondement : et il affirme qu'on doit partir d'un axiôme à priori dont l'évidence est incontestable. On ne saurait nier que cette base donnée à la philosophie n'ait quelque solidité, bien qu'on puisse en abuser, puisque le choix de l'axiôme est toujours arbitraire. Mais il semble que l'on peut arrêter immédiatement M. Schelling, et lui demander pourquoi il s'arrête lui-même dans cette voie. L'axiôme qu'on adopte peut être d'une clarté irrésistible ; mais qui reconnaît et voit cette clarté ? C'est l'esprit apparemment : et puisqu'il a été donné à l'esprit de se replier sur lui-même et de réfléchir, pourquoi n'irait-il pas d'abord à lui, au lieu de s'en tenir à une de ses opérations ? L'esprit est essentiellement immuable, tandis que l'objet extérieur est dans une variation constante. Le sujet est permanent, toujours identique, toujours substantiel ; c'est le vrai point de départ, et Descartes a mis cette vérité en une telle lumière qu'il n'est plus permis de l'ignorer.

M. Schelling n'en conclut pas moins que M. Cousin n'est pas allé plus loin que la Scholastique, et que « sa philosophie n'est pas une philosophie réelle. » Pour croire que la « Philosophie de la nature » a plus de réalité que celle-là, il faut être l'auteur de ce système : et alors on a pour excuse l'illusion qu'on se fait si facilement sur son propre compte. C'est la pensée cachée de M. Schelling ; on n'en peut douter ; car il est persuadé et il dit que la « philosophie allemande subit une crise qui sera la dernière et qu'elle arrivera bientôt à une explication positive de l'univers. » Que sont

devenues ces espérances ambitieuses ? Est-ce bien comprendre la nature de l'esprit humain, et ses limites infranchissables, que de l'égaler à la toute-puissance de Dieu ? La crise qu'a subie la philosophie allemande ne l'a-t-elle pas conduite à l'athéisme désespéré de Schopenhauer ? Le prétendu point de vue subalterne de M. Cousin a-t-il exposé l'esprit français à de telles aberrations ? Les applications de sa méthode ont-elles été aussi désastreuses ? Le matérialisme l'emporterait en France, que la doctrine de M. Cousin ne serait pour rien dans cette perversion du sens moral chez un grand peuple. La « Philosophie de la nature » n'est-elle pas responsable de ce qui l'a suivie et de ce qu'elle a provoqué ? Sur les pas de Descartes, la psychologie n'arrive-t-elle pas sûrement aux derniers sommets de la métaphysique ? Peut-on se flatter jamais de monter plus haut que la démonstration de l'existence de Dieu, rattachée directement à notre propre existence ? Où trouver un lien plus étroit et plus indissoluble ?

Après avoir nié la nécessité de la méthode psychologique, M. Schelling insiste encore davantage sur l'impossibilité pour cette méthode de parvenir régulièrement à l'ontologie, c'est-à-dire au monde extérieur. Il semble pourtant qu'elle est le seul moyen d'arriver à la connaissance du dehors. Ne recevons-nous pas le contrecoup de l'extérieur dans la conscience ? Et n'est-on pas tenu de constater les phénomènes que la conscience nous offre, avant de chercher à constater les autres ? Spontanément, le genre humain croit au monde exté-

rieur. Le philosophe y croit non moins fermement que ses semblables. Ses doutes et son scepticisme ne commencent que quand il essaie logiquement d'analyser le passage du non-moi au moi. Il peut très bien être hors d'état de se rendre compte de ce merveilleux phénomène ; mais il y ajoute foi sans la plus légère hésitation, parce que cette foi implicite est indispensable à la vie elle-même. Il reste, si l'on veut, pour la philosophie et la métaphysique, cette autre question de savoir comment les substances matérielle et spirituelle ont pu être unies. Mais ce n'est plus là un problème de psychologie. L'esprit humain fait bien de scruter ce mystère, même sans espoir de l'éclaircir ; c'est le dernier fond de notre être. Mais c'est là aussi une de ces énigmes dont Dieu s'est réservé le mot, et qui échappent à notre infirmité. Le XVIIe siècle y a consacré ses plus puissantes méditations. Le nôtre semble vouloir supprimer le problème, au lieu de le résoudre, en réduisant l'être humain à une unité matérielle. Mais la psychologie n'en fait pas moins son devoir en demeurant dans ses bornes infranchissables ; et nous ne croyons pas que M. Schelling ait raison contre M. Cousin.

En résumé, il est clair pour nous que M. Schelling a pris la parole, après s'être tû très longtemps, pour être agréable à M. Cousin et à la philosophie française. Nous ne pouvons que lui en savoir le meilleur gré ; il ne s'en tient pas même à la philosophie ; et en citant Eugène Burnouf, l'auteur du Yaçna, il avoue que notre philologie vaut bien la philologie d'outre-Rhin. On a

cependant trouvé que M. Schelling, tout en rendant justice à la France et à M. V. Cousin, apportait dans ses jugements une hauteur de ton qui forçait peut-être la mesure. En 1834, la gloire de M. Schelling est déjà bien ancienne ; il est alors assez avancé en âge. Ce sont là des avantages très réels ; et quand la confiance en soi-même s'appuie sur de tels titres, elle est naturelle et fort ordinaire. Mais la modestie socratique est encore supérieure ; et quelque étendue que soit la science de l'homme, elle se réduit à bien peu de chose, comparativement à ce qu'il ignore et à l'omniscience de Dieu. A cet égard, M. Cousin a été plus réservé et plus prudent. S'il a fort agrandi le cours de la philosophie de son temps, c'est sans dépasser les vraies limites.

Après avoir écouté M. Schelling sur M. Cousin, écoutons M. Cousin sur lui-même. Il pouvait exagérer sa propre critique, dans ses conversations ; mais quand il eut à s'exprimer devant le public, il fut plus modéré et plus juste. En 1861, il donnait une quatrième édition de l'Introduction à l'histoire de la philosophie ; et dans l'Avant-propos, il s'expliquait sur le cours qui avait fait tant de bruit, trente-trois ans auparavant. Il disait au milieu de quelles circonstances ces leçons avaient été prononcées ; et il demandait qu' « on ne s'étonnât pas d'y « rencontrer bien des disparates, un style inégal, des mou- « vements abruptes, enfin l'improvisation prise en quel- « que sorte sur le fait, et jetée au vent de la publicité « avec ses innombrables défauts. » Il convenait qu'elles se ressentaient fort de la promptitude avec laquelle M.

Guizot et lui avaient cru devoir faire usage de la parole qui leur était rendue. De là, le choix d'un sujet très général, qui n'avait besoin d'aucune préparation, et qui ne demandait aucune recherche. Sans vouloir témoigner contre lui-même, M. Cousin avouait qu'il y a dans ce cours plus d'une proposition hasardée et des excès de langage, qu'il aurait fait disparaître bien volontiers, si la calomnie, en les envenimant, ne les avait rendus irrévocables. Mais il se défendait énergiquement d'avoir jamais eu la pensée vulgaire et coupable de rendre au Christianisme le mal qu'on avait pu lui faire en son nom. Dans le cours de 1828, comme partout ailleurs, il a montré pour la religion chrétienne, un respect que nulle épreuve n'a troublé ni diminué, parce que ce respect était emprunté aux convictions les plus intimes et à la philosophie elle-même.

Passant à un aveu d'un genre assez délicat, M. Cousin ne se cachait pas de l'impression que lui avaient laissée les doctrines de Schelling et de Hegel ; il était bien possible qu'elles eussent « déteint » sur les siennes et leur eussent donné une apparence de Panthéisme. « Mais certes, ajoute M. Cousin, jamais apparence ne « fut plus loin de la réalité. » Et en effet, il pouvait en attester tout son enseignement, où règne la doctrine la plus opposée au Panthéisme. Le fond permanent de tous ses écrits et l'âme de sa philosophie, c'est le théisme : c'est-à-dire la croyance à un Dieu, qui se connaît lui-même, ainsi qu'il connaît l'univers et l'homme. et qui préside aux destinées de son ouvrage.

M. Cousin déclare donc que le spiritualisme français est l'adversaire décidé de la philosophie allemande, soit pour les principes, soit pour la méthode. A l'appui de cette profession de foi, il donne dans trois appendices une foule de citations de ses ouvrages de toutes les époques, sur la compréhensibilité de Dieu, sur le vrai sens dans lequel il faut entendre la nécessité de la Création, et sur la présence de Dieu dans le monde.

Nous n'avons pas à insister sur le théisme de M. V. Cousin. S'il est une doctrine qu'il ait hautement et aussi souvent proclamée, c'est bien celle-là. A moins d'un parti pris d'hostilité, il est impossible de l'accuser encore de Panthéisme. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette question, à propos des négociations avec la Congrégation de l'Index. Pendant que l'école théologique continuait, contre toute évidence, à poursuivre M. V. Cousin de ses accusations, un étranger, M. Linberg, de Boston, lui rendait justice en traduisant l'Introduction tant attaquée, et en déclarant qu'il était impossible de mieux parler de Dieu et de la religion chrétienne que ne le faisait le professeur français. Dans un pays où le sentiment religieux est aussi sincère qu'aux États-Unis, ce témoignage désintéressé a son prix.

Les leçons de 1828 avaient paru depuis un an à peine quand la Revue d'Édimbourg publia, dans son numéro d'octobre 1829, un article dont M. Cousin fut extrêmement frappé, et qui lui révéla sur-le-champ un métaphysicien de premier ordre, quoique critique peu indulgent. Cet article était anonyme, comme tout ce que publie la

grande revue écossaise. De qui était-il? M. Cousin l'apprit bientôt par ses amis d'Angleterre, et notamment par M. et Mme Austin. L'article était dû à M. William Hamilton, professeur de droit civil à l'Université d'Édimbourg, qui s'était déjà fait connaître comme adversaire de la phrénologie, et qui devait devenir plus tard professeur de Logique et de Métaphysique.

M. Hamilton rappelait d'abord, dans son article, la sensation extraordinaire que les leçons de M. Cousin avaient causée à Paris. Il louait sans réserve le mérite de l'auteur: mais il n'en était pas moins sévère pour sa doctrine. L'identifiant avec celles de Fichte et de Schelling, il faisait de M. Cousin un partisan du rationalisme allemand, et il le comprenait dans la même critique. Il analysait le système avec fidélité; mais il le réduisait à cette unique proposition de M. Cousin, que l'Infini est immédiatement saisi dans la conscience, sous la notion du Fini, que nous sommes. M. Hamilton soutenait que l'Infini, ou comme il l'appelle l'Inconditionnel, ne peut être, ni connu, ni même conçu. Son antagoniste soutient au contraire que l'Infini peut être connu et conçu par la conscience et par la réflexion. M. Hamilton combat donc M. Cousin, comme il combat Kant, Fichte et Schelling; et il lui oppose quatre arguments, décisifs soi-disant, pour prouver que ses doctrines sont « erronées, inconséquentes et arbitraires »; que M. Cousin s'est trompé sur les Catégories d'Aristote et de Kant, sur l'égale réalité de l'Infini et du Fini; il blâme les restrictions auxquelles M. Cousin soumet l'intelligence divine

et humaine, restrictions qui interdisent la connaissance de l'absolu, tant à Dieu qu'à l'homme. Il ne le blâme pas moins d'admettre la connaissance de l'absolu dans la conscience et par la différence. Il conteste également la théorie de la Création nécessaire, qui ferait croire que Dieu se perfectionne en passant dans l'univers. Enfin, il n'épargne pas davantage la théorie de la liberté.

Malgré la rigueur de ces réfutations, M. Hamilton termine son article en louant M. Cousin de sa tentative de concilier tous les systèmes, de son amour de la vérité, de sa confiance dans la philosophie, et surtout de son talent. Mais pour sa part, il ne partage pas ces illusions. A ses yeux, la science de l'homme est tout au plus le reflet d'une réalité inconnue; semblable à Ixion, il n'embrasse qu'une nuée au lieu d'une déesse : et M. Hamilton conclut qu'une ignorance savante est l'acquisition définitive et la plus difficile du vrai savoir.

On le voit, si M. Hamilton n'est pas entièrement sceptique, il est tellement près de l'être que la nuance est presque insaisissable. L'ignorance savante de M. Hamilton est précisément ce que veut le Scepticisme : il accuse les autres systèmes d'ignorance; mais comme il les réfute, il croit par cela même que pour sa part il sait quelque chose : et il fait une exception en sa propre faveur.

L'article de M. Hamilton était très sévère : mais M. Cousin n'y vit que la vigueur métaphysique qui l'avait inspiré : ce fut l'occasion d'une réelle amitié, qui ne cessa qu'avec la vie de Sir William Hamilton.

Quand M. Hamilton déclare que le système éclec-

tique tracé par M. Cousin a échoué, il ne se trompe pas entièrement. Mais il est absolument dans l'erreur quand il semble supposer que l'entreprise philosophique a échoué également. De quoi s'agissait-il en effet? Uniquement de combattre et de vaincre le sensualisme du siècle dernier. M. Royer-Collard, disciple de la philosophie Écossaise, avait commencé la lutte, longtemps même avant d'être professeur. M. V. Cousin la continua et la porta beaucoup plus loin. Le spiritualisme a-t-il été vainqueur? Est-ce lui qui a été vaincu? Le doute n'est pas possible. Le spiritualisme a reparu plus fort et plus évident que jamais. Bien des causes emportent notre siècle en sens contraire, et l'on ne peut méconnaître que, dans le monde des sciences, le matérialisme ne soit aujourd'hui plus répandu qu'il ne l'était au siècle dernier. Mais la philosophie, qu'y peut-elle? A-t-elle le pouvoir de guérir de tels maux, qui ruinent l'existence des peuples? Heureusement pour elle, le gouvernement des nations ne la regarde pas. Elle n'est chargée que de chercher et de montrer la vérité. M. V. Cousin l'a en outre retrouvée et proclamée. Ceux qui aiment la vérité et dont l'âme est philosophique n'ont qu'à suivre un tel exemple. Le spiritualisme, loin de subir un échec, n'a donc jamais été plus solidement établi : cette lumière doit éclairer tous les yeux qui ne tiennent pas à rester fermés. Le service rendu à la société française est d'autant plus réel qu'elle tend à être de moins en moins religieuse, jusqu'à ce que vienne la réaction salutaire. sur laquelle nous comptons. Mais chez une

nation qui a des traditions morales beaucoup plus ferventes, M. William Hamilton n'était peut-être pas aussi bien placé que nous pour juger de l'importance d'une telle victoire, quelque limités que puissent en être les résultats pratiques.

M. V. Cousin, il faut le dire, est en partie cause de l'erreur qu'on a pu commettre sur l'Éclectisme. Le mot n'est pas très bien choisi, et il peut prêter à l'équivoque. Il aurait fallu dès le début l'expliquer plus nettement. Dans le discours d'ouverture du 5 décembre 1816, ce mot était prononcé pour la première fois; et il ne signifiait alors que la conciliation des trois écoles de Locke, de Reid et de Kant. « Il fallait recueillir leurs « divers mérites dans le centre d'un vaste éclectisme, « qui les contiendrait et les achèverait toutes les trois. » A ce prix, la philosophie était faite, et la paix régnait dans toutes les écoles, réduites à une seule, qui posséderait la vérité entière. Le professeur terminait son discours sur cette espérance. L'année suivante (Discours du 4 décembre 1817), M. V. Cousin se demandait ce qui avait manqué à la philosophie pour marcher d'un pas égal avec les sciences physiques, « dont elle est la sœur »; et il répondait qu'elle n'avait pas su mettre à profit les doctrines particulières pour en tirer une doctrine générale, qui s'épurât et s'agrandît perpétuellement, comme les sciences naturelles. Mais M. Cousin avait beau ajouter qu'il ne conseillait pas du tout le syncrétisme, qui avait perdu l'école d'Alexandrie, au fond c'était bien une forme de syncrétisme qu'il propo-

sait, puisqu'il voulait seulement perfectionner l'ouvrage de nos devanciers, « en réunissant et en fortifiant par « cette réunion toutes les vérités éparses dans les diffé- « rents systèmes que nous a transmis le XVIIIe siècle ».

En 1828 (13e leçon), le sens de l'Éclectisme n'a pas varié. « L'unique moyen d'échapper à l'erreur est de « découvrir et d'embrasser toutes les vérités, à travers « les formes systématiques et défectueuses dont elles « sont revêtues. » C'était là, croyait M. Cousin, un point de vue nouveau et général en philosophie. L'Éclectisme pouvait donc être transporté de la philosophie à son histoire ; et pour démontrer que l'Éclectisme n'est pas un rêve, on pouvait vérifier dans l'Europe entière les symptômes qui annonçaient son triomphe, non seulement en philosophie, mais en politique. Dans la Préface à la traduction du Manuel de Tennemann (1er septembre 1829), l'Éclectisme paraissait encore le seul moyen que la philosophie eût de se sauver. Comme sans doute elle ne comptait pas abdiquer, et qu'elle aurait tort de continuer à s'agiter dans de vains systèmes, « il ne lui restait qu'à dégager ce qu'il y a de « vrai dans chacun de ces systèmes, et à en composer « une philosophie supérieure, qui ne serait plus telle « ou telle philosophie, mais la philosophie elle-même « dans son essence et dans son unité ».

D'après toutes ces citations, dont le sens n'a rien d'obscur, on peut affirmer que M. Cousin, durant tout son professorat, de 1816 à 1829, a pensé que l'histoire de la philosophie était la source de la philosophie même.

Nous ne croyons pas exagérer en lui prêtant cette opinion. Mais nous le disons, avec une conviction égale à notre regret, cette opinion est absolument fausse. Ce ne serait pas moins que la destruction radicale de la philosophie elle-même. Le philosophe n'aurait plus à penser personnellement, dans l'indépendance de sa raison : il n'aurait qu'à savoir ce qu'ont pensé les autres. Ainsi que le dit très bien Descartes, la philosophie ne serait plus une science : ce serait de l'histoire. (Édit. Cousin, tome XI, p. 211). Descartes ne dédaigne pas plus que M. Cousin l'histoire de la philosophie, sans la connaître aussi bien : mais il la met à sa place, en ne lui assignant qu'un rang secondaire.

D'ailleurs, hâtons-nous de le dire, M. Cousin s'est aperçu de la faute qu'il commettait : et bientôt, il a assigné à l'histoire de la philosophie et à l'Éclectisme leur vrai rôle. Convaincu que le spectacle du monde est un foyer permanent d'instruction saine et sublime, il ne voit dans l'Éclectisme que la vraie méthode historique (Du Vrai, du Beau et du Bien, p. 14, édit. de 1855). Or l'histoire ne porte pas sa clarté avec elle, et elle n'est point son propre but : et M. Cousin ajoute : « Comment l'Éclectisme, qui n'a pas d'autre champ « que l'histoire, serait-il notre seul, notre premier « objet ?... L'histoire de la philosophie est contrainte « d'emprunter d'abord à la philosophie la lumière « qu'elle doit lui rendre un jour avec usure... Ainsi la « philosophie est l'objet suprême et le flambeau de « l'histoire de la philosophie. »

Arrêtons-nous à une dernière citation : celle-là est décisive : elle ne laisse plus prétexte à aucune objection : « On s'obstine, dit M. Cousin, à représenter « l'Éclectisme comme la doctrine à laquelle on daigne « attacher notre nom. Nous le déclarons : l'Éclectisme « nous est bien cher sans doute : car il est à nos yeux « la lumière de l'histoire de la philosophie : mais le « foyer de cette lumière est ailleurs... Notre vraie doc- « trine, notre vrai drapeau, c'est le Spiritualisme, cette « philosophie aussi solide que généreuse, qui com- « mence avec Socrate et Platon, que l'Évangile a « répandue dans le monde, et que Descartes a mise sous « les formes sévères du génie moderne. » (Préface du 15 juin 1853, p. VIII).

Cette conclusion est la seule vraie : M. Cousin ne pouvait manquer d'y aboutir, parce qu'il avait toujours pensé que, pour juger les autres systèmes, il était nécessaire d'avoir préalablement un système à soi, qui servît de mesure commune. Qu'il soit donc désormais bien entendu que la doctrine philosophique de M. Cousin n'est pas l'Éclectisme, ou du moins que l'Éclectisme n'est qu'un procédé à l'usage de l'histoire, fort utile mais subordonné, plus facile que la philosophie, mais qui ne peut jamais la remplacer. Réduit à ces termes, l'Éclectisme est acceptable ; mais il n'est plus que la tolérance en philosophie, comme le dit M. Cousin lui-même (Fragments philosophiques, édit. de 1866, p. 232) ; il est toujours bon de recommander la tolérance, même aux philosophes.

Il importe d'autant plus de renfermer l'Éclectisme dans ces sages limites que le passé lui a fait un mauvais renom, qui subsiste encore de notre temps. A partir de Potamon, dans l'Antiquité, vers le temps d'Auguste, tous les philosophes sont éclectiques, Platoniciens, Péripatéticiens, Néopythagoriciens, les Juifs même, et particulièrement Philon. Toute l'école d'Alexandrie se flatte d'être éclectique, puisqu'elle vise surtout à concilier Platon et Aristote. Cette tendance règne dans toutes les écoles, jusqu'à la fermeture des chaires à Athènes, sous Justinien. Cette unanimité de direction se comprend sans peine. Le génie grec se meurt peu à peu ; et ne pouvant presque plus rien enfanter d'original, il se rejette vers un passé qu'il admire et qu'il ne saurait égaler ; il se contente de lui emprunter tout ce qu'il ne peut plus produire lui-même. De là, cet éclectisme général, qui n'est qu'un aveu d'impuissance, et qui conduit à l'anéantissement. M. Cousin n'eût jamais accepté cette situation humiliante pour l'Éclectisme : mais cette tache d'origine est devenue une tradition ; et l'Éclectisme est toujours suspect de n'être qu'un syncrétisme déguisé. M. Cousin, en employant ce terme d'Éclectisme, ne savait pas, disait-il, s'il était bien ou mal choisi : et il déclarait que cela lui importait assez peu. Il eût été plus prudent de chercher à prévenir les méprises du genre de celle de M. William Hamilton. A la fin du XVIIIe siècle, Sainte-Croix avait eu un instant la pensée de faire une collection de tous les philosophes éclectiques.

Au point où nous sommes arrivés dans la vie de M. V. Cousin, nous tenons pour indiscutables les faits suivants :

1° De 1815 à 1829, en quatorze ans, M. Cousin a restauré parmi nous le Spiritualisme : il l'a rétabli sur des bases inébranlables, par une argumentation victorieuse, et par des polémiques qui n'ont pas laissé debout un seul des principes contraires :

2° M. Cousin a donné à la philosophie une méthode absolument scientifique, qui commence par la psychologie, c'est-à-dire par l'observation des faits de l'esprit, avant d'aborder la métaphysique et la théodicée.

Ce sont là de très réels mérites : personne de son temps ne peut les lui disputer, ni dans son école, ni dans l'école théologique, à qui le Spiritualisme devrait être aussi cher qu'à qui que ce soit. A la solidité des pensées et des principes, M. V. Cousin a joint la puissance de la forme. Son style est certainement un des meilleurs du XIXe siècle, et même de notre langue. Cette louange est considérable : nous la justifierons plus tard, quand nous aurons à nous occuper de l'écrivain.

Dans une question qui n'est plus philosophique, mais qui est bien voisine de la philosophie, l'exemple donné par M. Cousin devrait être suivi par tous les libres-penseurs, à quelque école qu'il appartiennent. Il a toujours parlé du Christianisme avec le respect le plus sincère, et souvent même avec une sympathie tellement vive que des membres du clergé ont cru y découvrir comme un indice d'une conversion prochaine. Il n'en

était absolument rien, quelle que fût l'expression d'un jugement qui, avant tout, était équitable. La morale chrétienne n'est-elle pas irréprochable ? Quelques uns des dogmes chrétiens, si ce n'est tous, ne sont-ils pas d'une vérité saisissante ? La métaphysique qui s'en dégage n'est-elle pas, sur certains points, d'une profondeur presque sans égale ? Les rapports de Dieu à l'humanité tels qu'elle les conçoit, ne sont-ils pas les vrais, à bien des égards ? Quant à la discipline des mœurs, à la générosité des œuvres charitables, à tous les héroïsmes du dévouement, où trouver une organisation religieuse plus féconde que celle du Catholicisme ? Aux yeux d'un philosophe, quelque indépendant qu'il soit, en faut-il davantage pour vénérer une religion si pure et si bienfaisante, et pour oublier le fanatisme qui l'a compromise dans des temps moins heureux que le nôtre ? Le bien ne l'emporte-t-il pas infiniment sur le mal ? Les peuples ont-ils jamais rien édifié en religion de plus beau, de plus utile, de plus durable ?

Pour peu que l'on soit sage, voilà ce qu'il faut se dire, sans même songer à la tolérance que tout bon citoyen doit s'imposer, pour le maintien de l'ordre public. C'est ce que M. Cousin s'est toujours dit : sa conviction ne s'est jamais démentie. Il aurait voulu la faire passer dans le cœur de tous les philosophes. Pénétré de ce sentiment de justice, il a tracé les limites respectives des deux puissances. Leurs domaines sont différents : mais leur but est identique : c'est le salut de l'humanité. Les droits de la raison sont imprescriptibles : car ils

viennent directement de Dieu, qui a fait de l'homme un être raisonnable. Les droits de la religion ne sont pas moins sacrés, parce qu'elle est indispensable aux sociétés humaines. Il ne s'est jamais trouvé de peuple, dans tout le cours de l'histoire, qui ait vécu sans religion : et dans l'état présent du monde, ce phénomène monstrueux se trouve moins encore que jamais. Les plus grands peuples ont été les plus religieux : et leur piété n'a fait qu'accroître leurs forces. Ainsi, la religion et la philosophie sont indestructibles : et M. Thiers les appelait bien justement : « Les deux sœurs immortelles ». Qu'y a-t-il donc de plus insensé et de plus coupable que de prétendre supprimer l'une ou l'autre? Inimitiés meurtrières, efforts misérables et stériles, les passions ont, des deux parts, essayé souvent de se satisfaire à tout prix. La religion a longtemps persécuté la philosophie : elle l'aurait abolie si elle l'avait pu : et ne le pouvant pas, elle lui a demandé une abdication. La philosophie, sortant par fois de son rôle, n'a pas eu de prétentions moins néfastes. Appuyée sur la politique la plus aveugle, elle a tenté elle aussi d'anéantir sa rivale prétendue. Elle y a échoué : et elle y échouera toujours, en risquant de se perdre elle-même dans une œuvre de destruction impossible. Que conseillait donc M. Cousin? Rien que la conciliation sur les points où l'on peut s'accorder, et rien que le silence, sur ceux où l'on ne peut s'entendre. C'est l'intérêt des deux camps.

Pour lui, il s'est prononcé avec l'énergie qu'il a portée dans tout ce qu'il faisait. Avant tout, par dessus tout, il

a affirmé la suprématie de la raison : et il n'en a pas moins reconnu la légitimité des revendications sociales de l'Église. Mais il lui est arrivé que sa modération n'a pas été comprise : il s'est rencontré de ses partisans pour blâmer sa condescendance, de même que ses ennemis dénonçaient ses témérités sacrilèges, si ce n'est pas ses hérésies. Les reproches des uns n'étaient pas plus fondés que les excommunications des autres. Mais ce sont là des excès trop ordinaires pour que M. Cousin s'en soit un seul instant inquiété. Il n'a pas tenu compte des critiques plus que des anathèmes : et le moyen terme où il a su se maintenir est un modèle, qu'on peut proposer à l'imitation de tous les amis de la paix et de la vérité. Par là, il a tout à la fois bien mérité de la société où il a vécu, et de la philosophie, qui est de tous les temps : « Perennis philosophia. »

Jusqu'ici nous avons exposé ce que M. Cousin a fait pour la philosophie, dans la première phase de sa carrière : durant cette période, il a fait au moins autant pour l'histoire de la philosophie. Ces autres travaux étaient certainement d'un genre secondaire, quoique extrêmement instructifs, ainsi que nous l'avons dit : mais il eût peut-être été préférable que le maître les confiât à quelques-uns de ses élèves plutôt que de s'y livrer lui-même. N'aurait-il pas pu diriger ses collaborateurs instruits et dociles, sans prodiguer son activité personnelle? Ce qui l'excuse, c'est que chez nous tout était à faire dans cette partie de la science, et que la France n'avait rien produit qui pût être mis en parallèle, même de loin.

avec les grands ouvrages de Brucker, de Tiedemann, de Tennemann et d'Henri Ritter. M. Cousin avait à se rappeler en outre que sa chaire était une chaire d'histoire. Puis, ce qu'il avait vu dans son premier voyage en Allemagne, n'était pas sans avoir pesé sur ses résolutions. Par patriotisme, par conscience d'un devoir de situation, par un accès d'amour-propre peut-être, il voulut être philologue et érudit, en même temps que philosophe. Il n'y avait rien là d'incompatible, et l'intention était excellente. Mais le temps et les forces ne suffisent pas à de tels desseins : il vaut mieux se concentrer sur un sujet unique, plutôt que se dissiper sur un grand nombre. C'est ainsi que M. Cousin fut amené à se faire l'éditeur de Proclus, de Descartes, d'Abélard, de Roger-Bacon, de Maine de Biran, etc. La traduction de Platon, entreprise simultanément, était d'un tout autre ordre ; et l'on peut concevoir que M. Cousin s'y soit consacré pendant de longues années. C'était toujours une imitation allemande, à la suite de Schleiermacher ; mais le Platonisme, en langue française, revêtu du style de M. Cousin, pouvait être d'une immense utilité pour l'esprit humain, que Platon doit éternellement instruire et charmer.

Les amis de M. Cousin regrettaient toutes ces diversions, qui ne pouvaient que nuire à sa philosophie. E. Visconti de Milan, ami de Fauriel, le lui disait dès 1821 (lettre du 2 novembre), et le vicomte Xavier de Sade lui écrivait, probablement à la même époque :

À Condé, par Château-Thierry, le 19 juin.

« Une course qu'il m'a fallu faire à Laon pour la « séance de notre Conseil général, immédiatement « après mon arrivée ici, Monsieur, m'a empêché de « m'acquitter plutôt de la commission que vous m'aviez « donnée, en vous quittant, de vous envoyer la note de « tout ce que renferme la collection des petits écrits de « Kant, que je me suis procurée. Je viens de la faire à « mon retour ; vous la trouverez ci-jointe. Mon édition « est en quatre volumes. Les trois premiers ont paru « à Halle, en 1799. L'éditeur est un certain Tieftrunk, « qui dit, dans sa préface, avoir fait sa collection avec « l'aide et sous les yeux de Kant lui-même. Le qua- « trième n'a paru qu'en 1807 (Königsberg), par les « soins d'un éditeur anonyme, dont le but paraît avoir « été de recueillir tous les morceaux, tous les roga- « tons quelconques qui pouvaient avoir échappé au « premier, ou qu'il avait peut-être cru devoir négliger. « Malgré tout cela, ce recueil même n'est pas complet, « puisque je n'y trouve pas cette lettre en réponse à « Sieyès, à l'occasion de sa brochure sur le Tiers État, « dont vous m'avez parlé. Quel qu'il soit, il est, ainsi « que je vous l'ai dit, parfaitement à votre service. Vous « n'avez qu'à me dire quand vous désirez que je vous le « fasse passer, soit en entier, soit en partie. Peu m'im- « porte le lieu et le temps où je pourrai me mettre à le « lire moi-même. Depuis que je suis à la campagne, je « ne m'en suis encore que bien peu occupé. J'ai cepen- « dant eu la curiosité de lire le petit traité sur le senti-

« ment du beau et du sublime, dont j'avais vu une « traduction annoncée par Kératry. Il m'a fait le plus « grand plaisir. Dans tout ce qui est sorti de la plume de « cet homme, de quelque genre que ce soit, on est sûr de « trouver des traces d'une tête aussi originale que forte. « Je penserais qu'il devrait de toute manière entrer « dans le choix de pièces que vous projetez de donner, « d'autant plus qu'il aurait l'avantage de faire con- « naître Kant sous un aspect tout à fait nouveau pour le « public français, qui n'en a jamais entendu parler que « comme d'un savant de l'École, tout hérissé de méta- « physique et d'une terminologie barbare. Resterait à « vérifier jusqu'à quel point la version de Kératry a pu « atteindre ce but. Pour bien traduire ce morceau, il « faudrait quelqu'un également versé dans les deux « langues. Je ne crois pas même que l'on pût le faire « sans quelque habitude de l'allemand parlé, à cause de « certaines nuances de caractère dont il est question, et « dont il est bien difficile d'apprécier les expressions, « à moins que d'avoir été soi même dans le pays où « elles sont en usage.

« Je présume que vous persistez toujours dans votre « projet de nous faire connaître le philosophe allemand. « J'y trouverai pour ma part autant de plaisir que d'ins- « truction. J'avouerai même que, dans votre but, que je « ne puis trop approuver, d'être utile et de tâcher de « donner une meilleure direction aux études philoso- « phiques chez nous, vous prenez ce qui me semble « la voie la plus sûre. Mais tout cela n'empêche pas que

« je ne me joigne à ceux de vos amis qui ne peuvent « s'empêcher de regretter de vous voir consumer tant « de temps et de travail à publier, traduire, ou exposer « les idées des autres, et qui préfèreraient de vous voir « vous occuper d'avantage des vôtres. Tant que la pa- « role ne vous a pas été interdite, vous aviez un moyen « de les répandre. Il ne vous reste maintenant que la « presse. Il serait vraiment urgent que tous les bons « esprits, que tous ceux qui sont capables de quelques « efforts se missent en mouvement, pour s'opposer à « cette désolante mesquinerie, qui, après s'être complè- « tement emparée de la politique, où elle règne tout à « son aise, menace encore d'envahir tout le reste. Ce « qui me vexe, m'humilie le plus est de voir combien « le long et flétrissant despotisme qui a pesé sur nous, « a réussi à tout ravaler et rapetisser. De quelque côté « que l'on se tourne, on n'aperçoit nulle part, ni ri- « gueur, ni élévation : et plus je vais, plus je me « persuade qu'il n'y en a pas à attendre de la génération « qui se mêle actuellement des affaires. Je ne sache pas « qu'il ait encore été trouvé de remède à la nullité et à « l'impuissance. Voilà pourquoi il faut que vous soigniez « les intérêts de celle qui s'avance. Voilà pourquoi je « suis impatient de vous voir sortir enfin de Platon et « de Kant, et commencer votre carrière à vous. Je vou- « drais par dessus tout vous savoir quitte de Proclus, « auquel, tout Platonicien qu'il est, je ne puis pas par- « donner le précieux temps qu'il vous a fait perdre.

« J'ai vu à Laon M. de Caffarelli, qui m'a dit avoir eu

« de vos nouvelles. Je lui ai à peu près promis que « j'irais à l'Échelle, à l'époque de nos élections. Cette « époque sera trop près de l'hiver et est d'ailleurs « trop incertaine de sa nature, pour que je songe « à vous donner rendez-vous. Si j'avais pu choisir « mon temps, dans le reste de l'été, je n'aurais pas « manqué de combiner ma visite avec celle que vous « comptez faire vous même, afin de pouvoir nous voir « avant l'hiver prochain. J'aurai bien du plaisir à ap- « prendre que votre santé a continué à être bonne.

« Adieu, Monsieur, agréez l'assurance de l'amitié « bien sincère que je vous ai vouée pour toujours.

« Xavier de Sade. »

M. le vicomte de Sade, député, a été un des hommes les plus distingués de nos Chambres. Indépendant par caractère et par sa fortune, il était libéral et modéré, comme M. Royer-Collard, sans être absolument dévoué à la dynastie. Il s'était fait connaître par des publications politiques pleines de loyauté, cherchant avant tout « les moyens propres à consolider l'ordre constitutionnel en France. » C'était en 1822 qu'il exprimait des opinions fort mal vues, au milieu de la réaction qui avait suivi le meurtre du duc de Berry. Originaire d'Aix en Provence, il tenait, par une branche collatérale, à l'illustre famille de Hughes de Sade, le mari de la belle Laure de Noves, l'inspiratrice de Pétrarque. Né en 1777, il avait dû accompagner ses parents dans l'émigration. Rentré en France, aussitôt que les portes avaient été réou-

vertes, il s'était établi dans le département de l'Aisne; il y devenait membre du Conseil général en 1816 : il ne devait être député qu'en 1828. Réélu à plusieurs reprises, il resta fidèle à son libéralisme jusqu'en 1845, où il mourait, la même année que M. Royer-Collard. Il est probable que M. Cousin l'avait rencontré vers 1820, dans quelques-unes des sociétés que tous deux fréquentaient. Le vicomte de Sade avait l'esprit fort cultivé. Il savait l'allemand, qu'il avait appris sur les lieux, pendant l'exil : et il était un des très rares lecteurs de Kant en sa langue. Quand il écrit sa lettre à M. Cousin, la liaison semble être peu intime : elle le devint plus tard tout à fait ; et l'affection fut mutuelle pendant plus de 20 ans. M. de Sade était plus âgé que M. Cousin, sans que la différence fût très considérable.

Ce regret de M. X. de Sade était partagé très probablement par M. Royer-Collard, bien qu'il ne l'exprimât que très discrètement.

Le Proclus a eu deux éditions : la première en six volumes in-8° (1820-1827) : la seconde, en un seul volume in-4° (1864): celle-ci est très supérieure. Le premier volume avait été dédié à M. P. C. B. Guéroult, ancien directeur de l'École normale, pour le remercier des soins paternels qu'il avait donnés naguère au jeune éditeur. Le second est dédié à Charles Loyson, ancien élève de l'École normale ; le troisième, à M. Brandis, de Bonn. Dans une préface latine fort élégante, M. Cousin explique comment il a été amené à s'occuper de Proclus, que l'histoire avait trop oublié. Proclus a sou-

tenu, dans le cinquième siècle de notre ère, la gloire de la philosophie ancienne, en commentant les ouvrages de Platon, et en produisant des œuvres originales. que lui inspirait le respect du passé. Il est le dernier représentant de l'École d'Athènes, qui allait s'éteindre devant le Christianisme. Il jette sur cette agonie un suprême reflet de lumière. Comme on a eu tort de ne pas lui rendre justice, c'est une réhabilitation que tente M. Cousin, en publiant les œuvres inédites du philosophe Lycien. Il ne se dissimule pas d'ailleurs qu'il est lui-même peu préparé à cette difficile exhumation, demandée aux manuscrits de Paris, de Milan, de Venise, de Vienne ; mais il compte sur les conseils de ses maîtres d'Allemagne et de France, plus avancés que lui dans ces études : Daniel Wyttenbach, Daub, Hegel, Schlosser, Creuzer. Thurot, Boissonade, V. Leclerc. Hase, Letronne, etc. La première édition avait été généralement peu approuvée : et c'est ce qui détermina M. V. Cousin à en donner une autre, dans les dernières années de sa vie.

Cette seconde édition est à tous égards beaucoup plus soignée que la précédente : M. Cousin, qui est presque à la fin de sa carrière, peut faire les frais d'une dispendieuse publication, et d'une impression fort belle. « Il « ne lui en coûte pas d'avouer que jadis il a dû payer « la rançon obligée de tout début : mais en avançant, « il a appris son métier... Seul, sans conseil ni secours, « au milieu de l'indifférence du public, et malgré la « désapprobation de la plupart de nos amis, qui nous « voyaient à regret enseveli dans de si obscurs et pé-

« nibles travaux, à travers toutes les contrariétés, la « disgrâce, la persécution, la maladie, nous avons mené « à bien cette laborieuse entreprise ». Cette peinture est parfaitement exacte ; et il fallait toute la vigueur de la jeunesse, et la force d'une ferme volonté, pour ne pas se laisser rebuter. M. V. Cousin ne se flatte pas en se rendant ce témoignage. Il peut également se louer d'avoir suscité bon nombre d'ouvrages importants sur l'École d'Alexandrie, jusque-là trop négligée, ainsi que l'École de Proclus. C'était une lacune qui, grâce à son initiative, a été comblée. Proclus méritait cette attention par son double caractère philosophique et religieux. On ne connaissait de lui avant M. Cousin, que sa Théologie platonicienne et son Commentaire sur le Timée. Le nouvel éditeur y a joint un traité sur « la Providence, le destin et la liberté humaine, » conservé seulement dans une traduction latine du XIIIe siècle, de Guillaume de Morbéka, évêque de Corinthe ; puis un traité sur l'Existence du mal. Le reste du volume est rempli par le texte des Commentaires inédits sur le Premier Alcibiade et sur le Parménide de Platon. Ce volume se termine par la réimpression des hymnes de Proclus, connus dès longtemps. Dans la révision des épreuves, M. Cousin avait pris « pour collaborateur « M. Eugène Lévêque, jeune savant aussi versé dans « la connaissance de la philosophie ancienne, que dans « la langue et la littérature grecques. » Le volume de 1331 pages in-4° était imprimé sur deux colonnes, et composé presque entièrement de grec.

Puisque l'occasion nous en est offerte de nouveau, insistons sur ce que nous avons déjà dit, et défendons M. Cousin contre des accusations purement malveillantes. « Il ne savait pas le grec », a-t-on dit non sans malice, Lui même ne s'est jamais donné pour un helléniste de profession, comme l'étaient Mablin, Hase et Boissonade. Mais il savait de grec tout ce qui était nécessaire pour les travaux qu'il entreprenait. On a vu que, dès ses premières années, au Lycée Charlemagne, il avait eu des succès remarquables, qui annonçaient une vraie passion pour la langue grecque. Une preuve plus directe de sa capacité spéciale, ce sont les manuscrits qu'il a laissés, pour ses recherches préparatoires, sur Proclus en particulier, et sur l'École d'Alexandrie. Les notes en grec, toutes écrites de sa main, remplissent un gros portefeuille in-folio : elles eussent été impossibles sans une vraie connaissance de la langue. Elles sont excessivement nombreuses : l'écriture en est très bien formée, et ne peut être que le résultat d'un exercice prolongé. C'est par centaines qu'il faut compter les pages. M. Cousin était donc très suffisamment helléniste pour éditer Proclus, et même pour traduire Platon. Qu'il se soit fait aider par plusieurs de ses élèves, qu'y a-t-il en cela de surprenant? N'avait-il pas lui-même des occupations qui prenaient tout son temps? Et les disciples qu'il avait formés à la philosophie, ne devaient-ils pas être heureux de concourir, en une certaine mesure, même dans l'obscurité de l'anonyme, aux monuments qu'il élevait à la science? Ce sont là, il est vrai, des abnégations

qu'on ne saurait imposer à personne : mais il y a des cœurs qui sont glorieux de s'y prêter.

L'œuvre de Descartes (1824-1826) était l'acquit d'une dette nationale. Descartes, une des gloires les moins contestables de la France, le père de la philosophie moderne, et un des génies qui font le plus d'honneur à l'humanité, était presque ignoré de sa patrie. Ses œuvres n'avaient jamais été réunies ; et quand des écrivains obscurs et médiocres avaient trouvé des éditeurs, Descartes n'en avait pas eu. C'était un oubli fâcheux de toute manière. La science avait à s'en plaindre : mais la justice n'était pas moins choquée d'une telle ingratitude ; le pays devait avoir hâte de la réparer. Le xviie siècle avait honoré Descartes : mais peu à peu le Cartésianisme était tombé dans le décri : et la légèreté de ces temps se raillait fort agréablement du système des tourbillons, bien que ce système fût l'antécédent de l'attraction Newtonienne. Descartes n'était pas compris par le xviiie siècle : c'était Bacon qui avait usurpé sa place. Comme pour Proclus, c'était une réhabilition que tentait M. Cousin, plus facile et beaucoup plus utile. La publication, qui devait avoir jusqu'à onze volumes, était dédiée à M. Royer-Collard, « qui, le premier, dans une « chaire française, combattit la philosophie des sens et « réhabilita Descartes, témoignage de ma vive recon- « naissance, disait M. V. Cousin, pour ses leçons, ses « conseils et son amitié. »

M. V. Cousin a-t-il fait pour les œuvres de Descartes tout ce qui était dû à cette grande mémoire ? On peut en

douter, tout en le remerciant de ce qu'il a pu faire. Au lieu d'un nouvel éloge de Descartes, il s'est contenté de reproduire le discours de Thomas, qui avait remporté le prix de l'Académie française en 1765. Quand un siècle auparavant, les restes de Descartes avaient été rapportés en France, l'autorité avait interdit de prononcer son éloge funèbre. Thomas se proposait de suppléer à cette défense étrange ; et il s'était associé à la justice tardive de l'Académie. Son enthousiasme était sincère, mais bien peu éclairé. Pour grandir Descartes, il immolait toute la philosophie du passé, l'Égypte, l'Inde, la Perse, la Grèce même, les Arabes, le Moyen-âge, enchaîné par le despotisme d'Aristote, et la Renaissance, etc. Du siècle d'Aristote à celui de Descartes, Thomas n'apercevait qu'un vide de deux mille ans. Par cet échantillon, on peut juger du reste. L'exagération ne cesse pas un instant : « La nature a mis des siècles à enfanter Descartes ; « mais enfin elle l'a mûri pour le genre humain, comme « elle a mûri le genre humain pour lui. » Thomas étudie dans Descartes le métaphysicien, le psychologue, le géomètre, le physiologiste : ses appréciations, très prolixes, ne sont pas fausses ; mais elles ne sont pas assez mesurées. Descartes, est comme il le montre, certainement plus grand que Bacon, que Leibniz même, et que Newton. Mais le style déclamatoire de Thomas n'est pas à notre usage ; et Descartes, peint plus simplement par M. Cousin, nous aurait apparu encore plus grand et plus vrai. Le discours de Thomas se termine par une prosopopée, forme de rhétorique habituelle de ce temps

depuis Rousseau, et dans laquelle Thomas essaye de consoler les grands hommes, victimes de leur génie et de la jalousie du vulgaire. On peut dire à Thomas que jamais Descartes, pas plus que Socrate, ne s'est plaint de son sort, et que pas un grand homme ne s'est plaint du sien, non plus qu'eux. En un mot, le discours de Thomas n'est pas sans mérite ; mais M. Cousin n'aurait pas eu de peine à le surpasser, et notre siècle l'eût mieux compris.

Dans l'édition nouvelle, il n'y a de M. Cousin que quelques notes bibliographiques, et quelques Avant-propos. Le plus important est celui qui précède le XI[e] et dernier volume, contenant tous les ouvrages de Descartes qui n'avaient pas encore été traduits en français. M. Cousin déclare que les « Règles pour la direction de l'esprit » et la « Recherche de la vérité par les lumières naturelles » égalent en force, et surpassent peut-être en lucidité, les Méditations et le Discours sur la méthode. « C'est qu'on « y voit encore plus à découvert l'esprit de cette révolu- « tion qui a placé à jamais dans la pensée le principe de « toute certitude, le point de départ de toute recherche « régulière. » Enfin, prenant congé de ce onzième et dernier volume, M. Cousin peut se dire non sans quelque orgueil : « Notre travail est terminé : et la France a enfin « une édition française des œuvres complètes de celui « qui a tant fait pour sa gloire. Puisse ce monument « consacré à Descartes et à la France servir à rappeler « nos compatriotes à l'étude de la vraie philosophie, de « cette philosophie dont Descartes a été, dans l'huma-

« nité, un des plus illustres interprètes, qui, sévère et
« hardie en même temps, sans sortir des limites de
« l'observation et de l'induction, atteint si haut et si
« loin, et qui, partant de la conscience de l'homme,
« c'est-à-dire de la pensée, ne l'abandonne plus et la
« retrouve partout, dans la nature comme dans l'âme,
« dans les moindres détails comme dans les plus grands
« phénomènes de l'existence universelle ! Je pense,
« donc je suis. »

M. Cousin écrivait ces lignes le 20 septembre 1826, en pleine disgrâce ; il pouvait se féliciter en effet d'avoir accompli un devoir de philosophe et de bon citoyen. Mais aujourd'hui cette édition de Descartes ne suffit plus. De très estimables ouvrages ont été publiés sur le Cartésianisme ; on a même fait quelques découvertes, qui pourraient servir à une publication plus complète. La correspondance de Descartes, qui est considérable, pourrait être mieux rangée chronologiquement ; des notes nombreuses y seraient fort bien placées ; et une foule de détails exigeraient des éclaircissements. Même après Baillet, une biographie ne serait pas superflue ; et un nouvel éditeur pourrait introduire encore bien des améliorations. Il y a plus de soixante ans de cette première édition : une seconde répondrait déja à un réel besoin.

Abélard, quoique français, était négligé peut-être plus encore que ne l'était Proclus. Tout ce qu'on savait de lui, c'était ses aventures, l'histoire de ses malheurs et ses lettres, presque aussi touchantes que celles d'Héloïse.

Le dix-huitième siècle l'avait compris dans le dédain général qu'il ressentait pour le passé, et surtout pour la Scholastique. Il n'avait pas entendu le conseil de Leibniz, qui trouvait des parcelles d'or dans le fumier du Moyen-âge. Au siècle précédent, on avait été moins aveugle ; et l'on avait publié quelques ouvrages d'Abélard ; mais on s'était borné à un très petit nombre, soit qu'on n'eût pas les autres, soit qu'on trouvât inutile de leur faire voir le jour. Personne n'avait réclamé contre ce silence ; et quand M. Cousin rassembla, dans les Documents inédits de l'histoire de France, plusieurs traités qui n'étaient jamais sortis des bibliothèques où ils étaient enfouis, ce fut une vraie surprise. Abélard avait donc tant écrit ! Mais une surprise encore plus sérieuse, ce fut la réhabilitation de la Scholastique, tant méprisée. Dans une préface lumineuse, M. Cousin faisait comprendre ce qu'elle avait été au XII[e] siècle, les grands problèmes qu'elle avait agités, les solutions qui en avaient été tentées, la lutte du Nominalisme et du Réalisme, le rôle qu'avait joué Abélard en proposant un système intermédiaire, son audace en appliquant la philosophie à la théologie, les condamnations fulminées contre lui par des Conciles, sa soumission finale à l'Église, et sa mort, dans un cloître, qui était presque une prison.

C'était en 1836 que M. Cousin publiait cette Introduction ; et il invitait les jeunes professeurs auxquels il avait ouvert la carrière, à doter la France d'une édition de toutes les œuvres de Pierre Abélard. Mais nul ne s'étant présenté, il accomplit lui-même plus tard ce

qu'il avait conseillé. En 1849 et 1859, parurent par ses soins les œuvres complètes de Pierre Abélard en deux forts volumes in-4°, avec la collaboration de MM. Charles Jourdain et Eugène Despois, ses élèves, professeurs l'un et l'autre à l'Académie de Paris. Cette édition réunit tout ce qui avait été jusqu'alors découvert ; et elle sera probablement définitive ; on avait désormais Abélard tout entier. Grâce à M. Cousin et à sa libéralité, il revivait après sept ou huit cents ans, et réapparaissait dans l'histoire pour y occuper une très grande place. Abélard n'a pas été seulement un professeur éloquent, un maître écouté par des milliers de disciples, un dialecticien des plus habiles, un théologien sagace : au-dessus de tout cela, il a été un novateur, un fondateur d'école ; malgré les ténèbres où il vivait, il a été, on peut dire, le précurseur de Descartes. M. Cousin n'hésite pas à en faire ce magnifique éloge : « Abélard et Descartes, dit-il, sont « incontestablement les deux plus grands philosophes « qu'ait produits la France..... Abélard a essayé à se « rendre compte de la seule chose qu'on pût étudier « de son temps, la théologie : Descartes s'est rendu « compte de ce qu'il était enfin permis d'étudier du « sien, l'homme et la nature. Tous deux ne recon- « naissent d'autre autorité que celle de la raison. » En ce sens, Abélard peut passer pour un apôtre, et la persécution a consacré son martyre. Descartes a été plus heureux ; mais pour assurer sa tranquillité, il a dû encore quitter sa patrie et chercher un refuge à l'étranger.

Pour Roger Bacon, M. Cousin n'a pas fait autant

que pour Proclus, Abélard et Descartes. Ce n'est pas que le malheureux franciscain ait eu moins de génie : mais il appartient à l'Angleterre plus qu'à la France, et nos voisins n'ont pas négligé sa mémoire. M. Cousin a essayé de la ranimer, dans la mesure où elle peut nous intéresser : et dans une suite d'articles au Journal des Savants, il a mis en pleine lumière les mérites extraordinaires du pauvre moine, victime de la superstition et de la jalousie de ses grossiers contemporains. La juste renommée de Roger Bacon a été éclipsée par celle de son homonyme, bien que ce qu'il a fait durant le treizième siècle soit fort supérieur à tout ce que le Chancelier d'Angleterre a pu tenter trois cents ans plus tard. Mais le malheur devait poursuivre Roger Bacon au delà du tombeau, et la postérité n'a pas été beaucoup plus équitable pour lui que ne l'avaient été ses persécuteurs. Il n'y a pas dans l'histoire d'exemples d'une iniquité si persévérante.

A Proclus, à Descartes, à Abélard, à Roger Bacon, M. Cousin a joint d'autres éditions moins importantes, comme celles des œuvres de M. Maine de Biran, et même du P. André (1843). Il a répété bien des fois que M. Maine de Biran, qu'il appelait le plus grand des métaphysiciens français de notre temps, était un de ses maîtres. C'est vrai, du moins en partie, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, et quoique la philosophie spiritualiste doive bien davantage à M. Royer-Collard. Mais nous respectons la piété du souvenir, et nous sommes bien loin de blâmer un sentiment de recon-

naissance, même exagéré. M. Cousin a publié quatre volumes des travaux de M. de Biran (1834-1841), faisant comprendre quelle avait été son originalité philosophique et son système.

A toutes ces publications si utiles à l'histoire de la philosophie, il faut ajouter les Fragments philosophiques, qui, successivement accrus, ont fini par former cinq volumes in-8° (1865) : l'un pour la philosophie ancienne, le second pour la philosophie du Moyen-âge, les deux suivants pour la philosophie moderne, et le dernier pour la philosophie contemporaine. C'est un recueil de morceaux plus ou moins longs sur toutes les époques de l'histoire. Mais ces feuilles détachées sont d'un grand prix pour éclaircir une foule de détails : et à côté des idées générales, elles rappellent les considérations particulières dont ces idées ne sont que le résumé systématique.

Au-dessus de toutes ces publications, quelque utiles qu'elles soient, s'élève, à une hauteur presque incommensurable, la traduction de Platon, commencée en 1822 et achevée en 1840, monument plus que philosophique quand on songe à l'influence du Platonisme dans le passé, et à son éternelle vérité. Le premier volume est dédié « comme une dette et un souvenir, » à un ami intime, Auguste Viguier, qui sans doute avait aidé M. Cousin ; le second est dédié à Alexandre Manzoni, le grand poète italien, avec qui M. Cousin entretint une très affectueuse correspondance. Le troisième (1826) est dédié à Hegel, dont la sympathie s'était

montrée si active, lors de la détention, à Berlin. C'est à la mémoire du comte Sanctorre de Santa Rosa qu'est consacré le quatrième (1827). Nous aurons à revenir sur cette liaison si tendre, rompue par une mort héroïque, au service de la Grèce, luttant contre ses oppresseurs. Le cinquième volume est dédié à M. Cl. Fauriel en ces termes : « Ses amis le connaissent : ils admirent « et ils aiment la noblesse de son âme, l'étendue et la « délicatesse de son esprit. » La dédicace du septième volume s'adresse à la mémoire de J. G. Farcy, « élève « de l'École normale, professeur de philosophie, tué le « 29 juillet 1830, à la prise des Tuileries, en combat- « tant pour les lois... Il est avec Vanneau, la plus pré- « cieuse victime des trois journées. Que la patrie con- « serve son nom ! »

En tête de chaque dialogue, M. Cousin avait dû placer un argument : et il l'a fait pour un certain nombre de dialogues, mais quelques-uns des principaux n'en ont pas. La République, le Phèdre, le Cratyle, le Parménide, le Timée, etc., en manquent. C'est une lacune profondément regrettable. Ces arguments devaient montrer, à travers les âges, les transformations successives que les théories avaient présentées sur chaque problème, depuis le philosophe grec jusqu'à nous. De l'aveu des juges les plus sévères, jamais le style de M. Cousin n'avait été plus brillant que dans ces morceaux exquis ; même auprès de celui de Platon, la comparaison ne lui était pas trop défavorable. M. Cousin s'était proposé également de faire une biographie du

disciple de Socrate: il n'a pas tenu cette promesse. Enfin, il avait médité une étude sur le caractère général des compositions platoniciennes. Il a, en bien faible partie, réalisé ce dessein dans un article qu'a publié le Globe du 3 novembre 1827. Il devait le mettre en tête du VIe volume de sa traduction: mais il ne l'a pas reproduit, le jugeant insuffisant, selon toute apparence. Mais quelle perte! Quelle main plus habile que la sienne avait chance de réussir? Qui pouvait se flatter d'approcher plus près de l'inimitable modèle, sans toutefois pouvoir l'égaler? Mais jusqu'à cette heure, à qui a-t-il été donné d'égaler Homère, d'égaler Pindare, d'égaler Phidias? Platon n'est pas moins inaccessible. Cependant est-il interdit de peindre parce qu'on n'est pas Raphaël, de sculpter parce qu'on n'est pas Michel-Ange? On conçoit un premier sentiment de défaillance: mais il ne fallait pas se décourager, quoique, dans ces délicates entreprises, on puisse se dire avec le poète: « Cecidere manus. » On aurait compris que M. Cousin se retirât de la lice, si quelqu'un plus fort que lui avait pu le remplacer: mais qui aurait eu cette présomption? S'il s'est défié de lui-même, il a été trop modeste. Heureux ceux qui peuvent lire l'original! Mais combien sont-ils? Et tous ces nobles esprits qui ne peuvent goûter Platon dans sa langue, ne méritent-ils pas qu'on le leur rende dans une langue qui vaut presque la sienne? Quelques jours avant sa mort, M. Cousin prévoyait la nécessité d'une seconde édition: qui la donnera?

Mais, au lieu de déplorer ce que nous n'avons pas,

jouissons de ce que nous possédons : et ne marchandons pas notre gratitude à M. Cousin, bien qu'il eût pu nous laisser un monument moins imparfait.

Une lettre de M. Cousin à M. Brandis, à Bonn, nous apprend que c'était M. Brandis qui avait conseillé à M. Cousin de traduire Platon. Par affinité de doctrine, il est bien probable que M. Cousin eût conçu de lui-même ce projet ; mais il lui fut d'abord inspiré par l'influence d'un ami.

Paris, 12 novembre 1821.

« Mon cher ami,

« Voilà un mois que je n'ai de vos nouvelles. La lune « de miel dure longtemps, et les joies de l'hymen vous « font oublier l'amitié. Faites bien mes compliments, « je vous prie, à Madame Brandis : et dérobez-lui un « moment pour m'écrire.

« Je sors d'une maladie, qui a pensé être la dernière, « une espèce de phtisie laryngée et pulmonaire à la fois, « qui m'a condamné à la retraite et au silence. Adieu « les vallons, les dîners, le bruit et la politique. Je suis « retiré du monde ; et je suis bien résolu de passer le « reste de ma vie en paix, au sein de l'étude et de la « philosophie.

« J'ai pris la liberté de vous dédier le troisième vo- « lume de Proclus, qui doit vous être parvenu à Bonn. « Le médecin exige que d'ici à un an, je laisse les ma- « nuscrits grecs et la correction des épreuves grecques, « qui m'allument le sang, et me fatiguent la poitrine.

« Mon travail sur la philosophie allemande est ajourné « pour la même raison. Il me faut un travail plus facile « et plus agréable. Je reviens donc à votre conseil de « traduire Platon ; et, si vous et Bekker me promettez « vos secours, j'espère, ou du moins je tâcherai de faire « pour la France ce que Schleiermacher a fait pour l'Al- « lemagne. Soyez tous deux mes Heindorfer, mes Spel- « ling. Je vous envoie le prospectus de mon travail.

« A mesure que je traduis, je lis toutes les éditions « passables des Dialogues : et j'étudie tous les travaux « dont Platon a été l'objet, surtout les travaux philolo- « giques, qui me sont plus nécessaires que tous les « autres. Sur chaque dialogue, il y a de bonnes choses : « mais de complet, je ne connais que les Ecloga de « Iambosmarbus et le Specimen criticum de Heusde, « qui peuvent être assez facilement surpassés. Je crois « donc devoir ajouter à ma traduction des notes, comme « celles de Schleiermacher, avec cette différence que « les miennes ne vaudront pas les siennes, et qu'au lieu « de les placer à la fin de chaque volume, je les recueil- « lerai dans un volume à part, détaché tout à fait de « mon entreprise française, et que je publierai peut-être « en Allemagne, si vous et Bekker croyez que cela en « vaille la peine ; sans cela, je n'y songerais pas. Dai- « gnez, je vous prie, me répéter qu'il n'y travaille pas, « et qu'il n'y a personne en Allemagne qui ait entrepris « un travail de ce genre ; car je ne voudrais pas perdre « tant de peine pour rien. Bekker parle bien, dans la « note de son édition de Platon, de donner les variantes

« des manuscrits : « In annotatione criticâ quæ sua « habebat post tantum volumina. » Mais je crois me « souvenir distinctement qu'il m'a dit que ses remar- « ques se borneraient à la comparaison des variantes. « Répondez-moi le plus promptement possible sur ce « point.

« Pour mon usage et sur mon chemin, je ramasse « au fur et à mesure toutes les expressions importantes « de Platon. Mes amis m'engagent à faire peu à peu « un lexicon Platonicien, non pas complet, mais pour- « tant assez étendu. Encore une fois, personne chez « vous songe-t-il à un tel dictionnaire? Celui de Wa- « gner est tout à fait nul. Bekker devrait achever ses « travaux sur Platon, par un tel lexicon, fait avec son « habileté ordinaire : et je brûle le peu de feuilles que « j'ai amoncelées. Ast donne, dit-on, une édition de « Platon. Promet-il des dissertations critiques et un « index vocum?

« Quand Bekker publiera-t-il les variantes de Platon? « Si vous lui écrivez, faites-lui mes compliments, et « dites-lui combien je soupire après la fin de ses grands « travaux sur Platon. Dites bien aussi à M. Schleier- « macher combien sa traduction m'est utile, et combien « j'apprends chaque jour à l'apprécier davantage. Con- « tinue-t-il ce bel ouvage? Je n'en connais que quatre « volumes, et je n'ai ni les Lois ni la République.

« Adieu, mon cher ami : j'attends votre réponse avec « impatience.

« V. Cousin. »

Les détails que fournit cette lettre sont fort curieux. C'était une grande entreprise qu'une traduction complète de Platon. M. V. Cousin y était préparé, et personne ne pouvait en France se flatter de la bien accomplir. Mais si M. Brandis l'avait indiquée à M. Cousin, Schleiermacher avait dès longtemps donné l'exemple. Son succès devait être un encouragement; et Platon pouvait recevoir chez nous un égal accueil. Ce n'en était pas moins une hardiesse que d'essayer en France ce qui avait réussi en Allemagne. Un échec était à craindre. Mais grâce aux circonstance, et grâce à l'énergie du jeune traducteur, Platon a été goûté par les lecteurs français mieux peut-être que par les lecteurs allemands. Le style de M. Cousin y a aussi contribué: mais en 1821, son talent de professeur était seul connu: et l'on pouvait croire que c'était une témérité que de faire passer Platon en notre langue, bien que la langue française y fût peut-être plus apte qu'aucune autre.

M. Brandis répond à M. Cousin :

Bonn, le 20 novembre 1821.

« J'ai reçu, quelques semaines après mon arrivée à « Bonn, le beau présent que vous m'avez fait: mais « depuis peu de jours seulement, il m'a été possible de « mettre en ordre chez moi ma bibliothèque: et c'est « alors que j'ai lu en rougissant, et avec un véritable « plaisir, les expressions de votre dédicace (3e vol. de « Proclus); elles sont tout à fait amicales, et j'étais loin « de m'attendre à recevoir publiquement un si honorable

« témoignage de votre amitié. Croyez-moi : je ne fais
« pas d'ordinaire un si grand cas de pareils honneurs :
« mais celui que vous me faites, (car outre que j'y vois
« un gage d'amitié, je dois y trouver aussi un hommage
« des plus honorables), celui que vous me faites m'a
« infiniment touché : car je vous aime et vous estime
« bien sincèrement, et votre amitié m'est surtout bien
« précieuse.

« Je reçois avec plaisir la nouvelle de votre entre-
« prise de Platon. Bekker ne publiera certainement rien
« que son Apparatus criticus, c'est-à-dire les Variantes.
« Un jeune philologue de Leipzig a travaillé, ou a voulu
« travailler, il y a déjà longtemps, à un dictionnaire de
« Platon : mais il n'a rien paru, pas même un pros-
« pectus. Bekker n'y songe pas. Ast promet, il est vrai,
« des commentaires. Mais il paraît que son édition est
« interrompue : et l'on devait s'y attendre. D'ailleurs, ne
« vous laissez pas détourner par lui de votre entreprise.
« Il travaille, dans le fait, superficiellement. Connais-
« sez-vous de lui un ouvrage très peu satisfaisant sur
« la vie et les écrits de Platon ? Un écrit de Locher sur
« le même sujet paraît de même assez peu important.

« Je vous enverrai aussitôt que j'en aurai l'occasion
« quelques bons traités en allemand sur le Ménon, le
« Criton et le second Alcibiade. L'auteur est Frédéric
« Wilhelm Ulrich. Faut-il envoyer en même temps les
« écrits d'Ast et de Locher ? Peut-être pourrai-je moi-
« même quelque chose pour votre Lexicon Platonicum :
« vous savez que j'ai eu quelque temps l'idée d'en

« faire un, et j'avais déjà amassé quelques matériaux. « Il me ferait plaisir que vous voulussiez bien m'en- « voyer, ou bien mieux encore m'apporter vous-même, « votre manuscrit avant de l'imprimer, et me per- « mettre d'ajouter en marge les remarques que j'ai « faites, sauf à n'en faire imprimer que ce qui vous « conviendrait. Quant aux remarques critiques et exé- « gétiques, je ne saurais guère vous rien indiquer d'im- « portant. Cependant, je ferai part incessamment à l'ami « Bekker de votre résolution provisoire.

« Schleiermacher est en ce moment trop occupé de « ses travaux théologiques pour pouvoir songer de « si tôt à la continuation de sa traduction de Platon. « Connaissez-vous la première partie de sa Dogma- « tique, ou faut-il l'envoyer aussi? Je vous conseille de « la lire. J'ai beaucoup vécu à Berlin avec Schleier- « macher ; croyez-moi, c'est un homme très distingué, « et combien n'ai-je pas de regrets que vous n'ayez pu « faire avec lui une connaissance plus intime? J'ai vu « souvent votre ami Hegel. Bien que j'aie eu avec lui « quelques entretiens assez longs, il ne m'a pas cepen- « dant été possible, à vous parler franchement, de me « sentir plus de penchant pour lui. Mais, au fait, ses vues « sont bornées et son talent très partiel. Il parait agir « très défavorablement à Berlin, par un étalage trop « marqué de son mépris pour le Christianisme. Cepen- « dant, il est possible qu'en cela on lui fasse tort. Il m'a « parlé de vous avec affection. Je l'ai prié de vous « écrire : l'a-t-il fait?

« Nos travaux sur Aristote sont partagés entre Bekker « et moi, de cette façon que lui entreprend la revue cri- « tique du texte, moi lui fournissant mes observations « et mes recherches. J'aurai le soin de publier les com- « mentaires inédits, de rassembler et de mettre en « ordre les fragments, et de composer avec ces com- « mentaires une collection de scholies grecques. J'ai « commencé provisoirement à organiser une édition, « ou plutôt une revue de la Métaphysique, avec les « variantes les plus remarquables, et peut-être des « notes. Comme je suis surchargé d'occupations avec « mes cours, par semaine cinq leçons d'histoire de la « philosophie ancienne et deux sur la métaphysique « d'Aristote, l'impression va très lentement ; il ne faut « pas non plus songer pour l'instant à l'exécution de « votre plan, surtout depuis que je suis obligé peu à « peu d'entreprendre un cours complet de philosophie. « L'été prochain, je dois faire un cours de logique. de « métaphysique et d'histoire de la philosophie mo- « derne. Mais il ne faut pas y renoncer. Schleiermacher « serait en ce moment hors d'état d'entreprendre la « rédaction d'un tel journal. Il ne pourrait pas même « y fournir un seul article. Notre ami Bekker est en « général très triste et chagrin : mais il travaille tou- « jours de même. Son Thucydide doit être imprimé; et « quelques volumes des Orateurs sont partis pour l'An- « gleterre. Que je souhaiterais pouvoir vivre auprès de « lui ! Mais pour le présent, il ne faut pas l'espérer.

« Brandis. »

On connaît les travaux de Brandis sur Aristote : ils furent peut-être aussi un exemple et un conseil pour M. Cousin : mais ce ne fut que plus tard que M. Cousin put s'occuper d'Aristote, et donner à cette nouvelle étude l'impulsion qu'il avait donnée à celle du Platonisme. C'est à l'École normale surtout qu'il l'institua, en même temps qu'à l'Académie des sciences morales et politiques.

Nous terminons cet épisode par une autre lettre de M. Cousin à M. Brandis :

Paris, 10 avril 1822.

« M. Ulrich est arrivé trop tard. J'ai fini mon travail « sur le Criton, qui entre dans le premier volume de « la collection. Le Criton a des difficultés très réelles, « que les critiques ont négligées mal à propos, et que « je me propose de faire ressortir. Après le mérite de « résoudre les difficultés, il reste encore celui de les « constater. J'avais ajouté au Criton une douzaine de « pages, où j'essayais de discuter certains passages. « J'ouvre M. Ulrich, et j'y trouve ces passages expli- « qués à ma manière, mais relevés et désignés à la cri- « tique. N'ayant fait que jeter les yeux sur cet opus- « cule, je ne puis vous en parler davantage : mais par « le peu que j'ai vu, je conjecture que je serai content « de ce nouveau philologue.

« Je ne vous réponds point à votre question sur l'In- « troduction de Schleiermacher et sa disposition des « Dialogues. Je vous en parlerai plus tard avec un peu

« d'étendue. Je me contenterai de vous dire aujour-
« d'hui que, disposition arbitraire pour disposition
« arbitraire, j'ai voulu m'appuyer sur l'autorité des
« manuscrits, dont l'ordre dépose de celui qui était
« généralement adopté dans l'Antiquité, savoir celui
« de Thrasylle. Vous savez à quel point, je redoute les
« arrangements artificiels en toute chose. Or, à beau-
« coup d'égards, l'arrangement de Schleiermacher est
« artificiel. La division de Ast en dialogues socratiques,
« dialogues dialectiques, dialogues philosophiques, si
« elle a un autre but que de faciliter l'étude de Platon,
« en classant d'une manière quelconque ses Dialogues,
« est fausse. Nous ne saurons jamais dans quel ordre
« Platon a publié ses Dialogues. N'êtes-vous pas de cet
« avis? On peut faire des rapprochements ingénieux, et
« dépenser à cette occasion beaucoup de critique et d'éru-
« dition, mais, selon moi, avec peu de profit pour la
« solution du problème. Vous appelez vuide et pas phi-
« losophique la division de Thrasylle. J'en conviens:
« mais au moins elle a l'avantage d'être toute faite et de
« n'avoir aucune prétention. Le mérite de l'Introduc-
« tion de Schleiermacher n'est pas là, mais dans l'exa-
« men de l'élément critique de l'authenticité des Dia-
« logues. Sur ce point, sans partager toujours son avis,
« je me servirai beaucoup de ses travaux. Pensez-y,
« mon cher ami, quel besoin de classification sentez-
« vous personnellement dans une édition de Platon?
« Avez-vous le besoin de lire la République, ou le Timée,
« à la fin de l'ouvrage, pour être convaincu qu'ils

« appartiennent à la vieillesse de Platon? Sans doute,
« rien n'est plus curieux que de suivre la marche pro-
« gressive d'un homme de génie ; et, par exemple, pour
« l'astronomie, il y a eu certainement deux époques
« dans la vie de Platon, qu'il faut soigneusement dis-
« tinguer : mais comme il est impossible de rien pré-
« ciser en ce genre, j'ai pensé avec Hase et Boissonade
« qu'il valait mieux d'abord donner le texte selon l'ar-
« rangement ordinaire, et sans aucune prétention sys-
« tématique, sauf à attirer plus tard l'attention du lecteur
« sur des rapports délicats et difficiles à saisir. J'ai pré-
« féré cette marche comme plus naturelle ; mais je ne
« me dissimule pas qu'elle n'a pas la grandeur et la
« force critique de Schleiermacher et de Ast.

« V. Cousin. »

Dans le second semestre de 1819, les leçons avaient eu pour objet la philosophie Écossaise. L'année 1820 avait été consacrée à la philosophie morale de Kant, qui avait déjà trouvé une place dans le cours de 1817, mais que « le professeur put exposer de nouveau avec « des développements bien plus étendus, et avec une « critique un peu plus avancée, » comme il le dit lui-même. A dix ans de là, dans le second semestre de 1829, il étudiait la philosophie de Locke, pris pour le père du Sensualisme. De ces trois cours, M. Cousin a tiré plus tard des ouvrages, qu'on peut qualifier de chefs-d'œuvre. Jamais l'exposition des idées n'a été plus claire, jamais la composition n'a été plus régulière : la

dialectique plus pressante, la polémique plus courtoise, ni plus décisive. Ce sont des modèles achevés. Ces trois volumes appartiennent tous à l'histoire de la philosophie.

Quand M. Royer-Collard commença la révolution spiritualiste, il s'appuya sur la philosophie Écossaise ; et avec elle, il approfondit quelques problèmes de psychologie et de métaphysique. C'était un progrès inouï. Mais M. Royer-Collard n'avait pas fait connaître l'École Écossaisse dans ses représentants les plus glorieux, et il n'avait touché qu'à un petit nombre de ses théories. M. Cousin embrassa le sujet dans toute son extension : et il donna l'histoire entière de cette noble et sage école, qui n'a peut-être pas commis la moindre erreur dans le domaine étroit où elle s'est renfermée. Il montra la première origine de cette école dans l'état moral de l'Écosse, à la fin du xvie siècle. Le Presbytérianisme en avait préparé l'avènement par son austérité, et par la diffusion de l'instruction publique, à tous les degrés. La plupart des philosophes Écossaïs ont été des pasteurs, aussi honorables par leurs vertus que distingués par un ferme bon sens, qui les a aussi bien inspirés en philosophie que dans la conduite de la vie. « Mettons-nous « donc pour quelque temps, dit M. Cousin, à l'école « du sens commun ; et ne soyons pas mécontents du « commerce que nous allons avoir avec l'Écosse, si « nous en rapportons un goût plus éclairé et plus sûr « pour la raison, pour la vertu, pour la liberté, pour tout « ce qui est beau, et pour tout ce qui est bien. » Telle

est en effet l'impression que l'École écossaise doit produire sur tous les cœurs restés assez purs pour la comprendre. M. Cousin y distingue six philosophes principaux : d'abord Hutcheson, le fondateur ; Adam Smith, l'économiste ; Reid, le métaphysicien et l'organisateur de l'école ; Beattie ; Ferguson, et Dugald Stewart. Tous, chacun pour leur part, contribuent à la réaction contre la philosophie de Locke, que Shaftesbury en Angleterre avait attaquée même avant eux.

Hutcheson, presbytérien dissident, s'était destiné au saint ministère ; mais après avoir dirigé un établissement d'éducation à Dublin, il fut appelé à une chaire de philosophie morale à l'Université de Glasgow ; il l'occupa de 1729 à 1747 jusqu'à sa mort, causée prématurément, à l'âge de 53 ans, par les fatigues de l'enseignement. M. Cousin analyse en détail sa logique, sa psychologie, sa théodicée, son esthétique, sa morale, sa politique ; et il montre qu'Hutcheson, acceptant d'abord le système de Locke, finit par le combattre, surtout en ce qui concerne les idées du beau et du bien, dont la sensation ne saurait rendre compte. Le mérite éminent d'Hutcheson, c'est d'avoir recommandé et appliqué la méthode d'observation, comme la seule qui puisse mener à la connaissance exacte des phénomènes de l'esprit.

Adam Smith a suivi d'assez près les traces d'Hutcheson, son maître ; et comme lui, disciple de Locke à ses débuts, il abandonna bientôt le Sensualisme pour une doctrine contraire, qu'il puisait à la fois dans son propre cœur et dans les leçons qu'il recevait. Il avait d'abord

pensé comme Hutcheson à entrer dans les ordres; puis, il avait renoncé à ce projet, et en 1751, il acceptait une chaire à l'Université de Glasgow. Dugald Stewart, qui avait suivi ses leçons, admirait vivement ses qualités de professeur. Avant de renoncer à l'enseignement en 1763, il avait publié la « Théorie des sentiments moraux, » qui répandit son nom dons toute l'Europe. Il vécut à Paris plusieurs années dans la société de Hume, son ami, alors secrétaire d'ambassade chez nous, du duc de Larochefoucauld, de Turgot, etc. On a soulevé la question de savoir si ce n'est pas à cette société que Adam Smith dut la première pensée de son grand ouvrage d'économie politique. M. Cousin établit, par des documents péremptoires, que Smith possédait bien longtemps auparavant, et dès 1748, les principes qu'il a développés plus tard (1776). Retiré en Écosse, il y mourut en 1790. Si Adam Smith n'est pas original et inventif dans les principes, il l'est dans les détails et les applications. M. Cousin fait la part de ses erreurs sur l'éducation publique et sur la constitution des gouvernements, et il l'excuse en considération de l'esprit général qui régnait partout à cette époque.

C'est à Reid que M. Cousin réserve son admiration presque sans bornes. Il le loue vivement d'avoir essayé d'appliquer à la psychologie et à la philosophie morale la méthode expérimentale, qui, suivant les conseils de Newton et de Turnbull, avait si bien réussi dans les sciences naturelles. Reid, nommé en 1737 pasteur d'une pauvre commune du comté d'Aberdeen, y demeura

quinze ans dans la solitude, et y prépara ses arguments contre le scepticisme de Hume, l'idéalisme de Berkeley, et le système de Locke. Professeur pendant onze ans à l'Université d'Aberdeen, c'est là qu'il composa son premier ouvrage : « Recherches sur l'entendement humain « d'après les principes du sens commun. » Le livre eut un grand succès : et Hume, qui y était vivement critiqué, fut un des premiers à lui rendre justice, avec une abnégation digne d'un esprit supérieur. Appelé à Glasgow dans la chaire de philosophie morale, que Smith venait de quitter, il y professa pendant seize ans, jusqu'en 1780, et il mourait en 1796, toujours laborieux jusqu'au dernier moment. Il publiait en 1785 et 1788 ses Essais sur les facultés intellectuelles, et ses Essais sur les facultés actives.

Reid a remporté deux grandes victoires, en détruisant la théorie des idées représentatives, et la théorie qui fait du jugement la perception d'un rapport de convenance, ou de disconvenance, entre deux idées. Ce sont là ses titres originaux, et ce qui lui donne une place à part dans l'histoire de la philosophie. Plein de modestie et de loyauté, Reid n'a cessé de rapporter à notre Descartes, tout en le critiquant quelquefois, la méthode qu'il a suivie, et qui, entre ses mains, a produit des résultats si efficaces. Pendant que la France méconnaissait Descartes, c'était un étranger qui proclamait son incomparable grandeur. M. Cousin, par une juste réciprocité, n'est pas moins attentif à vanter la grandeur de Reid. Il analyse chacune de ses théories psychologiques, mé-

taphysiques, esthétiques, morales : il fait impartialement la part de la vérité et de l'erreur, jusque dans les moindres détails : et il termine cette revue en louant Reid de n'en appeler jamais qu'à la lumière naturelle, tout en étant pénétré d'un saint respect pour le Christianisme, et en empruntant quelques citations aux Saintes-Écritures, « témoignant ainsi qu'il ne croit pas « incompatibles et qu'il n'entend pas mettre aux prises « la foi du peuple et la philosophie. » M. Cousin résume d'un mot son opinion sur Reid ; à ses yeux, c'est un homme de génie : « car c'est une vraie, une puis« sante originalité que d'avoir élevé si haut le bon « sens, et mis à son service tant de pénétration, de « finesse et de profondeur. »

L'École écossaise, ainsi étudiée historiquement et philosophiquement, nous est maintenant familière : c'est M. Cousin qui nous l'aura en quelque sorte révélée, sans parler des travaux subsidiaires qu'il a suscités, notamment la traduction de Reid et de Dugald Stewart, par M. Jouffroy. Mais ne quittons pas l'Écosse sans nous associer encore une fois à tous les éloges dont elle a été l'objet. Quelle satisfaction sereine et profonde d'écouter de tels maîtres, de vivre, en pensée, avec ces hommes d'une si absolue probité, d'une telle passion pour la vérité, d'un commerce si sûr et si doux, d'un esprit si juste, d'une simplicité si sincère ! Où trouver dans l'histoire de la philosophie une succession de tels esprits et de telles âmes, pendant plus d'un siècle ? L'Angleterre n'a rien eu de pareil à opposer à

sa voisine : mais heureusement c'est en langue anglaise que les Écossais ont écrit.

Nous devons avouer qu'en passant de Reid à Kant, nous nous sentons comme dépaysés. M. Cousin les a comparés l'un à l'autre en un commun hommage ; il les a même placés sur la ligne de Socrate. Nous ne saurions partager tout à fait cette appréciation. Pour nous, Socrate est absolument le plus grand, quoiqu'il n'ait rien écrit. Reid et Kant sont tous deux d'excellents psychologues. Mais entre eux quelle différence d'exposition et de style ! L'esprit écossais est, il est vrai, beaucoup plus analogue au nôtre que l'esprit allemand : mais si Reid est quelquefois prolixe, il est toujours clair, tandis que Kant est d'une subtilité qui le rend très obscur, même à des compatriotes, et à plus forte raison, à des étrangers. Que si l'on regarde aux conséquences de l'une et de l'autre doctrine, quel avantage n'a pas celle de Reid ? Kant n'est pas responsable des aberrations de ses successeurs : mais elles sont sorties de son scepticisme, pour aboutir à un athéisme panthéiste et matérialiste. L'École écossaise a-t-elle jamais été exposée à de tels faux pas ? A-t-elle jamais provoqué de ces désastres dans les intelligences ? Le sens commun, auquel elle s'est attachée, peut avoir un horizon trop restreint ; et la portée de la philosophie allemande est bien autrement vaste. Mais ne vaut-il pas mieux marcher sur un sol moins large et sans péril, plutôt que de se lancer aveuglément, à travers des précipices ?

Quoiqu'il en soit, la Critique de la raison pure était

encore moins connue que l'École écossaise, quand M. Cousin se chargeait de nous l'expliquer, et portait la clarté dans ces ténèbres presque impénétrables. Son livre sur Kant n'est pas moins utile que l'autre. On peut même penser qu'il l'est davantage, parce que la matière en était plus obscure. D'ailleurs, même régularité et égale abondance d'analyses, substantielles et lumineuses. C'était précisément la morale de Kant que M. Cousin devait étudier ; mais comme la morale ne se comprend bien que par la métaphysique, il s'était occupé d'abord de la Critique de la raison spéculative. Un second volume sur la morale kantienne n'a jamais paru, le cours ayant été interrompu par les événements de 1830. C'est d'après les rédactions de deux de ses élèves, Paravey et Farcy, que M. Cousin a travaillé, quelque vingt ans plus tard (1842).

Il commence, ainsi qu'il l'avait fait pour l'Écosse, par un tableau historique de l'état moral de l'Allemagne, jusqu'au moment où Kant est venu faire une révolution philosophique, et protester à son tour contre le sensualisme dominant, et contre le specticisme de Hume. La Critique de la raison pure est précédée de deux Préfaces (1781 et 1787), auxquelles M. Cousin s'attache d'abord ; plus, une Introduction. Dans la première de ces préfaces, Kant annonce son dessein de relever la métaphysique du mépris où elle est tombée ; et pour la porter au niveau de la logique, des mathématiques et de la physique, il veut examiner l'instrument de toute métaphysique, à savoir la raison. En s'arrêtant

à la raison considérée sans ses objets, Kant se flatte d'opérer la même révolution que Copernic a opérée en astronomie, quand, au lieu de faire tourner les astres autour de la terre, il fit au contraire tourner la terre autour du soleil, pris pour centre. En fondant les lois de la raison, Kant substituera des arguments inébranlables aux hypothèses des systèmes antérieurs. Ce principe, posé dans les deux Préfaces, est parfait, et Kant pratique la vraie méthode, celle de Descartes, quand il veut partir du sujet pour arriver à l'objet, c'est-à-dire de l'esprit, pour arriver au monde extérieur. Il y a dans l'entendement des jugements à priori, qui naissent avec l'expérience, mais qui n'en viennent pas. Il y a aussi dans la raison des principes absolument purs de toute expérience, et qui sont universels et nécessaires. C'est à l'aide de ces principes que Kant espère créer, pour la métaphysique, un meilleur avenir : il en fera une vraie science, tandis que jusqu'à présent tous les systèmes ont été défectueux : et dans son langage assez bizarre, il appelle « philosophie transcendentale, » celle qui a le double caractère d'être indépendante de l'expérience, et de ne point s'appliquer aux objets extérieurs. C'est ce qui constitue un Novum Organum, qui n'est ni celui d'Aristote, ni celui de Bacon. A cette mesure, Kant rapporte le passé de la métaphysique, et il le proscrit tout entier, avec une assurance, qui pourrait sembler un immense orgeuil, si l'on ne savait combien le philosophe de Kœnigsberg était modeste, et même naïf.

Après les Préfaces et l'Introduction, M. Cousin

aborde le corps même de l'ouvrage ; et il ne craint pas de suivre Kant dans le dédale de ses divisions et subdivisions, toutes plus subtiles les unes que les autres, sur l'esthétique transcendentale, sur la doctrine élémentaire, sur la méthodologie, sur l'espace et le temps, qui ne sont que des formes de notre esprit, sur la logique transcendentale, avec ses catégories, sur la dialectique transcendentale, sur la méthodologie transcendentale, sur les définitions, les axiômes, les démonstrations, etc., etc. M. Cousin parcourt avec aisance ces abstractions, sans base réelle, et ces formules singulières : il introduit dans cet amas confus, une netteté, une précision, dont les compatriotes de Kant, nous le répétons, doivent ressentir le besoin tout autant que nous. Après cette pénible campagne, M. Cousin résume son opinion sur Kant, et sur l'entreprise mal conduite de la Critique de la raison pure. Elle ne pouvait produire que le scepticisme, en niant le moi et le libre arbitre, en prenant des abstractions vides pour des éléments substantiels de l'entendement, en comprenant mal la conscience, et en imaginant, sur les plus importantes questions, des antinomies chimériques, qui ne peuvent que favoriser le doute. Mais tout en blâmant le métaphysicien et le psychologue, M. V. Cousin n'en admire pas moins le moraliste. Aussi, en prenant congé de son auditoire, il peut dire : « Vous voyez si je suis un disciple aveugle « de la philosophie allemande. Cette critique de la Cri- « tique de la raison pure pourra même paraître sévère : « mais en passant de la métaphysique à la morale de

« Kant, grâce à Dieu, je changerai de rôle, et je n'aurai « guère qu'à exposer et à louer. » On sait pourquoi M. Cousin ne put tenir, par suite de sa destitution, l'engagement qu'il prenait. Mais désormais Kant était bien connu dans ce qu'il a de plus original, de plus vrai, et aussi dans ce qu'il a de plus faux. C'était une nouvelle démonstration de la victoire légitime du Spiritualisme français.

Cette démonstration peut être regardée comme définitive dans le livre sur la philosophie de Locke, où M. Cousin réfute pied à pied toutes les théories du Sensualisme. C'était, on le sait, le cours du second semestre de 1829. M. Cousin était alors dans toute la vigueur et la solidité de son talent. Il venait de remporter en 1828 d'incomparables succès. A ce moment, le monde philosophique avait les yeux sur lui et attendait l'achèvement de la réforme, dont on suivait les progrès depuis vingt ans. L'attente ne fut pas trompée ; et jamais M. Cousin n'a rien fait de supérieur, ni peut-être même d'égal à cette réfutation de Locke.

Il trace d'abord, comme pour l'Écosse et pour Kant, le tableau du xviiie siècle et particulièrement de l'École sensualiste, en Angleterre, en France et en Allemagne. Pour juger le Sensualisme, il s'adresse au premier métaphysicien de cette école en génie et en date, à Locke. Il raconte la vie de Locke, avec toutes ses vicissitudes, ses études médicales et philosophiques, ses voyages sur le continent, ses hautes amitiés, dignes de son noble caractère, ses liaisons politiques. Parmi ses ouvrages assez

nombreux, le principal est son « Essai sur l'entendement humain » ; et M. Cousin l'analyse, comme il a fait pour Reid et pour Kant. La méthode de Locke est excellente ; c'est l'observation appliquée à l'esprit et aux phénomènes de la conscience. C'est le procédé de Descartes, le seul que puisse avouer une science sérieuse. Mais Locke, après avoir si bien débuté, s'égare presque aussitôt. Il recherche l'origine des idées, au lieu de constater l'état actuel où elles sont dans la raison et l'intelligence. C'est renverser l'ordre régulier des questions, qui veut qu'on sache d'abord ce qui est, avant de rechercher ce qui a été. De cette erreur « immense » découlent toutes celles que Locke a pu commettre, et dont la plus grave sans comparaison est sa théorie de la sensation. Cette théorie altère toute la psychologie à sa source même, et, par conséquent, toute la métaphysique. D'accord avec Locke sur l'indépendance de la philosophie et sur la méthode, M. Cousin s'en sépare complètement dans les applications. Ainsi, Locke, après avoir reconnu que les idées nous viennent de la sensation et de la réflexion, se borne bientôt à la sensation exclusivement, parce que, selon lui, la réflexion ne peut s'exercer que sur les données fournies par les sens, et que l'âme est au commencement une « tabula rasa », vide de tous caractères.

M. Cousin accable Locke pour les conséquences qui sortent fatalement de ce principe : et il démontre qu'on ne peut rendre compte par là, ni de l'espace, confondu avec le corps, ni du temps, confondu avec la durée,

l'espace et le temps étant tous deux infinis. Si le système de Locke ne peut expliquer l'espace, le temps, l'infini, il n'explique pas davantage l'identité personnelle, ni l'idée de substance, ni l'idée de cause, ni surtout le principe de causalité, qui n'est conçu que par la raison, ni même les idées de bien et de mal moral, etc., etc. M. Cousin poursuit, avec la même vigueur, la théorie des idées représentatives, qui mène au scepticisme sur l'existence du monde extérieur, sur l'âme et sur Dieu, Mais comme Locke est sincèrement pieux, il s'effraie des conséquences de son système : et abandonnant toute philosophie, il en appelle sur ces grands sujets à la révélation, et à l'évidence de la foi, pour échapper à l'athéisme et au nihilisme. Il faut le louer de cette sagesse : mais la contradiction qu'il s'inflige ainsi est énorme : et il se la serait épargnée en approfondissant la nature du principe d'où il faisait partir toute sa doctrine. Enfin, M. Cousin termine sa polémique par la réfutation de la théorie du jugement d'après Locke, et aussi par la réfutation de cette opinion dangereuse que la matière peut penser aussi bien que l'esprit. En résumé, M. Cousin, toujours impartial, signale les conséquences fatales que le sensualisme de Locke a suscitées : et en même temps, il reconnaît tout le génie de Locke, et l'excellence de ses intentions, trahies à son insu par les nécessités de sa doctrine.

Déjà, durant le premier semestre de 1819, M. Cousin parlant de Locke, dans le même esprit, le mettant dans la compagnie de Condillac, d'Helvétius, de Saint

Lambert et de Hobbes. Nous n'insistons pas sur cette esquisse, quoiqu'elle ait été reproduite dans une cinquième édition en 1866.

Outre ces trois grandes études sur Reid, Kant et Locke, M. Cousin avait publié une foule de morceaux relatifs à toutes les époques de la philosophie, sur des questions de détail, sur des points particuliers de doctrine. Venus de lui, écrits dans son style, ces fragments avaient leur prix. C'est là ce qui poussa l'auteur à les recueillir : dans la première édition, ils ne formaient qu'un volume, ainsi que nous l'avons dit. A quarante ans de distance (1866), c'étaient cinq forts volumes : Philosophie ancienne à partir de Xénophane, philosophie du Moyen-âge, philosophie moderne et philosophie contemporaine, jusqu'à Laromiguière. Nous n'insistons pas non plus sur cet utile recueil. Mais l'Histoire générale de la philosophie mérite un examen étendu, afin d'en bien marquer le caractère.

En 1828, à la réouverture de cours fermés depuis huit années, M. Cousin avait cru devoir se borner à une Introduction à l'histoire de la philosophie. Cette préparation pouvait sembler indispensable, en vue de l'auditoire qui se pressait à ces leçons, et aussi à cause des circonstances qui en avaient précipité la reprise. Le professeur tint sa promesse : et le premier semestre de 1829 fut employé à exposer les destinées de la philosophie depuis ses origines jusqu'au XIXe siècle. Ce ne fut d'abord qu'une esquisse ; mais l'auteur se perfectionna d'édition en édition ; et il corrigeait la douzième,

quand la mort le frappa, le 14 janvier 1867. C'est à cette édition dernière que nous nous référons (1874). Dans l'Avertissement de la huitième édition en 1863, l'éditeur, qui aurait bien pu être M. Cousin lui-même, s'exprimait ainsi : « Nous ne serons démentis par per-« sonne en disant que pour retracer en raccourci, sans « être jamais superficiel, une histoire aussi vaste, com-« mençant bien des siècles avant l'ère chrétienne et « s'étendant jusqu'à la Révolution française, il ne fal-« lait pas moins que la science éprouvée de l'homme « qui, dans sa longue carrière, a répandu tant de lu-« mières sur toutes les grandes époques de la philo-« sophie, et sur tous les grands systèmes anciens et « modernes. » Voilà bien l'objet et l'utilité de cet ouvrage. qui n'a d'égal dans aucune langue, et qui ne sera pas sans doute recommencé de sitôt dans la nôtre. « C'est un tableau régulier, complet dans sa brièveté « même, de cette importante partie de l'histoire uni-« verselle, capable d'en inspirer le goût et d'en pro-« curer la juste connaissance à la jeunesse et à tous les « gens instruits. » Ce dessein paraît assez modeste ; mais l'exécution en était extrêmement difficile. Au moment même où M. Cousin faisait ces leçons, il donnait une traduction du célèbre Manuel de Tennemann sur le même sujet. Il était aidé dans ce travail par M. Viguier, son ami et son ancien collègue à l'École normale.

Voici la lettre que M. Cousin écrivait le 27 novembre 1829, à M. Barth, dont la lettre était datée de Leipzig, le 7 octobre 1829.

« Je vous remercie, Monsieur, de l'envoi que vous « me faites, en votre nom et en celui de M. le professeur « Wendt, et vous prie de vouloir bien accepter de ma « part, et communiquer à M. Wendt, la traduction du « Manuel de Tennemann, qui vient de paraître à Paris.

« C'est par distraction qu'il est parlé dans ma préface « d'une 5e édition. Je n'avais et ne pouvais avoir que la « quatrième. Cette erreur sera réparée dans une nou- « velle édition, dont je ne désespère point d'ici à deux « ou trois ans : et alors, je m'empresserai de mettre à « profit les additions de la véritable 5e édition, et j'aurai « recours à votre obligeance pour connaître d'avance « les modifications que pourra contenir la sixième, en « sorte que cette sixième de Leipzig et la seconde de « Paris puissent être conformes le plus possible.

« J'ai vu, Monsieur, avec plaisir que l'article qui « concerne la philosophie française a été augmenté et « traité avec plus de soin dans la 5e, d'après l'ouvrage « de M. Damiron (Essai sur l'histoire de la philosophie « en France au XIXe siècle). Toutefois permettez-moi de « vous dire qu'il y reste, avec d'importantes omissions, « quelques erreurs graves. Par exemple M. de Chateau- « briand y est placé à tort parmi les philosophes ; et « Bernardin de Saint-Pierre, qui n'est pas non plus phi- « losophe, y est toujours appelé l'abbé, tandis que c'était « un officier d'artillerie. J'ai supprimé dans mon livre « Rapin, comme n'ayant aucune valeur, et étant tout à « fait obscur. Une modestie assez mal entendue m'a « porté à retrancher ce qui me regardait. Si M. Wendt

« a besoin, pour sa prochaine édition, de quelques ren-
« seignements sur la France, dites-lui bien qu'il peut
« compter sur moi à cet égard, et non seulement pour
« la France, mais pour l'Angleterre et pour l'Italie. Ma
« correspondance avec ces deux pays me tient assez
« bien instruit de tout ce qui s'y fait en philosophie.

« Voulez-vous bien aussi vous charger, Monsieur,
« d'exprimer à M. Wendt la satisfaction que j'ai éprou-
« vée en apprenant qu'il avait été appelé à Göttingue,
« pour y succéder à M. Butterwerk, que j'ai eu le plai-
« sir d'y connaître en 1817. Il m'honorait de quelque
« amitié ; je serais charmé que son successeur voulût
« bien me continuer ce sentiment. Dévoué comme lui à
« l'histoire de la philosophie, il ne pourrait m'être que
« très agréable et très utile d'entrer avec lui en com-
« munication, sur nos communes et chères études.

« Je suis Monsieur, en attendant le plaisir de vous
« voir bientôt à Paris, votre très humble serviteur.

« V. C. »

« P.-S. Auriez-vous, Monsieur, la bonté de me faire
« savoir si la nouvelle édition de l'histoire de la Philo-
« sophie de Rixner contient beaucoup de changements
« dans le texte même, ou si les additions ne tombent
« que sur la bibliographie ? Pourriez-vous me mander
« encore ce que coûterait à Leipzig, d'occasion, la cor-
« respondance de Leibnitz : Epistolæ ad diversos cum
« notis Kortholt ? »

Mais le Manuel de Tennemann était par trop didac-

tique et ne s'adressait qu'aux écoles. On pouvait être un peu plus littéraire, tout en restant non moins exact et non moins instructif. L'ouvrage de M. Cousin ne contient que dix leçons en un volume unique. C'était bien d'avoir fait à la docte Allemagne un emprunt, dont nous avions grand besoin : c'était encore mieux de satisfaire soi-même cet urgent besoin, sous une forme plus acceptable à notre esprit national.

La première impression qu'on reçoit en entrant dans l'histoire de la philosophie, c'est une sorte de trouble et d'étourdissement, causé par la vue de tant de systèmes, appartenant à tous les pays, à tous les temps, composés en toutes sortes de langues : c'est une masse confuse et un vrai labyrinthe. Mais en y regardant de plus près, cette multitude se réduit à un très petit nombre de systèmes principaux, qui embrassent tous les autres. Au fond, il n'y en a que quatre de possibles, ni plus, ni moins. Ou l'esprit de l'homme ne se fie qu'aux informations du dehors, qui lui viennent par les sens : ou il ne se fie qu'aux informations qui lui viennent du dedans, c'est-à-dire de la conscience. C'est le Sensualisme, et l'Idéalisme. Ou bien, se défiant des sens et de la raison, l'intelligence se met à douter de ces deux témoignages et d'elle-même : c'est le Scepticisme. Ou enfin, récusant le Scepticisme, ainsi que les deux autres systèmes, l'intelligence se laisse emporter au sentiment instinctif qui la pénètre, et s'abandonne aveuglément aux impulsions qu'elle croit tenir directement de Dieu, présent en elle comme dans le reste de l'univers. C'est le Mysticisme.

Voilà les seuls procédés que l'esprit puisse employer : et comme les systèmes philosophiques ne peuvent être enfantés que par l'esprit humain, il n'y a que ces quatre là, d'ailleurs, plus ou moins purs, ou mélangés les uns avec les autres, dans des proportions diverses. On doit les retrouver nécessairement dans toute l'histoire de la philosophie.

Cette théorie est incontestable, si on la prend dans son abstraction: elle ressort évidemment de l'analyse de l'esprit humain. Mais M. Cousin va plus loin : il établit que ces quatre systèmes coexistent à toutes les époques. chez tous les peuples, et qu'ils se succèdent en se contredisant. Les excès du Sensualisme appellent l'Idéalisme, qui lui-même, dépassant les justes bornes, provoque le Scepticisme, amenant bientôt le Mysticisme, qui est une abdication de l'intelligence. Ce serait une sorte de cercle, qui se répéterait sans cesse, et qui n'empêcherait pas le progrès, depuis les temps les plus reculés jusqu'au nôtre. Pour notre part, nous ne saurions admettre tant de symétrie dans la génération des systèmes, ni surtout leur développement de plus en plus complet, dans la marche de la civilisation générale. Il y a des peuples, comme la Chine, où la philosophie a été si peu comprise et est restée si obscure qu'elle est à peine reconnaissable. Elle est si loin de présenter les quatre systèmes. qu'il est presque impossible de discerner ses traces. Dans l'Inde, où ces traces sont un peu moins indécises, c'est le Mysticisme qui domine tout, et qui couvre l'intelligence entière de ses obscurités. Par suite des vices endémiques

de l'esprit asiatique, l'homme se distingue à peine des êtres qui l'entourent. Il a si peu de personnalité qu'il se perd dans l'infini. où il est confondu, avec la matière inerte et la matière animée, dans l'identité universelle. Découvrir les quatre systèmes dans cette unité indissoluble, c'est faire violence aux faits, aussi bien pour le Bouddhisme que pour le Brahmanisme. Ce serait encore plus vrai pour le Zoroastrisme de la Perse et du Zend-Avesta.

Mais il y a trente ans, quand M. Cousin donnait la 8e édition de son Histoire générale de la philosophie (1863), on n'avait pas sur l'Orient et sur l'Asie assez de documents pour se prononcer définitivement. On ne les a pas encore aujourd'hui. Qui sait si on les aura jamais, en supposant qu'il en existe d'autres que ceux que nous possédons maintenant ? En tout cas, il serait prudent de s'abstenir et de ne pas imposer, à des œuvres si différentes des nôtres, des cadres où elles n'entrent pas naturellement. Sans doute, cette succession des systèmes, luttant entre eux par des polémiques ardentes, n'est pas fausse de tous points, et il est certain que, dans ces deux derniers siècles, on peut citer parmi nous des exemples de ces générations mutuelles en sens contraire : mais ce sont des exceptions : et l'on ne saurait en tirer à bon droit des règles générales. Selon nous, les choses ne se passent pas ainsi. En réalité, le philosophe, livré à ses réflexions personnelles, n'a pas besoin pour penser de connaître les réflexions d'autrui. Il puise les siennes au trésor de raison que Dieu lui a départi. Dans la

mesure de ses facultés, selon son génie, il exerce autour de lui une influence plus ou moins étendue. L'histoire recueille et conserve de ses pensées celles qui peuvent instruire ses semblables ; mais il ne s'est inspiré de qui que ce soit pour être sensualiste, idéaliste, sceptique ou mystique ; c'est sa constitution individuelle qui en a décidé. Pour se convaincre de ce qu'il en est réellement, il suffit de citer Descartes: et dans l'Antiquité, l'incomparable Socrate. Nous croyons qu'en se plaçant à un autre point de vue, M. Cousin a cédé à son penchant habituel : il accordait à l'histoire plus de fécondité qu'elle n'en a : ce n'est pas elle qui fait les théories, comme l'Éclectisme l'a prétendu un instant. Son rôle, encore très important, se borne à enregistrer les systèmes, afin que le souvenir n'en périsse pas, et qu'ils soient bienfaisants à la postérité, comme ils ont pu l'être aux contemporains. Il faut même certaines conditions précises pour que les systèmes puissent naître ; ainsi du vie au xiie siècle de notre ère, l'histoire n'a rien à noter. C'est même là ce qui augmenta la gloire d'Abélard, dont M. V. Cousin a pieusement réveillé le souvenir, en nous montrant si bien son originalité, son indépendance et son courage.

Cette objection contre la théorie de M. Cousin est grave : nous ne nous en cachons pas la portée. Pour le reste de l'ouvrage, nous n'avons qu'à louer et admirer. Deux leçons données à la philosophie grecque, mère de toutes nos philosophies occidentales, une à la philosophie du Moyen-âge, une à la philosophie de la Renaissance, trois à la philosophie du dix-septième siècle, et la dernière

à la philosophie du dix-huitième, voilà tout le livre. Dans ce rapide tableau des fortunes diverses de l'esprit humain, tout a été peint en justes proportions. La Grèce et le dix-septième y tiennent le plus de place. Les grandes figures de Socrate, de Platon, d'Aristote, de Descartes, de Spinoza, de Leibniz, de Reid, de Kant, y sont au premier plan ; mais aucun des personnages secondaires n'a été négligé ; toutes les nuances ont été reproduites avec exactitude. Les renseignements philosophiques abondent : et toutes les citations sont vérifiées sur les originaux. Rien ne manque à une telle revue : elle n'intéresse pas seulement les philosophes : mais elle doit intéresser aussi tous les esprits sérieux, de quelque côté qu'ils viennent. Quel spectacle en effet plus instructif que celui-là ! En est-il de plus attachant ? Sans doute toutes les parties de l'histoire de l'humanité ont de la valeur : mais l'histoire spéciale des intelligences les plus puissantes est digne de l'attention la plus profonde, puisque c'est à l'élite du genre humain qu'on s'adresse. Les philosophes sont partout très peu nombreux : les lecteurs capables de les goûter ne le sont guère davantage : mais quand c'est un guide comme M. Cousin qui les conduit, la route est tout ensemble facile et agréable : le profit qu'on en tire en est d'autant plus assuré. Les politiques et les guerriers font dans les annales des peuples un bruit légitime ; mais à quel prix sont achetés leurs triomphes ! Le plus souvent, que de défaillances morales ! Que de torrents de sang ! Dans les paisibles champs de la philosophie, il n'y a que des lumières sereines. Le plus grand danger qu'on

y court, c'est d'y rencontrer quelques rêveries, généralement innocentes. Mais à quoi bon insister? Qui ne connaît l'enthousiasme de Lucrèce et ses beaux vers?

Après avoir raconté et contemplé ces grandes choses, M. Cousin se résume, et il indique en quelques pages les résultats généraux de cette étude universelle du passé philosophique. Il affirme d'abord l'existence nécessaire de la philosophie, qui est un besoin immortel de l'esprit humain : il constate qu'elle aussi a fait, depuis les temps les plus anciens, des progrès comme toutes les branches de la civilisation : il conseille à la philosophie de ne jamais attaquer la religion, de même qu'il conseille à la religion de ne jamais persécuter la philosophie, dont « les droits sont aussi sacrés que les siens et aussi indestructibles. » Puis, venant à la doctrine qui lui est particulièrement chère, il proclame sa foi à l'avenir du Spiritualisme, qui, de tous les systèmes, est le plus conforme au sens commun. Enfin, s'appuyant sur sa théorie des quatre systèmes, il en conclut que « Dieu, qui a tout fait avec poids et mesure, a « donné à la pensée des lois stables aussi bien qu'à « l'univers. » M. Cousin, qui s'est prononcé tant de fois et si énergiquement pour la suprématie de la raison, n'a pas cru devoir répéter ici ce principe essentiel : on peut le regretter, sans d'ailleurs en faire l'objet d'une critique.

Depuis le commencement de cet ouvrage, nous avons exposé ce que M. Cousin, professeur, a fait pour la philosophie et pour son histoire. Nous en arrivons main-

tenant, avec l'année 1830, à un changement considérable dans cette vie qui semblait vouée tout entière à la science, où l'on s'était tant illustré depuis quinze ans: « Grande mortalis aevi spatium. » Certes M. Cousin n'abandonne pas alors la philosophie: mais il ne la sert plus qu'indirectement. Au lieu de rester purement philosophe, il met la main aux affaires, pour organiser l'enseignement de la philosophie au nom de l'État, pour propager l'instruction primaire, pour défendre l'Université, menacée de toutes parts, etc., etc. Ce sont là des occupations dignes d'un aussi grand esprit et d'un intelligent patriotisme. Mais ce n'est plus de la philosophie. N'eût-il pas mieux valu rester fidèle à la vocation qu'avait jadis décidée la voix de Laromiguière? Nous reviendrons sur une question aussi délicate. Ici, nous nous bornerons à dire que plusieurs des amis de M. Cousin furent étonnés, et même affligés, de ce brusque changement. Il avait des causes très plausibles dans les événements politiques, qui bouleversaient encore une fois le gouvernement du pays. Mais étaient-ce là des motifs suffisants pour se contredire soi-même? Était-on bien sûr que l'administration, même mise au service de la science, pourrait accomplir tout ce qu'on s'en promettait? Nous ne savons pas ce qu'en pensa M. Royer-Collard. Mais il est peu probable qu'il ait conçu des scrupules sur la résolution nouvelle de son suppléant. En 1815, sous le coup d'événements analogues et encore plus graves, M. Royer-Collard avait cru aussi devoir quitter sa chaire pour des fonctions publiques.

Il n'est pas permis de suspecter qu'il cédât alors à des considérations personnelles et à des calculs intéressés. Son caractère le met à l'abri du soupçon, même de la part de ses adversaires. M. Cousin, quoique d'une nature tout opposée, n'était pas plus accessible que son maître à ces basses faiblesses et à ces capitulations. Nous l'avons assez intimement connu pour en répondre. Il n'a jamais tenu, ni aux honneurs, ni à la fortune : les honneurs et la fortune sont venus le trouver ; il les a acceptés, sans en avoir besoin et sans les désirer. Eût-il bien fait de les refuser et de demeurer dans une position où personne ne pouvait le remplacer? C'est ce que pensèrent quelques intelligences autour de lui ; et en particulier, Mme Angebert, dont le jugement était aussi ferme et aussi viril que celui de qui que ce fût. Nous donnons son admirable lettre, qui n'exige aucun commentaire. Le 2 mars 1830, M. Cousin lui avait écrit sans prévoir alors ce qui allait se passer quelques mois plus tard.

Nous avons donné plus haut, p. 287, cette réponse tardive de M. Cousin à Mme Caroline Angebert.

On voit par ces deux lettres quel était le ton de la correspondance de part et d'autre : et l'on conçoit que l'on s'expliquât avec la dernière franchise. Mme Angebert ne connaissait pas M. Cousin, qui ne la connaissait pas davantage. Il y avait peu de chances qu'ils se visssent jamais ; et c'est par hasard que Mme Angebert dut venir, quelques années plus tard, à Paris. Il n'y avait donc entre eux que l'amour de la science, non moins vif et non moins

pur dans le cœur d'une femme que dans l'esprit du philosophe. Mme Angebert ne pouvait admettre que M. Cousin renonçât à son enseignement magistral : elle le lui dit avec une mâle vigueur, qui n'exclut pas la délicatesse féminine : mais elle reste inflexible, dans la conviction dont son âme est pénétrée. Il est même à croire que son chagrin était plus amer encore qu'elle ne le disait, parce que ses espérances dépassaient ce que la philosophie peut faire pour l'humanité. Sa déception n'en était que plus douloureuse.

Lettre de Mme Angebert :

Dunkerque, 15 décembre 1830.

« Je ne vous comprends plus, Monsieur, moi qui
« naguère vous entendais si bien..... Cela vous importe
« peu sans doute ; mais j'éprouve le besoin de vous
« parler encore une fois du fond du cœur ; ce sera la
« dernière, si vous le voulez. J'ai besoin de vous dire
« que je n'ai jamais éprouvé un sentiment plus pénible
« que le jour où j'appris que vous abandonniez votre
« enseignement : j'ai cru voir croûler tout un monde.
« Quoi ! vous souffrez que vos ennemis disent, avec
« quelqu'ombre de raison, que le sort de votre Éclec-
« tisme était attaché à celui de la Restauration, qu'il a
« suivi la même fortune, que vous reculez devant des
« doctrines qui ne pouvaient avoir de cours qu'en
« 1828 ou dans l'atmosphère de vos amis politiques !
« Ah ! Monsieur, cette philosophie des philosophies,
« si vaste, si universelle, qui contient et qui domine

« tout, pouvait-elle être contenue dans tel ou tel ordre « de choses ? Vous ne le pensez pas. Mais peut-être vous « avez dit : « La société a perdu l'équilibre, les pas- « sions la gouvernent, la voix de la modération et de « la vérité est toujours impuissante dans ces momens « de crise. » Je ne sais ; mais je ne vois pas que la rai- « son jamais soit absente de ce monde, ni que l'homme « soit jamais aveugle quand on lui présente le miroir. « Il me paraît que la philosophie, sans cesser d'être elle- « même, peut prendre la voix d'une époque, comme « la Divinité, qui se révèle à nous sous tant de formes : « qu'enfin, elle doit dire au monde en tous temps de « quoi il s'agit. Si elle se tait pendant les jours d'orages, « ne fait-elle pas comme un ami qui nous délaisserait « dans le péril, au lieu de nous aider ?

« Si j'admets, Monsieur, pour expliquer votre ré- « solution, que vos doctrines si tolérantes, si modérées, « ne seraient pas de saison aujourd'hui, alors, je vous « demande pourquoi vous les laissez prêcher par vos « disciples ? Car, si cette tâche est vaine, il ne faut point « les en charger ; et si elle est utile et belle, comment « pouvez-vous oublier qu'elle vous appartenait ?

« Assurément, je ne doute pas que vous ne puissiez « faire un très grand bien à l'Instruction publique : « j'ai compris le bonheur que vous deviez trouver à « reconstruire l'École normale, la nécessité d'intro- « duire une bonne philosophie dans l'éducation, d'or- « ganiser plus d'un enseignement. Mais, cela fait, je « m'attendais à vous voir revenir au vôtre, qui devait

« les couronner tous, et qui en eût été comme la syn-
« thèse. A l'Instruction publique, un autre, après vous,
« peut détruire votre ouvrage ; un autre aussi peut-
« être aurait pu vous y remplacer convenablement, et
« nul ne peut vous remplacer à votre chaire ; ou, si l'on
« vous remplace, on vous détrône. Ce ne sera pas
« M. Damiron, suivant ce qu'on m'écrit de la froideur
« de son début : mais vous n'en avez pas moins abdi-
« qué. Suffit-il, Monsieur, pour faire dominer une
« philosophie, de l'implanter dans l'Instruction pu-
« blique ? N'y serait-elle pas comme une langue morte,
« si elle n'avait ses racines dans la société ? Les dogmes
« du Christianisme sont enseignés et pratiqués dans
« les collèges, combien y font-ils de croyants ? L'édu-
« cation sociale est aujourd'hui la plus puissante. Si
« vous reconnaissez cette vérité, si vous voulez que
« votre doctrine se propage, comment avez-vous pu
« laisser ce soin à d'autres ? N'avez-vous plus foi en
« vous-même ? Quelles considérations ont pu vous
« arrêter ? Dois-je penser, avec tout le monde, que ce
« fut l'embarras d'expliquer des propositions que les
« événements ont paru démentir ? Et justement, dans
« ma manière de voir, c'était pour vous un point d'hon-
« neur que de répliquer à ces démentis : car autrement,
« c'est vous avouer vaincu, ou tout au moins décon-
« certé. Ne pouviez-vous donc démontrer que vos pré-
« visions, en 1828, étaient justes et rationnelles, parce
« qu'alors la société avait bien telle tendance : que de-
« puis, un choc étant survenu, que personne alors ne

« pouvait prévoir, elle se trouve détournée de la route « qu'elle suivait, et qu'il faut, à présent, qu'elle reprenne « l'équilibre et une nouvelle marche? Il y avait là, « j'en conviens, plus d'une difficulté : mais en triom- « pher était votre gloire. Il y avait peut-être même, « quelques aveux à faire sur la vanité de la science « humaine, sur les bornes de notre vue : mais ces « aveux, vous eussiez su les rendre nobles et dignes « de la philosophie. Oh! vous eussiez été bien « grand, bien vraiment philosophe. Que devien- « nent toutes vos assertions et toutes vos promesses, « tant de propositions mises en avant et abandonnées? « Vous aviez affirmé que le mouvement du xixe siècle « était éclectique : on prétend aujourd'hui qu'il « n'est que transitoire; qu'une puissance immortelle « sur le monde a été donnée au Christianisme : on la « lui conteste. Et vous laissez dire, et vous laissez faire! « Le deviez-vous, Monsieur? On vient de régler aux « Chambres le budget de 1828 : n'aviez-vous pas aussi « un compte à terminer avec ceux qui, dans le même « temps, vous confièrent toute leur fortune intellec- « tuelle? Je suis de ces personnes : je ne fus, ni la moins « confiante, ni la moins dévouée : mes réclamations « sont bien légitimes.

« Peut-être vous, avez d'excellentes raisons pour agir « comme vous faites, et quelques mots d'explication « m'en auraient convaincue ; mais vous n'avez pas « cru me les devoir. Je ne m'en plaindrais point, si ce « silence ne me semblait un tort de plus envers l'ensei-

« gnement que vous abandonnez : s'il vous était tou-
« jours bien cher, une personne qui l'a tant aimé vous
« serait-elle aussi indifférente ? Monsieur, j'ai de moi-
« même la plus humble opinion, surtout quant à
« l'esprit et à l'intelligence ; vos bontés passées m'ont
« toujours paru très au-dessus de mon mérite : de
« plus, je reconnais que depuis quatre mois, j'ai été
« fort malencontreuse. Quelques jours après la Révo-
« lution, je vous adressai une longue lettre sur mes
« études, qui devait, je le sens, faire une sotte figure au
« milieu des événements. Je vous ai adressé aussi, par
« complaisance pour mes amis, deux recommanda-
« tions, que vous avez pu trouver indiscrètes. Mais ces
« fautes étaient-elles des torts qui dussent m'enlever
« votre bienveillance ? N'y avait-il pas, sous cette gau-
« cherie, une âme remplie, pour vos doctrines, d'enthou-
« siasme et de foi ; pour vous, d'admiration et de recon-
« naissance ? Oui, Monsieur, j'ai la conviction que
« personne au monde n'a aimé plus que moi votre
« enseignement. Il m'apparut comme un poëme divin,
« une religion, une lumière ravissante. Je n'oublierai
« jamais l'heure pendant laquelle je lus votre première
« leçon : elle répandit dans tout mon être un jour nou-
« veau : cette profession de foi si noble et si touchante
« électrisa mon cœur. Ah ! quand on a produit de
« pareilles impressions, comment peut-on douter de sa
« puissance et abandonner son ouvrage ? Vous
« dirai-je aussi combien je fus heureuse d'avoir attiré
« votre attention ? Je vous l'ai assez exprimé : pas

« autant cependant que je l'aurais voulu. Nous vivons « dans un siècle où l'enthousiasme, surtout chez une « femme, doit se renfermer dans certaines formules. « Toutefois, dans les mille et une conjectures que « depuis quelque temps j'ai formées sur votre silence, « il m'est venu à la pensée que l'expression de ma « reconnaissance avait pu vous paraître une adulation « fade. Elle en était bien loin, Monsieur : je sais si peu « flatter qu'aujourd'hui j'oserai vous dire qu'à mes « yeux vous étiez plus grand alors qu'après avoir souffert « pour la philosophie, vous veniez, en présence du « monde, lui consacrer, et sans réserve et sans retour, « ce qui vous restait de force et de vie, plus grand, « dis-je, que jamais vous ne pourriez me le paraître au « comble des honneurs, dans une autre sphère.

« Chaque candidature à l'Académie, chaque distinc- « tion me semblait ravir un fleuron à votre couronne « d'immortelles, pour y substituer une fleur vaine et « prompte à se faner. Enfin, si vous quittiez décidé- « ment, pour quelque rang social très élevé, le poste où « vous deviez combattre, selon moi, je ne saurais « m'empêcher de penser que le courage et la cons- « tance ont manqué au génie. Vous ne me verriez pas « assiéger les portes d'un ministère quand j'irais à « Paris, pour obtenir de vous une audience d'un quart « d'heure : mais je vous eusse suivi, prêchant votre « doctrine, un bâton à la main.

« Cette lettre je le sens, Monsieur, est en dehors des « convenances ; mais si vous voulez bien la regarder

« sous son vrai jour, vous y trouverez un dernier
« hommage à votre caractère et à une affection toute
« philosophique. D'ailleurs, je viens de voir évanouir
« mon plus beau rêve; ce réveil douloureux sera, je
« l'espère, mon excuse. Je n'ai pas désappris tout à fait
« encore à compter sur votre indulgence.

« Je le répète, peut-être n'y avait-il pas lieu de tant
« m'affliger, et les apparences me trompent-elles : mais
« pourquoi m'avez-vous laissée à leur merci? Depuis
« les premiers jours de mars, pas un seul mot de vous
« n'est venu m'éclairer sur rien, et je vous ai écrit trois
« lettres : une en vous renvoyant Dugald Stewart, et
« deux autres plus récemment. Dans les deux pre-
« mières, je vous exprimais le désir de recevoir de vos
« nouvelles. Trois lignes m'auraient suffi : j'étais peu
« exigeante avec vous, Monsieur. Pour un culte
« réel, un peu de bienveillance est tout ce que je
« demandais ; mais cet oubli ! J'aurais presque voulu
« avoir quelque tort envers vous : votre ressentiment
« eût été moins pénible qu'une indifférence qui en
« vérité ressemble au dédain.

« Ne croyez pas pourtant, Monsieur, qu'il y ait dans
« mon âme la moindre amertume contre vous. Elle
« vous doit presque tout ce qui l'éclaire et la soutient :
« votre nom y vivra toujours cher et sacré. Ne
« croyez pas non plus que j'aie l'arrière-pensée de vous
« réengager dans une correspondance qui est sans
« intérêt pour vous, et qui, pour cette raison, a perdu
« pour moi tous ses charmes. Je n'ai donc voulu que

« vous dire encore une fois toute ma pensée, mes
« regrets, et adieu.

« J'aurais dû vous dire tout cela moins mal ; mais je
« suis triste et fort souffrante.

« C. Angebert. »

N'ajoutons rien à cette triste et touchante déclaration : c'est une rupture, qui a dû coûter beaucoup à qui a cru nécessaire de l'écrire. Nous ne la blâmons pas ; et nous fermons ici la période philosophique de la vie de M. V. Cousin. La suite mérite encore un très vif intérêt ; mais la philosophie perd de jour en jour du terrain, pour céder enfin la place à la littérature et à l'histoire. Que M. Cousin ait eu de très sérieuses raisons de quitter sa chaire, nous n'en doutons pas ; mais il ne les a jamais exprimées, ni dans ses livres, ni dans ses conversations. Mme Angebert en a indiqué quelques-unes ; il est possible que M. Cousin en ait eu encore d'autres, qui ont dû lui sembler décisives. S'est-il trompé ? Eût-il mieux fait de rester professeur ? Ses théories sur la Charte lui rendaient-elles impossible de reprendre la parole ? Nous ne le croyons pas. Se rallier au gouvernement nouveau, n'était-ce pas une contradiction non moins forte ? Mais nous aurons à revenir sur cette question. (Voir plus loin tome II, la Conclusion.)

Nous ne croyons pas hasarder une hypothèse téméraire en supposant que Hegel a dû partager l'opinion de Mme Angebert. On peut du moins l'inférer de la lettre qu'il écrivait à M. Cousin en février 1830. Il avait ap-

pris que, par suite d'une indisposition, le professeur avait dû cesser ses leçons. Mais il n'admettait pas que cette interruption dût être définitive, et que le silence fût à jamais décidé. Hegel avait sans doute pour les affaires et la politique le dédain que Schelling exprimait en 1819, quand M. Cousin semblait attendre de son ami qu'il entrât dans l'administration et dans la vie parlementaire. Hegel, professeur à Berlin, entouré de l'enthousiasme public, pouvait se regarder comme fort au-dessus des hommes d'État. Ce n'était pas amour-propre, ni aberration de vanité. Dans l'Allemagne entière, le professorat est honoré comme la première des fonctions sociales. Cette estime de la science n'a rien d'excessif; on la préfère à la politique ; et en cela, l'opinion ne se trompe pas. Les services que rend la science ne sont jamais perdus, et les lumières qu'elle s'efforce de propager en tout genre sont l'élément essentiel de la vie et du progrès des sociétés. La politique est également indispensable; mais elle ne vient qu'au second rang, à cause de sa mobilité et de ses incertitudes. Nous ne devons donc pas être étonnés que Hegel fût de cet avis, sans même y mêler la moindre considération personnelle. C'est ainsi que nous comprenons sa lettre à M. Cousin, la dernière probablement qu'il lui ait écrite, étant mort du choléra en novembre 1831, et toujours peu disposé à prendre la plume, même pour des amis.

En français. Berlin, 26 février 1830.

« Mon très cher ami,

« C'est mon collègue Raumer qui me force la main « pour avoir une lettre qui l'introduise auprès de vous. « Vous |voyez qu'il ne faut pas moins| que cela pour « m'arracher à cette léthargie. Vos lettres et vos présents « multipliés n'en ont pas obtenu autant de moi. J'ai « de grands reproches à me faire sous ce rapport: mais « pas seulement vis-à-vis de vous, mais presque vis-à-« vis de toutes mes connaissances. Au reste, la raison « principale de ne pas vous avoir écrit quelques lignes « de lettre, c'était la bonne volonté de vous adresser « une grosse épître devant le public: c'est-à-dire, il « était arrêté, et même publiquement annoncé, que je « ferais dans notre journal critique une analyse de vos « deux tomes de Fragments philosophiques, en outre de « vos cours. Je croyais devoir à vos travaux un remer-« ciement motivé et public. Mais il était écrit dans le « ciel que je ne devais pas exécuter, ni les résolutions « de ma volonté, ni les engagements solennels. Voilà « comme à force de vouloir beaucoup dire, je ne vous « ai pas dit un mot.

« J'avoue encore que je n'étais pas libre d'un senti-« ment qui a gêné ma promptitude de me mettre à la « besogne, et qui concernait des données historiques « que vous avez mêlées dans vos expositions sur la « marche de la philosophie, dans nos temps et chez les « étrangers, surtout en Allemagne. J'ai bien conçu l'en-

« treprise devant le public français ; mais je n'ai pas vu
« la nécessité d'entrer dans des rapports historiques.
« Voilà, pour en parler aussi en passant, voilà la raison
« que je n'ai pu être mécontent par rapport à ce que
« j'ai travaillé dans la philosophie ; car lorsqu'il m'a
« paru superflu que vous parliez du tour que la philo-
« sophie a pris chez nous en général, il me devait pa-
« raître encore moins nécessaire de vous étendre à une
« époque plus avancée.

« Ainsi, je n'aurais pu passer en silence de dire devant
« le public que j'aurais préféré que vous n'ayez parlé du
« tout que d'avoir traité cette partie historique de la
« manière que vous avez fait. J'aurais dû dire que la
« philosophie de Schelling, dont vous faites mention,
« embrassait, dans ses principes, beaucoup plus que vous
« lui attribuez, et que vous même deviez bien savoir
« cela. Je n'aurais pu blâmer votre silence : mais j'étais
« dans l'embarras de noter un air de réticence. Voilà le
« sentiment qui mit de l'hésitation à entreprendre le
« travail de l'hommage public, que l'importance de vos
« ouvrages, autant que l'amitié, m'imposait à vos talents
« et à vos mérites.

« J'ai vu avec regret dans les papiers publics que
« c'est une indisposition qui vous a empêché de
« recommencer votre cours d'hiver. On m'assure que
« la raison avouée était la véritable, et qu'il n'y
« avait pas une raison officiellement cachée dessous.
« Avant tout, il faut être en bonne santé. Je souhaite de
« tout mon cœur que la vôtre se rétablisse à temps, pour

« vous mettre en état de reprendre encore, si les Dieux
« permettent cela au moins, vos exploits glorieux, sur le
« succès desquels je vous félicite, mais aussi notre
« science, avec tout l'intérêt que je prends à vous et à
« elle. Moi, je me traîne péniblement par cet abominable
« hiver.

« Adieu.

« HEGEL. »

Il est bien à croire que M. Schelling était du même avis que Hegel et Madame Angebert sur la continuation du professorat. C'est du moins ce qu'on peut inférer d'un passage de sa lettre du 27 janvier 1834. (Voir le tome III. à cette date)

Fermons ici la première période de la vie de M. Cousin. Elle est la plus brillante, quoique les autres aient eu aussi beaucoup d'éclat et de gloire. En sept ou huit ans tout au plus, M. Cousin s'était placé au premier rang. Jamais éloquence n'avait surpassé la sienne. La propagande de ses idées avait été irrésistible. Les deux mondes en avaient tressailli. Qu'est-ce que la politique pouvait promettre qui remplaçât cette domination souveraine des esprits et des consciences?

SECONDE PÉRIODE

1830-1852

INSTRUCTION PUBLIQUE

1° INSTRUCTION PRIMAIRE

La révolution de 1830 apportait de grands changements dans l'État : elle devait en apporter aussi dans bien des situations individuelles. La Restauration avait fait des victimes nombreuses ; et ses successeurs avaient à s'occuper immédiatement des réparations les plus légitimes. M. V. Cousin était un de ceux auxquels ces réparations étaient dues. Son talent, son libéralisme l'avaient désigné à la persécution ; il l'avait subie pendant de longues années. Déjà, quelques mois avant la révolution de Juillet, l'Académie française avait pris l'initiative de la justice en l'appelant dans son sein. Il y remplaçait M. Fourier, auteur illustre de la « Théorie mathématique de la chaleur. » Dès le 6 août, il était nommé membre du Conseil royal de l'Instruction publique, pour y représenter la philosophie : et le 25 sep-

tembre, il échangeait sa chaire à la Faculté des Lettres de Paris pour celle d'Histoire de la philosophie ancienne, en attendant la Pairie, qu'on lui offrit en 1832. Ce n'étaient pas des faveurs: un mérite unanimement reconnu justifiait à l'avance tout ce qu'on allait faire pour lui. M. Cousin ne demandait rien, et il se serait passé de tant de distinctions inattendues: mais elles devaient lui permettre d'employer plus efficacement les facultés puissantes dont il était doué. Il quittait le professorat pour l'administration, croyant y mieux servir le public; et il acceptait les fonctions qui lui étaient confiées.

Parmi les questions qu'avait soulevées la Révolution de 1789 et qui depuis quarante ans n'avaient pu être résolues, il n'en était pas de plus urgente que celle de l'instruction du peuple. La Constituante, la Convention, l'Empire, la Restauration s'en étaient plus ou moins préoccupées, à leurs différents points de vue; néanmoins presque tout était encore à faire; et il manquait une organisation régulière et générale. Cependant le problème n'avait pas été oublié tout à fait. En 1829, M. de Vatimesnil s'était adressé à M. Thiersch, de Munich, pour avoir des renseignements sur les Écoles et les Gymnases de Bavière. Thiersch, philologue et érudit de premier ordre, avait été chargé en 1826 de rédiger des projets de loi, qui forment encore la base de l'enseignement en son pays. Mais les desseins de M. de Vatimesnil n'avaient pu recevoir même un commencement d'exécution. L'état déplorable où l'instruction primaire était chez

nous devait frapper la perspicacité et le patriotisme de M. Cousin, et personne ne fut plus ardent que lui à provoquer la réforme. L'ignorance où le peuple avait été laissé depuis des siècles, était une faute grave de l'ancienne monarchie : elle l'avait expiée cruellement par ses malheurs, et par les excès auxquels ne se seraient pas portés contre elle des sujets plus éclairés. Les passions les plus féroces n'avaient rencontré aucun contrepoids, ni aucune barrière. L'instruction répandue dans les classes les plus pauvres de la population pouvait sembler un préservatif, en même temps que c'était un devoir envers des concitoyens restés incultes.

Il est bien probable d'ailleurs que M. Cousin, dans ses voyages en Allemagne, avait dû remarquer le contraste d'excellentes écoles avec l'insuffisance des nôtres. Aussi, dès que les premières difficultés du nouveau gouvernement avaient été surmontées, il s'était fait donner une mission scholaire pour l'Allemagne, par M. de Montalivet, alors ministre de l'Instruction publique et des Cultes. Parti de Paris le 21 mai 1831, il parcourait une partie de l'Allemagne, et il rentrait après deux mois, adressant des lettres au ministre sur sa tournée, et lui fournissait toutes les informations qu'il avait pu recueillir. Il fallait son coup d'œil rapide et sûr pour rassembler en aussi peu de temps une foule de documents précieux. Il avait successivement visité Francfort-sur-le-Mein, Weimar, Iéna, Schulpforta, Leipzig : mais il s'était arrêté surtout en Prusse, où il avait pu étudier une organisation qui fonctionnait parfaitement depuis

1819. M. d'Altenstein, ministre de l'Instruction Publique et des Cultes, avait facilité, autant qu'il l'avait pu, les investigations du voyageur français : et, grâce à lui, M. Cousin joignait à ses lettres une foule de détails importants, et notamment des plans pour les maisons d'écoles, et des statistiques instructives.

Après une année d'études, le gouvernement français put présenter aux Chambres (2 janvier 1833) un projet de loi, qui est devenu la charte de l'instruction primaire en France. M. Cousin a toujours déclaré que cette loi est un des premiers titres de M. Guizot à l'estime publique. Quant à son propre rôle, « il s'honorait d'avoir pris une part considérable à la préparation de la loi, à sa défense et à son développement. » Il se vantait aussi d'avoir eu constamment la main dans toutes les mesures, ordonnances royales, règlements ou arrêtés du Conseil royal, qui ont répandu et affermi l'instruction primaire en France, jusqu'au 10 décembre 1845, où l'Instruction publique fut livrée à l'arbitraire ministériel par la destruction du Conseil. Tout cela est exact ; M. Cousin a eu raison de laisser tout l'honneur à M. Guizot, qui, comme ministre, a présenté la loi au Parlement. Mais en réalité, c'était M. Cousin qui en était l'auteur, dans le sens le plus étroit du mot. C'était lui qui avait rédigé l'Exposé des motifs, et les articles qui, au nombre de 25, ne subirent à la discussion que des modifications très légères. Il en fut le rapporteur deux fois à la Chambre des Pairs. Il n'a jamais revendiqué publiquement cette paternité. C'était une abnégation

très patriotique. Mais il a souvent, dans ses conversations intimes, avoué ce qu'il en était. Dans ses lettres à Madame Austin, (12 et 21 avril 1833) il dit en termes précis : « La loi présentée à la Chambre est de moi, ainsi « que l'Exposé des motifs : je travaille sans relâche à « l'instruction populaire. » On peut retrouver la même assertion de M. Cousin dans sa lettre du 22 janvier 1833 à M. Schelling. (Voir le tome III, à cette date). Il n'avait pas eu de nouveaux efforts à faire : car les deux documents qui allaient décider le succès dans le Parlement, étaient l'application, et presque la copie, de son rapport de 1831 à M. de Montalivet. Enchanté de tout ce qu'il voit en Prusse, il fait un retour pénible sur la France : et il veut doter sa patrie d'établissements aussi utiles que ceux qu'il visite. D'après l'expérience qu'il a sous les yeux, il pose les principes de la loi que la France attend. On n'a qu'à lire dans son Rapport une quinzaine de pages (245 à 262, édition de 1833) pour y trouver toutes les dispositions principales que la loi réalisa deux ans plus tard. Ce facile rapprochement est démonstratif.

Comment cet accord honorable entre M. Cousin et M. Guizot s'est-il fait ? Pour le savoir, il faudrait que l'un et l'autre nous l'eussent appris. Dans le silence qu'ils ont gardé, voici l'explication vraisemblable qu'on en a donnée généralement. M. Guizot, accablé à ce moment par un chagrin domestique, ne pouvait se livrer à aucun travail. Cependant, le temps pressait ; à la Chambre des Députés, l'initiative individuelle risquait chaque jour des propositions inacceptables. M. Guizot

savait que M. Cousin avait préparé la loi qui devait être le résultat pratique de son voyage. Il lui demanda les documents qui étaient son œuvre. M. Cousin les concéda bien volontiers, et peut-être même les offrit spontanément. Le ministre se les appropria, en les autorisant de son nom : et pour M. Cousin, loin que ce fût là un sacrifice, il fut heureux de rester dans l'ombre, en voyant sa loi si bien reçue par les pouvoirs publics.

L'Exposé des motifs s'attachait d'abord à bien établir l'esprit de la loi ; elle devait être absolument impartiale, et tourner à l'intérêt général toutes les forces de la société. L'État, le clergé. les départements, les communes, devaient y avoir leur part, et contribuer à la dépense. C'était une loi de bonne foi, étrangère à toute passion. à tout préjugé, à toute vue de parti. Elle ne cherchait sincèrement que le bien du peuple, en réglant les trois questions fondamentales : les objets de l'instruction primaire, la nature des écoles de différents degrés, et les autorités qui devaient y être préposées. L'instruction primaire élémentaire comprenait : l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française et du calcul, et le système légal des poids et mesures. L'instruction primaire supérieure comprenait en outre la géométrie dans ses applications usuelles, des notions de physique et d'histoire naturelle, le chant, les éléments de l'histoire et de la géographie. Le vœu des pères de famille devait être toujours consulté et suivi en ce qui concernait la participation de leurs enfants à l'instruction religieuse. Il

pouvait y avoir des écoles primaires privées, soumises à certaines conditions de capacité, de moralité et de surveillance. Toute commune devait avoir une école primaire : tout département, une école normale, destinée à former les instituteurs. Le traitement de l'instituteur était composé de deux parties : l'une fixe, l'autre éventuelle. Une caisse d'épargne et de prévoyance était fondée dans chaque département pour les instituteurs. Il y avait dans chaque commune un comité local de surveillance, dont le curé faisait partie de droit ; dans chaque arrondissement, un comité chargé spécialement d'encourager l'instruction primaire. Les comités s'assemblaient au moins une fois par mois. L'enseignement primaire devait être assuré gratuitement aux enfants pauvres. L'instituteur était justiciable du conseil d'arrondissement, en cas de faute grave, sauf appel au ministre. Enfin, dans chaque département, une commission était chargée des examens pour les brevets de capacité ; les commissaires étaient nommés par le ministre : et les examens étaient publics.

Telles sont les grandes lignes de la loi de 1833 ; elles n'ont point été effacées par les changements qui sont survenus depuis. M. Cousin a toujours recommandé aux pouvoirs publics d'améliorer les détails de cette loi, sans en détruire les bases. C'était un conseil plein de sagesse, qui n'était pas seulement dicté à l'auteur de la loi par une sorte de sollicitude paternelle. Dans un premier rapport (21 mai 1833) à la Chambre des Pairs, M. Cousin proposait d'accepter quelques amendements

venus de la Chambre des Députés : il en repoussait quelques autres. La loi étant retournée à la Chambre, il y avait eu lieu à un second rapport (22 juin 1833). M. Cousin y faisait quelques autres concessions, tout en les trouvant fâcheuses ; mais la Chambre avait elle-même montré de la condescendance, en admettant que le curé serait membre de droit du comité communal, ainsi que le maire ; il fallait répondre à ce désir d'entente. La loi était promulguée le 28 juin 1833.

Les Rapports de 1831 avaient produit en leur genre presque autant d'effet que les leçons de 1828 et que la Préface de 1826. Tous les hommes d'école s'y étaient vivement intéressés, et les progrès qu'allait réaliser la France suscitaient partout des progrès analogues et des imitations. L'ardeur de M. Cousin ne se ralentissait point ; sa correspondance s'étendait au dehors, presque aussi énergiquement que dans son pays. Il était en relations, depuis bien des années, avec tous les personnages qui se distinguaient en philosophie et dans les lettres anciennes, soit en Europe, soit même au delà de l'Atlantique. Sa coopération à la loi sur l'instruction primaire, et à toutes les mesures que prenait le Conseil royal, facilitait son activité. Il demandait des conseils aux juges compétents, et il leur communiquait ses ouvrages, avec les documents dont il pouvait disposer. Son Rapport sur les écoles en Prusse était traduit en anglais par Mme Austin, qu'il avait rencontrée chez M. Brandis en 1827, à Bonn, où son mari était venu étudier l'enseignement du droit. Mme Austin écrivait

admirablement sa langue; et, comme elle avait joint une préface et des notes à sa traduction (1834), le livre avait obtenu une approbation, qui, de l'Angleterre, s'était propagée aux États-Unis. Parmi les lettres que M. Cousin recevait de toutes parts, nous en citerons quelques-unes; elles montreront quel mouvement il avait excité autour de lui, dans le monde civilisé, en faveur d'une question qui est essentielle chez tous les peuples.

Le 18 septembre 1832, M. Fr. de Müller lui écrivait, en français :

Weimar, 18 septembre 1832.

« Certainement je vous dois paraître bien ingrat,
« mon cher et respectable ami, d'avoir laissé passer
« jusque six mois sans vous témoigner ma vive recon-
« naissance, de l'envoi de votre excellent compte rendu
« par rapport à l'enseignement public en Allemagne.
« Toutefois, j'étais extrêmement sensible à cette marque
« de votre souvenir amical, et j'ai bien sincèrement
« partagé l'admiration générale avec laquelle cet
« ouvrage, si clair et si profond en même temps, a été
« reçu en Allemagne. S. A. I. Madame la Grande-
« Duchesse m'avait chargé de vous exprimer toute sa
« gratitude, de l'aimable obligeance avec laquelle vous
« lui avez fait offrir un exemplaire de cet exposé, qui est
« si digne de son attention, et dont certainement elle
« sait apprécier tout le mérite. Elle ne regrettait que la
« courte durée de votre séjour à Weimar, qui l'a privée
« du plaisir de faire votre connaissance personnelle.

« Mais au milieu de tant de motifs pressants de vous
« écrire, est survenu la mort de Gœthe, perte immense
« pour moi, et qui m'a attiré une infinité d'occupations
« et de devoirs, vu que Gœthe m'a nommé dans son
« testament l'exécuteur de toutes ses dispositions, tant
« pour la succession littéraire que pécuniaire. Ensuite,
« je me suis dit que vous me pardonneriez bien plus
« mon long silence, si je pouvais, en réclamant votre
« indulgence, vous présenter en même temps le tableau
« de la vie pratique de notre illustre défunt, que je
« méditais déjà dès lors, mais que mille occupations
« différentes ne m'ont laissé finir que dans ces derniers
« jours. Veuillez maintenant le recevoir ci-joint avec
« bonté, et même, j'ose m'en flatter, en honneur de
« l'objet, avec quelque intérêt.

« Plus qu'on a connu et revéré ce grand homme, plus
« il est difficile d'en parler dignement. C'est pourquoi
« que je me suis borné à ne dépeindre qu'une partie spé-
« ciale de cette riche personnalité, qui n'a point encore
« été saisie et relevée jusqu'ici, savoir : sa vie pratique
« (practische wirksamkeit). Je pense que vous y trou-
« verez plusieurs détails frappants sur cette prodigieuse
« activité de Gœthe, qui n'est point encore connue, et
« dont vraiment il est impossible de se faire une idée
« bien juste, sans l'avoir observée soi-même.

« Je me propose de faire suivre ce mémoire dans peu
« de deux autres mémoires, sur ses travaux littéraires
« dans la dernière période de sa vie, et sur ses relations
« sociales et amicales. (Gemüths-Leben).

« En attendant, je vous envoie la plus belle des mé-
« dailles qui ont été frappées en l'honneur de Gœthe,
« et la plus ressemblante en même temps.

« La première partie de ses œuvres posthumes paraitra
« à Noël, en cinq volumes : elle contiendra entre autres
« la continuation de Faust en cinq actes, qui surpassera
« en fait d'imagination, d'invention et de versification,
« tout ce qu'on a pu en attendre.

« Connaissez-vous, chérissisme ami, la nouvelle édi-
« tion de sa Métamorphose des plantes, avec la traduc-
« tion française en regard ? Si non, je vous engage
« beaucoup à la lire : car vous y trouverez, outre le
« développement de son système botanique, quantité
« de notices et d'observations piquantes, qui vous seront
« d'un grand intérêt.

« Monsieur de Gersdorf, Madame de Gœthe, Made-
« moiselle de Pappenheim, de même que la famille
« Schwendler et M. Peucer, me chargent de mille et
« mille amitiés pour vous : vous êtes toujours présent à
« leur souvenir : et nous tous ne désirons rien, avec plus
« de vivacité, que de vous voir un jour revenir à Weimar,
« et de pouvoir jouir, avec plus de repos que la dernière
« fois, de votre aimable et intéressante société.

« Agréez l'expression de mes sentiments les plus
« distingués.

« Fr. de Müller. »

« P. S. C'est notre cher et vénérable ami Reinhard
« qui vous remettra ce paquet. Avec combien de regrets
« l'avons-nous vu quitter son poste en Allemagne !

« Seriez-vous bien assez bon de m'envoyer votre dis-
« cours de réception à l'Académie? Ces jours-ci, un
« anglais, M. Robinson, m'a fait éprouver un bien
« grand plaisir en me parlant beaucoup de vous.

« Je viens d'apprendre que la seconde partie de votre
« excellent rapport au Ministre vient de paraître. Serez-
« vous bien assez généreux de m'en faire cadeau?

« Fr. de Müller »

Plus haut (page 154), nous avons eu déjà l'occasion de parler de M. Frédéric de Müller et de ses relations avec Gœthe. C'était à tous égards un homme des plus distingués. Sa position à la Cour du grand-duc de Weimar et auprès de Gœthe donnait à son opinion une importance particulière.

La lettre de M. Kröger de Hambourg a également son prix, bien que celui qui l'écrivait fût dans une situation assez humble.

Traduction.

Hambourg, 9 février 1832.

« Monsieur le Professeur,

« Votre mission en Allemagne pour faire un rapport
« sur l'état des écoles de ce pays au gouvernement
« français, avait, dès son début, attiré ma très vive atten-
« tion. C'est avec un grand intérêt que j'ai lu vos
« lettres dans la Revue de Paris, parce qu'à ce moment
« même je préparais la publication de mon voyage
« pédagogique en Allemagne et en Suisse, et que je ve-

« nais précisément de visiter les villes et les pays dont
« vous aviez à entretenir le ministère français. La
« clarté avec laquelle vous aviez présenté les choses,
« l'indépendance et l'impartialité qui inspiraient vos ju-
« gements, ont fait que ma lecture devint une traduction,
« et qu'enfin je pris la résolution de publier cette traduc-
« tion, en l'accompagnant d'observations sur l'état de
« l'Instruction publique en France, et sur le défaut
« d'écoles dans ma patrie. En rendant mieux compte de
« la situation des choses de la France, et en instrui-
« sant mes compatriotes, j'espérais que ce serait une
« invitation sérieuse et comme un coup d'éperon pour
« améliorer ce qu'on fait chez nous. Trompé par l'ex-
« pression de Cinquième et dernière lettre, comme le
« disait la Revue, je commençai mon impression il y a
« quatorze jours ; mais j'appris, par le Journal de l'Uni-
« versité, qu'une suite avait paru. Je me permets donc,
« pour ne pas retarder la publication, de vous prier de
« vouloir bien m'envoyer, le plus tôt possible par la
« poste, cette feuille que nous n'avons pas ici, et même,
« si j'ose vous adresser cette prière, m'envoyer ce qui
« n'est pas encore imprimé, parce que l'exposé de l'état
« si complet de l'Instruction en Prusse est rempli
« d'intérêt.

« J'aurais grand plaisir à vous envoyer quelques
« exemplaires de cette traduction, avec mes Archives de
« l'éducation des orphelins et des pauvres, et l'histoire
« de cette éducation chez les peuples anciens et mo-
« dernes. J'y joindrais un exemplaire du récit de mes

« voyages, qui paraîtra à Pâques, comme un faible
« témoignage de la haute considération et du dévoue-
« ment avec lesquels j'ai l'honneur d'être

« Votre très humble admirateur,

« Dr J. C. Kröger, »
Prédicateur et catéchiste de l'Orphelinat, à Hambourg.

M. Kröger a correspondu avec M. Cousin pendant douze années consécutives, de 1832 à 1844 ; et leurs lettres roulent exclusivement sur les matières pédagogiques. Celles de M. Kröger sont au nombre de 18 ; mais les réponses de M. Cousin manquent. M. Kröger était, à Hamboug, le pasteur et le catéchiste de l'orphelinat entretenu par la ville. M. Cousin avait pour lui beaucoup d'estime et d'affection.

Mais naturellement il attachait plus d'importance à l'opinion d'un homme tel que M. Thiersch. Il lui avait envoyé son rapport sur l'Instruction publique en Prusse ; et Thiersch lui répond de Munich la lettre suivante, où éclate le caractère de celui qui l'écrit :

En français.

Munich, 29 août (1832 ?).

« Mon illustre ami,

« Je profite de l'occasion que me présente M. le « chevalier Hénin pour vous écrire, et pour vous remer- « cier de l'envoi de votre enquête sur l'état de l'Ins- « truction secondaire en Prusse. Je regrette que vous « n'ayez pas eu le temps nécessaire pour examiner un « nombre un peu considérable des établissements dont

« vous parlez, dans les différentes parties du royaume.
« Cet examen vous aurait donné l'occasion de connaître à fond des institutions dont les plans et les rapports ne donnent que la forme. Je suis persuadé qu'avec la perspicacité qui vous distingue, vous y auriez bientôt découvert ce qu'il y a de vraiment bon, et même admirable dans ces écoles, et ce qu'il y a de défectueux et de mal conçu. Rien n'aurait plus contribué qu'une telle connaissance, portant au fond des choses, pour faire voir ce qu'il y aurait d'utile pour la France, qui jusqu'à présent se trouve encore aux formes et aux études établies par les Jésuites, et conservées jusque sous l'Empire et la Restauration. Je les connais assez bien ces collèges royaux et municipaux. Je les ai vus et examinés à diverses époques, eux et l'École normale : et il me paraît qu'en général, ils ne sont faits qu'à détourner des études classiques, et qu'à former des rhéteurs et des sophistes, sauf les exceptions qui se retrouvent partout, puisque partout la nature humaine, au moins chez des individus marquants, est plus puissante que les arts des hommes, mis en jeu pour la contenir et l'opprimer : et il me paraît que, même à présent, ces établissements ne donnent rien à votre jeunesse que l'extérieur de l'Antiquité, la forme de ses pensées et de son esprit, c'est-à-dire la grammaire et la composition en genres de style, pendant que l'intérieur, où l'esprit mâle et élevé des grands auteurs s'agite et pousse encore, lui est toujours un livre fermé.

« Combien de jeunes Français y a-t-il, par exemple, « qui, étant entrés aux collèges, fassent une étude parti- « culière de quelque grand auteur classique, d'Homère, « de Sophocle, de Platon? Je crois que vous n'en trou- « verez pas autant dans toute la France, que dans un « seul gymnase bien organisé de l'Allemagne. C'est là « la faute et la faiblesse de votre institution : et je ne « connais qu'un seul moyen de la corriger et de de- « venir plus rigoureux : mais ce seul moyen ne sera « pas employé : ce serait de laisser former un bon « nombre de jeunes professeurs en Allemagne, de trans- « porter en quelque sorte pour quelque temps votre « École normale chez nous, ou de faire venir bon « nombre de jeunes maîtres formés dans nos établisse- « ments, pour faire transplanter par eux une de nos « écoles normales parmi vous, et avec elle l'esprit pro- « fond et élevé de nos études classiques, qui fait la force « et la supériorité de la haute administration en Alle- « magne, en Hollande et en Angleterre.

« Je répète que je ne parle pas des individus, puisque « des hommes tels que vous, que M. Guizot, M. Le- « tronne, M. Burnouf jeune, font exception à toutes « les règles ; mais je parle de la généralité, et, pour ainsi « dire, du corps de votre enseignement public.

« Quant aux moyens proposés par vous pour amé- « liorer l'Instruction fondée en France, permettez-moi « de vous le dire, je les trouve bien impuissants vis-à- « vis du mal qu'il faut vaincre, et même désastreux, « puisque vous imaginez de supprimer en grande

« partie les collèges communaux, au lieu de corriger
« leurs fautes, avant même que vous ayez le nombre
« de collèges royaux réclamé par vous-même. Quelque
« faible que soit un tel établissement de ville, avec un
« ou deux pauvres maîtres, c'est toujours un foyer fait
« pour allumer et entretenir le flambeau de toute civi-
« lisation : et chaque fois qu'un peuple voit s'éteindre
« un seul établissement de cette sorte, quelque faible
« qu'il ait été, il fait un pas en arrière, et les gens rai-
« sonnables en devraient prendre le deuil. Vous trouvez
« un bien faible dédommagement dans les établisse-
« ments de haute Instruction primaire, que vous ima-
« ginez mettre à leur place ; et les moyens des com-
« munes réclamés pour ces espèces d'établissements
« peuvent aussi l'être pour fortifier ce qu'il y a de faible
« dans leur collège communal, et de défectueux, soit
« dans la méthode, soit dans la masse de ses études.
« Corriger, pas supprimer, améliorer au lieu de défaire,
« vivifier au lieu d'étouffer, voilà la devise avec laquelle
« la Prusse a réussi à refaire son enseignement public,
« qui était à peu près au même état dans son pays
« que celui dont vous parlez chez vous. Voilà le
« principe sous lequel elle est arrivée à régénérer la
« haute instruction et à la répandre sur toute la sur-
« face de son royaume, jusque dans les coins les plus
« éloignés des grands centres des capitales. C'est le
« système qui donne de la force, de la considération, de
« la véritable tranquillité à l'intérieur, puisqu'il repose
« sur le sentiment qu'on a satisfait aux plus pressants

« besoins intellectuels. Mais laissons cela de côté jus-
« qu'au temps où la question se présentera chez vous,
« sous le grand jour de la publicité et de la tribune.

« Quant à la Grèce, j'ai toujours cru qu'il ne s'agis-
« sait pas d'y faire adopter, ou vouloir, tel ou tel sys-
« tème, mais de faire ce qui est possible, soit en poli-
« tique, soit en administration et justice. Quels que
« soient les avantages qu'un système de despotisme
« éclairé semble présenter, dans un pays où il y a tant
« de choses à faire et à refaire, je l'ai cru et je le crois
« encore impossible dans ce pays : et si l'on n'a pas
« d'autre ressource à mettre en usage et d'autre moyen
« de gouvernement à mettre en jeu, je crains qu'on y
« soit déjà près de la fin. « Quos vult Deus perdere
« dementat. »

« J'ai parlé avec M. Schelling de la guerre que les
« Berlinois ont suscitée à votre bonne foi. Il est avec
« moi de l'opinion qu'il ne faut pas la relever, parce que
« le journal n'a pas beaucoup de crédit ; et en outre,
« les « Litterarische unterhaltung blätter » donnant des
« extraits de votre livre, se sont déjà chargés de vous
« venger, sans notre intervention. Voilà notre véritable
« république littéraire, où il y a tous les moyens et
« toutes les questions en jeu, où l'équilibre est main-
« tenu, et justice est faite, par la contrebalance même
« des esprits opposés, et où personne ne peut être mis
« par écrit hors de sa réputation exercée par lui-même.

« On nous a parlé beaucoup d'une occasion que
« M. Schelling aurait d'aller à Berlin, comme membre

« de l'Académie et professeur de l'Université. Je ne « sais ce qu'il y a au fond : mais du moins l'avis ne « paraît pas être devenu sérieux pour nous. Du reste, « nous marchons à la fois en plusieurs directions. Dieu « sait laquelle prévaudra. Moi, je suis réduit à mes « livres et à mes élèves : et depuis que la Grèce m'est « échappée, je m'occupe de recherches sur les accents « et les flexions de sa langue ancienne, pendant que « des mains malhabiles sont en œuvre pour perdre le « pays et son trône.

« Je vous félicite vous et M. Guizot et mes autres « amis, de la victoire signalée que vos principes poli- « tiques viennent de remporter.

« M. Schelling se trouve un peu indisposé depuis « quelques jours ; il a été forcé de suspendre son cours « sur la philosophie de la Révélation, à peine ouvert « sous les applaudissements d'une jeunesse nombreuse « et passionnée de l'entendre : mais il n'y a que quel- « ques rhumatismes qui le gênent, et j'espère que sa « santé sera bientôt rétablie.

« Je vous salue avec le plus profond respect et les « sentiments d'une vieille amitié.

« Fr. Thiersch. »

Outre les matières pédagogiques, M. Cousin avait avec M. Thiersch d'autres motifs de sympathie. L'un et l'autre étaient philhellènes : et dès le début de l'insurrection grecque, ils s'étaient prononcés pour la cause des opprimés. Thiersch était allé de sa personne en

Grèce, et il s'y était très habilement occupé d'apaiser les discordes civiles qui avaient succédé à l'émancipation. Il avait publié, de plus, en français, un ouvrage fort remarquable sur l'organisation de l'Instruction publique en Grèce. C'était un esprit d'une vigueur et d'une fermeté bien rares.

En Angleterre, l'émotion causée par les Rapports et par la loi de 1833, n'avait guère été moins vive qu'en Allemagne. La traduction de Mme Austin avait fait comprendre au public ce qui se passait en France : et, comme à bien des égards, l'Angleterre était presque aussi arriérée que nous, elle pouvait nous emprunter beaucoup, et peut-être aussi nous fournir, dans ce qu'elle avait fait, des indications utiles. M. Cousin s'était créé plusieurs correspondants en leur envoyant ses ouvrages, et en demandant des conseils et des avis. Parmi ces correspondants on pouvait citer M. John Stuart Mill, qui jouissait déjà d'une grande réputation, M. Hamilton et M. Pillans, d'Édimbourg. Nous ne donnerons pas ici toutes ces lettres : on les trouvera plus tard dans la correspondance générale ; nous nous bornons aux deux suivantes de M. John Stuart Mill. C'est par M. et Mme Austin que M. Cousin avait été mis en relations avec lui : et sans doute, il l'avait vu à Paris, dans un des fréquents voyages qu'y faisait M. Mill, fort ami de la France :

India House, 30 novembre 1833.

« Mon cher Monsieur,

« Parmi les documents que vous avez désiré avoir au

« sujet de ce qui se fait ici sur l'éducation considérée
« comme affaire d'État, je n'ai pu encore me procurer
« que le discours de mon ami Roebuck, qui m'a chargé
« de vous en faire hommage en son nom. Vous verrez
« qu'il donne à l'élection populaire le choix des institu-
« teurs primaires. Vous mettrez peut-être cela sur le
« compte du radicalisme ; mais radicalisme ou non, je
« crois que, dans notre pays, où la centralisation n'est
« nullement dans les mœurs, c'est là le seul moyen de
« faire accepter par la nation l'éducation forcée.

« Quant au commencement d'exécution que reçoit
« aujourd'hui ce principe introduit, pour ainsi dire, par
« supercherie, dans nos lois, mon ami Chadwick, qui en
« est l'auteur principal, m'a promis des renseignements
« que j'aurai l'honneur de vous faire parvenir par la
« première occasion. C'est alors que je prendrai la liberté
« de vous écrire plus au long.

« Je n'ai pas encore vu Madame Austin, à qui cepen-
« dant j'ai envoyé depuis longtemps les petits ouvrages
« que vous m'avez confiés pour elle. Un léger mal aux
« yeux qui m'a forcé de rester chez moi le soir, ne
« m'empêchera sans doute pas beaucoup plus longtemps
« d'aller la voir. Je ne sais pas si elle vous a écrit. Son
« adresse est, 5 Orme Square, Bayswater.

« Agréez, mon cher Monsieur, l'hommage de mon
« profond respect.

« J. S. Mill. »

« Si vous vouliez me donner des nouvelles de votre
« santé, vous me feriez un très grand plaisir. »

Autre lettre de M. Stuart Mill :

India House, 4 septembre 1834.

« Mon cher Monsieur,

« Il y a déjà bien longtemps que je me reproche tous « les jours de n'avoir pas répondu à votre aimable lettre. « Je ne veux pas retarder davantage ma réponse.

« Je savais que les séries des Rapports des deux « Sociétés n'étaient pas complètes. Ceux qui man- « quaient aux envois, manquaient aux Sociétés elles- « mêmes. J'ai pourtant renouvelé ma demande à l'une « et à l'autre Société, en y ajoutant celle de vous envoyer « tous les ans le rapport annuel. J'ai reçu de M. Dunn, « secrétaire de la British and Foreign school Society, « une réponse des plus promptes, dans laquelle il disait « qu'il tâcherait d'obtenir pour vous, de quelque membre « de la Société, le Rapport de 1832, et qu'il se prépa- « rait de vous écrire incessamment. Le Secrétaire de la « National Society, le Révérend J. C. Wigram, ne m'a « point répondu. Peut-être serait-il en correspondance « avec vous. Si non, une lettre de vous pourrait bien « avoir un meilleur résultat. L'adresse est Central natio- « nal schools, Westminster.

« Quant aux Poor Law Reports, Mme Austin n'est « nullement coupable de leur non-arrivée. Permettez- « moi d'écrire en mauvais français, quand je n'en ai pas « de bon. Le fait est que mon ami Chadwick, qui vous « envoya les Factory Reports, n'a pas envoyé ceux de

« l'Enquête des pauvres. Cependant, il m'a promis de « vous envoyer incessament le Rapport général; plus, un « volume de rapports choisis des Assistent Commissio- « ner : plus, son propre rapport en entier, dès qu'il en « aura des exemplaires. C'est tout ce qui est en son « pouvoir, bien qu'il soit nommé secrétaire du Bureau « des pauvres, créé par la nouvelle loi.

« Nous travaillons toujours à la cause de l'éducation. « Cette année, Roebuck a prononcé un nouveau discours « encore meilleur que le premier; et il a obtenu un « comité d'enquête, qui a fait du bien et qui annonce un « renouvellement d'enquête dans la session prochaine. « Le système coërcitif effraie surtout nos sectaires reli- « gieux, soit dans le sein de l'Église, soit hors d'elle. « Le public l'a assez bien accueilli. En attendant, nous « aurons, d'ici à la fin de l'année, un commencement « d'écoles normales. En fait de fonds, les anciennes « dotations suffisent, dès que le gouvernement les « reprend d'entre les mains de mandataires infidèles, « qui les gaspillent sans pitié. Je ne parle pas des Uni- « versités, mais des nombreuses Charity schools, et « surtout des fondations, où des écoles devraient être et « ne sont pas. Mais nos Universités, plus encore que « nos Académies, ont besoin d'une réforme et même « d'une réorganisation complète. L'Église seule s'y « oppose, parce que les établissements d'Oxford et « de Cambridge lui appartiennent; et s'ils ne forment pas « de chrétiens, ils forment des churchmen.

« Malgré le retard que j'ai mis à répondre à votre

« lettre, j'ose encore vous prier que vous me chargiez de « toute autre commission que vous auriez à faire ici.

« Veuillez agréer ma plus haute estime.

« J. S. Mill. »

Aux États-Unis, où M. Cousin avait nécessairement moins de relations, il éveilla autant de sympathies et plus d'émulation. En général, l'éducation populaire était fort négligée dans cet immense pays, qui, par sa position même, avait à combattre la nature et à la soumettre, avant de pouvoir songer à cultiver les esprits. Mais c'était une raison pour que de bons citoyens se dévouassent à cette œuvre, toute pénible qu'elle était. L'Instruction publique avait été laissée au régime de la liberté absolue : mais ce régime pouvait aisément amener un fâcheux désordre, si le gouvernement de chaque État ne le dirigeait pas. Il n'y avait pas à songer dans ce moment à des lois générales pour la Confédération entière : mais on pouvait obtenir des améliorations de détail ; c'était déjà une assez belle conquête. Les mœurs publiques étaient, il est vrai, un réel obstacle au mal ; mais ce palliatif ne pouvait être que provisoire ; et, si une organisation commune était impossible, on pouvait tenter sur bien des points des organisations particulières qui ne laisseraient pas que d'être profitables. C'est ce que pensait M. Cousin ; et dans son zèle, il aurait voulu faire pour l'Amérique ce qu'il faisait pour la France.

Dès 1834, il recevait de Philadelphie la lettre suivante de M. Lieber :

Philadelphie, 17 janvier 1834.

« Monsieur,

« Permettez-moi de vous envoyer un exemplaire de « mon Rapport, sur un établissement qui ne laissera pas « de vous offrir quelqu'intérêt, le Collège Girard, pour « lequel M. Girard, né à Bordeaux, a récemment donné « deux millions de dollars, en ajoutant à cette somme « tout ce qu'il faudrait, si elle était trouvée insuffisante. « Vos lettres à M. le comte de Montalivet ont excité en « Angleterre, et ici, une attention extraordinaire. Quel- « ques articles de Revues sur votre ouvrage ont été « réimprimés par diverses Sociétés et distribués dans le « pays. On m'a demandé de traduire votre Rapport ; « comme je suis né en Prusse et que je dois à ses insti- « tutions, école et université, tout ce que je suis, je « m'intéresse doublement à votre ouvrage excellent ; et « j'ai pensé que je pouvais vous soumettre mon humble « travail, simplement pour vous exprimer la vive recon- « naissance que doivent ressentir à votre égard tous « ceux qui s'intéressent à l'éducation des générations « qui s'élèvent, même dans cet hémisphère. C'est un « sentiment qui a d'autant plus de force qu'il a été pré- « paré par l'admiration que causent vos ouvrages philo- « sophiques, dont l'un, comme vous devez le savoir, a « été traduit et publié à Boston.

« L'État de Pensylvanie va adopter pour ses écoles un « système général assez semblable à celui de New-York. « On a déjà décidé quel serait ce système. Dès cet hiver, on « aurait déjà fait quelque chose, si la Pensylvanie n'avait

« pas dû engager des sommes considérables à des amé-
« liorations intérieures : et certainement l'instruction
« publique devrait être regardée comme l'amélioration
« la plus urgente : mais il faut achever ces travaux avant
« de pouvoir consacrer d'autres sommes à un système
« d'instruction publique. En même temps, vous m'obli-
« geriez très particulièrement, et vous rendriez, je crois,
« service à cette grande cause de l'éducation, si vous
« vouliez bien m'envoyer tous les documents législatifs
« ou autres qui concernent le système scholaire, récent
« ou actuel, en France : je désire vivement connaître
« le rapport du Ministre. Je vous prie de me pardonner
« la peine que je vous donne, avec si peu de cérémonie :
« mais je me persuade que vous serez assez bon pour
« apporter toute la lumière que vous pourrez dans une si
« noble cause, qui est vraiment la cause de l'humanité.

« J'enverrai ce livre à l'éditeur de votre Rapport, ne
« sachant pas précisément votre adresse : et vous m'ex-
« cuserez également si je ne vous donne pas non plus
« dans ma lettre le titre qui vous appartient : mais après
« tout, le nom de Victor Cousin est plus grand que tous
« les accessoires qu'on peut y joindre.

« Puis-je ici vous rendre quelque service ? S'il en est
« ainsi, disposez de moi : je regarderai toujours comme
« un honneur et un plaisir de faire quelque chose pour
« votre service.

« Je suis avec le plus sincère respect votre très obéis-
« sant serviteur.

« Francis Lieber. »

M. François Lieber avait eu une vie très orageuse. Né à Berlin en 1800, il s'était destiné d'abord à la médecine; et enrôlé volontaire dès l'âge de 15 ans, il avait été blessé à la bataille de Waterloo. Rentré dans les écoles, il en avait été exclu pour ses opinions démocratiques. Alors, il s'était mis à parcourir l'Europe, la France, la Suisse et l'Italie. A Rome, Niebuhr s'était fait son protecteur; sous son patronage, M. Lieber était revenu en Allemagne : mais poursuivi de nouveau, il s'était refugié en Angleterre, et de là, en Amérique, où il se fixait définitivement. Il publiait de nombreux ouvrages de morale et de politique en anglais et en allemand. Il devait plus tard devenir correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques.

M. Alexandre-Henri Everett est un tout autre personnage. Son frère Edward avait rencontré, en 1817, M. Cousin à Göttingue et à Dresde : et c'était sans doute par son intermédiaire que M. Cousin s'était lié avec Alexandre Henri. A. H. Everett avait fondé à Boston l'American review, à l'imitation des revues anglaises. Il avait été ambassadeur des États-Unis en Espagne ; et M. Cousin le revit plusieurs fois à Paris. La lettre de M. A. H. Everett est une preuve que, de son côté, il tenait beaucoup à sa liaison. On sait d'ailleurs que Boston est la ville la plus littéraire des États-Unis. L'Introduction à l'histoire de la philosophie (Leçons de 1828) avait été traduite en 1832 par M. Linberg; en 1834, l'ouvrage sur Locke l'avait été par M. C. S. Henry.

M. A. H. Everett écrit en anglais :

Traduction. Boston, 17 avril 1834.

« Cher Monsieur,

« J'ai reçu, il y a peu de temps, votre lettre du « 7 novembre (1833), qui me transmettait votre rap« port sur l'état de l'instruction publique en Alle« magne, avec la brochure qui y était jointe. Per« mettez-moi de vous exprimer ma vive reconnaissance « pour l'envoi de ces documents si instructifs et si inté« ressants. Comme vous l'avez sans doute appris, ils « ont excité la plus sérieuse attention dans ce pays, « aussi bien qu'en Angleterre : et ils rendront un im« portant service à cette grande cause de l'éducation.

« Il n'est pas en mon pouvoir de vous envoyer une « collection complète des documents authentiques sur « l'état de l'instruction dans le Massachusetts. Cepen« dant, il est et a toujours été, pour cet État, dans de meil« leures conditions que pour tous les autres de l'Union. « Nous n'avons pourtant, ni d'inspection générale, ni « même de bureau d'instruction publique. Par consé« quent, nous n'avons pas non plus de rapports régu« liers. Cependant vous trouverez dans l'Almanach « américain de cette année, dont je vous envoie un « exemplaire, une revue concise, mais fort exacte, de la « situation de l'enseignement dans tous les États. On « y fait remarquer qu'il n'y avait pas dans le Massa« chusetts une seule école véritable avant le projet qui « a été préparé dans la dernière session de notre législa« ture, et qui alloue un million de dollars. Cette somme « sera répartie entre les villes, à condition qu'elles

« contribueront de leurs propres ressources, pour une
« somme égale à celle qu'elles recevront de l'État.

« Je serai fort heureux de recevoir de vous, confor-
« mément à votre offre aimable, la continuation de vos
« travaux de philosophie. J'attends avec impatience la
« vie de Platon, qui doit accompagner votre traduction
« des Dialogues, et qui doit maintenant, si je ne me
« trompe, être toute prête à être publiée. A quelque
« moment qu'elle paraisse, la Revue de l'Amérique du
« Nord lui donnera toute l'attention que méritent l'im-
« portance du sujet et la haute réputation de l'auteur.

« Il n'y a pas de danger, mon cher Monsieur, que je
« vous oublie. Durant mon séjour en Europe, il n'y a
« pas une partie du temps que je me rappelle avec au-
« tant de plaisir que les heures, beaucoup trop courtes,
« que j'ai passées en votre compagnie. Je désirerais
« vivement être en correspondance régulière avec vous,
« si vous pensiez que les communications que je vous
« ferais pussent avoir pour vous la plus légère valeur.
« Puis-je vous demander la faveur d'une réponse à cette
« lettre, que je vous écris en double, et pour savoir s'il
« y a quelque moyen de vous faire parvenir sûrement
« les lettres qu'on vous adresse, et les livres que je puis
« avoir à vous transmettre?

« Mon frère est fort touché de votre bienveillant sou-
« venir, et il a l'honneur de vous offrir ses salutations
« cordiales. Je me permets d'y joindre l'assurance de
« mon sincère respect et de mon estime.

« A.-H. Everett. »

La ville de Boston réservait à M. Cousin une surprise et un autre hommage. La traduction de Mme Sarah Austin y avait causé plus d'impression que partout ailleurs ; elle avait été plusieurs fois reproduite, en totalité ou en partie. Elle avait beaucoup contribué à répandre un nom déjà connu depuis quelques années. Les travaux de M. Cousin sur l'instruction primaire avaient éclairé le public plus que les discussions de psychologie et de métaphysique. Les législatures de New-Jersey et du Massachusetts avaient décidé que la traduction de Mme S. Austin serait distribuée dans les écoles aux frais de l'État. L'Institut américain d'instruction publique, siégeant à Boston, crut devoir adresser à M. Cousin un témoignage de gratitude particulier ; et en 1837, il le nomma membre étranger. Quelque habitué que M. Cousin pût être à des distinctions de ce genre, il a déclaré qu'aucune ne l'avait touché plus que celle-là (Fragments philosophiques, tome V, p. LXXXII). Nous pouvons l'en croire : et ce remerciement, venu de si loin et si désintéressé, était fait pour émouvoir un cœur tel que le sien. M. Cousin avait servi son pays ; mais il s'était trouvé que ce qu'il avait fait pour la France était également un bienfait pour les peuples les plus éloignés. Une grande âme pouvait s'applaudir d'un résultat qui était aussi heureux qu'imprévu. L'Institut de Boston n'était pas l'égal de notre Institut de France, beaucoup plus ancien que lui ; mais il s'efforçait de le suivre ; et en prenant le titre d'Institut américain, il invitait toute la Confédération à s'associer à ses projets et à ses espérances.

M. Charles Brooks, un des membres de l'Institut américain, écrivait à M. V. Cousin :

Traduction.

Ingham, Massachusetts, 16 février 1837.

« Honorable Monsieur,

« Sans pouvoir m'attendre à ce que vous ayez con-
« servé le moindre souvenir d'un individu aussi humble
« que moi, surtout quand je me rappelle que la visite
« que je vous ai faite à Paris en 1834, a été d'une
« heure à peine, je m'adresse à vous avec un titre un
« peu plus acceptable, du moins je l'espère. Tout ré-
« cemment, j'ai eu à m'occuper d'essais pour améliorer
« notre système d'instruction publique élémentaire. J'y
« ai obtenu plus de succès que je ne pensais ; et je
« suis convaincu que ce succès tient à ce que j'ai suivi
« votre exemple, dans vos nobles et sages efforts pour
« atteindre le même but. J'ai fait des extraits de votre
« excellent rapport sur l'instruction publique en
« Prusse, et j'ai fait des conférences publiques, qu'on
« m'a demandées sur une grande partie du territoire.
« On m'a prié récemment de les répéter devant la
« Législature, et tout dernièrement encore devant
« l'Institut américain, en août dernier. Votre nom,
« Monsieur, a toujours été mêlé à ces efforts ; et j'ai
« parlé de vous comme du plus grand bienfaiteur des
« deux continents. Puisse Dieu vous bénir dans vos
« futurs travaux !

« Mon but, en vous dérangeant aujourd'hui par cette

« lettre, est de savoir si quelques informations nouvelles
« recueillies par vous pourraient m'être utiles à cons-
« tituer un système d'enseignement pour les États-
« Unis. Nous nous en rapportons à vous pour nous
« répondre aussi longuement que vos pressants devoirs
« vous le permettront. Vous savez qu'à certains égards
« notre liberté nous embarrasse. Nous ne saurions
« mettre à exécution tout un système d'éducation avec
« la promptitude qui appartient au gouvernement d'un
« roi. Nous ne pouvons commencer une réforme qu'a-
« vec le peuple : et il faut que d'abord le peuple soit
« éclairé : et c'est ensuite que nous pouvons recourir au
« gouvernement. Nos écoles élémentaires sont soute-
« nues par une taxe sur les propriétés. Cette ville, si-
« tuée à 14 milles de Boston, a 4,000 habitants et
« 14 écoles publiques. Mais les objets d'enseignement
« et les méthodes sont bien au-dessous du système
« prussien : il nous faut des études plus variées et plus
« étendues. La nature entière de l'homme n'est pas
« cultivée. Nous attendons presque tout de l'intelli-
« gence dans nos écoles : et le côté moral est négligé.
« Vos efforts pour introduire la culture morale et reli-
« gieuse renouvelleront la société. Vous introduisez le
« Christianisme dans chaque école du royaume, en l'in-
« tronisant dans la maison d'école. Nous désirons de
« faire la même chose, croyant que la religion doit être
« la base d'une éducation réelle et complète. Nous
« sommes heureux d'apprendre que ces progrès ont été
« si rapidement obtenus par vous en France, et nous

« serions fort honorés si vous vouliez bien, par mon « intermédiaire, communiquer au peuple américain le « progrès et le résultat de vos efforts à ce sujet.

« Nous n'avons pas de secrétaire pour l'instruction « publique, ni de séminaires pour les maîtres. J'ai fait « récemment tout ce que j'ai pu pour faire comprendre « à nos compatriotes le pressant besoin de ces sémi- « naires. J'espère que notre République se mettra au « pas avec la France et l'Allemagne, pour patronner « sagement l'instruction primaire. L'Institut américain « m'a chargé de m'adresser au public, relativement à « ces séminaires, pour préparer des professeurs et pour « s'occuper de tel projet que j'adopterai. Voulez-vous « me permettre, honoré Monsieur, de vous dire que je « ne me déciderai à faire mon adresse et ma communi- « cation que quand j'aurai reçu de vous une lettre, « dont vous m'honorerez. Mais je vous assure que je « vous fais cette demande en sachant de reste que j'y « ai peu de droit. Je vous prie de me pardonner, si je « vous cause ce dérangement : et j'espère que la gran- « deur de l'entreprise et le profond respect dont votre « nom est entouré aux États-Unis seront regardés par « vous comme une apologie de ma démarche.

« Avec un profond respect,

« Charles Brooks. »

M. Charles Brooks était un littérateur de mérite ; il savait l'allemand aussi bien que l'anglais : et il était rempli d'admiration pour M. Cousin. A son exemple, il

aurait voulu pouvoir servir son pays, en le dotant d'établissements d'instruction primaire. Il avait déjà vu M. Cousin en 1834, comme sa lettre nous l'apprend. Comment avait-il été mis en relations avec lui? Nous l'ignorons. Mais la liaison passagère n'avait pas été oubliée, et M. Charles Brooks pouvait s'en prévaloir, quelque courte qu'elle eût été. Il la rappelait donc à quelques années de distance : et M. Cousin était tout disposé à la reprendre. De là vient cette première lettre, qui devait avoir des conséquences fort agréables des deux parts.

M. Cousin se prêtait volontiers à cette ouverture. Nous n'avons pas sa réponse : mais il en avait dû faire plus d'une. M. Brooks, venu à Paris, avait eu des entrevues avec lui. La lettre suivante est datée de Paris, sans autre indication plus précise : elle doit être de 1837, dans la seconde moitié de l'année,

« Honoré Monsieur,

« J'ai eu le plaisir de recevoir deux lettres de vous : « j'en ai été fort heureux. J'ai également reçu votre « rapport sur les écoles de Hollande, que vous avez eu « la bonté de m'envoyer. J'en ai donné la traduction à « l'Institut américain d'instruction, qui a chargé son « secrétaire de vous en accuser réception, et de vous « remercier du vif intérêt que vous portez à l'instruction « du peuple. Je vous ai proposé comme membre hono- « raire de cette estimable et utile Société ; et vous avez « été élu à l'unanimité. Vous avez été officiellement

« informé de tous ces détails. Pardonnez-moi de vous « les répéter : mais j'ai grand'joie à vous informer que « l'instruction publique fait de grands progrès aux « États-Unis. Après avoir reçu votre Rapport, j'ai trouvé « l'occasion d'en communiquer un extrait, dans une « conférence préparatoire, devant l'Institut américain, « à sa séance annuelle. Ceci a annoncé votre ouvrage à « tous les amis de l'éducation du peuple : et j'en ai « publié l'extrait et la traduction partielle dans tous « les principaux journaux, qui, aux États-Unis, s'oc- « cupent de l'Instruction. Votre ouvrage est actuellement « connu, et il exerce la plus heureuse influence. Nous « vous en sommes profondément reconnaissants.

« Les premiers ouvriers de cette noble cause ren- « contrent de grands obstacles, vieilles traditions, pré- « jugés et gouvernements. Avec de la persévérance, nous « avons conquis d'habiles opposants et de nouveaux « amis, non moins habiles. Après nous être adressés à la « Législature du Massachusetts pendant deux sessions, « et par de nombreuses pétitions, nous avons gagné « qu'on nous écoutât. Un gentleman a offert de donner « 10,000 dollars, c'est-à-dire 50,000 fr., si la Législature « voulait en donner autant pour la fondation d'écoles « normales. En m'appuyant surtout sur votre autorité, « j'ai vanté ces écoles ; et pendant deux ou trois ans, « j'ai été seul à parler au public en leur faveur. Mais, « comme la vérité est forte, même dans les plus faibles « mains, je l'ai emporté : et trois écoles sont déjà éta- « blies, et fonctionnent dans le Massachusetts. Ainsi, la

« bonne œuvre est commencée. On m'a invité à aller
« dans d'autres États, pour le grand objet d'écoles com-
« munales pour le peuple : et je suis allé dans d'autres
« États, autant que mes devoirs me l'ont permis. Mais
« bien que le succès ait répondu à ces humbles efforts,
« dans la mesure où la bonté de la cause l'assurait, j'ai
« pensé que c'était une méthode trop lente de visiter
« 26 États un par un : j'ai proposé à la réunion annuelle
« du Lycée américain, réuni à New-York, en mai der-
« nier, que cette honorable et vaste association adressât
« une circulaire aux Gouverneurs de chaque État, pour
« qu'on envoyât des délégués à une Convention natio-
« nale, qui s'assemblerait à Philadelphie le 22 novembre.
« Les membres du Congrès national seraient alors en
« route pour se rendre au siège du Gouvernement
« (Washington) : et ils pourraient y être les représentants
« de leurs États respectifs.

« En proposant une telle mesure pour le pays entier,
« j'ai compris le besoin de m'appuyer sur des autorités :
« et je vous ai cité, comme la meilleure de toutes. Ma
« proposition a été appuyée par des personnes beaucoup
« plus capables que je ne puis l'être : et l'on a voté à
« l'unanimité l'exécution de la proposition. J'ai été
« invité à faire un projet de circulaire, qui contiendrait
« les questions principales qui touchent au grand inté-
« rêt de l'instruction élémentaire. Les délégués ont été
« invités à fournir au Congrès tous les documents de
« statistique qu'ils pourraient recueillir. J'ai dû quitter
« le pays dans cette vue, avant que le Congrès ne se réunît.

« Je ressentais de l'inquiétude de savoir si le plan avait
« été adopté : et j'ai la joie de vous dire qu'il y a peu de
« jours j'ai trouvé, dans un journal de Philadelphie, un
« article sur les actes de la Convention. Une assemblée
« nombreuse, composée des meilleurs amis de l'Instruction, s'est réunie aujourd'hui, et on a résolu à l'unanimité de réunir une autre Convention nationale,
« à Washington, en avril prochain, pendant la session
« de la Législature nationale. En conséquence, ils ont
« demandé au Congrès de consacrer une somme de
« 800,000 francs à l'instruction élémentaire. Sans que
« rien ne fût mis à leur disposition, on a résolu de publier
« une circulaire à la Législature de chaque État, pour
« l'inviter à suivre l'exemple du Massachusetts, et du
« Connecticut, et à constituer des Bureaux d'éducation
« et d'Écoles normales. On a constitué aussi des Bureaux
« de correspondance, de manière que les amis de la
« cause, dans notre immense pays, puissent s'unir en
« science et en efforts. On a voté aussi quelques autres
« résolutions excellentes, pour cette grande cause : et
« maintenant, on commence à se mettre à l'œuvre
« dans les États-Unis. Je suis sûr que vous vous en
« réjouirez.

« Je vous surprendrai sans doute, en vous écrivant
« de Paris, rue Monsieur le Prince, 49. Je suis venu ici,
« avec ma femme et mes deux enfants, pour y séjourner
« quelque temps. J'ai été nommé professeur d'histoire
« naturelle à l'Université de la ville de New-York : et je
« suis venu ici visiter le Museum. J'aurai l'honneur

« d'aller vous rendre visite demain matin, à 11 heures,
« si vous me le permettez. Je serai heureux de vous
« assurer en personne du respect de votre dévoué.

« Charles Brooks. »

Rentré dans sa patrie, M. Charles Brooks continuait à correspondre avec M. Cousin, pour lui rendre compte des progrès de sa rude entreprise. Essayer d'organiser l'enseignement dans la totalité des États confédérés, c'était un projet formidable : et il y avait peu d'espoir d'y réussir, quelque louable que fût la tentative. En France, on pouvait légiférer pour le pays entier, grâce à l'unité administrative. M. Cousin avait pu parvenir au but non sans peine : aux États-Unis, c'était impossible. M. Charles Brooks méritait cependant d'être encouragé : et s'il ne pouvait pas faire tout le bien qu'il méditait, il préparait les voies à des efforts qui pourraient être plus fructueux que les siens.

M. Cousin ne dut pas être trop surpris, à la suite de ses relations avec M. Charles Brooks, de recevoir de M. Thomas Cushing la communication suivante :

Traduction.

Boston, 30 octobre 1837.

« Monsieur le Pair de France,

« Par ordre de l'Institut américain d'instruction pu-
« blique, son secrétaire a l'honneur de vous transmettre
« la note suivante, votée à la dernière assemblée an-
« nuelle, après avoir appris du Rév. M. Brooks,

« l'intérêt que vous portez à son existence et à ses
« travaux.

« Voté que les remercîments de l'Institut seront
« adressés à M. Victor Cousin, pour le vif intérêt qu'il
« a exprimé en faveur des travaux dont l'Institut s'oc-
« cupe, et pour l'appui que M. V. Cousin nous a offert.
« On a décidé aussi que le titre de membre honoraire
« lui serait conféré :

« Que l'intérêt montré à l'existence et aux travaux
« de l'Institut par un homme qui a tant fait pour l'ins-
« truction publique, a causé le plus grand plaisir à tous
« les membres. Ils s'efforcent de soutenir la même
« cause que vous défendez si puissamment, en se per-
« fectionnant eux-mêmes comme instituteurs, et en
« provoquant le public à s'occuper de plus en plus des
« matières d'instruction.

« Il est à remarquer, comme une circonstance encou-
« rageante, que cette résolution de progrès est née
« parmi les instituteurs eux-mêmes, et ne leur a été
« imposée par personne. C'est là une raison d'autant
« plus forte d'espérer que les effets de cette résolution
« se réaliseront et seront durables. L'État nous a
« donné, il y a peu de temps, une certaine aide pour
« que nous puissions poursuivre nos projets plus effi-
« cacement.

« Comme moyen pratique, l'Institut publie mainte-
« nant, chaque année, un volume des conférences qui
« ont été faites dans ses assemblées générales. Quel-
« ques-unes sont dues à des hommes éminents comme

« professeurs, pasteurs ou légistes, qui s'intéressent à « l'instruction publique, et qui ont bien voulu exprimer « leurs idées. D'autres cours ont été faits par des ins- « tituteurs en exercice, qui ont exposé les résultats de « leur expérience, en fait d'éducation et de discipline. « Nous vous prions de vouloir bien accepter les volumes « qui vous seront envoyés.

« L'Institut a demandé par une pétition au Corps « législatif qu'il fût nommé un inspecteur des écoles « publiques, et qu'on fondât un séminaire pour former « des instituteurs. La première conséquence de cette « pétition a été l'organisation d'une commission pour « l'instruction publique, dont le gouverneur de l'État « est le président, et dont le secrétaire est l'ancien « président de notre Sénat. Il fait actuellement une « enquête sur la situation de nos écoles ; et il s'efforce « de répandre la lumière dans le peuple, dont il solli- « cite la sympathie. Le public s'associe avec ardeur à « ses efforts.

« On n'a pas encore obtenu l'autorisation pour le « séminaire des instituteurs : mais l'Institut compte « qu'un établissement si utile sera bientôt organisé.

« Espérant que tous ces détails pourront avoir de « l'intérêt pour vous, nous nous permettons de les « porter à votre connaissance.

« Si nous étions éclairés et encouragés par quelque « nouvelle communication de votre part, ce serait avec « une bien vive reconnaissance que tous les membres « de l'Institut la recevraient.

« Avec les sentiments de la plus haute considéra-
« tion,

« Nous avons l'honneur d'être, avec respect,

« Monsieur le Pair,

« vos très humbles serviteurs,

« par le secrétaire,

« Signé. Thomas Cushing. »

(N. B. Les quatre dernières lignes sont en français.)

Nous ne savons si M. Thomas Cushing, signataire de cette lettre, était parent de M. Caleb Cushing, citoyen comme lui du Massachussets, qui joua un rôle politique très actif dans le gouvernement de cet État, et aussi dans le Gouvernement fédéral.

Dans deux lettres, l'une à M. Charles Brooks, l'autre à M. Ch. Cushing, M. Cousin exprime sa gratitude pour l'honneur que lui a décerné l'Institut américain d'instruction publique. M. Charles Brooks était poète : et il avait traduit en vers un grand nombre de poésies allemandes.

Lettre de M. V. Cousin, à M. Charles Brooks, à Ingham, Massachusetts.

Paris, 18 février 1838.

« Mon cher Monsieur,

« J'ai reçu votre caisse de livres d'éducation, avec vos
« deux lettres, et je m'empresse de vous remercier de
« ce précieux cadeau et des sentiments que vous me
« témoignez. Je suis touché de la marque d'estime

« que veut bien me donner l'Institut américain
« en me nommant membre étranger, et je vous prie
« de lui en exprimer ma sincère reconnaissance. Je
« sens qu'il y a en Amérique un véritable amour
« du peuple et de son émancipation morale, sans
« laquelle toute liberté civile est une chimère et un
« danger. Je sympathise du plus profond de mon
« cœur avec les efforts de tous les vrais amis de l'édu-
« cation du peuple. et je les prie de compter sur moi,
« en toute occasion. Voici une lettre que je vous prie
« de faire tenir au secrétaire de l'Institut américain,
« en réponse à celle qu'il m'a adressée. J'y joins deux
« exemplaires de mon ouvrage sur l'instruction publi-
« que en Hollande, l'un pour vous, l'autre pour la
« bibliothèque de l'Institut américain. Il vous sera
« peut-être agréable d'apprendre que la partie de cet
« ouvrage, qui se rapporte à l'éducation du peuple,
« vient d'être traduite en anglais par M. Léonard
« Horner, sous ce titre : On the state of education in
« Holland, 1838, Londres, chez Murray. Cette tra-
« duction peut faire le pendant de celle de Mme Austin.
« Je recommande à votre attention, dans cet ouvrage,
« tout ce qui se rapporte à la belle institution des
« inspecteurs primaires.

« Parmi les livres que vous m'avez envoyés, j'ai
« distingué particulièrement plusieurs numéros des
« Annales d'éducation et les mémoires de l'Institut
« américain. Je vous serais fort reconnaissant si vous
« pouviez me procurer les numéros antérieurs à l'an-

« née 1834, et m'en continuer l'envoi depuis 1837; et
« de même, pour les Annales d'éducation. J'espère
« que ces deux ouvrages suffiront pour me tenir au
« courant de l'éducation du peuple dans toute l'Union
« américaine. Ensuite, je me recommande à vous pour
« obtenir chaque année les rapports officiels du gou-
« vernement du Massachusetts.

« Voulez-vous bien offrir de ma part à M. Alcott un
« exemplaire de questions, que j'ai remises à un de
« mes compatriotes envoyé par le Gouvernement en
« Danemark, en Suède, en Norwège et en Islande?
« M. Alcott pourrait me faire l'honneur de les insérer
« dans son journal : et je vous prie également d'en
« offrir un exemplaire à l'Institut américain.

« Adieu, Monsieur, soyez content d'avoir obtenu
« un conseil d'éducation : c'est le point essentiel : ce
« conseil fera le reste ; il établira des inspecteurs ; il
« fondera des écoles normales. Si M. Edward Everett,
« que j'ai connu autrefois à Göttingue, se souvient
« encore de moi, faites-lui mes compliments, et dites-
« lui bien que je suis à sa disposition, s'il a besoin de
« documents, ou même de mes humbles avis sur quel-
« ques parties de l'instruction publique.

« Agréez l'assurance de ma haute estime et de ma
« sincère affection.

« V. Cousin. »

Du même jour, à M. Thomas Cushing, secrétaire de
l'Institut américain.

« Monsieur,

« Je m'empresse de vous exprimer ma vive reconnaissance pour l'honneur qu'a bien voulu me faire « l'Institut américain de me nommer membre honoraire. Dites à l'Institut que je m'associe à tous ses « travaux, et qu'il peut compter sur moi pour servir « avec zèle et fidélité la cause de l'éducation du peuple « de ce côté de l'Atlantique, et si je le pouvais de « l'autre côté aussi.

« Vous avez beaucoup gagné, Monsieur, en obtenant de votre Gouvernement un Conseil d'instruction publique. Sans un tel Conseil, rien n'est possible : avec lui, s'il est composé, comme je le crois, « d'hommes à la fois actifs et prudents, vous pouvez, en « quelques années, organiser un cadre régulier d'instruction, un ensemble d'institutions bien liées entre « elles, depuis l'école de l'enfance jusqu'à l'école normale. Le temps fera le reste.

« Je vous remercie de m'avoir adressé le recueil « des lectures faites chaque année devant l'Institut « américain. Je vous prie de vouloir bien me continuer cet envoi : et je vous prie d'accepter en retour, « pour la bibliothèque de l'Institut américain, un « exemplaire de mon ouvrage sur l'instruction publique en Hollande. J'espère que cet ouvrage pourra « être utile à l'Amérique : et c'est dans cette espérance que je prends la liberté d'en offrir à l'Institut « une traduction anglaise, qui vient de paraître à « Londres.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre « très humble et dévoué serviteur.

« V. Cousin. »

M. Cousin écrivait encore d'autres lettres, que nous n'avons pas ; et il recevait cette dernière lettre de M. Th. Cushing :

Traduction.

Boston, le 28 février 1839.

« Monsieur le Pair de France,

« Votre communication du 1er février dernier a été « reçue de manière à pouvoir être lue à l'assemblée « annuelle de l'Institut américain pour l'instruction « publique ; elle a été accueillie avec un profond intérêt « et le plus grand plaisir. Après la lecture de votre « lettre, et la présentation des volumes dont elle était « accompagnée, la résolution suivante a été votée à « l'unanimité :

« Résolu que l'Institut américain reçoit avec une « grande satisfaction la lettre si bienveillante et si « encourageante de M. Victor Cousin.

« Résolu aussi que le secrétaire lui transmettra les « conférences de cette année, avec l'expression méritée « de notre gratitude et de notre estime.

« Je vous transmets donc le volume des conférences « tout récemment publié. Acceptez-le comme une « excuse de ma part d'avoir tardé si longtemps à vous « accuser réception de votre lettre et de votre présent.

« Je vous adresse également les numéros non publiés du « Journal des écoles communales. Ce journal est con- « sacré à la cause de l'éducation populaire, et dirigé par « le secrétaire de notre Bureau d'instruction publique.

« Je m'assure que notre État a tiré déjà bien des « avantages de la création de ce bureau. Le secrétaire « a visité toutes les parties du territoire pour constater « la situation et les besoins de toutes les écoles ; et il a « adressé à chaque comté une circulaire, qui a excité « un vif intérêt, et qui a provoqué la constitution de « Sociétés diverses pour favoriser les progrès de l'édu- « cation publique.

« La générosité publique et privée nous a permis de « fonder des écoles normales, et l'utilité de ces écoles « sera bientôt comprise parmi nous. Les amis de l'ins- « truction sont encouragés à persévérer dans leurs « efforts pour en élever le niveau aussi haut que pos- « sible parmi nous. Dans les autres États de l'Union, « on commence aussi à organiser des systèmes d'édu- « cation qui amèneront le même résultat.

« Nous aurions le plus grand plaisir, Monsieur, à « continuer notre correspondance avec vous : et tous « les membres de l'Institut désirent vous offrir l'assu- « rance de leur haute considération et de leur respect. « Je me permets de m'unir à eux, et j'ai l'honneur de « signer cette lettre comme

« votre très humble serviteur,

« Thomas Cushing. »

« *Secrétaire de l'Institut américain d'instruction publique.* »

Tous ces témoignages ne pouvaient que plaire à celui qui en était l'objet. D'un hémisphère à l'autre, les cœurs se répondaient en dépit de la distance ; et grâce aux ouvrages de M. V. Cousin et à une loi votée sous les auspices de la philosophie, des idées bienfaisantes et pratiques passaient l'Océan, pour germer sur un terrain tout prêt à les recevoir et à les féconder. Jusqu'ici, tout avait eu lieu entre hommes instruits, animés de la même bonne volonté ; un d'eux, le plus habile, était pris pour guide par les autres ; et ses conseils, docilement écoutés, ne pouvaient être qu'utiles, dans quelque mesure d'ailleurs qu'on pût les adopter.

Mais voici une communication beaucoup plus humble, qui a dû charmer M. Cousin, autant qu'aucune autre. Une vieille institutrice de Boston, Mlle Eliza Robbins, lui écrit spontanément pour lui rendre compte de ses travaux et de ses longues épreuves. Profitant de la liberté absolue de l'enseignement en Massachusetts, elle avait fondé des écoles pour de pauvres enfants : elle avait fait des livres à leur usage, et propagé autour d'elle les lumières et les bons sentiments. Ces dévouements sont toujours fort rares, et il faut beaucoup d'énergie et de constance. Ce n'est pas en un jour que Mlle Robbins avait pu obtenir de sérieux résultats. La misère, avec son cortège de souffrances, ne l'avait pas un instant arrêtée ; et elle avait fini par triompher. Ces exemples sont fréquents parmi nos Sœurs de charité catholiques, qui s'appuient sur une puissante organisation ; ils le sont moins là où ils n'ont pas la même ressource.

Traduction.

Boston, 16 août 1838.

« Monsieur,

« Il y a un an environ que M. Charles Brooks m'a « montré une lettre qu'il avait eu l'honneur de recevoir « de vous, relativement à l'instruction du peuple en ce « pays ; et en même temps, il m'a priée de vous envoyer « les livres élémentaires que, depuis 1820, j'ai préparés « pour l'usage des écoles. Mais comme ces livres ont « peu de mérite et sont peu employés, j'ai pensé qu'ils « ne vous fourniraient pas des renseignements précis « sur les instruments qui sont en usage dans nos écoles « communes. En conséquence je n'ai pas cru devoir « me conformer à l'avis de M. Brooks ; mais depuis « lors, j'ai signalé à M. Brownson le caractère et l'objet « des livres, et il m'a recommandé de vous les faire « tenir, en offrant de les porter lui-même.

« Je vous envoie donc, Monsieur, une partie de ces « livres, avec une circulaire qui en contient toute la « série. Ce petit nombre de volumes suffira à vous « montrer le caractère de tous les autres. Parmi ces « livres, vous en trouverez un sur l'instruction publique, « qui est un extrait de la traduction faite par Mme Austin « de votre Rapport sur le système prussien. L'existence « de ce document nous a été connue d'abord par deux « articles de la Revue d'Edimbourg de 1833. La bonne « société a lu ces articles, et a été vivement frappée de « la sagesse et de l'utilité des mesures prises par l'État

« dans la despotique Prusse, pour le développement de
« l'esprit national : et ils les ont comparées, avec la
« ferme conviction de leur supériorité, aux institu-
« tions fameuses, mais bien imparfaites, des États-Unis.

« Le détail et la surveillance de l'instruction publique
« en ce pays ont été longtemps abandonnés à des per-
« sonnes ignorantes et cupides. Les personnes plus ins-
« truites et plus éclairées n'ont guère fait, depuis bien
« des années, que de recommander la propagande et
« vanter l'excellence de nos écoles. Les mêmes gens qui
« admiraient en 1833 la supériorité du système prussien
« n'ont rien fait pour le signaler à l'attention des fonc-
« tionnaires de l'Instruction publique ; et toutes les fois
« que ce système a été recommandé à ces fonctionnaires,
« ils ont déclaré, et déclarent encore, je crois bien, que
« le système de nos écoles est le meilleur du monde, et
« qu'il n'y a point d'abus à y corriger, ni à changer le
« cours des études, ni à élever la situation des maîtres.

« En 1835, M. Wadsworth, homme fort riche de
« l'État de New-York, et quelques autres personnes
« offrirent de répondre, à un libraire, de tous les frais de
« la publication de la traduction de votre Rapport faite
« par Mme Austin, le libraire pensant qu'il perdrait son
« argent s'il n'avait pas cette garantie. Le livre fut donc
« imprimé dans une petite édition et vendu à 5 francs ;
« mais dans l'espace d'un an, on n'en vendit qu'un très
« petit nombre d'exemplaires.

« Comme depuis plusieurs années, je ne partageais
« pas l'estime qu'on faisait des écoles publiques, le

« détail et l'esprit de l'instruction prussienne me rem-
« plirent d'admiration et d'espoir : d'admiration pour
« ce qui est déjà fait, dans l'expérience décisive que rap-
« pelle le Rapport ; d'espoir que cette lumière éclatante
« pénétrerait dans nos ténèbres, nous ferait rougir de
« notre apathie, nous guérirait de notre orgueil, et nous
« apprendrait, avec toute l'autorité de l'exemple, à in-
« troduire dans notre instruction populaire de nouveaux
« instruments et une nouvelle discipline. Quand j'ai su
« que les Américains négligeaient la réimpression du
« Rapport, je me suis efforcée, par des articles de jour-
« naux, d'y rappeler l'attention publique. Si vous lisez
« la préface de l'Extrait, vous verrez quel effet j'ai
« obtenu. J'ai écrit, sous le voile de l'anonyme, que je
« ne pouvais partager en rien le préjugé qui existe
« parmi nous contre le sexe, et qui repousserait les
« plus clairs avis qu'une femme pourrait donner au pu-
« blic. Après la lecture de ce discours par M. Hillard,
« jeune homme qui désire ardemment se rendre utile à
« la société, j'ai été priée, par l'Institut ou Convention
« des maîtres, de publier un extrait du Rapport sous une
« forme à bon marché, qui pourrait le faire mieux
« connaître en général. Je préparai donc bien volontiers
« le petit volume que je vous adresse, avec cette lettre :
« et je me tiendrai, Monsieur, pour fort honorée, si
« vous accueillez avec bienveillance cette pauvre tenta-
« tive d'étendre les services immenses que vous avez
« rendus à notre temps et à tous les pays, par les expli-
« cations aussi belles que laborieuses dans lesquelles

« vous avez montré la méthode et la pratique qui
« peuvent aider à la culture morale des nations.

« Pour que je ne vous paraisse pas trop présumer
« de moi sur un tel sujet, je me permets de vous dire
« quelques mots de moi. Je ne suis qu'une femme obs-
« cure, qui n'ai reçu qu'une instruction fort imparfaite.
« Il y a vingt-cinq ans, obligée de vivre par mes pro-
« pres moyens, je me suis appliquée du mieux que j'ai
« pu à élever quelques enfants. J'ai bien vite reconnu
« que mon éducation personnelle et les livres élémen-
« taires des écoles ne suffisaient pas pour produire
« l'effet moral que je désirais ; et depuis ce moment
« jusqu'à aujourd'hui, j'ai tâché de toutes mes forces de
« cultiver mon esprit, et de me procurer les livres qui
« pourraient instruire les enfants à connaître le devoir,
« la société, leur propre nature, et leur destinée comme
« êtres moraux. Pendant dix-huit ans, j'ai publié la
« série de livres scholaires compris dans la liste. Les
« matériaux m'en ont été fournis en grande partie par
« les ouvrages déjà publiés ; mais le choix et l'arran-
« gement sont de moi ; et j'en ai récrit une bonne partie.
« Ces livres ont réussi au-delà de mon attente : et l'on
« m'a dit souvent que, là où on les a adoptés, ils ont
« donné un ton rationnel et moral à l'instruction. Les
« Leçons américaines et l'Introduction sont employées
« dans les écoles publiques de New-York. Il s'en vend
« 15,000 environ chaque année : les autres sont moins
« en usage. La suite des Leçons est presque un ouvrage
« original. Dans l'Histoire grecque, vous verrez, Mon-

« sieur, que j'ai essayé d'expliquer une vérité annoncée
« par votre grand esprit, avant que je susse que vous
« vous étiez dévoué à l'instruction du peuple. « L'his-
« toire est le gouvernement de Dieu rendu visible : »
« c'est là une vérité que j'ai toujours essayé d'inculquer
« dans le cœur des enfants, de la façon la plus simple
« que j'ai pu. Je suis assurée de n'avoir jamais rien
« enseigné de faux ni d'insensé. Je me suis toujours
« appliquée, et j'ai réussi parfois, à tourner l'éducation
« commune vers une méthode intelligente, au lieu
« d'une méthode mécanique.

« Dans la biographie pour les écoles, je n'ai montré
« que peu de choses de ce qui peut être fait en ce
« genre ; mais mon éditeur m'avait engagée à faire un
« petit livre, peu cher, comme essai, la biographie
« n'ayant jamais figuré dans nos écoles. Les libraires
« me dictent toujours la forme et le prix des livres,
« et tout ce que je publie prend toujours moins
« d'apparence que je ne voudrais. En ce qui regarde
« les questions jointes à la biographie et à l'his-
« toire, je ne les aurais pas ajoutées ; mais nos insti-
« tuteurs refusent tous les livres qui n'ont pas ces
« pitoyables interrogations. Je reconnais qu'un maître
« compétent doit posséder l'esprit de son sujet, et
« l'adapter au degré de développement sous lequel
« toute vérité doit être présentée à ses élèves, et que l'in-
« telligence est si diverse dans ses manifestations
« que ma manière de traiter les choses et la forme des
« mots doit échouer dans un grand nombre de cas.

« Mais de cette façon, l'ignorance se charge d'ensei-
« gner et d'apprendre trop généralement en ce pays.

« Après avoir lu vos ouvrages sur les écoles alle-
« mandes, je me suis procuré « l'Ami de l'école », et les
« autres livres élémentaires employés dans les écoles de
« Saxe-Weimar : et je les fis traduire par un de mes
« parents qui avait vécu longtemps en Allemagne. J'ai
« été alors en état de comprendre leur beauté morale
« et leur caractère philosophique. Mais pour qu'ils de-
« vinssent utiles aux États-Unis, il faudrait les dé-
« pouiller de toute nationalité et les américaniser, pour
« ainsi dire. C'est ce que j'ai fait, du moins en partie ; et
« j'ai composé un petit livre que je n'ai pas publié,
« mais que j'ai montré à M. W. C. Bryant, qui est le
« poète le plus admiré de notre pays. Il a passé un an
« en Allemagne : il en connaît la langue, ainsi que les
« résultats excellents de l'éducation germanique. Il
« croit que ce livre pourrait être utile dans nos écoles ;
« mais je n'ai pas encore trouvé d'éditeur.

« Par rapport à la situation générale de l'instruction
« populaire chez nous, je présume que vous devez
« avoir en ce pays des correspondants, qui vous four-
« nissent toutes les informations désirables. Si vous
« désirez quelques détails et documents particuliers que
« vous n'auriez pas, vous pouvez, Monsieur, me les
« indiquer pour que je vous les procure. Dans l'État de
« Massachusetts, M. Horace Mann, personne fort
« éclairée et ami de l'instruction populaire, a la com-
« mission de l'autorité législative de surveiller l'état et

« la pratique de cette instruction dans l'État entier, et « d'en rassurer l'amélioration et les progrès autant que « possible. Trois comtés du Massachusetts ont alloué « des fonds pour l'entretien des écoles normales : et « l'on espère que ces écoles fonctionneront l'année pro- « chaine. Si vous avez le désir de voir les livres em- « ployés dans nos écoles populaires, je serai heureuse « de vous les transmettre, dès que je saurai que vous « le souhaitez.

« J'ai en Europe un jeune ami M. Charles Sumner, « qui a déjà eu le bonheur de vous voir. Quand il re- « tournera à Paris, il me communiquera ce que vous « aurez décidé à cet égard. Si mes livres, Monsieur, « vous paraissent de mince valeur, j'ai la confiance « qu'une personne si sage et si bonne me saura quel- « que gré d'une intention honnête, toute dévouée au « perfectionnement de la jeunesse, et aux progrès, « dans la moindre mesure, de l'intelligence et de la « morale.

« Avec le plus profond respect,

« Éliza Robbins. »

« P. S. C'est une circonstance heureuse et encoura- « geante que, dans plusieurs parties des États-Unis, bien « des gens attachent de l'importance à l'amélioration « de l'éducation du peuple, quoique le peuple semble « y être fort indifférent, et que les instituteurs et les « inspecteurs des écoles soient jaloux de toute innova- « tion et de toute extension des études. Cependant.

« comme l'esprit du peuple a montré souvent qu'il
« pouvait recevoir de nouvelles influences, et qu'il est
« possible de lui communiquer ces influences, on peut
« espérer que, dans peu de temps, ceux qui agissent
« sur le plus grand nombre et ceux qui subissent cette
« action, prépareront et accepteront les mesures qui
« mènent à la véritable fin d'une éducation nationale.
« Le seul fait de la mission confiée à M. Mann atteste
« que nous avons le désir de rivaliser avec les institu-
« tions généreuses et savantes de la Prusse. »

M. Cousin a-t-il répondu à cette épître ? Nous devons croire qu'il y attachait une certaine importance puisqu'il l'a conservée ; mais il n'a pas fait de même pour sa réponse. On ne saurait douter qu'elle n'ait été bienveillante. L'allusion aux écoles de Hollande est relative au rapport spécial de M. Cousin en 1837. Regardant la Prusse et la Hollande comme les deux pays les plus avancés de l'Europe en fait d'instruction publique, il avait étudié la première en 1831 ; il étudiait l'autre cinq ans après. Mais dans l'intervalle, avait paru la loi de 1833, et la Hollande, quelque bien organisée qu'elle fût, ne pouvait plus suggérer que des améliorations de détail. M. Cousin a publié en un volume le résultat de son voyage, qu'il avait fait en compagnie ne M. Vignier (1836). Il pouvait se rappeler que M. Cuvier avait visité aussi la Hollande, dans un but analogue, vingt-cinq ans auparavant. En 1811, Napoléon, voulant réunir la Hollande à l'Em-

pire français, avait chargé MM. Cuvier et Noël d'aller constater l'état de l'instruction publique en ce pays, auquel devait s'étendre le régime de l'Université impériale. Le rapport de M. Cuvier est un chef-d'œuvre ; il a pu servir de modèle à celui de M. Cousin sur l'Allemagne. M. Cuvier, collègue de M. Cousin au Conseil Royal et son confrère à l'Académie française, avait dû avoir avec lui bien des entretiens sur un sujet qui les intéressait tous deux, et qu'ils comprenaient si bien l'un et l'autre. M. Cuvier avait trouvé en Hollande, l'instruction primaire et les Universités admirablement organisées : l'instruction secondaire laissait à désirer. Tous ces établissements avaient dû être soumis au principe qui alors régnait despotiquement en France. Quand M. Cousin les parcourut en 1836, ils avaient repris leur physionomie nationale ; et ils étaient presque au niveau des écoles Prussiennes.

A côté des correspondants dont on vient de parler, M. Cousin en entretenait une foule d'autres en Amérique. Nous citerons simplement leurs noms dans l'ordre chronologique : M. Sigoumy (?) de Harford, dans le Connecticut : M. Holmes, directeur du Séminaire de Québec (Canada) : M. Henry, de New-York : M. Charles Sumner, de Boston : M. Ripley, aussi de Boston : M. Bache, président du Collège Girard, à Philadelphie (Massachusetts) : M. Marsh, président du Collège Lafayette, à Taston (Pensylvanie) ; M. Georges Bancroft, de Boston : M. Brownson, de Boston : M.

Henry Tappan, de New-York ; M. Wheaton, ministre des États-Unis à Berlin ; M. Charles, K. True, professeur de morale à l'Université Wesleyenne de Middleton (Connecticut) ; M. Henry Harrisse, de Chapel Hill, dans la Caroline du sud ; M. Georges Ticknor, de Boston, etc., etc.

On pourrait joindre à cette longue liste le nom de M. J.-J. Speed, ex-proviseur au Collège Hindou de Calcutta, demandant à M. Cousin ses conseils sur les moyens de surmonter les obstacles qui, dans l'Inde, s'opposent à l'instruction primaire des natifs.

Quand M. Cousin pouvait compter tant de correspondants en Amérique et dans des contrées encore plus lointaines, il est assez étrange qu'il n'en eût pas dans un pays voisin, tel que l'Italie ; mais à cette époque, l'Italie, morcelée entre sept ou huit États, n'avait pas d'organisation commune, ni pour l'instruction primaire, ni pour le reste. Le système des écoles populaires n'y avait été perfectionné nulle part ; et loin de pouvoir offrir des modèles, même isolés, l'Italie avait tout à apprendre des peuples plus avancés qu'elle. M. Cousin n'en a pas moins eu de nombreux amis et des correspondants en ce pays ; mais c'étaient en général, ou des philosophes, ou des hommes politiques. Il s'était passionné pour la révolution Piémontaise en 1821 ; sa tendre liaison avec Santa-Rosa et avec Mauzoni, l'abbé Peyron et tant d'autres, avait augmenté sa sympathie pour un peuple dont les qualités étaient méconnues par des gouvernements oppresseurs.

Sans doute, la lettre de Mlle Éliza Robbins avait dû rappeler à M. Cousin une grave lacune de sa loi de 1833. Cette loi ne concernait que les garçons ; il n'y était rien dit de l'éducation des filles : dans le passé, elle n'avait pas été moins négligée, et elle semblait vouée à un perpétuel dédain. Rien n'était plus dangereux, ni plus injuste. Quand on songe au rôle de la femme, mère de famille, la laisser dans l'ignorance, c'est l'empêcher de bien remplir le devoir social qui lui est imposé par la nature ; c'est nuire au moins autant à la société elle-même. Mais cet oubli de la loi de 1833, n'est pas imputable à M. Cousin ; un esprit tel que le sien ne pouvait être étroit à ce point. Dans le projet qu'il avait remis à M. Guizot, il avait inséré un cinquième et dernier titre, où il était uniquement question des filles. Ce titre consistait en un seul article ; mais l'éducation des filles entrait dans la sphère législative, et n'était plus abandonnée aux ordonnances et aux simples arrêtés. Par une faiblesse peu honorable, le Gouvernement retira, du projet de loi, toute disposition relative aux filles. Par quel motif ? On ne le sait guère ; mais d'après ce qu'on a dit dans le temps, ce motif était bien peu digne. On craignit les railleries de quelques mauvais plaisants de la Chambre ; et au lieu de les braver, on recula. Voilà comment l'éducation des filles ne figura pas dans la loi. De nos jours, on a fait beaucoup pour les femmes. A-t-on bien mesuré ce qu'on a cru devoir faire ? C'est l'avenir qui nous l'apprendra. Quant à M. Cousin,

voici comment il terminait son Exposé des motifs, présenté par M. Guizot : « Vous achevez le système « entier de l'instruction primaire en étendant vos « soins à ces écoles si intéressantes, mais qu'il est si « difficile d'organiser, et qu'on ne peut aborder « qu'avec une circonspection extrême : nous voulons « parler des écoles de filles. Toute commune doit être « encouragée à en établir une, selon ses ressources et « d'après le vœu du Conseil municipal. » Voilà ce que voulait M. Cousin : et si la loi a tardé encore près de 50 ans à s'occuper de l'éducation des femmes, ce n'est pas à lui qu'incombe cette responsabilité.

Il se rattache encore un autre incident à cette loi de 1833. A peine était-elle promulguée qu'il parut, avec l'autorisation du Conseil royal, un petit volume intitulé : « Livre d'instruction morale et religieuse, à l'usage des « écoles primaires catholiques, élémentaires et supé-« rieures, des écoles normales et des Commissions d'exa-« men. » Dans un avertissement, en tête du volume, il était dit : « Voici l'ouvrage réclamé par la loi du 28 juin « 1833, qui place avec tant de raison l'instruction morale « et religieuse au premier rang, parmi les objets de l'édu-« cation du peuple. » M. V. Cousin ne s'est jamais caché d'être l'inspirateur de ce petit livre, qu'on a baptisé du nom impropre de Catéchisme. Il est vrai qu'il se terminait par les commandements de l'Église : mais la plus grande partie de l'ouvrage était remplie par l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament. Nous n'hésitons point à reconnaître que les intentions de M. V. Cousin

étaient irréprochables, et qu'il comptait servir la cause de l'instruction primaire en mettant la main à un pareil ouvrage. Mais un laïque, un philosophe surtout aurait mieux fait de s'abstenir, et de laisser à d'autres ce soin délicat. Aussi, les adversaires de M. Cousin ont-ils saisi cette occasion de faire croire qu'il avait abjuré la philosophie et qu'il s'était rendu au parti théologique. Ce sont là des habiletés de polémique, si l'on veut : mais elles ne sont pas très loyales ; et elles ne prouvent rien. La vie entière de M. Cousin proteste : et sa foi philosophique n'a jamais chancelé. Il avait peut-être commis une imprudence : mais il n'avait pas fait une faute.

Le souvenir de ce Catéchisme prétendu ne s'était pas effacé ; et en 1850, on le rappelait à M. Cousin.

Périgueux, 13 juillet 1850.

A cette date, M. Ayma, professeur de seconde au Lycée de Périgueux, lui écrit pour lui communiquer un article qu'il compte insérer dans la Galerie du clergé contemporain. Il y rend compte d'une conversation que le principal du collège de Billom avait eue jadis avec M. Cousin. Ce principal est l'abbé Mitraud, qui, après lui avoir parlé longuement de métaphysique, l'entretient du Catéchisme philosophique qu'il vient de publier. Puis M. Ayma ajoute : « Le célèbre professeur s'était abstenu « de parler dans ce Catéchisme des miracles et de toutes « les vérités dogmatiques. Cette lacune avait excité « contre lui de violentes réclamations. L'abbé Mitraud, « qui s'est toujours tenu en garde contre les jugements

« passionnés des hommes, pria M. Cousin d'éclaircir
« pour lui ce point obscur de polémique.

« — La chose est simple, lui dit le professeur. Je n'ai, « ni l'autorité, ni le caractère voulus pour traiter les « questions dogmatiques, et c'est uniquement par dé- « férence et par réserve que je me suis abstenu. J'ai « voulu faire un livre de morale : et comme la morale « de l'Évangile est infaillible, j'y ai puisé toute celle de « mon livre. D'ailleurs, ajouta-t-il avec vivacité, en po- « sant la main sur un catéchisme du Diocèse, qui se « trouvait sur sa table, je crois tout ce qui est ensei- « gné là dedans. Je le crois sans exception et sans arrière- « pensée. J'ai écrit beaucoup : j'ai écrit bien jeune, et « je n'ai jamais eu à me reprocher d'avoir manqué de « respect à la religion.

« — Vous êtes étrangement méconnu, Monsieur.

« — Qu'y puis-je faire? Mais Dieu me connaît.

« — M'autorisez-vous à publier cette consolante « confidence ?

« — Je vous en saurai gré. Bon catholique à Rome, « pourquoi serais-je suspect en France ? »

Le récit de M. Ayma ne va pas au delà, il n'est pas resté trace dans la correspondance de M. Cousin de sa réponse à cette ouverture. Mais il ressort, de sa conversation avec M. l'abbé Mitraud, qu'il ne se cachait pas d'être l'auteur du Catéchisme philosophique. La conversation doit avoir eu lieu en 1834, ou en 1835 au plus tard. Évidemment, M. Cousin exagère, dans son entraî-

nement habituel, l'expression de ses convictions chrétiennes. Il adopte toute la morale du Christianisme ; et chacun de nous le ferait comme lui ; mais quand il dit, la main sur le catéchisme diocésain, qu'il croit tout ce qu'il y a dans ce livre, il va plus loin que sa pensée. Autrement, il cessait d'être philosophe : et il paraissait soumettre la raison à des dogmes qu'elle ne peut accepter. Il est bien possible aussi que la mémoire de M. l'abbé Mitraud ne l'ait pas servi fort exactement. Il désirait, sans doute, comme tout le clergé, la conversion de M. Cousin au Catholicisme ; et il aura peut-être forcé les nuances sans le vouloir. Du reste, ce sont des paroles de ce genre, imprudentes et excessives, qui auront provoqué les espérances de la Congrégation de l'Index, et qui auront engagé M. Cousin dans des négociations qui ne pouvaient aboutir.

Après tant de travaux et de succès, M. Cousin, quand il devint ministre de l'Instruction publique, n'avait qu'à laisser la loi de 1833 suivre son cours régulièrement : il eut peu à s'en occuper. Il avoue lui-même que, comme ministre, il n'a presque rien à faire pour l'instruction élémentaire. Le système de la loi de 1833 était essentiellement pratique ; elle avait fait un bien immense ; il ne fallait pas y toucher, « parce que remuer sans cesse « une législation généralement bonne, c'est en diminuer « l'autorité, et lui enlever le respect qui ne s'attache « qu'aux choses qui durent. » Les institutions Hollandaises et Prussiennes remontent à 1806 et à 1819 ; et l'on s'est gardé d'y rien changer. M. Cousin se bornait

à des conseils, surtout en ce qui concernait les écoles primaires supérieures, qui devaient être des intermédiaires entre l'instruction primaire et les collèges. Mais tout en portant à cette question le plus vif intérêt, comme l'attestent plusieurs circulaires aux recteurs d'Aix et de de Caen et au Préfet de la Seine, tout en allant de sa personne inspecter les écoles existantes à Paris, l'objet principal de ses efforts, en tant que ministre, a été le perfectionnement de l'instruction secondaire.

En résumé, on peut affirmer que M. Cousin a été le principal organisateur de l'instruction primaire parmi nous : il en a pris la glorieuse initiative : et tout ce qui a été tenté depuis lors, n'est que le développement successif des principes qu'il avait posés, et que la philosophie seule pouvait inspirer et bien comprendre.

2° INSTRUCTION SECONDAIRE ET SUPÉRIEURE

M. Cousin a fait lui-même le recueil des principaux actes de son ministère ; et nous n'avons qu'à l'abréger, pour ce qui concerne l'instruction secondaire. Ici, la question était tout autre que pour l'instruction primaire : il n'y avait absolument que des améliorations de détail à réaliser. L'instruction secondaire est de beaucoup la partie la plus essentielle de l'instruction publique : les élèves y sont infiniment plus nombreux que dans l'instruction supérieure : et s'ils le sont moins que dans l'instruction élémentaire, les matières qu'ils étudient sont

celles qui forment le plus directement l'intelligence nationale. Les lumières qu'on y reçoit s'étendent sur la société entière, où on les reporte pour l'éclairer, depuis ses sphères les plus relevées jusqu'aux moins hautes. L'instruction élémentaire et l'instruction supérieure sont certainement indispensables : mais elles ne seraient plus rien sans l'instruction secondaire, qui guide ce qui est au-dessous d'elle, et qui prépare nécessairement ce qui est au-dessus. De là vient le beau nom de Classique, appliqué par privilège à l'instruction secondaire. Quand M. Cousin devenait ministre, l'enseignement secondaire, bien qu'attaqué par d'aveugles passions et par la calomnie, était toujours florissant. Il avait été organisé par l'Empire, qui avait pris au passé tout ce qui convenait au temps nouveau, en y ajoutant la puissance d'une unité inconnue jusque-là. M. Cousin admirait, d'ailleurs sans superstition, le système général du décret de 1808 : et « il considérait la loi de 1806, fondatrice de l'Université, « comme la conception la plus originale peut-être et la « plus audacieusement sensée du génie de Napoléon. » Animé de telles convictions, il ne pouvait penser qu'à perfectionner ce que l'Empire avait organisé et que la Restauration n'avait pu détruire. Ce fut là sa tâche de prédilection, tant qu'il fut au pouvoir : il n'y restait que huit mois : mais il employait ce court espace de temps avec un redoublement d'activité. L'Université de France avait à lutter, depuis dix ans, contre des ennemis, qui s'armaient, pour la vaincre, de la liberté d'enseignement, promise par la Charte de 1830. C'était une question des

plus compliquées et des plus dangereuses. Si le despotisme impérial avait poussé les choses beaucoup trop loin, le clergé, conduit par les Jésuites, avait voulu, pendant la Restauration, ressaisir le monopole qu'il avait possédé jadis. Il s'y était appliqué durant quinze années, sans triompher cependant de l'esprit moderne. Mais ses efforts avaient été assez menaçants pour que le parti libéral crût devoir réclamer, contre lui, une liberté qui lui semblait devoir arrêter les envahissements cléricaux. De là, l'engagement pris par la Révolution de Juillet. Il fallait le tenir, quelque imprudent qu'il fût. Tous les jours, le Gouvernement était sommé, à grands cris, de s'exécuter. En 1836, M. Guizot avait présenté à la chambre des Députés un projet, qui n'avait pas abouti: en 1840, M. Cousin en avait préparé un autre, qui ne devait pas non plus être voté, mais où l'on trouve tous les principes que M. Cousin comptait faire prévaloir. Il avait promis officiellement devant la Chambre des Pairs (le 24 mai 1840) et devant la Chambre des Députés (le 2 juin) de le présenter l'année suivante.

Ce projet ainsi annoncé ne se composait que de 15 articles, et il ne concernait que les établissements privés. Quant à ceux-là, une loi était indispensable pour modifier les grands décrets de 1808 et de 1811. D'après ces deux décrets, les établissements particuliers ne pouvaient se fonder qu'avec l'autorisation du ministre, et ils étaient obligés de conduire leurs élèves dans les lycées et collèges de l'État. On était généralement d'accord que ces restrictions étaient excessives, et qu'il fallait relâcher ces

entraves intolérables. Pour les petits séminaires ou écoles ecclésiastiques, la question était beaucoup plus délicate; mais M. Cousin la résolvait par le droit commun, avec l'assentiment des personnages les plus éminents du clergé, et entre autres, de Mgr Affre, archevêque de Paris. L'article 1er du projet proclamait la liberté d'enseignement, pour tout citoyen français remplissant certaines conditions légales, et étant pourvu d'un brevet de capacité, délivré par un jury. Le jury d'examen était impartialement composé de quelques fonctionnaires spéciaux, d'un ministre de chacun des cultes reconnus par l'État, d'un chef d'institution libre, et de quatre membres au choix du ministre de l'Instruction publique. Les examens étaient publics. L'obligation de conduire les élèves des établissements privés aux lycées et aux collèges était supprimée, ainsi que l'obligation de produire, pour l'admission au baccalauréat ès lettres, des certificats d'études faites dans les établissements universitaires. Enfin, les deux derniers articles (14 et 15) soumettaient les écoles secondaires ecclésiastiques aux dispositions de la loi, avec certains adoucissements, et spécialement la remise de la rétribution universitaire, pour les élèves qui se destinaient aux fonctions ecclésiastiques.

Quand on compare ce projet à ce qui s'est fait depuis, soit en 1850, soit plus tard, on ne peut s'empêcher de regretter qu'il n'ait pu devenir légal et définitif.

« Comme la liberté d'enseignement était une inno-
« vation grave pour l'Université et pour la société tout

« entière, » M. Cousin, afin de préparer l'Université à cette crise redoutable, s'attacha à prendre toutes les mesures qui la mettraient en état de soutenir la concurrence. D'abord, il augmenta le nombre des collèges royaux, de manière que chaque département en comptât au moins un. Puis, il réforma le baccalauréat ès lettres, qu'il rendit uniforme dans toute la France. Il y introduisit une composition française, une version latine, et l'explication des classiques français : les examens devaient être publics, au chef-lieu de l'Académie. D'autres améliorations étaient apportées au système des études. L'agrégation des sciences, qui jusque-là avait été unique, était divisée en deux agrégations distinctes, l'une pour les mathématiques, l'autre pour les sciences naturelles. Un nouveau règlement d'études consolidait toutes ces réformes, dans lesquelles figurait pour la première fois l'enseignement des langues vivantes.

Toutes ces précautions prises, M. Cousin pensait que l'Université n'avait rien à craindre de la concurrence. Resté trop peu de temps au pouvoir, il aurait fait encore davantage, si la politique ne fût pas venue l'interrompre brusquement. Mais l'instruction secondaire était fortifiée, très pratiquement et sans secousse, avec une prudence consommée.

3° INSTRUCTION SUPÉRIEURE

L'organisation des Facultés laissait beaucoup à dé-

sirer : si elles s'acquittaient bien de leur devoir principal, la collation des grades, leur nombre dans les différents ordres était arbitraire : elles étaient réparties très inégalement sur la surface du territoire. La nomination des professeurs n'avait rien de régulier. Les études étaient généralement languissantes. L'intention de M. Cousin était de substituer, à cet éparpillement des Facultés isolées, un système de grands centres scientifiques, où toutes les Facultés fussent réunies. Il était persuadé qu'on pouvait créer, dans un certain nombre de villes, des foyers de lumières qui entretiendraient la vie intellectuelle ailleurs qu'à Paris. C'est ainsi qu'à Rennes, il plaçait une Faculté des sciences à côté des Facultés de droit et des lettres, en attendant une faculté de médecine, qui n'existe même pas encore aujourd'hui. Il voulait faire le même essai à Caen, où le recteur, M. l'abbé Daniel, le secondait énergiquement, et pour chacune des grandes régions de la France. Dans cette vue, M. Cousin créait l'agrégation des lettres et des sciences, qui réussissait à merveille. Le concours avait lieu à Paris. Les jeunes agrégés étaient destinés à suppléer les professeurs titulaires en cas d'empêchement : et ce droit leur était exclusivement réservé. Des prix de Facultés stimulaient le zèle de la jeunesse dans les lettres et dans les sciences, en même temps que des rapports au ministre, sur les épreuves du doctorat et de la licence, étaient examinés en Conseil royal. L'usage suranné de la langue latine pour les examens de droit romain était aboli.

Dans l'ordre de la médecine, M. Cousin assurait l'avenir des écoles secondaires en faisant rentrer les écoles de pharmacie dans le cadre universitaire, et en leur donnant une organisation uniforme.

En dehors de l'Université, il fondait au Collège de France, une chaire de langue et de littérature slave, où il appelait M. Mickiewicz ; et il aurait fondé en outre, s'il en eût eu le temps, une chaire de langue et de littérature germanique, qu'il comptait offrir à M. Grimm. Cette chaire fut fondée plus tard.

Enfin, M. Cousin, en résumant ses actes ministériels, a indiqué les règles qu'il s'était prescrites pour les indemnités aux gens de lettres, pour les souscriptions et pour l'attribution des croix d'honneur.

On s'est étonné quelquefois que M. Cousin ait publié en aussi peu de temps un si grand nombre d'ordonnances, d'arrêtés, de règlements, non pas seulement sur l'instruction supérieure, mais encore sur toutes les branches de l'enseignement public. Il a répondu péremptoirement à cette observation, qui a pu venir même de personnes bienveillantes, étrangères d'ailleurs à ces matières. « S'il a été si vite, c'est qu'en arrivant aux affaires, il avait un but, un plan, des desseins arrêtés. Il savait, de reste, que les ministres durent peu ; et s'il ne mettait pas promptement la main à l'œuvre, des pensées utiles, longuement mûries dans son esprit, couraient le risque d'y mourir. » M. Cousin aurait pu dire encore qu'il était dans l'Université depuis trente ans, et qu'il n'avait cessé de s'occuper d'elle, lors

même qu'un pouvoir ombrageux l'en voulait bannir : qu'il connaissait à fond ses besoins et ses lacunes, et qu'en fils reconnaissant, il profitait d'une occasion fugitive pour lui rendre tous les services que son dévouement et son expérience pourraient lui inspirer.

Pour notre part, ajoutons ce que sa modestie ne lui permettait pas de dire. Il a porté au ministère les très rares qualités d'un esprit supérieur, aussi laborieux qu'intelligent : d'un jugement aussi prompt qu'assuré. Le ministre a déployé la même activité que le professeur de 1820 : il a exercé, momentanément dans les affaires, la fougue qu'il portait dans tout ce qu'il faisait, sans que cette ardeur l'entraînât jamais au delà des bornes les plus raisonnables. Le ministre a été aussi énergique que le penseur et l'écrivain. Voilà tout. La rapidité de l'exécution n'a rien, dans ces conditions. qui doive surprendre. ni inquiéter les juges compétents.

Cet absolu dévouement à l'Université n'était pas simplement une dette de gratitude : c'était dans l'âme de M. Cousin un acte d'admiration et de patriotisme réfléchi. Il a exprimé ses sentiments dans une circonstance solennelle avec un éclat qui rappelait tous ses succès passés : la Préface aux Fragments philosophiques, les Leçons de 1828, les Rapports sur les écoles allemandes et la loi de 1833. C'était en 1844, pendant la session de la Chambre des Pairs. Des pétitions, parties du clergé, réclamaient, non sans un droit apparent, la loi promise sur la liberté d'enseignement, et même le rétablissement de congrégations religieuses enseignantes. Le

2 février 1844, M. Villemain apportait à la Chambre haute un projet de loi très favorable aux petits séminaires, soustraits aux conditions communes, et érigés en écoles à la fois privées et publiques, sans surveillance. Le rapport de M. le duc de Broglie aggravait encore quelques-unes des dispositions de cet étrange projet. Le 22 avril, M. Cousin ouvrit la discussion par un discours écrit, dont la lecture remplit toute la séance.

Arrêtons-nous sur ce discours, qui a le double mérite de mettre en pleine lumière les principes, qu'adoptait une grande intelligence, et qui sont le fondement de toute organisation de l'enseignement public, chez quelque peuple que ce soit. Les mœurs, les traditions, les événements peuvent en imposer un autre et suppléer à celui-là ; mais il est le seul que la raison approuve, avec les tempéraments nécessaires, qu'exige la pratique.

M. Cousin, sans discuter les détails de la loi, s'attache tout d'abord à rechercher s'il n'y a pas, dans cette grande question, un principe inébranlable sur lequel le législateur doive s'appuyer en toute sécurité : il se demande si le droit d'enseigner est un droit naturel ou un pouvoir public. Il n'a pas de peine à démontrer que le prétendu droit, qu'on invoque au nom de la liberté, existe si peu que c'est bien plutôt un attentat contre elle. L'éducation, livrée à l'aventure et traitée comme une industrie ordinaire, tourne contre sa fin. La société doit intervenir dans l'éducation, et, autant que possible, la faire à son image. Le droit d'enseigner est donc un pouvoir public. A côté du droit supérieur de la société,

il y a le droit du père de famille, tout aussi réel ; mais le droit paternel a ses limites, même au foyer domestique, et à plus forte raison, à l'école, où d'autres enfants sont élevés à côté des siens.

Voilà le principe essentiel : la puissance sociale, l'État a le droit, bien mieux, il a le devoir de demander des garanties au maître qui prétend instruire la jeunesse; il a le devoir de le surveiller, et de le punir, s'il remplit mal les fonctions sacrées qui lui ont été concédées. Ce principe est invincible, parce qu'il dérive de la nature même des choses. Pour l'établir dans toute sa force, M. Cousin parcourt l'histoire entière du passé, la Grèce, à Sparte et à Athènes, Rome, sous la République et l'Empire, les écoles carlovingiennes, la Scholastique avec l'Université de Paris, devenue maîtresse de l'instruction publique, sous le contrôle de l'Église et du Parlement, les Jésuites et l'Oratoire, la monarchie en France jusqu'à la Révolution, et le célèbre rapport de M. de Talleyrand, indiquant en traits presque prophétiques tout ce qui a été fait depuis. Arrivé à Napoléon, il avoue que, sans être un adorateur superstitieux, son approbation n'a pas de réserves, quand il considère le Consul et l'Empereur, organisant l'administration, et en particulier l'instruction publique, avec un admirable bon sens dans la conception, et avec une vigueur incomparable dans l'exécution. Pour motiver ce jugement, il analyse la loi de 1802, qui crée le corps enseignant, la loi de 1806, qui fonde l'Université, et les deux grands décrets de 1808 et de 1811, qui, avec cette loi, règlent

tous les détails de la nouvelle institution. Avec le Concordat, ce sont là « des chefs-d'œuvre de la sagesse humaine ». L'autorisation préalable, qu'on représente « comme un monopole effronté, conquis sur la liberté « publique », ne vient même pas de l'Empire : elle vient de l'ancienne monarchie : et la Restauration l'a conservée.

Quant à l'Université, elle a pleinement répondu à la confiance du pouvoir et des familles. Son plan d'études est irréprochable, depuis l'instruction à son degré le plus bas jusqu'aux mathématiques et à la philosophie : ses maîtres sont formés à l'École normale, où l'on arrive par le concours, et d'où l'on sort par l'agrégation : ils ne sont institués définitivement qu'après un long noviciat. Mais dans l'enseignement de l'Université, la philosophie surtout était attaquée avec une violence inouïe. M. Cousin, membre du Conseil royal, étant spécialement chargé de cette partie de l'administration, paraissait le principal accusé : et à ce titre, il prenait la défense de la philosophie, telle qu'elle est enseignée dans les établissements de l'État. Il démontrait, avec une éloquence irrésistible, la nécessité de cet enseignement, son utilité sociale, sa haute moralité, la conduite exemplaire des professeurs se soumettant à une sévère discipline ; en un mot, il anéantissait toutes les calomnies dont la philosophie universitaire était l'objet. Puis, passant aux petits séminaires, qu'on prétendait opposer à l'Université, il stigmatisait à la fois leurs prétentions illégales et la faiblesse du gouvernement, disposé à

faire des concessions que la Restauration elle-même n'avait pas osé accorder.

Ce long discours avait produit une sérieuse impression sur la Chambre : mais une lecture est toujours un peu froide, quelque bien faite qu'elle soit. On y avait retrouvé l'écrivain ; mais dans la discussion des articles, c'est l'improvisateur qui parut, avec une abondance d'arguments, une exactitude d'informations, une vivacité d'esprit et de polémique, une sûreté d'expressions, dont l'auditoire ne s'était fait jusque-là aucune idée. M. Cousin, avant ces séances mémorables, avait parlé assez fréquemment devant ses collègues, et fort bien : mais il n'avait jamais montré tout ce qu'il était. La Chambre des Pairs fut en quelque sorte éblouie, soit quand il réfutait l'amendement de M. le comte Ségur-Lamoignon (2 mai), voulant détruire l'enseignement philosophique, ou l'amendement de M. de Montalivet, qui avait presque le même but (3 mai), soit lorsqu'il provoquait les sourires de l'assemblée, en raillant l'amendement de M. Barthe, voulant remettre au Conseil d'État, et même au Conseil des ministres, la rédaction des programmes du baccalauréat (4 mai), soit lorsqu'il plaçait le jury d'examen de moralité et de capacité au chef-lieu de département (10 mai), soit lorsqu'il touchait à des questions moins graves, comme celle des pensions et des institutions (11 mai), celle des maîtres d'études, celle des certificats d'études (14 mai), des agrégés de Facultés (15 mai), des Conseils académiques (17 mai) ; puis, en dehors de l'Université, la question des petits

séminaires (22 mai), où il se trouvait complètement d'accord avec M. Cuvier, qui, dès 1816, réclamait le droit commun.

Telle fut l'attitude de M. Cousin dans cette discussion de 1844. Nos annales parlementaires n'offrent peut-être pas un autre exemple d'une lutte aussi vivement, et aussi savamment conduite. Elle restera probablement unique dans les fastes de la tribune politique, de même que les leçons de 1828, dans les souvenirs du professorat. Ce qui la rendait peut-être encore plus intéressante, c'est que l'orateur était seul à défendre une bonne cause, contre le gouvernement et contre la majorité de ses collègues. Cette controverse, longue et acharnée, ne l'avait pas un seul instant trouvé désarmé : il avait fait face à tous ses ennemis, les accablant sous le poids de la vérité, et revendiquant les droits méconnus de l'État et de la société. On comprend difficilement aujourd'hui l'aberration du Gouvernement de Juillet, donnant les mains à la destruction de son propre pouvoir. Mais depuis plus de vingt ans, la calomnie n'avait cessé de battre en brèche l'établissement universitaire : et elle avait fait son chemin dans les sphères les plus hautes de l'administration et de la politique. Les attaques, même les moins méritées, pouvaient se concevoir de la part d'adversaires implacables : leur passion les aveuglait. Mais le cabinet, se laisser aller à ces préventions odieuses, céder peut-être à de misérables calculs, c'était une situation révoltante ! M. Cousin fut assez maître de lui-même pour ne pas manifester trop haut son indignation

et il trouva même un stimulant de plus dans l'abandon de ceux qui auraient dû le soutenir énergiquement.

Ce glorieux débat avait produit la plus vive impression, surtout dans les rangs de l'Université, qui avait rencontré dans un maître illustre un si vigoureux champion. Cependant le corps enseignant, quoique pénétré de reconnaissance, ne se permit aucune démonstration. Dans une hiérarchie, il faut que les subordonnés obéissent en silence, sous peine de manquer au devoir et de troubler l'ordre. Approuver M. Cousin, c'était condamner le ministre de l'Instruction publique, avec le cabinet qui avait autorisé le dépôt du projet de loi. Il n'y avait donc qu'à se taire. Mais cette abstention fort sage ne fut pas généralement comprise : et l'on s'étonna que l'Université demeurât muette. Ce ne fut pas M. Cousin qui put en être surpris ou affligé : mais dans le public, on se gêna moins : et dans la lettre suivante, nous voyons l'écho de ce sentiment, très répandu, quoique caché.

« Monsieur,

« Le Siècle annonce, ce matin, une visite de la jeu-
« nesse des écoles à M. Quinet. Hier, c'était le tour des
« professeurs se pressant auprès de M. Thiers, pour le
« remercier de quelques nobles paroles, prononcées en
« faveur de l'Université, dans les bureaux de la Cham-
« bre des Députés. Certes cet élan de reconnaissance
« est fort louable, et le talent de M. Thiers ne méritait
« pas moins : mais il sera, je pense, permis aux véri-
« tables amis des idées françaises, de s'étonner que les

« vénérables professeurs de l'Université n'aient pas cru
« devoir sortir de leur quiétude, il y a trois semaines,
« quand le Maître de la philosophie défendait et cou-
« vrait seul de son incroyable talent, avec la plus
« noble énergie, l'Université de France, contre les
« coups du clergé, de Messieurs les Pairs et de M. le
« Ministre lui-même. Lorsque le douloureux enfante-
« ment de la malheureuse fille de M. Villemain a été
« terminé, l'Académie de Paris, interprète de tout le
« professorat français, devait porter, le lendemain, et
« ses plus vives félicitations et l'assurance la plus écla-
« tante de toute sa reconnaissance, à celui qui, depuis
« bientôt trente ans, est une des plus grandes gloires
« de l'Université de France, et qui, la veille, avait si
« héroïquement combattu pour elle. Tout le monde
« s'y attendait. Son silence, dans une circonstance si
« grave, est une déplorable erreur. Les morts seuls
« semblaient capables d'une telle léthargie. Mais puis-
« que Messieurs de l'Université paraissent revenir à la
« vie, permettez-moi, Monsieur, de protester contre
« leur étrange conduite, et de vous dire que, plus sensés
« ou mieux réveillés, ces Messieurs auraient compris
« que M. Cousin seul méritait les prémices de leur
« tendresse. C'est là du moins la conviction profonde
« d'un homme qui ne doit et ne devra jamais rien à
« l'Université, mais qui, n'en déplaise au Concile et
« à Monseigneur, lira et admirera toujours M. Cousin.

« Amiel.

« 151, Rue Saint-Jacques. »

Paris, le 21 juin 1844.

Qui était M. Amiel ? Nous ne saurions le dire. Etait-ce un peintre, qui était assez connu à cette époque et qui avait obtenu plus d'une distinction aux Expositions du Salon ? Il n'importe point. L'opinion qu'il exprime est juste, soit envers le corps enseignant, soit envers l'orateur de la Chambre des Pairs. Comme M. Amiel demeurait tout près de la Sorbonne, on peut croire qu'il avait suivi le cours de 1828, et qu'il était encore plein d'enthousiasme seize ans plus tard.

D'autres témoignages plus autorisés que celui-là, ont dû dédommager M. Cousin, si par impossible la réserve de l'Université avait pu le choquer. Les félicitations lui étaient venues de toutes parts, depuis ses amis les plus illustres, jusqu'aux plus obscurs citoyens. M. Thiers, M. Odilon Barrot avaient été des premiers à le complimenter : et c'étaient là des juges, habitués pour leur propre compte, aux grands effets de la tribune politique, qui savaient ce que coûtent les victoires qu'on y remporte. S'ils ne connaissaient pas, comme leur ami, les détails techniques de la question, personne ne pouvait apprécier mieux la valeur de son triomphe. A côté d'eux, le général Petit déclarait que « le discours de M. Cousin faisait honneur à la France : » M. Isambert n'était pas moins louangeur. Le maire d'Ambières, dans le département de la Marne, membre du Conseil général, M. Williams, exprimait des sentiments également vifs, et il rappelait à M. Cousin qu'en 1825, il avait eu l'honneur de le voir, à son retour des prisons d'Allemagne. Un Monsieur Laisné,

courtier de commerce au Havre, un Monsieur Magnier, se faisaient aussi les interprètes de l'opinion publique.

Voici deux billets de M. Thiers.

Mon cher ami,

« Je vais entreprendre aujourd'hui la lecture de votre
« discours : mais en attendant, je veux vous faire com-
« pliment de l'effet produit. surtout à la lecture. Je n'ai
« entendu personne qui ne dît que c'était d'une grande
« hauteur de pensée et d'une grande beauté de langage.
« Ma belle-mère vous lit en ce moment et est ravie.
« A dimanche, ou plus tôt, si vous pouvez.
« Tout à vous,

« A. Thiers. »

« Mon cher ami.

« Le National lui-même vous rend justice, et je vous
« l'envoie : car vous êtes assez sauvage à la Sorbonne
« pour ne l'avoir pas. Tout le monde hier au soir applau-
« dissait à votre triomphe, si bien couronné par votre
« défaite. Si vous voulez jouir, lisez le National jusqu'au
« bout.

« A. Thiers. »

Cette approbation de M. Thiers a dû faire un sérieux plaisir à M. Cousin ; mais M. Thiers allait joindre, à ce témoignagne d'une amitié fidèle, un appui bien autrement puissant. Il se chargeait d'être le rapporteur de la loi, revenue de la Chambre des Pairs à la Chambre des Dépu-

tés. La Commission au nom de laquelle il parlait, avait été composée de collègues dignes de lui : et son travail ne se fit pas attendre. Le 13 juillet 1844, M. Thiers déposait son rapport, c'est-à dire un mois, tout au plus, après que la Chambre avait été saisie. Ce document est reproduit dans le recueil des Discours de M. Thiers par M. A. Calmon (Tome VI, p. 445-569). Les principes exposés par M. Thiers, organe de la Commission, étaient identiques à ceux de M. Cousin devant la Chambre haute : affirmation du droit et du devoir de l'État, apologie de l'Université, liberté de l'enseignement concédée sous des conditions indispensables, nécessité de l'Instruction secondaire dans la société, importance de cette branche de l'enseignement public, situation des petits séminaires exclusivement consacrés au service de l'Église, etc., etc. M. Thiers revendiquait, dans l'intérêt de l'ordre, de la justice et de la paix, tout ce qui deux mois auparavant était demandé à la Chambre des Pairs, par M. Cousin. Il avait moins de compétence scholaire : mais son autorité polilitique était considérable ; et la majorité des Députés était, au fond, de son avis, par sagesse et par libéralisme.

M. Odilon Barrot était sous le coup d'une affreuse douleur. Il venait de perdre sa fille unique, belle, intelligente, pleine de force, mourant à 18 ans. Il écrit cependant à M. Cousin :

Mon cher confrère,

« Je vous ai suivi, reconnu et admiré dans votre lutte

« pour le maintien des droits de l'État ; j'aurais été, par
« le besoin de mon cœur et de mes convictions, vous en
« féliciter, si je n'étais découragé de tout, depuis le
« malheur qui m'a frappé et dont je ne me relève pas.
« J'ai été très touché de la démarche que MM. les profes-
« seurs de l'Université ont bien voulu faire auprès de
« moi ; je regrette de n'avoir pu leur dire combien j'ai
« d'estime pour eux et de confiance dans l'utile influence
« de leur enseignement. Vous avez tort de refuser le
« caractère de congrégation pour l'Université ; elle n'en
« perdra pas pour cela sa mission publique : elle n'en
« sera pas moins l'instrument puissant de l'État, croyez-
« moi : ne mettez pas en régie administrative l'enseigne-
« ment public, il y perdeait trop de sa force et de sa
« dignité.

« Votre ami bien dévoué,

« Odilon Barrot. »

La lettre de M, Williams doit être conservée :

Châlons, 6 septembre 1844.

« Monsieur et illustre concitoyen,

« Vous avez été admirable en défendant les droits
« du pays, lors de la longue discussion, à la Chambre
« des Pairs, du projet de loi sur l'instruction secon-
« daire. Mais, malgré votre infatigable dévouement,
« les trop grandes concessions faites par le gouverne-
« ment ont encore été dépassées. Heureusement, la
« Chambre des Députés vient d'arrêter les prétentions
« exorbitantes du jésuitisme : et grâce au rapport de

« l'honorable M. Thiers, le parti ultramontain se trouve « en ce moment forcé d'interrompre sa marche, jusqu'à « ce jour progressive.

« Désirant vous prouver que, dans la lutte opiniâtre « qui vient à peine de commencer, j'ai dignement appré- « cié votre noble conduite, j'ai l'honneur de vous pré- « venir que, sur ma proposition, le Conseil général de « la Marne à l'unanimité vient d'émettre le vœu que « l'Instruction publique, tout en conservant le carac- « tère moral et religieux qu'elle doit toujours avoir, « reste confiée à l'Université, sous l'autorité du Gou- « vernement, et que la loi à intervenir sur l'Instruction « secondaire soit conforme aux principes posés par la « Commission de la Chambre des Députés, dans sa der- « nière session.

« Vous voyez, Monsieur, que malgré mon insuffi- « sance, j'ai tâché de suivre, de bien loin sans doute, la « carrière que vous veniez de parcourir d'une manière « si brillante. Votre bienveillance me donne l'espoir « que vous accueillerez avec indulgence la lettre que je « prends la liberté de vous adresser...

« Williams. »

M. Williams ajoutait que, si son nom était anglais, son cœur était français. Sa lettre prouve qu'il ne se vantait pas. D'ailleurs, des étrangers avaient éprouvé la même émotion que lui ; et ils louaient à l'envi un talent si bien employé.

Le conflit solennel qui venait de s'élever en France

était fait pour intéresser toute l'Europe. Partout, la question débattue à la Chambre des Pairs se posait nécessairement, tout au moins d'une façon latente, si ce n'est avec la même acuité. Chez nous, la loi devait intervenir pour apaiser des discussions qui pouvaient compromettre l'ordre public. Ailleurs, la solution n'était pas si pressante ; et les traditions, maintenues par les mœurs, offraient les garanties indispensables : là même où l'instruction populaire était remise au clergé, c'est que le clergé obéissait à l'État, dont la suprématie n'était pas mise en discussion. Chez nous, au contraire, par suite de nos révolutions, qui avaient frappé l'Église aussi bien que la Royauté, la lutte du passé contre le présent se renouvelait sans cesse, et aucune solution ne semblait définitive. Aujourd'hui même, sous la troisième République, le problème est encore pendant, bien que le droit souverain de l'État ne soit plus contesté. Mais le nouveau régime n'a pas encore su établir un juste équilibre entre les éléments essentiels de la vie sociale. On fait une part illégitime aux uns, sans pouvoir, quoi qu'on fasse, en arriver à supprimer les autres.

L'Université impériale mérite-t-elle les éloges que M. Cousin lui prodigua? C'est une question qu'on peut toujours se poser, et qui provoquera bien des dissentiments. Pour notre part, nous nous rangeons, avec M. Cousin, parmi les approbateurs : et quand on se rappelle dans quel état le Premier Consul avait reçu l'Instruction publique et dans quel état il l'a laissée, on ne saurait se refuser à une admiration, non pas sans bornes,

mais sincère. Les bases que le génie a données à l'enseignement national n'ont pas changé : c'est encore sur ces fondements qu'il s'appuie. On a dû modifier quelques détails de l'édifice : mais ces fermes assises n'ont pas été ébranlées : l'Université a prospéré, malgré toutes les attaques et malgré les trahisons. C'est que la pensée en est vraie : on peut la croire immortelle, parce que c'est à cette pensée qu'est attachée l'unité nationale ; sous une forme ou sous une autre, elle sera toujours pratiquée. Elle l'est de nos jours plus ou moins bien d'ailleurs, comme elle l'a été sous l'Empire, et même sous l'ancienne monarchie. Au nom de la paix publique et de la société, il faut que l'éducation générale soit une autant que possible. Quel a donc été le tort de l'Université impériale ? Le despotisme éclairé qui l'avait créée, n'a pas su, à cet égard, se limiter non plus qu'à tant d'autres. Il a voulu former la jeunesse pour l'Empereur, au lieu de songer qu'avant tout elle appartenait à la France. Mais qu'est devenu le Catéchisme de 1808 ? Qui y pense encore ? L'Université n'en a pas moins vécu, tandis que le détestable esprit qu'on prétendait lui inculquer a péri.

Trois ans après cette discussion, M. Cousin avait à en soutenir une autre, presque aussi laborieuse. Celle-ci roulait sur l'enseignement et l'exercice de la médecine. Le sujet était très important, quoiqu'il le fût moins que celui de l'Instruction secondaire. L'orateur ne ménagea pas plus ses efforts que dans la lutte précédente. Il y montra autant de connaissances spéciales, autant de

talent et de ressources. Mais la matière prêtait moins à l'éloquence, et aux considérations d'intérêt général. La Chambre des Pairs en fut occupée durant tout le mois de juin 1847, et il ne se passa guère de séances où M. Cousin ne dut prendre la parole plusieurs fois.

Trois questions étaient engagées dans ce projet de loi sur l'enseignement et l'exercice de la médecine et de la pharmacie. D'abord, mettra-t-on au concours les chaires de titulaires, comme on y soumet la nomination des agrégés? En second lieu, les trois Facultés de médecine, telles qu'elles existent, suffisent-elles à un grand pays comme la France, et n'en faudrait-il pas quatre ou cinq au moins? Enfin, convient-il de supprimer les officiers de santé, praticiens d'ordre inférieur, formés dans les écoles secondaires de médecine, et de s'en tenir aux seuls docteurs? M. Cousin s'était déclaré contre le concours appliqué aux titulaires; et il parvint, après bien des controverses, à faire triompher son opinion. « Je considère, a-t-il dit, comme le plus grand « succès de ma vie parlementaire d'être parvenu à « vaincre en bataille rangée le principe du concours. » Pour les officiers de santé, il avait été moins heureux: et ces humbles praticiens avaient été sacrifiés, malgré sa résistance opiniâtre. Il se consolait de sa défaite en pensant que ce long combat n'avait été livré que contre des intérêts privés, et contre l'esprit de monopole, qui avait inspiré et soutenu le projet de loi. D'ailleurs, cette loi ne devait point être appliquée: la révolution de Février la suspendit comme tant d'autres mesures: il a

fallu près d'un demi-siècle pour que la question fût de nouveau discutée, aussi peu pratiquement qu'en 1847.

Nous n'insistons pas sur la part que M. Cousin prit à cette seconde discussion ; nous nous bornons à dire qu'elle remplit tout un volume de ses œuvres, le 3e de la Ve série (1850).

4° ÉCOLE NORMALE

En cessant de porter la parole dans sa chaire de Sorbonne, M. Cousin n'avait pas cessé de professer. Il s'adressait à un auditoire plus restreint ; mais son enseignement n'en était que plus fécond. A l'École normale, il était sûr de former de sérieux élèves, dont l'assiduité ne pouvait être douteuse, et dont la capacité avait été reconnue avant leur entrée dans l'établissement. C'était dans cette élite que pouvaient se trouver les disciples les plus fidèles et les plus distingués. Reçu le premier de la première promotion en 1810, M. Cousin avait eu de constants rapports avec l'École, soit en y faisant des cours en même temps qu'à la Faculté des lettres, soit en partageant sa disgrâce prolongée, soit en revenant à elle, comme membre du Conseil royal. Chargé spécialement de la surveillance de l'École, le 21 novembre 1834, il en avait été nommé directeur l'année suivante. Il gardait cette fonction jusqu'au ministère du 1er mars 1840 ; et en 1842, il rentrait au Conseil royal. L'École normale avait été fort mal installée, au collège du

Plessis, dont les bâtiments tombaient en ruines, ou bien à la rue des Postes, dans l'ancien séminaire du Saint-Esprit, où elle n'était guère mieux logée. Revenue encore une fois au Plessis, elle ne devait avoir une demeure digne d'elle qu'à la fin de 1847 (4 novembre), sous la direction de M. Dubois, à la veille de la révolution de Février. Depuis quelques années, l'enseignement de la philosophie y avait été réorganisé ; on l'avait séparé de l'enseignement de l'histoire; et le baccalauréat-ès-sciences était devenu obligatoire. Plus tard, un règlement de 1834 sur les études, et un règlement de 1836 sur la discipline étaient dûs à M. V. Cousin, ainsi que la publication des documents officiels (1837). Il faisait en outre des rapports annuels au Ministre sur les travaux de l'École, et sur les améliorations qui pouvaient y être introduites. En 1841, il était à la Chambre des Pairs rapporteur du crédit de 2 millions demandés pour l'édifice qui devait être affecté à l'École, rue d'Ulm. En 1846, il était le président de l'association des anciens élèves.

Quel était l'enseignement de M. Cousin à l'École normale? Nous pouvons le savoir d'une manière assez précise, si ce n'est complète, pour les années 1835 et 1836, en recourant aux cahiers de ses principaux auditeurs. Il avait conservé quelques-unes de ces rédactions, et il les avait fait relier en volumes. D'après ces deux années, on peut juger des autres. En 1835, il avait fait des leçons sur Platon ; et voici les questions qu'il développait oralement devant les jeunes gens, et qu'ils avaient à reproduire :

Quel est le véritable but et le plan de la République ? — De la dialectique de Platon. — De la théorie des Idées. — De la théorie de la Réminiscence. — De la différence des essences. — Des critiques de Socrate contre Anaxagore, etc., etc. Pour expliquer la théorie des Idées, c'est à la République, livres VII et X, qu'il faut s'adresser avant tout, en comparant ces passages aux passages analogues du Phèdre, du Phédon et du Parménide.

Ces leçons se rapportaient au programme de l'agrégation de philosophie, fondée en 1825, par l'évêque d'Hermopolis, et elles devaient y préparer. M. Cousin présidait le concours annuel. La théorie des Idées est la partie supérieure et la plus délicate du Platonisme. M. Cousin l'approfondissait dans tous les détails ; et il l'exposait avec une impartialité, qui faisait la juste part de la vérité et de l'erreur. Ces jeunes esprits recevaient tout à la fois une instruction solide, et ils prenaient l'habitude d'une indépendance vraiment philosophique. On n'argumentait que sur les textes eux-mêmes, cités en grec : l'autorité des historiens de la philosophie n'était jamais invoquée, à côté des originaux. Il fallait penser par soi-même et ne rien emprunter à autrui, si ce n'est au maître docilement écouté. Les intelligences se fortifiaient à ce viril apprentissage.

En 1835 et 1836, Aristote succédait à Platon : et la Métaphysique, aux Dialogues. Il n'y a rien dans les œuvres du philosophe de plus important que sa Métaphysique ; mais comme le désordre y est extrême et incurable, il était bon d'analyser d'abord l'ouvrage tel

qu'il nous a été transmis ; puis, de discuter l'ordre des différents livres, au nombre de quatorze, et enfin de se prononcer sur le but et l'ensemble de la composition. Un des premiers documents à consulter était le récit de Strabon, sur le destin des manuscrits et de la bibliothèque d'Aristote et de Théophraste. On comparait ce récit à celui de Plutarque, qui n'y ajoute que peu de chose, et aux renseignements qu'on peut avoir sur les remaniements faits à Rome par Tyrannion et Andronicus de Rhodes. On en concluait que l'ouvrage est authentique, malgré quelques interpolations, et qu'il faut le laisser dans la disposition imparfaite où il est arrivé jusqu'à nous. On s'arrêtait ensuite au 1er livre, qui renferme un abrégé de l'histoire de la philosophie antérieure à Aristote, jusques et y compris Platon ; et on l'étudiait à fond, ainsi que tous les systèmes qui y sont critiqués, depuis celui de Thalès.

Le cours de 1836 était consacré presque en entier à la polémique d'Aristote contre la théorie des Idées. On suivait cette polémique pas à pas, dans ce qu'elle a de vrai, et dans ce qu'elle peut contenir de faux. L'analyse de cette grande controverse était poussée à ses dernières limites. Les deux philosophes en sortaient plus grands, s'il est possible, bien qu'ils soient opposés l'un à l'autre, du moins dans l'expression plus que dans les principes. On tirait de là un examen minutieux des formules qu'a inventées Aristote, en très petit nombre et qui n'ont en rien altéré son style, qu'on doit prendre pour le modèle éternel du style scientifique.

Ces diverses rédactions de 1835 et 1836, sont de MM. Bontoux, Jacques, Danton, Jules Simon, etc., elles donnent la plus haute idée des labeurs du maître et de ses élèves. On peut douter que, même dans les gymnases allemands les mieux dirigés, les études soient aussi fortes. Quand on songe à toutes les occupations dont M. Cousin était accablé, on comprend à peine comment il pouvait encore suffire à celle-là.

Voilà ce qu'était l'enseignement de la philosophie dans le sein de l'École normale : il n'avait pour but que de former de futurs professeurs. C'était une classe d'élèves destinés à devenir des maîtres. Dans ce sanctuaire, ne pénétraient aucune des agitations du dehors. Mais la philosophie avait des ennemis qui ne demandaient pas moins que sa destruction, et qui prétendaient la remettre sous le joug de la théologie. Le clergé, qui jadis en avait eu le monopole, se croyait de force à ressaisir la domination. C'était M. Cousin, qui, depuis 1830, comme conseiller ou comme ministre, avait fait adopter pour le baccalauréat les deux arrêtés qui réglaient les matières enseignées, et la liste des ouvrages désignés aux élèves, comme faisant seuls autorité. On introduisait discrètement dans le programme quelques solutions, en sorte que, sans étouffer toute liberté d'enseignement, on ne laissât pas aller au hasard un enseignement d'une telle importance. A la Chambre des Pairs, M. Cousin avait expliqué tout au long (21 avril 1844) le principe supérieur sur lequel devait reposer l'enseignement de la philosophie dans les écoles de l'État : c'était le res-

pect le plus scrupuleux pour tous les cultes reconnus. et particulièrement pour cette grande religion catholique, qui est celle de la majorité des Français. Déjà dans une autre occasion (15 mai 1843), il avait déclaré qu'il ne s'enseignait, dans aucune classe de philosophie d'aucun collège, une seule proposition qui directement ou indirectement pût porter atteinte à la religion catholique, ni à aucune communion chrétienne. Il ajoutait même que, si un seul professeur s'écartait du respect profond qu'il doit à la religion, il y serait énergiquement rappelé. L'Université puisait la philosophie qu'elle enseigne aux sources les plus pures, auxquelles la religion vient souvent puiser elle-même : Descartes, Malebranche, Fénelon, Leibniz. Beaucoup d'évêques avaient applaudi à un pareil choix d'auteurs philosophiques.

M. Cousin affirmait donc, avec l'approbation des juges les plus sévères, qu'il faut, dans l'instruction secondaire bien constituée, un enseignement philosophique, et que de plus cet enseignement ne doit être le monopole d'aucune des croyances religieuses : il les vénère sincèrement, mais il ne leur est pas soumis. La grande raison, c'est que seul il peut pénétrer les âmes des vérités placées au-dessus de tous les systèmes, vérités sans lesquelles il n'y a aucune religion possible, ni aucune société, parce que sans elles, il ne peut y avoir de véritable morale, ni publique, ni privée. Il faut bien distinguer en effet entre la philosophie considérée comme science, dans la solitude du cabinet. ou dans une Académie, et entre la philosophie enseignée à la

jeunesse au nom de l'État. Comme il s'agit avant tout de former des esprits sains et vigoureux, et surtout des âmes honnêtes, on instruit d'abord l'intelligence à se connaître elle-même, dans ses principales facultés. Viennent ensuite ces autres vérités, tout aussi nécessaires que les règles de la logique, parce que sans elles la société ne serait plus qu'un chaos : la spiritualité de l'âme, la liberté de l'homme, la loi du devoir, la distinction du vice et de la vertu, du mérite et du démérite, la divine providence, pleine de justice et de bonté. L'ensemble de ces vérités, appuyées sur le sens commun, forme une admirable doctrine, qu'il importe de déposer dès l'enfance dans l'âme de tous les citoyens.

Voilà l'enseignement philosophique de l'Université : « Elle veut apprendre à ses élèves ce qu'ils n'auront « point à désapprendre un jour, ce qui importe également à tous les cultes, à tous les rangs, à toutes les « professions, ce qui fait les bonnes croyances et les « saintes espérances, ce qui soutient et dans la vie et « dans la mort. » Et quel est l'inappréciable service que rend l'Université? C'est de contribuer à maintenir, ainsi que l'ont voulu la Révolution et l'Empire, une société où tous les citoyens de la même patrie, quel que soit leur culte, servent dans la même armée, sont également admissibles à tous les emplois, doivent être imbus du même esprit civil, et pour cela doivent recevoir à peu près la même éducation. Sans cette unité morale, « le pays « deviendrait on ne sait quoi d'indéfinisables et sans nom, « que le monde étonné n'oserait pas appeler la France. »

Cette apologie si vraie se terminait par ces mots d'une irrésistible évidence : « Notre système d'Instruction « secondaire, dont les humanités sont la base, que les « sciences grandissent et que la philosophie couronne, « n'est point un système arbitraire, qu'une main témé- « raire puisse impunément mutiler. Il est incorporé au « système entier de l'Université, dont le génie n'est « pas autre chose que le génie de notre temps et de « notre pays, appliqué à l'instruction publique. »

Ici une réflexion douloureuse nous frappe, et nous ne pouvons retenir l'expression de nos craintes. La fin du dix-neuvième siècle prépare à notre système d'instruction publique des catastrophes, qui en seront la ruine. Sous prétexte de l'amplifier, on le détruit : du même coup, on amène la mort de l'esprit français. Les passions démagogiques consommeront ce que des passions ennemies n'avaient pu réaliser. En cela, comme en bien d'autres choses, les extrêmes se touchent, et ne valent pas mieux l'un que l'autre. Les symptômes qui nous effraient sont si menaçants et remontent déjà si haut, qu'on ne saurait s'y tromper. Mais laissons à l'avenir son obscurité, bien qu'il soit peu probable qu'il déjoue nos prévisions.

C'était déjà une bien lourde tâche que de lutter à la Chambre des Pairs contre des collègues, peu instruits des matières soumises à leur vote, et peut-être assez mal disposés. Mais un devoir bien plus difficile encore, c'était de gouverner de loin et par intermédiaires, l'enseignement de la philosophie, dans les lycées et les col-

lèges. Il fallait que cet enseignement restât conforme aux programmes arrêtés par le Conseil royal, et qu'il fût absolument irréprochable. Des adversaires, on pourrait même dire des ennemis, le surveillaient de très près. Le moindre écart était dénoncé avec la violence la plus inique : quand les motifs plausibles manquaient pour le blâme, la calomnie y suppléait. Les choses en étaient arrivées à ce point que l'Université était devenue suspecte aux pouvoirs publics eux-mêmes ; le Cabinet, dont le principal ministre était protestant, osait à peine la défendre. La philosophie, qui était le plus vivement attaquée, était appelée couramment « une école de pestilence, » dont le chef était M. Cousin. Le corps qu'il avait à diriger et à maintenir, se composait à peu près de 200 personnes ; c'est ce qu'on appelait son « régiment. » Il y a partout dans l'administration des régiments de même genre : M. Cousin n'était pas seul à avoir le sien. Est-ce que, dans une hiérarchie quelconque, le chef ne doit pas répondre de la conduite de ses subordonnés? Sous peine d'anarchie, l'obéissance n'est-elle pas absolument indispensable? La philosophie fait-elle exception? Réclame-t-on pour elle la licence, comme un de ses privilèges?

Dans tous les établissements universitaires, les professeurs de philosophie, comme ceux de rhétorique et de toutes les classes, sont chargés d'instruire les candidats pour le baccalauréat ; l'enseignement qui doit être donné dans cette vue est parfaitement fixe : il n'y a pas à le changer, et l'innovation est interdite. En dehors des

chaires. l'indépendance du professeur peut être complète. Ici elle ne serait pas seulement un danger : elle ferait manquer le but. Il ne s'agit pas de ce que le maître individuellement a le droit de penser : il doit uniquement remplir l'engagement qu'il a contracté. Il a accepté de faire la classe, sur tels sujets donnés, aux jeunes gens qui lui sont confiés. Ces jeunes gens vont avoir à satisfaire aux questions précises d'un examen ; leur carrière dépendra des réponses qu'ils feront à leurs juges. Il faut les préparer à cette épreuve. Si maintenir en ce cas une discipline nécessaire est un despotisme qu'on trouve coupable, M. Cousin pourrait se vanter d'avoir été un despote. Dans le Conseil royal. il avait à conduire la philosophie. comme un autre de ses collègues conduisait les lettres. un autre les sciences. un autre la médecine. un autre le droit. Comment a-t-il rempli sa dictature? En a-t-il abusé? A-t-il porté la sévérité au delà des justes bornes? Les accusations n'ont pas fait défaut : mais aujourd'hui que les passions sont en partie éteintes. et qu'on a plus de sang-froid. ces accusations ne sont pas soutenables. Loin de tyranniser les siens. M. Cousin les a toujours soutenus. avec une sollicitude infatigable, et une énergie. qui ne pouvaient pas s'employer plus noblement. Il défendait à la fois les personnes innocentes, la société et la philosophie.

D'abord, quand les jeunes maîtres quittaient l'École, il leur prodiguait ses conseils, pleins de prudence. Il choisissait, pour les emplois où il les appelait. les localités qui convenaient le mieux à leur caractère, ou à

leurs relations antérieures. Un père éclairé et dévoué n'eût pas fait mieux. Une fois placés, il ne les perdait pas de vue, et se tenait au courant de leurs travaux, de leurs projets, de leurs succès et de leurs embarras. Il entretenait avec eux des correspondances particulières, outre les communications officielles. Il ne craignait pas de recevoir leurs confidences de famille et de position, toujours prêt à leur donner son temps et ses avis. Il ne leur demandait que de travailler et de se bien conduire, dans leur intérêt et dans l'intérêt du grand corps dont ils faisaient partie. Aujourd'hui, à cinquante ans de distance, on ne se figure pas à quelles persécutions les membres de l'Université, et les professeurs de philosophie surtout, étaient alors exposés. C'était une sorte d'espionnage organisé contre eux. Des ecclésiastiques, se portant sans mandat pour les interprètes de l'orthodoxie, croyaient servir l'Église par des investigations déplacées. Dans les Facultés, où les cours sont publics, on savait du moins ce que le maître avait dit. Mais dans l'intérieur des lycées et des collèges, il fallait interroger secrètement les élèves et leurs cahiers. De cette inquisition, en général malveillante, naissaient des conflits, où les professeurs risquaient fort de succomber, quelque innocents qu'ils fussent. Le pouvoir inclinait, par des considérations politiques, à leur donner tort : et la philosophie eût été constamment en péril, si elle n'avait eu dans le Conseil royal un protecteur aussi ferme et aussi autorisé. Dans combien de circonstances ce protecteur n'est-il pas intervenu? Quelles injustices

n'a-t-il pas réparées, quand il n'avait pu les prévenir? C'est par centaines que l'on devrait compter les doléances légitimes reçues par lui. Nous pourrions en citer de bien nombreuses. Mais nous nous bornerons : et voici par exemple, comment il a défendu M. Bersot, un de ses anciens secrétaires. Nous avons tous connu le sage Bersot, cet esprit si fin et si juste, cette modération d'un ferme caractère, ce dévouement absolu au devoir, ce courage héroïque contre une mort prématurée et cruelle. Bersot était nommé à Bordeaux, que sa famille habitait : et il s'y était rendu quelques jours avant la chute du Cabinet. A peine arrivé, il se hâtait d'écrire :

Bordeaux, le 10 octobre 1840.

« Monsieur le Ministre,

« Je n'avais jamais espéré d'être nommé à Bordeaux :
« je suis bien récent dans l'Université, et vous avez pour
« principe de ne pas envoyer vos professeurs dans
« leur famille : aussi je sens vivement tout ce qu'il y a
« de bonté délicate dans votre décision à mon égard.
« Je sais quelle reconnaissance vous attendez de moi :
« de bons rapports de mes supérieurs et des thèses
« sérieuses pour le doctorat. Ne craignez pas, Monsieur
« le Ministre, que je m'endorme au milieu des soins
« dont je serai entouré : votre confiance m'enseigne mon
« devoir. D'ailleurs, ceux qui ont vécu auprès de vous
« n'apprennent pas seulement la métaphysique et la
« langue, ils y apprennent aussi le courage.

« Soyez assuré, Monsieur le Ministre, de mon pro-
« fond respect, et de mon attachement bien sincère.

« E. Bersot. »

« P. S. Je me permettrai de vous écrire plus longue-
« ment, quand mon cours sera en train, et que j'aurai
« reconnu le terrain où vous m'avez placé. Je regrette
« beaucoup, en ce moment, de ne vous avoir pas demandé
« d'instructions pour me gouverner dans la ville et au
« collège. »

Bordeaux, 13 novembre 1840.

« Monsieur et cher maître,

« Je viens vous rendre mes comptes. Je n'ai pas voulu
« vous écrire seulement pour vous exprimer la peine
« que m'a fait votre changement de situation. Je sais
« bien que vous n'êtes pas touché de la perte d'un por-
« tefeuille, mais de l'échec momentané des principes de
« votre ministère, et de l'ajournement de vos sages
« réformes. Je sais bien aussi que vous avez pour vous
« celui que vous avez appelé le meilleur logicien, le
« temps.

« Vous apprendrez avec plaisir que mon cours va
« bien. Je suis arrivé ici avec mon ancienne réputation
« de maître d'étude, et la réputation plus récente que
« m'avait fait votre rapport si bienveillant sur mon
« agrégation, et ma place de secrétaire près de vous.
« Je n'ai aucune peine pour la discipline, que je main-
« tiens très sévère : les élèves s'intéressent et travaillent
« à mes leçons. J'en avais 39 le premier jour, j'en ai

« 46 maintenant. Je ne suis pas encore sorti des ques-
« tions préliminaires de la philosophie : j'insiste sur
« l'esprit philosophique, sur la méthode ; ils savent
« déjà depuis plusieurs jours que je professe l'Éclec-
« tisme. Je leur ai dit seulement l'esprit de l'Éclectisme.
« leur promettant de leur exposer longuement son prin-
« cipe, quand nous serions plus avancés. Quoique l'on
« dise, dans ce pays-ci, éclectique ne rime pas avec
« catholique. Les Bordelais ne connaissent de l'Éclec-
« tisme que quelques plaisanteries, avec lesquelles on a
« trouvé bon jusqu'ici de trancher la question. Quand
« ils n'en rient pas, ils le mettent à l'index.

« Voici franchement ma position dans la ville. Mon
« prédécesseur est, comme vous le savez, dévot. L'ar-
« chevêque et son parti le regrettent beaucoup; et déjà
« peu prévenus en faveur du successeur de M. Ladevi,
« ils n'ont pas été enchantés d'apprendre que j'étais
« simplement religieux, et que j'apportais votre philo-
« sophie dans ce diocèse. Je les ai fait rassurer, leur
« faisant dire, ce qui est très vrai, que je ne ferais jamais
« dans ma classe de polémique contre aucune forme de
« religion, et que j'enseignerais comme eux un noble
« spiritualisme. Ne craignez, Monsieur, aucune étour-
« derie de ma part : je donnerai à mes élèves les grands
« principes de la raison, et je leur apprendrai la logique:
« voilà tout. Si l'on m'attaque, je préviens que je ne
« répondrai pas, selon votre conseil, et je tiendrai
« parole. Je ne veux pas faire du bruit, mais du bien.
« Je suis au mieux avec mes anciens professeurs,

« maintenant mes collègues : j'ai à me faire pardonner
« mon avancement rapide. Je vois et assez intimement
« plusieurs de vos professeurs de la Faculté, anciens
« normaliens : je ne me mêle pas des querelles du
« proviseur et du recteur. Au besoin, je croirais l'intérêt
« du collège de me rapprocher du proviseur, qui est
« mon supérieur immédiat, et de montrer mon respect
« pour la hiérarchie établie.

« J'ai vu plusieurs fois M. de Collegno : nous avons
« longuement parlé de vous. A toutes les fois, il m'a
« raconté avec émotion que, lorsque vous l'avez fait
« nommer doyen, il ne vous en avait pas parlé, et qu'il y
« avait même quelque refroidissement entre vous. Je lui
« ai dit à mon tour que ma nomination m'avait excessi-
« vement surpris et pénétré. Je l'ai fait parler de votre
« pauvre ami, et je me rappelais votre petit cabinet de
« la Sorbonne, et nos longues et pieuses veilles du mois
« de février.

« Adieu, Monsieur et cher maître, vous pouvez être
« persuadé que je vous suis attaché bien sincèrement.
« Rappelez-moi, je vous prie au souvenir de M. Saint
« Hilaire, à qui je demande la permission de nommer
« la bonne Madame Blanchard à côté de lui.

« Votre respectueux et dévoué disciple.

« E. Bersot. »

« P. S. Le professeur de spéciales que vous nous avez
« envoyé, Arreiter, réussit très bien. J'ai appris avec
« plaisir que vous vouliez appeler quelquefois près de

« vous le normalien Lévêque. Il est mon intime ami,
« et un bien honnête garçon. Je le chargerai plus d'une
« fois de vous rappeler votre ancien secrétaire. »

Cependant le temps s'écoule : le cours de M. Bersot réussit de mieux en mieux : mais les ennemis de la philosophie n'ont pas désarmé.

Bordeaux, le 9 mars 1842.

« Monsieur et cher Maître.

« Je croyais qu'il fallait beaucoup de courage pour
« abandonner une place : je m'aperçois qu'il en faut
« quelquefois plus pour la reprendre. Je ne vous féli-
« cite pas d'être redevenu Conseiller royal : je vous en
« remercie : vous avez fait taire toutes les considé-
« rations particulières devant l'intérêt de la philoso-
« phie.

« J'ai à vous donner de curieux détails sur Bor-
« deaux : ayez, je vous prie, la patience et la bonté de
« les lire.

« Depuis qu'on a enlevé M. Nouseilles pour le
« mettre à Toulouse, les choses ont changé de face. Le
« proviseur, l'abbé Perret, qui auparavant demandait
« sa retraite, n'y songe plus. Sa vue avait considéra-
« blement baissé, pendant l'administration de M. Nou-
« seilles : tout d'un coup, elle a repris merveilleusement :
« et les certificats des médecins sont devenus, comme
« dirait La Bruyère, des almanachs de l'an passé. Je
« puis vous l'assurer maintenant avec conviction : si
« l'abbé Perret n'y voyait plus, c'est que M. Nouseilles

« y voyait trop. Le recteur présent, M. Tardivel, a l'air « d'un honnête homme, qui remplit, on ne peut mieux, « la mission que M. Villemain lui a confiée : l'Aca- « démie de Bordeaux est en paix. Ce n'est pas qu'il « ne soit excessivement jaloux de son autorité. Aussi, le « proviseur lui répète sans cesse qu'il peut tout ; il en « a fait un dieu, le dieu de Malebranche, dans la théo- « rie des causes occasionnelles.

« Voici l'interprétation unanime à Bordeaux du « départ de M. Nouseilles : le proviseur et l'archevêque « l'ont chassé. Aussi, cet événement a eu son contre- « coup ailleurs qu'au collège. La puissance et la har- « diesse du clergé se sont accrues. Le clergé ne me « voit pas ici avec plaisir. D'abord, je sors de votre « école et de votre maison ; ensuite, j'ai montré que j'en « avais rapporté quelque chose, une doctrine très sus- « pecte ; enfin, je succédais à un professeur bien pen- « sant, et quel que fût son successeur, on ne pouvait « que déchoir. La méthode de M. Ladevi est celle-ci : « il y a deux sources de vérité, la tradition catholique « et la raison. La raison a son rang, mais après la ré- « vélation : elle peut concevoir, elle n'est pas con- « damnée à recevoir : mais tout son travail est de con- « cevoir ce que la révélation lui apporte. Aussi, a-t-il « été et est-il toujours l'idole des prêtres, maintenant « plus que jamais.

« Pour moi, sans établir cette distinction, ni la com- « battre, je pars simplement de l'observation et la suis « partout où elle me conduit, imitant toutefois la ré-

« serve de Descartes; et, quand il s'agit d'affirmer que
« la terre tourne, laissant seulement entrevoir mon
« opinion. Arrivé à la théodicée, je communique à mes
« élèves le sentiment religieux, qui est profondément
« en moi : mais je le transmets pur, et, sans exclure les
« formes diverses qu'il peut prendre, ne lui en donne
« aucune. Inde iræ.

« M. le recteur m'a fait appeler dernièrement pour
« me commander, au nom de M. le Ministre, de faire
« une philosophie catholique. J'ai répondu à M. le
« recteur que ma classe est ouverte à mes supérieurs,
« que mes élèves rédigent tous exactement mes leçons,
« et qu'on peut faire des rapports sur mon enseigne-
« ment; mais qu'il sera le même que l'an dernier, le
« même enseignement que M. Cournot, l'inspecteur
« général, a pleinement approuvé, et devant mes élèves
« et devant qui a voulu l'entendre. M. Tardivel a res-
« pecté ma fermeté: et il s'est montré parfaitement poli
« et très bienveillant.

« J'arrive à une grande affaire, maintenant ter-
« minée. Je viens de faire une campagne qui m'a attiré
« des sympathies honorables et des haines violentes.
« Au point de vue de la prudence et de mon intérêt
« matériel, je ne me suis jamais fait illusion; mais il
« est des considérations plus relevées que celles-là, un
« sentiment plus respectable, l'amour de la vérité. Ce
« sentiment, je vous le dois; s'il m'a égaré, il m'éga-
« rera plus d'une fois dans ma vie; et si je dois jamais
« payer pareilles fautes de ma fortune, je vous remer-

« cierai de m'avoir donné ce qui vaut mieux qu'un
« poste supérieur, le dévouement, qui me rendra supé-
« rieur au poste d'où je serai descendu.

« Je joins à cette lettre deux articles : ce n'est point
« un fait d'habitude, c'est un hasard et un épisode.
« Vous connaissez l'homme qui en est le sujet. M. La-
« cordaire bouleverse le Catholicisme : cela ne me
« regarde pas : mais devant une foule immense, il détruit
« la philosophie ; nous est-il défendu de crier ?

« — La philosophie ne peut pas nous donner une
« feuille pour nous abriter. »

« — Pour respirer, les philosophes se mettent sous
« la machine pneumatique. »

« — Tout ce que les philosophes anciens ont dit de
« bon n'est pas d'eux : tout ce qu'ils ont dit de faux
« leur appartient. »

« Le Dieu de Platon était un commissaire de po-
« lice. »

« — Les philosophes anciens aimaient la vérité,
« parce qu'ils ne l'avaient pas encore : les philosophes
« modernes la détestent tous, parce qu'elle est trou-
« vée. »

« — Contradictions éternelles de la philosophie ;
« infaillibilité du pape. »

« Etc., etc., etc. »

« Voilà une première façon d'attaquer la philoso-
« phie ; il est une tactique bien plus habile, bien plus
« dangereuse : c'est d'accepter la philosophie, et de lui
« faire éclaircir et approuver toutes les affirmations les

« plus mystérieuses du Catholicisme, en présentant
« comme des produits légitimes de la raison des prin-
« cipes monstrueux, qu'elle n'a jamais portés, et ne
« pourrait reconnaître sans se nier elle-même. En un
« mot, il y a un procédé plus dangereux que de l'atta-
« quer, c'est de la corrompre. Tant qu'on voudra tuer
« la philosophie, elle ne risque rien ; ses nouveaux, ses
« vrais ennemis sont ceux qui veulent la bénir.

« M. Lacordaire n'y regarde pas de si près, et toutes
« armes lui sont bonnes ; mais il a une prédilection par-
« ticulière pour le second procédé. Notre siècle veut se
« rendre compte : on a tâché de lui faire illusion sur la
« réalité de ce besoin, on n'a pas réussi ; il faut donc
« faire, pour ce libertinage, ce que d'autres révérends
« pères ont fait pour un autre libertinage, le consacrer,
« et faire d'une nécessité une vertu.

« J'ai voulu restituer la philosophie dans ses vraies
« limites ; et j'y ai réussi. D'abord, les Bordelais n'ont
« pu en croire leurs yeux : puis, à force de voir que
« c'était réel, ils ont fini par le croire possible. Bon
« nombre sont allés plus loin et ont trouvé que c'était
« juste. Cependant M. Dabas, professeur de littérature
« grecque à la Faculté, ancien normalien, a lancé une
« réfutation d'une violence telle qu'elle m'a créé de
« nouveaux amis. Vous pouvez juger de la douceur et
« des égards de mon adversaire par l'application
« triomphante qu'il me fait de ce vers : « Rome, l'uni-
« que objet de mon ressentiment. » Après mon tour,
« vient celui de la philosophie, qui n'a rien à m'envier.

« La Guienne, journal légitimiste, tonne. Je laisse « passer le premier feu, et je publie ma réponse, qui m'a « mis sur un très bon pied dans la ville.

« Voilà pour l'effet produit au dehors. Au collège, « le proviseur cesse de me saluer : et le jour de la fête « du collège, le sous-aumônier, l'abbé Perret, fait de- « vant le recteur, l'archevêque, les professeurs, les « élèves, le public et moi, un sermon contre la philo- « sophie, dans lequel je suis apostrophé directement, « d'une manière si scandaleuse que tous les élèves se « retournaient pour me voir. Les mots les plus doux « étaient ceux-ci : Répondez, métaphysiciens obscurs, « psychologues frivoles, penseurs futiles. Les élèves « ayant demandé à assister aux sermons du carême, « M. Perret a répondu aux miens, qu'il ne voyait pas « la nécessité d'exposer M. Lacordaire à leurs sottes « critiques, et qu'ils allassent entendre à l'église des « choses qu'ils désapprendraient en classe. Mes élèves « continuent à être vexés dans mille petites circons- « tances, et j'en remercie le proviseur : ils me sont de « plus en plus attachés. Je puis vous assurer qu'on a « voulu faire signer, par les parents de mes élèves, une « demande au ministre pour me faire révoquer, et que « cette pétition a été si bien reçue par eux qu'on l'a « vite mise dans l'ombre. Je n'ai pas perdu un seul « élève, et ils me sont tous dévoués.

« Le recteur, qui m'avait vu, après mon premier « article, et m'avait avoué que M. Lacordaire appelait « la critique, et prévoyait que je serais obligé de ré-

« pondre aux attaques lancées contre moi, le recteur,
« dis-je, à l'apparition de mon second article, excessi-
« vement modéré, envoie un rapport à Paris. Il avait
« l'air bien embarrassé pour me le dire et me l'expli-
« quer plus tard. C'est en réponse à ce rapport que
« M. Villemain m'enjoint de faire de la philosophie
« catholique.

« Je vous ai écrit tous ces détails, parce que je tiens
« à vous faire connaître ma conduite. Ma position n'est
« pas menacée, je crois : d'ailleurs, je suis résigné à
« tout. Je serai peut-être forcé de demander un congé
« l'an prochain : car je suis souvent en classe réduit à
« m'arrêter au milieu d'une leçon : dernièrement en-
« core, je me suis fait remplacer : et je voudrais donner
« ce que j'ai de santé à ma thèse sur saint Augustin,
« que je continue à travailler sérieusement. Ma thèse
« latine sur Anaxagore est faite.

« Adieu, Monsieur et cher maître : vous voyez que
« le service dans votre régiment est périlleux, surtout
« quand on tient ses épaulettes de vous. Je ne vous
« demande qu'une chose, c'est de me regarder tou-
« jours comme un disciple et un enfant respectueux et
« dévoué.

« E. Bersot. »

« *P. S.* — Vous devez être bien affligé de la mort
« de M. Jouffroy : sans l'avoir jamais connu, je partage
« sincèrement vos regrets. Rappelez-moi, je vous prie,
« au souvenir de MM. Damiron et Saint-Hilaire. Pour

« la bonne Mme Blanchard, je sais qu'elle n'oublie pas
« ceux qui ont aimé son maître. »

Les ennemis de la philosophie comptaient sur la faiblesse de M. Villemain : et malheureusement, ils ne se trompaient point dans leurs espérances. M. Bersot résistait avec un courage qu'aucune intrigue ne pouvait lasser ; mais il sentait bien qu'à lui seul, il ne triompherait pas d'aversaires qui avaient l'appui du ministre. Sa constance n'était pas un seul instant ébranlée ; et sa prudence n'était pas mise en défaut par des provocations et des calomnies.

Bordeaux, le 11 Mars 1842.

« Monsieur et cher maître.

« Si vous renoncez à me protéger, bientôt peut-être,
« dans quelques jours, je n'appartiendrai plus à l'Uni-
« versité. Voici ce qui s'est passé aujourd'hui, et c'est
« incroyable : je vous le raconterai cependant mot pour
« mot.

« Hier et aujourd'hui, ont eu lieu dans ma classe les
« examens de Pâques. Au lieu de l'inspecteur de l'Aca-
« démie, qui les fait d'ordinaire, le recteur s'est adressé
« à M. Ladevi-Roche, professeur à la Faculté.

« On m'avait demandé un programme détaillé de
« mon cours. Il portait, parmi les facultés de l'âme, la
« force motrice, faculté bien inoffensive et qui du reste
« n'a pas tenu grande place dans mes leçons. A l'article
« du langage, mon programme portait : Origine du

« langage, théorie de M. de Bonald, ou origine divine;
« vraie théorie, institution humaine.

« Le recteur et le proviseur présents, la première « question que M. Ladevi pose est celle-ci : De l'origine « divine. Mes élèves présentent ma théorie; M. Ladevi « la combat, pour établir l'autre. Pendant cette discus- « sion, inconvenante de la part d'un homme qui venait « examiner mes élèves, et non pas moi devant mes « élèves, les deux assistants témoignaient par des haus- « sements d'épaules, des signes d'impatience, leur répul- « sion pour mes doctrines, et par des signes de tête et « des exclamations, tout le plaisir que leur faisaient « celles de M. Ladevi. Voilà pour une fois.

« La 2e question posée par M. Ladevi, et sur laquelle « M. Ladevi me combattit encore, d'une façon perfide, « fut la question de la force motrice.

« La 3e fut sur l'autorité. Il eut à faire à si forte « partie qu'il ne put établir sa doctrine favorite, de la « raison s'exerçant à comprendre la tradition, et « s'égarant hors de là.

« Le lendemain, dès que le proviseur et le recteur « arrivent, M. Ladevi change de terrain, et revient à « l'origine divine. Il permet à qui voudra d'exposer mon « opinion; une multitude demandant, il choisit un « interne, puis un autre, cherchant à les fourvoyer, sans « y réussir : « Quiconque n'a pas entendu parler ne « parle pas. » « Les sourds et muets n'ont pas l'idée de « Dieu, ni celle de la justice : dans les églises, ils ne font « que des mouvements animaux; » les sourds finissent

« par ne plus parler. Donc, l'homme a eu un premier insti-
« tuteur qui a répété les mots à son oreille. Du reste, le
« fait est vrai ; il n'y a plus à s'occuper du comment.

« Le recteur et le proviseur paraissent renversés par
« ma théorie, et me somment de l'exposer. J'établis avec
« vigueur les points suivants :

« 1° L'homme va des idées aux mots, et non des mots
« aux idées.

« 2° L'homme présent est doué de la faculté d'insti-
« tuer le langage.

« 3° La condition primitive de l'homme, c'est la
« famille : besoins réciproques, affection réciproque ;
« tout, dans cet état, le poussait à communiquer ses
« idées et ses sentiments.

« 4° Dans les langues, il y a des onomatopées (il y a
« longtemps que Platon l'avait vu) : puis, la langue du
« monde interne se compose de mots empruntés à la
« langue du monde extérieur.

« Donc, 1° L'homme pouvait inventer le langage.

2° Il y était poussé invinciblement.

3° Le même travail était fait par tous, à cause
« de l'identité des besoins et des circonstances.

« 4° La langue s'est perfectionnée, comme l'esprit lui-
« même. Donc, l'homme a toujours parlé, en vertu de
« facultés mises en lui par la main de Dieu.

« Et j'ai ajouté : Si cette théorie n'était qu'à moi, je
« m'en méfierais et je ne l'aurais pas produite ici : mais
« c'est celle de M. Cousin, de MM. Jouffroy, Damiron
« et Maine de Biran.

« Mais, dit le recteur, l'homme a d'abord été créé
« seul dans le paradis terrestre : je vous demande s'il
« parlait ou non. — Je n'ai pas à répondre sur ce point :
« je prends l'homme à son entrée sur la terre et dans
« notre condition ; ce qui est au delà n'est pas du ressort
« de la philosophie.

« Alors, le recteur furieux s'écrie : « Je dois protester
« publiquement et avec énergie contre des doctrines
« aussi pernicieuses. C'est là de l'athéisme. Puis, qu'est-
« ce encore que cette force motrice, cette âme maté-
« rielle ? C'est une puissance nouvelle qui peut, ou non,
« obéir aux ordres de la volonté. Quand je plonge le
« poignard dans le sein d'un homme, ce n'est pas moi
« qui le plonge : c'est la force motrice : ce n'est pas moi
« qui suis responsable : c'est elle. Il n'y a plus ni crimes
« ni vertus. C'est du pur matérialisme. » Après cette sor-
« tie prodigieuse, il se tourne vers moi, attendant ma
« réponse. J'étais maître de moi et répliquai avec calme :
« M. le recteur, je donnerai à mes élèves l'exemple du
« respect et de l'obéissance, en me taisant. »

« J'ignore s'il comprit la leçon. « Vous rédigerez par
« écrit votre théorie, et M. le ministre sera juge entre
« vous et moi. »

« Voilà, Monsieur le Conseiller, la scène qui s'est
« passée devant mes élèves. Une chose indigne surtout
« le recteur, c'est que, suivant son expression, « Tous
« ces élèves sont prêts à faire le coup de poing pour
« ces doctrines. » Il a raison sur ce chapitre, et ils l'ont
« prouvé.

« Voici les ressorts :

« Laissons de côté M. Tardivel, le recteur, et allons « au fond.

« Le proviseur me déteste, pour ma philosophie « libre ; pour mes rapports amicaux avec M. Nouseilles : « parce que je donne aux élèves l'amour de la lecture ; « parce que je leur communique mon courage : parce « que je tiens la place d'un homme qui était son fait. « Vous savez ses inimitiés.

« M. Ladevi-Roche a quitté, avec grands regrets, la « place du collège, qui, cumulée avec celle de la Faculté, « lui faisait un beau revenu : il est de l'Auvergne : s'il « a l'amour de l'argent, il a la haine de l'Éclectisme ; « je ne saurais dire lequel est le plus fort. Il est ad- « mirablement avec le clergé. Vous concevez qu'il « n'aime pas un jeune homme qui arrive de chez vous, « pour tomber dans sa chaire, et apporter une philoso- « phie philosophique. En outre, mon discours de prix et « mes articles sur M. Lacordaire, différemment jugés « pour le fond, ont révélé en moi un amour du style que « nul ne me conteste ici, et m'ont tiré de l'obscurité.

« Je dois ajouter que je me suis rapproché de lui, « autant que je l'ai pu, malgré mes sentiments secrets, « afin de donner un bon exemple : et qu'appelé à le « remplacer dans les examens du baccalauréat, je lui « ai renvoyé les 100 francs qui me revenaient de droit, « et qu'il a acceptés, comme je le désirais. Pendant « qu'il me combattait dans ma classe, je n'ai rien dit, « rien fait paraître.

« Maintenant, Monsieur le Conseiller, rappelez-vous
« les questions posées hier et aujourd'hui, et la con-
« duite de ces trois hommes, et vous verrez sans peine
« un de ces plans qui se concertent tacitement entre des
« gens qui, au besoin, n'ont d'amitié réciproque qu'une
« haine commune.

« Telle est ma position. Je vous garantis sur l'hon-
« neur tout mon récit, et je sais que j'ai votre estime.
« Je sais aussi que vous avez une vraie affection pour
« votre ancien secrétaire ; j'en espère beaucoup. Mais,
« si une lutte de votre part, pour me sauver, était impos-
« sible et inutile, qu'on m'enlève ma place : on ne
« m'enlèvera pas du moins l'amour de la vérité, le cou-
« rage de la dire, le bien-être d'une âme qui sait qu'elle
« accomplit sa destinée, et, par-dessus tout, le sentiment
« profond qui m'attache à mon bienfaiteur et mon
« maître.

« Ernest Bersot. »

Bordeaux, le 24 mars 1842.

« Monsieur et cher maître,

« Permettez-moi de causer un instant avec vous,
« comme autrefois, après votre dîner, dans le petit ca-
« binet de la Sorbonne, ou dans le jardin du Ministère.
« Vous ne pensiez pas combien la position que vous
« me donniez était difficile à tenir. Je suis entre deux
« enseignements qui se contredisent. Le professeur de
« la Faculté, M. Ladevi-Roche, n'a pas le même dra-
« peau que moi : quelques-uns des externes suivent son

« cours, et n'ont pas manqué de s'en apercevoir. Mais « ce n'est rien encore. Il y a ici un certain abbé Gabriel, « aumônier en sous-ordre, qui suit mon cours pied à « pied, pour le réfuter. Le premier aumônier faisait au- « paravant aux élèves de la première division un cours « d'instruction religieuse, c'est-à-dire une innocente « histoire.

« Depuis mon arrivée, on lui a adjoint cet abbé : et « lui s'est résigné à faire le cours d'instruction reli- « gieuse à la seconde division.

« L'abbé Gabriel est un fougueux partisan de MM. de « Maistre et de Bonald. Il donne aux élèves de philoso- « phie, rhétorique et seconde du de Maistre et du Bo- « nald, comme contre-poison de mes doctrines pour les « philosophes, et comme remède de précaution pour « les élèves qui ne le sont pas encore. Selon lui, la rai- « son est complètement impuissante. Dieu a donné au « premier homme la langue et la science complètes, et « à ses descendants le pouvoir de les dégrader. Le mot « favori de l'abbé c'est : Nihil est tam absurdum, etc., « etc. : vous savez le reste. Si la raison sort du cercle « qu'il lui a tracé, il la menace de scepticisme ; si elle « murmure, de matérialisme ; si elle se révolte, de pan- « théisme, et enfin d'Éclectisme. Les élèves appellent « son cours le cours anti-philosophique.

« Voici ce que j'ai fait et où j'en suis arrivé. Dans « mes conversations particulières, j'ai insisté sur les « nombreux rapports qu'il y a entre moi et M. Ladevi : « si nous sommes divisés sur une question de méthode,

« ne combattons-nous pas tous les deux pour le dogma-
« tisme et le spiritualisme ? J'ai eu l'air de ne pas
« croire à l'hostilité de l'abbé Gabriel. Du reste, si cette
« hostilité existait, je n'en tiendrais pas compte,
« et je ne voudrais pas donner à mon cours un intérêt
« passager de polémique, mais l'intérêt de la seule
« vérité. Toutefois, lorsque se présentent les questions
« en litige, j'énonce franchement et avec force mes
« doctrines, observant de ne laisser échapper aucun
« mot dont j'aie à me repentir. Au commencement,
« l'abbé Gabriel voulait toujours que les élèves lui pré-
« sentassent des objections qu'il savait bien devoir être
« tirées de mon cours, et ceux-ci n'y manquaient pas.
« Maintenant, je les ai amenés à ne faire aucune objec-
« tion et à copier passivement ses leçons : j'ai établi la
« mort dans son cours. Je puis vous l'assurer, les
« élèves ont grande confiance en moi : et de plus, ils me
« sont vraiment attachés. Aussi, sont-ils décidés à dé-
« fendre mes doctrines, et l'Éclectisme en particulier,
« dans leurs examens.

« Malheureusement, la préparation de mes leçons, la
« correction des devoirs de chaque jour et des composi-
« tions qui arrivent souvent, ne me laissent pas de temps
« pour mes thèses : et je n'aurai gagné, pour le doctorat,
« cette année qu'une plus forte préparation d'esprit et
« des idées plus claires sur bon nombre de points.

« Je fais assez souvent de la physiologie avec M. Ba-
« zin, notre professeur de zoologie, qui, à son tour, fait
« de la métaphysique avec moi. Il est dans les saines

« doctrines. C'est un homme d'études sérieuses. Son « cours, qui dans le principe était déserté, va maintenant « très bien ; il a eu le bon esprit de faire l'éduca- « tion de ses auditeurs.

« J'ai trouvé une chose assez rare : un adjoint de « maire éclectique, M. Gautier, propriétaire d'une fort « belle bibliothèque, dont il a lu une bonne partie. « Vous avez en lui un admirateur sincère ; et, quand il « ira à Paris, il se fera présenter à vous par M. Odilon- « Barrot.

« Je suis très bien avec le proviseur et avec le rec- « teur qui est un excellent homme. Notre collège a fait « des pertes cette année.

« L'archevêque de Bordeaux tient à la Sauve, à 4 « lieues de Bordeaux, une pension, qu'il augmente à nos « dépens. Le proviseur se plaint amèrement de cette « concurrence, des moyens de toute sorte que l'arche- « vêque emploie, pour nous discréditer et recueillir « notre succession. Ils sont brouillés. Vous savez sans « doute que l'archevêque a fait un article tout exprès, « dans son mandement, contre le monopole de l'Uni- « versité. Il dit que c'était convenu entre lui et M. Vil- « lemain, et que c'est lui qui a obtenu du ministre ces « concessions que le projet de loi fait au clergé. Vous « rendriez un grand service à la France, en combattant « des privilèges qui permettent aux ecclésiastiques de « compromettre, par leurs nombreux établissements à « bon marché, la prospérité de nos grands collèges et « l'existence même des petits. Nous sommes bien des

« personnes désirant que, dans la prochaine discussion,
« il se trouve dans les Chambres un peu de ce courage
« qui vous a dicté votre discours sur la renaissance de
« la domination ecclésiastique.

« Je suis maintenant universitaire de cœur, et je de-
« mande, à ce nouveau titre, qui est puissant auprès de
« vous, la continuation de votre bienveillance.

« Adieu, Monsieur et cher maître: mon bon ami
« Levêque m'a beaucoup touché en m'écrivant que
« vous lui parliez assez souvent de votre ancien secré-
« taire. Je ne suis plus, il est vrai, votre secrétaire:
« mais je demeure votre dévoué disciple.

« E. Bersot. »

« P. S. — La bonne Mme Blanchard a figuré dans la
« Revue des deux mondes : elle peut bien figurer aussi
« dans cette petite lettre. Veuillez lui faire mes ami-
« tiés.

« Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de mon
« excellent professeur, M. Damiron. »

Bordeaux, 1er mai 1842.

« Monsieur et cher Maître.

« La fureur et l'audace de mes ennemis sont in-
« croyables. Heureusement, j'ai de nouveaux défenseurs
« qui me sont dévoués, MM. Dutrey et Beudant. Voici
« ce qui s'est passé depuis ma dernière lettre. Les ins-
« pecteurs généraux m'ont invité d'abord à me rendre
« chez eux. Au lieu d'une admonition très sévère dont
« on me menaçait publiquement, j'ai trouvé de la bien-

« veillance, des esprits déjà disposés par vous en ma
« faveur, animés seulement d'un vif désir de s'instruire
« à fond sur cette affaire. Ils m'ont demandé entre
« autres choses, si je m'étais vanté d'avoir reçu une
« lettre de vous, et si j'avais crié partout que désormais
« je n'avais plus rien à craindre. J'ai répondu, ce qui
« est parfaitement vrai, que 1° je n'ai pas fait voir à
« âme qui vive votre lettre : 2° qu'au moment même
« où je parlais, plusieurs même de mes meilleurs amis,
« et en particulier M. Rabanis et M. Bazin, l'ignoraient.
« J'ai dit que je comptais ne pas succomber sous l'ac-
« cusation portée contre moi, mais sans me mettre une
« seule fois à couvert sous des promesses reçues de
« vous. MM. les inspecteurs sont convenus que cette
« histoire n'était pas difficile à inventer : on sait que
« vous êtes bon pour moi, et que j'ai confiance en votre
« protection : voilà le thème tout fait ; il ne reste qu'à
« broder, et ces gens-là s'y entendent.

« Il y a eu mercredi huit jours, les deux inspecteurs
« sont venus dans ma classe, et y sont restés tout le
« temps. Il y a eu trois épreuves : 1° lecture de rédac-
« tions, 2° interrogation, 3° leçon. Ils ont constaté
« que les élèves rédigeaient d'une façon originale, que,
« tout en gardant mes idées et l'ordre que j'y mets, ils
« les développent et les revêtent d'une forme qui leur
« est propre. Pour l'interrogation, ils ont rendu ce té-
« moignage que mes élèves montrent de l'ordre et de
« la netteté dans leurs réponses, et l'ont rendu haute-
« ment.

« Enfin, quand ma leçon sur la méthode pour déter-
« miner les attributs de Dieu, a été achevée, ils m'ont
« fait un compliment que j'ai beaucoup de plaisir, et un
« peu de honte, à répéter. « C'est une grande et belle
« parole, et il est impossible que vos élèves n'empor-
« tent pas votre conviction. » Ces Messieurs m'ont dit
« depuis qu'ils racontaient, dans toute la ville et le plus
« haut possible, l'impression que leur avait laissée cette
« classe.

« Voici un détail important. M. Dutrey a interrogé
« sur la force motrice, et a bien voulu appuyer cette
« pauvre faculté, qui ne me semblait pas destinée à
« jouer jamais un si grand rôle.

« Autre scène d'un autre genre. Vendredi dernier,
« les inspecteurs me font appeler, en me parlant de l'ir-
« ritation du recteur : ce serait bien à moi d'aller chez
« lui, et, par des explications franches, de dissiper des
« préventions. Je répondis que cette démarche ne me
« coûtait nullement. Ils ajoutèrent que je leur rendrais
« un service personnel. Ils devaient aller chez lui à
« neuf heures du soir : nous convînmes que je m'y ren-
« drais avant. En effet, je lui annonçai simplement ce
« que je venais faire, et lui exposai mon opinion sur
« chacun des points incriminés, lui montrant que je
« m'étais tenu dans le programme, de l'aveu même des
« inspecteurs, et que d'ailleurs mes doctrines étaient
« inoffensives. Le recteur discuta avec raideur, reve-
« nant toujours à m'accuser d'avoir laissé mes élèves
« dire des choses condamnables sans les relever, moi

« répliquant que c'était précisément ma doctrine qu'ils « exposaient, celle que je voulais justifier à ses yeux : « que d'ailleurs ma lutte avec M. Ladevi-Roche, devant « un pareil tribunal, n'était pas convenable, et nous « avait compromis tous les deux. Enfin, le recteur « s'échappa, et alors commença la scène la plus violente « qui se puisse imaginer. Je prends dans tous les sys- « tèmes et ne m'aperçois pas que ces opinions se con- « tredisent. Vous reconnaissez l'accusation banale « contre l'Éclectisme. Je répondrai de mes élèves « devant Dieu. Je n'ai pas assez de larmes dans le « corps pour pleurer le mal que j'ai fait, etc., etc.

« Je suis maître de moi dans les grandes circon- « stances : toutes les fois qu'un homme s'abaisse, je « prends ma position ; mais je suis très nerveux, très « irritable, et le corps prend sa revanche. Le même « soir, j'eus la fièvre, M. Bazin m'envoya au lit : je « combattis pendant quelques jours : et enfin mardi « dernier, il a fallu me faire remplacer ; c'était une vraie « maladie de nerfs. Le lendemain mercredi, M. Ladevi « fait ma classe, combat mes doctrines, traite mes « élèves d'absurdes, prétendant qu'ils n'avaient que des « idées confuses, embrouillées, etc., etc.

« Il osa attaquer ce que les inspecteurs avaient « approuvé publiquement, ma théorie des facultés. La « lutte fut des plus vives, et l'indignation des élèves à « son comble. Plusieurs vinrent m'avertir le soir même. « Vendredi, je me suis levé, malgré ma faiblesse, pour « reprendre mon cours et prévenir une nouvelle scène.

« Il avait ordonné aux élèves de rédiger sa théorie, et
« ceux-ci ne le voulaient pas.

« Que vous semble de cet homme? Il m'a toujours
« considéré comme étant de passage, et lui comme
« titulaire. Vous sorti du ministère, les choses seraient
« rentrées dans leur ordre naturel. Depuis que j'ai
« annoncé une philosophie indépendante, il a sacrifié
« plus ouvertement encore la philosophie à la théo-
« logie. Son cours condamnait et décriait le mien. Le
« clergé et tout ce qui est dévoué au clergé dans cette
« ville, l'a exalté, en me ravalant. Au dedans du collège,
« vous savez les tentatives du proviseur contre moi,
« son silence ou ses mots perfides sur mon cours, ses
« éloges hyperboliques du cours de M. Ladevi. Leur
« concert a été manifeste, à l'examen de Pâques : et
« maintenant on ne se donne plus la peine de cacher
« son jeu. Le proviseur et le recteur demandent ma
« révocation et désignent mon successeur : et ce suc-
« cesseur désigné a l'audace de contrôler et de détruire,
« jusque dans ma classe, le témoignage des inspecteurs,
« à huit jours juste de distance.

« Mais pourquoi me plaindre, quand vous, Mon-
« sieur, vous, on annonce sur une affiche la critique de
« votre système, quand on tient les promesses de
« l'affiche, quand on vous livre à la risée d'un audi-
« toire de prêtres : quand on fait des plaisanteries à la
« façon de l'évêque de Chartres sur l'Éclectisme : quand
« on vous montre panthéiste de jeunesse, rougissant
« de l'avoir été, et faisant peu à peu retraite : quand on

« fait des caricatures sur ces combats d'idées que vous
« découvriez, dans votre cours de 1828, derrière les
« combats des corps ; lorsque un professeur de Faculté
« dans une chaire de philosophie dit à ses auditeurs :
« Vous ne saviez pas encore que les idées se battent. »
« et que cet auditoire. qui conspire avec lui contre tout
« homme et toute doctrine généreuse, rit niaisement!
« Non, je ne me plains plus.

« Je ne vous demande rien pour moi: vous avez assez
« fait : mais je vous demande de soutenir la cause que
« je représente. Sans doute. la justice complète est im-
« possible ici-bas ; mais, si la Providence a une autre
« vie pour réparer ce désordre. est-il défendu d'anti-
« ciper l'avenir? Faut-il lui laisser tout à faire. et
« serait-il irréligieux de lui prêter la main ?

« Je vais écrire aux inspecteurs. Tandis qu'ils m'ab-
« solvaient de toutes les accusations, ils jugeaient sé-
« vèrement la conduite de mes trois principaux enne-
« mis : je confirmerai leur jugement.

« Adieu. Monsieur et cher maître, permettez-moi de
« vous exprimer toute ma reconnaissance et ma sincère
« affection.

« Votre tout dévoué disciple,

« E. Bersot. »

« P. S. M. de Collegno vous présente ses respects:
« nous avons beaucoup causé ensemble. La visite du
« père d'un élève me fait faire une réflexion, que je
« vous livre. Son fils, ayant discuté contre M. Ladevi,

« il m'a demandé s'il n'avait pas à craindre pour le « baccalauréat. Son fils étant décidé à soutenir mes « doctrines, dût-il être refusé, le père est moitié con- « tent, moitié effrayé. On prend les parents par le côté « sensible. »

Bordeaux, le 10 septembre 1842.

« Monsieur le Conseiller,

« Voilà enfin une affaire terminée : dieu merci, l'hon- « neur de la philosophie est sauvé. C'est elle qui était « en cause, c'est elle qui a vaincu : et l'on me connaîtrait « bien peu si l'on s'imaginait que je tire vanité de la « retraite de M. Tardivel. J'oublie désormais mes adver- « saires, pour songer à ceux qui me veulent du bien, et « les satisfaire par mon travail. C'est ainsi que je « compte payer une partie de ma dette envers vous : « car je sais que vous êtes sévère pour votre famille, que « vous repoussez une affection oisive, et que nul de nous « n'acquiert ou ne conserve votre faveur que par des « œuvres sérieuses et solides. Je travaille donc, et me « présenterai au doctorat, dans le mois de juillet pro- « chain. Vous-même, Monsieur, m'avez donné le sujet « de ma thèse française, c'est-à-dire de la thèse capitale. « Naturellement porté vers les grandes questions de la « théodicée, je me plais dans celle-là, et tâcherai de trai- « ter le plus amplement possible de la liberté et de la « grâce selon Saint Augustin, sans toucher à la théolo- « gie, et sans effrayer les esprits soupçonneux.

« Je suis en face d'un grand monument, de ce 10e

« volume de l'édition des Bénédictins, où sont rassem-
« blés tous les écrits de Saint Augustin sur cette matière,
« et ne me sens pas disposé à juger légèrement un tel
« esprit. Ma thèse sur Anaxagore est presque finie : elle
« m'exerce à la critique philologique, et à l'interpréta-
« tion des doctrines anciennes. J'ai plus à faire qu'un
« autre : car j'ai à lutter contre mon corps. Ma santé,
« déjà rudement éprouvée à l'École normale, est loin de
« s'être fortifiée dans l'enseignement : et tous les soins
« de ma famille, le régime sain que je ne peux trouver
« que là, n'ont pas prévenu la fatigue des classes. Je
« donnerai à ma santé ce qu'elle exige, mais pour
« qu'elle me laisse travailler : et rien ne m'empêchera
« de me présenter à vous, mes thèses à la main, dans
« dix mois.

« M. Dutrey, l'inspecteur général, a été bien bon
« pour moi : il disculpe mon cours, et fait mon éloge
« partout où il en trouve l'occasion : il a vu avec plaisir
« qu'on l'écoutait dans de très bonnes dispositions, et
« que les calomnies débitées contre moi n'avaient pas
« pénétré profondément, Il m'est aussi permis de vous
« le dire, et je sais que ce témoignage vous touchera.
« Selon les paroles de M. Dutrey, au milieu des décla-
« mations les plus exagérées contre les doctrines ensei-
« gnées dans mon cours, j'ai toujours été respecté :
« mon caractère et ma vie n'ont reçu que des éloges.

« M. Dutrey m'a recommandé d'écrire à M. Ville-
« main pour le remercier : je l'ai fait. Je n'exprime pas
« une opinion personnelle en jugeant que M. Villemain

« n'aurait pas dû se prononcer si tard, me laisser six mois « sous le coup d'une accusation aussi grave, autoriser « par là les soupçons et la frayeur de bien des gens, « permettre à nos ennemis d'exploiter cette situation à « leur profit, faire d'un homme inconnu à Bordeaux, « M. Tardivel, un chef de parti. Mais le courage admi- « nistratif, le mépris de toutes les influences, et des « journaux n'est pas une vertu commune ; j'ai donc dû « remercier M. Villemain, et interpréter sa lenteur « comme l'hésitation d'une conscience scrupuleuse.

« Quoi qu'il en soit, cette décision me relève dans « l'opinion. Soyez assuré, Monsieur et cher maître, « du dévouement respectueux de votre affectionné dis- « ciple.

« E. Bersot. »

« P. S. Veuillez me rappeler au souvenir de M. Da- « miron, et de M. Saint Hilaire. »

Si nous avons tant insisté sur cette longue correspondance de M. Bersot, c'est qu'elle fait voir parfaitement quelle était, dans bien des localités, la situation des professeurs de philosophie, la situation non moins difficile de M. Cousin, et les singulières hésitations du Gouvernement, dans une cause qui au fond était la sienne. Quant à M. Bersot, nous sommes sûr de son impartialité et de son exactitude. Nous n'ajouterons sur lui que quelques mots. Bien qu'on eût dû lui donner raison contre ses calomniateurs, on ne crut pas pouvoir le laisser à Bordeaux, théâtre de sa victoire ; et vers la fin

de l'année 1843, on l'envoyait au lycée de Dijon. Il y réussissait également bien. En 1844, il obtenait un congé ; et l'année suivante, il allait retrouver sa famille à Bordeaux ; mais on n'osait pas l'y réintégrer. En 1846, il était nommé au lycée de Versailles, où M. Jules Simon le trouva plus tard pour le mettre à la tête de l'École normale. C'était le digne couronnement de sa carrière.

Nous avons cité les luttes de M. Bersot ; mais il ne fut pas le seul à combattre, tant s'en faut, ni le seul que M. Cousin eût à protéger. On pourrait également rappeler les épreuves subies par d'autres professeurs de philosophie, MM. Zévort à Rennes, Ferrari à Strasbourg, Bonnet à Mâcon, etc., etc. Nous ne pensons pas que ces Messieurs fussent plus coupables que M. Bersot.

Mais ce n'était là que des persécutions individuelles ; très pénibles pour les victimes, elles ne portaient pas une atteinte grave au système de l'Université. Le Gouvernement la défendait sans doute trop faiblement ; mais en somme, il ne l'abandonnait pas. En 1845, les choses changèrent d'aspect ; et ce fut le ministre même de l'Instruction publique qui porta un coup funeste au corps dont il était le chef. Le 1er février de cette année, M. de Salvandy avait succédé à M. Villemain, qui avait dû se retirer pour cause de santé. M. de Salvandy s'était fait connaître sous la Restauration par des brochures politiques, qui le rattachaient à la cause libérale. Il était aussi l'auteur d'un roman, Alonzo, dont la scène était en Espagne. Député depuis plusieurs années, il avait montré, dans diverses occasions, une ardeur de tempéra-

ment excessive, Son arrivée aux affaires devait être le signal d'innovations plus ou moins heureuses. Une personnalité exubérante pouvait faire craindre bien des conflits. Pendant toute l'année, il avait existé entre le Ministre et le Conseil royal une guerre sourde, qui devait finir par une rupture. En effet, une ordonnance du 7 décembre 1845 vint détruire l'organisation du Conseil royal, et rétablir sa constitution d'après le décret organique du 17 mars 1808. Que décidait ce décret ? Il décidait que le Conseil se composerait de trente membres, dont dix à vie, et les vingt autres nommés chaque année par le ministre (titres VII, VIII, IX). Désormais, M. de Salvandy, Grand-maître de l'Université, était sûr d'avoir une majorité docile dans le Conseil, qu'il jalousait. C'était toute une révolution. Il est bien vrai que les dix Conseillers, qui avaient été institués depuis 1830, tenaient en leurs mains toutes les affaires de l'administration, et que le Grand-maître n'avait guère qu'à homologuer leurs décisions. L'amour-propre du ministre pouvait en être froissé : mais c'était une précieuse garantie pour l'Université, mise à l'abri de toutes les fluctuations de la politique. Elle n'avait à sa tête que des maîtres éprouvés et inamovibles.

Ce changement radical était-il nécessaire ? Était-il utile ? On ne saurait l'approuver, sous aucun rapport. Le Conseil royal, qui existait depuis plus de vingt ans, s'était successivement formé sous les auspices de MM. Royer-Collard, Cuvier, Frayssinous et Vatimesnil, pour répondre à tous les besoins du service : il y satisfai-

sait pleinement : et puisqu'une pratique déjà longue en avait démontré l'heureuse efficacité, pourquoi revenir quarante ans en arrière et emprunter à l'Empire un système qui n'avait pas subi, comme celui-là, l'épreuve du temps ? Évidemment M. de Salvandy n'avait obéi qu'à des considérations secondaires et toutes personnelles. Cette première blessure faite à l'Université a permis toutes celles qui lui furent infligées plus tard, en 1850 et même de nos jours. Lorsqu'un Grand-maître respectait si mal l'Université, comment ses ennemis l'auraient-ils épargnée davantage ?

A dater de l'ordonnance de 1845, M. V. Cousin ne put exercer sur le gouvernement de la philosophie qu'une action indirecte. Il ne cessa pas néanmoins de lui témoigner le plus constant intérêt : mais il ne pouvait désormais presque rien pour elle : et pendant plus de vingt ans, il dut assister, dans une impuissance à peu près absolue, à toutes les mutilations dont l'Université fut l'objet, en 1848, et sous le second Empire. Ce qui est plus déplorable, c'est qu'un gouvernement libéral, comme prétendait l'être la monarchie de Juillet, dirigé par un professeur illustre, M. Guizot, faisait à l'instruction publique plus de mal que la Restauration n'avait pu lui en faire. Ce sont là de ces contradictions et de ces surprises dont la politique ne se défend pas ; mais elles n'en sont pas moins fatales. Cette faute était peut-être la plus grave qui pût être commise, et la suite l'a bien montré.

5° L'INSTITUT

M. Cousin a été de deux classes de l'Institut : l'Académie française et l'Académie des sciences morales et politiques. Là, comme partout où il intervenait, il a laissé des traces profondes, et pris la part la plus active aux travaux de ces deux corps. Élu de l'Académie française à la place de M. Fourier, vers la fin de 1830, il ne prenait séance que le 5 mai de l'année suivante. Les événements politiques expliquaient ce long retard. Jeté brusquement dans les affaires, chargé en partie de la réorganisation de l'Université, il n'avait pas pu écrire son discours aussitôt qu'il l'eût désiré. Sa réception fut des plus brillantes : il parla dans les meilleurs termes de son prédécesseur, qui était un mathématicien de premier ordre, plus encore qu'un lettré. C'est M. l'abbé de Féletz qui lui répondit, rappelant avec complaisance les faits principaux de la vie de M. Cousin : son prix d'honneur, l'arrestation en Prusse, la sympathie que cette rigueur avait excitée jusque sur les marches du trône, dans la famille royale de France. M. Cousin devait être encore mieux loué, à 38 ans de distance, par son successeur M. Jules Favre, et par son ami, M. Charles de Rémusat.

A propos du retard que M. Cousin mettait bien involontairement à se faire recevoir, M. Andrieu, secrétaire perpétuel de l'Académie française, lui écrivait le billet suivant :

Paris, le 11 avril 1831.

« Mon cher Confrère,

« Vous nous avez témoigné le désir d'être reçu à l'A-
« cadémie, et vous avez trouvé que ce désir était réci-
« proque : vous m'avez écrit que vous pourriez, à la
« rigueur, être prêt le 21, mais il faut : 1° que vous ayez
« la bonté de communiquer votre discours à M. de Fé-
« letz : 2° que tous les discours soient lus en séance
« particulière et préparatoire de Commission, quatre ou
« cinq jours, au moins, avant la séance publique. Ainsi,
« il ne suffirait pas, pour être reçu le 21, que votre
« discours fût lu ce jour-là même : il est nécessaire
« qu'il le soit le 13 ou le 14 et même un peu plus tôt.

« L'Académie est empressée de vous posséder : mais
« je n'ai pu aujourd'hui faire fixer votre réception, je ne
« dis pas au 21, mais même au 28 : car vous me laissez
« dans un état d'incertitude qui empêche qu'on ne
« puisse déterminer un jour. Il est nécesssaire que vous
« preniez un engagement positif, et auquel vous puissiez
« répondre de ne pas manquer : car ce n'est pas ici une
« représentation qu'on puisse retarder par indisposition.

« Dites-moi donc positivement : Je communiquerai
« mon discours à M. de Feletz à tel jour : et ne le dites
« qu'en étant bien sûr de tenir parole.

« Alors je proposerai à l'Académie de fixer le jour de
« réception.

« Observez que M. Viennet est très pressé de se
« faire recevoir, et pour les élections.

« Tâchez donc, mon cher confrère, de nous faire

« plaisir à tous, en venant nous aider dans nos travaux
« académiques : car vous savez bien qu'une place à
« l'Académie n'est pas une sinécure, quand on veut la
« remplir en conscience, comme vous le ferez certaine-
« ment.

« Agréez, mon cher confrère, les assurances de mon
« sincère et inviolable attachement.

« ANDRIEU. »

M. Cousin était de l'avis de M. Andrieu : et il n'a jamais cru que ce fût une sinécure que d'être membre de l'Académie française. Il ne devait pas être là plus inactif que partout ailleurs. Sauf peut-être les secrétaires perpétuels, l'Académie n'a pas eu de collaborateur plus constant et plus dévoué. L'Académie française a des devoirs de plusieurs sortes. Elle est le tribunal de la langue nationale, et l'arbitre du goût. Ce sont des fonctions fort délicates : et la France est le seul pays au monde qui les ait officiellement constituées. Depuis plus de deux siècles et demi, elles lui ont été aussi profitables que glorieuses. L'Académie est chargée de rédiger un dictionnaire, où elle consigne, à des intervalles assez éloignés, les progrès de la langue, excluant les mots tombés en désuétude, et donnant droit de cité aux mots que l'usage a consacrés. Elle reste fidèle aux principes que posait Horace, voilà près de deux mille ans ; et elle fera bien de ne jamais les trahir, malgré les réclamations d'imprudents novateurs. C'est pour maintenir le goût public qu'elle propose, chaque année, des

sujets de prix, choisis selon les circonstances. Enfin, des testateurs généreux lui ont permis de distribuer des encouragements considérables aux gens de lettres, et les consolations de sa louange à des misères imméritées. Outre ces fonctions, l'Académie a le droit de se recruter par l'élection, toutes les fois que la mort vient frapper des coups, dont elle n'exempte pas les Immortels du Palais Mazarin.

Élections, dictionnaire, choix des sujets de concours en vers ou en prose, distribution des prix au nom de l'État ou en vertu de legs particuliers, M. Cousin s'intéressait à tout, et portait dans ces obligations variées toutes les aptitudes dont il était doué. Il n'a jamais affiché la prétention d'être un philologue ; mais écrivain consommé comme il l'était, aucun de ses collègues n'était plus propre que lui aux travaux du dictionnaire, et n'y contribuait davantage. Il expliquait avec une précision singulière les nuances les plus fines des mots : il analysait les définitions pour les réduire aux termes essentiels et exacts. Quand il s'agissait du choix d'un sujet de prix, il apportait son imagination toujours en éveil, et désignait presque infailliblement la matière la plus convenable, selon les impressions que l'Académie recevait du public, ou qu'elle voulait lui communiquer. Il mettait dans la répartition annuelle des récompenses académiques un discernement et une indépendance qui le garantissaient de l'erreur ou de la faiblesse. Ce qu'il recherchait avant tout, c'était le mérite, sans tenir compte des sollicitations ; et il apportait à soutenir ses

candidats des raisons irrésistibles, qui avaient décidé sa conviction et qui entraînaient celle de ses confrères. A combien de lettrés n'a-t-il pas ouvert la carrière ?

Pour les élections, les mêmes qualités étaient encore plus précieuses. Les votes académiques sont exposés, comme tant d'autres, à bien des pièges. L'esprit de coterie, politique ou littéraire, les relations du monde, les préventions et les exigences de société, la camaraderie même, exercent à l'Institut, comme partout, leur pernicieuse influence. Les injustices sont ici d'autant plus regrettables que ce sont des places viagères que donnent les électeurs : il n'est pas possible de corriger à son gré de mauvais choix, même quand on s'aperçoit qu'on s'est trompé. Des déviations nombreuses abaissent l'institution : et elles finiraient par la perdre, en lui enlevant son prestige et son autorité. C'était au plus digne que s'adressait la préférence de M. Cousin. En rendant justice à qui la méritait, il était convaincu de servir l'Académie et les intérêts qu'elle doit gérer. Il n'a jamais eu de ces complaisances qui faussent toutes les situations, et qui ne sont pas plus profitables aux individus qu'au corps dans lequel ils s'introduisent, sans qu'ils aient droit d'y figurer. On ne citerait pas une élection où M. Cousin se soit écarté de ces règles tutélaires. Sa ténacité à les observer lui a suscité bien des luttes ; mais il ne cédait pas : et le plus souvent, il parvenait à faire triompher son opinion, parce qu'elle était la plus équitable. Cette résistance peut être pénible : mais elle est un devoir : M. Cousin n'y a pas manqué.

Il n'y montrait du reste, ni acrimonie, ni mauvaise grâce : mais il était inflexible : exemple bon à rappeler, parce qu'il est peu suivi.

En 1842, M. Cousin fit à l'Académie française une communication qui fut un événement littéraire : son nom y restera attaché. Il lut un Rapport sur la nécessité d'une nouvelle édition des Pensées de Pascal. Ce Rapport, soumis pendant cinq séances à la Compagnie, forme un volume in-8°. L'occasion qui l'avait provoqué était fort simple : l'Académie avait ouvert un concours sur Pascal : et c'est en s'occupant de ce concours que M. Cousin fut conduit à une découverte dont le monde des lettres fut ému. On savait bien que le manuscrit original de Pascal avait été autrefois déposé à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et il était conservé à notre grande Bibliothèque nationale. Négligence à peine croyable ! Aucun des nombreux éditeurs des Pensées depuis Port-Royal, ni Bossut, ni les autres, n'avait eu la curiosité de le consulter. M. Cousin « s'avisa d'aller voir un jour cet inestimable monu-« ment. » Et quelle ne fut pas sa surprise, quand il reconnut que Pascal était différent de lui-même, dans le manuscrit tracé de sa propre main, et dans les éditions vulgaires ! De là, sa résolution de restituer un texte immortel, dans toute sa sincérité, et des pages nouvelles dignes d'avoir une place parmi les plus belles de notre langue. C'était une piété toute littéraire envers un de nos plus grands écrivains : mais M. Cousin, en étudiant les Pensées sous leur forme authentique, servait « une

autre cause plus grande encore et plus haute, » celle de la philosophie ; car Pascal avait prétendu la détruire par son dédaigneux scepticisme, « qui n'estime pas que toute la philosophie vaille une heure de peine. » Pour le moment, nous laissons de côté ce second motif de M. Cousin : et nous nous attachons exclusivement au premier.

En comparant le manuscrit et les éditions, M. Cousin démontrait, avec la dernière évidence, que, dans la première édition de 1670, Port-Royal avait fait des omissions, soit dans l'intérêt de la paix religieuse, soit dans l'intérêt de la vérité : que, de plus, il avait altéré la pensée de l'auteur dans une foule de passages ; qu'il s'était permis des additions, et même des corrections au style de Pascal, c'est-à-dire à ce que Pascal a laissé de plus durable et de plus grand. Notez que ce sont Arnauld, Nicole, Étienne Périer, le duc de Roannez, qui se croyaient autorisés à ces mutilations, qu'on peut qualifier de sacrilèges. M. Cousin avait plusieurs fois exprimé le vœu que l'Académie se chargeât elle-même de donner au public des éditions de nos grands classiques. C'était là une entreprise qui aurait été certainement fort utile : mais était-elle bien praticable ? On peut en douter : et M. Cousin aurait pu juger par lui-même de l'insurmontable difficulté. Ne pouvant se faire le nouvel éditeur de Pascal, ses confrères n'auraient pas pu davantage, chacun dans leur sphère, se consacrer à de tels labeurs. Le dictionnaire d'usage était déjà, pour la docte compagnie, un assez lourd far-

deau; et son dictionnaire historique restera toujours à l'état de ruine. Aussi, M. Cousin se bornait-il à examiner, dans les deux éditions du Port-Royal et de Bossut, les pensées qui ne sont pas dans le manuscrit autographe : à comparer les leçons des éditions avec celles du manuscrit; et en troisième lieu, à rendre aux Pensées des morceaux qui en avaient été retranchés. De là, trois parties dans son Rapport, qui contient plus de deux cents pages. Il le termine et le complète par de nombreux documents sur Pascal et sur sa famille, sur Mlle de Roannez, sur la xixe Provinciale : par des lettres de Pascal, et des discours qui lui sont attribués : la Conversion du pécheur et les Passions de l'amour, etc., etc. Enfin, M. Cousin prenait la peine de dresser un vocabulaire des locutions les plus remarquables qui se rencontrent dans les Pensées, rendues par lui à leur forme primitive.

Quel exemple ne donnait-il pas aux éditeurs futurs! Quelles facilités ne préparait-il pas à leurs recherches! Et en même temps, quelle intelligente dévotion à la culture des écrivains du grand siècle, qui commence à Corneille et à Descartes, pour finir avec Racine et Bossuet!

Voilà comment M. Cousin payait sa dette à l'Académie française. Son activité était encore plus féconde à l'Académie des sciences morales et politiques. Il était là sur son vrai terrain, puisque la première section de cette Académie était la section de philosophie. On sait par quelles péripéties avait passé cette nouvelle classe de

l'Institut. Créée par la Convention (3 brumaire an III, 23 janvier 1795), supprimée par le Premier consul, fort mal inspiré dans ses défiances (3 pluviose an XI, 23 janvier 1803), elle avait été rétablie par ordonnance royale du 26 octobre 1832, contre-signée Guizot. On avait élevé beaucoup d'objections contre cette cinquième Académie, complétant les quatre autres de l'ancienne monarchie. Il s'était produit des jalousies dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui prétendait, en accroissant le nombre de ses propres membres, satisfaire au besoin des temps nouveaux. Mais, cette rivalité sans motif n'était pas le seul obstacle. Comment composerait-on l'Académie à naître ? Ne présenterait-elle pas les inconvénients que le Premier consul avait voulu prévenir ? Était-on bien sûr de sa sagesse, sous le régime de liberté qu'inaugurait la révolution de Juillet ? Le ministre de l'Instruction publique méprisa ces considérations pusillanimes. Jusqu'à quel point M. Cousin contribua-t-il à les faire écarter ? Nous ne saurions le dire précisément ; mais il n'est pas impossible que ce fût lui qui ait eu la première pensée ; et en tout cas, si elle vint d'un autre, il n'épargna aucun effort pour la réaliser. L'Académie se composa, selon toute justice, des membres qui jadis en avaient fait partie. Ils étaient encore au nombre de dix, parmi lesquels figuraient Daunou, Sieyès, Talleyrand. L'Académie, d'abord de trente membres, fut portée à quarante (14 avril 1855, 9 mai 1866) ; c'est sa constitution actuelle. En 1832, M. Cousin intervint, avec son activité habi-

tuelle et son tact, dans les négociations qui précédèrent le rétablissement. Nous n'avons pas les lettres qu'il dut écrire à divers personnages ; mais nous avons les réponses, qui attestent ses démarches. Quelques jours avant l'Ordonnance, il avait provoqué une réunion où les futurs académiciens devaient s'entendre sur leur acceptation définitive. Le comte Rœderer s'était joint à lui pour le seconder. D'autres candidats, entre autres le comte Merlin et le comte Destutt de Tracy, se montraient moins empressés, bien qu'ils dussent finir par accepter.

M. Rœderer écrivait, le 23 octobre :

« J'ai l'honneur, Monsieur, de vous faire part de la « réponse que je reçois à l'instant de M. Merlin.

« Je prévois, me dit-il, que notre réunion ne pourra « pas avoir le résultat qu'en attend le ministre, dont le « plan, qui m'avait d'abord souri, me paraît, après y « avoir bien réfléchi, tout à fait impraticable. Mais elle « me procurera un plaisir auquel j'attache le plus grand « prix, celui de vous voir et de vous réitérer, etc.

« Ne pensez-vous pas qu'il conviendrait de connaître « les difficultés avant la Conférence? Peut-être sont-elles « de nature à être levées par le ministre. Si vous ne me « faites rien dire, j'irai chez lui demain, vers dix heures : « et je passerai chez vous en le quittant. Peut-être « serait-il mieux que vous le vissiez ce soir, pour avoir, « vous et le ministre, la matinée de demain à vous « entendre sur les réponses à faire dans notre réunion.

« M. Daunou viendra. »

« M. Detracy ne peut venir : il y a discussion entre « lui et moi sur son inscription entre les membres : je « pense qu'il se rendra à mes dernières observations, « que je vous communiquerai, avec sa réponse défini- « tive.

« Si je n'ai point de vos nouvelles ce soir, ou demain « avant dix heures, j'irai chez M. Merlin.

« Agréez, Monsieur, l'assurance du plaisir infini que « je trouve dans les nouvelles relations que les circons- « tances établissent entre nous, et l'empressement que « je mettrai, en toute occasion, à faire qu'elles ne vous « soient point désagréables, et à vous témoigner ma « haute considération.

« Rœderer. »

Le 23 octobre 1832.

Le comte Rœderer, né à Metz en 1754, conseiller au Parlement de cette ville, membre de la Constituante, proscrit sous la Terreur, avait toujours montré beaucoup de modération et de talent. Il avait eu quelque part au 18 Brumaire, et s'était dévoué à l'Empire, qui avait utilisé son habileté d'administrateur, aussi intègre qu'intelligent. Mis à l'écart par la Restauration, il entrait à la Chambre des Pairs, sous le nouveau règne ; et il mourait en 1835. Il était l'auteur d'une foule d'écrits de genres différents, politiques, littéraires, dramatiques, tous ingénieux et originaux.

M. Cousin devait vouloir que M. Royer-Collard fût, avant personne, membre de la nouvelle Académie : c'était pour lui un acte de pieuse reconnaissance et de

plus un très juste hommage. Mais M. Royer-Collard ne se souciait pas de siéger à côté de révolutionnaires et de régicides : et malgré les instances dont il fut l'objet, il n'accepta point. Voici deux lettres, qui, à cinq ans de distance, attestent sa ferme résolution.

Châteauvieux, 27 octobre (1832).

« Je vous dois, mon cher ami, depuis trop longtemps « un compliment et une réponse. Je vous fais d'un seul « coup l'un et l'autre. Le compliment ne s'adresse pas, « il est vrai, à la dignité : je conviens que la Pairie « participe à la dégradation si sensible qui se manifeste « partout. Mais elle a pour vous l'avantage de vous « isoler, si vous le voulez, dans une position élevée, qui « vous laisse toute liberté d'opinion et d'action pour « l'avenir. C'est fort bien. La composition de la liste « est généralement bonne. Je voudrais bien que la « Chambre des Députés eût été jetée dans ce moule.

« J'ai été tenu fort au courant de ce qui s'est passé « dans la quinzaine de l'enfantement. J'avais aussi « assisté de fort près à l'avortement du mois de juin. « Tout cela fait bien quelque honte. A tout prendre « cependant, j'aime mieux ce qui s'est fait que ce qui « ne s'est pas fait. Il me revient de partout qu'Humann « se coinduit à merveille. Les succès sont rares au- « jourd'hui ; et celui-là m'intéresse vivement. Parlez- « lui de moi, je vous prie. Je serai à Paris vers la mi- « novembre. Le peu que je suis à la Chambre, et le « peu que j'y serai, ne m'occupe pas du tout. Mais ce

« sera un curieux drame, sans dénouement pourtant.
« Un vrai dénouement me semble ce qu'il y a aujourd'hui
« de plus impossible.

« Je vois, dans les journaux, qu'il est question d'une
« Académie des sciences morales et politiques. Je vous
« préviens sérieusement que je ne veux point en être,
« d'abord parce que ce sera une pure niaiserie; ensuite,
« parce qu'il me paraît qu'on l'élèvera sur des fonde-
« ments conventionnels et révolutionnaires. Je tiens à
« honneur d'être de l'Académie française. Cet honneur
« me suffit.

« Au revoir, mon cher ami ; nous causerons ample-
« ment au coin du feu. Je suis tout à vous.

« Royer-Collard. »

Les préventions de M. Royer-Collard ne se sont pas vérifiées. L'Académie, à laquelle il ne croyait point, a réussi, et elle vit depuis plus de soixante ans ; il traitait bien rudement son avenir. Il y a quelque appparence que M. Cousin connaissait les dédains de son maître : et c'est là sans doute pourquoi il ne l'avait pas averti, puisque ce sont les journaux qui en apportaient la première nouvelle à M. Royer. Ce refus a dû être amer à M. Cousin; et contraint de le subir, il conservait toujours quelque sorte d'espérance. Il recommença ses instances plus tard, peut-être à l'occasion de la mort de Rœderer. Ses secondes prières ne furent pas exaucées plus que les autres ; et M. Royer-Collard resta uniquement de l'Académie française. Il eût été un honneur et

une lumière pour l'Académie des sciences morales et politiques. Mais il se peut aussi qu'il ait, par délicatesse, voulu laisser le premier rôle de philosophe à son disciple, dont il a toujours rehaussé le mérite.

Châteauvieux, 24 août 1837.

« Votre lettre, mon cher ami, m'a fait un très « grand plaisir. Je vous en remercie. Je vais tout de « suite à ce qui me regarde. Je suis reconnaissant du « désir que vous avez, et que vous exprimez si obli- « geamment, de m'associer à votre Académie ; mais en « supposant que j'aie eu tort de m'éloigner quand elle « a été formée, c'est un tort sur lequel je ne dois pas « revenir ; ce serait arriver trop tard. Je ne m'arrête « cependant pas à cette considération, dans laquelle il y « aurait plus de place à l'amour-propre que je ne veux « lui en faire. Je suis, mon cher ami, au bout de ma « carrière : je suis mort : un signe de vie serait un « mensonge. Quoique ma pensée soit encore souvent « errante, surtout ici, dans cette philosophie qui est « aujourd'hui votre domaine, elle en a été trop dis- « traite et trop longtemps, et elle est encore trop pré- « occupée d'autres objets et d'autres études, pour que « ma présence vous fût utile, et que j'en retirasse « moi-même quelque avantage. Laissez-moi donc à « mon repos. Je ne veux rien de nouveau dans ma « vie, rien commencer. Je reste à la Chambre, parce « que j'y suis, et que s'il revient une loi de non-révé- « lation, je veux y être. Ainsi, mon cher ami, le ser-

« vice que je vous demande, c'est qu'il ne soit pas
« question de moi. Vous n'avez pas grand'peine à me
« le rendre : car mon nom ne peut être prononcé là que
« par vous. Il suffira que vous ne le prononciez pas.

« J'aperçois d'ici toutes choses comme vous les
« voyez de vos yeux. Il faudrait, comme vous le dites,
« être un enfant pour s'étonner. Grâce à mes 60 lieues,
« je suis sans rapports avec ceux qui gouvernent. Je
« crois depuis longtemps à la dissolution, parce qu'elle
« est inévitable, quoi qu'il arrive d'ailleurs. Mais je ne
« m'attends pas qu'elle renouvelle la face de la terre.
« La France d'aujourd'hui n'a pas plusieurs Cham-
« bres : elle n'en a qu'une, qui sera la même, quoique
« les hommes ne soient peut-être pas les mêmes. Il
« faut des événements pour ranimer un esprit public
« éteint, et réaliser le gouvernement représentatif dans
« un pays qui n'en a, ni l'intelligence, ni les mœurs,
« quoiqu'il en ait le besoin.

« J'entends parler de Thiers comme vous en parlez.
« Vous savez mon goût pour lui : il n'est point
« aveugle ; mais il est très vif. Il me semble qu'il
« entre de lui-même dans les voies de l'honnête et du
« grand. S'il y persévère, il s'élèvera très haut. Les
« hommes de cette trempe ne doivent rien qu'à eux-
« mêmes : c'est son heureuse nature qui l'inspire : il
« a encore des épreuves à subir, des victoires à rem-
« porter. Je ne souhaite pas qu'il soit appelé si tôt aux
« affaires.

« J'attends ma fille, dans les premiers jours de sep-

« tembre ; elle m'apportera votre Hollande. Je lis avec « plaisir et profit tout ce que vous écrivez. Je regrette « Laromiguière, quoiqu'il ne m'ait pas pardonné le « chagrin que je lui ai fait, il y a vingt-cinq ans ; Cujus « pars magna fuisti.

« Adieu, mon cher ami, ménagez-vous : conservez-« vous : je compte sur votre amitié, et je suis sûr que « vous comptez sur la mienne.

« Royer-Collard. »

On conçoit qu'en 1837 M. Royer-Collard fût dans un état d'esprit fort pénible. Non seulement il avait vu périr la forme du gouvernement qu'il croyait la meilleure, bien qu'on eût été fort ingrat envers lui ; mais de plus, le spectacle qui se déroulait, depuis sept ans, sous ses yeux attristés, ne pouvait qu'augmenter ses craintes. A la hauteur où il plaçait la Légitimité, telle qu'il la comprenait, tout devait lui sembler mesquin ; et les évènements qui suivirent, jusqu'à sa mort, ne pouvaient pas le rassurer. Ce que son patriotisme et sa sagesse redoutaient pour la France, c'étaient les excès de la démocratie : et il devait en coûter beaucoup à son grand cœur de constater la décadence. Ce qu'il dit de l'avenir de M. Thiers est une heureuse prophétie, qui s'est accomplie, même au delà de ce que M. Royer-Collard pouvait prévoir. Cependant, l'histoire du Consulat et de l'Empire n'avait pas encore paru : et à 33 ans de distance, qui pouvait deviner 1870 et la troisième République ? Quant à l'incident de Laromiguière, auquel il

est fait allusion, il doit remonter à 1815 ; et, d'après la citation latine, il semble que M. Royer-Collard avait dû soutenir M. Cousin, contre quelque autre concurent que Laromiguière préférait à ce jeune homme, sortant à peine de l'École normale, pour suppléer un tel maître.

L'Académie des sciences morales et politiques une fois créée, M. Cousin appliquait tout son zèle à y réaliser les principes qui devaient faire son utilité et sa gloire. Dans la section de philosophie, il était le maître, de l'aveu de ses collègues, tous beaucoup plus âgés que lui. Dès 1833, il se hâtait d'ouvrir un concours sur la question de la Métaphysique d'Aristote. Il en fut le rapporteur en 1835 (4 et 15 avril). Il exposait tout au long l'importance de l'ouvrage du philosophe grec : et vantait le mérite des deux concurrents, entre lesquels se partageait le prix, M. Félix Ravaisson, et M. Michelet, de Berlin. Cette même année, il faisait mettre au concours la Logique d'Aristote, et en 1837, le prix était attribué à M. Barthélemy-Saint Hilaire.

Tels furent les débuts de la section de philosophie, sous la direction toute nouvelle qu'elle recevait. Jamais l'ancienne Classe n'aurait songé à de pareils projets. On ignorait alors, et même, on méprisait, la philosophie grecque : la Métaphysique d'Aristote était comme un épouvantail dont personne n'osait approcher. M. Cousin n'éprouvait pas cet effroi, et il remontait sans hésiter aux sources de la science. Cette initiative était neuve pour la France ; mais, en Allemagne, ces fécondes études de

l'Antiquité étaient pratiquées avec une constance qui remontait déjà assez haut. En 1817, M. Cousin avait pu s'en convaincre dans son excursion. Schleiermacher, Becker, Brandis, Hegel même, lui fournissaient des exemples instructifs. L'Académie de Berlin avait pu, dès 1831, faire paraître une édition d'Aristote plus complète et plus correcte que toutes les précédentes. M. Cousin personnellement était entré dans cette voie par son édition de Proclus, en 1820. Mais introduire officiellement ces inovations à l'Institut, c'était une hardiesse que le succès seul pouvait faire accepter. Ce succès fut entier : et la philosophie grecque devint un vaste champ de recherches historiques, à la Faculté des Lettres, à l'École normale, comme à l'Académie des sciences morales et politiques.

A ces deux premiers concours, en succédèrent d'autres d'un intérêt plus actuel : La philosophie allemande, le Cartésianisme, l'École d'Alexandrie, la Scholastique, la Morale et la Politique d'Aristote, Saint Thomas, Leibniz, Malebranche, Kant, etc., etc. Puis, à côté de l'histoire, des questions de pure théorie : La certitude, la théodicée, la psychologie, le sommeil, etc. Pour tous ces concours, l'impulsion venait de M. Cousin ; et il sut inculquer de telles habitudes à ses confrères et à ses élèves, que, depuis soixante années, les travaux ne se sont pas un instant ralentis. Les ouvrages couronnés ont été nombreux ; et s'ils ont honoré les auteurs, ils contribuèrent aussi à répandre l'autorité de l'Académie, qui les avait provoqués.

Ce n'était pas tout. Afin d'encourager les travaux faits dans le même sens, mais hors de l'Académie, M. Cousin lui présentait les ouvrages dignes de son attention : et il accompagnait cet hommage d'explications qui la justifiaient. C'est ainsi qu'il appuyait de sa recommandation les livres de savants étrangers comme MM. Van Heusde et Galuppi, et ceux de jeunes savants français, le Spinosa de Saisset, la Kabbale de Franck, le Saint Augustin de Bersot, le Jordano Bruno de Bartholmès, la Morale sociale d'Adolphe Garnier, le traité du Ciel d'Aristote, faisant partie de la traduction générale, etc., etc. C'était seconder puissamment les jeunes professeurs, qui s'efforçaient de suivre les traces du maître, en même temps que c'était leur entr'ouvrir les portes de l'Institut. Dans ce mouvement général, M. Cousin se faisait une large part individuelle, en lisant à l'Académie des fragments de ses écrits avant la publication, sur Kant, sur Domat, sur le Père André, sur Laromiguière, sur Adam Smith, sur la philosophie morale au XVIIIe siècle, etc. Enfin, il se mêlait, avec sa verve infatigable, à bon nombre de discussions qui surgissaient à l'improviste dans le sein de l'Académie, par exemple, sur le Concordat, sur l'enseignement professionnel, sur l'avocat des pauvres en Piémont, sur les Frères des écoles chrétiennes dans les maisons de détention, sur l'enseignement de l'économie politique, sur les banques, sur les classes ouvrières en 1850, sur le paupérisme des Flandres, sur les échanges internationaux, sur le musée d'art et d'industrie à Lyon, sur les Juifs algériens, etc.

Quelle étendue d'intelligence, quelle information sur toutes les questions sociales, quelle souplesse d'attention, et quelle vigueur, ne fallait-il pas, pour se prononnoncer sur tant de sujets différents ?

En 1840, M. Cousin, ministre de l'Instruction publique, dans le cabinet de M. Thiers, demandait à l'Académie de faire un rapport sur l'état et les progrès des sciences morales et politiques, depuis 1789 jusqu'à la fin de l'année 1832. L'article 3 de l'ordonnance royale donnait 2 ans à l'Académie pour présenter ce tableau par une députation au Roi. On se rappelle qu'en 1808, Napoléon avait décerné les prix décennaux, sur la proposition de Cuvier, Delambre, Chénier, Dacier, Lebreton. Mais comme la Classe des sciences morales et politiques avait été supprimée en 1803, elle ne parut point dans cette solennité. Peut-être n'en brillait-elle que davantage, comme Tacite aurait pu le dire ; mais c'était une grave lacune, que M. Cousin tenait à combler. Par suite de diverses circonstances, l'Académie n'a pas répondu à l'appel qui lui était adressé. Elle nomma bien les rapporteurs pour ses cinq sections, MM. Cousin, tout ministre qu'il était, Alexis de Tocqueville, Dupin et Bérenger, Rossi, Mignet : mais elle n'alla pas plus loin : et l'intéressant tableau qu'elle devait tracer n'a jamais été entrepris. Pendant le second Empire, des essais ont été tentés, sous l'inspiration du Gouvernement : mais cette pâle imitation des prix décennaux n'a été qu'une ombre bientôt oubliée.

M. Mignet, qui était secrétaire perpétuel depuis 1837,

et qui a pu à bon droit être considéré comme l'âme de l'Académie pendant 50 ans, remerciait officiellement le Ministre, au nom de la Compagnie : son cœur d'académicien et d'ami dut battre du plus sérieux plaisir quand il alla porter des remerciements et des félicitations à un confrère qui les méritait si bien.

Paris, 28 mars 1840.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques.

« Monsieur le Ministre et cher confrère,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur « de m'adresser le 26 mars, ainsi que les ampliations « du Rapport au Roi et de l'Ordonnance royale du « 22 mars, qui y étaient jointes. J'en ai donné con- « naissance dans la séance de ce jour à l'Académie des « sciences morales et politiques, qui n'a pas appris « sans un vif sentiment de satisfaction et de juste or- « gueil, la haute importance que le gouvernement du « Roi attache à ses travaux. La mission qui lui a été « prescrite par l'Ordonnance du 22 mars, rendue sur « votre proposition, de tracer un tableau général de « l'état et des progrès des sciences morales et poli- « tiques depuis 1789 jusqu'à la fin de l'année 1832, « époque de son rétablissement, lui a paru devoir être « aussi utile à la culture et à l'avancement de ces « sciences que glorieuse pour elle-même. L'Académie « s'associe donc avec empressement, avec zèle, à la « grande pensée dont l'exécution lui est confiée et

« qu'elle réalisera conformément au vœu du Rapport
« et aux dispositions de l'Ordonnance du 22 mars. Elle
« a décidé que l'expression unanime de ses remercie-
« ments et de sa reconnaissance serait transmise au
« gouvernement du Roi, et au Ministre, qu'elle était heu-
« reuse de compter parmi ses membres, et qui venait
« de donner une preuve de sa libérale sollicitude pour
« elle et pour la science.

« Je me félicite d'être l'organe de ses sentiments,
« et vous prie, Monsieur le Ministre et cher confrère,
« d'agréer l'hommage de ma haute considération et de
« mon sincère attachement.

« Mignet. »

A l'époque de cette ordonnance, il y avait près de vingt années que M. Cousin était lié de la plus tendre affection avec M. Mignet : il l'avait connu dès son arrivée à Paris, quand M. Mignet y vint recevoir le prix de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour son mémoire sur les Institutions de Saint Louis. Sous la Restauration, M. Mignet, qui s'était fait connaître par son Histoire de la Révolution française (1824), avait pris une part fort active à la politique ; il appartenait au parti libéral, et il écrivait dans le Courrier français, avant d'écrire dans le National de 1830. Il avait même été poursuivi et condamné pour des articles que la censure de ces déplorables temps avait jugés par trop vifs. Après 1830, il était nommé directeur des archives du ministère des Affaires étrangères, où il put

se livrer sans réserve à ses goûts et à ses travaux historiques. Dans cet asile, sa sagesse avait résisté aux offres les plus séduisantes : et devenu secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, il consacrait à son service les qualités utiles et aimables d'une forte intelligence, et d'un commerce charmant et sûr.

M. Cousin, deux ans avant sa mort, et peut-être en prévision d'une fin inopinée, fondait à l'Académie des sciences morales et politiques, un prix qui devait être distribué tous les trois ans, et de la valeur de trois mille francs. Quel devait être l'objet spécial de cette fondation? Parmi toutes les occupations philosophiques qui avaient ravi son intelligence et l'avaient grandie, à laquelle s'était-il le plus attaché? Quelle étude lui paraissait la plus féconde et la plus propre à entretenir l'érudition des futurs philosophes? On se rappelait qu'en 1830, libre, après la Révolution, de choisir la chaire qui lui convenait le mieux à la Faculté des Lettres de Paris, il s'était arrêté à la chaire de l'Histoire de la philosophie ancienne. On ne fut donc pas étonné quand ce fut à cette philosophie qu'il donna la préférence. Les deux seuls noms de Platon et d'Aristote suffiraient, sans parler de Socrate et de bien d'autres, qui, de Thalès à Proclus, ont agité tant de problèmes, pendant un espace de douze cents ans. Les annales de l'esprit humain ont-elles jamais offert rien de semblable, et renouvelé ce prodige? La philosophie grecque n'a-elle pas eu ce privilège de s'être développée toujours, avec la plus entière indépendance, sans être entravée par des pouvoirs ri-

vaux? La liberté, dans ce suprême domaine de la pensée, a-t-elle été plus stérile que dans le domaine de la poésie, des sciences, de l'histoire, des lettres et des arts? Il n'y a pas d'étude supérieure à celle-là.

Sorbonne, 15 avril 1865.

« Monsieur le secrétaire perpétuel,

« Je viens vous prier de soumettre et de faire agréer « à l'Académie des sciences morales et politiques une « humble donation, destinée à fonder un prix triennal, « en faveur d'une des études que l'Académie a le plus « encouragées, celle de la philosophie ancienne.

« Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance de « cette étude. La philosophie grecque est la base et « même la clef de l'histoire entière de la philosophie, « tous les systèmes que portera plus tard l'esprit humain « s'y trouvant déjà et avec un incomparable éclat. Qui- « conque ignore Platon et Aristote doit renoncer à « comprendre le développement successif de la philoso- « phie pendant le Moyen-âge et dans les temps mo- « dernes. De plus, la sérieuse connaissance des doctrines « de l'Antiquité exige des efforts de critique qui sont « un puissant et second apprentissage de patience, « d'attention, d'exactitude. Enfin, l'histoire de la philoso- « phie ancienne est un champ inépuisable : les siècles le « renouvellent sans cesse, et par des découvertes qui sont « loin d'être arrivées à leur terme, et surtout par les « vues diverses qu'ils apportent dans cette grande étude. « Stanley et Brucker n'ont fait qu'ouvrir la route : et

« nos deux illustres confrères, Ritter et Brandis, ne l'ont
« point fermée. J'ai tâché d'y tracer un sillon : et je
« souhaite que notre chère Académie continue mon
« œuvre après moi.

« Agréez, Monsieur le secrétaire perpétuel, la nou-
« velle assurance de mon respect et de ma vieille
« amitié.

« V. C. »

M. Mignet répondait au nom de l'Académie :

Institut impérial de France,

Académie des sciences morales et politiques.

Paris, le 24 Avril 1865.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie.

« Mon cher et très honoré confrère,

« J'ai communiqué à l'Académie, dans sa séance du
« 22 avril, la lettre que vous m'avez adressée, comme à
« son secrétaire perpétuel, et dans laquelle vous offrez de
« fonder un prix de 3,000 francs, à décerner au meilleur
« mémoire sur un point d'histoire de philosophie
« ancienne, mis au concours par elle tous les ans. J'ai
« lu ensuite à l'Académie l'acte de donation de la somme
« dont vous disposez en sa faveur, et qui doit être con-
« sacrée à la fondation de ce prix triennal.

« L'Académie n'a pas appris, sans en éprouver une
« grande satisfaction, cet acte de libéralité dû à l'un de
« ses membres les plus anciens, les plus illustres, les
« plus attachés à son esprit, les plus zélés pour son

« service. Acceptant avec empressement une fondation
« aussi utile à l'étude perpétuée et approfondie de
« l'histoire de la philosophie ancienne, aux progrès de
« laquelle vous avez tant contribué vous-même, elle a
« chargé son secrétaire perpétuel de vous transmettre
« la vive et unanime expression de ses remerciements
« et de sa gratitude. Elle a décidé que le prix de
« 3.000 francs, qui serait décerné tous les trois ans,
« conformément à votre pensée, sur une question pro-
« posée par la section de philosophie, recevrait la
« dénomination de prix Victor Cousin. Elle a décidé
« en outre que toutes diligences seraient faites auprès
« du Gouvernement pour obtenir d'être promptement
« autorisée à accepter votre donation. Aussitôt que
« cette autorisation aura été accordée, l'Académie,
« prenant possession régulière du don que vous lui avez
« fait, pourra, selon votre vœu et avec votre habile
« assistance, choisir et mettre immédiatement au con-
« cours une question d'histoire de philosophie ancienne.

« Agréez, mon cher et illustre confrère, l'assurance de
« ma haute considération, de mon sincère dévouement
« et de ma vieille amitié.

« MIGNET. »

Depuis 1865, le prix Cousin a été décerné huit fois : Socrate (1866), Pythagore (1870), Psychologie d'Aristote (1873), Stoïcisme (1877-1884), Origène (1881), Scepticisme grec (1884), Dialogues de Platon (1887), Philosophie de la nature chez les Anciens (1890), Atomisme (1893).

Le Ministre de l'Instruction publique, M. Duruy, s'associant à ces sentiments, se hâtait de donner l'approbation officielle à la décision académique, et il écrivait à M. Cousin :

Paris, le 18 Mai 1865.

« Monsieur, je viens de recevoir la lettre par laquelle « l'Académie des sciences morales et politiques m'in- « forme qu'elle a accepté l'offre que vous avez bien « voulu lui faire, d'une somme destinée à fonder un prix « triennal de trois mille francs, pour être décerné au « meilleur mémoire sur une question d'histoire de « philosophie ancienne, mise au concours par l'Acadé- « mie.

« Veuillez me permettre, Monsieur, de joindre les « remerciements du Ministre de l'Instruction publique « à ceux de la savante Compagnie, qui a déjà si juste- « ment apprécié votre généreuse donation, et l'heureuse « influence qu'elle peut avoir sur le progrès des études « philosophiques.

« Aux services éminents que votre enseignement et « vos écrits ont rendus pendant si longtemps à ces « études, s'ajoutera, grâce à cet acte de libéralité éclai- « rée, un nouveau mérite, celui de les seconder et de « les encourager encore dans l'avenir.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération « la plus distinguée.

« Le Ministre de l'Instruction publique.

« V. Duruy. »

A Monsieur Cousin, membre de l'Institut.

Sous la Restauration, contre un pouvoir ennemi, sous la monarchie de Juillet, contre un pouvoir aveugle, M. Cousin avait défendu l'Université. La Chambre des Pairs retentissait encore de cette apologie irréfutable, quand l'ordonnance de 1845 vint porter un coup fatal à la constitution universitaire. La Révolution de 1848 avait redoublé les blessures. Il semblait que le mal ne pouvait pas être aggravé. C'était une erreur : et sous la seconde République, l'Université était réservée à des épreuves qui menaceraient son existence, et d'où elle ne sortirait que profondément mutilée, si elle pouvait sur vivre. A qui devait être confiée cette exécution ? A M. le vicomte de Falloux, ancien député de 1846. Membre de la Constituante, il y avait montré un louable courage contre les ateliers nationaux. Mais il était connu dès longtemps par des ouvrages où il s'était posé comme le partisan fanatique de l'ancien régime et de l'Église. Ami de M. de Montalembert, en même temps que de M. de Persigny, l'inspirateur du Prince Président, il avait contre l'Université des rancunes implacables, et il n'en devint le chef que pour la renverser. Sous des formes élégantes et polies, il cachait un caractère indomptable, qui prétendait dominer et le Prince, dont il consentait à être le ministre, et même le comte de Chambord, à qui sa foi monarchique aurait dû le soumettre. L'Université ne pouvait pas avoir d'adversaire plus redoutable. Il dut se contenir, tout en préparant ses armes, sous la Constituante ; mais dès que la Législative fut réunie, il commença la guerre,

qu'il devait pousser énergiquement jusqu'aux dernières extrémités. Le 4 janvier 1849, il avait formé deux Commissions extra-parlementaires, qui se fondirent bientôt en une seule sous la présidence de M. Thiers, pour étudier les projets qu'il devait faire voter. Il composa ces Commissions fort habilement d'hommes politiques, parmi lesquels, avec M. Thiers, étaient quelques membres de l'Université, de magistrats et d'administrateurs. Il les avait choisis avec le plus habile discernement; et sous les apparences de l'impartialité, il s'était assuré, par une adresse consommée, l'accomplissement de ses desseins, arrêtés dès longtemps. En lui prêtant l'intention de détruire le grand corps dont il était le chef, on ne le calomnie pas: et nous serions, pour notre part, bien au regret de faire tort à sa mémoire. Mais s'il a été lui-même trop prudent pour avouer son but secret, ses collaborateurs ont été plus francs que lui: et le plus docile instrument de ses résolutions, Mgr Dupanloup, ne s'en est pas caché. Dans l'impétuosité de son tempérament et de son zèle, il a tout dit, non pas sur ce que le ministre et ses complices voulaient faire, mais sur ce qu'ils ont fait dans la loi de 1850 : « C'est contre le mono-
« pole universitaire, a-t-il écrit, et contre l'Université
« que cette loi a été faite. Toutes les grandes réformes
« opérées par le projet de loi, et qui doivent, avant peu
« d'années, changer profondément la face de la France,
« ont été des conquêtes laborieuses: L'affranchissement
« des petits séminaires, l'admission des congrégations
« religieuses non reconnues par l'État, et des Jésuites

« expressément nommés, l'abolition des grades, la « destruction de l'École normale, la réforme radicale « de l'Instruction primaire, la dislocation profonde et « irrémédiable de la hiérarchie universitaire, la liberté « des pensionnats primaires et de l'enseignement charitable, enfin la grande place réservée à NN. SS. les « évêques dans les conseils de l'Instruction publique, « etc., etc. » En présence de ces aveux, en entendant ces explosions de triomphe et de haine, le doute n'est pas permis. Il est avéré que M. le vicomte de Falloux et la Commission, dans sa majorité, voulaient uniquement ruiner l'Université, de manière qu'elle ne pût pas renaître. L'événement a déjoué ces tristes calculs ; mais on ne saurait les nier, malgré des protestations hypocrites. M. Guizot ne s'y trompa point ; et bien qu'en 1844, il eût laissé faire bien des fautes à son gouvernement, il a jugé la loi de 1850 d'un mot décisif : « C'est un temps d'arrêt dans la lutte ; ce n'est pas la « paix. » La suite a prouvé la justesse de cette sentence : la loi de 1850 a été une des causes de la réaction qui a éclaté plus tard, et qui sévit encore contre le clergé. Il abusait de sa victoire en 1850 ; on a abusé de sa défaite, sans s'apercevoir qu'on l'imitait dans ses excès. De notre temps, la persécution continue, en dépit des avances faites par la Papauté à la troisième République. En attendant, la patrie ne souffre pas moins du règne des Jacobins qu'elle ne craignait de souffrir du règne des Cléricaux. Il n'y a, ni de part, ni d'autre, aucune modération ; et la tolérance mutuelle, qui seule est la solu-

tion sage, n'est pas entrée dans les esprits. Il faudra bien cependant qu'elle finisse par y pénétrer.

M. Cousin avait consenti à entrer dans la Commission de 1849 : nous croyons qu'il fit bien, quoiqu'il dût y être en minorité. S'il devait y être vaincu, il aurait du moins fait entendre sa voix. L'Université menacée ne pouvait pas avoir de défenseur plus ferme, ni plus éloquent. Il se devait à lui-même de rester fidèle, dans ce danger suprême, aux convictions de toute sa vie, à sa reconnaissance envers l'Université, à son patriotisme, plus éclairé que celui de ses adversaires. Nous n'avons pas les procès-verbaux de la Commission extra-parlementaire : mais ils ont été confiés en 1878 à M. H. de Lacombe, ancien membre de l'Assemblée nationale ; et sans avoir eu la permission de les publier, M. Lacombe a pu donner un résumé de ce qu'ils contiennent. Cette analyse exacte suffit à faire voir quelles discussions violentes ont eu lieu. M. Cousin, aidé de M. Dubois, de la Loire-Inférieure, supporta tout le poids de la bataille, et quelquefois elle fut bien rude. La Commission des 26 membres s'occupa d'abord de l'Instruction primaire, pour la remettre entièrement au clergé. C'était l'opinion de M. Thiers, qui croyait que la société ne pouvait être sauvée qu'à ce prix. M. Cousin faisait des concessions, qu'il avait indiquées lui-même en 1844 : et il accordait au curé, pour chaque commune, une place de droit dans les jurys d'examen et dans les comités de surveillance. Il mettait le curé et le maire presque sur le même pied : et dans son équité,

il voulait bien que le clergé fût dans l'Université ; mais il ne voulait pas que l'Université fût dans le clergé. M. Thiers, au contraire, soutenait que l'intérêt social exigeait que l'Instruction primaire fût aux mains de l'Église. Entre des intentions si différentes, la conciliation était impossible ; et la controverse s'animant de plus en plus, M. Cousin, n'arrivant pas à ramener M. Thiers. s'écria : « Je concéderai tout, puisque vous « avez la majorité ; mais je demande à ne rien signer... » « Si vous décrétez la liberté absolue et sans règles, ne « vous étonnez pas du résultat. » Mais ce fut surtout à propos du Conseil départemental omnipotent que M. Cousin s'emporta, prêt à lutter contre le ministre et M. Thiers réunis : « C'est odieux, s'écriait-il encore ; « je serai l'adversaire infatigable de votre projet de loi. « J'aime mieux périr les armes à la main, que de céder « lâchement. » M. Thiers, plus froid que M. Cousin, déclarait ne rien comprendre à cette indignation, qu'il traitait de « fantasmagorie de circonstance » ; et il soutenait les 86 recteurs et le Conseil départemental. M. Cousin reprochait, de son côté, à M. Thiers « de « soutenir une cause qui n'était pas la sienne. »

On voit par ces quelques extraits des procès-verbaux à quel diapason était monté le dissentiment. Mais comme M. Cousin sentait peut-être que tant de violence était peu convenable, le lendemain il se résignait à laisser passer les 86 recteurs et le Conseil départemental.

La lutte fut moins pénible pour l'Instruction secondaire ; et M. Thiers fut à peu près d'accord avec M. Cou-

sin pour défendre les droits de l'État, « qu'il mettait au-« dessus de tout ». Sur ce terrain, ce n'était plus M. Cousin qu'il rencontrait, c'était l'abbé Dupanloup, qui au fond prétendait soumettre l'État à l'Église. Néanmoins, l'accord se fit, Dieu sait dans quelle mesure : et la loi sortie de la Commission fut votée par la Législative. Heureusement pour M. Cousin, il n'était pas membre de l'Assemblée ; mais s'il en eût fait partie, il y aurait répété son rôle héroïque de 1844, sans plus de succès, ni de découragement. Quant à celui qu'il joua dans la Commission de M. Falloux, on le voit clairement par le peu qu'en a pu dire M. H. de Lacombe ; mais les procès-verbaux complets conservent une trace ineffaçable et authentique.

Chose assez étrange! Après ces débats, où assistait M. de Falloux, et qu'il pouvait apprécier, quand il ne les dirigeait pas, il demanda, quelques mois après, à M. Cousin de faire partie d'une Commission chargée de l'enseignement supérieur, comme la précédente avait été chargée des deux degrés subalternes de l'enseignement public. Pour un homme du monde, c'était manquer de tact : et quand une première fois on a suscité de telles répugnances, on ne revient pas à la charge. Nous ne savons pas comment M. Cousin répondit à l'invitation suivante :

République Française.

Paris, le 14 Juillet 1849.

« Monsieur le Conseiller, j'ai l'honneur de vous

« annoncer que je viens de constituer une Commission,
« destinée à préparer un projet de loi sur l'enseignement
« supérieur. Je n'ai point hésité, Monsieur le Conseiller,
« à vous désigner comme membre de cette Commission,
« et je ne doute point que vos lumières et votre expé-
« rience ne contribuent puissamment à une heureuse
« solution des graves questions dont elle aura à s'occu-
« per. Votre concours, sur lequel j'ai dû compter, sera,
« dans cette circonstance, une preuve nouvelle de
« votre dévouement aux intérêts de la science et de la
« société.

« Vous serez ultérieurement informé du jour de la
« première réunion de la Commission.

« Recevez, Monsieur le Conseiller, l'assurance de ma
« considération la plus distinguée.

« Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

« Falloux. »

« P. S. La Commission se réunira mardi prochain,
« 17 de ce mois, à deux heures, au Ministère, salle du
« Conseil. M. Cousin est prié de vouloir bien assister
« à cette réunion. »

M. Cousin, Conseiller de l'Université.

Ce projet qui devait être aussi fatal à l'enseignement supérieur que l'autre à l'Instruction primaire et à l'Instruction secondaire, ne fut pas réalisé pour le moment; et le clergé attendit quinze années encore que l'Assemblée nationale essayât de lui confier l'enseignement supérieur, comme en 1850 on lui avait remis les deux

autres. On sait d'ailleurs que ce dernier triomphe fut de courte durée. La collation des grades, arrachée à l'État, lui fut rendue quelques années plus tard : c'est un droit régalien. Mais dans cet intervalle de vingt ans, le second Empire était intervenu ; et pendant tout ce funeste règne, l'Église avait dû se résigner à l'abaissement et à la honte commune. Quelques-uns de ses défenseurs les plus dévoués, comme M. de Montalembert, avaient senti l'humiliation. Mais quand survinrent les désastres de 1870, le clergé, malgré d'honorables repentirs, n'était pas en mesure de soutenir ses prétentions contre l'Université. Si cette grande institution nationale a pu reprendre vie quelque temps, elle est désormais encore plus menacée par le fanatisme démagogique qu'elle ne l'était par le fanatisme clérical. M. Cousin, du moins, n'aura pas assisté à cette calamité nationale ; il a fait tout ce qu'il a dépendu de lui pour la conjurer. On l'a peu écouté, sous la Monarchie de Juillet. L'Empire ne lui a pas prêté un oreille plus sympathique. La troisième République, s'il l'avait vue, l'aurait-elle mieux compris ? Nous le souhaitons pour elle : mais la réalité présente nous force de croire que notre vœu est parfaitement vain.

LA POLITIQUE.

En 1851, M. Cousin publiait le recueil de ses discours politiques ; et avec une modestie vraie, mais

exagérée, il s'excusait presque de ce retour sur un passé qui semblait évanoui pour jamais. Il craignait de paraître céder à l'amour-propre, bien qu'il ne cherchât qu'à se rendre compte à lui-même des opinions qu'il avait portées « dans ce qu'il osait à peine appeler sa « carrière politique. » Selon nous, il a bien fait de rassembler ces souvenirs. La politique a tenu trop de place dans sa vie, pour qu'on puisse la passer sous silence : un esprit de la trempe du sien ne pouvait oublier les devoirs qui s'imposent à tout bon citoyen, et surtout à un législateur. Nommé à la Chambres des Pairs, sans avoir ambitionné cette dignité, il parla dans presque toutes les sessions de 1832 à 1848, sur les sujets les plus divers. Tantôt c'était l'abrogation de la loi de 1816, relative à la célébration du dimanche, tantôt les lois de septembre, la nature de la propriété des mines, l'état-major de l'armée, la réforme électorale, la propriété littéraire, la Légion d'honneur, le Conseil d'État, le travail des enfants dans les manufactures, les fortifications de Paris, le maintien de notre organisation militaire, les dessins et les modèles de fabrique : dans la session de 1848, la nécessité des réformes, etc., etc. Il avait parlé aussi sur les affaires étrangères, soit à propos de l'Espagne, soit à propos de l'Italie. Dans toutes ces questions, où un professeur de philosophie pouvait être mal à l'aise, il avait fait preuve de l'esprit le plus pratique et le plus juste. La Chambre des Pairs avait retrouvé plusieurs fois en lui l'éloquence de 1828 et de 1844, appliquée à des sujets qui ne la compor-

taient guère, mais qu'elle ne déparait pas. Ce n'est pas du reste à son intervention dans les débats législatifs que nous avons à nous arrêter, c'est uniquement aux principes de ses opinions politiques que nous nous intéressons.

M. Cousin a vu cinq Gouvernements se succéder dans son pays. Un intervalle de moins de cinquante ans a suffi. De 1814 à 1851, deux Empires, la Légitimité, la Monarchie libérale, et la seconde République. C'est un douloureux spectacle pour tout esprit un peu réfléchi ; mais c'est surtout une mobilité qui peut troubler les consciences. M. Cousin a cherché, pour sa part, à affermir la sienne contre les illusions qui ont la foule pour complice. En remontant aux principes, comme devait le faire un philosophe, il y trouvait un appui inébranlable. N'ayant jamais éprouvé les aveuglements de l'intérêt personnel, il pouvait se flatter de rester fidèle autant que qui que ce fût à la raison et à la vérité. Dans un morceau plein de sagesse et d'équité, il a jugé tous les régimes qu'a traversés la France dans le XIXe siècle. (VIe série, 1er avril 1851). L'impartiale histoire devra consulter de si hautes appréciations : et il y aura pour elle peu de témoignagnes qui vaillent celui-là. Les événements n'ont pas justifié toutes ses prévisions. Mais, qui est infaillible ? Et ces puissantes intelligences n'ont-elles pas chance de se tromper moins que les autres, quand elles sont désintéressées comme la sienne ? Quelles ont donc été ses convictions ? Quelle est la valeur des jugements qu'il a prononcés ?

Il s'est tout d'abord déclaré le partisan résolu de la Révolution de 1789. Il était né en quelque sorte avec elle. Dans son enfance, il avait assisté à ses fêtes ; il avait entendu les éloges funèbres de ses héros, Marceau, Hoche, Kléber, Desaix ; il avait assisté aux revues du Premier Consul, qu'il devait revoir pour la dernière fois en Empereur, sur la terrasse de l'Élysée, à la fin des Cent-jours. « Mais son « instinct patriotique ne s'était pas laissé, un mo- « ment, surprendre à l'éclat d'une dictature mili- « taire, qu'il ne comprenait pas. » Dès 1812, il était suspect dans l'Université ; et il ne se cachait pas de son aversion pour le despotisme, fût-il celui du génie. Il donne pleinement raison à la Révolution contre l'ancien régime. Il est vrai que la Révolution a fait couler des torrents de sang : elle a commis bien des crimes. Mais elle a renouvelé et perfectionné les rapports des hommes, dans la famille, dans toutes les transactions de la vie ordinaire, dans le commerce, dans l'industrie, dans l'armée, dans l'éducation, dans la justice, dans l'Église, dans la commune, dans le département, dans l'État. Ce sont-là des biens immenses qu'on lui doit, et dont ses fils ingrats jouissent sans se douter de sa beauté et de sa grandeur. Nous les méconnaissons trop souvent ; mais l'Europe entière cherche, autant qu'elle le peut, à nous imiter, en tout ce qui regarde la justice et la charité sociales. Le principe de la souveraineté nationale est le symbole le plus éclatant de la Révolution, qui a émancipé l'individu, et qui s'efforce sans

cesse de diminuer l'ignorance, la misère et le vice, dans la société nouvelle qu'elle a inaugurée. En un mot, la « Révolution française s'est proposé de tirer la « morale des livres des philosophes et de la transporter « du gouvernement des individus à celui des so- « ciétés. »

Cette déclaration amène M. Cousin à s'expliquer sur la conduite imposée aux Gouvernements, depuis la Révolution française, sur les maximes qu'ils doivent suivre et sur les causes qui les soutiennent, ou qui les précipitent ; si l'on gouverne bien, on dure ; si l'on gouverne mal, on tombe. Il défend la France d'être mobile, accusation si injustement portée contre elle. Ce n'est pas elle qui a renversé ses Gouvernements ; ce sont eux qui se sont renversés eux-mêmes. L'histoire des cinquante dernières années (1800-1851), suffit à montrer la longanimité de la France, et à la venger de ses calomniateurs. M. Cousin rappelle, avec impartialité, la sagesse du Consulat et les fautes de l'Empire : il insiste sévèrement sur l'intolérable despotisme de la fin du règne. Il est également juste envers la Restauration, dont il loue les commencements, mais dont il blâme l'attentat contre-révolutionnaire, qui déchirait la Charte. Il croit même qu'au lieu de renverser le trône, on aurait pu soumettre Charles X, et réviser la Charte, avec des modifications indispensables. Quant au Gouvernement de Juillet, qu'il a servi, il se prononce avec une franchise, dont on lui a fait des reproches, mais qui l'honore. Louis-Philippe est tombé, parce qu'il a

prétendu avoir un système personnel, qu'il ne voulait changer à aucun prix, « résolution qui, sans violer « aucun article de la Charte, l'éludait tout entière et « supprimait le gouvernement représentatif. » L'exil même n'a pas pu corriger Louis-Philippe, ni affaiblir en lui la conviction qui l'avait perdu, lui et sa dynastie.

Comme M. Cousin trouve dans la monarchie constitutionnelle l'idéal des gouvernements modernes, on peut présumer ce qu'il pensait de la seconde République, et de la république en général : il la croit absolument impossible en France. Les événements survenus après sa mort ont prouvé qu'il se trompait sur ce point, si ce n'est sur les conditions que la République doit remplir, ainsi que tous les gouvernements qui l'ont précédée. De nos jours, la troisième République remplit-elle ces conditions? M. Cousin en douterait, s'il vivait encore. En bon citoyen et en homme pratique, il n'a pas combattu la seconde République; il n'aurait pas combattu davantage la troisième ; mais il aurait essayé de lui donner des conseils pour l'améliorer ; il est douteux que sa voix eût été entendue cette fois plus que l'autre.

Les relations de M. Cousin avec le second Empire ont été très diversement interprétées. En général, on les juge mal et de parti pris. Ce qui est vrai, c'est que des intempérances de langage ont pu autoriser des critiques malveillantes. Dans la bouche de M. Cousin, des mots imprudents devaient être infailliblement remarqués et prêter à des conclusions fâcheuses. Heureusement, ces

excentricités n'ont eu aucune suite. Les faits les plus authentiques protestent contre le sens mal interprété de paroles qui sont restées sans conséquence; Il est certain que M. Cousin déplorait, comme tous les partisans de l'ordre, l'anarchie de l'Assemblée législative; mais il n'en réprouva pas moins le coup d'État, qui jetait en prison et en exil ses meilleurs amis. Il en fut indigné, sans en être surpris. Peut-être, s'il ne l'avait pas prévu, sa réprobation eût été plus vive; mais il avait trop détesté la tyrannie de l'oncle pour n'avoir pas les mêmes sentiments contre celle du neveu, qui n'avait pas pour elle l'excuse du génie et de la nécessité. Aussi, il prit sa retraite le 3 mai 1852 pour éviter la honte d'un serment, qu'exigeait un parjure. Cette retraite, qui n'était pas obligatoire, montrait bien la révolte de la conscience. M. Cousin n'aurait jamais recherché des relations avec les Tuileries, sans une circonstance indépendante de sa volonté, qui le força d'être poli envers le chef de l'État. Tout récemment, on venait d'ouvrir une rue derrière l'église de la Sorbonne, et on lui avait donné le nom de Victor Cousin. Il paraissait que c'était l'Empereur Napoléon III qui en avait eu l'initiative. C'était d'ailleurs une de ses habiletés de compromettre les personnages qui ne lui appartenaient pas, en leur offrant des honneurs ou des fonctions lucratives. Peut-être aussi était-ce M. Mérimée qui avait inspiré cette pensée: il était dès longtemps le confrère et l'ami de M. Cousin, et aussi l'ami très intime de la famille impériale. Quoi qu'il en fût, M. Cousin dut remercier; et

l'Empereur lui répondit le billet suivant, écrit de sa main :

Napoléon III.

Saint-Cloud, le 8 septembre 1854.

« Monsieur, j'ai été bien touché de l'aimable lettre « que vous m'avez adressée. Si j'ai donné votre nom « à une des rues de Paris, vous ne me devez guère de « remerciements : car ce n'est pas le nom, c'est la rue « que j'ai illustrée. Je suis heureux d'ailleurs d'avoir « eu cette occasion de vous donner ce faible témoi- « gnage de mon estime pour votre caractère et pour « votre talent.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments « distingués,

« NAPOLÉON. »

« Monsieur Cousin. »

Nous n'avons pas la lettre de M. Cousin, à laquelle ce billet répond ; mais on devine quel devait en être le sens. L'Empereur qualifie cette lettre d'aimable. On ne peut pas douter qu'elle ne le fût jusqu'à un certain point ; on peut s'en rapporter à la plume de M. Cousin. Quand il le voulait, sa politesse était extrême, et il l'exprimait avec l'ardeur qu'il mettait à tout ce qu'il faisait. D'ailleurs, ce respect dû au chef de l'État n'engageait à rien ; ce n'était pas du tout un lien, comme la suite le montra : jamais M. Cousin ne parut officiellement aux réceptions impériales. Cependant, les relations, quoique fort éloignées, continuaient, grâce à l'entremise de l'ami commun.

En 1865, M. Cousin offrait à l'Empereur son ouvrage sur la Jeunesse de Mazarin ; et Napoléon III le remerciait de cet hommage.

Palais des Tuileries, le 20 juin 1865.

« Monsieur, j'ai reçu, avec l'aimable lettre qui l'ac-
« compagne, le livre que vous venez de publier. Je le
« lirai avec le plus vif empressement : car mon intérêt
« et ma sympathie sont doublement éveillés, et par
« l'histoire d'une gloire naissante, et par l'historien
« qui ajoute à sa propre gloire, depuis longtemps con-
« sacrée.

« Je vous renouvelle, Monsieur, l'assurance de ma
« haute estime.

« Napoléon. »

En adressant un de ses livres à l'Empereur, M. Cousin ne pouvait guère se dispenser de faire la même politesse à l'Impératrice. Son œuvre était littéraire, et elle pouvait plaire à une femme. Ici non plus, nous n'avons pas la lettre dont il accompagna son volume : mais la réponse de l'Impératrice est un accusé de réception. Est-ce elle-même qui l'écrivit ? Est-ce quelque secrétaire intime ? On en peut penser ce qu'on veut. Mais la fin de cette lettre est toute politique. L'intention en est évidente. L'Impératrice a eu peut-être le dessein de contribuer pour sa part à la conversion de M. V. Cousin ; mais c'était peine perdue. L'Empereur avait pris les devants, et il avait échoué. Le billet de l'Impératrice sans date était ainsi conçu :

19 février, Tuileries.

« Je viens vous remercier, Monsieur, de m'avoir « envoyé votre livre sur la société française du XVIIe « siècle, et plus encore de l'aimable lettre qui l'accom- « pagnait. Vous ne pouviez douter du plaisir que vous « me causeriez ; car j'apprécie à leur juste valeur tous « les beaux ouvrages qui nous retracent, avec une vérité « si saisissante, une société passée, et dont la peinture « est rehaussée par cette admirable langue qui fut « l'honneur de notre littérature.

« Je regarde aussi comme une bonne fortune de ce « règne qu'un homme de votre valeur rende une aussi « éclatante justice aux efforts de l'Empereur pour le « bien public, et que le « vieux philosophe » salue de « son patriotique augure l'avenir de mon fils.

« Croyez, Monsieur, à tous mes sentiments distin- « gués.

« EUGÉNIE. »

Outre ces rapports de bon goût, bien qu'assez insidieux, il y en eut d'autres qui auraient pu être plus importants, si M. V. Cousin avait été homme à se laisser séduire. Mais comme il n'avait aucune vanité, et que sa vie était la plus modeste du monde, il lui était facile de résister, parce qu'il n'avait pas à se combattre. D'après ce qu'il nous a dit lui-même, voici deux occasions où il dut éluder les tentations qu'on essayait sur lui, comme sur tant d'autres, mais qui ne pouvaient rien sur une nature telle que la sienne. C'est vers 1865 qu'on essaya

ces manœuvres. On lui fit offrir d'abord une place au Sénat. Il refusa nettement. Mais les habiles gens qui s'entremettaient crurent devoir enchérir : et l'on songea à des fonctions de vice-président de ce grand corps. On avait eu plus d'une fois l'expérience de personnages qui, après un premier refus, s'étaient laissé prendre à une surenchère. On pensa qu'il en serait de même de l'ancien professeur : et afin d'être plus assuré du succès, on ménagea entre l'Empereur et lui une entrevue, qu'on croyait décisive. M. Cousin consentit à se rendre aux Tuileries ; et ce fut l'Empereur en personne qui lui fit la proposition. M. Cousin la déclina, avec toutes les formes nécessaires, mais avec une fermeté inébranlable, qui ne permettait aucun espoir. Peut-être même fit-il comprendre, doucement, mais clairement, combien la proposition convenait peu à son passé et à sa situation présente.

Nous croyons que ce furent là toutes les relations de M. Cousin avec le Gouvernement impérial. S'il s'était un instant rapproché de lui, ce n'était pas par intérêt personnel : mais il s'imaginait pouvoir donner quelques conseils utiles ; à ses yeux, c'était un devoir civique qu'il remplissait. C'est ainsi qu'il avait offert des avis fort écoutés au Gouvernement du Piémont, dont il n'attendait rien apparemment, mais qui avait profité de sa perspicacité et de sa sagesse. Avec Napoléon III, c'était se flatter d'une chimère, même après le décret du 24 novembre 1860, que M. Cousin accueillait comme la fin de la dictature. Il n'y avait pas de conseils qui pussent sauver

le régime impérial : étant ce qu'il était, tout le condamnait à périr, un peu plus tôt, un peu plus tard, de sa corruption même, soit par une révolution intérieure, soit par une catastrophe venue du dehors. M. Cousin a eu le bonheur de mourir à temps pour ne pas voir les désastres de la patrie. Quand il quitta la vie, l'Empire semblait être dans toute sa force et sa splendeur. En 1867, tous les souverains de l'Europe venaient lui rendre visite et hommage, Dieu sait à quel titre !

Mais M. Cousin était si bien indépendant, malgré tant de caresses, qu'il n'avait pas cessé de correspondre avec plusieurs des membres de la famille de Louis-Philippe, en même temps qu'il voyait l'Empereur aux Tuileries. Nous pourrions citer bien des lettres du duc d'Aumale, de 1854 à 1865. Au moins, un tel correspondant était digne de M. Cousin : c'était un écrivain plein de goût et de talent. La gloire qu'il s'était acquise en Algérie ne nuisait pas à son mérite. A cette époque, il ne s'était fait connaître que par des articles insérés, sous un anonyme transparent, dans la Revue des Deux Mondes. Mais pour un juge compétent, il n'en fallait pas davantage pour apprécier un style d'une vigueur toute militaire et de la plus rare élégance. M. Cousin avait fréquenté le duc d'Aumale dans des jours plus heureux ; et il n'oubliait pas l'exilé. Il lui adressait tous ses ouvrages : et en 1854, le duc d'Aumale le remerciait dans les termes suivants :

Orléans House, 18 Mars 1854.

« Je n'avais pas attendu, Monsieur, votre aimable

« communication pour lire vos charmants articles sur « Madame de Sablé et Madame de Longueville. Vous « me permettrez de ne pas être de votre avis, quand vous « traitez de frivolité une étude aussi fine, sur la littéra- « ture et la société du grand siècle. Ma femme l'a fort « goûtée : mais elle n'était pas seule à y trouver intérêt « et plaisir. On se dispute à Twickenham les numéros « de la Revue des Deux-Mondes, quand votre nom « figure sur le sommaire.

« Je suis depuis longtemps préoccupé des Mémoires « du prince de Conti : mais je ne suis pas sur la voie. « Ce serait une bien belle trouvaille. Si vous êtes plus « heureux que moi. je compte bien sur vous pour « m'en faire part. Depuis que j'ai eu le plaisir de vous « voir. je n'ai pas rencontré de nouvelle correspon- « dance entre Condé et sa sœur.

« Nous n'en avons pas encore fini avec La Moussaye. « Ci-joint une nouvelle note sur cet énigmatique « personnage.

« J'ai bien pensé à vous, ces jours derniers. en admi- « rant chez le duc de Rutland, à Belvoir Castle, les Sept « Sacrements de Poussin. Je ne sais pas si cette série « doit passer dans l'ordre chronologique avant celle de « Lord Ellesmere : mais c'est admirable, et dans la plus « parfaite conservation, sauf peut-être la Cène. De tous « les plaisirs que me procurait le bon duc, il n'en était « pas de plus charmant que celui de contempler à « loisir ces chefs-d'œuvre.

« Hélas ! il faut bien chercher à détourner son esprit

« du triste spectacle que nous avons sous les yeux. On « peut différer d'opinion sur les causes et sur le but de « la guerre qui commence. Mais voir les autres aller aux « coups et n'y pas être, c'est ce que je ne puis supporter « patiemment. Pour moi, cette nouvelle épreuve comble « la mesure, et mon cœur se remplit d'une tristesse qu'il « ne connaissait pas encore.

« Les nouvelles de Séville sont bonnes. Toutes les « santés prospèrent autour de moi. Nous avons l'espoir « que vous n'oublierez pas le chemin d'Orléans House, « maintenant que vous le connaissez, et que vous nous « y ferez une visite un peu plus longue que votre appa- « rition de l'année dernière. En attendant, vous savez « que nul n'est plus sincèrement que moi

« Votre affectionné,

« H. d'Orléans. »

L'habitude de M. Cousin était d'associer, autant que possible, ses correspondants à ses recherches, pour découvrir les documents dont il avait besoin. M. le duc d'Aumale avait bien voulu prendre sa part de cette collaboration :

15 Mai 1854.

« En poursuivant le dépouillement des Archives de « Condé, j'ai rencontré, Monsieur, deux nouvelles « lettres de Madame de Longueville. En voici les copies « sans commentaires, dans le cas où elles pourraient « vous être de quelque utilité. J'y joins aussi le premier « billet adressé par le comte de Dunois à sa mère. Il

« ne présente guère d'intérêt que par sa date, et sa « présence assez inattendue au milieu des Archives de « Condé.

« M. Fleury vous a dit que j'avais acheté un Poussin : « c'est le Massacre des Innocents. Il a été gravé. On l'a « connu longtemps au Palais Giustiniani à Rome : il a « appartenu à Lucien Bonaparte, puis au duc de « Lucques, enfin à un original (M. Gardener), qui s'est « défait de ses tableaux, parce que la Chambre des « Pairs l'avait déclaré adultérin. C'est de lui que je le « tiens. J'ai vu peu de Poussin où les figures eussent « cette dimension. Je ne parle pas de la composition « et du dessin admirables, comme toujours : mais la « couleur me frappe : il y a des parties que ne désa- « voueraient pas les maîtres vénitiens.

« Croyez-moi, toujours, Monsieur, votre affectionné,

« H. d'Orléans. »

Si le prince adressait des félicitations à M. Cousin, il en recevait également de lui. L'article de M. le duc d'Aumale, sur les Zouaves, avait produit une très vive sensation ; et M. Cousin avait été un des plus empressés à exprimer son admiration. M. le duc d'Aumale lui répond :

Orléans House, 5 Août 1855.

« Je suis un peu en retard, mon cher Monsieur, pour « vous remercier des félicitations que vous avez bien « voulu m'adresser à propos des Zouaves. Ai-je besoin « de vous dire que votre suffrage m'est particulière-

« ment précieux ? Vous me permettrez cependant d'ajou-
« ter que ce qui m'a surtout touché et flatté, c'est
« votre appréciation de l'esprit dans lequel a été conçu
« ce petit travail : et puis, nous ne reparlerons plus de
« cette bagatelle.

« Mille remerciements aussi pour le volume que vous
« m'avez envoyé. J'avais déjà lu la belle préface, insérée
« dans les Débats; et quoique très indigne de la juger,
« je l'avais fort admirée.

« Je continue de vous envoyer les billets de Madame
« de Longueville, qui se trouvent disséminés dans mes
« archives. La plupart me paraissent fort insignifiants.
« Mais comme un historien de votre trempe peut sou-
« vent tirer parti d'une date, d'un nom, je vous les
« expédie à tout hasard.

« Je serai bien heureux de savourer le miel que vous
« avez tiré des Carnets de Mazarin. Bien que je ne
« chemine pas vite, et que je travaille un peu en ama-
« teur, je vais bientôt arriver à cette époque. Ainsi
« qu'on vous l'a dit, Henri IV m'a arrêté plus que de
« raison. Mais aussi, comment résister à tant de séduc-
« tions ? C'est assurément la figure la plus attrayante
« que présente l'histoire de France, et le souverain le
« plus complet qui ait jamais régné sur notre patrie.

« Je ne désespère pas que nous n'ayons le plaisir de
« vous revoir cet été ; en attendant, vous savez que je
« suis du fond du cœur

« Votre bien affectionné,

« H. d'Orléans. »

Le volume auquel M. le duc d'Aumale fait allusion est sans doute la Jeunesse de Madame de Longueville, ou peut-être aussi la Marquise de Sablé. Ces deux ouvrages avaient paru presque en même temps : et c'est l'un ou l'autre qu'avait reçu le prince exilé.

La correspondance entre le prince et M. Cousin continua pendant toutes les années qui suivirent : elle était littéraire presque exclusivement : et de fait elle ne pouvait pas être autre chose. Sur ce terrain, il ne pouvait y avoir le moindre dissentiment. En politique. on eût différé sur bien des points. tout en étant peut-être au fond d'accord sur les principes, Il valait mieux ne parler que de sujets moins graves et moins périlleux.

Voici un dernier billet de M. le duc d'Aumale :

Aix-la-Chapelle, 10 Juillet 1865.

« Assurément, Monsieur, le livre que je viens de lire
« n'est pas l'œuvre d'un homme malade ; et bien que je
« croye que « votre âme puisse être maîtresse du corps
« qu'elle anime », je suis convaincu qu'il faut une santé
« encore vigoureuse pour faire tant de recherches, ras-
« sembler tant de pièces. les classer, les juger, et les mettre
« en œuvre avec tant de verve et d'éclat. Vous avez, ce me
« semble, très heureusement développé et perfectionné
« le premier travail qui avait paru dans la Revue des Deux
« Mondes, Permettez-moi de vous féliciter sur le succès
« de ce nouveau volume. Laissez-moi vous remercier
« du plaisir que m'a causé cette lecture, ressource bien
« précieuse dans un endroit aussi triste qu'Aix-la-

« Chapelle : mais vous êtes bon à lire partout. Laissez-
« moi enfin vous dire combien votre bon souvenir
« m'est précieux. J'espère toujours que quelque aimable
« docteur vous enverra respirer l'air de quelque endroit
« où je puisse vous rencontrer. Il me serait bien doux
« de pouvoir entendre votre parole si vive, si animée,
« et quel bonheur j'aurais à vous redire avec quels sen-
« timents je demeure

« Votre bien affectionné,

« H. d'Orléans. »

L'ouvrage de M. Cousin dont il est question dans cette lettre est la Jeunesse de Mazarin. Cet ouvrage forme un volume in-8 ; il faisait suite aux nombreux articles que M. Cousin avait tirés des Carnets de l'habile cardinal, pour le Journal des Savants (1854, 1855, 1856). Ces articles répondaient à l'époque où Mazarin était maître absolu du pouvoir. Le récit de sa jeunesse et de ses débuts pouvait faire supposer que M. Cousin méditait une histoire complète du puissant ministre ; mais ce n'est là qu'une conjecture. D'ailleurs, en citant les lettres du duc d'Aumale, nous n'avons eu qu'une intention : c'est de prouver que M. Cousin n'attachait pas une importance particulière à ses relations avec Napoléon III.

C'est encore ainsi qu'il correspondait avec la Reine de Prusse, Augusta, plus tard Impératrice. Fort instruite et très amie de la France, cette reine avait toujours cultivé notre littérature : et elle était aussi capable que

personne de goûter le style de M. Cousin. Avait-il vu la Reine Augusta dans un de ses voyages à Berlin ? Lui avait-il été présenté ? Nous ne savons. Était-ce elle qui avait provoqué ce commerce épistolaire ? Ce n'est pas impossible ; car elle a continué, même après 1870, à garder des relations avec des Français, et à leur montrer une ardente sympathie, que son entourage était loin d'approuver. Le premier billet de la Reine précède la victoire de Sadowa, qui est du 3 juillet 1866 : le second y est postérieur. Mais il ne s'agissait que de littérature entre elle et le professeur, ancien Pair de France.

Augusta, Reine de Prusse.

Berlin, 27 juin 1866.

« Monsieur Cousin,

« Si j'ai tardé à vous remercier de votre souvenir,
« vous attribuerez, à bon droit, mon silence involontaire
« à l'époque douloureuse que nous traversons; mais vous
« ne mettrez point en doute la reconnaissance que je
« vous porte. Elle vous était acquise comme fruit de
« mes lectures, avant notre conversation : depuis, j'aime
« à la constater comme hommage à votre mérite.

« Augusta,
« R. de P. »

« A Monsieur Cousin,
« Membre de l'Académie française, à Paris. »

Nous ne saurions dire à quelle époque précisément remonte la conversation à laquelle la Reine Augusta fait allusion, ni où cette conversation a eu lieu. Il ne

nous semble pas que M. Cousin soit retourné à Berlin depuis sa mission de 1831. L'entretien se rapporterait-il à trente ans en arrière? C'est peu probable. En quel endroit M. Cousin avait-il pu, depuis lors, rencontrer la Reine? Le billet n'en est pas moins affectueux.

« Coblence, le 10 novembre 1866.

« Monsieur Cousin,

« Votre aimable envoi me confirme en effet que vos « sentiments pour l'Allemagne ne sont pas d'hier : mais « je désire qu'ils restent les mêmes demain, c'est-à-dire « toujours. Vous savez que je ne cesserai pas de former « les meilleurs vœux pour vous.

« AUGUSTA,
« Reine de Prusse. »

« A Monsieur Victor Cousin,
« de l'Académie, à Paris. »

L'Impératrice Augusta, princesse de Saxe-Weimar, était née en 1811. Elle avait été mariée en 1829 au roi de Prusse, qui devait devenir Empereur d'Allemagne, sous le nom de Guillaume Ier. Dans ce billet de quelques lignes, elle semble augurer que la victoire de Sadowa pourra produire des conséquences inévitables, dans les rapports de l'Allemagne et de la France. En cela, elle était plus perspicace que le gouvernement français de cette époque. « Demain » indique des pressentiments, que partageaient en France quelques hommes d'État, comme M. Thiers.

On peut donc conclure de ces diverses correspondances, avec le duc d'Aumale et la reine Augusta, que les relations de M. Cousin avec le second Empire sont restées ce qu'elles devaient être, de la part d'un libéral aussi convaincu que lui. Néanmoins, nous eussions préféré qu'il ne les eût pas entretenues. Une circonstance fortuite avait exigé une démonstration de politesse ; il aurait fallu ne pas aller au-delà. Sans ressentir aussi vivement que ses amis l'horreur du 2 décembre, on pouvait rester plus près d'eux. Leur indignation était justifiée, indépendamment de toute considération personnelle. Ce qui séparait à jamais les honnêtes gens et l'Empire, c'était une barrière morale, que rien ne pouvait abaisser. En général, cette rupture implacable n'était pas comprise par les étrangers, même les plus intelligents. Ils ignoraient trop la situation vraie des choses. Mais, en France, on devait la connaître, et obéir avant tout au cri de la conscience. Il faut ajouter encore que ce qui avait suivi le crime de Décembre n'était pas de nature à le faire amnistier. La dictature, qui avait un instant rassuré les intérêts, avait bientôt jeté le masque. Quelque pénible que soit l'aveu, le second Empire n'a été qu'une longue orgie, d'où il ne pouvait sortir que l'abaissement de la nation et des malheurs, préparés pendant dix-neuf ans. Dans les affaires humaines, le juste châtiment ne manque jamais ; « Pœna pede claudo. »

M. Charles de Rémusat, en exil à Londres, écrivait à M. V. Cousin, en janvier 1852 :

Samedi 17 (Londres, janvier 1852 ?).

« Je vous remercie bien, mon cher ami, de votre « affectueuse lettre. Je vous avoue que je me trouve « médiocrement à plaindre ; et que, si je n'étais pour- « suivi des tristes pensées que nous laisse le résultat de « ces trente dernières années, je passerais assez douce- « ment mon temps, dans ce grand et heureux pays. « Notre ami (M. Thiers) a eu un grand plaisir à revoir « sa famille. Ces dames ont trouvé ici un accueil qui « leur a plu : et en tout, ce voyage aura fait du bien à « tout le monde.

« Je vois que vous en êtes venu à la conclusion qui « sortait naturellement, pour tous, de la révolution de « Décembre. La solution que vous indiquez est assuré- « ment la seule solution modérée qu'il soit sage d'es- « pérer. Il y faut tendre, et je ne connais personne ici « qui ne soit de cet avis. Il ne peut y avoir de désac- « cord que sur la forme et les conditions : mais n'ayant « pas de rôle actif à jouer dans cette affaire, je me dis- « pense d'avoir une opinion là-dessus.

« J'ai transmis vos hommages à qui de droit : je vous « avoue que je n'y ai pas joint vos réflexions. Elles ne « seraient pas les plus propres du monde à déterminer « le résultat que vous désirez ; et moi-même, si je pen- « sais du gouvernement actuel ce que vous en pensez, « je me préoccuperais fort peu de ce qui doit lui suc- « céder. C'est parce que je crois qu'il fait le plus grand « mal, et qu'il ne fait que du mal, que je porte mes « regards sur l'avenir. Sans doute, il est dans la fai-

« blesse humaine de passer d'un excès à l'autre, et de
« l'anarchie au despotisme. Mais il ne s'ensuit nulle-
« ment que cela soit, ni utile, ni nécessaire. Cela l'est
« encore moins lorsque la tyrannie succède, non à
« l'anarchie, mais au souvenir, à la peur de l'anarchie,
« et vient guérir, non des maux réels, mais des maux
« passés ou imaginaires. Je persiste dans toutes mes
« vieilles idées. Nous avons cru, pendant les dix der-
« nières années de la monarchie, que c'était un mal
« que les conservateurs eussent tant de défiance des
« idées libérales, et que leurs retours vers le passé, vers
« des maximes ultra-gouvernementales compromet-
« taient leur cause et la nôtre. Ceci nous les montre
« plus réactionnaires, plus intimidés encore. Croyez-
« vous que c'est de cette leçon là qu'ils avaient besoin?
« Ayant servi avec empressement un pareil pouvoir,
« en deviendront-ils des serviteurs plus éclairés, plus
« considérés, plus autorisés d'un gouvernement con-
« titutionnel? Nous avons cru que la partie avancée du
« parti libéral était révolutionnaire, avait des préjugés
« violents, des répugnances malveillantes contre les
« influences conservatrices. Pensez-vous que ceci les
« ramène à des sentiments plus doux, à plus de con-
« fiance dans la bourgeoisie, dans les fonctionnaires,
« dans le pouvoir, et seraient-ils aujourd'hui aussi
« modérés qui l'ont été en 1848? Quand nous étions,
« vous et moi, d'avis de faire quelques sacrifices pour
« faire marcher la République, quand nous avons, vous
« et moi, maudit l'élection du 10 décembre, nous pré-

« voyions tout ce qui arrive; nous redoutions un régime « excessif qui rend les libéraux plus révolutionnaires, « et les conservateurs plus contre-révolutionnaires, qui « aggrave enfin tous les maux qui nous ont perdus. Je « répète les paroles d'autrefois. La justice se fait avec « de la justice, et la liberté avec de la liberté. C'est ce « qui fait que je souhaite passionnément la fin de ceci, « sans l'espérer de longtemps, et en ayant mille rai- « sons de craindre que la fin ne soit nullement selon « mes vœux.

« Pardonnez-moi mes lieux communs, mon cher « ami, et croyez que tout en grognant, je vous aime « bien tendrement. »

Sans signature.

Nous attestons que cette lettre est de M. Charles de Rémusat, dont nous avons connu la main pendant cinquante ans.

« Notre ami » est M. Thiers, que sa famille était venue rejoindre dans l'exil, à Londres. Il est probable que la lettre de M. Charles de Rémusat est du 17 janvier 1852.

Il est difficile d'avoir plus de sagesse et de modération qu'il n'y en a dans cette courte lettre. Aucun de ceux qui ont connu M. Charles de Rémusat n'en sera étonné, et nous, moins que qui ce soit, qui avons été en relations avec lui pendant un demi-siècle, et qui l'avons visité à Londres dans son modeste logement de Craven Street. Après M. Royer-Collard, c'est peut-être

le caractère le plus ferme de notre temps. Doué de qualités charmantes et exquises, d'un esprit étendu et souple, il était d'un calme et d'un naturel inaltérables. Dans les occasions les plus menaçantes, il ne perdait rien de son sang-froid, de son bon sens et de sa décision. Il a été, en 1871-1873, un incomparable collaborateur de M. Thiers, qui le tenait dans la plus haute estime et avait pour lui une sorte de vénération.

Londres, 23 mars, 5 Craven St. Strand.

« Je me reproche, mon cher ami, de ne pas vous « avoir écrit, depuis cet indigne décret qui broye jus- « qu'aux derniers débris de cette malheureuse Uni- « versité. Quant à elle, j'en avais bien fait mon deuil. « ainsi que d'autres illusions de ma jeunesse. Mais je « ne puis me faire à ce qui va troubler peut-être pro- « fondément votre vie, lui enlever le calme et le laisser- « aller dont elle a besoin, troubler par de misérables « préoccupations la liberté de vos méditations et de « vos études. Je pense à tout cela avec une profonde « amertume : je m'inquiète pour votre bibliothèque. « Enfin, mon ami, je ressens des anxiétés et des indi- « gnations dont la hauteur de votre âme ne me permet « pas même de prolonger avec vous la confidence.

« L'hospitalité de ce pays-ci est excellente : la sym- « pathie est générale. On ne peut rien dire d'exagéré « de la vivacité et de l'unanimité de l'opinion anglaise, « contre tout ce qui se passe en France. C'est même « une conversation à éviter quelquefois : car on n'aime

« pas à dire, ni à entendre, à l'étranger, tout ce qu'on « pense de son pays. Notre ami est parfaitement reçu « ici ; on l'y traite avec toute la distinction qu'il mérite. « Il en est touché et reconnaissant ; je ne puis dire qu'il « en soit heureux. Le regret de la patrie est très vif « chez lui ; et il a, à supporter l'exil, comme il le fait, « un mérite véritable : car il en souffre plus qu'on ne « pourrait le croire. Je ne crois pourtant pas le rappel « prochain.

« Par les décrets qui courent, je ne vous exhorte « pas, comme autrement je l'aurais fait, à venir dans « cette isle fameuse. On nous y parle pourtant de vous « souvent ; vous y avez bien des amis, et mille choses « vous y intéresseraient.

« Les augustes solitaires d'Esher et de Claremont « vont bien. Pour tout ce qui touche leurs intérêts « propres, la dignité et le désintéressement sont admi- « rables. Quant aux intérêts politiques, tant d'abandon, « de trahison, les autorisent peut-être à ne s'en occuper « que pour souffrir avec nous, sans former aucun « projet, sans concevoir aucune espérance.

« Adieu, mon cher ami, à vous et à toujours.

« Ch. Rémusat. »

Les « augustes solitaires d'Esher » sont la duchesse d'Orléans et ses enfants. Esher est un petit village, limitrophe du parc de Claremont. M. V. Cousin y vint, en 1853, voir la duchesse d'Orléans, à propos de la fusion des deux branches de Bourbon : il était partisan

de cette fusion, qui ne devait avoir lieu que vingt ans plus tard, sans aucun profit pour la restauration monarchique. La sollicitude de M. Ch. de Rémusat pour la position de M. Cousin, sous le ministère de M. Fortoul, était une preuve de sincère affection. Mais à la manière dont M. Cousin menait sa vie, il ne craignait rien de la fortune : il n'était pas vulnérable. Il aurait supporté la misère sans presque s'en apercevoir. M. Charles de Rémusat n'aurait pas eu moins de courage, et la rude épreuve de l'exil n'avait pas un instant troublé sa grande âme : mais il se préoccupait pour un ami de maux que, pour lui-même, il aurait stoïquement dédaignés. Comme il le dit si bien, « il est poursuivi des tristes pensées que lui laisse le résultat des trente dernières années. » C'était là certainement le plus profond de ses pratriotiques soucis. En dépit de ce que M. Cousin pouvait penser du second Empire, ses opinions sur ce point se rapprochaient beaucoup de celles de son sage ami. Seulement, il remontait au delà de trente années ; et nous avons vu tout à l'heure comment il jugeait tous les Gouvernements qui s'étaient succédé depuis 1789.

Dans sa correspondance, nous trouvons deux lettres fort remarquables qui traitent aussi ce grand sujet : l'une est de Niebuhr, un étranger : l'autre est de M. le duc Pasquier, Chancelier de France sous le règne de Louis-Philippe, lié depuis longtemps avec M. Cousin.

Niebuhr, né à Copenhague en 1776, s'était illustré par ses travaux historiques, de même que son père s'était

illustré par ses voyages. M. Cousin ne l'avait pas rencontré en Allemagne dans son excursion de 1817 : mais il le connaissait déjà de réputation. La lettre de Niebuhr n'a ni date ni lieu ; mais elle doit être de la fin de 1830 : elle est écrite en français. Niebuhr mourait le 1er janvier 1831, à Bonn.

En français.

« Mon respectable ami.

« J'espère que M. Girardin, qui me remit, il y a « quelques mois, une recommandation de votre main, « vous aura témoigné que j'y ai fait honneur, non pas « par un repas pour lequel mon ménage est moins « adapté qu'auparavant, depuis le malheur qui nous a « frappés, mais par des communications franches, et « par une recommandation à Berlin, qui, si je ne me « trompe fort, a dû lui être utile. Permettez maintenant « que je vous recommande de la même manière M. le « Dr Simson, de Kœnigsberg, un de mes auditeurs, « jeune homme instruit et de bien, que les événements « qui vous environnent appellent à Paris, peut-être plus « encore que vos établissements savants et littéraires.

« Lorsque M. Girardin fut ici, on se demanda quel « serait le développement du chaos d'alors, et c'est « en partie d'après ses vues que l'énergie ressuscitée de « la fin de Juillet m'a complètement surpris. Vous rap- « pelez-vous aussi qu'à Berlin vous me disiez qu'avant « toute chose il fallait bien se persuader, pour juger la « France, que le parti libéral n'existait plus? Et certai-

« nement vous aviez raison alors. Et les prêtres et les
« intrigues des subdivisions du parti alors vainqueur
« l'ont ressuscité, et ont ressuscité tous les principes
« de 1789.

« Si l'on ne nous cache pas, avec une merveilleuse
« adresse, des faits douloureux, votre révolution actuelle
« montre que votre peuple vaut beaucoup mieux qu'en
« 1789. Et je dis aux aristocrates : quand même il y
« aurait des excès à cacher, ce soin prouverait une
« prodigieuse amélioration dans la pudeur de la presse.
« Mais en 1789, il y avait un généreux enthousiasme,
« de nobles espérances et illusions. Je n'en vois point
« maintenant, ni d'énergie, excepté chez le peuple dans
« les jours de combat, ni de talents marquants dans le
« parti populaire, ni de sagesse, ni l'abandon de maxi-
« mes superficielles.

« Ce n'est pas vous que je crains de choquer en vous
« avouant que je déplore, comme un désastre, qu'on ait
« dépassé les limites d'une révolution de 1688. Il
« fallait changer la dynastie et faire une Déclaration des
« Droits et fortifier la Charte. Je ne blâme point ceux
« qui ont été plus loin. Député, j'aurais eu sans doute
« la même faiblesse que des hommes infiniment respec-
« tables, d'accorder les changements proposés par
« Bérard, pour ne pas mettre la Chambre aux prises
« avec le parti républicain, seul représenté et représenté
« par les masses. Mais le mal est fait ; et où s'arrêtera-
« t-il? Combien de mois ceux que vous estimez le plus
« seront-ils quelque chose dans l'État, du moins en

« apparence? Et vous tous qui serez expulsés, vous ne « trouverez personne à qui vous puissiez vous rallier.

« La Belgique se révolte, agitée par les prêtres et « probablement dans ce moment contre leur gré. Cela « ne rendra-t-il pas la guerre inévitable? Ne vous ima- « ginez pas que nos provinces du Rhin vous appellent. « Depuis quatre semaines, tout en applaudissant à « votre révolution, elles ont tout autrement que par le « passé le sentiment de leur bonheur: et assurément « il est impossible de jouir d'un gouvernement plus « doux et plus encourageant pour l'esprit et les lu- « mières.

« Et moi aussi, j'ai applaudi à la chûte des pitoya- « bles tyrans de la France, mais le cœur saignant des « malheurs que je prévoyais, sans égard à ce que j'en « suis plus menacé que la plupart de mes connais- « sances. Et j'ai applaudi, quoique je n'aurais pas « voté l'adresse des 221, parce qu'elle devait produire « ou le despostisme, ou une révolution, qui détruisait le « bonheur d'une constitution libre, dégagée de la folle « idée d'un contrat social. Si je me dis menacé, c'est « parce que ma fortune est dans vos fonds, et que « j'habite une ville qui souffrirait au suprême degré « dans le cas d'hostilités.

« Adieu, mon respectable ami: M. Bonar est-il tou- « jours à Paris et le voyez-vous? Si cela est, veuillez « lui dire que je lui aurais écrit pour le remercier de « sa lettre, si j'avais pu me résoudre à ne pas le faire « longuement. Priez-le, en attendant, d'agréer mes

« amitiés et dites-lui que je suis excessivement
« occupé.

« Je vous salue avec empressement.

« Niebuhr. »

« Brandis n'est pas ici dans ce moment : il partait
« pour Carlsbad, lorsque la nouvelle arriva qu'un
« incendie avait détruit la maison d'un établissement
« de fabrique de son beau-frère, qui y a péri avec un
« de ses fils. Il est parti pour Holstein, pour porter des
« consolations. Il partagera avec la famille ses très
« limitées ressources. Sa santé va très mal. »

La carrière de Niebuhr, quoique celle d'un savant, avait été fort agitée. D'abord au service de son pays natal, le Danemark, il était passé, vers l'âge de 30 ans, au service de la Prusse, en 1806. Il devenait bientôt membre de l'Académie des sciences et professeur d'histoire à l'Université de Berlin. C'est là qu'il tira de ses leçons son grand et original ouvrage sur l'Histoire romaine. Nommé plus tard à la légation de Prusse à Rome, il découvrit, en s'y rendant, les Institutes de Gaïus dans la Bibliothèque de Vérone. Cette belle découverte accrut sa renommée. Il demeura à Rome de 1816 à 1823 : et il se retira ensuite à Bonn, qu'il ne quitta guère jusqu'à sa mort ; il y faisait des cours libres, sans appartenir officiellement à l'Université. Son ouvrage sur l'Histoire romaine, dont le 1er volume paraissait en 1811, est resté inachevé ; et le second

volume ne va pas plus loin que la première guerre Punique. C'est un livre de génie, qui a renouvelé toutes les études sur les premiers temps de Rome. Niebuhr, fort hostile à la France, quand Napoléon occupait le sol de la Prusse, s'était adouci à notre égard sous la Restauration. Mais il se trompe quand il croit que la Révolution de 1830 pouvait chez nous imiter celle de 1688 en Angleterre. La Révolution de 1688 était le couronnement d'efforts persévérants, remontant au delà de six ou sept siècles, jusqu'à la Grande Charte. Il n'y avait eu rien de pareil en France; ni les États généraux, ni les Parlements n'avaient produit quoi que ce soit de durable et de sérieux. Les Anglais aussi avaient immolé un roi. Mais Cromwell n'avait pas proclamé la Déclaration des Droits de l'homme.

L'essai de monarchie constitutionnelle venait trop tard en 1830 ; on aurait dû le commencer à la mort de Louis XIV, tout au moins, puisqu'on n'avait pas su le réaliser plus tôt. Les principes de 89 enfantent nécessairement la république : mais par malheur, notre pays n'a pas moins de peine à organiser la république qu'il n'en a eu à faire de l'ancien régime un gouvernement régulier. Mais M. Cousin partageait, en 1830, les idées de Niebuhr.

Quant à M. le duc Pasquier, sa longue expérience des affaires publiques donne à son opinion une rélle importance. Il avait servi tous les régimes, depuis le premier Empire. Il était né en 1767 ; et sous la Ter-

reur, il n'avait été sauvé de l'échafaud que par le 9 Thermidor. Napoléon l'avait distingué, comme un serviteur intelligent ; et il l'avait nommé préfet de police. Sous la Restauration, de plus hautes fonctions lui avaient été confiées : il faisait partie du Cabinet du duc de Richelieu en 1821. En sortant du ministère, il était entré dans l'opposition, mais avec une modération, qui était tout son caractère. Louis-Philippe l'avait placé, comme président, à la tête de la Chambre des Pairs, où il avait rendu de grands services, et s'était attiré, par son impartialité, l'estime de tous les partis. Devenu Chancelier de France, il avait été fait duc en 1844. Il est mort en 1862 à l'âge de 95 ans : il était aveugle depuis longtemps : mais il avait conservé toutes ses facultés. Sa lettre est un peu longue : mais elle mérite d'être connue. En 1859, le second Empire avait duré sept ou huit ans déjà.

Paris, 18 Mars 1859.

« Cher confrère,

« Je viens d'achever avec vous l'histoire de la
« Fronde ; la voilà bien et dûment enterrée. On ne vous
« lit jamais, d'abord sans attention, ensuite sans plaisir,
« et enfin sans profit. Or, le profit naturel est celui
« des réflexions que fait naître, dans un esprit capable
« de vous comprendre, l'exposé des faits que vous
« racontez, le vif aperçu des peintures que vous exposez,
« en les rendant si lumineuses. Je vais essayer de vous

« dire en peu de mots, outre ces réflexions, celles qui « me paraissent dignes de fixer l'attention.

« D'abord, je vous rends grâce de m'avoir si bien « fait connaître tous les personnages encore si brillants « de l'aristocratie française, se remuant, s'agitant, en « quelque sorte à son aise, mais, malheureusement pour « elle, pour la dernière fois, et pour n'arriver qu'à la « défaite la plus honteuse. Conduit par vous, on se croit « vivant avec ces grands personnages ; et c'était, il faut « l'avouer, une société charmante, où les qualités de « toutes natures, celles surtout de la valeur et d'un « courage éprouvé, n'ont jamais manqué. Mais à côté « de ces qualités, que de honteux désordres chez les « hommes, comme chez les femmes ! Et quand une fois « ces dessous ne sont plus couverts par les brillantes « armures, et par tous les pompons de l'élégance et « du bon goût, comment n'en serait-on pas révolté ? Il « faut bien le dire, le crime, et le crime le plus odieux, « est un moyen dont on ne craint pas de se servir pour « soutenir et défendre une cause désespérée.

« Ce massacre de l'Hôtel-de-Ville, voyez-vous, dont « Conrart seul nous a révélé les hideuses circonstances, « et dont il n'a que trop montré les véritables auteurs, « est une tache indélébile imprimée sur le nom du duc « de Beaufort, illégitime petit-fils de Henri IV, de ce « Monsieur, oncle du roi, et enfin même de ce grand « Condé, qui a fui, croyez-le bien, devant cette souillure ; « car je ne puis douter qu'elle seule l'a empêché d'ac- « cepter l'amnistie, et l'a poussé à aller se jeter dans les

« bras de l'étranger, de cet étranger ennemi de la « France, qu'il avait naguère si glorieusement vaincu.

« Voilà pour le fait de l'aristocratie.

« Quant à l'Église, elle ne figure que trop dans cette « tragi-comédie, dans la personne du cardinal de Retz, « dont, à mon sens, on a toujours fait jusqu'à nos jours « un cas beaucoup trop grand, et auquel on a donné « une valeur qu'il ne méritait pas. Mais, avec lui du « moins, nous n'avons pas eu les curés de la Ligue.

« Après l'aristocratie, après le clergé, il faut bien « arriver au Parlement de Paris, lequel, avec juste raison, « tient une grande place dans vos récits. Je ne conteste « rien sur les faits que vous lui reprochez : mais je me « plais à remarquer que la Cour avait eu le tort de gar- « der auprès d'elle son digne président Mathieu Molé, « qu'il aurait bien mieux valu renvoyer à son poste, où « il aurait continué de tenir, jusqu'à la fin, la belle place « qu'il avait si dignement occupée dans les années pré- « cédentes. Mais là ne se rencontre pas la question que « je veux traiter avec vous.

« Je crois que le Parlement de Paris, tel qu'il a existé « pendant des siècles, avec les attributions dont il a « joui, a été tout à la fois la meilleure institution judi- « ciaire et politique qu'il fût possible de donner à la « France, qu'elle fût en état de comprendre et de sup- « porter, dans ces temps qui ressemblent si peu à ceux « qui nous sont les plus familiers, et dont, depuis sur- « tout le règne de Louis XIV, nous avons été le plus « souvent entretenus. L'incompatibilité entre les fonc-

« tions judiciaires et politiques, qui nous blesse aujour-
« d'hui, non seulement ne blessait personne, aux
« époques où furent créées l'existence et la puissance
« du Parlement de Paris; mais elle était la seule
« ressource à laquelle il était possible de recourir, pour
« arrêter, dans l'ordre public, les désordres les plus
« grands entre ceux qu'il était nécessaire de poursuivre,
« à des époques où le droit politique, quand il ne
« reposait pas sur le pouvoir absolu du souverain,
« tombait aux mains de tout-puissants seigneurs, qui
« se partageaient entre eux les gouvernements, levaient
« des régiments, se fortifiaient dans les châteaux et les
« villes. A ces mêmes époques, la France était engagée
« dans le grand travail de la réunion qui a fait entrer
« dans son circuit des provinces, qui étaient de véritables
« royaumes, et des royaumes déjà en possession d'un
« certain nombre d'institutions qu'il fallait respecter.
« Tels les États de Bretagne, de Guyenne, de Languedoc,
« de Provence, de Dauphiné, même de Bourgogne. Je
« vois bien que ce nom d'États va vous faire sourire
« agréablement, et rentrera dans votre idée que, si l'on
« n'avait pas eu le Parlement de Paris, on aurait eu des
« États-généraux. Ici, ma contradiction est formelle.

« La machine des États-généraux, telle qu'elle existait
« et pouvait exister dans ces temps, était tout ce qu'on
« pouvait imaginer de plus contraire au maintien de tout
« bon gouvernement. Sur ce point, mon assertion est
« vraie, en fait comme en raisonnement. Prenez l'his-
« toire des États-généraux, et voyez ce qu'ils ont produit:

« voyez la petite place qu'y ont tenue les intérêts vrais et « généraux du pays. Pensez à la toute-puissance qui y « était notoirement exercée par l'aristocratie des grands « seigneurs, par le clergé tout entier, et voyez la « place que pouvait tenir, en présence de ces antago- « nistes, le pauvre Tiers-État, n'ayant pour armes et pour « resssources que ses doléances ! Et ce n'est pas à dire « que cet inconvénient ait le moins du monde disparu « avec le temps. Regardez les États de Blois et ceux de « la Ligue; et dites-moi s'il y eut jamais pire instrument « de pouvoir et de gouvernement.

« Il y avait un peu plus de chances de bien faire dans « les Assemblées des Notables. Et encore : voyez le peu « de services que les Notables de Rouen ont rendus à « Henri IV. Voyez même les obstacles qu'ils lui ont « suscités. Qu'on me dise les abus, les vexations que « les États ont fait cesser : je répondrai par ceux qu'ils « ont produits.

« Les États-généraux en France ont toujours fait plus « de mal que de bien : ils ont inspiré plus de peur que « de confiance. Avec le Parlement de Paris, au contraire, « on obtenait de la confiance, par cette raison simple « que là où l'exercice de la justice se rend bien dans les « affaires privées, on est porté à croire qu'elle se rendra « de même dans les affaires politiques. Le Parlement « au reste a fini par demander, on ne le sait que trop, « les États-généraux ; et vous lui reprochez de n'avoir « pas demandé, à la place, un nouveau corps politique « composé de deux Chambres. Il aurait eu beau jeu en

« effet à proposer un tel changement dans l'État ! Il « aurait dû faire cette demande subitement, au pied « levé : et cela sur la folle consultation que M. de Brienne « avait adressée à toute la France, pour avoir, sur la « composition des États-généraux, l'avis de tout le « monde.

« Le raisonnable, quand les États-généraux sont ar- « rivés, eût été, au lieu de leur lire, le jour de leur ou- « verture, l'immense rapport de M. Necker, de former « sur-le-champ une Commission de membres tirés des « trois Ordres, et avec lesquels on aurait essayé un ac- « commodement, rendu au reste très difficile par le « doublement du Tiers. Mais l'orgueil de M. Necker « était là, convaincu que tout allait s'abaisser devant « lui, et que la France entière allait tomber à ses ge- « noux, pour le remercier de ce qu'il voulait bien admi- « nistrer ses finances, et même la gouverner. C'était « déjà cet orgueil, dont ses partisans étaient tous si imbus, « qui avait fait échouer, dix-huit mois plus tôt, l'entre- « prise de tirer secours de l'Assemblée des Notables, et de « faire avec elle les opérations les plus désirables. Car « il ne faut jamais l'oublier : tout ce que l'Assemblée de « 1789 a fait de mieux n'a été autre chose que ce que « M. de Calonne avait proposé aux Notables. Mais il « faut l'avoir vu pour le croire : l'exaltation des parti- « sans de M. Necker était portée à un tel degré que rien « ne pouvait être fait, ni de bien, ni de bon, dans l'État, « si ce n'était l'œuvre de M. Necker. Or, ces partisans « dominaient dans l'Assemblée des Notables, assistés de

« quelques-uns des adeptes ayant M. de Lafayette à « leur tête, et faisant de bien autres rêves que ceux où « se complaisaient les financiers de M. Necker.

« Je vous supplie, mon cher confrère, vous qui avez « l'esprit si droit et si juste, de vous rappeler ce que « vous avez si parfaitement raconté de l'action du pou- « voir aristocratique, au temps de la Fronde, de la puis- « sance de cette action sur le Parlement de Paris, et de « vous demander à vous-même ce qu'elle devait être sur « des États-généraux, assemblés et composés comme le « pouvaient être ceux que vous regrettez tant, et sur les- « quels vous fondez des espérances si difficiles à réaliser.

« Je reviens sur ce mélange de la puissance judiciaire « et politique, qui vous offusque tant, et je vous prie de « lire, si vous ne l'avez déjà fait, avec attention la pré- « face que M. de Barante a mise en tête de son dernier « ouvrage sur les Molé.

« Vous avez coulé à fond le système de l'aimable « Saint-Aulaire, voulant établir, dans son Histoire de « la Fronde, que les Frondeurs, grands seigneurs de « ce temps, étaient les précurseurs des idées et des « principes de 89. Si vous prenez la peine de creuser « encore un peu sur ce sujet, vous trouverez que, « pour la réforme des abus et l'établissement d'un « gouvernement pondéré, il n'y avait guère plus de « bien à attendre des États-généraux que des grands « seigneurs de la Fronde. Une constitution, telle « qu'on voudrait en jouir aujourd'hui, ne pouvait « venir à la France que par la puissance d'une grande

« révolution bien dirigée, ou par le pouvoir absolu d'un « souverain éclairé, qui aurait eu le bon sens de la vou- « loir donner à la France. C'est à peu près ce qu'a voulu « faire Louis XVIII, et ce que ne manquera pas sûre- « ment de faire le tout-puissant Napoléon III.

« Tout à vous, très cher confrère. »

(Un paraphe pour signature de M. le duc Pasquier.)

Le vœu par lequel se termine cette lettre ne s'est pas réalisé ; et le jugement porté sur Napoléon III est trop indulgent. C'est sans doute une politesse, à laquelle s'est cru obligé un serviteur dévoué de l'oncle. Jamais Napoléon III n'avait conçu un tel dessein. Napoléon Ier n'y avait pas songé non plus. Certes, il aurait dû avoir cette prudence dans l'intérêt même de la dynastie qu'il prétendait fonder ; mais son génie le mettait au-dessus de ces ménagements, pour ses sujets, et pour l'avenir du pays qui s'était donné à lui. Napoléon III pouvait encore moins songer à un établissement libéral. Arrivé au trône par une longue et coupable conspiration, contre le gouvernement dont il était le chef, il n'aurait accordé la liberté qu'en exposant son pouvoir à d'inévitables périls. Son principe le condamnait à une dictature dont il n'était pas capable, et qui avait perdu Napoléon Ier. Mais il faut avouer aussi que la nation, en remettant à son incapacité un si lourd fardeau, s'était exposée à des dangers certains. Un édifice si mal construit ne pouvait pas durer. Avec un coup d'œil plus impartial, on aurait pu, dès 1859, avoir cette absolue conviction et faire cette triste prophétie.

Dans une seconde lettre, le duc Pasquier insiste sur la pensée qu'il exprimait dans l'autre :

Paris, 19 mars 1859.

« Comme vous, mon cher confrère, je m'écrie : « Que de choses il y aurait encore à dire ! Je n'ai ja- « mais contesté tout ce qu'il était possible de dire sur « la mauvaise conduite du Parlement et de ses membres « à l'époque de la Fronde : mais du moins, à eux n'ap- « partiennent pas les assassinats commandés évidem- « ment dans le seul but de compromettre de plus en « plus la ville de Paris, et de l'obliger de maintenir, à « tous risques et périls, son alliance avec les Princes.

« Si je prenais avec vous, cher collègue, l'histoire « des États-généraux, si nous la lisions côte à côte, je « crois que vous seriez bien embarrassé de défendre en « eux ce que vous appelez « une institution ». Hors « quelques doléances demeurées sans résultats, rien de « bon n'en est sorti : et songez, je vous prie, à ces « épouvantables États de la Ligue, n'aspirant qu'à livrer « la France pieds et poings liés aux mains de l'Espagne, « et à celles du Pape. Trouvez-moi quelque chose de « semblable dans l'histoire du Parlement de Paris.

« Il y a l'infini de distance entre les États-généraux, « ayant pour base obligée les trois Ordres et ce corps « composé de deux Chambres, tel que vous imputez au « Parlement de Paris de ne l'avoir pas demandé en « 1788. Pour réduire les États-généraux à deux Cham- « bres, il aurait fallu supprimer un Ordre : et lequel,

« je vous prie ? Il était beaucoup plus aisé de n'en faire « qu'une Chambre. C'est ce qui est arrivé en 1789 : et « il est sorti de cette Chambre unique, ce qui devait « en sortir, la dissolution de la société française. Et « cependant, cette réunion des trois Ordres en une « Chambre unique, s'est faite lorsqu'on se croyait au « centre de toutes les lumières, lorsque la société tout « entière semblait imbue des idées les plus raisonnables, « les plus généreuses. Mais vos vieux États-généraux, « que vous auriez voulu raviver, ils n'auraient amené « sur la scène, soyez-en sûr, que le renouvellement des « plus faibles prétentions, des ambitions les plus désor- « données. Il aurait fallu, à la fin du règne de Louis XIV « et sous le faible Louis XV, un second cardinal de « Richelieu, dans la tête duquel serait tombée la « grande et généreuse idée de régulariser, de stabiliser « la monarchie, en lui donnant l'appui d'une vraie re- « présentation nationale. En attendant cette représen- « tation, mieux valait encore le Parlement de Paris, avec « ses inconvénients, que l'appel à des assemblées telles « que pouvait les produire le rajeunissement des États- « généraux.

« Avec votre esprit supérieur et votre talent de tout « étudier, de tout creuser, comme vous avez encore « beaucoup de temps devant vous, vous arriverez, « soyez-en sûr, à voir sous plus d'une face ce que vous « avez récemment étudié sous un point de vue, beau « et grand sans doute, mais dans lequel il n'est « pas possible de tout apercevoir, et à l'aide duquel

« on ne saurait tout juger, surtout dans l'histoire du
« passé.

« Bien pardon de ce reste de griffonnage, que je n'ai
« pas su me refuser. Comme nous dînerons ensemble
« jeudi, il a été bon auparavant de bien vider notre
« querelle.

« Tout à vous,

« PASQUIER. »

Ce que M. le duc Pasquier dit des États-généraux est d'une douloureuse exactitude. La nation n'avait pas su les constituer plus que le Parlement, né à peu près en même temps qu'eux. Ils avaient été essayés dès le xiv[e] siècle; mais la monarchie n'avait jamais compris qu'ils étaient une condition de sa propre existence. Après des tentatives plus ou moins désordonnées et infructueuses, on les abandonna : et quand la nation se réveilla devant un abîme, en 1789, il y avait 175 ans qu'elle n'avait mis la main à ses affaires. De là, une inexpérience qui tomba presque aussitôt dans les vengeances les plus atroces. La compression avait été si forte, durant des siècles, que l'irrésistible torrent se déchaîna, en s'élançant dix fois plus haut qu'il ne convenait. Le peuple, qui s'était émancipé un instant, se hâtait d'abdiquer, en se réfugiant sous un despotisme réparateur.

M. le duc Pasquier pense qu'un Richelieu nouveau, apparaissant à la mort de Louis XIV, aurait pu conjurer la tempête et le cataclysme. Le caractère bien connu du

cardinal ne permet pas cette hypothèse. Plutôt que de relâcher les ressorts de l'autorité, il les aurait certainement resserrés; et il est présumable qu'il eût précipité la catastrophe, loin de la prévenir. Le terrible cardinal n'a pas su être assez modéré dans son premier rôle; et ce n'est pas lui faire tort de croire qu'après avoir poussé le principe monarchique à l'extrême, il n'en aurait pas, dans une incarnation nouvelle, atténué l'exagération. En 1705, quelques sages esprits, Vauban, Fénelon et son élève le duc de Bourgogne, sentirent confusément cette nécessité: mais ils ne purent rien faire. Le moment, qu'on n'avait pas saisi, ne se représenta plus: et le règne de Louis XV sembla s'étudier à rendre la révolution de plus en plus nécessaire et violente.

A côté de l'opinion de ces personnages sur le passé de la France et ses destinées, nous placerons l'opinion d'un citoyen obscur, mais très sensé, sur l'état des esprits en 1848. Cette excellente lettre est de M. Félix Cadet-Gassicourt, fils d'un pharmacien, membre de l'Institut, et pharmacien lui-même. M. Cadet-Gassicourt avait été, durant le règne de Louis-Philippe, maire du IVe arrondissement de Paris: et il avait touché de très près aux classes populaires. Il les connaissait, pour les avoir longtemps pratiquées, et il les jugeait en conservateur libéral. M. V. Cousin venait de publier deux opuscules de circonstance, l'un au nom de l'Académie des sciences morales et politiques: l'autre, en son nom. Le premier, « Justice et Charité », faisait partie des

petits traités que le général Cavaignac avait demandés à l'Académie, après les Journées de Juin. L'autre était une réédition de la « Profession de foi du Vicaire savoyard, » de Rousseau. Cette publication, faite dans un moment d'effervescence publique, ne paraissait guère opportune. Dans l'intention de M. Cousin, elle devait produire un effet moral sur le peuple ; mais elle pouvait aussi le pousser au dédain de la religion ; et c'était un danger que la philosophie ne devait pas contribuer à faire naître. M. Cousin, ayant gardé la lettre de M. Cadet-Gassicourt, on peut croire qu'il ne la désapprouvait pas.

Paris, 10 septembre 1848.

« Monsieur,

« Il ne peut y avoir qu'une voix sur le mérite de « votre Introduction à la Profession de foi du Vicaire « savoyard ; elle est généralement goûtée de tous ceux « qui connaissent J.-Jacques. Le malheur est que « votre Introduction ne s'introduise pas auprès de ceux « qui auraient tant besoin de bien connaître cette pro- « fession de foi.

« Quant à présent, Monsieur, les clubs, réouverts au « quartier Saint-Antoine, continueront à ne retentir « que des seules doctrines de nos montagnards philo- « sophes. Il est juste d'ajouter que l'ordinaire des « séances s'y passe avec une décence telle que le som- « meil de M. le Commissaire présent n'en est pas inter- « rompu.

« Je vous le confesse toutefois. Monsieur, je suis « aussi peu rassuré qu'édifié de cette liberté de la « mauvaise presse, passée comme en enseignement, « sans autre compensation. pour la société, que la « Profession du Vicaire savoyard. répandue. le fût-« elle à profusion, dans les lieux honnêtes... qui ne « sont pas. chacun le sait, les clubs des faubourgs!

« Cette pratique si républicaine de la pensée sans « entraves, pourquoi ne l'appliquerait-on pas égale-« ment à toute chose? La liberté sans bornes de l'in-« dustrie et du commerce, qui nous font vivre, serait-« elle donc moins sacrée que celle du sophiste orgueil-« leux qui nous empoisonne? Et pourquoi ces entraves « et cette surveillance incessantes de la police sur la « composition ou la vente du pain, du vin et autres « denrées de première nécessité? A quoi bon de scru-« puleuses précautions pour la vente des substances « toxiques? D'où viennent tant de précautions légales « pour ces choses? Est-ce qu'on prétendrait, par hasard, « que l'arsenic. ou tout autre poison, soit par lui-même « un crime, ou même un danger, plus que ne l'est la « pensée des citoyens Proud'hon et P. Leroux? Non « certes: et, pour être conséquents et équitables, atten-« dons des actes et des effets. au lieu de nous préoc-« cuper ainsi de mesures préventives. Qui n'est à « même d'user et d'abuser n'a pas sa liberté.

« En résumé, Monsieur, j'estime que vous avez fait « une excellente chose, mais qu'elle ne profitera guère « qu'à ceux qui en avaient le moins besoin: elle ne

« parvient pas à son adresse ; les mauvaises choses y
« arrivent toujours. Qu'en résultera-t-il? Et que peut-il
« résulter du déchaînement des vents, sinon, la tem-
« pête ?

« Daignez agréer, Monsieur, l'assurance des senti-
« ments les plus distingués de votre très humble et
« dévoué concitoyen,

« Félix Cadet-Gassicourt. »

Ancien maire du 4e arrondissement, rue St-Honoré, 108.

Nous n'avons pas les réponses de M. Cousin, soit à M. Ch. de Rémusat, soit à Niebuhr, soit au duc Pasquier, soit à M. Cadet-Gassicourt : on peut en présumer le sens. Mais nous aurions aimé à savoir directement de lui ce qu'il pensait des États-généraux et des Parlements sous l'ancien régime. Quant à sa pensée sur la Révolution de 1848, il l'a exprimée lui-même. Il n'était pas d'ailleurs tellement hostile à la République, qu'il n'ait eu avec le général Cavaignac, alors chef du Pouvoir exécutif, des conférences assez pareilles à celles qu'il devait avoir plus tard avec Napoléon III. C'étaient des conseils qu'il offrait : et l'on ne peut douter que ces conseils ne fussent aussi patriotiques que désintéressés. Il pouvait se flatter, sans orgueil, de juger des affaires publiques mieux que la plupart de ceux qui en étaient chargés. Il ne s'approchait d'eux que pour les éclairer : et comme la France vivait sous ces gouvernements de passage, c'était à elle seule qu'il songeait en s'adressant aux puissants du jour. Son intervention

n'a jamais surpris personne ; elle était le droit et même le devoir d'un esprit supérieur. On est bien fort quand, après des avis sincères, acceptés ou rejetés, on peut se dire qu'on a fait ce qu'on devait. Nous ne nous dissimulons pas que certains hommes politiques ont pu être froissés de ces démarches spontanées : mais si elles leur ont déplu, c'est que leur amour-propre l'emportait sur leur patriotisme. Comme ancien ministre, M. Cousin avait une expérience qui ne lui permettait pas de rester indifférent devant les épreuves que le pays subissait. Ne l'en blâmons pas ; et si nous le pouvons, imitons-le.

C'était si bien le sentiment qui animait M. Cousin, qu'il n'a pas hésité à tenir la même conduite envers des gouvernements étrangers. Nous verrons quels ont été ses rapports avec le Piémont. A l'égard de ce royaume voisin, il ne pouvait être qu'un pur conseiller ; et quelque aveugle qu'eût été son ambition, s'il en avait eu, elle ne pouvait rien prétendre dans un pays qui n'était pas le sien. On le goûta tellement en Piémont, que le chef même de l'État crut devoir le remercier. Ce n'est pas un succès fort ordinaire : et les donneurs d'avis ne sont pas toujours si bien reçus. Nous pouvons penser qu'en 1865, lorsque M. Cousin était aux Tuileries, il réussissait peu à y faire entendre la voix de la raison. On l'avait appelé cependant ; mais c'était bien plutôt pour le compromettre que pour l'écouter. Ses relations avec Napoléon III n'ont donc rien eu de suspect. Il eût été préférable de ne pas les avoir : mais la

malveillance seule a pu en faire un crime. Platon, que M. Cousin a traduit, avait essayé, lui aussi, de conseiller un tyran de Sicile : il s'en était assez mal trouvé, si l'on en croit la tradition. Les choses n'ont pas changé depuis vingt-quatre siècles, et les potentats du nôtre n'ont pas les oreilles plus ouvertes. Aussi, le parti que Socrate recommande aux philosophes, est-il plus sûr : il les détourne de participer aux affaires de l'État. La philosophie a d'autres moyens plus efficaces, quoique plus lents, d'agir sur l'humanité : les vérités qu'elle découvre sont éternelles, et à jamais utiles, tandis que les pouvoirs conférés par les hasards de la politique, sont éphémères, comme elle. et excitent la haine et la révolte plus souvent que la reconnaissance. Socrate a servi le genre humain mieux que Périclès. La philosophie a cet avantage d'être universelle, au lieu que la politique ne doit s'occuper que de faits essentiellement particuliers. La philosophie peut rechercher les éléments d'une constitution parfaite : la politique ne doit s'appliquer qu'à la constitution que lui imposent les conditions de lieu, de temps. de climat, de mœurs et de population. Les utopies lui sont interdites. La politique et la philosophie doivent rester chacune dans leur domaine.

Quoique M. Cousin ait longtemps fait partie d'un grand corps parlementaire, et qu'il y ait tenu une place brillante. son cœur n'était pas à la politique. Eût-il bien fait de s'y dévouer ? Nous ne le pensons pas. parce qu'il n'aurait jamais pu s'y consacrer pleinement.

C'est à ce prix cependant qu'on y peut réussir et s'y rendre utile. Une des principales occupations qu'on y doit assumer, c'est le maniement des personnes : et cette première concession en entraîne bien d'autres. On ne peut pas gagner les hommes uniquement par la parole et par la raison. Il faut d'autres arguments moins généraux que ceux-là ; on est obligé d'entrer dans les passions, dans les intérêts, dans les erreurs des gens qu'on veut entraîner, et dont on a besoin, même pour faire le bien. Que de condescendances ! Que de faiblesses ! Quelles dérogations aux principes ! Pour les hommes d'État ordinaires, ces complaisances semblent des nécessités : souvent ceux qui, en apparence, sont les plus austères résistent le moins. M. Cousin ne se serait pas prêté longtemps à de telles manœuvres, s'il se les fût permises un instant.

L'ITALIE ET LE PIÉMONT.

La politique étrangère n'a pas les mêmes inconvénients, ni les mêmes périls. Si l'on s'en occupe, c'est en simple spectateur : on la contemple : on l'étudie : mais on n'y participe pas : on n'encourt aucune responsabilité. Au contraire, quand il s'agit de la politique de son propre pays et qu'on y met directement la main, on s'expose à toutes les conséquences, plus ou moins dangereuses, qu'elle peut entraîner, dans des temps aussi agités que les nôtres, depuis plus d'un siècle. M. Cou-

sin a toujours ressenti la plus vive sympathie pour les affaires italiennes et très spécialement pour celles du Piémont. Il s'en est mêlé dans la mesure où il le pouvait. Il y avait en effet peu d'États aussi malheureux que l'Italie, vers l'année 1830. Livrée à la domination autrichienne par la Sainte-alliance, elle était opprimée tout à la fois par ses princes et par l'étranger. Quand Napoléon s'était déclaré Roi d'Italie, en même temps qu'Empereur, la Péninsule avait joui d'une sorte d'unité : mais la présence des armées françaises et le souffle révolutionnaire y avaient éveillé partout des aspirations libérales que les souverains de l'Europe, ligués dans un intérêt commun, combattaient sans pitié, depuis 1815. Outre ces motifs généraux d'aimer l'Italie, à cause de son présent et de son passé, M. Cousin en avait de plus personnels. Il s'y était fait beaucoup de relations dans son voyage, où il allait à Milan consulter les manuscrits de Proclus. Il s'était lié intimement avec Manzoni, et avec une foule d'hommes distingués. Il y avait engagé de nombreuses correspondances littéraires. Aussi, lorsque éclata la révolution Piémontaise en mars 1821, en fut-il aussi ému que si elle eût été une révolution Française. Des exilés de toutes les parties de l'Italie affluaient en France et à Paris, fuyant les supplices dont ils étaient menacés. M. Cousin a raconté lui-même, dans une lettre au prince de la Cisterna, comment il avait connu le comte de Santa-Rosa, le chef infortuné de la révolution avortée. C'était en octobre 1821. Nous nous garderons

bien d'analyser les pages qu'il a consacrées à son héroïque ami ; son âme y est tout entière ; et dans sa vie, il n'a pas éprouvé pour qui que ce soit d'affection plus ardente, ni d'admiration plus justifiée. Ses regrets et son enthousiasme débordent dans ces souvenirs recueillis à 25 ans de distance. Ils sont d'autant plus poignants, que M. Cousin désapprouvait une tentative qui n'avait aucune chance de réussir, quelque louable qu'en fût le principe. Une constitution libérale était à désirer pour le Piémont, aussi bien que pour Naples. Mais à cette époque et sans le secours de la France, s'insurger pour obtenir cette constitution impossible, c'était sacrifier en pure perte de nobles victimes, et faire verser inutilement un sang généreux.

Quand Manzoni reçoit M. Cousin à sa campagne de Boussaglio, près de Milan (octobre 1820), il est dans toute sa gloire. Petit-fils de Beccaria, âgé de 36 ans, il s'est fait connaître comme un grand poète par des « Hymnes sacrés » (Inni Sacri), parus en 1810. Dix ans après, il vient de publier sa première tragédie « le « Comte de Carmagnola, » qui conquiert les éloges de Gœthe en personne : puis vient son ode fameuse sur la mort de Napoléon. Il prépare son roman des « Fian-« cés, » qui doit l'égaler presqu'à Walter Scott (1827) ; mais ce qui le rapproche davantage de M. Cousin, c'est qu'il aime aussi la philosophie et la métaphysique. Comme il est essentiellement religieux et catholique, il est sur ce point en dissidence avec son ami : mais l'affection n'en est pas moins sincère des

deux parts : et toutes les lettres de l'un et de l'autre nous la révèlent. M. Cousin est de quelques années plus jeune que son hôte : il a lui-même alors toute l'ardeur de son tempérament. Il se plaint néanmoins de sa santé, comme il l'a fait bien des fois dans son existence. Mais ses alarmes sont exagérées : ce ne sont que quelques désordres passagers, plutôt qu'un mal chronique. Il paraît bien que la liaison s'est relâchée plus tard, sans doute à la suite du second mariage de Manzoni (1833). Le premier avait été fort heureux. La correspondance n'en continua pas moins durant quelques années : mais elle cessa même avant la mort de M. Cousin. Nous ne saurions dire par quelles circonstances. Manzoni a survécu : et il est mort en 1873, à l'âge de 89 ans, sénateur du nouveau royaume. Ses funérailles ont été un deuil national.

M. Cousin s'était lié non moins tendrement avec M. d'Azeglio, le gendre de Manzoni ; et il a entretenu avec lui les communications les plus importantes, quand les malheurs du Piémont, en 1848 et en 1849, ont excité au plus haut degré les sympathies de la France. Celles de M. Cousin n'ont pas manqué à ses amis, au milieu de ces désastres, et l'on verra comment il a essayé de venir à leur aide.

M. Manzoni à M. Cousin. En français.

Milan, 21 février 1821.

« Mon cher Cousin,

« Vous avez tort de mêler de tristes pressentiments

« aux souvenirs touchants et ineffaçables pour moi, dont
« votre lettre est remplie. Lorsque nous eûmes le bon-
« heur de vous posséder, je prenais de vos discours ce
« qu'il y avait de consolant pour mon amitié ; et je
« combattais tous les raisonnements qui pouvaient
« l'alarmer : mais votre lettre est là, n'écoutant aucune
« objection et incapable de se rétracter et d'adoucir les
« expressions. Non, cher ami, je ne veux, ni com-
« prendre, ni interpréter vos pronostics. J'y oppose des
« pressentiments plus vrais et plus sûrs : que votre
« santé se fortifiera avec l'âge, que ces apparences de
« faiblesse disparaîtront, et que nous nous reverrons à
« Boussaglio, que nous y passerons encore ensemble
« des journées fraternelles. Ce fut non seulement les
« vœux, mais l'espérance, de toute ma famille, qui vous
« embrasse avec cette affection dont vous avez la certi-
« tude. Je n'avais pas trop compté sur le bonheur de
« vous revoir au printemps prochain : ce qui rend mes
« regrets moins douloureux, en apprenant que vous
« avez définitivement renoncé à ce projet. Mais si des
« années s'écoulaient sans vous voir, c'est alors que je
« serais affligé et bien trompé.

« Après votre court séjour dans ce pays, vous y avez
« laissé quelques connaissances qui ne vous ont pas
« caché ce qu'il y avait, dans leur esprit, en opposition
« avec votre manière de voir, et qui ne vous ont pas
« laissé entrevoir le quart de l'opinion qu'elles ont
« conçue de votre tête et de votre cœur. Voilà ce qu'il
« y a eu pour vous de dissimulation dans cette Italie

« que vos romanciers appellent « la patrie de la dissi-
« mulation ».

« J'attends Visconti, qui doit me porter une lettre « pour ajouter à celle-ci, et un petit ouvrage de M. Ro- « magnosi sur le droit naturel. Vous verrez que le bon « homme se flatte, qu'on lira le blanc de son livre. « Décevant espoir! Je ne sais pas si la dixième partie « de la population sait lire: je sais fort bien que, de « ceux qui ont ce talent, à peine la centième partie le « met à profit. Parmi les lecteurs, ceux qui entendent « le noir ne sont pas le plus grand nombre; et encore « parmi ceux-ci, ceux qui entendent le noir de M. Ro- « magnosi sont une faible minorité. Vous voyez ce qu'il « y a à espérer pour son blanc.

« J'ai été bien fâché pour vos auditeurs de savoir que « vous ne continueriez pas votre cours à la Faculté de « Paris. Pour ce qui vous regarde, j'entrevois, dans « votre nouvelle situation, tant de circonstances oppo- « sées que je ne sais si vous en êtes plus content ou « contrarié; et par conséquent, si c'est des compliments « ou des condoléances que je dois vous adresser. Ce « qui, d'après votre caractère et vos idées, me paraît « évident, c'est que cela n'a dû vous causer, ni beau- « coup de chagrin, ni de grand plaisir. Dans tous les « cas, le repos accordé à votre poitrine et le temps mis « à votre disposition pour vos études, doivent être des « motifs de consolation.

« Les nouvelles de M. Stappfer, de qui je n'en rece- « vais pas depuis longtemps, m'ont fait grand plaisir,

« et je suis bien sensible à son souvenir. Veuillez l'en « assurer de ma part, et lui dire que je serais bien charmé « d'apprendre quelque chose de ses travaux, depuis que « nous nous sommes séparés : c'est à l'île de Robinson : « et la célébrité ne met pas toujours un homme à « couvert de l'oubli dans ce coin que j'habite.

« C'est inutile que je vous dise que nous nous en- « tretenons souvent de vous, surtout avec Visconti et « cet excellent Arconati. Vous avez dû recevoir une « lettre de lui depuis peu. Il a dû vous indiquer une oc- « casion pour lui répondre. Je vous prie d'en profiter, « et pour lui et pour moi, et d'en avertir notre Fauriel. « M. Grossi, ici présent, vous présente ses compliments « sincères et affectueux.

« Je tâcherai que l'on soit plus content du travail « dont je m'occupe » : voilà une phrase qui est bien « idéologique, dans votre lettre. Elle paraît extrêmement « claire, et elle ne dit rien. Que vous en eût-il coûté « pour me dire quelque chose de positif sur votre tra- « vail ? Je vous gronderais bien de cette omission, si « je ne pensais que vous auriez tenu à la réparer en « conscience, dans une lettre que j'attends bientôt. Ces « philosophes ! Les poètes sont gens bien plus commu- « nicatifs : aussi, je ne me ferai pas prier pour vous « dire que je suis jusqu'au cou dans une tragédie, oc- « cupé à faire parler un Charlemagne, qui ne sera, ni le « chef de paladins de l'Arioste, ni le saint de quel- « que auteur ecclésiastique, ni le législateur de quelques « grands hommes, ni le savant de quelques membres

« de l'Université, ni le coquin de quelques philosophes,
« ni le héros de ceux qui recevaient des pensions de son
« frère cadet, mais qui pourra bien, après-tout, être un
« personnage pauvrement conçu.

« Cher Cousin, lorsqu'un homme que nous aimons
« et que nous vénérons également, nous fit faire con-
« naissance, nous nous vîmes la première fois comme
« d'anciens amis, qui se revoient après une absence.
« Ce pressentiment est devenu pour moi une des plus
« douces réalités de cette triste vie. Je termine ma
« lettre par le mot le plus doux à prononcer : à revoir.

« A. Manzoni, »

Contrada del Novone nº 1771.

« P. S. — Si vous étiez un ministre, je copierais
« bien proprement ma lettre : mais pour un philo-
« sophe et un ami, du barbouillage à ces mes-
« sieurs ! ».

« L'homme que nous aimons » désigne M. Fauriel, qui était, depuis longtemps, l'intime ami de Manzoni. Ils s'étaient connus à Paris, lorsque Manzoni y était venu en 1805, avec sa mère. Plus tard, M. Fauriel avait servi d'intermédiaire pour présenter M. Cousin à l'illustre poète : il avait lui-même la plus profonde affection pour le professeur français. On trouvera dans la Correspondance générale leurs épanchements mutuels. La nouvelle tragédie dont s'occupe Manzoni, c'est celle d'« Adalgise ». Elle n'a pas eu, ce semble, le même succès que « Carmagnola ». Quant à la sus-

pension du cours à la Sorbonne, il est possible que M. Cousin l'ait jugée comme le faisait Manzoni. Était-ce un bien? Était-ce un mal? C'était certainement un mal pour le public, et pour la cause libérale. Ce n'était pas aussi regrettable pour le professeur, qui cessait d'être surveillé et gêné dans son indépendance.

Autre lettre de Manzoni, à dix ans de distance.

Milan, 21 janvier 1832.

« C'est à la paresse de ma main, très cher ami, ou « plutôt à la fécondité de mon esprit, que vous devez « attribuer le long silence de votre dame : car toutes les « fois qu'elle a voulu vous écrire, je l'ai priée de me « laisser faire, prétendant que j'avais plus de choses à « vous dire. Mais quoi! C'est souvent l'abondance qui « nuit. Je ne pouvais songer à vous écrire sans me « trouver aussitôt en votre présence : et alors, commen- « çaient des discours, des questions, d'interminables « caquets, enfin, auxquels jamais plume n'aurait pu « suffire : « Obruitur largo flumine nostra sitis. » Et en « vérité, j'aimais encore mieux me laisser aller à jaser « avec vous, tout du long, en imagination, que de vous « communiquer réellement la millième partie de ce que « j'aurais voulu vous dire, puisque tout de même je ne « vous ai pas là pour « te parler et t'entendre », comme « dit le ci-devant Racine. Je crois cependant à la fin « qu'il faudra vous dire, par l'intermédiaire du papier, « cette millième partie et donner le reste « Portare « ventis. »

« Ce ne sera pourtant pas Platon, morbleu ! Je vous « remercie bien du volume de votre traduction, que « vous m'avez envoyé. Je vous remercie encore da- « vantage de l'avoir entreprise et presque achevée. « Il se mêle bien un peu de ricanement à toutes ces « actions de grâce : vos doléances sur la peine que « cela vous coûte, sur le temps que cela vous enlève, « m'amusent, moi qui ne fais qu'en jouir. Je suis « comme un bon parasite qui, après avoir passé « quelques jours de bombance à la campagne chez un « richard, viendrait à savoir que l'amphitryon (cela se « dit-il encore ?) plaint sa dépense et la corvée de faire « les honneurs. Car vous savez que je l'ai savouré ce « Platon, je dis le vôtre, ou plutôt ce Socrate : car « c'est lui qui est mon homme. Et tenez, déjà vos « Lois, pour moi au moins, ce n'est plus la même « chose. Il me semble que j'y vois l'homme de son « siècle, et ces maudits siècles ne valent rien un à un. « J'aime Socrate représentant, autant qu'un homme et « un gentil le pouvait, le sens commun, lui revendi- « quant les mots qui sont sa propriété, et forçant les « systèmes à renier la signification arbitraire qu'ils « veulent leur donner, ou les significations, car c'est là « le bon, de les faire promener de position en position « pour les envoyer promener tout à fait. Je me suis « enivré de cette dialectique, mon ami : car la dialec- « tique est enivrante, quand elle est rigoureuse. Et ces « arguments donc ! Ils sont là comme une belle cuiller « d'argent près d'une écuelle de bon potage. Voilà une

« comparaison bien noble, par exemple : mais trouvez « m'en une qui explique mieux la chose. Vouliez-vous « que j'eusse dit que ce sont de belles avenues menant « à des palais magnifiques? Il y a dans ces arguments « quelques endroits où je me serais récrié : et vous les « devineriez à coup sûr. Mais quel plaisir de se trouver, « transporté par vous, sur une hauteur d'où l'on dé« couvre toute la marche de telles discussions ! Quel « plaisir de retrouver, dans de tels débats, ces questions « modernes, ces questions perpétuelles, qui reviennent « comme les saisons de l'année, mais qu'on ne reconnaî« trait pas si facilement, ma foi, s'il n'y avait pas là un « habile homme pour vous aider ! Mais assez sur ce « sujet : aussi bien, on en dirait toujours trop peu.

« De Platon à Madame Pasta, je ne dirai point qu'il « n'y a qu'un pas : mais le trajet n'est pas si long. Je « crois fort que le barbon aurait assez aimé à s'entretenir « avec elle : et que si, pour ne pas faire d'exception, il « se fût cru en devoir de ne pas la laisser dans sa Répu« blique, il aurait voulu l'accompagner quelques pas au « dehors. Elle est vraiment bonne et charmante ; et « notez que mon hommage pour elle a quelque chose de « particulier ; car je n'ai jamais vu ni entendu Desde« mone, ni Tancrède, ni etc., je ne connais que « Madame Pasta.

« Que je vous remercie de la part que vous prenez au « bonheur de ma Julie, et de nous tous ! Vraiment elle « est née coiffée. Amabilité, sagesse, esprit, talent, « tout cela se trouve, à un très haut degré, dans l'homme

« que le ciel lui a envoyé. Vous savez peut-être qu'il
« est peintre ; et, si j'ose répéter ce que j'entends dire
« aux connaisseurs et à tout le monde, peintre de pre-
« mier ordre, de sorte que la petite a, par dessus tout
« le reste, la jouissance d'entendre souvent exalter ce
« qu'elle aime, celui auquel elle appartient. Mais en
« vérité, cela n'y serait pas que la femme de mon cher
« Maxime devrait se croire privilégiée ; et je suis sûr
« que Julie se croirait telle ; jugez ce qu'elle se croit.

« Faudra-t-il vous parler de ma levée de boucliers, qui
« n'a été suivie d'aucun coup, et qui doit vous faire rire
« quand vous vous en souvenez? Pour moi, après avoir
« vu que Socrate n'était pas là pour dire ma raison : car
« au fond je crois toujours que j'avais raison, comme
« ces ignorants dont Socrate s'est constitué l'avocat, je
« me suis bravement retiré : et je ne me souviens plus de
« ce que je voulais vous objecter, ni presque de ce que
« je vous ai objecté : car pour du papier, j'en avais déjà
« griffonné pas mal. Or, voulez-vous en voir quelque
« chose, pour rire? Dans ce cas, je pourrai choisir ce
« qu'il y a de moins illisible, et d'un peu suivi, et vous
« l'envoyer sous deux conditions : la première, que vous
« ne soyez pas obligé de m'en dire rien, ni en bien, ni
« en mal, ni même de me faire savoir si vous avez lu,
« ou non ; la seconde, de me renvoyer les paperasses
« par une occasion sûre.

« Mais voilà la mesure presque remplie, c'est-à-dire,
« la feuille qui est l'espace que j'ai fixé à mon bavardage ;
« et il n'en reste presque pas pour vous dire les ten-

« dresses dont on voudrait me charger, maman, « Henriette et tout le monde de céans. Mais à vous de « les deviner, ou plutôt de vous les rappeler. Veuillez « me rappeler moi-même à l'aimable dame qui a bien « voulu me faire parvenir votre seconde lettre. Fauriel « ne m'écrit plus; mais en vérité : « Aït latro ad latro- « nem. » J'espère pourtant, nous espérons tous, qu'il « ne nous a pas plus oubliés qu'il n'est oublié par nous. « Ah actif! Il s'en faut. Adieu.

« M. le Baron Denoix, consul de France à Milan, « veut bien se charger de cette lettre, et de celles qu'on « lui enverra pour moi et pour qui que ce soit de la famille. « Adieu, pourquoi faut-il vous le dire sur du papier? Et « pourquoi ne pouvons-nous nous embrasser et nous « prendre au collet comme autrefois? Grossi vous salue « de bien bon cœur.

« Al. M. »

On ne doit pas s'étonner de l'impression que ressentait Manzoni en lisant le Platon de M. Cousin. L'âme du poète était à la hauteur de celle du philosophe. A la manière dont il parle de Socrate, on sent qu'il l'a compris, et qu'il ne comprend pas moins bien son divin élève. Manzoni lisait-il Platon dans l'original? Rien ne l'indique. Mais pour les œuvres d'un tel ordre, une traduction suffit. Est-ce qu'il est besoin de savoir le grec pour goûter Homère et mesurer sa grandeur souveraine? Le volume dont parle Manzoni est le VIIIe de la traduction de M. Cousin. Il renferme les Lois : et quoique le poète

italien juge ce dialogue un peu moins favorablement, il n'en sent pas moins toute la beauté pratique. Quant aux réserves qu'il croit devoir faire, elles se rapportent à la religion qu'il professe, et où il trouve l'absolue vérité. Sa dévotion va même un peu trop loin, quand il paraît dédaigner les Gentils.

Madame Pasta était non seulement une admirable cantatrice ; mais de l'aveu de tous ceux qui l'ont approchée, c'était une personne supérieure. C'est bien là aussi l'avis de Manzoni. Il ne l'a pas entendue au théâtre: et l'enthousiasme qu'il a pour elle ne résulte que de ses entretiens. Madame Pasta, israélite d'origine, était née en 1798. Elle a brillé quelque temps à Paris ; et elle y réussissait par son talent dramatique plus encore peut-être que par le charme de sa voix. Elle est morte en 1865, dans le château où elle s'était retirée, sur les bords du lac de Côme.

Quand Manzoni écrit la lettre suivante, il est sans doute remarié.

Brussaglio, 2 octobre 1833.

« Cher ami, je viens de recevoir votre lettre du « 14 août. Par compensation, je n'ai que quelques « moments pour faire la réponse qui doit partir pour « Milan, afin d'y chercher une occasion pour Turin, où « elle doit être remise au comte de Benevello, qui veut « bien s'en charger. Et pourtant, je n'ai jamais eu tant « d'envie de me disputer avec vous. Heureusement, « voici un petit capital de disputes que je tenais en « réserve, que je vous avais offert par légèreté, que

« vous réclamez par trop de bonté, et que je vous envoie
« par excès de loyauté. Avec ceci, j'aurai l'avantage de
« parler tout seul : mais, toujours par la raison de
« M. Azaïs, vous aurez de votre côté celui de pouvoir
« ne pas m'écouter. Si vous ne le trouvez pas illisible,
« vous le trouverez inlisible. Comme j'ai dû choisir ce
« qui avait le moins de la première qualité, cela se
« trouve n'avoir, ni pied, ni tête. C'est d'un bon augure
« pour la matière. Vous me trouverez insolent ; mais
« M. Azaïs vous fera observer qu'il dépend de vous de
« me trouver bête.

« Oui, j'ai reçu les souvenirs de votre admirable
« talent et de notre amitié, dont vous me parlez. Mais
« pour ce qui est de partager votre avis sur la manière
« dont la religion doit intervenir dans l'éducation, et
« sur vos dissentiments avec l'école théologique, il n'en
« est rien ; et si je pouvais vous tenir, on entendrait un
« beau bruit dans la chambre voisine. Mais de loin,
« avec le seul secours de la plume, pressé par le temps,
« je ne puis que vous déclarer mon sentiment, sauf à
« vous en dire les motifs. Il est vrai qu'il vaudrait peut-
« être autant avec eux, en tant que c'est mon sentiment
« à moi, et ces raisons exposées par moi bien entendu ;
« et voilà encore pour M. Azaïs.

« Je vous dois une explication, sans que vous vous en
« doutiez peut-être. J'ai vu dans la Gazette de France,
« qui, je crois, a pris cela du Temps, qui l'a pris d'un
« journal allemand, un article dont le sujet est Herr
« Manzoni, c'est-à-dire, le hère qui a l'honneur de vous

« écrire. L'auteur en est M. Witte, lequel dit avoir « appris, dans ma famille, que j'allais publier une réfu- « tation de la philosophie de M. Cousin. Je suppose, « personne dans ma famille n'ayant de cela un sou- « venir bien clair, que ce Monsieur, ayant bien voulu « demander si je travaillais à quelque belle œuvre, on « lui aura dit que je vous écrivais au sujet de votre « philosophie; et comme écrire est devenu presque syno- « nyme d'imprimer, il aura cru qu'il s'agissait vraiment « d'un défi en champ clos, pour amuser les dames, les « chevaliers, les vilains même. J'ai dit à la terre, au ciel, « non pas à Guzman même, car il est, je crois à Bres- « lau, et la poste est chargée d'assez de commérages, « j'ai donc dit, à qui a voulu l'entendre, que c'était un « quiproquo, que n'étant, ni philosophe, ni garçon, je « ne songeais à publier rien contre votre philosophie, « que c'étaient des observations que, sur votre demande, « j'avais eu le projet de vous adresser, et qui, par un « juste égard pour mon amour-propre, devaient de- « meurer inconnues au public, et que même j'avais « abandonné ce projet avant qu'il ne fût accompli au « quart. Je pense que cela vous suffit, et que rien vous « eût suffi tout de même.

« Vous allez me trouver encore plus pitoyable quand « je vous dirai que je ne trouve pas la tendance de « votre philosophie assez d'accord avec la tendance de « l'école théologique. Je croirais agir contre ma cons- « cience, en coopérant, même comme simple commis- « sionnaire, à la traduction dont vous me parlez. Vous

« étiez pourtant autrefois du très petit nombre des phi-
« losophes qui comprennent ces répugnances-là. Peut-
« être l'êtes-vous encore. Vous ne vous attendiez pas au
« reste à un procès de tendance, et de ce côté-ci encore :
« mais vous savez bien que, pour ces matières, tout le
« monde est juré.

« Je ne puis absolument vous plaindre pour votre
« corvée de Platon : car c'est une belle et grande route
« que Platon : et jamais corvée ne fut si bien faite.
« J'étais réduit, pour ma part, à marcher sur les cailloux
« de Ficin, et dans la détestable crotte de notre traduc-
« teur italien, Dardi Bembo. Je parcours la route en
« voiture, sans cahots, ou à pied, pour mieux jouir de
« la vue, et cela non seulement sans fatigue, mais avec
« délices. Et je plaindrais celui qui y a travaillé ! Non,
« non, corvéable à merci et miséricorde.

« Je vous ferais mes excuses pour les ratures, si je
« ne songeais que c'est autant de moins d'écritures et
« qu'il y a plus que compensation. Mais adieu, nous
« vous embrassons tous avec cette inexprimable ten-
« dresse que vous nous connaissez pour vous. Il y a
« longtemps que nous sommes de différent avis sur
« plusieurs choses, et que nous nous aimons pourtant.
« Je sens bien que cela ne peut cesser de ma part : et
« j'en espère toujours autant de la vôtre.

« A. M. »

Il est évident que M. de Witte s'était trompé, en prê-
tant à Manzoni des intentions qu'il ne pouvait avoir. Il

avait sans doute exprimé plus d'une fois, dans ses conversations, le dissentiment qui, à ses yeux, séparait la philosophie et la religion. Il n'avait pas caché, même devant des étrangers, les objections qu'il opposait au spiritualisme de M. Cousin, et qu'il empruntait à sa foi de catholique. Ces confidences avaient été mal interprétées : et de là à une indiscrétion de journal, il n'y avait pas loin. Mais Manzoni aurait cru manquer à la délicatesse, s'il en avaït appelé au jugement du public contre les systèmes d'un ami. Il se défend d'une semblable pensée ; et vraiment il a besoin à peine de s'en défendre ; mais puisque ce bruit a été recueilli par un journaliste, il croit devoir une explication. On ne l'attendait pas d'ailleurs, parce qu'on ne pouvait le suspecter. Ce qui, pour nous, eût été plus curieux, c'est la réfutation qu'il communiquait à M. Cousin. Par malheur, nous ne l'avons pas retrouvée : et peut-être M. Cousin ne l'avait-il pas conservée, puisqu'on l'invitait à la rendre. Autant qu'on en peut juger, ce ne devait être qu'un brouillon assez confus. Mais on ne peut hésiter sur le sens général. Partant de la foi, principe indiscutable, Manzoni devait donner tort à toute philosophie. La raison individuelle était pour lui une base trop étroite et trop mobile. C'était le thème obligé de la controverse : mais un esprit tel que celui de Manzoni devait y avoir ajouté tout au moins des formes nouvelles. Il faut donc croire en résumé que M. de Witte, qui semble avoir été lié avec quelques membres de la famille Manzoni, avait montré trop de zèle.

Brussaglio, 8 août 1836.

« Fallait-il, mon cher ami, que je dusse à une si « triste cause une aussi bonne fortune que celle de « connaître M. l'abbé Cœur? J'aurais, en tout temps, « pris beaucoup de part au malheur qui lui a fourni « l'occasion d'un si touchant dévouement. Je ne vous « parlerai pas de ce qu'il y a de cuisant dans la com- « passion que tout malheur de ce genre me fait éprou- « ver à présent; et je vous remercie de n'avoir pas « voulu m'en parler vous-même.

« Je vais me jeter sur les livres que M. l'abbé Cœur « m'a apportés, et que j'ai reçus à mains ouvertes. J'ai « même déjà entamé Abélard. Ce que vous dites de la « célébrité de son nom m'a fait songer que c'est peut- « être le premier nom célèbre qui soit venu à mon « oreille. Ma bonne me racontait des choses étonnantes « de Pietro Bailardo. A la vérité, ce n'était pas comme « philosophe qu'elle me le faisait connaître, mais « comme le plus fameux des magiciens. C'est tout de « même un sort assez peu commun que d'être nommé, « à quelque titre que ce soit, par les ignorants, à sept « siècles et à deux cents lieues de distance. Je gagerais « même que ce n'est pas une tradition dégénérée, mais « la transmission fidèle d'une réputation contempo- « raine.

« Vous me demandez où j'en suis de Platon. Vous « répondre, c'est mendier. Je le ferai pourtant, quoique « vous soyez conseiller d'État : n'allez pas au moins « devenir ministre : car alors vous n'auriez plus de

« requête de moi, même pour vos ouvrages. Je n'ai
« donc, avec le 10e volume reçu dernièrement, que le 7e,
« que vous avez envoyé à mon adresse. Les autres l'ont
« été à celle de Visconti, qui, ayant depuis partagé
« presque tous ses livres, et surtout les ouvrages de
« philosophie, entre les différentes bibliothèques pu-
« bliques de Milan. a, je crois, donné à Platon l'Am-
« broisienne.

« Vous me demandez encore si je travaille. Si fait : je
« suis revenu à une toile de Pénélope, que j'avais sur le
« métier. Heureusement que mes poursuivants ne sont
« pas aussi empressés que les siens.

« Dites, je vous prie, à Fauriel que, pour le silence,
« Veniam petimus que damus que vicissim » ; mais que
« s'il allait nous oublier, nous ne pourrions nous en
« consoler, ni le lui rendre. Adieu, cher ami. Maman
« vous embrasse tendrement, avec moi.

« Tout à vous,

« Al. Manzoni. »

Nous ne savons pas à quel incident de la vie de l'abbé Cœur Manzoni fait allusion. Ce doit être une perte de famille. Ces épreuves inévitables sont peut-être encore plus cruelles pour les ecclésiastiques. L'abbé Cœur avait été en 1828 un des auditeurs de M. Cousin. Ordonné prêtre l'année suivante, il s'était signalé comme prédicateur dans plusieurs villes de province, avant de devenir professeur à la Faculté de Théologie de Paris.

Très gallican, il a été nommé à l'évêché de Troyes par le général Cavaignac (octobre 1848). Il est mort en 1860. M. Cousin avait pour lui la plus grande estime. Il appréciait ses vertus autant que son éloquence.

M. Cousin, devenu ministre en 1840, crut de son devoir de nommer Manzoni membre de la Légion d'honneur : mais le poète refusa.

M. Cousin à M. Manzoni.

Paris, 10 mai 1840.

« Mon cher ami,

« Le Roi, sur ma proposition, vient de vous nom-
« mer chevalier de la Légion d'honneur : et toute la
« France a applaudi à cette nomination. Ne me grondez
« pas, je vous prie. J'ai moins pensé à vous qu'à l'Italie,
« J'ai aussi pensé à moi : et j'ai voulu m'honorer par
« un choix illustre.

« Adieu : ne m'oubliez pas. Je vous envoie un mor-
« ceau bien sombre sur un autre Italien, que j'ai beau-
« coup aimé. J'embrasse avec effusion madre nostra
« carissima Giulia.

« A vous de cœur,

« V. Cousin. »

Réponse de Manzoni.

Milan, 8 juin 1840.

« Mon cher ami,

« Qu'avez-vous fait? En vous laissant séduire par
« l'amitié, et en faisant tomber sur moi une distinction
« que je suis si loin de mériter, vous m'avez pourtant

« mis dans une position étrange : car après avoir lu
« encore quatre lignes, vous allez dire vous-même que
« cette distinction, il m'est impossible de l'accepter. Je
« ne vous alléguerai pas mon ancien et ferme propos
« d'éviter tout ce qui pourrait me tirer de mon obscu-
« rité : vous pourriez me dire que cela ne constitue
« pas une impossibilité. Je suis donc forcé de vous dire
« qu'un prince que j'honore du fond du cœur, ayant eu la
« bonté de m'envoyer, il y a quelques années, la croix
« d'un de ses ordres, je profitai de la liberté qu'il daignait
« m'accorder pour lui exposer directement mes motifs,
« et le prier de trouver bon que je ne renonçasse pas à
« mon système. Eh bien, n'avais-je pas raison de vous
« parler d'impossibilité ?

« Je suis honteux et confus d'occuper une seconde
« fois de ma pauvre petite personne le Roi, qui avait
« bien voulu écouter les vœux d'un ami à mon sujet.
« Je ne pouvais pourtant pas, ni ne voudrais, me dis-
« penser de lui présenter, par votre organe, mes humbles
« excuses et l'hommage de ma vive et respectueuse re-
« connaissance.

« Adieu, cher Cousin ; ne pas vous oublier, dites-
« vous ! Ah pour cela, je m'en défie : je voudrais bien
« plutôt n'en être pas réduit au souvenir. Plus et mieux
« que des compliments de ma part à M. Thiers, entre
« une affaire et l'autre. En vérité, ne l'avoir vu qu'une
« fois et pour si peu de moments, cela ne me paraît pas
« juste. Vous allez vous récrier sur mes regrets, et les
« trouver bien prétentieux et même ridicules. Mais ne

« savez-vous pas que chacun pense à soi? Maman vous « serre bien fort entre ses bras. Adieu, de rechef. C'est « bien à moi de vous prier de me garder une place « dans vos souvenirs.

« A vous pour la vie,

« Alexandre Manzoni. »

On comprend l'offre du ministre, et le refus du poète; ils les honorent également. C'était un devoir pour M. Cousin; c'était une conviction non moins impérieuse pour Manzoni.

Une autre liaison, presque aussi chère à M. Cousin, moins brillante, mais plus solide peut-être, est celle de l'abbé Amédée Peyron. Cette liaison avait commencé en 1820, en même temps que celle de Manzoni. Helléniste, égyptologue, latiniste consommé, l'abbé Peyron était déjà très connu quand M. Cousin passa à Turin. Il le pria de collationner pour lui des manuscrits de Proclus : ce fut l'origine de leurs relations. L'abbé Peyron s'était occupé aussi de la philosophie ancienne, à laquelle il attachait le plus grand intérêt : et il avait publié des dissertations spéciales, qui avaient attiré l'attention du monde savant. Né en 1785, à Turin, il comptait parmi les hommes les plus remarquables du Piémont. Il joignait à son érudition, une fermeté de caractère, qui peut servir dans la science presque autant que dans le monde. Son nom est devenu célèbre par sa traduction de Thucydide, en deux volumes in-8°. Notre Académie

des Inscriptions et Belles-Lettres l'a compté parmi ses associés étrangers. En 1848, il a été nommé Sénateur du Royaume de Sardaigne. Quand M. Cousin le rencontrait à Turin, Peyron n'avait encore obtenu aucun de ces honneurs ; mais le coup d'œil de M. Cousin ne s'était pas trompé, en le prenant pour collaborateur et pour ami. En dehors des matières purement philologiques, l'abbé A. Peyron possédait à fond le droit canonique ; et ses lettres attestent que. sur les questions les plus délicates de théologie, il pouvait donner les interprétations les plus sûres et les avis les plus pratiques.

En français.

Turin, 15 septembre 1820,

« Monsieur,

« Depuis peu de jours, je viens d'arriver à Turin ; et
« sous peu de jours, j'en repartirai pour une nouvelle
« commission littéraire. Dans cet intervalle, je remplis
« mon devoir envers vous.

« Les scholies de Proclus inédites que nous posse-
« dons et desquelles j'ai tiré les fragments d'Orphée,
« qu'on publie maintenant à Leipsick, dans ma Notizia,
« sont les seuls « Procli scholia in Cratylum Platonis »
« dans les manuscrits 132, 205, 258. Tous finissent à
« la question 185 à ces mots : (citation de grec) et ils
« remarquent (autre citation en grec). M. Boissona-
« de les a cités « ad Gregorium Corinth. » pages
« 252, 354, 598. et je ne sais pas qu'on en ait donné
« une édition. Je suis surpris que vous n'ayez pas

« observé le manuscrit 132, qui est cité dans l'index
« du premier volume de nos « Codices manuscripti. »
« Les deux autres 205, 258 ont été omis dans le même
« index. La même omission a eu lieu pour les Ele-
« menta Theologiæ Procli, » dont on a seulement cité,
« dans l'Index, le manuscrit n° 316, et non le manus-
« crit 345, divisé en 201 propositions.

« Voilà les omissions que vous devez suppléer à la
« note des manuscrits de Turin. Si vous en désirez
« un détail plus exact, écrivez-le : et je vous suivrai.

« Je n'ai reçu aucune lettre pour vous. Je vous féli-
« cite d'avance des belles découvertes que vous ferez
« dans votre voyage Alexandrin en Italie. Saluez Mus-
« toxydi ; présentez mes respects à M. Cattaneo.

« Témoignez à M. Manzoni mon regret de n'avoir
« pas fait sa connaissance.

« Agréez les sentiments de haute considération de
« votre affectionné ami,

« Amée Peyron. »

Turin, 8 décembre 1820.

« Je vous avais prié de me pourvoir des fragments
« de Cicéron, publiés par Cramer et Heinrich : je me
« hâte de vous avertir que je les ai reçus de l'Allema-
« gne : il n'est plus nécessaire que vous les cherchiez.
« Agréez en même temps mes remerciements pour les
« peines qu'à cette heure vous vous serez données.

« Le silence de M. de Sacy me peine : jusqu'à ce que
« j'en aie reçu son jugement, je n'ose pas publier ma

« Dissertation et en distribuer des exemplaires. Veuillez « me signifier ce qu'il en pense. Je viens de découvrir « des lacunes dans cette harangue de Cicéron que tout « le monde lisait et croyait complète. Mon palimpseste « me donne un fort bon supplément ; mais il faut que « j'aille à Milan pour trouver le reste. Me voilà donc « de nouveau vis-à-vis de M. Mazzuchelli et des autres « docteurs ambroisiens.

« Peut-être vous aurez lu ce que M. Mai a dit de « M. Niebuhr et de moi, dans le Giornale Arcadico. Je « lui ai écrit une lettre dans laquelle je prenais vive- « ment la défense de M. Niebuhr. Il a inséré, dans le « numéro suivant, une espèce d'excuse. Pour moi, je « lui ai fait grâce du peu de bêtises qu'il a dites sur « mon palimpseste. J'avais trop raison pour l'obliger à « Canere palinodiam » sur mon compte.

« Vous êtes dans la philosophie. Ressouvenez-vous « donc du « Philosophandum est paucis » d'Ennius ; « mais surtout ressouvenez-vous que vous possédez un « de vos meilleurs amis dans

« Votre Amée Peyron. »

Il semble résulter de ces lettres que M. Cousin a dû connaître M. Amédée Peyron même avant de connaître Manzoni ; il passe par Turin en se rendant à Milan et à Venise ; et c'est alors qu'il s'entend avec le savant et modeste abbé, pour les collations dont il le charge.

Mustoxydi et Cattaneo habitaient tous les deux Milan. Le premier était né à Corfou ; et il s'était fait

connaître, fort jeune encore en 1812, en découvrant et en publiant un discours inédit d'Isocrate. Plus tard, il devait donner une traduction d'Hérodote fort estimée. Forcé de quitter Corfou, par suite de démêlés avec le gouverneur anglais, il s'était fixé à Milan, où il secourait de son mieux les jeunes Hellènes qui préparaient déjà l'insurrection. Appelé en Grèce par Capo d'Istria, il était, après la mort de son protecteur, rentré en Italie. Il a été correspondant de notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il est mort en 1860, à l'âge de 73 ans. M. Cattaneo, dont il est question, à la date de cette lettre, est sans doute le père de Charles Cattaneo, qui a figuré dans les événements de 1848, à côté de M. Cernuschi. Charles Cattaneo s'était occupé de philosophie : mais il n'a pas laissé d'ouvrage qui consacrât son nom.

Autre lettre de l'abbé Peyron.

Turin, 5 février 1822.

« Monsieur,

« Depuis longtemps, je cherchais une occasion pour « vous faire passer, Monsieur, l'ouvrage que j'ai l'hon- « neur de vous présenter. Si vous le connaissez déjà, « veuillez donc accuser le manque d'occasions et non « la mémoire, que je conserve toujours pour vous, et « pour vos études. Vous y trouverez quelque chose de « Proclus. Puisse-t-il vous être utile ! Je vous prie de « présenter en mon nom la Dissertation de numisma- « tique phénicienne à M. Raoul Rochette, qui a bien

« voulu m'honorer d'un exemplaire de ses intéressantes « études. L'explication que je donne n'est qu'un « ten-« tamen. »

« Vous trouverez aussi une petite brochure de « M. Ottavio Castiglioni ; je désire que vous la présen-« tiez à M. de Sacy. Qu'il est honteux pour l'Italie « d'entrer dans des discussions de plagiat ! Cependant, « le pauvre Castiglioni, savant orientaliste et antiquaire, « modeste, bon, comme on en trouve à peine, a dû « venger ses « Monete Cufiche del Museo, imp. de « Milan, » que le Docteur Schiepati lui avait volées, en « se les faisant transmettre, feuille par feuille de l'ou-« vrage, lorsque Castiglioni le faisait imprimer. C'est « une affaire que je connais. Pourquoi n'a-t-on pas « parlé dans les journaux de France de l'ouvrage de « Castiglioni ?

« Avez-vous découvert quelque monument inédit de « l'École d'Alexandrie? Saluez Mablin de ma part. « Travaille-t-il aussi pour les autres ? Il est un savant « égoïste. Ainsi, en le saluant, invitez-le de ma part à « publier quelques-unes de ses recherches.

« J'ai l'honneur d'être

« Votre Amée PEYRON. »

Le livre auquel il est fait allusion est sans doute les « Fragmenta Empedoclis et Parmenidis. » que M. A. Peyron avait publié dès longtemps. Il est probable que M. Cousin le lui avait demandé ; le livre avait déjà plus de douze ans de date. Quant à M. Ottavio Casti-

glioni, il n'est pas autrement connu. La mésaventure dont il est la victime s'est reproduite ailleurs qu'en Italie. Mais M. Peyron a raison de flétrir ce dol littéraire, au nom de l'honneur italien. M. Silvestre de Sacy, professeur au Collège de France, faisait autorité dans toutes les matières de philologie hébraïque et arabe : et c'est à son patronage que M. Peyron fait appel pour son ami, indignement trompé.

Nous ne savons pas si M. Cousin a pu satisfaire à toutes les demandes de M. Peyron dans la lettre suivante. Quel est l'auteur d'un fragment grec récemment découvert? C'est bien difficile de le deviner ; et M. Peyron était plus en mesure que M. Cousin de faire une conjecture vraisemblable. L'inscription de Rosette? C'était à Letronne qu'il fallait s'adresser. Dérouler les papyrus égyptiens? On en savait sans doute autant à Turin qu'à Paris, sur ces opérations délicates. Nous sommes assuré d'ailleurs que M. Cousin aura fait ce qu'il pouvait pour répondre à ces demandes.

Turin, 4 janvier 1824.

« Monsieur,

« J'ai bien des choses à vous dire. Avant tout, je « vous remercie de votre Proclus. J'ai admiré la bonté « du texte et le choix des variantes. A vous, comme à « Proclus même, je m'adresse afin que vous me tiriez « d'un embarras. J'ai trouvé un lambeau d'un manu- « scrit ; il contient des choses philosophiques ; je vou- « drais en savoir l'auteur. Persuadé que le Proclus de

« Paris est en état de le reconnaître bientôt, je vous en
« envoie une page. Veuillez avoir la bonté de la lire et
« de me signifier à quel auteur elle appartient.

« 2° Veuillez me procurer le fac-simile de l'inscrip-
« tion de Rosette, c'est-à-dire la partie hiéroglyphique
« et la partie démotique, puisque la partie grecque, je
« la possède dans Ameilhon et le fac-simile de l'ins-
« cription de Philae. Je sais que M. Champollion le
« jeune offrit à l'Institut des tableaux sur les hiéro-
« glyphes. Sont-ils publiés? Pourriez-vous me les pro-
« curer? Je ne connais que sa lettre à M. Dacier. Je
« voudrais avoir tout ce qu'il a publié sur son système
« de lecture des hiéroglyphes.

« 3° De quel procédé use-t-on à Paris pour dérouler
« les papyrus égyptiens, surtout quand ils sont un peu
« collés par le baume des momies?

« Si j'avais le bonheur de connaître M. Champollion,
« je me serais directement adressé à lui ; mais je ne suis
« pas en correspondance. D'ailleurs, comme notre
« gouvernement vient d'acheter le musée Drovetti, et
« que je suis un des membres de la Commission, je
« dois nécessairement m'occuper de tout ce qu'on
« publie sur l'Égypte, et surtout sur l'écriture des
« Égyptiens.

« Je vous remercie de l'extrait trop flatteur pour
« moi que vous avez donné de ma « Notizia » dans le
« Journal des Savants. Sous peu de jours, je vous
« enverrai mes « Fragmenta inedita codicis Theo-
« dosiani, » et puis, mon Cicéron. Veuillez agréer

« les sentiments d'estime et d'amitié que je vous ai
« voués.

« Amée Peyron. »

Quant à la lettre suivante, elle est certainement de l'abbé Peyron, bien qu'elle ne soit pas signée de lui : elle est de 1830. Il y parle de sa traduction de Thucydide ; la forme en est assez sigulière, après celles qui précèdent. Ici M. Cousin, qui auparavant correspondait directement, semble avoir pris un intermédiaire pour obtenir de M. Peyron quelques renseignements sur le mouvement philosophique en Italie. Cet intermédiaire est l'abbé Baruffi, qui pose les questions à M. Peyron, et qui transmet les réponses à M. Cousin. Les détails dans lesquels entre M. l'abbé Peyron, ne sont pas fort intéressants ; mais c'est le sujet qui manque, et le savant abbé ne peut changer les faits. On s'occupe fort peu de philosophie en Italie. Entre la tyrannie religieuse de la théologie, et la tyrannie politique des gouvernements placés sous le joug de l'Autriche, il n'y a pas de liberté pour la raison. Sans indépendance, elle ne produit presque rien. Mais M. Peyron n'en recueille qu'avec plus de soin des manifestations insuffisantes.

« Je réponds aux questions qui m'ont été faites :

« 1° Dans ces quinze dernières années, les seules
« publications philosophiques de quelque valeur sont :
« Les Aperçus philosophiques du Marquis de Barolo »,
« que vous-même vous avez lus : « Logica ad usum
« Scholarum » publiée en 1823 par le théologien

« Benone, alors professeur de Logique à l'Université
« royale ; c'est purement et simplement la doctrine de
« Locke, entremêlée de digressions physico-théologiques
« contre les incrédules ; on a oublié cet ouvrage pro-
« lixe et assez obscur : « Éléments de Logique et de
« Métaphysique » du professeur André Abbà, à Turin,
« 1828. Le théologien Abbà est le successeur de Benone :
« il a publié sa logique pour les écoles, et il suit Laro-
« miguière, en citant dans les notes de Maistre, de Gé-
« rando, Bonald, Tracy, l'École Écossaise, mais en ne
« combattant personne. En fait de morale, on n'a
« imprimé que les « Éléments pour les Écoles royales »
« du professeur Teol. Sagio ; c'est un ouvrage assez
« vulgaire. En général, on peut dire que, le cardinal
« Gerdil excepté, le système de Locke s'est introduit
« comme une mode en Piémont, à tel point qu'étudiant
« la logique en 1817, j'ai dû écrire une dissertation
« d'anatomie sous la dictée du professeur de l'Univer-
« sité, qui se flattait de nous faire ainsi comprendre la
« sensation et la perception. Ce système régnait partout
« si bien que, dans le cours d'août, un candidat au col-
« lège de philosophie, ayant dans ses thèses proposé le
« système Écossais, à la façon de Royer-Collard, en
« n'omettant pas de dire qu'en dehors de ce système les
« philosophes devaient tomber dans le scepticisme, ce
« candidat dut souffrir, dans son examen, une argumen-
« tation terrible et indécente de la part des professeurs
« qui étaient tous de l'école de Locke. Moi et un de mes
« amis, qui étions tous deux pour les Écossais, nous

« soutenions le jeune homme, qui était en danger, et « qui fut approuvé, malgré quelques votes contraires. « Voilà à quel point nous en sommes.

« On n'a pas réimprimé en Piémont la « Défense « de Malebranche » par le cardinal Gerdil ; mais elle a « été naturellement réimprimée à Rome, dans la col- « lection de ses œuvres complètes, en 20 volumes au « moins. On y trouve ses deux traités de morale pro- « fessés à Turin, et d'autres opuscules philosophiques « imprimés après sa mort.

« Je crois avoir répondu à toutes les questions.

« Si cela peut vous intéresser, je vous dirai que, « dans mes dissertations sur Thucydide, devant parler de « son style, je me suis occupé du sublime, et que, sur « ce sujet, j'ai écrit un Essai. Écossais par nature et « n'ayant jamais pu être de l'école de Locke, sans avoir « lu ni les Écossais, ni Kant, ni Cousin, je me suis fait « une théorie sur les formes primitives de l'âme, et je « l'ai développée discrètement. Un ami, fort ingénieux « et grave lecteur de tous les ouvrages modernes de « phisosophie, me recommande de m'occuper beaucoup « de Kant et de Cousin, que je n'ai pas encore lus, ni « ne veux lire encore avant que ma dissertation ne soit « terminée. Mais cet ami me dit aussi que, sur certains « points, il différait de moi ; je ne voulus pas savoir quels « étaient ces points, afin de suivre d'autant mieux mes « idées. Vous la recevrez certainement dès que j'aurai « imprimé mon Thucydide, auquel je n'ai plus pensé « depuis sept ans ; et cependant, je m'égare encore à

« bien des choses qui ne sont que de pur agrément. Je
« crains toutefois que M. Cousin ne soit pas d'accord
« avec moi sur la déchéance de l'homme, causée par
« une justice primordiale. L'histoire de Moïse et toutes
« les mythologies en parlent. Socrate même l'a soupçon-
« née. C'est pour moi un axiôme, qui me démontre
« l'impossibilité que l'homme ne peut se perfectionner
« sur cette terre, et que, depuis six mille ans, il aurait
« dû accepter cet axiôme, ne serait-ce que par expérience
« historique. Cette vérité humiliante ne plaît pas aux
« nouveaux payens, ni à leurs espérances; mais ce
« n'en est pas moins une vérité : la France elle-même,
« et toute l'Europe, m'en est aujourd'hui la preuve ; je
« la vois descendre, malgré toutes ses prétentions au
« perfectionnement. L'unique perfection qui s'intro-
« duit depuis quelque temps, et que je voudrais voir
« plus répandue, c'est le système philosophique des
« faits primitifs, qu'on reconnaît, mais que l'on
« n'explique pas. Cette théorie ne s'applique pas aux
« autres sciences. Les chimistes me parlent d'atomes,
« de monades. Je suis persuadé que chaque système de
« science part d'une unité très simple, qui reste un
« mystère. Toute l'âme se fonde sur la perception :
« tout le système physique se fonde sur la substance
« (quant au nom, nous ne l'entendons pas) : les mathé-
« matiques, sur l'espace et sur le temps ; la morale, sur
« le juste et l'honnête; toute démonstration, sur un
« axiôme, en adoptant toutes les unités primaires de
« divers ordres, en tant qu'elles sont certaines en elles-

« mêmes, comme les faits reconnus indubitables du sen-
« timent intérieur, qui ne sauraient se voir autrement.
« Leibnitz a dit de belles choses sur l'espace. Euler, qui
« ne prétendait pas l'expliquer, a essayé de diriger son
« temps vers l'infini. Lamennais a voulu donner le
« fondement extrinsèque de l'axiôme primitif, c'est-à-
« dire le critérium extrinsèque de la vérité ; il est tombé
« dans l'absurde, en faisant de l'autorité le critérium
« du vrai : et il ajoute que l'autorité vient à notre connais-
« sance par l'ouïe, par la vue, c'est-à-dire par les sens ;
« Mais, selon lui, les sens sont assurément trompeurs.
« Donc, ce serait le vrai critérium qui manquerait
« cependant d'un moyen certain d'arriver enfin jusqu'à
« l'homme : c'est absurde. Ces efforts impuissants
« démontrent toutefois que l'homme est fait pour l'infini,
« dont il porte le type en son âme ; d'où sort cette
« proposition que l'homme a pour destin et pour fin
« dernière l'infini, c'est-à-dire Dieu ; et que c'est une
« idée fausse d'en faire une simple abstraction selon les
« uns, tandis que d'autres font de cette opinion un
« axiôme de la raison et un sentiment du cœur.
« L'homme qui cherche ainsi quelle est sa fin dernière,
« serait-il donc par cela-même dégradé ? Adieu. »

Ces détails, qui représentaient l'état vrai des études philosophiques en Piémont et en Italie, étaient par eux-mêmes peu satisfaisants : mais ils étaient exacts ; ce qui était l'essentiel. Il ne dépendait de personne que la philosophie comptât plus d'adeptes parmi les Italiens. Ce qui leur manquait surtout, c'était la liberté ; ils

l'aimaient peut-être d'autant plus qu'elle leur était refusée. Mais il leur était interdit d'en faire usage, en attendant le jour de l'émancipation. M. Cousin le savait bien : mais il nourrissait pour l'Italie des espérances qui ne devaient se réaliser que vingt ans plus tard.

Lettre de M. Cousin à M. Baruffi.

Paris, 1er mars 1830.

« Je ne puis trop remercier votre excellent et savant « ami de la réponse que vous me communiquez ; elle « me satisfait complètement, et me donne une idée « très exacte de l'état de la philosophie en Piémont. Si « jamais il se présentait une occasion de m'envoyer ici « les « Logices et Metaphysices elementa » de M. Abbà, « je les parcourrais avec plaisir. Il est clair que tout « l'avenir de la philosophie est en quelques jeunes « gens, et qu'à l'exception de notre ami et d'une autre « personne dont il nous parle, sans nous la nommer, « tout le monde à Turin est pour Locke ou pour M. de « Maistre. Égale erreur des deux côtés, qu'il importe de « combattre. C'est avec un plaisir extrême que j'ai vu « l'auteur de la note aussi éloigné que nous de ces « deux extrémités déplorables. Les raisons qu'il allègue « contre M. de Maistre et Lamennais me paraissent « sans réplique. Je voudrais bien qu'elles fussent com- « prises par delà les Alpes ; et je recommande à notre « savant ami une dissertation d'un de ses compatriotes « M. Raymond, de Chambéry, insérée dans les Mé-

« moires de l'Académie royale de Savoie, tome II, sur « le principe philosophique de M. de Lamennais. Il « importe que ce petit écrit, qui pourrait être encore « plus décisif, fût connu à Turin. Contre Locke, je « prends la liberté de rappeler ici les leçons que j'ai « données sur l'Essai, etc., leçons qui le suivent et le « combattent pied à pied, et qui pourraient l'éclairer « sur l'insuffisance de la doctrine de Locke. J'enverrai « un exemplaire par la plus prochaine occasion : et je « prierai notre ami de vouloir bien le communiquer à « son ami « Ecozzise, » et à ceux des étudiants qui lui « paraîtront avoir quelques dispositions philosophiques. « Je mets le plus grand prix à ce qu'une réfutation de « Locke, faite dans l'esprit de notre siècle, soit entre les « mains de la jeunesse.

« Je me promets un vrai profit de la lecture du traité « sur le Sublime, que prépare notre ami. Ses remarques « sur la manière dont j'ai entendu une phrase de « Platon, sans me convaincre entièrement, m'ont for- « tement intéressé : et je vous répète que je suis heu- « reux de voir le premier philologue de l'Italie dans la « voie de la seule philosophie qu'une saine critique « puisse avouer. Si l'ami dont il parle, et qui paraît « s'être dévoué à ce genre d'études, avait besoin de « quelques renseignements, et qu'il me jugeât propre à « les donner, je lui offre bien volontiers, ainsi qu'à « notre savant ami, mes services les plus empressés.

« V. C. »

La correspondance entre M. Cousin et l'abbé Peyron n'est pas très active : mais elle n'en est pas moins affectueuse. Le jeune Pallia, dont M. Peyron parle dans la lettre qui suit, se destinait à un travail que la mort a interrompu, et auquel M. Cousin mettait grand prix. C'était la philosophie arabe dans ses rapports avec Aristote. M. Pallia, qui était venu à Paris en 1829, savait parfaitement l'arabe : et le mémoire que M. Cousin avait communiqué à l'Académie des sciences morales et politiques, pouvait donner les plus sérieuses espérances. Une mort prématurée, causée en partie par les souffrances de l'exil, enleva l'élève chéri de l'abbé Peyron (1837 ?).

Turin, 3 janvier 1838.

« Monsieur,

« M. Ferrario, de Milan, me fournit une bonne « occasion pour me rappeler à votre souvenir. Éditeur « de Vico, dont il illustra les théories, sans en déguiser « les vices, et s'occupant de philosophie, il désire vive- « ment de pouvoir se présenter au maître qu'il choisit « pour guide dans l'Éclectisme. Pour avoir le droit de « vous le recommander, je n'avais qu'à réclamer votre « indulgence et votre amitié pour moi, si M. Ferrario « n'avait pas en soi-même des titres qui le recom- « mandent.

« La Cisterne m'avait signifié, dans les temps, vos « bonnes dispositions envers mon cher élève Pallia ; je « ne doute pas que vous les auriez accomplies. Per- « mettez-moi que je vous en témoigne ma sincère recon-

« naissance. Hélas ! dans la région des âmes, il con-
« temple l'infini.

« Certaine lettre à M. Letronne que Mignet lut en « pleine séance académique, vous aura peut-être égayé « un instant. Je n'approuve pas le ridicule ; mais atta- « qué avec cette arme, j'ai cru devoir riposter avec la « même.

« Veuillez, Monsieur, agréer les sentiments de la « haute considération avec lesquels j'ai l'honneur « d'être

« Amédée Peyron. »

Pour compléter ce que le bon abbé dit de son cher élève, voici une lettre de Pallia lui-même à M. Cousin ; elle est sans lieu ni date.

« Monsieur le professeur,

« Je viens de finir une dissertation sur les versions « arabes des auteurs grecs, surtout d'Aristote. Cette « dissertation est très courte : mais c'est assez pour « prouver ce que je me suis proposé. Je crois qu'elle ne « sera pas sans intérêt pour l'histoire de la philosophie, « puisque j'ai constaté, par des faits positifs et par des « autorités irrécusables, des choses qui ont été mises en « question jusqu'à ce jour. Je pense que je suis parvenu « à prouver : 1° que les traducteurs arabes savaient le « grec, et que c'est du grec qu'ils ont fait leurs ver- « sions, et non pas des anciennes versions syriaques « comme la plupart du monde le prétend. Je dis

« Anciennes, parce qu'on ne peut pas nier que plu-
« sieurs versions arabes aient été faites sur des versions
« syriaques. Seulement, il faut observer que ces
« versions étaient contemporaines, et que toute version
« arabe, même faite du syriaque, était toujours corrigée
« sur le texte grec ; 2° que les Arabes ont une connais-
« sance de toute l'ancienne philosophie, et non pas
« seulement d'Aristote ; 3° que les philosophes arabes
« n'ont pas suivi aveuglément Aristote.

« Après ceci, vient un spécimen des versions arabes
« d'Aristote. Ce spécimen prouvera, à tout le monde,
« qu'ils ont très bien traduit Aristote ; et quelques
« notes marginales du manuscrit, d'où j'ai tiré le texte
« de cette version, prouveront qu'ils l'ont très bien
« compris.

« La Bibliothèque royale possède un très beau
« manuscrit in-f° qui contient des ouvrages d'Aristote,
« tout l'Organon, ses livres de la Rhétorique et de la
« Poétique. Je pense qu'il est le seul de ce genre qui
« existe dans les bibliothèques de l'Europe. Il vaudrait
« bien la peine de s'en occuper : et voici comment je
« pense qu'on devrait faire ce travail. En se proposant,
« par exemple, pour but de ses études l'Organon, il fau-
« drait transcrire le texte arabe, mettre sur une autre
« colonne le texte grec, et enfin, sur une troisième
« colonne une traduction latine littérale de l'arabe. C'est
« ainsi qu'on pourrait juger des mérites de cette version,
« et qu'on pourrait peut-être recueillir de précieuses
« variantes. Au reste, ces versions arabes sont si exactes

« qu'on pourrait, si quelque chose manquait dans le « grec, restituer le texte en toute sureté.

« C'est avec le plus grand plaisir, Monsieur le pro- « fesseur, que je me chargerai de ce travail, si vous « vouliez bien avoir la bonté de m'obtenir du gouver- « nement quelques subsides. Vous connaissez mapo- « sition. Si je ne me trouvais pas dans l'exil, je pour- « rais entreprendre ce travail sans autre mobile que le « désir de m'instruire. Mais dans mes circonstances « actuelles, la chose est bien autrement. Ainsi, je vous « prie, Monsieur le professeur, vous qui dès 1829 « m'avez promis de me soutenir dans mes travaux, de « vouloir bien user de votre bienveillante influence « pour obtenir du gouvernement que des moyens pécu- « niers me soient accordés pour m'occuper de cette « version. Je vous en serai reconnaissant, Monsieur le « professeur, durant toute ma vie, parce que, de cette « manière, je trouverai le moyen de faire une vie moins « dure, et surtout parce que, ainsi, je commencerai « d'une manière solide mon étude de la philosophie « arabe, puisque je trouverai dans ces versions presque « toute la terminologie philosophique, qui manque « absolument dans les dictionnaires, et qui donne lieu « à des embarras et à des ennuis au commencement.

« Agréez, Monsieur le professeur, l'assurance de ma « haute considération, avec laquelle je suis

« Votre très humble serviteur,

« Paul Pallia. »

« P. S. Je voudrais bien avoir l'honneur de vous « voir personnellement aujourd'hui. En conséquence, « je vous prie, si rien ne vous en empêche, de me rece- « voir. Ainsi, nous pourrons parler plus au long. »

Nous présumons que M. Cousin a dû accorder l'entretien que Pallia lui demandait. Plus tard, il a pu rendre un public hommage au jeune arabisant, enlevé si tôt aux études que lui seul était en état de poursuivre.

En présidant la séance publique de l'Académie des sciences morales et politiques (15 mai 1841), voici ce qu'il disait de Pallia :

« Parmi ces travaux, qui se présentent à l'estime « publique, sous la garantie de la vôtre, permettez-moi de « distinguer celui d'un jeune Piémontais, M. Pallia, que « la science vient de perdre, encore à la fleur de l'âge, « au moment où il poursuivait avec ardeur ses recherches « sur la philosophie arabe, et lorsque à peine il venait « de terminer un premier essai sur Algazali, un des « philosophes les plus célèbres de l'école de Bagdad. « La tempête politique avait jeté M. Pallia sur cette « terre de France, qui autrefois avait recueilli Campa- « nella, au sortir de sa prison de vingt-sept années. « Plusieurs de ses amis, qui portaient une épée, la mirent « au service de nobles causes, aujourd'hui triom- « phantes, alors incertaines. Quelques-uns d'entre eux « allèrent arroser de leur sang les champs de la Grèce et « du Nouveau-Monde. Lui, il est mort aussi au champ « d'honneur ; car il s'est éteint au milieu des peines de

« l'exil, supporté avec dignité, et dans les luttes d'une « pauvreté fière et laborieuse. L'Académie, qui l'avait « entendu avec intérêt, a voulu publier ses travaux ; « et je crois être l'interprète de ses sentiments en ren- « dant ce modeste hommage à une mémoire qu'elle « honore et qui m'est particulièrement chère. »

Le mémoire de Pallia, lu le 15 juillet 1837, a paru dans les Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques (Tome I, des Savants étrangers. pages 155-193, 1841). Pallia avait travaillé sur un manuscrit arabe de notre grande bibliothèque ; et le traité d'Algazali était intitulé : « Celui qui délivre de l'erreur, et explique « l'état vrai des choses. » C'est une analyse extrêmement curieuse des doutes qui assiègent l'auteur, et de ses efforts pour concilier l'orthodoxie de l'Islam avec la philosophie. Algazali ne parvient pas toujours au résultat qu'il cherche, tout ensemble avec dévotion et avec indépendance. Quelquefois, il se pose la question comme Descartes le fait dans le Discours de la Méthode. A ce titre seul, Algazali est digne d'une sérieuse étude. Il ne résout pas le problème ; mais il l'agite avec une profonde connaissance des systèmes qui l'ont agité antérieurement. Il était presque impossible, avant le travail de Pallia, de rien connaître de précis sur ces controverses, qui tiennent une grande place dans l'histoire du monde musulman, et qui doivent aussi en avoir une dans l'histoire de la philosophie. On peut se fier à l'exactitude et au savoir de Pallia.

Turin, 8 avril 1838.

« Monsieur,

« Je viens de donner l'acide à un lectionnaire de « Bobbio, du VIII[e] siècle, latin. L'ancienne écriture « reparut ; elle est en caractère grec majuscule : assez « large et délié. Je n'ai pas tardé à y reconnaître un « long passage du Parménide de Platon, suivi par un « commentaire. Je le crois de Proclus. Mais, par mal- « heur, de votre Proclus, il me manque les volumes « 2, 3 et 6 : et ce texte de Parménide doit se trouver « dans votre volume 6. Veuillez donc signifier à la « Cisterne le moyen pour avoir ces trois volumes. Si « le commentaire est celui de Proclus, je vous assure « que mon manuscrit est presque contemporain de « l'auteur.

« Je fais des vœux pour que les affaires politiques « vous laissent assez de loisir pour continuer vos études « philosophiques.

« Votre Amédée PEYRON. »

Il n'est pas probable que les fragments du Parménide de Platon eussent rien de nouveau, non plus que le commentaire. M. Cousin a-t-il pu en tirer parti ? On ne sait : mais on se rappelle que, vers la fin de sa vie, il a donné une seconde édition de Proclus : on en a parlé plus haut (plus haut, page 315) ; mais il ne paraît pas que la communication de l'abbé Peyron ait pu lui servir.

Voici une lettre d'un tout autre ton que les précé-

dentes. M. Amédée Peyron est sur son terrain de théologien ; il y est maître, non pas seulement par sa science, mais par sa sagacité. Sa finesse égale ses connaissances pratiques. Dans la séance de la Chambre des Pairs, du 26 décembre 1838, M. Cousin avait prononcé un discours contre la renaissance de la domination ecclésiastique. Il relevait à peine d'une grave maladie : mais il crut de son devoir de prendre la parole, malgré son état de souffrance. Le scandale, qui s'était passé aux obsèques de M. le comte de Montlosier, à Clermont-Ferrand, avait ému le parti libéral dans la France entière. En effet, l'acte était énorme, et montrait une audace prête à braver toutes les convenances sociales. Quels étaient les coupables ? Les Jésuites, qui dirigeaient le clergé, tout en dissimulant leur influence renaissante. M. le comte de Montlosier, membre de la Constituante de 1789, y avait montré le plus grand courage à défendre la religion outragée. C'était un catholique d'une foi énergique : et sur ce point délicat, la calomnie ne pouvait l'atteindre. Mais en 1826, M. le comte de Montlosier, dans son fameux « Mémoire à « consulter. » avait dénoncé les progrès menaçants que faisaient les Jésuites, non pas peut-être dans le pays, mais dans le gouvernement et dans l'administration de l'État. Delà, des haines implacables, qui poursuivaient la vengeance jusqu'au tombeau. Les consolations de la religion avaient été refusées au mourant, pour le punir de son patriotisme. Le discours de M. Cousin avait été véhément, quoique très modéré. Il

voulait savoir ce qu'en pensait l'abbé Peyron, parce-qu'il croyait que, dans tout le clergé, il n'y avait pas de juge plus impartial et plus éclairé.

L'abbé lui répond :

Turin, 17 janvier 1839.

« Monsieur et cher ami,

« La Cisterne m'a écrit que vous désiriez savoir mon « opinion sur le discours que vous avez prononcé à la « Chambre des Pairs sur l'affaire Montlosier. J'ai trop « de sympathie, et, si vous le permettez, de tendre « affection pour vous, pour ne pas vous obéir. Je ne « parlerai pas, ni de votre éloquence, ni de votre esprit : « je les admire, et j'en suis trop préoccupé pour les « juger. En vous lisant, j'ai éprouvé un grand plaisir, « celui d'être avec vous et d'admirer votre spirituelle « facilité de parler. Je vous parlerai donc de l'affaire « Montlosier et des lois universitaires sur la théo- « logie. Je suis sur mon terrain, et j'ai des opinions « fixes.

« Commençons par la Faculté de théologie. Tout en « voulant aller au même but que vous, je suis con- « vaincu qu'en exigeant l'adhésion à la Déclaration de « 1682, vous avez pris une fausse route, qui vous « conduira au jésuitisme.

« En effet, avant la Révolution de 1789, la Déclara- « tion était soutenue par le clergé : 1° par persuasion, « ou intime ou apparente ; 2° par intérêt. La persuasion « de cette espèce en dérive en général, et lorsqu'on parle « d'un grand état, il faut considérer ce qui est général

« dans l'enseignement public. Très peu, après leur « cours de théologie se donnent la peine de refaire leurs « études, pour avoir une persuasion différente de celle « que les professeurs leur ont enseignée. L'enseigne- « ment avait alors un centre dans la Sorbonne, qui « elle-même à Paris, et par les professeurs, ses organes « dans les provinces, enseignait les libertés de l'Église « Gallicane, et fondait une opinion commune dans tout « le royaume. L'intérêt survenait à confirmer la per- « suasion. L'adhésion à la Déclaration donnait accès « aux places, qui, pour le clergé, signifiaient argent et « pouvoir. Au contraire, celui qui se fut élevé contre la « Déclaration aurait pu mourir de faim, à son aise. On « croyait donc, ou l'on feignait de croire, à la Déclara- « tion, parce qu'elle était la seule route aux places qui « alors se comptaient par centaines.

« En 1839, où en est-elle, la France ? Vous n'avez « plus ni Sorbonne, ni aucun centre d'enseignement « théologique ; et les Sulpiciens, qui dirigent plusieurs « séminaires en France, sont contre le Gouvernement. « Il vous manque donc le moyen de persuasion. Vous « n'avez pas même le second moyen, celui de l'intérêt, « puisque vous proclamez très justement que le clergé « ne doit pas aspirer, ni à l'argent, ni au pouvoir : et « en effet, les places ecclésiastiques ne sont pas nom- « breuses ; et d'ailleurs elles ont la seule « Aurea me- « diocritas. » Cependant, vous vous acharnez à crier : « Adhérez à la Déclaration » : et vous le dites à un « clergé qui vous est hostile. Vous ne me nierez pas

« l'hostilité évidente de votre clergé. C'est comme si « vous disiez : « Messieurs, n'y adhérez pas, puisque « nous le voulons. » Par un sentiment d'hostilité, « le clergé fera tout le contraire de ce que vous désirez.

« Lorsqu'en 1829, nos congréganistes laïcs avaient « obtenu du Roi de Sardaigne que, dans nos Univer- « sités, on enseignât les propositions anti-gallicanes, « j'ai écrit à Rome : « Le clergé de Piémont hait les « congréganistes : ils croyent former des Romains : « prenez-y garde : ils formeront des Gallicans. » Rome « m'a cru ; et la Congrégation de l'Index, qui jugea « mon mémoire à consulter, écrivit à Turin que le « temps n'était pas encore venu pour enseigner les « propositions Romaines en Piémont. D'autant plus « que vous exigerez la Déclaration, croyez-moi, vous « augmenterez les Romains chez vous. L'entêtement du « clergé vaut bien le vôtre. D'ailleurs, qu'y gagneraient- « ils ? Des grades ? Ils n'en veulent pas, vous le voyez. « Des évêchés ? Il vous faudra laisser la France dépour- « vue d'évêques, si vous exigez les grades. Des profes- « seurs payés par le Gouvernement ? Les aumônes des « Carlistes dépassent ce que vous leur donneriez.

« Cependant, vous dites : « Napoléon a organisé les « Facultés de théologie à cette condition. » Je réponds : « 1° Napoléon nommait aussi des ecclésiastiques aux « places de sénateurs, de grands aumôniers, de chan- « celiers de l'Université, etc., etc., etc. ; il a pu trouver « des évêques qui consentirent à occuper de telles Fa- « cultés de théologie. 2° Mais a-t-il atteint son but ?

« Non. Le bas clergé n'en voulait pas. En ce temps, « j'étais professeur adjoint ; j'ai connu plusieurs Uni- « versités. Dans une seule, un jeune clerc fit des thèses « et prit le grade de docteur, en souscrivant la Déclara- « tion. Un seul, je le répète, voulut être docteur à ce « prix. Or, Louis-Philippe donna-t-il aux évêques au- « tant de places que Napoléon, sa grande et petite « aumônerie, c'est peu de chose. Ils ne sont pas admis « aux Chambres, etc., etc., etc. Donc, Louis-Philippe « a tort à se comparer par là à Napoléon. Ensuite, « quoique les évêques, ses favoris, y donnassent leur « consentement, le bas clergé continuerait à ne pas « vouloir de Gondy.

« Je suis donc persuadé qu'en exigeant la Déclara- « tion, vous prenez une route qui vous conduira préci- « sément au jésuitisme. Pour moi, je ferais un projet « d'enseignement théologique et des grades, dans lequel « j'exigerais un silence absolu sur les propositions gal- « licanes et anti-gallicanes, et sur toutes les autres « questions plus délicates entre l'Église et l'État, qui, « dans dix siècles, ne seront pas plus avancées qu'à pré- « sent. A cette condition d'un silence absolu, je paie- « rais les professeurs ; j'établirais à Paris un petit « séminaire normal. En âme et conscience, je m'arrê- « terais là. Un machiavélisme blâmable pourrait ensuite « remettre sur pied la Déclaration ; mais l'obtenir à « présent, vous ne l'obtiendrez jamais.

« Sur la chaire de droit canon, vous avez parfaite- « ment raison ; ajoutez-y encore les chaires d'histoire

« ecclésiastique. Ces deux enseignements contiennent « dix fois plus que la théologie dogmatique, morale et « biblique, des questions très délicates, controversées « entre l'Église et l'État. On ne peut pas les supprimer. « Le professeur doit se prononcer. Sera-t-il Romain? La « France ne veut pas le payer. Sera-t-il Gallican? Les « évêques en retireront leurs séminaristes, et vous re- « commencerez vos hostilités. Depuis 150 ans, il n'y « a pas eu un seul professeur de droit canon à l'Univer- « sité de Turin, qui ait fini paisiblement sa carrière. « Pas un, je vous dis. S'il était romain, notre gouver- « nement le renvoyait : s'il était gallican, Rome criait « si fort que le gouvernement lui donnait sa retraite. « Si vous voulez reconcilier votre gouvernement avec « la théologie, éloignez de la théologie toutes les pro- « positions controversées avec Rome. N'admettez pas de « droit canon et d'histoire ecclésiastique. Mettez-y plu- « tôt des chaires de morale purement philosophique, « pas casuitique, ou d'éloquence : c'est le seul moyen « d'en finir paisiblement avec le clergé, et d'avoir un « moyen d'influer sur son éducation.

« Oui encore, vous avez raison sur un rassemblement « de jésuites près de vous : un de mes amis y a été ; et il « m'en a parlé.

« J'arrive à Montlosier. Je vous dirai ce que nous « faisons : nous admettons en théorie toutes les lois « disciplinaires sur les sépultures. Mais par la maxime : « Odia sunt restringenda », nous interprétons toujours « le cas particulier dans un sens favorable au mort.

« J'ai vu enterrer avec les prières de l'Église des hommes
« morts en duel ou ivres. Nous supposons toujours
« qu'ils n'avaient pas eu l'intention de s'enivrer ; ou
« bien, qu'entre le duel et la mort, ils se sont repentis.
« Enfin, lorsqu'un homme dit : « Je crois au dogme ;
« si je l'ai attaqué, c'est malgré moi ; je m'en rétracte, »
« cet homme appartient à l'église catholique. Le mal
« chez vous, c'est cette perpétuelle confusion entre le
« dogme et l'opinion. Le gouvernement voulut par sa
« Déclaration fonder un dogme politique. Le clergé y
« en ajouta d'autres, tels que l'obligation de la messe
« paroissiale, la défense d'aller au théâtre. Adoptez mon
« projet de théologie : coupez tout court entre le dogme
« et l'opinion. Par la morale purement philosophique,
« enseignez aux séminaristes à distinguer entre la lettre
« et l'esprit. Vous aurez un clergé illuminé.

« Votre Conseil d'État, qui prononce d'abus, n'est pas
« logique. Il appartient seulement au législateur à in-
« terpréter et à appliquer ses lois. Le Conseil d'État peut
« dire seulement : « Votre loi est disciplinaire. » La dis-
« cipline peut changer ; et elle le doit toutes les fois que
« n'étant pas en harmonie avec l'État, elle excite des
« scandales très graves. Un curé doit-il donner sa vie
« pour la défense d'une loi disciplinaire ? C'est seule-
« ment en défendant un dogme qu'on est martyr. Mais,
« ce Conseil intervenir dans l'interprétation de la loi et
« dans l'application au cas particulier, cela ressent l'an-
« cienne confusion de votre Église avec le Parlement.
« Il faut séparer les deux pouvoirs, mais tâcher d'avoir

« toujours une influence pour l'éducation du clergé, et
« par l'enseignement théologique. Sur le dogme, on ne
« peut pas transiger. Pour les opinions, si un gouver-
« nement haï par le clergé veut en prôner une, il éta-
« blira à coup sûr la contraire. Mais, s'il n'en prône
« aucune, s'il exige un silence absolu sur toutes, en
« proclamant avec Saint-Augustin ; « In dubiis liber-
« tas », toutes les opinions, mais toutes tomberont
« d'elles-mêmes : et vous aurez « In omnibus charitas. »

« Ménagez, mon cher ami, votre santé. Votre carac-
« tère et votre cœur, qui sont excellents, ne vous lais-
« seront pas manquer d'amis, qui vous tiendront com-
« pagnie chez nous. La Cisterne en est un. Notre
« Ornato est toujours souffrant : il a une patience
« héroïque. Il se berce d'espoir d'influer sur ses jeunes
« amis, qui vont le trouver. Je le lui laisse croire.

« Adieu. »

Peu de temps après, M. Cousin devenait ministre de l'Instruction publique, dans le Cabinet du 1er mars. La correspondance continue, quoiqu'elle doive bientôt languir et cesser, pour ne reprendre qu'à de longs intervalles. La « lettre à la Cisterne » est l'article sur Santa Rosa, de novembre 1838.

Dans un billet écrit pour recommander au Ministre M. l'abbé Drach, M. Am. Peyron ajoute :

Turin, 23 mars 1840.

« ... Je fais des vœux pour que vous puissiez faire

« autant de bien à l'Instruction publique, que votre « esprit, vos bonnes intentions et votre cœur excellent « donnent le droit à la France d'attendre de vous. Je « crains cependant que les tracasseries des Chambres « ne vous laissent pas tout le loisir pour vous occuper « de l'avancement de l'instruction.

« Nous avons lu avec grand plaisir votre lettre à La « Cisterne. Voilà un ami, qui, au lit de la mort, paye « encore un dernier tribut à la mémoire de celui qu'il « espère revoir bientôt dans l'ordre surnaturel.

« Je m'occupe de l'édition de ma grammaire ; je vous « l'enverrai.

« Agréez les sentiments de ma haute estime et de « mon parfait attachement.

« Amédée Peyron. »

Dans un autre billet du 8 juillet 1840, il insiste pour la décoration de M. l'abbé Drach : il dit encore : .... « Enfin, vous avez promis une loi pour l'Université. « J'espère qu'elle tiendra le juste milieu entre le des- « potisme napoléonien et la licence qui livrerait l'ins- « truction, et par là l'éducation aussi à tout charlatan, « et aux industriels qui, de notre temps, abondent. « Après avoir obtenu les suffrages de la Chambre, pré- « parez-vous à vaincre les obstacles que vos anciens « collègues ne manqueront pas de vous susciter dans « l'exécution.

« Agréez les sentiments de mon parfait attachement.

« A. Peyron. »

Dans un billet écrit pour une recommandation, M. A. Peyron s'exprime ainsi sur le ministère de M. Cousin :

Turin, 21 mai 1840.

« Je vous suis dans le Journal de l'Instruction pu-
« blique pour admirer votre activité et vos excellentes
« idées ; mais faites vite, puisque la vie des ministres
« n'est pas bien longue.

« Mon ami Letronne a eu une bonne « revinge » par
« Raoul Rochette, qui n'est pas resté en faute de
« phrases virulentes. Le taquin ne se taira pas : et,
« toute cette question, à quelle idée se résume-t-elle ?
« L'intérêt est petit.

« Ayez l'assurance de mon parfait dévouement.

« A. Peyron. »

Le comte Selopis, dont il est question dans le billet suivant, a été un des hommes les plus remarquables du Piémont. Il a été ministre, plusieurs fois et premier Président de la Cour de cassation, dans son pays, associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques, etc., etc. (1869). Il a été choisi pour arbitre dans l'affaire de l'Alabama entre l'Angleterre et les États-Unis (1872). Il est mort en 1878 à l'âge de 80 ans. Nous l'avons tous connu à Paris, où il faisait de fréquents voyages, et nous avons pu apprécier l'étendue de son esprit, la gravité de son caractère, et l'amabilité de son commerce. Il s'était occupé surtout de la science du droit ; mais il n'était pas étranger à la philosophie,

et il a prononcé l'éloge funèbre de M. Cousin dans l'Académie royale de Turin.

Turin, 13 juillet 1852.

« Monsieur,

« Le comte Sclopis, académicien, magistrat, mi-« nistre de la justice en 1848, sénateur du royaume et « correspondant de l'Institut, se rend à Paris et désire « vous êtes présenté. Quoique ses titres auraient pu le « dispenser de me demander une lettre, j'aime à saisir « cette occasion pour me rappeler à votre souvenir.

« Par le Journal des Savants, je vois que de la Critique « de la raison pure, vous êtes entré à pleines voiles « dans celle de la diplomatie des femmes galantes d'un « autre siècle, espèce de députés auprès de la Cour. « Tite-Live écrivait son histoire : « Ut me, disait-il, a « conspectu malorum quæ nostra tot per annos vidit « ætas, tantisper avertam » : et vous aussi, vous dé-« tournez les yeux de l'épisode du Président, en vous « occupant de la diplomatie féminine d'un autre temps.

« Moi aussi, je suis « Ommis expers curæ », m'étant « en 1848 retiré de l'Université, et en 1849, du Sénat. « Ma surdité en fut le prétexte : je m'en trouve à mer-« veille. Grâce aux partis extrêmes et aux républicains « surtout, qui ne se feront aucune concession, nous « perdrons le régime parlementaire, comme en 1848 « nous avons perdu la bonne occasion de rendre indé-« pendante l'Italie.

« Veuillez agréer les sentiments de ma haute consi-« dération.

« Amédée Peyron. »

Quant à la mémoire de Santa Rosa, M. Cousin ne se croyait pas quitte envers son ami, pour lui avoir dédié un dialogue de Platon, ou pour avoir écrit son oraison funèbre. Il voulait qu'un monument fût élevé au héros, à l'endroit même où il était tombé, sous une balle turque. C'était dans l'île de Sphactérie, célèbre déjà dans l'histoire grecque et la guerre du Péloponèse (425 avant J.-C.). Thucydide a raconté tout au long les péripéties du siège qu'y soutinrent 420 Lacédémoniens, pendant deux mois et demi (Livre IV, chapp. 8 et 38). Sphactérie se nomme aujourd'hui Sphagia, nom qu'elle portait aussi dans l'Antiquité. Elle est située sur la côte occidentale de la Messénie, en face de Pylos, aujourd'hui Navarin. On ne sait pas exactement comment Santa Rosa y était descendu ; mais c'était là certainement qu'il était mort, victime de son dévouement à une belle cause. A peu près au moment où il succombait, des officiers français avaient devancé, ou suivi son exemple, et avaient mis leur courage et leur expérience de la guerre au service d'un peuple infortuné. Parmi eux, se distinguait le colonel Fabvier : il avait fait sa carrière militaire sous l'Empire, qui l'avait nommé baron. Rentré dans la vie civile, il était allé en 1823, et un des premiers, au secours de la Grèce insurgée. M. Cousin l'avait sans doute connu avant son départ : et c'est à lui qu'il s'adressa pour l'hommage qu'il voulait rendre à Santa Rosa. A la fin de 1825, les affaires grecques étaient toujours dans un fort triste état. Ibrahim, fils de Méhémet-Ali, était arrivé, en mai 1825, sur la côte occidentale de la Morée, qu'il s'apprêtait à ravager.

M. V. Cousin écrit au colonel Fabvier.

Paris, 13 décembre 1825.

« Mon cher colonel,

« Je ne veux pas que M. Cleonarès parte pour la Grèce « sans vous porter un mot de moi, qui vous prouve, « qui vous dise au moins, combien je vous suis attaché, « avec quel intérêt nous suivons ici votre destinée, et « que vous ne faites pas une belle action qui ne fasse « battre le cœur de joie à tous vos amis. Trezel et moi « nous nous entretenons sans cesse de vous, dans la plus « parfaite identité de sentiments et d'opinion. Je « veux aussi vous parler d'une affaire particulière que « je vous recommande instamment. Santa Rosa n'est « plus. Si vous vous rappelez à quel point je l'aimais, « vous concevez ma douleur. Mais la mort n'a pas fini « mes devoirs envers lui. J'en ai envers sa mémoire : « et je m'adresse à vous pour m'aider à les remplir. « Mon vœu le plus cher est que son nom soit donné à « un lieu de la Grèce, grand ou petit, où il ait com- « battu : et ensuite, qu'un tombeau modeste lui soit « élevé à mes frais. J'ai écrit officiellement au gouver- « nement Grec pour réclamer de sa justice l'accomplis- « sement de ce vœu, et cette marque de reconnaissance « envers l'homme qui, avec vous et Byron, a le mieux « mérité de la Grèce. Que n'eût-il pas fait s'il eût vécu ! « Mais la justice exige qu'on lui tienne compte de ce que « ses talens militaires et politiques, et surtout l'exemple « de son caractère, auraient fait infailliblement si une

« mort héroïque ne l'eût emporté avant le temps. Je
« n'ignore point que ce n'est pas aujourd'hui le mo-
« ment de vaines cérémonies : vous concevez à mer-
« veille que tout ce que je souhaite, c'est qu'un décret
« honorable soit pris à cet égard, et l'exécution remise
« en temps opportun. Je ne demande donc qu'une
« ou deux lignes sur un morceau de papier. Je
« vous conjure, mon cher colonel, d'appuyer cette
« demande de toute l'autorité de vos services. Vous
« l'avez connu : sauvez de l'oubli la mémoire de
« l'homme le plus vertueux que j'aie rencontré dans le
« cours de ma vie. Vous vous honorerez vous-même,
« et ajouterez à mon estime et à mon amitié.

« Adieu, je vous embrasse de cœur.

« V. Cousin. »

« P.-S. — Ayez la bonté de me répondre un mot à
« ce sujet directement ou indirectement. Consultez vos
« convenances. Les miennes sont d'honorer tout ce
« que je trouve honorable et de rester fidèle à toutes
« mes amitiés : et j'espère que vous ne doutez pas
« que je serai toujours heureux et fier qu'on sache
« toute l'estime et l'affection que je vous porte. »

La chose n'était pas aussi facile que M. Cousin le pensait. En elle-même, elle était fort simple ; mais les préoccupations du gouvernement insurrectionnel étaient tellement pressantes, les dangers de chaque jour exigeaient tant d'attention, qu'ils absorbaient tout autre sentiment. On avait la plus grande peine à résister

et à vivre : on ne pouvait songer qu'à se défendre : et tous les détails s'effaçaient devant ce soin suprême. Cependant, malgré le désordre, la lettre était parvenue au Colonel, et il y répondait par un billet, sans date, ni lieu, le 3 mai suivant.

3 mai (1826).

« Mon cher Cousin,

« J'ai reçu avec plaisir les témoignagnes de votre « amitié. Si vous voyez M. Gérard, il vous dira dans « quelle situation se trouve ce pays : ce qui ne vous « paraîtra pas tout à fait d'accord avec ce que les jour- « naux s'amusent à vous en conter.

« J'ai regretté, comme vous, notre ami Santa Rosa, « dont, comme vous, je connaissais les solides qualités. « Mais, mon cher, désabusez-vous, il n'y a personne « ici qui se rappelle, ni son nom, ni son sort : il s'agit « de bien d'autres choses aujourd'hui.

« Adieu, mon cher ami, je pars, et n'ai que quel- « ques moments.

« Tout à vous,

« Le colonel Fabvier. »

Cependant, M. Cousin ne se décourage pas ; et dans les années qui suivent, il ne perd pas de vue son projet. Nous n'avons pas les lettres qu'il a dû écrire dans cet intervalle : mais on peut s'imaginer ce qu'elles devaient nécessairement dire. Le colonel Fabvier se prête avec constance à ses désirs ; et il parvient enfin à les satisfaire, en une certaine mesure. Trois ans se sont écoulés, quand il peut annoncer à M. Cousin qu'un monument

est enfin élevé à Santa Rosa. Ce monument est fort modeste ; mais il suffit pour consacrer une chère mémoire. En 1829, la Grèce commence à respirer ; elle n'a pas pu encore s'organiser, même sous le patronage des puissances ; mais Navarin l'a délivré d'Irahim : et elle peut désormais régler ses destinées comme elle l'entend.

Modon, d'où Fabvier écrit, est l'ancienne Méthone de Messénie, tout près de Navarin.

Modon, 20 mai 1829.

« Mon cher Cousin,

« J'ai fait placer, à l'entrée de la caverne de l'île de « Sphactérie, un monument bien simple, qui porte cette « inscription : « Au comte Santorre Santa Rosa, tué « le 5 avril 1825. »

« J'ai trouvé, dans les habitants et dans les ingénieurs « français, l'empressement le plus vif à me seconder « dans cet hommage rendu à un brave homme. mort « pour une bonne cause.

« Adieu, mon cher Cousin, croyez-moi toujours.

« Tout à vous,

« Le colonel Fabvier. »

Le colonel ne devait pas tarder à rentrer en France : et un mois après le billet de Modon, il était à Marseille. Il avait fait tout ce qui dépendait de lui à la fois pour satisfaire M. Cousin, et pour honorer la mémoire d'un brave. Le silence du gouvernement Grec ne se conçoit

pas : il pouvait ne pas s'occuper directement de ce détail ; mais il était de bonne politique de se montrer reconnaissant envers ceux qui avaient sacrifié leur vie pour une cause qui n'était pas précisément la leur. Le colonel lui-même, dont le dévouement avait été si actif et si utile, avait eu personnellement à se plaindre. Était-il étonnant qu'on n'eût pas davantage écouté sa prière ? Le désordre expliquait tout ; mais il ne justifiait pas le mutisme et l'ingratitude. Lord Byron, mourant à Missolonghi en 1824, n'avait pas été mieux traité, quoique son intervention n'eût pas été moins héroïque, ni moins malheureuse. Mais son corps avait été ramené dans sa patrie par les soins de pieux amis.

Marseille, 24 juin 1829.

« Mon cher Cousin,

« Je lis dans le Journal des Débats et le Courrier « français des articles assez singuliers au sujet du mo- « nument de Santa Rosa. Je me suis abstenu de ré- « pondre à bien des touristes, et je ne relèverai pas « celui-ci ; mais à vous, cher ami, je dirai que vous « êtes dans une grave erreur si vous croyez que le gou- « vernement actuel de la Grèce est reconnaissant des « efforts faits et du sang versé pour cette sainte cause. « Le fait est que, quand j'ai voulu élever un simple « témoignage d'estime et de regret à un ami, m'étant « adressé au gouvernement civil pour lui demander des « ouvriers, à mes frais, je n'ai reçu aucune réponse, et « j'ai dû faire le travail avec les secours de quelques

« amis et de simples bateliers et maçons grecs, à qui « j'ai eu de la peine à faire accepter le prix de leurs « fatigues. Ce travail fini, j'ai écrit au gouvernement « pour mettre sous la sauvegarde de l'autorité la pierre « qui porte le nom d'un homme de bien. Je ne vous « garantis pas même le succès de cette dernière dé- « marche.

« Quant au maréchal Maison, il ignore, je crois, que « j'ai fait élever ce monument.

« Voilà la vérité, mon cher Cousin : vous en ferez ce « que vous voudrez.

« Tout à vous,

« Le colonel Fabvier. »

« A revoir dans quelques jours ».

La note suivante est-elle aussi du colonel Fabvier ? Si non, de qui ?

« A une lieue d'Égine, un temple de Jupiter. J'y lis « beaucoup de noms étrangers de toutes les nations : « j'y découvre celui de Santa Rosa, l'ami de Cousin ; « dessous ce nom, écrit au crayon, on a mis ces mots : « Mort pour la liberté, près de Navarin, » Voilà le seul « monument érigé au mérite inconnu. Si je trouvais « moyen de faire scier le morceau de cette pierre où « sont ces paroles et ces noms que le temps effacera « bientôt, je me ferais un plaisir de les rapporter à « Cousin.

« Granet me raconte une discussion sur la religion « entre Santa Rosa et Porro. Santa Rosa la termine

« avec vivacité par les mots suivants : « Mon cher « Comte, je vous abandonne le Pape ; mais laissez-moi « Dieu. »

Égine est fort loin de Navarin, de l'autre côté du Péloponèse, dans un golfe qui s'étend jusqu'à l'Attique. Les ruines du Temple de Jupiter (ou de Minerve) sont au N.-E. de l'île. Les sculptures de ce temple comptent parmi les plus belles qui nous restent de l'Antiquité. Il est probable qu'on avait inscrit beaucoup de noms sur les parois du Temple, et qu'une main amie avait tracé au crayon celui de Santa Rosa, sans doute oublié.

M. Cousin écrivait au général Trézel en même temps qu'à Fabvier. Trézel faisait partie, comme chef d'état-major, de l'expédition anglo-française qui devait délivrer la Morée, et la faire évacuer (août 1828). Quand il répond à M. Cousin, il vient à peine d'arriver. Il n'était alors que colonel ; il avait conquis tous ses grades dans les guerres de l'Empire, de 1800 à 1815 ; il avait été gravement blessé à Waterloo.

M. Trézel à M. V. Cousin, au camp de Navarin.

« Mon cher Philhellène,

« Je suis ici en face de l'île de Sphactérie et n'ai pu « trouver encore un homme qui eût assisté au combat « dans lequel a succombé votre digne ami Santa Rosa. « Ce rocher nu offre à peine quelque place où l'on puisse « vivre ou mourir. Capo d'Istria n'a paru que peu « d'instants à notre quartier général, sur la plage de

« Pétalidi, et mon rôle ici est trop secondaire pour que
« j'aie eu la possibilité de l'entretenir de vos vœux et
« des miens, à l'égard du monument que l'on doit aux
« restes de cet ami de la liberté : mais je ne sortirai
« point d'ici sans en avoir obtenu la promesse du Pré-
« sident.

Modon, 19 décembre 1828.

« Meâ culpâ, meâ maximâ culpâ, j'ai vu M. le comte
« Capo d'Istria à Paros : et après avoir noté comme une
« des premières choses à lui dire votre demande d'un
« souvenir honorable de son pays pour votre digne
« Santa Rosa, j'ai quitté le Président sans avoir touché
« ce sujet. Je ne puis m'excuser suffisamment auprès
« de vous, ni à moi-même. Mais il a parlé à peu près
« seul pendant plusieurs heures. La matière était aussi
« intéressante que l'auteur était disert. Je devais rendre
« compte de cet entretien : mon attention a donc été
« absorbée, et il s'est terminé avec la précipitation que
« produit, en pareil cas, un coup d'œil jeté sur la pen-
« dule, entre gens qui, ayant beaucoup d'affaires, ont
« oublié les heures, en discourant sur une seule. Peut-
« être ai-je d'ailleurs réparé ce honteux oubli ; car j'ai
« vu à Napoli, peu de jours après, un des frères du
« Président : et cette fois, le nom de votre ami a été
« plus souvent prononcé que celui de tout autre per-
« sonnage grec. Il se passera encore quelques mois, et
« bien des événements, avant que nos vœux ne soient
« réalisés... »

Suivent quelques détails sur la Grèce, dont l'organisation est bien difficile. Le général Trézel servit ensuite en Algérie, et revint en France vers 1843. Il a été ministre de la guerre en 1847.

Il est probable que l'oubli de Trézel a dû mettre fin à toutes les démarches de M. Cousin auprès du gouvernement Hellénique. Nous ne savons pas si, plus tard, il a été fait quelque chose en l'honneur de Santa Rosa. Un des premiers, il avait donné un admirable exemple; mais il n'avait pas eu le temps de rendre d'autres services à la cause qu'il venait défendre.

Joignons ici une lettre d'un des amis de Santa Rosa; elle est sans date, mais elle doit être de 1826, selon toute apparence. Elle est signée des initiales H. C., qui désignent sans doute M. Collegno. Il y rassure M. Cousin contre une idée qui lui aurait été très pénible : il avait cru, nous ne savons sur quel motif, que Santa Rosa avait pu douter de sa sympathie dans un instant de découragement. Il n'en était rien ; et M. H. C. se fait un devoir d'aller au devant de cette triste pensée, qui aurait empoisonné bien des souvenirs.

Bruxelles, ce 3 mai (1826?).

« Madame la Marquise d'Arconati m'a remis votre
« lettre du 24 avril. L'amitié qui vous unissait à S. R.
« m'avait engagé, il y a quelques mois, à m'adresser à
« vous, Monsieur, pour l'envoi en Grèce d'un jeune
« homme excellent. J'avais déjà chargé Pez. de vous
« remercier de ce que vous aviez fait pour lui. Per-

« mettez-moi de vous en exprimer moi-même toute ma
« reconnaissance. M. Pecorara doit être embarqué
« maintenant.

« Je suis heureux, en même temps, de pouvoir sou-
« lager votre cœur d'une inquiétude qui doit vous être
« bien pénible. Hier seulement, je l'ai trouvée exprimée
« dans une note au dernier ouvrage de Mme Belloc.
« Non, Monsieur; S. R. ne vous voyait pas tranquille
« à Paris, lorsqu'il tombait dans l'île de Sphactérie.
« Dès le mois de janvier, nous avions à Athènes des
« journaux français qui annonçaient votre arrestation.
« Dans l'affliction que lui donnait son inutilité
« forcée, dans un pays où il aurait pu tant faire, ap-
« prendre que son ami était en prison à Berlin, fut un
« surcroît de peine, que je ne chercherai pas à vous
« exprimer, parce que les douleurs de l'amitié, comme
« ses plaisirs, ne peuvent que se sentir. D'autres jour-
« naux qui nous arrivèrent en mars, promettaient votre
« mise prochaine en liberté. Jamais S. R. n'a douté un
« instant de son ami. Les lettres de Nottingham, qui le
« consolèrent et le touchèrent, ne lui donnèrent pas un
« instant l'idée amère que ses nouveaux amis d'Angle-
« terre fussent plus fidèles que celui de Paris.

« Je regrette que votre note ne me soit pas plus tôt
« tombée sous les yeux. Je n'aurais pas différé d'un
« moment de vous ôter une pensée si affligeante. J'ac-
« cepte l'expression de votre amitié. Je crois avoir quel-
« ques droits à hériter d'une portion de celle que vous
« aviez pour mon malheureux ami. J'espère pouvoir un

« jour la réclamer de vous en personne. En attendant, « croyez à l'estime si juste de

« Votre dévoué,

« H. C. »

Nous ne connaissons que par cette lettre l'incident auquel elle fait allusion. La pensée d'un oubli aurait pu être bien pénible à M. Santa Rosa ; mais nous ne croyons pas qu'il l'ait jamais eue. En tout cas, elle eût été bien injuste. M. Cousin a été fidèle à toutes ses amitiés, jusqu'à la fin de sa vie: et celle-là lui était plus chère peut-être qu'aucune autre. Il s'était épris d'une vraie passion pour l'héroïsme du proscrit piémontais; et il a témoigné bien des fois dans toute son existence que l'enthousiasme des premiers moments ne s'était jamais refroidi dans son cœur. Les affections de cet ordre ne peuvent pas s'éteindre.

Santa Rosa, Amédée Peyron, Manzoni et tant d'autres, c'étaient là de très douces relations. Elles continuèrent, en partie du moins, durant tout le règne de Louis-Philippe. Mais notre révolution de 1848 devait avoir un contre-coup fatal en Piémont. Depuis 1830, les idées de liberté et d'indépendance n'avaient cessé d'y faire des progrès. On prépara de nouveau un soulèvement contre le joug de l'étranger; et l'on se persuada que notre République secourrait le peuple voisin, pour qui elle devait avoir tant de sympathies. Le Piémont eut le courage de se lancer seul dans la lutte. Vaincue dans une première rencontre à Custozza (25 juillet),

l'armée fut écrasée à Novare (23 mars 1849). Tout espoir était perdu : et la France était trop troublée pour pouvoir secourir l'Italie. Le général Radetzky soumit tout le nord de la Péninsule à un régime de terreur. Charles-Albert dut abdiquer : et Victor-Emmanuel, son fils, lui succéda et dut signer la paix le 6 août. M. de Cavour, qui devait dix ans plus tard présider à l'indépendance italienne, devenait pour la première fois ministre. en octobre 1850. C'est au milieu de ces difficultés que M. Cousin entrait en correspondance avec M. d'Azéglio, le gendre de Manzoni. D'Azéglio appartenait à une famille militaire, et il était entré de fort bonne heure au service. Mais il y était resté peu de temps : et il s'était retiré à Rome, où il pouvait satisfaire ses goûts de peintre et d'artiste. Il avait connu Manzoni en 1829 : et il avait épousé sa fille. Très pieux. comme son beau-père, il avait été le conseiller fort écouté de Pie IX, le pape libéral, à ses débuts. Il avait repris du service dans la guerre de 1849 ; et le 11 mai de cette année, après la défaite, il devenait président du Conseil des Ministres, sous le roi Victor-Emmanuel. Il restait trois ans au pouvoir : et en 1852, il était remplacé par M. C. de Cavour, gouverneur des Romagnes et de la province de Milan. Sénateur du royaume d'Italie. il était directeur général des Musées royaux, quand il mourut prématurément en 1866, à l'âge de 65 ans. C'est pendant son ministère que se sont échangées entre M. Cousin et lui les lettres suivantes.

Turin, le 17 février 1851.

« Monsieur,

« Après avoir lu, dans un journal, un morceau détaché « de l'ouvrage qui contient les discours que vous avez « prononcés à la Chambre des Pairs, depuis 1833 jus- « qu'en 1848, je me suis empressé d'en donner con- « naissance au Roi, mon bien aimé souverain. L'opinion « qui y est exprimée par un homme si remarquable à « tant de titres, et si haut placé dans la science politique « et dans les lettres, a été d'un grand prix pour S. M., « qui a voulu que je vous exprimasse ses remerciments. « Vous avez raison, Monsieur, de proclamer la loyauté « de S. M. : cette loyauté, devenue proverbiale, est un « sûr garant du maintien des institutions libérales don- « nées par son auguste père. De mon côté, j'ai été très « sensible, Monsieur, aux choses flatteuses que j'y ai « lues à mon adresse. J'ai lieu d'espérer que mes actions, « d'accord avec mes sentiments, ne démentiront jamais « l'opinion que vous avez bien voulu exprimer sur mon « compte.

« Je saisis avec empressement cette occasion pour « vous prier, Monsieur, d'agréer, avec l'expression de « ma reconnaissance, les assurances de ma considération « la plus distinguée.

« Azeglio.

« Monsieur Victor Cousin,

« à Paris. »

Les paroles dont M. d'Azeglio remercie M. Cousin, se trouvent dans le Recueil de ses discours politiques

(Edit. de 1851, pages 341 et 342). Elles servent de préambule au discours qu'il avait prononcé à la Chambre des Pairs, le 12 janvier 1848, pour offrir ses encouragements au libéralisme du pape Pie IX. En rappelant ce discours, qui avait déjà trois ans de date, M. Cousin avait exprimé toute sa sympathie pour le Piémont, et rendu pleine justice aux efforts du nouveau roi. M. d'Azeglio ne dit pas dans quel journal il avait lu les extraits qui l'avaient frappé, et qu'il avait cru devoir communiquer au Roi. M. d'Azeglio avait dû en être d'autant plus satisfait, qu'il avait pu personnellement apprécier M. Cousin, dans l'intimité de Manzoni. Depuis ce temps déjà assez lointain, la réputation de M. Cousin n'avait fait que grandir. L'approbation d'un esprit supérieur était précieuse ; et ses conseils méritaient d'être médités, surtout dans la situation où se trouvait le Piémont.

Nous n'avons pas la lettre que M. Cousin répondit à cette ouverture ; mais le volume dont il l'accompagnait a été, selon toute apparence, le recueil même des ses discours politiques, qui avait paru dans cette même année. La lettre de M. d'Azeglio est pleine de modestie ; et il parle de sa position comme s'il s'agissait d'un autre que lui. Son talent de peintre était fort sérieux, à ce qu'il paraît. D'Azeglio était en outre un auteur distingué, et il a fait des romans, qui ont longtemps charmé le public italien.

Turin, 15 octobre 1851.

« Monsieur,

« Je vous offre tous mes remercîmens pour le vo-

« lume que vous m'avez envoyé, en l'accompagnant
« d'aussi bienveillantes paroles; trop bienveillantes, en
« vérité, pour mon intelligence comme homme d'État;
« car si mon concours a pu être de quelque utilité à mon
« pays, cela s'est fait chez moi plutôt par le cœur que
« par l'esprit. Ayant pris mes grades dans un atelier de
« peinture, pour arriver à la présidence du Conseil, je
« devais nécessairement être un grand ignorant en ma-
« tière politique, et comme publiciste. Dès lors, con-
« vaincu que les peuples ne sont ingouvernables que
« lorsqu'on les gouverne mal: savoir, par l'injustice et
« la déloyauté, toute ma politique s'est bornée à être
« juste et loyal. Le roi V. Emmanuel nous en donnait
« l'exemple: et en suivant cette voye, nous sommes
« arrivés à avoir l'entière confiance du pays. Avec la
« confiance, les obstacles s'applanissent, et tout vous
« arrive comme par enchantement. C'est ce que
« nous avons vu en Piémont, et ce qui nous a fait
« arriver à un état comparativement prospère, après
« d'aussi cruelles épreuves. Tout cela n'est pas fort
« compliqué comme vous voyez. C'est pourtant éton-
« nant combien les idées les plus simples viennent
« peu à l'esprit des gens! Cette réflexion se présente
« d'elle-même, lorsqu'on voit l'entêtement avec lequel
« on s'obstine, dans bien des pays, à vouloir faire de
« l'ordre matériel par le désordre moral, par l'injustice
« et le parjure! Après cela, je n'ai nullement la préten-
« tion de m'ériger en censeur de la conduite d'autrui,
« dans des temps aussi difficiles que les nôtres. Espé-

« rons qu'après un long et douloureux essai de révolu-
« tions et de réactions, on reconnaisse enfin qu'on ne
« peut trouver le repos et la stabilité que dans le respect
« du droit commun, et partant, dans la légalité, et surtout
« dans la légalité morale. Pardon, Monsieur, si n'ayant
« pas l'honneur d'être connu de vous, je vous parle avec
« autant d'abandon : mais en présence d'un nom tel que
« le vôtre, je me sens porté à la confiance, d'autant plus
« que je sais parler à un ami de l'Italie et de mon pays.

« Je ne perdrai pas cette occasion de vous remercier
« aussi de l'appui que l'Ordre prête à notre politique,
« et à ce cher petit Piémont, qui a pourtant quelques
« qualités, et celle surtout de ne jamais perdre courage,
« ni se laisser abattre par l'adversité.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute consi-
« dération.

« Azeglio. »

Cette lettre est de la plus noble candeur. Les sentiments de cet ordre ne réussissent pas toujours en politique ; tant s'en faut ; mais ils n'en font pas moins le plus grand honneur à ceux qui essayent de les introduire dans les affaires. C'est toujours le vœu de Platon, qui a aujourd'hui plus de deux mille ans, et qui a été bien rarement écouté. Ce n'est pas à dire que les hommes politiques sont plus mauvais que les autres : mais ils sont exposés à plus de tentations et à plus de faiblesses. M. d'Azeglio y est inaccessible ; et c'est ce qui lui assure une place à part entre ceux qui auraient été dignes d'être plus heureux.

Secrétairerie d'État pour les Affaires Étrangères.

Turin, le 30 octobre 1851.

« Monsieur,

« Au mois de février dernier, j'ai eu l'honneur de « vous écrire pour vous remercier de la part du Roi, « mon auguste souverain, de l'opinion favorable que « vous avez émise sur son gouvernement, dans le résumé « que vous avez publié de vos discours à la Chambre « des Pairs.

« Aujourd'hui, S. M. me charge de vous exprimer « encore ses remerciements pour l'exemplaire que vous « lui avez offert de cet ouvrage, qui fait tant d'honneur « à son auteur.

« S. M. voit avec plaisir qu'Elle a hérité des senti- « ments que vous aviez voués à son auguste père, Elle « sait que vous êtes un sincère ami du Piémont et de « ses nouvelles institutions, et Elle apprécie l'appui « que vous lui prêtez par votre talent et le poids de « votre nom.

« Je suis heureux que l'agréable message dont S. M. « m'a chargé, me procure de nouveau l'occasion de « vous prier, Monsieur, de recevoir les sincères et « constantes assurances de ma considération la plus « distinguée.

« Azeglio. »

C'est sans doute après ces communications que M. Cousin adressait, à l'ambassadeur d'Italie en France, un mémoire sur les institutions et la politique qui

convenaient au Piémont. La pièce n'a pas de date : mais par son contenu, elle doit être de 1849 ou de 1851. M. Cousin a toute raison quand il veut que la constitution du Piémont soit avant tout conforme aux mœurs et à l'esprit du pays ; elle ne doit imiter, ni la France, ni l'Angleterre. Ce principe posé, M. Cousin traite deux seuls points ; la Pairie et la Chambre des Députés. Pour la Pairie, il n'hésite pas un instant, Elle doit être héréditaire ; la France a aboli l'hérédité en 1831 ; elle s'en est mal trouvée. L'Angleterre l'a gardée depuis de longs siècles ; et elle y a gagné une force que rien ne peut remplacer. Les hommes d'État les plus sages en France ont été unanimes à repousser une innovation dangereuse; et les événements ont justifié leurs craintes. Le Piémont a tous les éléments nécessaires d'une Chambre haute ; et il doit s'en assurer le bienfait. Quant à la Chambre des Députés, il ne faut pas davantage se modeler sur la Constitution française de 1830. Il ne faut pas de corps électoral séparé, qui nomme directement ses élus. Il faut faire élire les Députés par les Conseils provinciaux, qui ont été très bien organisés par le Roi, et qui remplissent toutes les conditions pour faire d'excellents choix.

Tels sont les deux seuls principes sur lesquels insiste M. Cousin. Jusqu'à quel point ces conseils ont-ils été entendus? et étaient-ils praticables? Voici son mémoire.

« Mon dévouement sincère à la cause de l'Italie et
« en particulier à celle du Piémont et de la maison de
« Savoie, m'enhardissent, dans les circonstances cri-
« tiques où nous sommes, à tracer à la hâte les lignes

« suivantes, que je prie M. l'ambassadeur de vouloir « bien mettre sous les yeux du Roi.

« Il est de l'intérêt du Piémont et de la gloire du « Roi que la constitution nouvelle ne soit point une « épreuve banale et superficielle de la Charte française. « Il faut au Piémont une Constitution assortie à son « génie particulier, à son histoire, à sa destinée.

« La Chambre des Pairs et la Chambre des Députés, « telles qu'elles sont aujourd'hui en France, sont des « institutions qui ne valent rien en elles-mêmes, et qui « ne conviennent point au Piémont.

I.

« La Pairie, de sa nature, est héréditaire. On peut « créer une seconde Chambre à vie, pour obtenir « l'avantage de deux discussions différentes sur un « même projet de loi : mais on ne peut avoir une « Chambre des Pairs qui réponde à ce nom qu'autant « que ses membres, une fois nommés par le Roi, trans- « mettent et leur titre et leur position à leurs derniers « descendans, par un droit de véritable propriété, ana- « logue à celui de la royauté elle-même. A cette « condition seule, se forment dans un pays des familles « essentiellement politiques, et à perpétuité dévouées au « service de l'État. Une telle Pairie est une force « immense pour la monarchie, pour l'ordre, pour la « liberté. En France, en 1831, lorsqu'on agita la question « de la Pairie, tout ce qu'il y avait de grands esprits « furent pour la Pairie héréditaire, M. de Broglie,

« M. Thiers, M. Guizot, M. Molé, surtout M. Royer-
« Collard, dont le discours mérite d'être profondément
« étudié.

« Qu'on voie ce qu'a été et ce qu'est encore la Pairie
« Anglaise, et ce qu'est aujourd'hui, en France, la Pairie
« à vie. Notre Chambre des Pairs n'a de la Pairie que le
« nom. Elle est sans force comme sans dignité : elle est
« aussi incapable de se défendre elle-même, si elle était
« attaquée, que de défendre la monarchie. La Couronne
« a été séduite par le frivole avantage d'y envoyer ceux
« qu'il lui plaît : mais ceux qu'elle y envoie ne peuvent
« rien pour elle, parce qu'ils ne sont rien par eux-
« mêmes.

« Il ne faut abandonner la Pairie héréditaire qu'après
« s'être bien assuré qu'elle est impossible. Or, tout pays
« qui a une histoire un peu ancienne et un peu glo-
« rieuse, a une aristocratie plus ou moins forte. Il serait
« par trop étrange de prétendre que la Savoie, le Pié-
« mont et Gênes ne présentent pas, au choix du Roi, un
« certain nombre de grandes familles, militaires et
« civiles, opulentes ou illustres, dignes à tous égards de
« former une Chambre des Pairs. Plus de vingt noms
« s'offrent d'abord à l'esprit, qui certes ne déshonore-
« raient pas le choix du Roi. D'ailleurs, il ne faut pas
« qu'une Chambre des Pairs soit nombreuse, une
« chambre de 50 ou 60 Pairs au plus, voilà ce qui
« convient au Piémont.

« L'institution de la Pairie héréditaire se recommande
« encore par les avantages suivants :

« 1° La Pairie, hors d'elle, rattachera à la cause des « réformes et de la Constitution toutes les grandes « familles.

« 2° Elle sera un puissant mobile, un grand et digne « objet à l'ambition de tous les hommes nouveaux, qui « s'illustreraient dans toutes les carrières. Il faut bien « le savoir ; les grands talents, même partis d'assez « bas, aspirent à monter très haut. Qu'on se rappelle le « cri de Nelson à Trafalgar : « Ce soir, je serai pair « d'Angleterre ou mort. » Etc.

« 3° Dans l'avenir, si le Piémont fait des progrès en « Italie, selon sa destinée, et selon mes espérances, « quels avantages offrira-t-il aux grandes familles des « pays qui se réuniront à lui ? Fera-t-on intendants de « département, ou membre d'une seconde Chambre à « vie les Litta et les Borromée ? La Pairie héréditaire, « transmissible de siècle en siècle jusqu'à la dernière « génération, voilà ce qui peut tenter les grandes familles « Italiennes. C'était là le secret de Rome pour attacher « à sa cause les pays conquis : les premiers de ces pays « devenaient sénateurs Romains ; quels qu'ils fussent, « ils n'avaient pas perdu, ils avaient gagné.

« 4° Enfin, au moment où le Roi a le noble courage « d'affronter les orages qu'entraîne nécessairement tout « ordre nouveau, la prudence conseille de déposer dans « le vaisseau de l'État un lest puissant.

« En parlant ainsi, je ne fais qu'exprimer l'opinion « d'un homme qui valait mieux que moi, et qui man- « que aujourd'hui d'une manière déplorable à la cause

« piémontaise et au service de S. M. En 1821, M. de
« Santa Rosa, dans l'écrit intitulé: « De la révolution
« Piémontaise », n'hésite pas à se prononcer pour la
« Pairie héréditaire: et comme il le remarque, son
« opinion doit avoir d'autant plus de poids qu'il n'avait,
« ni la haute naissance, ni la fortune requises pour cette
« dignité. Je me flatte que tout bon Piémontais, si
« libéral qu'il puisse être, voudra bien réfléchir un
« moment, avant de rejeter l'avis du plus éclairé et du
« plus vertueux de ses compatriotes.

II

« Une Chambre des Députés sur le modèle de la
« Chambre des Députés de France, est un présent assez
« médiocre à faire au Piémont, surtout en ce moment
« où un cri unanime s'élève contre la loi dont cette
« Chambre est le produit. Le système électoral français
« est jugé par ses fruits: et en principe. il est au-dessous
« de l'examen. Je supplie le Roi de se fier à ses propres
« inspirations, plutôt qu'à un exemple étranger et mal-
« heureux. Je le supplie de couronner son propre
« ouvrage au lieu d'imiter le nôtre. Je suis un sincère
« admirateur de la manière à la fois forte et libérale
« dont le Roi a constitué les Conseils municipaux et
« les Conseils provinciaux, en Piémont. Il a tiré les
« Conseils municipaux du fond même de la nation, à
« laquelle il a prodigué le droit électoral. Puis, de ces
« Conseils municipaux, représentants directs de la
« nation, il a tiré les Conseils provinciaux. Voilà le

« second pas dans la hiérarchie représentative. Il ne « reste plus qu'à faire le troisième. Je veux dire de « tirer des Conseils provinciaux une Chambre des « Députés, en donnant à ces Conseils le droit d'élire « dans leur sein, ou hors de leur sein, selon l'étendue « et la population de la province, un, deux ou trois « Députés. Les Conseils provinciaux formeraient ainsi « naturellement les collèges électoraux de la Chambre « des Députés, comme les Conseils municipaux sont « les collèges électoraux des Conseils de provinces. « Cette combinaison a le mérite de se lier à l'en- « semble des institutions que le Roi a données à ses « peuples. Elle appartient en propre au Piémont et au « Roi : et cet avantage n'est point à dédaigner, ni en « lui-même, ni surtout en face de l'Italie, qui a les « yeux sur le Piémont.

« Qu'il me soit permis d'indiquer rapidement d'au- « tres avantages encore :

« 1° Le mode proposé évite l'immense difficulté de « faire une bonne loi électorale spéciale, qui courrait le « risque de ne pas offrir assez de garanties à l'ordre ou « à la liberté.

« 2° Il simplifie la machine politique, en ôtant son « rouage le plus périlleux, les assemblées électorales, « qui pourraient donner une commotion violente à « tout le pays. Je craindrais, je l'avoue, de transporter « brusquement au Piémont l'agitation des élections « françaises et anglaises, qui pourrait fort bien échauffer « et enivrer les têtes vives, alarmer les honnêtes gens,

« et susciter au Roi de grandes difficultés, dans un mo-
« ment où il lui importe de tenir fermement dans ses
« mains toutes les forces de la monarchie.

« 3° Les Conseils provinciaux choisiront évidem-
« ment, pour la Chambre des Députés, des hommes qui
« se seront déjà formés aux affaires dans le sein de ces
« Conseils, qui seront déjà connus, et qui donneront
« des gages. Si la noblesse inférieure est sage, elle
« s'efforcera d'entrer dans les Conseils provinciaux,
« pour arriver de là à la Chambre des Députés. Comme
« il n'y aura guère dans les Conseils provinciaux que
« de solides propriétaires, mêlés de quelques repré-
« sentants du grand commerce, de l'industrie, du
« barreau, des sciences et des lettres, de tels électeurs
« n'éliront guère que des gens qui leur soient analo-
« gues : et avec de pareils éléments, la Chambre des
« Députés sera libérale, sans être turbulente. Ici, le point
« essentiel qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est de ne
« pas se jeter dans l'inconnu : et les Conseils provin-
« ciaux sont des collèges électoraux dont l'action
« peut être aisément calculée.

« Mais, je n'hésite pas à le dire, s'il en est temps en-
« core, que la Pairie soit héréditaire. Avec cette forte
« institution, j'oserais répondre de tout le reste ; sans
« elle, mes espérances sont mêlées de beaucoup de
« craintes. Si l'Assemblée Constituante eût établi une
« Pairie héréditaire, il était possible de n'avoir qu'une
« grande réforme et d'éviter une révolution. Mais la
« petite noblesse se mit à jalouser la grande : celle-ci

« se piqua d'un désintéressement irréfléchi : et bientôt, « la petite et la grande noblesse furent également em- « portées, et la royauté en même temps. C'est donc à la « royauté de faire à l'aristocratie sa part, ou plutôt de « ne pas la lui ôter. Car, quand l'aristocratie existe, de « quel droit la supprimerait-on ?

« Je parle ainsi dans l'intérêt de la monarchie. Que « n'aurais-je pas à dire si j'examinais la question au « point de vue de la liberté ?

« Je termine en exprimant la conviction profonde « que le Roi doit avoir surtout devant les yeux la cons- « titution Anglaise, bien plus que la constitution Fran- « çaise : comme mon attachement au roi m'oblige « d'avouer qu'en ce moment c'est surtout l'appui de « l'Angleterre qui doit être recherché. Il en serait au- « trement, si mes amis et moi nous étions dans les con- « seils de la Couronne. Un tel Cabinet prendrait pour « base de sa politique l'alliance de l'Angleterre et de la « France: et cette alliance serait à l'Italie et au Piémont « un bouclier pacifique et inviolable.

« J'ai la confiance que cette note, alors même qu'elle « ne persuaderait point Sa Majesté, ne sera pas attribuée « par elle à un autre sentiment qu'à la passion que « j'ai depuis longtemps pour sa prospérité et pour sa « gloire ».

« Victor Cousin. »

La correspondance entre M. Cousin et M. d'Azeglio a continué, toujours aussi affectueuse, quoique peu

active. Nous le voyons par les lettres suivantes de M. d'Azeglio ; elles vont presque jusqu'à sa mort, un an avant celle de M. Cousin. Entre la lettre de 1858 et celle de 1864, il s'écoule un long intervalle. Les deux amis ont dû s'écrire plus souvent ; mais il n'en est rien resté dans les papiers de M. Cousin. Dès 1858, la santé de Manzoni était fort mauvaise ; et il a passé ses dernières années dans une langueur et des tristesses bien faites pour inquiéter ses parents et ses admirateurs. Ce sont là des incidents trop douloureux pour y insister.

Turin, 1er juin 1858.

« Monsieur,

« Vous êtes l'ami de Manzoni, et vous l'étiez de la « pauvre Julie, l'aînée de ses filles, que vous aimiez « beaucoup, d'après les traditions qui en sont restées « dans la famille. Notre enfant, maintenant la marquise « Ricci, fait son premier voyage à Paris, avec son mari « et son beau-père ; et elle désire bien vivement être « présentée à l'ami de tous les siens. Permettez-moi, « Monsieur, de vous demander pour elle sa part d'hé- « ritage dans cette amitié. Vous avez été si bon pour « moi, l'année dernière, à Evian, qu'il m'est impossible « de douter du succès de ma requête. Le marquis « Ricci, mon gendre, habite Macerata dans la Marche, « d'Ancône, sa ville natale. Il est directeur de la biblio- « thèque municipale, et a déjà publié une traduction « de la Politique d'Aristote, qui a eu un plein succès « dans notre monde savant. Il s'occupe aussi de philo-

« sophie ; et dans ce moment, il travaille à un ouvrage « de longue haleine sur les antiquités romaines, au point « de vue politique et législatif. C'est vous dire que lui « aussi a un bien vif désir de vous connaître, et qu'il « est à même d'apprécier l'honneur de vous être pré- « senté.

« Nous avons passé de bien tristes jours d'inquiétude « au sujet de Manzoni. Il paraissait bien difficile qu'à « son âge il pût vaincre un mal aussi violent. C'est « pourtant ce qui est arrivé ; grâce à Dieu, à cette heure, « il est en pleine convalescence.

« J'ai bien des choses à vous dire de la part des Ar- « conati et de Mme Collegno. Ils vont tous bien. Mais « cette dernière est toujours bien accablée. Comment « en serait-il autrement ?

« Sincèrement à vous,

« Max d'Azeglio. »

Pise, 7 janvier 1864.
Hôtel Grand-Bretagne.

« Cher Monsieur Cousin,

« Il m'est impossible de ne pas vous remercier des « offres bienveillantes et précieuses que contient votre « bonne lettre. Je l'aurais fait plus tôt ; mais ces jours- « ci, j'ai été en route pour Pise, où je passerai les grands « froids. Je vous remercie aussi du n° de la France, « dont je suis l'abonné. J'ai devancé votre recomman- « dation, comme vous voyez. Il n'y a que deux fausses « notes, pour moi, dans ce journal. Son hostilité

« systématique contre l'unité italienne, et son amour « pour le « dominio temporale ». Au point où nous en « sommes, et malgré la précipitation qu'on y a mise, il « est impossible à un Italien de renier l'unité. Et quant « à la souveraineté du Pape, ayant passé 15 ans à « Rome, ma raison ainsi que mon expérience se refu- « sent également à la croire juste ou même possible, « si l'on veut établir quelque chose de définitif, et « étouffer tout genre d'agitation future. Je ne vois de « pratique qu'une souveraineté nominale, avec toutes « les garanties qu'on voudra. A mon sens, ce n'est que « sur ce terrain qu'on peut avoir raison des Veuillot et « des Garibaldi ; car on pourra y défendre avec un égal « succès les intérêts religieux et le droit public moderne. « Au lieu que pour la souveraineté réelle, il faut né- « cessairement exclure, si restreinte qu'on l'imagine, « quelques milliers de Romains du droit commun. « L'Encyclique arrive à point pour rendre évidente « l'opportunité de ce changement. Le Pape me fait l'effet « de ces gens qui ont la monomanie du suicide : on a « beau les entourer de surveillans, ils finissent toujours « par trouver le bon moment pour se jeter par la croisée. « C'est peut-être providentiel, La société a besoin « qu'une autorité respectée monte la garde aux Dix « commandemens. Et cette autorité, peut-on affirmer « avec droiture qu'elle soit représentée par la papauté « actuelle? L'occasion me paraît excellente, pour dégager « de toute entrave le principe de l'autorité morale. Je « répondrais simplement à la Curia Romana : « Vous

« n'êtes pas plus compétens aujourd'hui en matière po-
« litique, que vous ne l'étiez en matière scientifique au
« temps de Galilée. » Voilà tout. Je crois que la souve-
« raineté nominale rallierait en Italie bien des dissi-
« dens. Si je pouvais me flatter qu'elle pût entrer dans
« vos vues et dans celles de M. Thiers, j'en serais heu-
« reux.

« Tout à vous,

« Max. d'Azeglio. »

« Je vous envoye le discours de M. Paléocapa, ré-
« pondant au discours ministre de Cialdini. C'est peut-
« être du réchauffé..... Vous verrez, après tout, si
« l'occasion s'en présentait, ce qu'on pourrait en faire.
« Comme vous voyez, je ne me fais pas prier pour
« accepter l'appui que vous m'offrez si cordialement. »

M. Paléocapa était ingénieur, et un des plus distingués de sa profession. Forcé de fuir Venise devant les Autrichiens, il avait trouvé un asile en Piémont, où il était devenu ministre des travaux publics. Il avait co-Suez, aux études qui ont précédé l'ouverture du canal de opéré en 1855 et 1856.

Turin, 12 décembre 1864.

« Très cher Monsieur Cousin,

« Je vous suis profondément reconnaissant des quel-
« ques lignes que vous m'avez fait l'honneur de
« m'adresser. Se sentir appuyé par des esprits tels que
« vous et M. Thiers, cela donne de la confiance. On en
« a bien besoin aujourd'hui. Quand on est à peu près

« seul contre tout le monde, on en vient par moment
« à se demander si l'évidence est encore vraie, Rome
« capitale a été un coup de barre fort habile de M. de
« Cavour.

« Il a pu ainsi doubler l'écueil du garibaldisme.
« Mais il ne fallait pas mourir! Lui peut-être aurait pu
« dominer la situation. Aucun de ses successeurs n'a
« été de taille: et nous voilà à bout d'expédients, soit
« pour remplir nos coffres, soit pour persuader la
« nation qu'il faut rabattre de notre programme, et
« nous contenter du possible. L'opinion en France doit
« être fort ennuyée de notre question romaine. Mais si
« au Corps législatif, où probablement elle viendra sur
« le tapis, les idées de conciliation que j'ai lancées dans
« la publicité, pouvaient trouver un écho, si des
« hommes placés au premier rang de l'intelligence vou-
« laient les patronner, qui sait si notre public italien
« n'en serait pas ébranlé, d'autant plus que bien des
« gens seraient enchantés de faire nouvelle route?
« Mais vous savez si on trouve beaucoup d'hommes
« politiques disposés à faire fi de leur popularité! Per-
« mettez-moi d'espérer qu'en cette occasion votre
« vieille amitié pour l'Italie ne nous fera pas défaut.
« Je vous avais envoyé à Paris mon discours, les
« comptes rendus n'étant jamais exacts. L'exemplaire
« s'est égaré apparemment. Permettez-moi de vous en
« envoyer un autre, ainsi qu'à M. Thiers, que je remercie
« de son bon souvenir.

« Manzoni est parti ce matin, malgré ses 80 ans, et

« se porte à merveille. Croyez-moi bien sincèrement « tout à vous.

« Max. d'Azeglio. »

Pise, 7 février 1865, Hôtel Grande Bretagne.

« Cher Monsieur Cousin,

« La demande par laquelle se termine votre lettre « du 22 janvier, m'embarrasse assez. Quel est le « journal qui se rapproche de mes idées, entre les jour- « naux italiens? Je serais moins embarrassé si vous « me demandiez quels sont les hommes. Sur la question « romaine, il n'y a pas de subdivisions, des journaux « de la couleur Veuillot ou de la couleur Roma o morte. « En 48, notre journalisme débuta bien. Cavour, « Balbo et autres écrivaient dans le Risorgimento. Ils « en furent distraits par la vie militante: et notre « presse tomba aux mains des émigrés sans ouvrage. « Les hommes de quelque portée ne s'en mêlèrent plus : « ce qui fait qu'à cette heure on ne trouve quelque « esprit de conduite et quelque talent que dans le jour- « nalisme clérical. Parmi les autres, pas un, que je « sache, ne fait ses frais, ou les fait à peine : et ils « vivent, se mettant à la solde du gouvernement ou de « différentes coteries. Rien n'était préparé en Italie pour « une transformation aussi soudaine: et il faudra long- « temps avant que nous ayons des noms respectables « dans la presse périodique. Comme vous voyez, je ne « bronche pas devant les aveux les plus sincères. Après « quoi, je dois vous avouer que je ne lis jamais nos

« journaux, dans lesquels les idées, la forme, la langue,
« tout me blesse. Ainsi, il serait possible que ma con-
« damnation fût peut-être trop sévère et trop générale.
« Le fait est que personne parmi les chasseurs à la
« popularité n'ose s'écarter du programme Garibaldi ;
« et ce qu'il y a de curieux, c'est que très certainement
« la masse y tient fort peu. Mais, dans tous les temps et
« partout, les braillards l'ont emporté sur les majorités
« inertes. La Marmora a dit tout ce qu'il était possible
« de dire, en faisant appel au temps, et en paraissant
« en attendre une solution. Deux ans ne sont pas de
« trop pour la trouver. Et si à l'échéance, on ne l'avait
« pas trouvée ? Je ne tiens aucunement à la solution
« que j'ai proposée au Sénat. Dieu m'est témoin que
« je ne désire que la justice et l'apaisement des pas-
« sions : mais entre la chute du gouvernement temporel,
« qui nous met en lutte avec le catholicité, et sa con-
« servation entière, qui sera une cause permanente de
« désordre et de révolutions en Italie, quel mezzo ter-
« mine trouver, non d'un pouvoir respecté et invio-
« lable, de par l'entente des gouvernements catholiques,
« tout en n'étant que purement nominal, tel que celui
« des derniers Mérovingiens, ou mieux encore que
« celui des Nababs sous la Compagnie des Indes ? Dans
« mon opinion, vous êtes placé très haut, cher Mon-
« sieur, aussi haut que peut l'être une intelligence de
« ce monde (vous savez que la flatterie n'est pas le
« reproche qu'on me fait), et je vous demande, au nom
« du bien public, de songer à une solution qui ne peut

« être qu'une transaction. Je fais bon marché de mes « idées. Mais au nom de Dieu, que le terme fixé ne « nous prenne pas au dépourvu !

« Tout à vous,

« Max. d'Azeglio. »

Carnero, Lac Majeur, 24 Mai 1865.

« Cher Monsieur Cousin.

« La Jeunesse de Mazarin s'est emparée de moi : et « elle ne m'a plus lâché jusqu'à la dernière page. « Laissez-moi vous remercier du nouveau bon livre que « vous ajoutez à votre capital déjà si riche, et dont j'ai « eu ma part, comme du plaisir et de l'instruction que « m'a procuré sa lecture. J'y ai trouvé beaucoup de faits « nouveaux (pour moi du moins), et qui donnent large « matière à réflexion. Vous m'écriviez cet hiver à Pise « que peut-être vos amis de Turin seraient médiocre- « ment satisfaits de vos jugemens sur Ch. Em. 1er et « sur son fils. Personne, à mon sens, ne peut regretter « qu'on sache toutes les vérités historiques. Il est de « l'intérêt de tous désormais que, ni le génie, ni les « succès ne puissent servir d'excuse à la mauvaise foi. « Mais, je regarde comme également important de « remonter aux véritables sources de toute dégénération « morale. Depuis Charles VIII, les peuples de l'Italie se « débattaient inutilement sous l'écrasante supériorité

« de forces de l'Espagne, de la France et de l'Allemagne.
« A la violence s'ajoutait souvent la déloyauté, qu'on ne
« jugeait pas, à la vérité, aussi sévèrement alors qu'au-
« jourd'hui. Quels ravages ne devait pas produire
« pareil état de choses dans tout ce qu'il y avait de beau
« et d'honnête dans l'âme des malheureux Italiens de
« cette époque? Votre livre nous en donne la saisissante
« peinture. M. Thiers, à propos de quelque chose de
« semblable, disait un jour : « Si j'avais été Italien, je
« crois que j'aurais empoisonné les puits! »... Enfin,
« espérons que, mieux traités, nous nous corrigerons
« de nos défauts, même de notre vieille ruse piémon-
« taise, qui s'en ira avec les causes qui l'entretenaient.
« La lettre de M. de Persigny m'a tout l'air d'un symp-
« tôme. Il se rapproche assez des idées que je cherche à
« répandre depuis 4 ans. Aucun journal n'a osé jusqu'à
« présent les patronner : mais M. Giorgini, un des par-
« tisans les plus remuans du B[on] Ricasoli, vient de se
« les approprier, dans une brochure, parue il y a un
« mois. Les émigrés romains qui en faisaient fi avant
« vos discussions, m'ont fait savoir qu'ils ont bien
« changé d'avis. Je le crois bien. Je crois aussi que cette
« idée se répand. La connaissance que j'ai des éléments
« italiens me porte à croire qu'on finira par là. Le gou-
« vernement du Pape, absolu et mauvais tel qu'il est
« aujourd'hui, ne sera jamais une solution définitive.
« Ne croyez-vous pas que, si la rédaction de la France,
« sans changer sa politique, y mettait un correctif, en
« se déclarant hautement pour la nécessité d'un bon

« gouvernement à Rome, qu'elle ne rendrait pas un
« grand service à sa cause et à la nôtre ?

« Tout à vous
« Max. d'Azeglio. »

Carnero, Lac Majeur, 11 Juillet, 1865.

« Cher Monsieur Cousin,

« Une brochure sur la question Romaine vient de « paraître à Naples. L'auteur, que je ne connais pas, « me l'a envoyée. Elle m'a paru remarquable, comme « symptôme du travail qui se fait dans l'opinion : je « ne l'accepte pourtant pas sans réserve. Je vous « l'adresse pour le cas aussi où elle pourrait être « bonne à quelque chose pour la rédaction de la France. « Toujours est-il qu'on commence à avoir le courage « de combattre Roma o morte. J'ai pourtant écrit à « l'auteur que j'aurais désiré des conclusions plus « explicites. Mais, pour attaquer avec succès la révolu-« tion, il faudrait avoir à lui opposer un programme « fondé en droit comme en justice. Permettez-moi de « vous dire toute ma pensée. L'offre obligeante d'entre-« mise auprès de M. Drouin de l'Huys, est trop précieuse « pour que je ne m'empresse pas d'en profiter. Les « discussions de vos Chambres m'ont paru d'une très « haute portée. Seulement, à mon sens, elles ont man-« qué de contrepoids. On défend aux Romains d'être « Italiens. Soit. Mais du moins défendez alors aussi au « pape d'être despote. Un seul mot timide a été lancé : « Les Romains doivent être bien gouvernés » : mais cela

« suffisait-il à combler la grande lacune qu'on a laissée « dans ce grave procès? Entre l'apologie du gouver- « nement romain d'un cardinal, et le réquisitoire d'un « démagogue, n'y avait-il pas une place à occuper? Et « qui pouvait s'y placer plus dignement, si ce n'est la « représentation nationale d'un pays tel que la France? « Au point de vue où nous en sommes, qu'avons-nous à « opposer au programme de Rome capitale? Nous n'avons « que celui de Rome forcée, par deux gouvernements « assis sur le libre suffrage, à subir le plus aveugle des « despotismes connus! Est-ce là le moyen de briser les « armes aux mains de la Révolution? Pour ce qui me « regarde, j'ai évité de me laisser acculer à une pareille « impasse. Mais ce n'est pas de ma personne qu'il est « question, et les événements marchent. Et des deux « années de l'échéance, une est presque écoulée!

« Ne croyez-vous pas que le journalisme sérieux, et « qui n'a pas à suivre le mot d'ordre des Loges, avait en « ce moment un rôle important et utile à jouer, en « ouvrant la discussion sur les formes impossibles du « gouvernement Romain? Je sais bien que je compte « sans l'esprit de parti. Et de rudes leçons ne lui ont « pas manqué pourtant. Je compte trop par contre « sur un libéralisme impartial, qui n'existe qu'à l'état « d'exception. D'un autre côté, ou la révolution en « permanence, ou l'apaisement par la justice.

« Je n'aurais pas voulu vous parler de moi; mais il « le faut pourtant, pour répondre à votre obligeance à « mon sujet. Pour être ministre à Paris, il me faudrait

« pouvoir vivre comme tout le monde ; et au lieu de « cela, je dois, pour raison de santé, passer mes hivers à « Pise, n'allant nulle part. Ensuite, il faudrait être « nommé ; et mon crédit à la Cour du roi d'Italie n'est « nullement un sujet d'envie pour les courtisans. Je ne « suis pas sûr non plus que mes opinions sur la conven- « tion, si nettement exprimées au Sénat, m'ayent « rendu de grands services chez vous, dans les hautes « régions. Voilà les obstacles qui s'opposent à la réali- « sation de votre aimable projet. Ne pouvant guère « faire autre chose, j'écris, quand l'occasion s'en « présente, quelques pages de circonstance. C'est ce « que je viens de faire pour notre question capitale du « moment, les élections. Mais, comme notre corps élec- « toral est composé aussi bien d'hommes civilisés « comme les troglodytes de la Calabre et de la Sicile, « jugez comme il a fallu être élémentaire et naïf ! Je « tâcherai pourtant de trouver le courage de vous « l'envoyer.

« Maintenant, pardon pour la longueur de ma lettre, « pardon pour ma franchise, et croyez-moi invaria- « blement.

« Tout à vous,

« Max. d'Azeglio. »

C'est là sans doute la dernière lettre de M. d'Azéglio. Il est mort l'année suivante, le 15 janvier. Sa fille, la Marquise de Ricci, écrit à M. Cousin pour lui demander les lettres de son père, qu'elle veut publier. M. Cousin

aura fait droit à cette prière ; et s'il n'a pas envoyé tous les originaux, il aura du moins envoyé des copies. Les lettres que nous avons données ici montrent bien quel était le caractère de M. d'Azéglio. Sa sincérité égale la noblesse de ses sentiments. Il ne paraît pas qu'il y ait une faute dans toute cette vie. Sa capacité politique était-elle à la hauteur des événements? On peut se poser cette question. Son collaborateur et son successeur, Camille de Cavour, avait toutes les qualités requises ; et il a pu voir, avant de mourir, quelques années avant d'Azéglio, la réalisation de ses espérances patriotiques, l'Italie libre et unie, grâce au concours de la France.

La Marquise de Ricci écrit à M. Cousin :

Turin, février 1866.

« Monsieur,

« Je viens me rappeler à votre mémoire dans une « bien triste circonstance. Mais, j'éprouve en même « temps une si grande consolation à réunir les lettres « de mon pauvre père, pour les faire imprimer, que « c'est avec moins d'amertume dans l'âme que je viens « vous prier, Monsieur, de vouloir bien me permettre « d'ajouter quelques-unes de celles que vous devez pos- « séder, dans le recueil que je vais entreprendre. Si « vous voulez bien m'accorder cette faveur, je vous « prie de les envoyer à mon adresse, rue du Bourg- « Neuf, 27, Turin.

« Je vous prie, Monsieur, d'agréer les compliments « respectueux de mon mari, et de croire aux sentiments

« de la considération la plus distinguée, avec lesquels
« je suis, Monsieur,

« Votre dévouée servante,

« M. Alexandrine Ricci d'Azeglio. »

M. de Cavour, qui a joué un si grand rôle dans les destinées de l'Italie, était lié dès longtemps avec M. Cousin. Ils s'étaient connus dans un des fréquents voyages que Cavour faisait en France et à Paris. Comme tous ses compatriotes, il sentait bien que, sans la France, l'Italie resterait toujours impuissante. Cavour repoussait les moyens révolutionnaires, tout autant que d'Azéglio lui-même; mais il comptait sur la guerre, et il sut préparer l'indépendance de l'Italie, en prenant part, dès 1854, à l'expédition de Crimée, où le Piémont combattait aux côtés de l'Angleterre et de la France.

M. C. de Cavour à M. Cousin.

Turin, 4 février 1846.

« Monsieur,

« Le bienveillant accueil que vous avez bien voulu
« me faire, lors de mon dernier séjour à Paris, et plus
« encore la sympathie généreuse pour ma patrie dont
« vous avez donné tant de preuves, m'engagent, Mon-
« sieur, à venir solliciter votre toute puissante inter-
« vention pour obtenir l'insertion, dans la Revue des
« Deux-Mondes, de l'article ci-joint. Cet article, auquel
« l'ouvrage d'un de mes amis, le comte Petitti, sert de
« prétexte, a pour but de proclamer en Italie quelques

« vérités que je crois utiles, et de produire sur les
« princes italiens en général, et sur notre roi Charles-
« Albert en particulier, un effet favorable à la cause du
« progrès et de l'émancipation nationale. Le peu de
« mérite littéraire de mon travail le rend en quelque
« sorte indigne de paraître dans une revue, qui compte
« parmi ses rédacteurs les premiers écrivains de la
« France. Aussi, c'est uniquement en vue de la portée
« politique qu'il peut avoir en Italie, et surtout en Pié-
« mont, que j'ose faire un appel à l'indulgence du
« gérant de la Revue des Deux-Mondes.

« Les articles de M. Ferrari ont fait beaucoup de
« mal au parti modéré, qui s'efforce d'opérer le progrès
« sans recourir aux stériles moyens révolutionnaires.
« Je n'ai pas la prétention d'en détruire l'effet ; j'aspire
« uniquement à prouver aux Italiens que le nombre
« des personnes qui, ainsi que M. de Balbo, savent
« allier l'amour de leur patrie au désir sincère d'éviter
« un bouleversement social, est plus nombreux que les
« apparences ne le feraient croire.

« Vous voyez, Monsieur, que je ne me fais pas illu-
« sion sur l'étendue du service que je réclame de vous.
« Faire accepter, par une revue aussi riche en bons ou-
« vrages littéraires, un article sans intérêt pour les lec-
« teurs français, c'est ce qui serait impossible peut-être
« à un autre que vous, à qui la Revue doit en grande
« partie la place élevée qu'elle occupe dans la presse
« européenne. Si ma demande vous semblait indiscrète,
« et que vous fussiez disposé à la rejeter de prime

« abord, vous me permettrez alors d'invoquer un sou-
« venir qui vous est cher, celui de l'homme que vous
« avez tant aimé de son vivant, et si grandement honoré
« après sa mort, de mon cousin Santorre Santa Rosa.
« J'ose me flatter que ce généreux et illustre proscrit
« aurait approuvé les opinions fermes et modérées dont
« je me suis rendu l'interprète, et qu'il aurait intercédé
« auprès de vous pour obtenir une faveur à laquelle je
« n'ai aucun titre personnel.

« Dans le cas où vous accueilleriez ma demande, au
« risque d'être taxé d'indiscrétion, je vous prierais
« encore de charger quelques-uns de ceux qui se sont
« formés à votre école, de faire disparaître de mon
« article les locutions qui auraient un goût de terroir
« trop prononcé. Élevé sur les bords du Pô, je n'ai pas
« la prétention que ma prose ressemble à la prose élé-
« gante des fils de la Seine; mais je désirerais vivement
« qu'elle ne contînt aucune phrase qui choquât trop
« ouvertement les oreilles délicates, accoutumées à la
« lecture de vos articles et de ceux de vos collabo-
« rateurs.

« Enfin, si mon article paraît dans la Revue, je
« demanderais à l'éditeur de ce journal de vouloir bien
« en tirer deux cents exemplaires, que je m'empresserai
« de lui payer.

« Voilà bien des demandes, bien des prières indis-
« crètes. Je serais en vérité honteux de vous les adresser
« avec tant d'insistance, si je n'étais pas convaincu, par
« une foule de raisons, que je ne veux pas vous énu-

« mérer de crainte de vous importuner, qu'un article
« comme le mien, favorablement accueilli dans le pre-
« mier recueil périodique de la France, produira sur
« quelques personnes haut placées un effet favorable
« aux idées dont vous êtes un des plus illustres et des
« plus chaleureux défenseurs.

« Mon frère vous présente ses compliments em-
« pressés: vous recevrez dans quelques jours un de ses
« articles, qui s'impriment à Genève, qui traite du
« communisme.

« Recevez Monsieur, l'assurance de ma haute et res-
« pectueuse considération.

« Camille de Cavour. »

Nous ne voyons pas que la correspondance se soit poursuivie, bien qu'au fond les relations aient été fort amicales. Les qualités supérieures de M. de Cavour n'avaient pu échapper à l'attention de M. Cousin ; mais Cavour n'avait pas toujours été d'accord avec d'Azéglio : et c'est à d'Azéglio très probablement que M. Cousin donnait raison.

Voici un dernier billet de M. C. de Cavour ; il est sans date ni lieu ; mais selon toute apparence, il doit être de 1859 ou 1860.

« Mon cher Monsieur,

« Je prends la liberté de vous recommander mon ami
« le comte Aldofredi, que le gouvernement a envoyé à

« Paris, pour pousser la compagnie du chemin de fer de
« Savoie à remplir ses engagements.

« M. Aldofredi, quoique Lombard, connaît le Pié-
« mont, sa nouvelle patrie, aussi bien que moi. Il pourra
« vous renseigner très exactement sur l'état où il se
« trouve.

« Si vous avez quelques avis ou conseils à me don-
« ner, vous pouvez me les faire passer par son canal ;
« car il possède toute ma confiance.

« Conservez moi votre précieuse amitié, et croyez à
« mon sincère dévouement.

« C. Cavour. »

19 Mars.

Après tous ces personnages, il ne faut pas oublier M. Collegno, l'ami dévoué et le collaborateur de Santa Rosa. Après l'échec de 1821, il avait dû fuir le Piémont, où il aurait payé de sa vie sa part de conspiration. Il s'était réfugié en France : et comme il était fort instruit, tout soldat qu'il était, M. Cousin avait pu le faire entrer dans l'Université, avec tous les grades obligatoires. Collegno était professeur à la Faculté de Bordeaux. C'est de là qu'il écrit tant qu'il est en France : et plus tard d'Italie, quand il peut y rentrer.

Bordeaux, le 14 ..... 1840.

« Mon cher ami,

« Votre article sur Santa Rosa m'avait tellement
« touché que j'aurais voulu vous en parler immédiate-
« ment ; mais avec la Revue du 1er mars, nous recevions

« ici la nouvelle de la formation du nouveau ministère ;
« et dès lors, comment vous écrire au milieu des embar-
« ras de votre installation, au milieu surtout des graves
« occupations politiques et administratives qui allaient
« vous assaillir ? Et puis, vous savez qu'il n'est pas
« d'usage qu'un simple capitaine écrive au maréchal,
« commandant son corps d'armée.

« Aujourd'hui, vous avez un moment de repos : et il
« faut bien que je vous dise tout ce que j'ai éprouvé à
« la lecture de votre article. Comme vous y avez laissé
« parler votre cœur, et quelle éloquence dans votre
« amitié ! La dédicace du volume de Platon fera passer
« à la postérité ce qu'il y avait d'héroïque dans notre
« ami ; cette dédicace n'a rien certes d'exagéré ; mais
« la vérité y est exposée pour le public : l'article initie
« à l'intimité de notre pauvre ami : vous le faites con-
« naître, comme Montaigne a fait connaître La Boëtie :
« et certes, c'est bien à Montaigne que La Boëtie doit
« d'être passé à la postérité. Comme Santa Rosa vous
« saurait gré de le rappeler à un monde qui oublie trop
« vite ceux qui n'ont pas réussi !

« J'ai passé deux semaines en Piémont, pendant les
« vacances. Je n'ai vu que Lisio, qui était aussi touché
« que moi de votre article. Les enfants de Santorre sont,
« l'un sous-préfet (intendant de province) ; l'autre, offi-
« cier aux gardes de Charles Albert. Là bas, on ne voit rien
« d'extraordinaire dans cette anomalie ; et puis, il en est
« qui se plaignent quand on leur dit qu'ils en sont au
« 17e siècle ! Pour moi, j'ai trouvé l'ensemble du pays

« bien plus en arrière qu'il y a vingt ans. Ils ont un « ministre de l'Instruction publique qui n'y va pas de « main morte, je vous assure : et lorsque un jeune « homme arrive à vingt ans, on lui a tellement farci la « tête de mots qu'il n'y reste aucune place pour les « idées. Avec cela, que doit faire la jeunesse si ce n'est « boire, fumer et faire la cour aux belles dames ? Et « cependant, on y trouve des individus qui ont le cou- « rage d'échapper à cette contagion : mais. Rari nantes in « gurgite vasto ! Le pauvre Peyron a l'air d'une âme en « peine, au milieu de tout cela ; il lutte, il dit de temps « en temps de bonnes vérités au Grand-Maître de l'Uni- « versité, qui n'en va pas moins son chemin. Lisio voit « tout celà du haut de sa grandeur, et ne dit rien ; il « ne se permet de rire qu'avec ses intimes, et il en a « peu là bas. Ornato est toujours dans le même état : je « n'ai pas pu le voir cette année.

« Ici, nous allons comme nous pouvons. La quantité « d'auditeurs ne fait pas défaut aux Facultés : mais la « qualité. Vous me répondrez que c'est aux Facultés à « former le public ; et certes, les Facultés y travaillent : « mais le sol est bien ingrat. Et puis, avez-vous idée d'un « conseil municipal qui persiste dans son arrêté défen- « dant, au conservateur des musées de la ville, de « communiquer aux professeurs de la Faculté les objets « d'histoire naturelle ? Ah ! Si j'avais été doyen et vous « ministre, lorsque cet arrêté fut pris, je vous demandais « certes la translation de la faculté à Nantes, voir même « à Mont-de-Marsan, ou Bayonne.

« J'ai donné quelques mots pour vous à mon collègue, « M. Bazin : mais ils ne vous seront probablement pas « parvenus. Car vous quittiez la rue de Grenelle pen- « dant ce temps là. Le fait est que le pauvre Bazin a été « jugé un peu trop sévèrement ; et je suis convaincu « aussi que les personnes qui lui parlaient au nom du « Ministre, l'ont par trop effrayé sur son avenir ; mais il « a été si affecté de ce qu'on lui a écrit, presque de votre « part, qu'il en a fait une maladie, dont il n'est pas « encore bien remis.

« Je rencontre quelquefois ici M. Bersot ; vous devez « juger s'il est question de vous alors ! Est-ce que « vous ne sentirez pas un jour le besoin de l'air des « Pyrénées ? Arrangez-vous, je vous prie, dans ce cas, « de manière à nous donner quelques jours, à Bordeaux ; « sans cela aurai-je jamais le temps de venir vous voir « à Paris ?

« Adieu, mon cher Cousin ; rappelez-vous toujours « que mon nom est lié aux derniers moments de Santa « Rosa ; c'est le moyen de ne point oublier

« Votre ami bien dévoué.

« H. Collegno. »

Florence, le 22 janvier 1848.

« Mon cher ami,

« Si Santorre vivait ce ne serait pas moi qui vous « écrirais aujourd'hui, pour vous remercier de votre « admirable discours ; ce serait notre ami commun, fier

« comme je le suis, de retrouver chez vous en 1848, les « sentiments que vous lui exprimiez en 1821, avec toute « leur noble générosité, avec toute leur affection cha- « leureuse ! Nous sommes ici, mon cher ami, une demi- « douzaine d'Italiens qui vous avons connu personnel- « lement, entre toute une génération qui vous connait « par vos cours de 1828. Si je leur disais à tous que je « vous écris, tous voudraient apposer leur nom au bas « de ma lettre : car tous ils éprouvent le besoin de vous « témoigner leur reconnaissance. Vous seul avez osé « prononcer le mot sacré d'Indépendance en parlant de « l'Italie : vous seul avez compris, vous avez révélé au « monde, du haut de la tribune, la véritable position de « l'Autriche, relativement aux provinces italiennes « qu'elle occupe ! Et vous avez dit au monde combien « la jeune Italie est peu de chose auprès du grand parti « national italien, auprès de la nation italienne toute « entière, qui veut l'ordre avant toutes choses, sûre « qu'elle est que toutes les libertés, que l'indépen- « dance même, lui arriveront pourvu qu'elle sache « attendre.

« Croyez-le bien, mon cher ami, les Italiens, la très « grande majorité des Italiens, ne veulent rien de plus « de ce que voulait Santorre en 1821 ! Laissez dire le « Journal des Débats : les agitateurs, dont il affecte « d'être si effrayé, n'ont jamais tenu ferme devant une « patrouille de garde civique : les agitateurs des Dé- « bats n'existent que parce que des influences non-ita- « liennes poussent, par-ci par-là, quelques mauvaises

« têtes à se joindre à certains Voltairiens politiques, qui, « tout en aimant leur pays, ne comprennent pas quel « est aujourd'hui le véritable moyen de le servir. Et « moi, Piémontais par la naissance, Italien par le cœur, « Français par la reconnaissance, j'ai un triple droit à « vous remercier de votre discours, qui prouve à mes « concitoyens qu'il existe par de là les Alpes des « hommes qui veulent voir l'Italie glorieuse et libre, à « l'exemple de la France, qui veulent gagner les cœurs « de cette noble Italie, en applaudissant à son réveil. « Merci, mon cher ami, d'avoir rappelé mes conci- « toyens à des sentiments que vos organes officiels du « pouvoir cherchent, depuis plus d'un an, à leur faire « oublier ; merci d'avoir pris acte des paroles échap- « pées, involontairement peut-être, au chef du Cabinet, « pour en formuler l'expression des vœux de la « Chambre. Vous avez créé ainsi un devoir au Cabinet : « vous lui avez donné par votre éloquence l'autorité « nécessaire pour accomplir ce devoir. Ne craignez pas « qu'il en abuse.

« Ne craignez pas non plus que les Italiens abusent « de la sympathie de la France, pour créer des embar- « ras à leurs princes, pour les gêner dans le dévelop- « pement des principes qu'ils ont librement et sponta- « nément proclamés, il y a quelques mois. Venez voir « l'Italie, après la session, et j'ose vous promettre que « vous ne voudrez pas retirer une syllabe de ce que « vous venez de dire sur elle.

« Quelques mots, maintenant, sur vos anciens amis

« d'Italie. Lisio est à Turin : noble et fier comme un « Croisé, attendant toujours qu'on veuille de son « épée. Les Arconati sont à Florence, cherchant à « répandre dans la société Toscane un peu de cette « énergie dont ils ont abondance. Berchet, qui est à « Florence aussi, veut que je vous répète encore une « fois que les Italiens savent que l'unité serait impos- « sible aujourd'hui pour eux : car il leur faudrait, pour « l'obtenir, toucher au remaniement des territoires ; « que les Italiens ne veulent pour aujourd'hui que « l'union entre les divers États de la Péninsule, et « qu'ils sauront attendre l'avenir, en pratiquant les « devoirs du présent. Pour mon compte, je prêche aux « Toscans (gouvernement et gouvernés) qu'ils ont le « droit, et le pouvoir, de protester à main armée contre « toute tentative d'occupation, ou de transit forcé de la « part des Autrichiens, qui parlent d'aller à Naples. « Réussirai-je à quelque chose ? J'aurai du moins « rempli de mon mieux mon devoir envers la patrie « italienne.

« Une autre de vos connaissances de Paris, le jeune « Massari, est venu à Florence pour être plus près de « Naples : et en attendant de pouvoir continuer son « voyage, il écrit dans la Patria ; il traduit à cette « heure votre discours, et le donnera mot pour mot, tel « qu'il est au Moniteur, dans un supplément de son « journal. Vous le recevrez avec l'hommage du traduc- « teur.

« Les enfants de Santorre servent le Piémont, cha-

« cun suivant sa capacité. Théodore, père de famille et
« veuf, vient d'être nommé à l'Intendance générale
« (Préfecture) de la Sardaigne ; c'est un poste de con-
« fiance ; car il se trouve chargé de naturaliser dans
« cette île les institutions des États de terre ferme.
« Théodore est bon administrateur, ne s'élevant point
« au-dessus des instructions qu'il reçoit du Gouverne-
« ment, mais les exécutant à la lettre et promptement.
« Eugène est officier aux Gardes : il a fait jusqu'ici la
« vie oisive de l'officier en temps de paix ; espérons
« qu'il saura remplir tout aussi bien ses devoirs en
« temps de guerre, le cas échéant.

« Adieu, mon cher ami, j'espère bien vous serrer
« encore la main, un jour. Sera-ce sur les bords de la
« Seine, ou sur ceux du Pô, de l'Arno ? En attendant,
« recevez les amitiés des Arconati et de Berchet.
« Mme de Collegno, qui partage toutes mes sympa-
« thies, veut vous être nommée aussi : et moi, je vous
« demande de me conserver toujours votre vieille
« amitié et de croire à celle de

« Votre bien affectionné,

« H. de Collegno. »

M. Lisio était également un ami de Santa Rosa : et ainsi que Collegno, il s'était associé à sa périlleuse entreprise. Il avait dû se soustraire aussi aux vengeances autrichiennes. Où s'était-il réfugié ? Nous ne saurions le dire : mais il était resté invariablement attaché à l'indépendance de l'Italie.

Turin, 22 janvier 1851.

« Mon cher ami,

« Nous avons lu, Lisio et moi, votre petite lettre, et « nous vous remercions de cœur, non seulement des « belles paroles qui nous concernent, mais surtout de « la continuation, pour notre pays, des sentiments que « vous lui avez voués dès votre première jeunesse. Il « sera fait ainsi que vous le désirez, soit pour la présen- « tation au Roi, avec remarques qui le concernent, soit « pour la traduction et l'insertion dans le Risorgimento « de l'Avant propos. Seulement, quelques petites inad- « vertances de détail, qui ne signifient absolument rien, « dans la publication française, seraient nécessairement « relevées à Turin, par les nombreux adversaires du « journal qui les adopterait, en traduisant votre article « littéralement. Voilà les deux points qu'il nous faudra « modifier ici : 1° Lisio n'a pas été, rigoureusement par- « lant, ministre de la guerre ; il était pendant la guerre, « ministre résident au quartier général, pour contresi- « gner les ordonnances royales. Si vous l'approuvez, on « pourrait dire ici MM. de C. et L., ministres de Ch. « Albert en 1848, etc.

« Le second changement que nous vous propose- « rions concerne Pierre de Santa Rosa : celui-ci n'a « pas été entièrement privé de l'assistance de l'Église : « son confesseur ne l'a pas quitté un instant : ce n'est « que le curé de sa paroisse qui a refusé d'admettre « comme suffisante l'absolution du confesseur. Ce dé-

« tail bien connu à Turin, si le Risorgimento en chan-
« geait un seul iota, il en résulterait, dans notre presse
« périodique, des discussions, qui ne pourraient qu'ai-
« grir les esprits, qui commencent à se calmer. Nous
« voudrions donc être autorisés à dire ceci : « Pierre de
« Santa Rosa, fidèle à son nom, a mieux aimé rendre
« son âme à Dieu, en livrant sa mémoire aux calomnies
« de ses ennemis, que de renier, etc. » Enfin, nous
« croyons convenable, à la fin de la page 341, de
« mettre le prénom de Santorre, afin d'éviter toute
« confusion entre les deux cousins. Ce n'est là que
« des changements minimes ; mais nous ne voulons
« pas nous les permettre sans l'autorisation de l'auteur.
« Dites-nous aussi si vous voulez que l'on attende la
« publication du volume, ou bien si nous devons le
« traduire, comme reçu avant la publication, et devant
« paraître au premier jour.

« Je n'ose vous parler de nos affaires microscopiques,
« au moment où tout paraît vouloir se remettre en
« question chez vous. D'ailleurs, nous n'avons pas de
« dessous de cartes ici : les journaux vous disent tout
« ce que je pourrais vous dire moi-même, dans un temps
« moins sérieux pour vous. Je finis donc en vous disant
« mille choses de la part des Arconati et de Lisio, bien
« entendu, et souhaitant bien de cœur de pouvoir venir
« causer avec vous à votre Sorbonne, si tranquille mal-
« gré que.... Fractus illabatur orbis.

« H. de Collegno. »

Turin, 14 février 1851.

« Mon cher ami,

« Hier le Risorgimento a publié votre Introduction
« aux affaires d'Italie: aujourd'hui, la Gazette piémon-
« taise doit le publier à son tour. Azeglio aura soin de
« faire lire au Roi ce qui l'y concerne : nous sommes
« tous trop intéressés à le maintenir dans la bonne
« voie, pour négliger de lui faire remarquer comment
« il est jugé par les gens sérieux de Paris ; il est bon de
« lui rappeler, de temps en temps, qu'on a pris acte en
« Europe de ses engagements : cela lui donne naturel-
« lement plus de force pour résister à certaines sollici-
« tations, qu'on ne lui épargne pas. La direction du
« Risorgimento, de son côté, me charge de vous remer-
« cier de la bonne opinion que vous avez de ce journal.
« Vous aurez vu qu'ils ont voulu se donner des airs de
« relations intimes avec vous : si vous acceptez cette
« espèce d'avance, si vous voulez leur adresser, le cas
« échéant, les conseils que vous voudriez faire parve-
« nir au Piémont et à l'Italie, ils en seront extrêmement
« flattés. En attendant, je crois qu'ils vous ont inscrit
« parmi les collaborateurs étrangers, et ils vous enver-
« ront leur journal dorénavant.

« Le comte Gallina est effectivement nommé à Pa-
« ris ; il attendra cependant le retour de M. H. de
« Butenval avant de quitter Turin. Il accepte avec re-
« connaissance l'offre que vous lui faites de l'aider à
« tirer son épingle du jeu. C'est au reste un homme
« fort habile, dont vous serez content. Il se rappelle

« parfaitement de vous avoir rencontré déjà à Paris, et
« il sait comme nous tous, combien vous avez été favo-
« rable à nos affaires.

« Vous savez que M. Picardi a succombé à la discus-
« sion de son budget : le même sort attend, je le crains
« bien, notre Lamarmora ; dans ce cas, Azeglio ne
« voudrait probablement pas rester à la Présidence, sans
« une armée à sa disposition.

« Les... noirs sont habiles, ils auront un moment de
« chance. S'ils ne réussissent point, nous aurons un mi-
« nistère Cavour : ce pourrait être un ministère d'af-
« faires, qui régulariserait notre position financière,
« mais sans se soucier du véritable rôle de la Maison
« de Savoie, véritable rôle du Piémont, en Italie. Nous
« verrons ! Au reste, nous sommes bien petits ! Si vous ne
« nous remettez bien vite en position d'avoir voix dans
« le chapitre européen, je crains bien que notre rôle ac-
« tuel ne consiste qu'à tomber avec dignité. Conçoit-
« on que des piémontais libéraux, de bonne foi, croient
« devoir ménager leurs finances aux dépens de leur ar-
« mée, dans un moment comme celui-ci !

« Adieu, mon cher ami : les Arconati, Lisio, Ber-
« chet, vous disent mille choses ; aimez-moi toujours et
« croyez-moi

« Votre dévoué,

« H. de Collegno. »

M. Berchet, que M. Collegno mentionne dans ces dernières lignes, était aussi un exilé de 1821 : il avait

figuré parmi les auteurs de la révolution ; il avait partagé leurs périls et leurs souffrances. Poëte d'assez de talent, il avait célébré l'héroïsme de la Grèce insurgée. Sa famille était d'origine française ; et elle avait dû émigrer en Italie pour échapper à la persécution, après la révocation de l'édit de Nantes. M. Berchet était passé par Paris avant de se rendre en Angleterre ; et il avait fait la connaissance de M. Cousin, sans avoir le temps de se lier intimement. Il était arrivé à Londres ; et il devait y vivre fort péniblement, comme tous ses compatriotes. Il était l'ami dévoué de Santa Rosa, qu'il admirait ; il vivait en partie avec lui ; et il était au courant de tous ses projets, et le confident de ses douleurs. Berchet était fort gêné ; et il avait partagé ses ressources bien minces, avec quelques-uns de ses compatriotes. M. Cousin lui avait fait spontanément des offres à son passage à Paris. Berchet les avait alors refusées : et sa lettre prouve à quelles extrémités il en était réduit. Il s'ouvre de cette situation ; mais il ne demande pas qu'on l'aide. M. Cousin va au devant d'une prière, et il l'épargne à l'exilé, qui conserve sa fierté, au milieu de la misère.

Miss Clarke est devenue plus tard Madame Mohl, nous l'avons tous connue à Paris, où elle a résidé le reste de sa vie. Elle était pleine d'esprit ; et son salon était devenu un rendez-vous littéraire, presque unique à Paris. Avec son mari, elle était le centre d'un vrai cénacle.

Londres, le 14 Juin 1822.

« Mon cher ami,

« Mlle Clarke vient de me remettre votre lettre du 4 « courant. Que je vous remercie, mon cher Cousin, « de l'amitié que vous me témoignez ! J'en suis vrai- « ment touché. Je suis parfaitement d'accord avec vous « de ne pas bouger de Londres, avant de trouver un « moyen duquel je puisse tirer profit de ma plume. Je « crois même que cela soit plus facile ici que à Paris : « mais, comme je vous l'ai dit, il ne faut pas se presser. « Le climat de Londres n'est pas le meilleur pour ma « santé : cependant, je tâche de m'y accoutumer : peut- « être, j'irai pour un mois à la campagne : cela fera du « bien à mes nerfs, aussi bien que à ma langue, puisque « il me faut absolument ne parler que l'anglais, si je « reste en Angleterre longtemps, comme malheureuse- « ment je le prévois. Ah ! ma pauvre patrie, Dieu sait « quand je la reverrai ! Que mes espoirs vont toujours « plus s'évanouissant !

« J'attends, d'un moment à l'autre, mon petit poëme. « Tâchez que le libraire de Paris cherche à en débiter en « Angleterre ; moi je ne me mêlerai pas de la vente : « les copies que j'ai demandées à Fauriel sont pour mes « amis.

« Je ne vous cacherai pas, mon bon ami, mon frère, « que l'état de mes finances me met dans quelque « embarras, d'autant plus que je n'y ai jamais été « accoutumé de ma vie, J'espère recevoir de l'argent « de chez moi : j'y ai écrit pour cela. Dieu fasse que les

« lettres ne s'égarent point, comme à l'ordinaire ! Mais
« je n'ai pas le courage d'emprunter de l'argent de qui
« que ce soit, ne sachant pas en conscience quand je pour-
« rai le rendre, malgré toute ma bonne volonté. Ce
« Dandolo a été vraiment un enfant ; sa volubilité pué-
« rile le fait courir à Milan, où il est rappelé, sous main,
« par son gouvernement. Après les offres spontanées,
« et je dirai même après m'avoir forcé, les larmes aux
« yeux, à le suivre dans son voyage, le voilà qu'il me
« quitte de but en blanc, sans pas même songer à la
« scène romanesque qu'il avait jouée avec moi à Paris.
« J'avoue qu'un peu de fierté naturelle, et le regret
« de lui avoir témoigné gratuitement ma reconnais-
« sance, et le dépit de me voir dupé par un enfant,
« auquel j'avais ouvert mon cœur, m'ont empêché de
« de lui dire un mot sur son inconséquence. Je n'ai fait
« que concourir, de ma caisse, aux frais de son voyage
« même ; et cependant, je ne lui ai montré aucun ressen-
« timent. Mais, je vous prie, que tout cela reste entre
« nous. Il n'est pas bon de faire savoir que nous autres
« Italiens avons des sujets de nous plaindre les uns des
« autres. D'ailleurs, je crois que Dandolo a péché par
« inexpérience et non pas par méchanceté de cœur.
« Ainsi, n'en dites rien à personne.

« Voilà, mon cher Cousin, comme je parle avec vous ;
« si j'étais sûr, comme on me le fait croire, que, dans
« quelques mois, je serai ici à mon aise pour ce qui
« regarde le lucre à tirer de mon travail, je n'hésiterais
« point à accepter vos offres, persuadé comme je suis

« que vous les faites du mieux de votre cœur ; mais ne « voulant trop calculer sur des espérances, je me limite « absolument à vous en remercier, avec un mouvement « d'âme qui répond à celui de votre tendre amitié. « Adieu, ma cher, écrivez-moi ; et dites moi que votre « santé est bonne. Adieu.

« Votre dévoué,

« J. Berchet. »

Un mois plus tard, Berchet écrivait à M. Cousin.

Londres, 29 juillet 1822.

« Mon cher ami,

« Sans aucune lettre de vous, sans aucun avis de « qui que ce soit, je viens de recevoir, il y a trois jours, « une lettre de change de L. St. 11, 15, 3, incluse dans « un petit papier qui ne me dit autre chose si non que « c'est par votre ordre et de votre part qu'elle m'est « remise. Mon cher Cousin, vous voulez donc que j'aie « des dettes avec vous, au delà de la reconnaissance « pour la vive amitié que vous m'avez témoignée dans « mon exil? Que dois-je vous dire? Ce n'était pas par « mauvaise honte que j'avais refusé votre offre frater- « nelle, mais parce que je ne voudrais être à charge à « personne. Cependant, puisque vous le voulez, j'accepte « cette somme, et vous la rendrai quand les circons- « tances me le permettront. Vous pouvez vous ima- « giner si ce trait d'amitié m'a touché. Je viens de « recevoir des lettres de chez moi avec une petite

« somme aussi. Me voilà tranquille pour quelques « mois. On m'écrit qu'à Milan on vient de commencer « mon procès, et que le gouvernement autrichien a fait « des démarches auprès de celui de Paris pour qu'on « ait la bonté de me livrer aux griffes de l'aigle. Je suis « bien content de me trouver en Angleterre. Trecetri a « été mis en prison une seconde fois, et avec lui, deux « autres messieurs. Voilà un beau pays! Dandolo « aussi, à peine arrivé à Milan, a dû chercher sa sûreté « dans une prompte fuite ; il est maintenant en Suisse. « Quand est-ce que tout cela finira? Depuis le 18 juin, « je n'ai aucune lettre de Fauriel. J'espère qu'il aura « reçu ma réponse, au sujet du frontispice de mes vers. « L'Alien-bill ne me fait pas peur, et je suis toujours « décidé à publier l'ouvrage sous mon nom. Mais, « quand cette publication aura-t-elle lieu? Je ne com- « prends plus rien à ce retard extraordinaire. Dites-moi « quelque chose. Saluez le bon Fauriel de ma part ; et « croyez-moi votre dévoué ami.

« J. Berchet. »

« P. S. Que Fauriel n'oublie pas de m'expédier le « plus tôt possible les exemplaires que je lui ai de- « mandés de cette malheureuse Parga, par l'entremise « de M. Mancel, de Calais, suivant l'adresse qu'il a « déjà. B.

Dans une autre lettre du 6 décembre 1822, Berchet rend compte de ses démarches infructueuses, pour vivre à Londres, par des travaux littéraires ; et il ajoute : « Au

« reste, si jamais la vente de tous les exemplaires ne « suffit pas à payer l'imprimeur, indiquez-moi la diffé- « rence pour que je pense à vous en rembourser, de « même que des 300 francs que vous m'avez avancés. »

Il annonce aussi qu'il a accepté un emploi dans le comptoir d'un ami : littérairement, rien n'est à faire.

Pour apprécier le service que M. Cousin rend à M. Berchet, il faut se rappeler sa situation personnelle dans ce moment. En juillet 1822, il est destitué, depuis plus d'un an, de la chaire de M. Royer-Collard. Il perd sa position à l'École normale, qui est détruite par les mêmes motifs qui ont fait fermer son cours. Comme ex-maître de conférences, on lui conserve une légère indemnité, qui doit finir deux ans plus tard. Il est resté au Journal des Savants, d'où l'on ne peut le chasser : et par un labeur assidu, il peut y gagner mille ou onze cents francs par an. Voilà toutes ses ressources, que ne peuvent guère accroître celles de sa modeste famille. Il est peu probable que l'édition de Proclus pût lui être lucrative ; elle lui coûterait bien plutôt. Dans cette pénurie, trouver trois cents francs à envoyer à un proscrit qu'on connaît peu, qu'on estime certainement, mais envers qui l'on n'a aucun devoir, c'est bien difficile : mais ce n'en est que plus méritoire. Il ne suffisait pas de vouloir secourir un infortuné : il fallait encore le pouvoir. Et comment M. V. Cousin le pouvait-il, étant lui-même dans de telles conditions ? Il le pouvait par ce seul et louable motif qu'il vivait lui-même de rien. Il a été parcimonieux pour sa personne jusqu'au dernier

instant ; il devait l'être dans sa jeunesse davantage encore : et voilà comment, malgré sa pauvreté, il était secourable aux autres. Au lieu de le railler comme on l'a fait sans discernement, on ferait mieux de l'imiter, si toutefois la vertu est une imitation.

M. Cousin avait encore bien d'autres relations en Italie : mais elles sont si nombreuses que nous ne saurions les énumérer toutes. Cependant, nous en citerons quelques-unes, en les prenant dans l'ordre chronologique : Mustoxydi, Cattaneo, E. Visconti dès 1820 et 1821. Provana de Turin, officier d'état-major, ami intime de Santa Rosa, qui donne à M. Cousin de précieux détails sur la famille du proscrit, réduite à la misère par la consfication des biens, Rossi, qui devait plus tard, et grâce à M. Cousin, faire en France une fortune aussi rapide que méritée, le baron Poërio, Jean Plana de Turin. le mathématicien, ami de M. Mamiani, qui fut introduit par lui, auprès de M. Cousin. M. Mamiani est devenu associé étranger de notre Académie des sciences morales et politiques, Melloni, le physicien, Passerini de Lugano, traducteur de la 2e préface des Fragments philosophiques, Gioberti. qui a été un des adversaires les plus vifs de l'Éclectisme, le baron Pasquale Galluppi, professeur de philosophie à l'Université de Naples, et traducteur des Fragments philosophiques, Pantaleoni, grand ami de la France et devenu sénateur du royaume d'Italie, Louis Masseï, Benedetto d'Acquisto, à Palerme, Baldassore Poli, professeur de philosophie aux Universités de Padoue et de Milan, ami de Manzoni, Mancino,

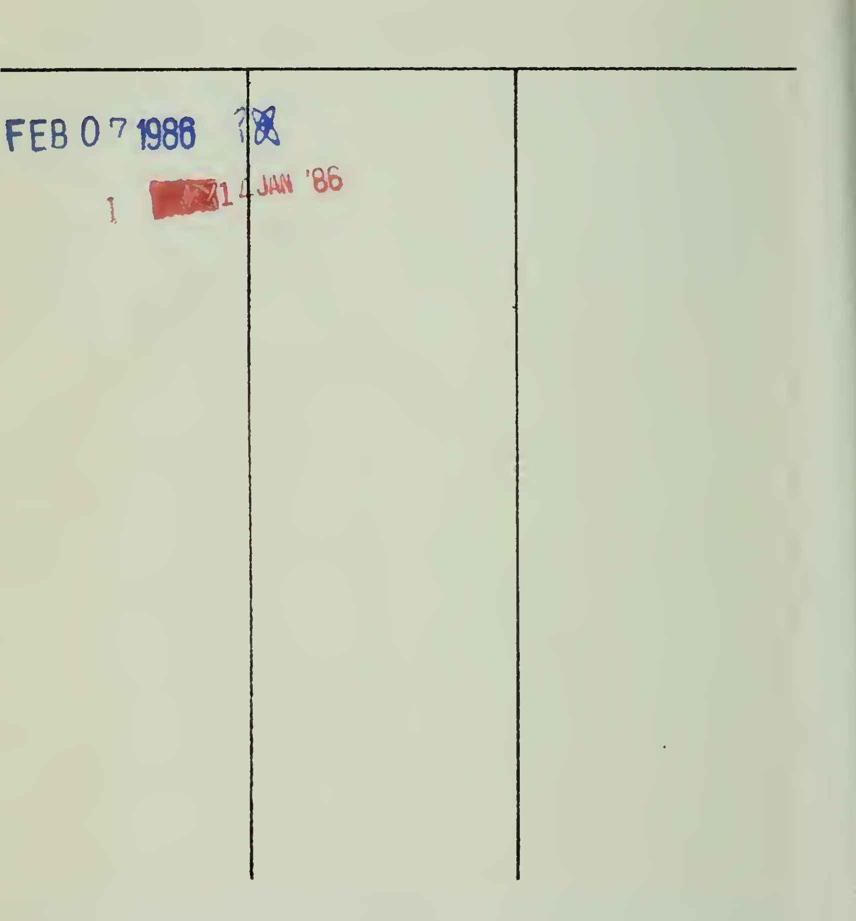
chanoine de la cathédrale de Palerme et ensuite à Naples. Lambruschini de Florence, l'abbé Rosmini, persécuté par les Jésuites, César Cantu, Leopardi, Masseri, archevêque de Séleucie, à Naples, Baldacchino de Naples, Dionizi Semenza, de Milan, Manayra, docteur-médecin et poëte, auteur d'une pièce de vers sur Santa Rosa, le Marquis de Brignole, Lisio, ami de Santa Rosa, Petiti, Balbo, Jean Torlonia, de Rome, Bonghi de Naples, traducteur de Platon et d'Aristote, homme politique, exilé de Naples comme beaucoup de libéraux, d'abord adversaire de l'Éclectisme, et grand admirateur de M. Cousin, le docteur Bertinaria à Turin ; Fullicino de Malte, qui continua dans cette île l'œuvre de Madame Austin pour les écoles, l'abbé Gorini, établi en France, la princesse Belgiojoso, amie de Manzoni, dans les dernières années du poète, Angelo de Gubernatis, de Florence, écrivain, indianiste, grand ami de la France, possédant admirablement notre langue, le comte Sclopis, l'illustre juriconsulte et l'homme d'État piémontais, Mateucci, ministre de l'Instruction publique du nouveau royaume, l'excellent abbé Baruffi, Carlo Barberini, le général Lamarmora, Massimo duc de Rignano à Rome, Francesco Florentino de Bologne, auteur d'un ouvrage sur Jordano Bruno, Salvolini, l'égyptologue, lié avec le prince de la Cisterna, la famille Arconati, Don Simplicio Pappolettere, père du Mont.-Cassin, le prince de la Cisterna, ami très particulier de M. Cousin, etc., etc.

On ne fait ici que citer quelques noms. On trouvera

des lettres de ces diverses personnes dans la correspondance générale. On ne publie que celles qui ont un réel intérêt : les autres ne sont que des témoignages d'estime et d'admiration, ou des communications d'ouvrages mutuellement échangés.

FIN DU TOME PREMIER




FEB 07 1986
JAN '86